REVUE TUNISIENNE

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/revuetunisienne15tuni

QUINZIÈME ANNÉE N° 67 JANVIER 1908

REVUE TUNISIENNE

FONDÉE EN 1894

PAR

L'INSTITUT DE CARTHAGE

(Association Tunisienne des Lettres, Sciences et Arts)

PARAIT TOUS LES DEUX MOIS

t. 15

Au Secrétariat général de l'Institut

HÔTEL DES SOCIÉTÉS FRANÇAISES - TUNIS

TUNIS

SOCIÉTE ANONYME DE L'IMPRIMERIE RAPIDE

1908

DT
241
R45
t.15

656642
22.4.57

MŒURS INDIGÈNES

RÉPUGNANCE OU RESPECT RELATIFS A CERTAINES PAROLES OU A CERTAINS ANIMAUX

Chez les populations primitives ou superstitieuses, on s'efforce souvent d'éviter dans le langage les paroles pouvant être considérées comme de mauvais augure, et on les remplace par d'autres constituant soit des synonymes, soit des euphémismes. On sait, par exemple, que dans l'antiquité la Mer Noire, redoutée à cause de ses tempêtes, était gratifiée du nom de « Pont Euxin », qui veut dire mer favorable. On croyait par cette antiphrase détourner le sort hostile.

Une tendance analogue se vérifie chez les indigènes de Tunisie. Dans la conversation, au vocable *nar* (feu), on substitue généralement le terme *afia*, qui signifie la « paix ». Le goudron *(gathrane)* est appelé *saboune* (savon), afin que l'esprit des interlocuteurs ne s'arrête pas sur la couleur sombre de la première de ces substances, mais évoque au contraire les teintes claires de la seconde, ou bien encore, comme chez les Zlass, on se sert du mot *idam*, qui s'applique à toutes les matières grasses. Au Cap-Bon, idam est employé comme synonyme de *melha* (sel). Ailleurs, celui qui ne peut pas articuler cette dernière parole a recours au vocable *rebha* (gain). Un peu partout, le charbon *(faham)* est désigné par le terme *biadh* (blancheur) et l'oignon *(bsall)* par la périphrase *thaïb el esm* (bon quant au nom). Lorsque l'on souffle une lampe, on se garde de former avec la bouche le son « *ouf* », car l'interjection أُفٍّ indique le mépris ou le dégoût, et on prononce *raouf*, ce qui veut dire « bienveillant » et est une des qualités de Dieu.

Smen, c'est le beurre, mais c'est également le sperme de l'homme : c'est pourquoi, au lieu de smen, on dit souvent *dèhene*. *Zerzour* représente à la fois les parties sexuelles de la femme et l'étourneau : bien des gens préfèrent appeler cet animal *asfour zitoun* (l'oiseau des olives, par allusion à son goût pour ce fruit). Dans ces deux derniers cas, il s'agit simplement d'éviter des mots prêtant éventuellement à un sens obscène. D'autres exemples, communs à toute la Régence, viennent d'eux-mêmes sur les lèvres de nos lecteurs.

Moins connus sont les ostracismes isolés dont sont l'objet tel ou tel mot dans une tribu ou une fraction particulière.

Tantôt le motif de proscription doit se chercher, non dans le sens propre du vocable honni, mais dans la ressemblance qu'il offre avec un terme représentant quelque chose qui répugne ou qui terrifie.

C'est ainsi que les Ouled-Montasser des Kaoub, qui habitent à l'ouest du djebel Ousselet, ne prononcent jamais la parole *tharthar* (tartre), à cause de son identité avec une autre ayant le sens de « faire dans ses chausses par peur, avoir la colique ». On vend à Kairouan un mélange d'alun *(chebb)* et de tartre qui sert à blanchir les vêtements. Quand les Ouled-Montasser achètent de ces produits, ils ne demandent pas « de l'alun et du tartre », mais bien « de l'alun et de son cousin » *(chebb ou ben ammou)*. Je n'ai pu savoir le pourquoi de cette singularité, qui est spéciale aux Ouled-Montasser.

Pour des raisons de même ordre, les indigènes d'El-Agbas (fraction des Sayar des Ouled-Ayar), ceux des Haouachem (Ouled-Mehenna des Majeur) et ceux des Ouled-Sbaa (autour d'Hajeb-el-Aïoun) se refusent à confesser leur tribu quand on les interroge à ce sujet le matin, et ils emploient mille détours pour échapper à la question. Nos protégés s'imaginent en effet que les événements qui marquent le début d'une journée ont une influence sur le reste de celle-ci. Tuer un animal venimeux est un heureux présage ; dire ou entendre des paroles mauvaises est au contraire d'un fâcheux augure, et ce souci est poussé très loin dans le cas qui nous occupe. L'homme qui évite de s'avouer Gabsi pense au *gabs* (braise, feu). De même, celui qui redoute de publier sa qualité de Hachmi songe au verbe *hachem*, qui signifie « tailler en pièces, détruire », et quant aux Ouled-Sbaa, s'ils préfèrent taire leur origine dans les premières heures du jour, c'est parce que leur nom rappelle celui du lion.

Chez d'autres groupes indigènes, il faut se garder de certaines expressions qui sonnent pour eux comme une insulte, parce qu'elles réveillent dans la mémoire le souvenir d'actes peu honorables accomplis jadis par les ancêtres. Les Guemata (Frechich) s'irritent quand ils entendent dire *setta ou rbaa* (six un quart). C'est, paraît-il, le taux de l'amende à laquelle fut condamné autrefois un de leurs chefs pour avoir commis je ne sais quelle incongruité devant un caïd. Les Ouled-Rhida (Frechich) supportent avec peine qu'on se serve devant eux du mot *beddaa*, qui symbolise en quelque sorte leur poltronnerie. Les Ouled-Rhida, dit-on, n'osaient s'attaquer eux-mêmes aux voleurs surpris dans leurs douars que si les intrus s'introduisaient dans une tente : sinon ils demeuraient cois et se contentaient de lancer leurs chiens. Or, une nuit, un maraudeur de la fraction des Guermaza des Smaala s'étant aventuré dans un campement d'Ouled-Rhida, entendit ceux-ci exciter leur chien contre lui en ces termes : « Beddaa (alerte), le Guermazi ne te nourrirait pas aussi bien que nous ». Cette phrase, colportée partout par le Guermazi, est encore employée et, le premier mot surtout, à la grande confusion des Ouled-Rhida.

Sur d'autres points du territoire tunisien, ce sont des noms propres d'hommes qui sont en exécration par suite des regrettables souvenirs

laissés par les individus qui les portaient. Les Ouled-Yagoub (région de Zouarine) détestent le nom de Ouada. Ce Ouada était un de leurs caïds. Ayant des terrains à ensemencer, il chargea de ce soin quelques-uns de ses administrés, à qui il distribua en blé et en orge la quantité nécessaire. Mais ceux-ci, après avoir labouré le terrain afin de tromper Ouada, mangèrent ou vendirent le grain qui leur avait été remis. Aussi, les pousses des céréales ne se montrèrent-elles point au-dessus du sol sur les terres de Ouada comme sur celles de ses voisins. Les Ouled-Yagoub accusèrent à qui mieux mieux les moineaux, les gerboises ou les insectes. Ouada parut croire leurs explications. Vers la fin du printemps, son domaine regorgeait de plantes herbacées, parmi lesquelles régnaient le chardon et d'autres espèces similaires plus ou moins épineuses. Ouada ne montrait aucun mécontentement. A la fin de mai, il ordonna de moissonner ses champs. Les Ouled-Yagoub, étonnés à leur tour et tout penauds, durent s'exécuter et couper toutes les mauvaises herbes, y compris les branches de jujubiers ou les touffes de guendoul. Cette récolte d'un nouveau genre fut étalée sur l'aire et le dépiquage commença. Mais Ouada interdit l'emploi des animaux ou l'usage de la *jarroucha*. Accouplés comme des bêtes de somme et pieds nus, les principaux des Ouled-Yagoub tournèrent en cercle pendant des heures en foulant cette masse de verdure qui meurtrissait leur chair, et quand par hasard ils cessaient de marcher, le bâton de Ouada retentissait sur leurs épaules. La vengeance de ce caïd dénotait un homme d'esprit. Mais les Ouled-Yagoub ne goûtèrent que médiocrement le sel de cette plaisanterie. Encore aujourd'hui ils gardent rancune à la mémoire de leur ancien chef, et pour les irriter il suffit de dire : *Raham ala Ouada* (appelle la miséricorde (de Dieu) sur Ouada).

Dans la même région les gens du Ksour (Ouartane) ont en aversion le nom de Khalifa. Un individu, appelé précisément ainsi, vint autrefois s'établir au Ksour. C'était un Hamemi dont la vie s'était écoulée jusque-là en Algérie. Imberbe, doué d'une voix grêle, il endossait des vêtements féminins et se faisait passer pour sage-femme. Son habileté dans ce métier était grande, si bien qu'il était fort couru. Il n'y avait guère d'enfantement au Ksour sans que l'on eût recours à ses bons offices. Quand il assistait une femme en couches, il avait l'habitude d'avertir que le jour où il mourrait serait le jour de la malédiction. Les Ksouriens ne comprirent le sens de ces paroles que plus tard, lors du décès de l'imposteur. L'aventure les couvrit de honte. Aussi évitent-ils tout ce qui peut y faire allusion. Ils n'emploient même pas le mot khalifa dans son sens administratif : on ne parle pas au Ksour du khalifa du caïd, mais du naïb du caïd, etc. Je me suis laissé dire qu'à Porto-Farina quelqu'un aurait pris, dans le temps, le nom de *Mamia* et aurait rempli le même rôle que Khalifa au Ksour.

A Lorbeus, la *mrabta Zenna* faisait l'institutrice pour petites filles. A la suite de divers accidents, les parents constatèrent qu'ils avaient confié leurs enfants à un instituteur qui n'avait pas borné ses leçons à la lecture et à l'écriture. Chez les Ouled-Sidi-Hassen-bel-Hadj (contrôle de Sfax), un aventurier, imberbe, à figure poupine, habillé en femme et se donnant pour maraboute sous le nom de Hadja Zanouna, s'installa un jour dans cette fraction. Son prétendu sexe et son caractère religieux lui gagnant la confiance, il en profita pour se livrer à des entreprises coupables, favorisé d'ailleurs par la complicité des femmes. En effet, on ne reconnut son identité qu'à son décès. Son nom d'emprunt est employé dans le pays pour signifier un Don Juan. Je sais un village des environs de Tunis où un homme joua assez récemment les *hennana* (femme qui habille et parfume les mariées).

Don Juan fut aussi aux îles Kerkenna un certain Berchani. Echoué à Ramla, où il faisait le moeddeb, il abusait de l'influence qu'il avait acquise sur les esprits simples des insulaires pour laisser libre cours à ses passions. Il défendit de lâcher les chiens la nuit et d'élever des murs tant soit peu hauts autour des maisons, et ce afin de favoriser ses entreprises amoureuses. Hésitante et craintive devant ses stratagèmes et son audace, la population masculine n'osait se venger. Ce moeddeb affectionnait les élèves du sexe faible. Son nom est demeuré célèbre comme celui d'un homme à succès.

Observons à cet égard que la formule *raham ala fellane,* qui peut se traduire librement par « Voyons si tu oseras appeler la miséricorde de Dieu sur un tel », est de mise dans tous ces cas. Pour se moquer, on dit aux gens de la localité intéressée : « Raham ala el hennana », « Raham ala Berchani », etc., comme on dit aux Ouled-Yagoub : « Raham ala Ouada ».

Ainsi on décochera à un Ouargli de Tunis la phrase : « Raham ala Bou Setta », nom que ces Ouarglia ne peuvent souffrir. Jadis, en effet, leur communauté était riche et possédait dans la capitale le quartier de la Tronja. Or, les maisons qui le composaient furent vendues frauduleusement par Bou Setta, leur cheikh d'alors, qui conserva pour lui le fruit de cette opération. Gain très maigre, assure-t-on, puisque Bou Setta se serait contenté d'un gros morceau de viande et d'une bouteille de vin. A cause de l'identité du mot, les Ouarglia évitent également de prononcer le chiffre six *(setta)*. Comptent-ils sur les doigts, ils disent *khamsa* (cinq), *naqs* (manque), *seba* (sept), etc. On s'amuse souvent à les taquiner sur cette particularité.

A Djerba, les gens de Guellala haïssent le nom de Brahim.

Les Oulad-Sidi-el-Mouella, tribu maraboutique dispersée entre Le Kef, Teboursouk et Mactar, ont en profonde horreur le nom de Salem, et ils manifestent en même temps une sorte de dégoût sacré pour la poule de Carthage *(raad)*. L'apparition d'un de ces volatiles, voire

la vue d'une simple plume, suffit à leur faire vider les lieux précipitamment, et il est malséant de parler des raad devant eux. Je sais tel champ appartenant à un Mouelli de Teboursouk dont le blé ne fut pas récolté il y a quelques années par son propriétaire parce que, au moment où les moissonneurs étaient à l'œuvre, une raada s'enleva du milieu des épis. Comment les Ouled-Sidi-el-Mouella douteraient-ils que les canepetières ne soient pour eux des oiseaux de malheur? Le cheikh des Ouled-Sidi-el-Mouella des Charen était une fois en voyage pour le Haoudh, où demeurait le caïd Meziane, afin de verser à ce fonctionnaire le montant des impôts qu'il avait perçus. Il allait au trot de sa mule, quand soudain une poule de Carthage, cachée dans une touffe de diss, s'envola avec bruit sous les pas de sa monture. Celle-ci, effrayée, fit un brusque mouvement de recul qui jeta à terre le cheikh et ses sacoches, puis elle s'enfuit au galop le laissant dans un pays presque désert, à mi-chemin entre sa maison et celle du caïd, avec un pécule de nature à tenter la cupidité de malfaiteurs. La mule était une mouellia et n'avait pu supporter la vue d'une raada. D'où vient cette double superstition? Voici : Salem el Akrout ech Charni était un fameux brigand sans foi ni loi qui tyrannisait les Ouled-Sidi-el-Mouella. Il n'était pas de vexation qu'il n'infligeât à ses souffre-douleurs. Un jour, s'étant saisi des principaux personnages de cette tribu, il les attacha au pied d'un arbuste où nichaient des poules de Carthage, qui ne se gênèrent pas pour se soulager sur eux le cas échéant. C'est dans cet événement que réside l'origine de la double haine des Ouled-Sidi-el-Mouella à l'égard des raad et à l'égard du nom de Salem, que nul ne porte parmi eux.

Dans une autre tribu maraboutique, l'antipathie presque religieuse envers un animal est liée aussi à un cas de souillure par des excréments. Les Hababsa, qui vivent autour du djebel Sidi-bel-Habbès (sud du massif de Mactar), ressentent pour les grenouilles une répulsion identique à celle des Oulad-Sidi-el-Mouella pour les raad. J'étais en 1899 à Mactar quand une cinquantaine de Hababsa, dont les notables et le cheikh, vinrent au Contrôle civil pour je ne sais quelle question administrative. Arrivés vers midi, ils s'assirent par terre dans la cour des bureaux, les uns à côté des autres, le dos au mur. J'avais entendu proclamer l'espèce de terreur que la présence d'une grenouille inspirait aux Hababsa, mais j'avoue que je n'accordais qu'une confiance médiocre à ces récits. La réunion de tant de Hababsa ayant ramené la conversation sur ce sujet, et comme je me montrais incrédule, un plaisant courut jusqu'à la source qui est tout proche et rapporta une grenouille. Puis, étant entré dans un bureau, il ouvrit la fenêtre et jeta l'animal au milieu de la cour. La brusque irruption d'un lion ou d'un trigonocéphale n'aurait pas produit sur les malheureux Hababsa un effet plus foudroyant. D'un bond, tous

furent debout simultanément et ils se ruèrent en désespérés vers le couloir qui conduisait à la sortie, et comme le passage était étroit et que tous voulaient fuir au plus vite, ils s'écrasaient entre eux ou contre les parois. Enfin, lorsqu'Allah le voulut, ils arrivèrent au dehors. Peu leur importait maintenant l'affaire pour laquelle ils s'étaient rendus à Mactar. Arrêtés à une cinquantaine de mètres du Contrôle, ils refusaient obstinément d'y retourner. Pour les rassurer, il fallut emporter ostensiblement loin d'eux le paisible batracien, cause inconsciente d'un tel émoi.

J'eus l'occasion plus tard de m'entretenir avec le cheikh des Hababsa des motifs d'une pareille crainte. Il m'expliqua, non sans s'être fait prier, que Sidi bel Habbès, l'ancêtre de la tribu, s'étant endormi un jour près d'une source, des grenouilles avaient osé souiller ses vêtements pendant son sommeil. A son réveil, le saint déclara que la grenouille était un être immonde dont tout croyant devait s'éloigner avec dégoût, et pour en éviter à l'avenir le contact à ses descendants, il fit détruire toutes celles qui étaient dans la région. Des grenouilles du Maroc avaient été jadis plus déférentes envers Ibn Yaçin, le fondateur de la secte almoravide. Celui-ci, nous dit El Bekri, [1] s'étant arrêté « dans un lieu de halte auprès duquel était un étang peuplé de crapauds dont les coassements ne discontinuaient pas, aussitôt qu'il se fut installé sur le bord de l'étang, ces animaux ne firent plus entendre le moindre bruit ».

Les Ouled-Sehil des Frechich partagent le sentiment des Hababsa à l'égard de la grenouille, mais pour une tout autre raison. On raconte qu'une femme des Ouled-Sehil, ayant accouché d'un enfant, l'avait, après sa naissance, laissé un instant seul hors de sa tente. Quand elle revint le chercher, l'enfant avait disparu et il n'y avait plus à sa place qu'une grenouille. Depuis, toutes les mères qui ont des nouveau-nés craignent qu'une semblable transformation ou substitution ne se renouvelle. Cet animal est également mal vu par les Chaouïa et les Ouled-Yagoub, fractions des Ouled-Msahel des Majeur, par les Ouled-ben-Djerad, qui vivent à Sbikha, au nord de Kairouan, et par les Ouled-ben-Zekri, petite fraction maraboutique du Roba-Ouled-Yahia (Ouled-Aoun).

Von Maltzan expose que, chez les Djerbiens, le chat est considéré comme impur et que ces insulaires se regardent comme souillés lorsqu'il leur arrive, par mégarde, de toucher un de ces félins. Chez la même peuplade, on professe que, lorsque le caméléon s'attache au corps de l'homme, personne ne peut plus l'en éloigner. Aussi, s'efforce-

(1) El Bekri : *Description de l'Afrique Septentrionale*, traduct. de Slane (Paris, 1859), p. 371. En revanche, les Almoravides tuaient tous les chiens qu'ils rencontraient et n'en gardaient jamais parmi eux. *Ibid.*, p. 366.

t-on d'éviter ce lézard, qui a, dans l'île, la réputation de mauvais et de venimeux. Pour la plus grande édification de von Maltzan, le majordome tunisois du caïd s'amusa plusieurs fois à jeter un *oum-el-bouïa* (ou, comme on dit dans l'île, un *tata)* au milieu d'un cercle de Djerbiens qui, se levant en hâte, s'enfuyaient épouvantés.[1]

Au nord de Béja, la fraction des Tebaba, par suite d'une défense expresse du santon auquel remonte cette peuplade, ne peut ni posséder un mulet[2] ni planter du tabac.

Les gens de Sahaline (entre Sousse et Monastir) détestent la huppe (*tebbib*), dont le cri passe pour faire sauver les bœufs. La tradition veut qu'un jour ces villageois aient rencontré sur le rivage de la mer un énorme poisson échoué. Le jugeant mort et leurs demeures étant assez éloignées, ils réfléchirent au meilleur moyen de traîner cette proie occasionnelle jusque chez eux. Ils s'avisèrent d'employer à cet effet un attelage de bœufs muni d'un gros crochet. Mais dès que le poisson sentit le fer pénétrer dans son corps il se réveilla et se mit en devoir de regagner la mer. Grâce à la supériorité de ses forces, il ne tarda pas à entraîner l'attelage dans les ondes, malgré les clameurs des gens de Sahaline, qui criaient : « Tebbib, tebbib »[3] pour exciter leurs animaux à résister et à se sauver. Dès lors, ce vocable est resté pour la population dont il s'agit un terme de dérision rappelant la mystification dont elle a été l'objet de la part d'un poisson.

A Grich-el-Oued (sur les bords de la Medjerda, non loin de Medjez-el-Bab), on n'entend pas avec plaisir parler d'éléphants. Les habitants ayant commis autrefois quelque faute, le bey, pour les punir, leur envoya un de ces animaux à nourrir. Le pachyderme exigeant, pour son entretien, des sommes relativement élevées, les habitants s'enhardirent un jour jusqu'à se rendre au Bardo pour y exposer leurs doléances au souverain. Leur pensionnaire, affirmaient-ils, était inquiet et excité et troublait la sécurité publique. Le Bey réfléchit un instant, puis il répondit : « Vous êtes de loyaux sujets qui avez bien agi en me signalant cette situation. Votre éléphant souffre de la solitude. Le célibat le rend méchant. Je vais lui procurer une compagne. » Et les gens de Grich-el-Oued durent pourvoir à la nourriture de deux éléphants au lieu d'un. Aussi n'aime-t-on pas dans le pays qu'on remue les cendres de cette vieille histoire.

La susceptibilité étrange dont font preuve à l'égard de certains ani-

(1) Von Maltzan : *Reise in den Regentschaften Tunis und Tripolis.* — Leipzig, 1870, t. III, p. 115-116.

(2) A propos d'une répulsion analogue éprouvée envers l'âne par des peuplades du golfe de Bougie, voir E. Carette : *L'Algérie*, p. 120-121, in *Algérie-Etats Tripolitains-Tunis* (coll. de *l'Univers Pittoresque)*, Paris, 1850.

(3) Dans le Sahel et la région de Kairouan, on dit : « *El bgar tebbeb* » (les bœufs sont excités). Ce verbe n'est pas mentionné dans le dictionnaire de Kazimirski.

maux les indigènes précités est égalée par celle des Ouled-Sidi-bou-Rhanem à l'endroit du *guich* (fétu de paille). Parler de guich en présence d'un Bou-Rhanemi, ou bien en tenir ostensiblement un morceau à la main devant lui, c'est vouloir lui faire quitter la place ; mettre un fragment de guich dans un plat de victuailles, c'est l'empêcher de toucher à ce mets. On m'a assuré que parfois des Ouled-Sidi-bou-Rhanem sont tombés en convulsions en apercevant du guich dans une *hasida* (purée) qu'ils s'apprêtaient à manger. Mais l'outrage suprême, c'est d'introduire une brindille de paille dans la bouche d'un homme de cette tribu. Il est des facéties où le guich a joué un rôle et qui se sont terminées par des coups de fusil. Je n'ai pu savoir la raison d'une répugnance aussi singulière : les intéressés se bornent à raconter que Sidi bou Rhanem a enjoint à ses descendants de fuir en toute occasion le contact du guich comme celui d'une chose impure.

Ailleurs, on constate que certains jours de la semaine sont regardés comme néfastes ou peu propices. A Kairouan, on s'abstient de rendre visite aux malades pendant le laps de temps qui s'écoule du mardi soir au mercredi soir et du jeudi soir au vendredi soir. Agir autrement serait vouloir aggraver l'état des patients. Par mesure de précaution, quelques personnes prudentes font partir la période critique non du soir, mais de l'après-midi du mardi et du jeudi.

En ce qui concerne les labours, ceux-ci ne débutent jamais un vendredi. Aux Ouled-Ayar, les Debabsa et les Maamria se gardent bien de commencer ce travail agricole un samedi ou un lundi, les Ahel-Bez un mercredi.

Ces exemples de la répulsion ou de la crainte ressentie par telle ou telle fraction de la population tunisienne à l'égard de mots, d'animaux, de choses ou de jours méritaient d'être groupés, le sujet, croyons-nous, n'ayant pas encore été étudié en lui-même, au moins en ce qui concerne la Régence.

Un ordre d'idées moins ignoré est celui relatif à la vénération dont sont l'objet certains animaux, respect qui, au point de vue de l'alimentation humaine, se traduit, dans la pratique, par les mêmes abstentions que la répugnance.

A Tunis, à Nabeul ou à Kairouan, la personne qui trouve chez elle un serpent non venimeux s'abstient de maltraiter ou de chasser l'animal, car celui-ci est considéré comme le patron du logis *(moul ed dar)*.[1] C'est une sorte de dieu-lare qui protège contre le mauvais œil l'édifice et ses habitants.[2] Une croyance analogue existe, à Tunis, à

(1) Cette superstition a été indiquée pour Tunis par E. Vassel : *La Littérature populaire des Israélites tunisiens*. (*Rev. Tun.*, 1906, p. 225-226.)

(2) Dans le Djerid, on mange quelquefois du serpent, dont la chair passe pour avoir des effets curatifs.

l'égard de la tortue.[1] Au contraire, le hibou *(bouma)* porte malheur à la maison sur laquelle il se pose. A Nabeul, quand les femmes prennent une chouette *(oum es sobiane)*, elles lui disent : *Athini el ahed* (عهد) ou encore *ahedni*, ce qui signifie : « Fais-moi la promesse » (la promesse qu'il n'arrivera pas de mal aux enfants).[2] Si l'oiseau tend l'aile droite, c'est qu'il consent, l'aile gauche, c'est qu'il refuse. Mais quelle que soit sa réponse, on le tue généralement, pour plus de sûreté. Le nom d'*oum es sobiane*[3] a précisément trait à la superstition qui veut que la chouette soit funeste pour les enfants.

En revanche, on ne tue presque jamais le corbeau. A ce qu'on m'a raconté chez les Forda (Ouled-Ouezzez, des Frechich), cet oiseau était auparavant tout blanc et son changement de couleur est dû à une punition. « Le Prophète Mohammed l'avait chargé un jour de porter deux sachets : l'un, plein d'or, était destiné aux croyants, l'autre, rempli de poux, était pour les infidèles. Or, le corbeau, distrait et étourdi, s'acquitta mal de sa mission, puisqu'il fit juste le contraire de ce qui lui avait été ordonné. Et voilà pourquoi les chrétiens sont riches et les musulmans couverts de vermine. » Toutefois, au pied du Chambi et du Semama, lorsque les corbeaux nichés dans les anfractuosités de la montagne dévastent par trop les poulaillers et gobent trop d'œufs, on procède à un exemple : on fusille un de ces rapaces et on expose son corps au bout d'une perche, ce qui, paraît-il, éloigne ses congénères, effrayés par la vue du larron exécuté.[4]

Les Bédouins croient que celui qui tue un *ogueb* (sorte d'oiseau de proie) voit la maladie frapper le bras et la main dont le doigt a pressé la gâchette du fusil.

On ne mange jamais de viande de cigogne. C'est que cet échassier, communément appelé *Hadj Belgassem* (le pèlerin Belgassem), était jadis un homme qu'Allah a changé en oiseau pour le punir d'avoir fait ses ablutions rituelles avec du petit lait. Près de Tunis, à L'Ariana, un pan de mur antique est dénommé par les villageois *Somaât-el-Bellerj* (Tour de la Cigogne) à cause d'un de ces oiseaux qui avait accoutumé d'édifier son nid à son sommet. Chaque année, les gens de la localité attendaient avec anxiété la visite de la cigogne, et de la date de son arrivée et de la durée de son séjour ils tiraient des pronostics divers, notamment au point de vue agricole. C'était en quelque

(1) Voir VASSEL, *op. cit. (ibid.)*, p. 224-225.

(2) Au sujet de la chouette, VASSEL, *op. cit. (ibid.)*, p. 351, rapporte pour Tunis une croyance toute semblable sur le lézard (*ibid.*, p. 350, note 3).

(3) *Oum es sobiane*, c'est-à-dire l'oiseau « aux enfants », l'oiseau dont l'influence est funeste pour les enfants.

(4) Un texte chaouïa recueilli par M. Gustave Mercier dans l'Aourès et publié dans le *Bulletin de Correspondance africaine* a trait à la vénération des Chaouïa pour le geai. Il semble qu'il y ait là une trace de totemisme. *(Note de la Rédaction.)*

façon le patron du village, « le Bey de L'Ariana », comme on disait familièrement. On raconte qu'un saint homme avait déclaré que le bey de la Régence ne pouvait venir à L'Ariana sans risque de mort, puisque l'agglomération avait déjà un souverain envoyé par le Ciel.

Quant au motif de cette vénération, voici ce qu'en dit la légende. La première fois où l'oiseau s'était installé sur son perchoir de maçonnerie ancienne, un quidam avait voulu s'en emparer. Mal lui en prit, car d'un coup de bec l'échassier lui perça le crâne. Un autre homme tenta alors l'entreprise en se coiffant d'une marmite en cuivre, mais la cigogne creva à la fois l'ustensile et la tête qu'il recouvrait. Autre essai exécuté par un troisième individu, qui ceignit son chef de deux chaudrons superposés. Même résultat.

La population reconnut alors dans cette cigogne un envoyé de Dieu. En 1878, un chasseur européen, ignorant cette particularité, mit en joue l'oiseau révéré. Aussitôt les villageois de s'armer de bâtons et d'accourir en masse et de se jeter sur l'imprudent. Ligoté en un tour de mains, celui-ci allait passer un mauvais quart d'heure, lorsqu'un Grec qui habitait la localité et y jouissait d'une grande influence le sauva en intervenant.

Non moins vénérés étaient au Kef les pigeons de Sidi-Cherif. Tout en haut de la ville, dans la kasba, s'élevait la koubba de ce marabout dont le sanctuaire était le rendez-vous d'une immense quantité de pigeons qui n'avaient d'autre maître que le santon et trouvaient un asile inviolable auprès de sa dépouille mortelle. Parfois leur nombre s'accroissait d'un ou deux volatiles apportés à Sidi Cherif par leurs possesseurs, offrande destinée à obtenir l'accomplissement d'un vœu. Tous ces oiseaux étaient sacrés. Personne n'y touchait et c'eût été un sacrilège que de les supprimer. Qui leur cherchait noise ne voyait pas finir l'année sans qu'un malheur éclatât dans sa famille. Du moins, on le prétendait.

Au moment de l'occupation, en 1881, une grosse garnison française occupa la kasba du Kef. Rôdant un peu partout, les soldats pénétrèrent dans la chapelle de Sidi Cherif et plus d'un pigeon alla améliorer l'ordinaire de la troupe. Peu après, la koubba fut désaffectée et les restes de Sidi Cherif transportés bien loin, à Sidi-Ahmed-Cherichi, au-dessous des remparts du quartier Ben-Anine. Les volatiles se dispersèrent, et les gens du Kef cessèrent d'offrir des colombes.

Ainsi disparut un usage qui se perdait dans la nuit des temps. Cagnat et Saladin, qui en ont eu vent lors de leur passage au Kef peu après l'établissement du protectorat, ont fort opportunément rappelé [1] que Sicca vantait dans l'antiquité un temple fameux dédié à Vénus, divinité dont la colombe était l'emblème. Ils pensent que cet

(1) *Voyage en Tunisie*. Paris, 1894, pages 204 et 205.

édifice devait se dresser dans les parages de la kasba, et ils font de la koubba musulmane le successeur lointain du sanctuaire de Tanit. Cette hypothèse paraît en effet rationnelle. Une fois de plus notre domination aurait favorisé le pur Islam en balayant une coutume qui remontait aux plus vieux temps du paganisme.

Cependant il ne faudrait pas trop se hâter de conclure dans ce sens. A Kairouan, par exemple, il y a deux espèces de pigeons : les uns, appelés pigeons de Kairouan, sont de couleur brune. Ils atteignent d'assez grosses dimensions. Les autres ont une robe grise avec des raies noires barrant les ailes, la queue noire et le cou d'un joli vert. Ce sont les pigeons de Sidi-Saâd-Djerfal, marabout dont la koubba s'arrondit dans le quartier français au sud-est de la ville. Ils seraient originaires de La Mecque. Un pèlerin aurait rapporté à Kairouan un couple de ces oiseaux dont il aurait fait cadeau au santon, et ceux-ci se seraient ensuite merveilleusement multipliés.

Ces pigeons sont inviolables. Ils se posent un peu partout sur tous les toits de la ville, mais aucun bon Kairouanais n'ose leur tordre le cou ou les mettre à la marmite, car il lui arriverait malheur par la suite. Un dicton veut d'ailleurs que si un impie essayait de cuisiner un de ces oiseaux, la viande n'en continuerait pas moins à demeurer crue. L'expérience a prouvé à quelques mécréants que le proverbe était mensonger. Quoi qu'il en soit, ces volatiles sont protégés par la superstition populaire. Aussi, au moment des récoltes, se permettent-ils les pires déprédations dans les champs environnants ou sur les aires.

Il y a des fondations de grain pour les protégés de Sidi Saâd Djerfal. Plus d'un indigène, pour obtenir l'intercession du marabout auprès de Dieu, fait vœu, si la grâce qu'il demande lui est accordée, d'apporter une ou deux ouibas d'orge ou de blé aux pigeons en question. Autrefois, du temps où l'achour des céréales se payait en nature, on emmagasinait tout le produit de cet impôt en ville, mais auparavant — un bey en avait ordonné ainsi — on prélevait une certaine part pour les oiseaux chéris de Sidi Saad Djerfal.

Les hirondelles sont également respectées par tous les indigènes, parce qu'on pense qu'elles viennent de La Mecque. Nul ne les tue ni ne les mange.

Je n'ai pas relevé, en Tunisie, de prohibition analogue à celle de cette kheloua du Sud oranais (kheloua de Si-Slimane-bou-Semaha) dans les environs de laquelle on ne doit pas faire cuire d'aliments.[1]

A Kairouan, nombre de familles répugnent à verser du sang à la

(1) Les gens qui campent dans ces parages doivent se contenter de repas froids. Voir COMMANDANT COLONIEU : *Voyage au Gourara et à l'Aouguerout — 1860.* (*Bull. Soc. Géogr. Paris*, 1er trimestre 1892, p. 71.)

maison durant le mois de l'achoura. Aussi s'abstiennent-elles de tuer chez elles poules ou moutons et achètent-elles toute leur viande au dehors. Au Djerid, les Chabbia de Bit-ech-Cheria ne mangent pas de poule le jour de l'achoura, contrevenant ainsi à une coutume quasi-générale. Ce volatile joue un rôle dans certaines pratiques qui rappellent les sacrifices païens. Dans la région de Kairouan, avant de creuser un puits, on égorge un coq sur l'emplacement choisi, afin d'en chasser les démons. De même, quand on construit une maison, au moment de faire la porte, on tue sur le seuil une poule ou encore un agneau. On pense que le sang ainsi versé aura la vertu d'éloigner à jamais les *jnoun*.

Il m'a été rapporté que du côté d'El-Oued, les Chaamba n'ont pas de volailles avec eux. Ils ne peuvent donc cuire ni poules, ni œufs.[1] Mais je ne sais si cette particularité s'explique par une raison autre que la quasi-impossibilité de transporter ces volatiles au cours de déplacements rapides et répétés.

Ailleurs, l'abstention de telle ou telle viande vient d'une sorte de paresse ou d'inertie. Toutes les rivières de Tunisie abondent en barbeaux, poissons qui ne constituent pas un plat de roi, mais qui sont néanmoins dignes de tenter les gens, malheureusement trop nombreux, qui, durant une partie de l'année, doivent se repaître de racines. Les indigènes n'ont garde cependant de les prendre. A Nabeul, on ne mange pas de poulpes et, jadis, on ne mangeait même pas de lièvres, peut-être parce que cet animal ressemble au chat. Dans le Centre et le Sud, on n'a pas ce scrupule, et les matous eux-mêmes forment une nourriture appréciée.

Hérodote[2] rapporte que les Libyens, qui nomadisaient depuis l'Egypte jusqu'au lac Triton, ne mangeaient ni vaches ni porcs. Même coutume chez les femmes de la ville de Barcé. Les femmes de la ville de Cyrène s'abstenaient de viande de vache, et l'historien grec nous dit que c'était par respect pour la déesse Isis, c'est-à-dire par une sorte de totémisme. Il omet de spécifier quelle raison s'opposait à ce que l'on consommât du porc.

Dans les pays musulmans, la religion interdit aux fidèles de manger du cochon ou de boire du vin. Cette défense est rigoureusement observée en général. Il y a cependant quelques exceptions qu'il convient de signaler. Habitués sinon à élever des porcs, du moins à utiliser pour leur consommation les sangliers tués par plaisir de chasseur ou pour défendre les cultures, les Berbères des régions boisées de l'Afrique du Nord ne se plièrent que difficilement et peu à peu aux

(1) DOUTTÉ (*Op. cit.*, p. 316) indique que les Rahamna (autour de Marrakech) ne mangent ni poules, ni œufs. La répugnance pour les œufs serait fréquente au Maroc, notamment au Sous et chez les Juifs.

(2) Livre IV, § 186.

prescriptions du Coran. Les Ouargha[1] se souviennent d'une époque peu éloignée où, en dépit du livre saint, ils n'excluaient pas le porc de leur table. Je me suis laissé dire que les Mogod[2] prétendent que le Prophète a prohibé non pas le cochon, mais seulement une certaine partie de cet animal, partie qu'il a d'ailleurs, assurent-ils, oublié d'indiquer. Dans cette incertitude, une fois que le *hallouf er rhaba* est dépecé, on mande une femme ayant ses règles et on la charge de prendre au hasard un morceau. La femme, durant ses menstrues, étant considérée comme en état d'impureté, communique ce caractère à ce qu'elle touche. Devenu impur par ce contact, le quartier de venaison est jeté aux chiens, et les gens du douar se repaissent du restant, satisfaits d'avoir, par ce stratagème, à la fois appliqué et tourné la défense religieuse.

Il y a là un subterfuge analogue à celui employé au moyen âge par le réformateur Hamim, qui, prêchant sa doctrine chez les Ghomara du Maroc, affirmait que Mahomet avait proscrit le porc mais non la femelle de celui-ci.[3] Au demeurant, on mange encore du sanglier en quelques points de l'Algérie ou du Maroc.[4]

En Tunisie, la viande de sanglier passe pour avoir des propriétés médicinales. Un peu partout chez les bédouins, on lui attribue un pouvoir souverain contre la syphylis,[5] surtout en décembre et janvier.

Aussi de-ci, de-là, quelque malade donne-t-il parfois un accroc à l'interdiction.

Autre recette. Pour guérir les hémorroïdes, on ouvre le ventre d'un sanglier, à peine tué, et on s'assied sur la plaie béante. Les émanations qui montent de l'intérieur de l'animal sont, paraît-il, des plus efficaces dans ce cas particulier.

A Djerba et aux Kerkenna, avec la qualité de raisin dite *asli* (mielleux), les insulaires fabriquent un liquide qu'ils se gardent bien d'appeler *chrab* (boisson) ou *khamr* (fermenté). Ce n'est pour eux que du jus de raisin, du pressé *(hasir)*. Ainsi tel moine d'un roman célèbre qualifiait de poisson une poularde afin d'en pouvoir goûter durant une période d'abstinence. Le hasir est un vin riche en alcool, titrant 16 à 17 degrés et qui ressemble au madère[6] ou au samos.[7] Il serait excellent s'il était bien préparé et si on ne le conservait souvent dans des jarres mal odorantes. Les Kerkenniens boivent ouvertement le

(1) Cette tribu habite, à l'ouest du Kef, une région montagneuse très boisée.

(2) A l'ouest de Bizerte.

(3) El Bekri, *op. cit.*, p. 230.

(4) Voir Doutté : *Merrakech*, 1er fasc. Paris, 1905, p. 42 et 43.

(5) Même croyance dans certains cantons du Maroc, d'après Doutté, *op. cit.*, p. 43.

(6) Minangoin : *Etude sur les cépages tunisiens. (Bull. Direct. Agric. et Comm.*, 1905, p. 336.)

(7) Guérin : *Voyage archéol. dans la Régence de Tunis.* Paris, 1862, t. I, p. 206.

hasir, notamment quand ils veulent faire honneur à un hôte.[1] A Bizerte, les indigènes préparent une sorte de vin appelé *mghelli*, c'est-à-dire « bouilli ». Ils l'obtiennent, en effet, en faisant macérer quelque temps puis bouillir le raisin. On a ainsi un produit assez alcoolisé que l'on colle au moyen d'une pincée ou deux d'une argile blanchâtre appelée simplement *touba*.

Dans le nord de la Tunisie, on ne mange ni rats, ni chiens, ni sauterelles, ni chameaux. Il n'en est pas de même dans le sud, où les ressources alimentaires, moindres, amènent les habitants à tirer parti de tout ce qui est susceptible de servir à leur nourriture. C'est à peu près depuis Kairouan que le chameau commence à compter parmi les mets éventuels. La sauterelle ne figure sur les menus qu'au delà de Sfax et de Gafsa. Cependant, les groupes de population d'origine méridionale installés dans le Tell y ont conservé à cet égard l'habitude ancienne. Quand des vols de sauterelles se hasardent du côté du Fahs, les Trabelsia, établis là depuis plusieurs générations, ramassent les acridiens dans des sacs et les salent ainsi que cela se pratique dans la région voisine du Sahara. Les sauterelles sont généralement préparées en friture. Si ce mets peut paraître bizarre au premier abord il n'en est pas pour cela plus mauvais, paraît-il.[2] Et après tout les écrevisses ou les crevettes ne sont-elles pas en honneur chez nos gastronomes ? Comme leurs descendants modernes, les Nasamons de l'antiquité se repaissaient de sauterelles.[3]

Beaucoup de gens du Sud sont cynophages, bien que le chien soit considéré par les musulmans comme un être impur. A Gabès, avant l'occupation française, la viande de chien se débitait paraît-il presque ouvertement aux étals des bouchers. En général, on cache cette coutume parce que ceux qui la suivent craignent les sarcasmes des Européens ou les reproches de ceux de leurs coreligionnaires qui se piquent de se conformer au pur Islamisme.

La chair de ce quadrupède passe d'ailleurs pour jouir des propriétés les plus diverses. A Sfax on s'en sert pour engraisser les fiancées israélites,[4] dont l'embonpoint est, comme on le sait, un des principaux attraits.

A Djerba, croyance identique. Dans la même île, cette nourriture

(1) Lafitte et Servonnet : *Le Golfe de Gabès en 1888*. Paris, 1888, p. 98.

(2) Loir-Montgazon (*Voyage dans le Djerid... et le Wad-Reag, Revue de L'Orient*, 1844, p. 330) raconte qu'il a mangé non sans répugnance des sauterelles frites ; mais, ajoute-t-il, « je ne leur trouvai aucun mauvais goût et je crois que je m'y serais facilement habitué ».

Voir sur la sauterelle quelques hadits dans El Ibchihi : *El Mostatref*, traduction Rat, t. II, Paris-Toulon, 1902, p. 246-247. « Les Musulmans, dit cet auteur, s'accordent à regarder comme permis de manger la chair de sauterelles. »

(3) Hérodote, IV, 172.

(4) Lafitte et Servonnet, *op. cit.*, p. 53.

est regardée comme un spécifique contre la syphilis.[1] A Gafsa, elle est employée comme reconstituant pour les personnes qui sortent de maladie, pour les femmes qui viennent d'accoucher, etc. C'est là sans doute un très vieil usage.

Parmi les modernes, Frank est sans doute le premier qui ait attiré l'attention sur cette pratique.[2] Une vingtaine d'années plus tard, Von Maltzan consacre à cette coutume quelques développements. Lors de ses voyages de 1868-69 sur la côte orientale, il passa à Gabès où le hasard voulut qu'un des notables de la ville lui servit à table un animal à grandes oreilles, à longue queue et à corps de lièvre, mais pourvu de jambes que jamais n'avait eues Jeannot-Lapin. Intrigué, Von Maltzan interrogea son amphitryon, duquel il apprit qu'il avait devant lui un jeune chien. Von Maltzan ne toucha pas à ce mets bizarre, mais les gens du pays s'en donnèrent au contraire à cœur joie. Le khalifa de Gabès raconta à ce voyageur, qui hésitait à le croire, comment les Gabésiens élevaient et engraissaient des chiens exprès pour leur cuisine, et combien ils étaient friands de cette viande. Une riche Anglaise, venue à Gabès un certain nombre d'années plus tôt, avait avec elle un mops qu'elle idolâtrait. Sa petite bête fit sensation dans le pays. Un soir que la dame dînait chez les femmes du khalifa, celles-ci ne trouvèrent rien de mieux que de lui offrir son favori transformé en ragoût. Elles avaient pensé que l'Européenne n'emmenait ce chien avec elle que dans l'intention d'en faire un jour un rôti ou une fricassée et elles avaient cru lui faire une surprise agréable en le lui présentant accommodé à la manière locale. Fureur de la dame anglaise qui, de retour à Tunis, se plaignit si bien au consul d'Angleterre, que le Bey, pour avoir la paix, sévit contre le malheureux fonctionnaire dont les épouses avaient eu cette malencontreuse initiative.[3] Von Maltzan indique aussi que les Djerbiens sont cynophages.[4]

Pour de plus amples renseignements au sujet de cette pratique, nous renvoyons le lecteur à l'étude bien connue du docteur Bertholon.[5] Aux notions qu'elle renferme, bornons-nous à ajouter ceci :

(1) Idoux : *Un été dans le Sud-Tunisien. Au pays des Troglodytes et des Lotophages (Mém. Soc. Bourguignonne de Géogr. et d'Hist., t.* XVI). Dijon, 1900, p. 84, note 1.

(2) Dr Frank : *Tunis. Description de cette Régence*, p. 113. *Algérie-Etat Tripolitain-Tunis* (collection de *l'Univers Pittoresque*), Paris, 1850, parle des goûts canivores des anciens Carthaginois et des modernes Djerbiens.

(3) *Op. cit.*, t. II, p. 401-406.

(4) *Op. cit.*, t. III, p. 116.

(5) *La Cynophagie dans l'Afrique du Nord (Congrès de l'Afas).* Carthage-Tunis, 1896, 1re partie, p. 207-208.

Voir aussi du même auteur : *Exploration anthropologique de l'île de Gerba*, 61 pages. Paris, 1897. (Extrait de *l'Anthropologie*, t. VIII.) On lira sur l'usage de *l'hasir*

dans le Sahel, à Sousse et à Mahdia, il ne manque pas de gens qui, le cas échéant, mangent du chien. A Monastir, on élève même ce quadrupède dans cette intention comme dans le Sud. La limite nord de la cynophagie est donc une ligne sinueuse Monastir-Gafsa-Biskra-Bou-Saâda, etc.

Le rat n'est pas considéré dans le nord de la Tunisie comme figurant parmi les aliments de l'homme. Mais dans le sud, les Hamama mangent une espèce de gros campagnol appelé *bou bayadh* parce qu'il a le ventre tout blanc alors que le dessus du corps est d'un brun rougeâtre. Les gens du Djerid et du Nefzaoua se régalent du rat de palmier *(far en nkhal)*, rongeur d'assez grande taille, gris et pouvu d'une longue queue. Sa chair est regardée comme un excellent spécifique contre les inflammations que détermine l'abus des dattes.

Ne quittons pas la question de l'alimentation sans signaler que les miséreux des campagnes s'accommodent, faute de mieux, d'herbes diverses ou de tubercules parmi lesquels ceux de la *talrhouda* sont les plus appréciés. Les bulbes des ophrys ou des orchys sont, au contraire, redoutés des maris, à cause d'une croyance bizarre. Ces plantes, qu'on rencontre çà et là dans les montagnes, sont confondues sous le nom d'*el mita ou el haïa* (la morte et la vivante), parce que leurs racines consistent en deux bourses analogues aux testicules de l'homme, mais dont l'une, la *mita*, est dit-on desséchée. Si un indigène du sexe masculin vient à consommer la *mita*, il est frappé d'impuissance et il ne guérit qu'à condition de manger la *haïa* sœur. On raconte que les femmes lassées de leur époux et désireuses de se créer un motif légal de divorce confectionnent pour leur mari des plats où est mêlée une *mita* dont la *haïa* jumelle a été soigneusement détruite auparavant.

Non moins intéressantes sont certaines habitudes relatives à l'usage des animaux de bât. Chez les peuplades de l'intérieur, Drid, Ouled-Ayar, Frechich, Hamama, la coutume défend aux femmes de monter sur des chevaux (ou juments) ou sur des ânes, prohibition qui n'est levée qu'en faveur des fillettes, des vieilles ou des malades. En principe, la femme qui ne veut pas marcher à pied ne doit se transporter qu'à dos de mulet ou de chameau. Au Cap-Bon, et sur d'autres points de la côte, au contraire, les femmes peuvent se jucher sur des ânes sans encourir la réprobation populaire.

Indiquons enfin, pour terminer, une croyance commune à tous les Bédouins au sujet d'une étoile du groupe d'Argo appelée par eux *Mer-*

la page 37 et sur la cynophagie les pages 38-41. Celles-ci sont fondamentales sur la question.

Sur la cynophagie, quelques renseignements bibliographiques sont signalés dans DOUTTÉ : *op. cit.*, p. 42, note 2.

zem ou encore *Souhaïl*. Cet astre, qui est notre Canope, apparait pour la première fois vers la fin de juillet après minuit et on lui attribue à ce moment une influence pernicieuse sur les chameaux. Durant cette nuit-là, les propriétaires veillent, et dès qu'El-Merzem pointe au ciel, vite ils font lever leurs bêtes à grands coups de matraque. Celles qui, obéissant à cette injonction ou agissant d'elles-mêmes, se dressent sur leur pattes sont sûres de n'avoir aucun mal, mais les autres risquent de mourir dans l'année, touchées qu'elles sont par une force maligne. Le maitre prend soigneusement note des animaux qui sont demeurés couchés afin de s'en débarrasser à bon compte dès qu'il le pourra. El-Merzem n'est dangereuse que la première nuit. Elle brille ensuite jusqu'à l'automne sans qu'on ait davantage à s'en préoccuper.

CH. MONCHICOURT.

MUNICIPIUM FURNITANUM

Le *Corpus Inscriptionum Latinarum* d'Afrique, dans son Supplément, connaît deux villes antiques ayant porté le nom de *Furni*,[A] une dans la Proconsulaire, l'autre dans la Byzacène.

La première est située à Henchir-el-Msaadin, près de Bordj-el-Youdi, à trente kilomètres environ de Tunis, sur la route qui se dirige vers Medjez-el-Bab. La désignation de cette localité sous la domination romaine est fournie par une base honorifique à l'empereur Valentinien, consacrée par l'*ordo Furnitanus*.[1]

On a donné aussi le nom de *Furni* aux ruines de Lemsa-Henchir-Boudja, dans la vallée de l'oued Mahrouf, au pied du djebel Boudja, dernier prolongement du djebel Serdj.[2] Cette identification repose sur la trouvaille faite par M. Cagnat, dans la forteresse byzantine de Lemsa, d'une inscription que je reproduis en partie pour la clarté des explications qui vont suivre :[3]

P · M V M M I O · L · F · P A P I R
S A T V R N I N O · S A C · P · A · A ✗ C X I I I
D E C · I I V I *ra* L M V N I C I P
F V R N I T A N I C V I · C V M · O R
D O · H O N O R E M · F L · O B
T V L I S S E T · P R O N · C V M O R
N A M E N T · T E M P · M E R C
ob E X C V S A T I O N · H O N O R

Viennent ensuite huit lignes assez mutilées qu'il est inutile de transcrire ici.

Avant que ces deux inscriptions, l'une de Msaadin, l'autre de Lemsa, fussent recueillies, Wilmanns,[4] après Guérin,[II] avait proposé de placer la ville de *Furni* indiquée par les documents ecclésiastiques[B] à Aïn-Fourna, dans le haut bassin de l'oued El-Kebir (oued Miliane); mais dès que le premier de ces textes eut été signalé, cette hypothèse

A] Sur la forme *Furni*, cf. CAGNAT, *Nouv. explorat. épigr. et arch. en Tunisie*, Paris, 1887, p. 20 à 22.

(1) *Corp. Inscr. Latin.*, VIII, 14752.

(2) Sur ces ruines, cf. J. POINSSOT, *Bull. des Antiquités afric.*, II, 1884, p. 80 et suiv.

(3) CAGNAT, *op. cit.*, p. 17; *C. I. L.*, VIII, 12039. Le même personnage figurait encore sur une autre inscription du même endroit (*C. I. L.*, VIII, 12030) où on relève la mention *Furnis*; ce texte est très incomplet.

(4) *C. I. L.*, VIII, p. 94.

II] *Voyage archéol.*, I, p. 422.

B] Cf. *C. I. L.*, VIII, p. 94 et p. 937. Voir aussi p. 1435 et p. 1239.

fut combattue[1] et Schmidt, dans le Supplément du *Corpus*, l'abandonna résolument quand les deux furent publiés.[2]

Je voudrais aujourd'hui reprendre la question à l'occasion et avec l'aide d'une récente découverte survenue à Aïn-Fourna.[3] Voici la teneur de ce nouveau document :[4]

Piédestal haut de 1m05, large de 0m55 (lettres : 0m06) ; encastré dans la forteresse byzantine d'Aïn-Fourna :

l . *v* IRIO LVPO VCCoS
ORDINARIO LEGA
TO PROV LYCIAE / /
[illegible] R I / /
5. [illegible] O
\ / / I [illegible] I I I /
[illegible] O I [illegible]
[illegible] \ I I I A / / \ ≡ /
[illegible] \ · PATRONO
10. MVNICIPI · DDPP

Cette base honorifique, malgré son mauvais état de conservation, est importante à plus d'un titre :[5] elle nous apprend le gentilice d'un consul de l'année 232, dont nous n'avions jusqu'ici que le cognomen et supplée ainsi utilement à une lacune des Fastes consulaires ;[6] elle nous montre aussi que, peu après cette date, l'agglomération dont les restes assez considérables se voient auprès de l'Aïn-Fourna était un *municipium*. Pouvons-nous aller plus loin et savoir quel était son nom?

Je dirai dès maintenant qu'à mes yeux ce *municipium* et le *municipium Furnitanum* qu'on situe d'ordinaire à Henchir-Boudja-Lemsa doivent se confondre, qu'Aïn-Fourna s'est appelé dans l'antiquité *Furni* et que ce nom n'a jamais été porté par la cité dont les vestiges avoisinent l'aïn Lemsa.

*
* *

La seule raison qu'on ait eu de donner aux ruines d'Henchir-Boudja

(1) *Id.*, p. 927 et p. 937 ; cf. Tissot, « Lettre du 2 novembre 1876 », dans *Géogr. comp.*, II, p. xvi.

(2) *Id.*, p. 1258.

(3) M. Gauckler, dans ces dernières années, a soutenu l'opinion de Wilmanns et a proposé d'attribuer aux ruines d'Aïn-Fourna la dénomination de *Furni* (*Mélanges Boissier*, Paris, 1903, p. 213. — *Revue Tunisienne*, 1904, p. 105 et 106).

(4) L'inscription a été publiée partiellement dans les *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 578 (cf. *Nouv. Arch. Miss. scient.*, XIV, 1907, p. 157, n° 1) ; j'ai pu en compléter la lecture grâce à un estampage pris par M. Drappier au printemps dernier.

(5) Une inscription de Rome (*C. I. L.*, VI, 31774), dédiée au même personnage, permet de restituer le début de la ligne 1 ; aux lignes 8-9, je songe à *co*MITI *Aug*Vs*toru*M.

(6) Voir *Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1904, p. 579-580.

la dénomination de *Furni* vient de la mention suivante sur le socle déchiffré dans la forteresse byzantine de Lemsa, dont j'ai cité plus haut les premières lignes : *dec(urio), iivi[ra]l(is) municip(ii) Furnitani.*[1]

Cette raison est-elle suffisante ? Je ne le crois pas. Il arrive souvent, en effet, qu'un personnage ayant rempli une fonction dans une certaine cité figure sur les inscriptions d'une autre : ici, c'est un bienfaiteur dont les habitants veulent reconnaître les services et publier les mérites ; là, un défunt dont l'épitaphe énumère les divers emplois ; ailleurs, un généreux donateur qui fait construire un monument dans une ville où il ne vit pas, mais à laquelle il s'intéresse parce qu'il y est né, parce qu'il en est le patron, parce que lui ou sa famille possèdent des propriétés dans la région ; d'autres cas encore peuvent s'offrir. C'est ainsi qu'à La Kessera *(Chusira)*, on rencontre un *decurio coloniae Thelepthe* (Medinet-el-Qdima, près de Feriana);[2] à Henchir-Blaïet (l'ancienne *Tepelte*), un *decurio in colonia Maxulitana* (Radès);[3] à Timgad, un *decurio splendidissimae coloniae Carthaginiensium*;[4] à Khamissa, un *decurio et aedilis coloniae Siccensis*;[5] à Lambèse, un *decurio coloniae Thamogadensium*;[6] dans le *castellum* qui existait à Sidi-Merzoug, un *iivir coloniae Siccensis*.[7] Il serait facile de multiplier les exemples ; il suffira de rappeler les personnages ayant exercé des magistratures ou des sacerdoces à Carthage dont on relève les noms sur des inscriptions d'Henchir-Maatria *(Numluli)*,[8] de Dougga *(Thugga)*,[9] d'Henchir-Douemis *(Uchi Majus)*,[10] de Thibar *(Thibaris)*.[11] D'après cette énumération, on saisit quelle erreur on commettrait en utilisant ces renseignements, si on les avait seuls, pour fixer le nom antique des localités où on les a copiés. On en arriverait à affirmer que Carthage était à Timgad et à substituer *Sicca Veneria* (Le Kef) à *Thubursicum Numidarum* (Khamissa) ![12]

(1) Dans le premier fascicule des *Monuments antiques de la Tunisie*, « Les Temples païens » (p. 70), MM. Cagnat et Gauckler transcrivent *dec(urio), iivi[ra]l(icius), municip(es) Furnitani*, ce qui ne me paraît guère possible étant donné le contexte.

(2) *C. I. L.*, VIII, 12126.

(3) *Id.*, 12253.

(4) *Id.*, 17909.

(5) *Id.*, 17164.

(6) *Id.*, 2699 ; cf. 18112.

(7) *Id.*, 15726.

(8) Espérandieu et Denis, *Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 154-155 ; Carton, *Rev. arch.*, 1892, II, p. 215.

(9) L. Poinssot, « Les inscriptions de Thugga » (*Nouv. arch. miss. scient.*, XIII), nos 24, 131, 132.

(10) Trois inscriptions inédites d'*Uchi Majus*, découvertes par M. le capitaine Gondouin, contiennent la mention d'un prêtre, d'un flamine ou d'un décurion de la *colonia Julia Karthago*.

(11) A. Merlin, *Nouv. Arch. Miss. scient.*, XIV, p. 201, n° 10.

(12) M. Louis Poinssot a déjà protesté à bon droit (*Comptes rendus de l'Acad. des Inscr.*, 1907, p. 470, n° 2) contre l'identification de Sidi-Ali-es-Sedfini avec *Thimida*

Il ne s'ensuit donc pas de la présence sur un texte d'un nom de ville que l'endroit où la pierre a été déterrée doive nécessairement ne faire qu'un avec cette ville, qu'Henchir-Boudja, dans le cas qui nous occupe, se soit forcément appelé *Furni,* parce qu'on y déchiffre sur une base de statue les mots : *dec. iivi[ra]l. municip. Furnitani.*

En réalité, les ruines qui couvrent l'henchir Boudja ont eu une autre désignation ; nous savons par un texte épigraphique[1] encastré dans les murs de la même fortification byzantine que la cité antique sise à Henchir-Boudja était *Limisa,* la ville des *Limisenses,* dont le nom s'est conservé dans l'ethnique moderne de la source : aïn Lemsa.

Dès lors, si l'on adoptait également l'identification, purement gratuite d'ailleurs, de *Furni* et d'Henchir-Boudja, on serait assez embarrassé : il faudrait songer à deux « cités juxtaposées »,[2] à une « commune peut-être double » ou à « une seule et même commune semblant avoir porté un double nom » ;[3] on devrait accepter « l'identité ou le voisinage immédiat des deux villes antiques *Limisa* et *Furni* »[4] et, dans l'usage courant, dire *Furni-Limisa* pour être à la fois clair et exact. Autant de solutions étranges, pleines de difficultés et d'anomalies.

Tout s'éclaircit au contraire si nous admettons que seule la *Limisa* romaine, dont le nom se retrouve dans celui d'Aïn-Lemsa, a existé au pied du djebel Boudja et que ce sont ses ruines seules qui couvrent l'henchir Boudja. Quant au *municipium Furnitanum,* puisque rien ne nous oblige à le localiser en cet endroit, il est sage de le chercher ailleurs.

*
* *

Où faut-il le chercher ? Pour ma part, je n'hésite pas à reprendre l'hypothèse de Guérin et de Wilmanns que j'ai relatée plus haut.[5] Le *municipium Furnitanum,* c'est Aïn-Fourna, dans la haute vallée de l'oued El-Kebir.

Jusqu'ici nous n'avions pour appuyer cette théorie que la similitude entre le mot de *Furni* et celui de Fourna, qui, il est important de le

Regia. Cette identification repose uniquement sur un texte (*C. I. L.*, VIII, 883) où il s'agit de quelqu'un ayant été, entre autres, *curator splendidissimae coloniae Thimidensium Regiorum.* Rien ne prouve que ce soit à l'endroit où cette inscription a été trouvée que ce personnage ait exercé cette fonction. Il faut employer les documents de ce genre avec réserve et circonspection ; on ne peut s'inspirer d'une règle générale, à priori, pour les utiliser.

(1) *C. I. L.*, VIII, 12036.

(2) Tissot, *Géogr. comp.*, II, p. 580 ; Cagnat, *Nouv. explor.*, p. 19.

(3) Toutain, *Cités romaines*, p. 386 ; cf. p. 348.

(4) Tissot, *op. cit.*, p. 581. — « *Eodem fere loco vel prope ab eo (municipium Furnitanum) etiam fuisse Limisensium civitatem.....* » (Schmidt, dans le *C. I. L.*, VIII, p. 1241).

(5) Cf. Gauckler, *loc. cit.*

remarquer, ne peut pas s'expliquer d'une manière satisfaisante par l'arabe et doit être, par conséquent, un vocable antérieur, créé ou plutôt adopté par les Romains, légèrement modifié par l'usage.[1]

Aujourd'hui, nous avons une seconde donnée. Nous constatons d'une part que la *Furni* de l'inscription de Lemsa était municipe sans doute entre 183 et 186;[2] de l'autre, sur le texte d'Aïn-Fourna, récemment découvert, à la dernière ligne nous lisons *municipium* peu après 232. L'identification des deux localités n'est pas évidente, mais elle a un argument de plus en sa faveur.

On a fait valoir, pour justifier l'attribution du nom de *Furni* à Henchir-Boudja-Lemsa, que les deux villes de *Furni* et de *Zama* devaient être situées dans la même région, ainsi qu'on peut l'entendre en lisant dans Optat de Milève ce récit de Caecilianus, duumvir d'*Abthugni* : « *Zama ieram propter lineas comparandas cum Saturnino et cum venerimus illo, mittunt ad me in praetorio ipsi Christiani ut dicerent : Sacrum praeceptum ad te pervenit? Ego dixi : Non, sed vidi jam exempla; et Zama et Furnis dirui basilicas et uri scripturas vidi.* »[3] *Abthugni* semble bien être représenté aujourd'hui par Henchir-es-Souar, à vingt-cinq kilomètres au sud-sud-est de Zaghouan;[4] Zama peut être la *Zama* qui correspond à Djama;[5] pour aller d'une de ces cités à l'autre, il est normal de passer à Aïn-Fourna, à *Furni*, distante d'ailleurs de Djama d'une trentaine de kilomètres seulement.

D'un autre côté, une porte d'*Urusi* (Henchir-Soudja, entre le Bargou et le djebel Serdj) s'appelait *porta Fornitana*.[6] Cette dénomination, tirée de ce que cette porte conduisait à *Furni*, se légitime aussi bien si cette ville était à Aïn-Fourna, à une vingtaine de kilomètres au nord, que si elle était à Henchir-Boudja, à une douzaine de kilomètres au nord-ouest.

Reste à examiner comment, dans une inscription remployée à Lemsa, au milieu de la forteresse byzantine, il peut être question du *municipium Furnitanum*, éloigné de seize kilomètres au nord à vol d'oiseau.

On a parlé de pierres qui auraient été amenées des villes environnantes pour servir à la construction hâtive de ces remparts;[7] parmi

(1) On connaît un henchir Forna ou Fourna, à trois kilomètres au nord de Kalaâ-Djerda, que Wilmanns a identifié avec *Mutia* (*C. I. L.*, VIII, p. 75). Nous serions très portés à mettre en doute ce rapprochement en nous appuyant sur ce mot Forna qui doit être une survivance d'un terme antérieur. (Tissot, *Géogr. comp.*, II, p. 458-459, place *Mutia* plus au nord, à Henchir-el-Gheria. Cf. *C. I. L.*, VIII, p. 2111.)

(2) *C. I. L.*, VIII, 12039, commentaire.

(3) Cité par Cagnat, *op. cit.*, p. 18; par Schmidt, au *C. I. L.*, VIII, p. 1240.

(4) *Bull. arch. du Comité*, 1893, p. 226, n° 65.

(5) *C. I. L.*, VIII, 16442.

(6) Schmidt, dans le *C. I. L.*, VIII, p. 1239; cf. p. 1435.

(7) Gauckler, *loc. cit.*

elles aurait figuré, convoyé d'Aïn-Fourna, le socle qui fait mention du *iiviralis municipii Furnitani* et qui, primitivement, se dressait sur le forum de *Furni*. Ce transport n'a rien d'impossible à priori ; il y a de nombreux cas analogues où il s'est produit. Il me semble cependant très peu vraisemblable ici. Les deux cités de Lemsa et d'Aïn-Fourna sont séparées par le massif du Bargou et, même si elles étaient reliées par une voie romaine, cette route a dû toujours être très malaisée aux grosses charges. Pourquoi, dès lors, véhiculer à grands frais et à grande peine des blocs de pierre qu'on avait bien mieux sous la main, soit sur place même dans l'ancienne *Limisa*, soit dans des ruines plus accessibles et plus proches, comme celles de Sidi-Amor-Djedidi ou d'Henchir-Khachoun *(Muzuc)*, à quatre et dix kilomètres à l'est, en terrain fort peu accidenté ?

La véritable explication me paraît plus simple. P. Mummius Saturninus, *decurio, iiviralis municipii Furnitani*, était avantageusement connu dans la région où s'élevait *Furni ;* il jouissait d'une haute autorité et d'un grand crédit dans la province tout entière, car il avait été *sac(erdos) p(rovinciae) A(fricae) a(nni) cxiii ;* son appui était précieux et il y avait intérêt à le conquérir. Aussi l'*ordo* des *Limisenses*[1] fait-il le projet de lui offrir le flaminat perpétuel, escomptant sans doute quelque riche présent à cette occasion, pensant se concilier un protecteur puissant pour l'avenir.[2] Mummius s'excusa et refusa l'honneur qu'on voulait lui décerner ; mais, soucieux de ne pas tromper l'espoir dont on avait pu se flatter, il fit bâtir le pronaos du temple de Mercure avec tous ses ornements : *pron(aum) cum ornament(is) temp(li) Merc(urii)* [illegible] *[feci]t.*[3]

C'est pour le remercier d'une générosité d'autant plus méritoire qu'il y était moins obligé, que l'*ordo Limisensis*, reconnaissant, lui dédia la statue et le piédestal dont nous nous occupons, probablement sur le forum, à Lemsa même.

Ainsi, de sérieux motifs inclinent à croire que le *municipium Furnitanum* était à Aïn-Fourna ; rien ne s'oppose à cette manière de voir. Cette identification demeure à l'état d'hypothèse, mais d'hypothèse solide et de plus en plus plausible.

A. MERLIN.

(1) Le mot *ordo* sans qualificatif ni déterminatif se rapporte à l'*ordo* de Lemsa ; il n'y avait aucun doute pour ceux qui lisaient l'inscription à Lemsa. Cf. *C. I. L.*, VIII, 883 ; 12253.

(2) Il se pourrait que Mummius fût né à Lemsa. Il est de la tribu *Papiria*, qui se retrouve sur une épitaphe de cette localité *(C. I. L.*, VIII, 12043).

(3) *C. I. L.*, VIII, 12030 ; cf. 12027, 12028, 12029.

LES INSCRIPTIONS DE THUGGA

TEXTES PRIVÉS

SUITE

366. — Déposé au Capitole et trouvé aux environs :

D M S
F E L I X A B
B O N I V S VI^C
T O R P · V · A ·
LI · D · X · H · S · E

Haut. 0m50; larg. 0m33; épaiss. 0m13. — Lettres 0m04-0m03.

Ligne 3. C plus petit que les autres lettres. — *Ligne 5.* Au début, L ou I.

P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904 (Bull. arch. du Comité,* 1905, p. 308-309). — L. P., 1906. Revu.

367. — A trente mètres environ à l'est du temple de la Piété Auguste, dans les déblais :

fel
IX ROGA
TIANVS
P · V · A

Brisé en haut et en bas. — Haut. 0m22; larg. 0m40. — Lettres 0m055.

Ligne 3. — Le bas des lettres manque.

L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903 (Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 432).

368. — *Nécropole Ouest.* — A la limite des oliviers qui sont au nord-ouest du temple de Cælestis et des champs de la combe Afra Burnoussa, près de la tombe de *C. Cestronius Severianus* (n° **325**) :

r O G A T
*us(?) fe*LIX PIVS VIXIT
*an*N · LXXXI
h S E

Brisé en haut, en bas et à gauche. — Haut. 0m32; larg. 0m45. — Lettres 0m085.

Ligne 1. Le haut des lettres manque; la lecture n'est pas tout à fait certaine. — *Ligne 2*. Le haut des trois premières lettres manque; un éclat de la pierre a endommagé la dernière.

C. I. L., VIII, 1543. — L. P., 1906. Nouvelle lecture.

369. — *Nécropole Ouest*. — A cent cinquante mètres environ du temple de Cælestis, dans les oliviers, fragment de stèle :

FELIX
LXIII
p. v. a.

Brisé en haut, à gauche et en bas. — Haut. 0m13; larg. 0m11. — Lettres 0m04.

Ligne 2. — V incomplet.

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie*, 1895, p. 184, nº 340 — L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903 (Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 438).

370. — Dans les déblais qui couvraient la place de la Rose-des-Vents, fragment actuellement déposé au Capitole :

D *m · s ·*
FLAM *inius(?)*
TITTON

Brisé de tous côtés, sauf à gauche. — Haut. et larg. 0m19. — Lettres (médiocres) 0m05.

Ligne 2. Peu de chose de M. — *Ligne 3*. A la fin haste droite, peut-être le début d'un N.

L. P., 1905. Inédit.

371. — *Nécropole Nord*. — Dans le voisinage d'un dolmen situé au nord des grandes citernes voisines du cirque, tombe en place dont la face épigraphe est tournée vers l'ouest. (Cf. tombe de *L. Afranius Sucessus*, nº **286**) :

D M S
FLAVIA · FO
RTVNATA
P · V · A · XLIII

Haut. 0m50; larg. 0m35. — Lettres 0m045-0m04.

L. P., 1906. Inédit.

372. — Au sud du Capitole, à quelques mètres au sud du mur byzantin et à l'ouest de l'exèdre, tombe actuellement conservée au dar El-Acheb :

D M S
HIC SITVS EST MAR
CVS FLAVONIVS ILLE
MAGISTER ANNOS
QVI CENTVM VI
XIT BENE SEM
PER AVITVS
H · S · E

Haut. 0m 63 ; larg. 0m 33. — Lettres (irrégulières) 0m 04-0m 025. Inscription métrique, composée de deux hexamètres :

Hic situs est Marcus Flavonius ille magister
Annos qui centum vixit bene semper Avitus.

On remarquera la place occupée par le cognomen du personnage. Il semble difficile en effet de faire d'*Avitus* autre chose que le cognomen de Flavonius.

A rapprocher des tombes du *magister Terentius Sabinianus* et de la *paedagoga Cornelia Fortunata.*

A. Merlin, *Fouilles à Dougga (Bull. arch. du Comité,* 1901, p. 403-404, n° 27). — **L. P.**, 1901. Revu.

373. — A quelques mètres de la fontaine qui est au sud-ouest de la ville (Aïn-Doura), au milieu des ruines des thermes :

FLORENTII

Haut. 0m 35 ; larg. 0m 60 ; épaiss. 0m 50. — Lettres 0m 105. — Le texte est entouré d'un cartouche à double baguette.

A rapprocher du texte *Asici* (Cf. n° **280**). — On retrouve le nom de *Florentii* sur la porte des *praedia Pullaienorum,* située entre Thugga et Uchi Majus.

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie,* 1895, p. 186. — **L. P.**, 1906. Revu.

374. — Au-dessus et un peu à l'ouest du dar El-Acheb :

DMS
FORTV
NATVS
RVfVS
P·V·AN·
XX
HSE

Haut. 0m55; larg. 0m37. — Lettres 0m05.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 108). — L. P., 1903. Revu.

375. — *Nécropole Est.* — A 80 mètres au sud-ouest de l'arc de Septime-Sévère, au nord-est du mausolée libyco-punique, stèle :

S
FORTVNATVS
FELICIS CLORIS F
PIVS VIXIT ANNIS
LXXXXV
HSE

Brisé en haut. — Haut. 0m95; larg. 0m50; épaiss. 0m20. — Lettres 0m06.

Ligne 1. — A la fin S mutilé.

Dr Carton, *Découvertes épigr. et arch. en Tunisie*, 1895, p. 182, n° 336. — L. P., 1901. Revu.

376. — Dans une maison arabe au sud du dar El-Acheb, fragment actuellement conservé au dar El-Acheb :

FORTVNATVS
SERGI · F ·

Brisé en haut et en bas. — Haut. 0m18; larg. 0m26. — Lettres 0m04.

L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903 (Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 438-439).

377. — Stèle trouvée dans le mur byzantin contigu à l'est du Capitole et déposée au Capitole :

d · m · s
FORTV*na*
TVS·P·V·A
VII·H·S·E

Complète, mais à surface épigraphe endommagée. Haut. 0m60; larg. 0m37. — Lettres 0m04.

L.P., 1906. Inédit.

378. — *Nécropole Nord.* — Dans le voisinage d'un dolmen situé au nord des grandes citernes voisines du cirque, à peu de distance et en dehors de l'enceinte byzantine, stèle en place dont la face épigraphe est tournée vers l'ouest (Cf. tombe de *L. Afranius Sucessus,* n° **286**):

FORTVNA
TVS & P · V · A
LXXV & H·S·E

Brisée en haut. — Haut. et larg. 0m30. — Lettres 0m035.

Ligne 1. Le haut des trois dernières lettres manque.

L.P., 1906. Inédit.

379. — Fragment déposé au Capitole et trouvé aux environs :

fortu(?)
NATVS P · V · A ·
M · II H S E

Brisé en haut. — Haut. 0m38; larg. 0m30. — Lettres 0m035.

Ligne 1. — A la fin, un éclat de la pierre a enlevé le nombre des années.

L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga (Bull. arch. du Comité,* 1902, p. 403, n° 30), et 1906, nouvelle lecture.

380. — A l'est du Capitole, dans la démolition des maisons arabes :

. . . . . *fortu*
NATV*s p · v · a* . .
H · S · *e*

Brisé de tous côtés. — Haut. 0m15; larg. 0m16. — Lettres 0m05.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.,* XI, 1903, p. 74).

381. — A l'est du Capitole, dans la démolition des maisons arabes, fragment de stèle funéraire :

f o r t v
NATVS

Brisé en haut et en bas. — Haut. 0m15; larg. 0m23. — Lettres 0m05.

Ligne 1. Avant V, bas de lettres indistinctes.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 82).

382. — *Nécropole Est.* — A l'ouest et à peu de distance de l'arc de Septime-Sévère, dans un mur en pierres sèches :

D M S
F O R T V N A
TA P·V·A·XXX
H · S · E

Haut. 0m67; larg. 0m30. — Lettres 0m045.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 112).

383. — *Nécropole Est :*

D M S
F O R T V N A
T A ELVVI SA
TVRNIN · FIL
P·V·A· LXXXXV
H · S · E

Haut. 0m75; larg. 0m30; épaiss. 0m18. — Lettres 0m04.

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie*, 1895, p. 181, n° 332.

384. — *Nécropole Ouest.* — Stèle trouvée dans les oliviers voisins du temple de Cælestis, actuellement déposée au dar El-Acheb :

D M S
*f*ORTVNATA
QVETA P·V·A·
X L I H S E

Haut. 0m58; larg. 0m33. — Lettres 0m05.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 101). — **L. P.**, 1906. Revu.

385. — Au sud-ouest du temple de Cælestis, au nord-ouest des thermes, à la limite des oliviers et des champs, les substructions d'une grande construction à laquelle était accolé un petit édifice à abside, probablement l'exèdre dédié à *Juno Regina* par *L. Magnius Felix*

Remmianus.[1] Une partie du pavage de cet édifice a été refaite à basse époque ; deux tombes y ont été utilisées, celle de *Julia Namphamina* et la suivante :

D M S
F O R T V N
I V S M A G
VS ☙ ELLVS
V I X A P N
L X V I I
h S · E

Brisé en bas. — Haut. 0m45 ; larg. 0m37. — Lettres (très médiocres) 0m04-0m03.

Ligne 5. Sans doute pour P · VIX · AN ; il y a dans d'autres tombes de Dougga des lettres déplacées de façon analogue.[2] — *Ligne 6.* L douteux.

L. P., 1906. Inédit.

386. — A l'est du Capitole, dans les déblais :

F V L V I A
D V B I T A
TA · P · V · AN
X C V I I
H · S · E

Haut. 0m80 ; larg. 0m28. — Lettres 0m05, excepté à la *ligne 5,* où elles sont de 0m025. — Le texte est gravé dans un cartouche carré qui est surmonté d'un croissant contenu dans un ornement demi-circulaire.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.,* XI, 1903, p. 77). — **L. P.**, 1903. Revu.

387. — A l'est du Capitole, dans la cour d'une maison arabe, tombe actuellement conservée au dar El-Acheb :

D M S
F V L V I A
F I R M A
V · A · LXXVI
H · S · E ·

Haut. 0m63 ; larg. 0m29. — Lettres 0m04.

(1) L. Poinssot, *Inscriptions de Thugga,* n° 239 (*Nouv. archives des miss.,* XIII).
(2) Cf. tombes de *Cocceius Privatus,* de *Julius Baricus* et de *Q. Julius Castus.*

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 108). — L. P., 1906. Revu.

388. — Entre la plateforme à double colonnade qui est au sud du Capitole et la place triangulaire située devant le dar El-Acheb :

F V L V I *a* . . . .
T A P · V · A · XXXVII
H · S · E

Brisé en haut. — Haut. 0m55 ; long. 0m32. — Lettres 0m03. — Il ne reste que le bas des lettres de la *ligne 1.*

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901 (Bull. arch. du Comité,* 1902, p. 380).

389. — *Nécropole Ouest.* — Au voisinage du *columbarium* situé sur la hauteur à l'ouest de la ville, tombe depuis déposée au dar El-Acheb :

D M S
F V R I A
PRIMOSA
VIXIT AN

Brisée en bas. — Haut. 0m37 ; larg. 0m32. — Lettres 0m045. — Tout autour du texte, une moulure ; en haut, un ornement composé de trois fleurs, à trois pétales chacune.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 108). — L. P., 1906. Revu.

390. — Sur une stèle :

D · M · S
GABI NI
VS · VI *c*
T O R

Haut. 0m35 ; larg. 0m80 ; épaiss. 0m15. — Lettres 0m05.

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie,* 1895, p. 178.

391. — Dans les dépendances du théâtre, au sud de celui-ci, est déposée la stèle suivante qui provient sans doute de son déblaiement :

D · M · S
GABINIA
VITALICA
PIA V · A ·
XXXVIII
H · S · E ·

Haut. 0m60 ; larg. 0m30. — Lettres 0m03.

L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga (Bull. arch. du Comité,* 1902, p. 400, n° 15).

392. — Sur un cippe :

D M S
GALLA AR
SACENIS FI
LIA P·V·A·
L X X X
H·S·E·

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie,* 1895, p. 168, n° 309.[1]

393. — Trouvé à l'ouest du dar El-Acheb, dans une maison arabe, déposé au dar El-Acheb :

|||||| L L V C I V *s*
GALLICANVS
P·V·A·LXXXV

Brisé en haut et en bas. — Haut. 0m22 ; larg. 0m33. — Lettres très médiocres, 0m03. — Lecture douteuse.

L. P., 1906. Inédit.

394. — Trouvé au sud de la place de la Rose-des-Vents, déposé au Capitole :

D M S
GARGILIA
NAMPAMI
na p. v. a. X . .

Brisé en bas. — Haut. 0m35 ; larg. 0m27. — Lettres 0m05. — *Ligne 4.* Le haut de plusieurs caractères peu distincts, dont un X.

L. P., 1906. Inédit.

POINSSOT.

(A suivre.)

(1) Une inscription trouvée à Henchir-Brahim-Riah, entre Thugga et Aunobari, porte « *D. M. S. C. Arsacius Privatus Quadrati Arsacenis fil.....* » (Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie,* 1895, p. 232, n° 411, et notre lecture.)

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE
1906-1907

(SUITE)

Nous donnons ici la suite des inscriptions trouvées dans le terrain de Mcidfa, *sur l'emplacement de la basilique de sainte Perpétue et de sainte Félicité* (Basilica Majorum).

A.-L. D.,
des Pères Blancs.

*
* *

104 — Morceau de marbre blanc à revers lisse, épais de 0m037 :

ABASCA*nti* ||||||
FIDELIS *in pace*

Hauteur des lettres : 0m036. La seconde ligne est brisée à la partie inférieure.

105 — Portion d'une plaque de cipolin à revers lisse, épaisse de 0m035 :

ABVNDI||||| *fid*ELIS IN *pace vi*
XIT A*nnos*||||||

Hauteur moyenne des lettres : 0m055. La pierre est en grande partie effritée, aussi la lecture du nom est-elle douteuse.

106 — Fragment d'une plaque de marbre jaune, à revers lisse, épaisse de 0m037 :

ADEV||||||||||||||||||||
FID*elis in pace*

Hauteur des lettres : 0m033.

107 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m085, large de 0m30 :

||||||ADONIS
||||||||||||VIXIT A*nn*||||||

Hauteur des lettres : 0m15. La seconde ligne est presque complètement effritée.

108 — Fragment d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, d'inégale épaisseur, ayant en moyenne 0m024 :

AGA *fidelis in*
PAC *e vixit annos*
LXX

Hauteur des lettres : 0m040. Amorce d'une quatrième ligne. Le nom était sans doute AGATE. Cf. nº 2.

Au revers :

IS
PA
I

Hauteur des lettres : 0m040. Au commencement de la première ligne, amorce d'une lettre, probablement un C ou un S.

109 — Fragment d'une dalle de marbre gris à revers brut, épaisse de 0m025 :

AGENIVS F*idelis*
IM P*ace (?)*

Hauteur des lettres : 0m040. En dessous, une *palme*.

110 — Angle supérieur gauche d'une dalle de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m037 :

AGIL

Caractères soignés. Hauteur 0m057. Peut-être *Agileius*. Il y eut à Carthage une basilique de saint Agilée.

111 — Angle supérieur gauche d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m040 :

AMANT
FID*elis in pace*

Hauteur des lettres : 0m070. La dernière ligne est presque complètement effritée. Avant A, trou de 0m040 de profondeur, pour placer un crampon. Sans doute *Amantius*.

112 — Fragment d'une grosse dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, d'une épaisseur moyenne de 0m050 :

APIB

Les lettres sont brisées à la partie supérieure. Hauteur approximative : 0m060.

Au revers :

FORT*una*

Hauteur des lettres : 0m060. Elles ont été en partie effacées à coups de ciseau.

113 — Morceau de moulure en marbre blanc veiné de bleu, épaisse de 0m040. Sur le revers, qui est lisse :

† ARI

† [illegible]

Beaux caractères. Hauteur : 0m035. Cette pierre a été employée dans une construction et on en a enlevé des éclats. Chaque ligne commençait par une croix.

114 — Fragment d'une plaque de calcaire gris rosé, veiné de quartz, à grain fin et dur, épaisse de 0m016 :

AVGENT

INNOCE*ns*

Hauteur des lettres : 0m032.

115 — Fragment d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers brut, épaisse de 0m035 :

† BALER*i*

DPII ID

NAD

Hauteur des lettres : 0m040 à 0m045. Caractères bien gravés.

116 — Fragment d'une grosse dalle de marbre blanc à grain tendre, épaisse de 0m065, à revers lisse :

BAR

FID

Hauteur des lettres : 0m030.

Au revers :

VS

Hauteur des lettres : 0m050.

117 — Petit morceau de marbre très blanc à revers lisse, épais de 0m028 :

BE

Hauteur des lettres : 0m045. Les noms chrétiens de Carthage commençant par ces deux lettres étaient fréquents, par exemple *Benenatus* et *Benenata, Bernaclus* et *Bernacla*. Cf. plus haut les nos 7 et 8, ainsi que plus bas les nos 118-127.

118 — Fragment d'une plaque de marbre blanc veiné de brun-rouge, à revers lisse, épaisse de 0m016 :

BE

Hauteur des lettres : 0m050.

119 — Morceau de marbre blanc veiné de noir, à revers lisse, épais de 0m025 :

B E
FI*delis*

Hauteur des lettres : 0m060.

120 — Fragment d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu foncé, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

O N A
*fid*ELIS *in pace*
vix AN *dp*
IIIKAL

Caractères soignés. Hauteur : 0m056. A la première ligne, O est brisé. A la fin, amorce d'une lettre, peut-être un T. L'abréviation KAL est en monogramme.

Au revers :

*in pa*CE

Hauteur des lettres : 0m032.

En dessous et en sens inverse :

B E
FID*elis in*
pa C E

Caractères mal formés. Hauteur : 0m070.

121 — Fragments d'une dalle de calcaire blanc feuilleté, à revers brut, épaisse de 0m045 environ. La face est grossièrement lissée :

BELLATI

Caractères mal formés. Hauteur : 0m065. L'E a la forme d'un Γ grec. Après I, la pierre est effritée et brisée. Le trait qui suit cette lettre appartient peut-être à un R. Quelques traits qui se voient encore compléteraient le mot et donneraient le nom de *Bellatrix*.

122 — Fragment d'une dalle de marbre blanc à gros grain, épaisse de 0m045, à revers brut :

BEN

Hauteur des lettres : 0m092.

123 — Morceau de marbre blanc bleuâtre à revers lisse, épais de 0m022 :

BEN|||||||| .

Hauteur des lettres : 0m050. Caractères soigneusement gravés.

124 — Morceau de marbre blanc à grain fin et tendre, épais de 0m030, à revers lisse :

BEN||||||||

Hauteur des lettres : 0m052.

125 — Fragment de la partie supérieure d'une dalle de calcaire blanc, tendre, épaisse de 0m033, à revers lisse :

BENEDIC*t* |||||||| *fidelis in pace*
||||||||||||||IS F*idelis in pace*

Caractères élégants et soignés. Hauteur : 0m070. La deuxième ligne est brisée.

126 — Fragment d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, ayant une épaisseur moyenne de 0m030.

BENENA*t* ||||||||
GV||||||||

Hauteur des lettres : 0m035. Soigneusement gravées.

127 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de 0m017 :

BER||||||||

Hauteur des lettres : 0m055.

128 — Petit morceau de marbre jaune veiné de rouge, à revers lisse, épais de 0m028 :

† BI||||||||

Hauteur des lettres : 0m035.

129 — Fragments d'une plaque de marbre gris à revers lisse, épaisse de 0m026 :

BI ||||||||||||||| *i*N PA*ce*

Hauteur des lettres : 0m055.

130 — Morceau de marbre bleuâtre, à revers lisse, épais de 0m015 :

BIC||||||||

Hauteur des lettres : 0m058. Les noms commençant par ces trois

lettres sont excessivement fréquents dans l'épigraphie chrétienne de Carthage.

131 — Morceau de calcaire gris à revers lisse, épais de 0m038 :

BICT

Hauteur des lettres : 0m050.

Au revers :

T

Hauteur : 0m060.

132 — Morceau de calcaire gris à revers lisse, épais de 0m030 :

BICT

Hauteur des lettres : 0m063.

133 — Angle supérieur gauche d'une dalle de Kaddel à revers lisse, épaisse de 0m022 :

BICTOR IN PA
CE V*ixit ann*

Hauteur des lettres : 0m030. La première est beaucoup plus grande ; hauteur : 0m075.

134 — Fragments de la partie supérieure d'une dalle de calcaire blanc à revers lisse, épaisse de 0m030. Le sciage a laissé une légère bande sur la face et sur le revers :

BICTOR *fidelis in p*ACE *vixit ann* LXX DP
vixit AN LX MAR

Hauteur des lettres : 0m055. A la deuxième ligne, A et R sont liés. Il n'est pas certain que ces fragments soient de la même plaque.

135 — Dalle de calcaire jaunâtre à revers brut, longue de 0m55, large de 0m33, épaisse de 0m075 environ, écornée en bas à gauche :

BICTORIA IN PACE
SECVNDA IN PACE

Hauteur des lettres : 0m065. Elles sont en grande partie effacées, surtout à la fin de la seconde ligne, la pierre étant effritée.

136 — Morceau de calcaire gris, à revers lisse, épais de 0m030 :

BIN

Hauteur des lettres : 0m065.

137 — Fragment de calcaire gris, à revers brut, épais de 0m042 :

BIN

Hauteur des lettres : 0m057.

138 — Petit morceau de marbre blanc, à revers lisse, épais de 0m015 :

BIN

Hauteur approximative des lettres : 0m040.

139 — Angle supérieur gauche d'une plaque de Kaddel, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

BINCEN *ti* *fid*
ELIS IN *pace*

Hauteur des lettres : 0m035. La seconde ligne est brisée à la partie inférieure.

140 — Dalle de calcaire jaunâtre à revers lisse, épaisse de 0m030 :

BIND

Hauteur des lettres : 0m070. La pierre est presque complètement effritée. Le nom était sans doute *Bindemius* ou *Bindemia* avec un B pour le V. Les ruines de la *Basilica Majorum* nous ont donné l'épitaphe d'un « exorciste » du nom de *Vindemius*.

141 — Morceau de Kaddel à revers brut, épais de 0m040 :

BIT

Hauteur des lettres : 0m070. Sans doute *Bitalis* pour *Vitalis*.

142 — Morceau de cipolin, à revers lisse, épais de 0m034 :

BO
F I

Hauteur des lettres : 0m047. Les noms chrétiens commençant par les lettres BO sont fort nombreux à Carthage, surtout les *Bonifatius* et les *Bonifatia*. Cf. les nos 10 — 14 et 143 — 152.

143 — Fragment d'une dalle de calcaire gris-blanc, à revers lisse, épaisse de 0m040 :

BON

Hauteur des lettres : 0m055.

144 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de 0m035 :

BON

Hauteur des lettres : 0m060.

145 — Fragments d'une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m020 (appartenant à l'angle supérieur gauche) :

B O N
ITA

Hauteur des lettres : 0m043. A la seconde ligne il y avait sans doute *Bitalis* ou *Vitalis,* à moins que ce ne soit *bix*IT A*nnos* ou *vix*IT A*nnos.*

146 — Morceau de calcaire gris, à revers brut, épais de 0m025 :

BON
III

Hauteur des lettres : 0m070.

147 — Morceau de calcaire gris, à revers brut, épais de 0m030 :

BON
I N

Hauteur des lettres : 0m050.

148 — Morceau de calcaire gris, à revers brut, épais de 0m030 :

BONI *fati*
BIC*tor*

Hauteur des lettres : 0m052.

149 — Fragment d'une dalle de calcaire gris-blanc, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

BONI

Hauteur des lettres : 0m075.

150 — Morceau de marbre blanc à grain tendre, épais de 0m055, à revers lisse :

BONI *fati*
ILX

Hauteur des lettres : 0m040. A la seconde ligne, le premier caractère appartient peut-être à un N, suivi du nombre *des années.*

151 — Fragments d'une dalle de calcaire gris-blanc, à revers brut, épaisse de 0m045 :

BONIFAT*i*
PASCHA *si*

Hauteur des lettres : 0m065. Amorce d'une troisième ligne. La pierre, qui était assez grossièrement lissée, est effritée.

152 — Morceau de marbre blanc, à revers grossièrement lissé, épais de 0m050 :

BORO

Hauteur des lettres : 0m040. O et R sont reliés par un trait oblique. Les trois premières lettres sont brisées à la partie inférieure.

153 — Morceau de marbre gris, à revers brut, épais de 0m028 :

BRI

Hauteur des lettres : 0m035.

154 — Fragment d'une grosse dalle de marbre blanc, à revers brut, épaisse de 0m065 :

BVRD *in pa*
CE VIS*sit ann*

Hauteur des lettres : 0m035. A la seconde ligne, l'S est retourné. Nous avons déjà rencontré la forme VISSIT pour VIXIT. Cf. nos 20 et 38. Le nom était peut-être *Burdonarius*, comme *Asinarius*, que nous avons déjà relevé à Carthage.

155 — Fragment d'une grande dalle de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m026 :

BVT

Caractères grossièrement gravés ; hauteur : 0m080.

156 — Morceau de marbre blanc, à revers brut, épais de 0m035 :

CA
A

Hauteur des lettres : 0m045.

A.-L. DELATTRE,
des Pères-Blancs.

(A suivre.)

MAHDIA (TUNISIE)

PREMIÈRE PARTIE
NOTES HISTORIQUES

SUITE

Abou Farès, qui succéda à Abou l'Abbas II, sut, durant quarante années, entretenir de bonnes relations avec les puissances européennes.

La fin du siècle fut plus troublée après la mort d'Abou Farès, et la Tunisie fut bien éprouvée par le terrible fléau de la peste qui sévit deux fois (1469 et 1493) avec intensité, et fit de nombreuses victimes parmi lesquelles le khalife Abou Zakaria Jahia qui avait régné de 1487 à 1493.

Sous le règne du sultan Mohammed (1493-1525), les Espagnols profitèrent de la mauvaise direction des affaires en Afrique pour y pénétrer et marcher sur la Tunisie et Tripoli. Mahdia fut vainement assiégée (1509) par Pedro de Navarre, capitaine espagnol sous les ordres de Ximénès; les Maures la défendirent très courageusement et firent subir des pertes sérieuses aux assaillants. Léon l'Africain, après avoir dit que ce capitaine voulut s'emparer de la place avec dix vaisseaux, raconte que « on luy feit un si doux accueil avec les bou- « lets, de soudaines canonades qu'il fut contraint, au lieu de marcher « avant, de tourner le dos, avec son grand désavantage et sans rien « faire ».

Les Espagnols furent plus heureux à Tripoli, qu'ils enlevèrent, et en Algérie dont les principales villes se soumirent (1510).

A ce moment, les corsaires turcs, sous les ordres de Barberousse et de Kheïr ed Dine, résolurent de refouler l'invasion espagnole; ils engagèrent la lutte (1525). Un instant embarrassés par les Kabyles excités par le nouveau khalife de Tunis, Moulaï Hassen, ils demandèrent au sultan de Constantinople une flotte et des troupes pour combattre les infidèles et Moulaï Hassen. Le sultan leur envoya une armée; les Turcs purent s'emparer alors de la Tunisie et proclamèrent la déchéance des Hafsides.

Moulaï Hassen fut obligé de fuir et s'en alla solliciter l'appui de Charles-Quint qui le lui accorda.

C'est à peu près à la fin de cette période, vers 1530, que la communauté juive, établie à Mahdia depuis la conquête arabe, dut fuir l'armée envahissante des Espagnols et se réfugier à Moukenine, où elle resta après le départ des troupes castillanes.

Période espagnole, de 1535-1573

Le roi de Tunis, Moulaï Hassen, en réponse à la demande de protection adressée à l'empereur Charles-Quint, reçut (1535, 23 juillet), entre autres prescriptions, celle de remettre à ce prince la ville d'Africa; le roi de Tunis fit savoir que, cette ville s'étant révoltée et donnée aux Turcs, il ne pouvait la remettre entre les mains de l'empereur et même que, si la place lui appartenait encore, il se trouverait fort embarrassé pour accéder au désir de Sa Majesté, car, s'il le faisait, il serait lapidé par les Maures.

Charles-Quint, ne tenant pas compte des appréhensions du roi de Tunis, lui fit signer (6 août) un traité dans lequel il fut convenu que les ports ou points fortifiés par Barberousse ou les Turcs (qui commettent des actes de barbarie à l'égard des chrétiens) et que le roi de Tunis ne peut recouvrer seront la propriété de l'empereur s'il juge à propos de les prendre pendant qu'ils sont au pouvoir des Turcs; tel est le cas d'Africa.

A la suite de ce traité, Don Bernardino de Mendoza, représentant de l'empereur à Tunis, écrivit (1536) à Sa Majesté qu'il avait tout fait auprès du roi pour obtenir de lui qu'il le secondât dans l'occupation d'Africa; un marabout, ami d'enfance de Moulaï Hassen, que les Maures tiennent en grande estime, était le maître d'Africa; c'est lui qui gardait les clefs des portes.

Sondé au sujet de ce marabout, le roi a répondu qu'il essaierait d'entrer en pourparlers avec lui si l'on envoyait la flotte qu'il a demandée, et il a promis, si le marabout consentait à lui livrer la ville, de la remettre à Don Bernardino sous condition que les Maures ne seraient pas faits esclaves et que l'on permettrait à ceux qui voudraient se retirer d'emporter ce qu'ils pourront de leurs effets. Don Bernardino, tout dévoué à l'empereur, le supplia de lui confier le commandement de l'expédition, ne demandant que quinze galères et quinze cents soldats dont La Goulette pourrait fournir une partie, en raison de la proximité des places et de la facilité des communications; Don Bernardino ajouta qu'il conviendrait de démanteler les places fortifiées du littoral; en agissant ainsi, les corsaires n'auraient plus de ports pour se ravitailler ou pour échapper aux galères de l'empereur; la navigation se ferait avec plus de sécurité et, de plus, les Maures des localités fréquentées par des corsaires n'oseraient plus leur acheter le butin par crainte d'un châtiment; en dernier lieu, Don Bernardino demanda que l'on pût agir avec promptitude en ce qui concerne Africa, afin d'écarter tout soupçon aux préparatifs des Maures qui pourraient rappeler les Turcs.

Charles-Quint décida alors l'expédition contre Africa, mais le mauvais temps l'obligea à l'ajourner; la flotte dut regagner Trapani et attendre un moment plus favorable.

Une deuxième tentative, avec cinq mille hommes, eut le même sort que la première : les vents et l'état de la mer vinrent encore déjouer les projets de Charles-Quint.

Enfin l'expédition put être faite ; la ville d'Africa se rendit au roi de Tunis et reçut, à titre provisoire, une garnison espagnole (1539).

Peu de temps après, les Espagnols quittèrent Africa qui redevint indépendante.

Le gouverneur se nommait alors Chamcherivi et était fils de la sœur de Barberousse ; les habitants ne purent supporter les exactions de tout genre de ce gouverneur et le chassèrent ; cinq notables furent désignés pour administrer la ville ; au bout de quelques mois, chacun de ces cinq notables avait pris en haine ses collègues et ne songeait qu'à trouver le moyen de se débarrasser d'un odieux partage ; l'un d'eux, nommé Braimbarac, plus entreprenant que les autres, prit le parti de s'adresser à Dragut-Pacha, renégat grec et hardi corsaire.

Pour engager Dragut dans un complot contre la sûreté d'Africa, l'insistance était inutile ; Dragut n'en affecta pas moins une certaine hésitation ; il consulta son fakir qui, mis dans la confidence des desseins de Dragut, tira l'horoscope de l'expédition. Voilà comment, après avoir quitté les Guelves (Djerba) et pris Sousse et Monastir, Dragut vint mouiller devant Africa (1540).

Les soupçons étaient cependant éveillés dans la ville ; l'arrivée d'une si grosse flotte jeta le trouble dans les esprits ; on somma Dragut d'abréger son séjour ; résigné en apparence, le corsaire mit sous voiles.

La nuit venue, Dragut vira de bord et s'approcha sans bruit d'Africa ; son complice l'introduisit dans la place par une embrasure, du côté de la mer, entre le Midi et le Levant, et proche de tours gardées par quelques-uns du parti du traître ; cinq à six cents Turcs débarqués appliquèrent les échelles à la muraille ; batteries de tambour, sonneries de trompettes de tous côtés ; les galères firent feu et Dragut marcha sur l'arsenal.

Les habitants d'Africa courent alors aux armes, se précipitent vers les rues et les remparts, combattent avec vaillance pour leur liberté, ont beaucoup de morts, mais font aussi subir à l'assaillant des pertes sensibles ; il est trop tard : les principaux passages sont coupés, le nombre des Turcs croît à toute heure ; une grande partie de la population, gagnée par l'or, se prononce en faveur de Dragut qu'elle reconnaît, non comme citoyen, mais comme prince ; la forteresse est occupée.

En moins de quatre heures, Dragut était maître de la ville ; il y établit son quartier général, y vécut en souverain indépendant, allié et soutien des Chabbia de Kairouan et de leur chef Sidi Aría ; d'Africa

AFRICAE VRBIS OLIM APHRODISIVM DICTAE VERA EFFIGIES ET SITVS QVEM HABEVT ANNO 1550

Fac-similé d'un plan de Mahedia extrait du Recueil de Scappere - 1554

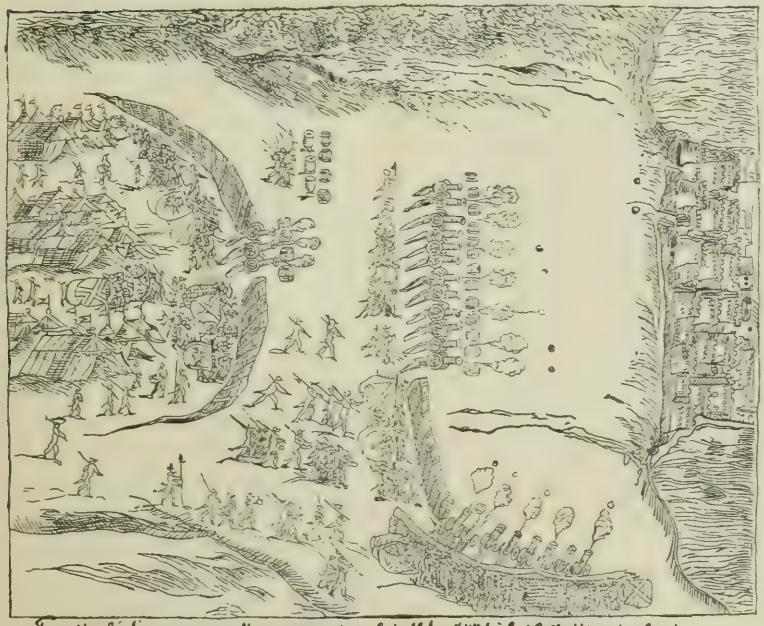

Fac-similé l'une gravure d'un ouvrage espagnol publié au XVIe siècle (Bibliothèque d'Alger)

il continua à entretenir toutes les révoltes contre Moulaïn Hassen.

Quelque temps après, Dragut quitta la ville conquise, non sans avoir donné des ordres relatifs à son administration; il y laissa son neveu, avec quatre cents Turcs, à qui il ordonna de faire mettre à mort celui qui l'avait introduit, de peur que ce perfide ne tramât quelque nouvelle entreprise; en partant, il emmena comme otages quelques habitants de la ville.

L'historien espagnol Sandoval décrit Africa telle qu'elle était au moment de son occupation par Dragut (1540) : « La ville d'Africa est « bâtie sur un promontoire de moyenne hauteur; une double enceinte « embrassait alors cette pointe abrupte dans toute son étendue, l'en- « ceinte extérieure mesurait cinq mille trois cent quarante pas espa- « gnols, plus d'une demi-lieue de circuit; de trente en trente pas s'é- « levait une grosse tour; de plus, la place était protégée par des ou- « vrages avancés; Maures, Turcs et chrétiens la considéraient comme « inexpugnable. »

La nouvelle de la prise d'Africa par Dragut avait rempli l'Italie de terreur. Il fut décidé qu'on irait assiéger cette ville.

Avant d'entreprendre le récit de l'expédition et de l'attaque de la ville, qui eurent lieu en 1550, donnons la description détaillée de la place et de ses environs d'après Marmol, témoin oculaire et historien espagnol : « Africa est bâtie comme une île sur une pointe de « terre qui avance dans la mer, à quatre lieues de Teboulba, vers le « Levant; elle était bien murée, garnie de tours et battue des flots de « la mer de tous côtés hormis en un espace de trois cent cinquante « pas par où elle tenait à la terre. Mais cet endroit était occupé par un « château construit dans le mur qui était massif jusqu'au cordon et « avait quarante pieds d'épaisseur, avec six tours éloignées l'une de « l'autre. Au haut de ce château il y avait deux murailles qui répon- « daient l'une à la ville et l'autre à la campagne; et entre ces mu- « railles et le vide des tours étaient les appartements du gouverneur « et des soldats. Les quatre tours du milieu étaient carrées, mais les « deux autres, qui étaient battues par les flots, étaient rondes et hau- « tes; elles avaient toutes de petites portes couvertes de lames de fer; « les secondes portes, en entrant par dehors, étaient faites de grosses « barres de fer et enclavées ensemble sans aucun bois et en chacune « il y avait un lion de bronze; ces lions se regardaient l'un l'autre. « Ces portes n'étaient pas plates, mais courbées en dehors, et elles « avaient toutes leurs herses de fer et leurs retraites qui tombaient « du haut de la tour à huit pas ou environ du haut de ce mur. Il y en « avait un autre qui servait de fausse braye et avait douze pieds d'é- « paisseur et neuf tours si bien compassées que les trois répondaient « à deux du fort; et en celle du milieu il y avait une porte de côté « tournée au Levant. La ville avait cinq mille trois cents pas de cir-

« cuit et des tours de trente en trente pas. L'arsenal regardait l'Orient, « près d'une grande mosquée bien bâtie qui tenait au mur. Au bout « de la ville, vers le Septentrion, il y a une hauteur sur laquelle s'éle- « vait une tour qui découvrait toute la mer. Au dedans de la ville « était une porte fermée où l'on renfermait les galères et les autres « petits vaisseaux; mais pour les grands il y avait un havre raison- « nable. Devant la ville, du côté du Midi, étaient des collines chargées « de vignes et de maisons de plaisance et, vers le Levant, des jardins « et des vergers qui s'arrosaient par le moyen de quelques puits. Les « terres labourables aboutissaient en une montagne, qui traverse de « l'Orient au Couchant, derrière laquelle il y a de grandes montagnes « où errent les Arabes l'hiver parce qu'il y a de bons pâturages pour « les troupeaux autour de quelques lacs qui s'y forment. »

Quoique cette description soit peu claire, l'on a l'impression qu'Africa (Mahdia) était bien fortifiée et pouvait arrêter longtemps des troupes de siège, sinon lui résister complètement.

La prise d'Africa étant décidée, André Doria partit de Gênes (avril 1550) pour se rendre à Naples, après avoir fait embarquer mille Espagnols que Ferdinand de Gonzague lui avait envoyés sous la conduite de Ferdinand Lopez, Portugais; le grand-duc lui donna, en passant, à Livourne, trois galères commandées par Giordano des Ursins; il en prit trois autres à Civita-Vecchia, conduites par Charles Sforze, qui lui furent données par le pape Jules III. A son arrivée à Naples, huit cents Espagnols, sous les ordres de Don Garcia de Tolède, fils du vice-roi de Naples, se joignirent à ses troupes, et il prit le chemin de Palerme.

Don Juan de Vega, vice-roi de Sicile, qui ne connaissait pas encore la cause de ces préparatifs, lui donna cinq cents Espagnols des garnisons de Cefalu et de Termine; il les fit embarquer sur cinq galères, sous la conduite d'Alvarez son fils, qui reçut l'ordre de partir; Budcar, fils du roi de Tunis, suivit en même temps, ainsi que quatre vaisseaux de Malte commandés par le chevalier de la Sangle.

André Doria ne voulut rien décider avant d'avoir conféré avec Louis Pérez de Vargas, gouverneur de La Goulette; il mit donc à la voile et gagna Trapani puis l'île de Favignana où il jeta l'ancre; là, il y eut une assemblée de tous les chefs, les uns furent pour la poursuite de Dragut, d'autres pour la prise immédiate d'Africa qui ne résisterait pas; quelques-uns enfin, dont Marco Centurione, lieutenant de Doria, furent d'avis, comme A. Doria, qu'on ne décidât rien sans avoir consulté Vargas sur l'état des affaires de Dragut et d'Africa.

André Doria n'avait convoqué cette assemblée que pour faire honneur aux différents chefs; il prit nettement une décision et partit, sans retard, pour Africa, à la tête de sa flotte, forte de cinquante-trois navires.

L'on arriva sans encombre devant la place.

Les abords de la ville, par terre, furent reconnus par deux officiers espagnols, Don Bernardino de Cordova et Amador de Dona Maria, guidés par une douzaine d'Arabes; Doria, de son côté, profita de la nuit pour s'approcher du front de la mer; quand l'aube parut, il était à petite portée du canon de la place. Les Turcs coururent à leurs pièces. Le capitaine marchait à la tête de la flotte; un coup de couleuvrine frappa la poupe, un autre boulet fracassa le forgon, tua cinq rameurs et blessa dix soldats; Doria continua sa route et se trouva bientôt hors de portée de l'artillerie. La flotte jeta alors l'ancre. Le conseil de guerre délibéra; tout d'abord la majorité émit l'avis qu'il ne fallait pas hésiter à attaquer la place qui serait facilement emportée, quoique bien gardée et entourée de bonnes murailles et d'un large fossé; en effet, fut-il dit, si les deux cents Turcs qui sont appelés à défendre Africa sont braves et tout prêts à utiliser tous les avantages de la position pour résister aux attaques, il n'en est pas moins vrai que cette faible garnison ne pouvait suffire à garder une ville si spacieuse; on ajouta que les habitants étant divisés, il fallait profiter également de cet état d'esprit de la population. Mais Don Bérenger de Requesens, grand amiral de Sicile, qui ne pouvait disputer à Don Juan de Vega, à cause de sa dignité de vice-roi de ce royaume, le commandement des troupes, si on les débarquait, exposa toutes les difficultés de cette entreprise, en sorte qu'il fut décidé qu'on ne ferait rien sans avoir consulté le gouverneur de La Goulette et sans avoir auparavant reçu des renforts. On émit ensuite l'idée d'aller prendre Monastir; cette ville fut prise, non sans perte pour les Espagnols. On alla ensuite à La Goulette, où l'on conféra avec Don Luys Pérez de Vargaz; ce général-gouverneur, qui connaissait Africa et les difficultés d'une expédition en Afrique, se déclara, sur les instances de Dorio et de Don Garcia, pour la prise de la place, tout en objectant que ce n'était pas « une bicoque » et qu'il faudrait un gros matériel et d'autres troupes en plus de celles dont on disposait.

Don Ferdinand de Vega partit alors pour demander au vice-roi de Sicile, son père, les soldats et tout le nécessaire pour l'expédition; Don Garcia, de son côté, alla trouver le vice-roi de Naples; ces deux chefs, arrivés près de Marsala, se quittèrent; l'un prit le chemin de Palerme, l'autre celui de Naples.

Le vice-roi de Sicile résolut alors de prendre le commandement de l'expédition; il aurait tout d'abord voulu aller conquérir l'île des Guelves (Djerba); mais, dissuadé par ses conseillers qui lui firent entrevoir qu'Africa, déjà très forte par sa situation, deviendrait imprenable si l'on retardait le départ, il fit réunir tous les approvisionnements et embarquer des troupes.

Don Garcia, lui aussi, avait résolu de diriger en chef l'expédition,

voulant venger la mort de son père tué trente-neuf ans auparavant dans la guerre des Guelves; il avait fait de très grands préparatifs en vivres, munitions et soldats tirés des garnisons du royaume de Naples. Sur ces entrefaites, il apprit le départ du vice-roi de Sicile; à contre-cœur, il se soumit et vint rejoindre à Trapani Don Juan de Vega et André Doria.

Quand tout fut prêt, Don Juan remit à son fils Ferdinand l'autorité du gouvernement pendant son absence et donna l'ordre du départ de toute la flotte pour l'île de Favignana; de là, il fit prévenir le gouverneur de La Goulette de venir le rejoindre à Africa; le jour de la Saint-Jean (24 juin) la flotte poursuivit sa route vers Pantellaria et le vendredi suivant (27 juin) mouilla à l'est d'Africa.

Entre temps, le seigneur de Kairouan, sondé par un vieil officier du roi de Tunis, avait assuré qu'il fournirait au camp chrétien les vivres et garderait la campagne si l'on se décidait à chasser Dragut d'Africa.

De son côté, Dragut, ne voulant pas se laisser enfermer dans une ville assiégée et décidé, au contraire, à harceler l'armée espagnole dans toutes les occasions, quitta Africa, dont il confia la défense à son neveu Hesar-Reïs; deux cent cinquante Turcs composèrent le noyau de la garnison. Le nouveau gouverneur profita, entre avril et juin, des lenteurs des Espagnols pour approvisionner la ville en vivres, munitions et armes; il prit même à son service quatre cents Maures d'Alexandrie, puis il attendit les infidèles.

La flotte chrétienne étant signalée par les guetteurs placés en vedette sur les tours, le gouverneur d'Africa réunit dans la grande mosquée tous les habitants en état de porter les armes; quelques-uns pleurent et maudissent Dragut; Hesar-Reïs ranime peu à peu les courages; on décide qu'on se défendra à outrance. Soixante cavaliers et trois cents arquebusiers sont détachés de la garnison; ils vont occuper une colline à six cents pas en dehors de l'enceinte; la place garde encore, pour garnir ses murailles, 1.750 combattants, dont 250 Turcs, 400 Maures d'Alexandrie et 1.100 Africains.

Telle est la situation des deux partis le 27 juin au soir.

Dès l'aube, le 28 juin, l'infanterie espagnole commença à débarquer sur les esquifs et les frégates et se mit en bataille sur le rivage pour favoriser le débarquement des vivres et des munitions que l'on enferma dans un réduit fait à la façon d'un fort; lorsque tout fut fait, sans obstacle de la part de l'ennemi, on fit deux bataillons, l'un des compagnies du régiment de Naples et l'autre de celles de Malespina et de Sicile et les troupes de Malte, avec deux manches de mousquetaires du côté de la terre.

L'on commença à se diriger sur la colline occupée par la fraction ennemie détachée de la place; tandis que Bernal Joler, avec une des

compagnies de Sicile, gardait le réduit et favorisait le reste du débarquement, Ozorio de Quignonès reçut la mission de s'emparer de la colline dont l'occupation avait une grande importance, tant pour se mettre à l'abri des incursions de l'ennemi que pour empêcher tout convoi ou secours de pénétrer dans Africa.

Arrivés près de la colline, les mousquetaires entamèrent quelques escarmouches contre les Turcs et les Maures « qui tiraient de derrière les vignes » ; l'attaque fut si vigoureusement menée que le défenseur fut poursuivi jusqu'à la ville. Le gros des troupes arriva et campa sur la colline, à l'abri de l'artillerie des assiégés ; une ambulance fut installée et des gourbis construits avec des ceps de vigne dont la colline était couverte.

Les généraux donnèrent alors leurs ordres ; sur ces entrefaites arriva le gouverneur de La Goulette ; l'on commença à amener le canon ; deux batteries de neuf pièces chacune furent dressées, l'une au pied de la colline proche du camp, à trois cent cinquante pas de la ville, et l'autre à deux cent cinquante pas de la muraille près de la mer, vers le Levant ; Don Garcia, chargé de diriger les travaux, avait fait faire une tranchée à la faveur de laquelle les soldats pouvaient recevoir, sans danger, les munitions dont ils avaient besoin. L'on tira longtemps contre la muraille, mais à peu près inutilement ; l'on fit toutefois une petite brèche et on la fit reconnaître par cinq soldats qui, arrivés au mur de la fausse braye et ayant voulu monter dessus, furent découverts par les sentinelles ; en se retirant, l'un d'eux grimpa si haut qu'il se pencha en dedans et s'aperçut que la muraille était fort large et que l'on pourrait « couler par là » de défense en défense jusqu'à la porte où il y avait une grande voûte sous laquelle on se mettrait à couvert ; de là, on minerait plus facilement l'autre mur.

Le jour désigné pour recommencer une attaque étant arrivé, un renégat, originaire de Messine, sortit de la place et vint avertir le vice-roi que « la muraille qui était détruite et prête à tomber par « dehors n'était point endommagée à l'intérieur ; que les Turcs avaient « creusé au pied du mur un fossé large et profond où ils avaient mis « de longues planches percées de grands clous, et des pieux très « pointus, avec des chausse-trapes, pour faire périr tous ceux qui vou- « draient y descendre ; que ce fossé était d'ailleurs couvert de plan- « ches fort minces et si bien revêtues de gazon que ceux qui iraient « à l'assaut s'y tromperaient. Il ajouta qu'ils avaient établi plusieurs « mines, préparé des feux d'artifice, placé du canon des deux côtés « du fossé, enfin que tout était ordonné de façon que ceux qui pour- « raient se garantir du piège seraient forcément consumés par les « flammes ou criblés par l'artillerie ». On abandonna alors le dessein de donner l'assaut ; mais les généraux, croyant qu'on pouvait gagner

quelques tours de la fausse braye qui était au couchant, pour attaquer de là le château, résolurent de donner, la nuit, l'assaut à la fausse braye, avec des échelles.

On désigna, pour cela, des compagnies d'infanterie, avec quelques enseignes et gentilshommes pour marcher les premiers; un vendredi, deux heures avant le jour, on commença l'attaque. Parmi les assaillants, les plus pressés eurent à supporter une lutte désespérée sur le mur et à la brèche de la fausse braye; il y eut beaucoup de blessés de part et d'autre; comme ils essayaient d'entrer dans la place, de tous côtés ils trouvèrent un si grand embarras de traverses et de retranchements sur le pan de la muraille qu'il leur fut impossible de passer outre; quelques-uns, s'étant jetés dans le fossé qui était entre la fausse braye et le port, y furent tués et l'un d'eux fut pris.

Pendant cette lutte, les compagnies de soutien arrivèrent; les soldats, posant leurs échelles, commencèrent à monter; mais les Maures et les Turcs, arrivés aux défenses, les repoussèrent en les maltraitant fort à coups de canon, d'arquebuse et même de pierres; les échelles étant trop courtes ils ne purent rien faire, tout en étant exposés aux coups de l'ennemi. Les officiers voyant cela firent retirer les échelles, et les soldats, croyant qu'on leur ordonnait de s'en aller, gagnèrent les tranchées et furent suivis de tous les autres qui étaient sur la brèche; s'ils ne fussent pas partis, le malheur aurait été plus grand; on perdit soixante soldats (dont les têtes, élevées sur des piques à la vue du camp chrétien, servirent de trophée aux Turcs), quatre-vingts blessés et un prisonnier : celui-ci ne fut pas tué par les Turcs qui voulurent « prendre langue de lui ».

Après cet insuccès il fut décidé qu'on ferait des mines, qu'on réparerait les batteries et les machines et qu'on attaquerait la ville d'un autre côté; mais les munitions étaient consommées, on envoya quatre galères à La Goulette et deux en Sicile pour y charger de la poudre et des boulets; en même temps, les blessés furent transportés à Trapani; on fit ensuite partir cinq autres galères pour aller à Naples chercher trois cents soldats de renfort.

Sur ces entrefaites, l'on apprit que Dragut ralliait des troupes aux Guelves (Djerba), aux Esfaques (Sfax) et ailleurs et qu'il cherchait à ébranler les Arabes; on renferma alors le camp dans un plus petit espace et on le fortifia du côté de la campagne avec un grand retranchement et des bastions de terre et de fascines sur lesquels on mit quelques couleuvrines et les plus petites pièces de canon.

Pendant ce temps-là, le capitaine Cigale, qui était parti à La Goulette avec deux galères, ramenait deux couleuvrines, un serpentin, deux gros canons et quantité de poudre et balles; de son côté, André Doria revenait de Sicile avec de l'artillerie, des munitions et des Espagnols qui tenaient garnison dans les forts de l'île.

Aussitôt on dressa une batterie de dix pièces de gros calibre à deux cents pas plus loin que la première (à quatre cent cinquante pas de la place); pendant dix jours un feu roulant fut entretenu nuit et jour; Vargas crut alors le moment venu de donner l'assaut; sept enseignes et vingt chevaliers de Malte payèrent de leur vie cette attaque prématurée. Une légère discorde entre les belligérants de nationalités différentes s'ensuivit.

Il fut alors décidé de progresser par tranchées; on avança de cent pas la tranchée qui barrait d'un rivage à l'autre; on en fit plusieurs petites de travers pour y aborder à couvert. Le principal ingénieur Ludovico Ferramolino entreprit une tranchée couverte, comme une espèce de mine, pour aller à la fausse braye sous des ais doubles, pensant ainsi pouvoir saper ou miner le mur; mais cela ne réussit pas; en effet, les Turcs tiraient à l'endroit où ils entendaient du bruit et perçaient les planches à coups d'arquebuses et de petites pièces d'artillerie; quelques soldats furent tués, ainsi que l'ingénieur, avant qu'il eût achevé son opération.

On contruisit aussi de grands mantelets de bois garnis de cuir; ils étaient posés si adroitement sur des roues que les soldats qui étaient dans ces machines pouvaient les rouler eux-mêmes sans se découvrir; mais, à proximité des murs, ces mantelets furent détruits par les Turcs qui les brûlèrent, avec quelques-uns de ceux qui étaient dedans, au moyen de feux d'artifice.

Entre temps, mourut dans le camp Moulaï Hassen, roi de Tunis, qui, tout aveugle qu'il était, avait voulu venir avec le vice-roi de Sicile et avait amené avec lui ses fils Moulaï Mohamed et Muley Bubçar; il mourut de la fièvre, à l'âge de soixante-dix ans, dans une mauvaise cabane qui était sur la colline; ce prince était fort noir, de belle prestance, sage et très vaillant. Son corps fut transporté à Kairouan où étaient enterrés les autres rois de la race.

Cependant arrivaient de tous côtés au camp troupes, artillerie et munitions, par les soins de la République de Gênes, du duc de Florence, du vice-roi de Naples, sans compter les « rafraichissements » qu'envoyait à chaque instant Fernand de Vega, fils du vice-roi de Sicile, de sorte que le camp fut toujours bien pourvu.

D'autre part, tandis qu'on travaillait aux retranchements et aux batteries, l'ennemi, prenant son temps, incommodait quelquefois les travailleurs par des sorties à propos, ou le faisait toujours retirer; les assiégés commençaient à perdre courage et les habitants se repentaient de n'avoir pas abandonné leur ville dès l'arrivée des chrétiens; mais le gouverneur Hesar-Reïs les entretenait de l'espérance du secours, leur indiquant que, vu l'importance de la place, Dragut ne la laisserait jamais perdre : jour et nuit l'on travaillait aussi dans Africa.

L'espoir que donnait le gouverneur n'était pas sans raison; car Dragut n'eut pas plus tôt connu la prise de Sousse et de Monastir qu'il rallia des troupes de tous côtés (3.700 Maures, 800 Turcs et 60 chevaux) et, les envoyant par terre, s'approcha lui-même de la ville avec ses vaisseaux; il fit débarquer pendant la nuit (22 juillet) les Turcs à cinq milles de la place; puis, renvoyant ses navires, il rejoignit ses gens qui arrivaient. La même nuit, deux bons nageurs furent dépêchés au gouverneur pour l'avertir qu'on attaquerait le camp le jour de la saint Jacques (25 juillet) et lui dire de se tenir prêt à donner en même temps de son côté. Cette nouvelle rassura les habitants.

La veille de ce jour Dragut s'approcha, la nuit (24 juillet), avec toutes ses troupes et se mit en embuscade derrière une colline où les chrétiens allaient la plupart du temps couper des fascines pour les tranchées; il s'arrêta près d'une tour où était autrefois une maison de plaisance du mahdi; il avait avec lui huit cents mousquetaires turcs et trois mille Maures; sur le point du jour il ordonna aux soldats de Guelves (Djerba) de se mettre en embuscade du côté de la colline qui regardait la ville, dans les oliviers qui étaient au pied dans un vallon; il leur recommanda de se coucher à plat ventre pour n'être point découverts; quant aux autres Maures, parmi lesquels il y avait quelques mousquetaires, il les envoya escarmoucher jusqu'aux portes du camp pour essayer d'attirer les chrétiens dans une embuscade.

Quand il fit grand jour, les travailleurs siciliens qui devaient (25 juillet) aller aux fascines et leur escorte, composée d'une compagnie d'infanterie, sortirent comme à l'ordinaire; les Maures, chargés d'escarmouche, commencèrent à tirer; alors un Maure de la suite du roi de Tunis qui venait souvent parler aux Maures de Dragut ou de la place, sans qu'on lui fit aucun tort, s'avança pour voir s'il n'y avait rien de nouveau; il les remarqua bien hardis et pleins de confiance et se douta de quelque chose; aussitôt, faisant arrêter les Espagnols, il alla trouver le vice-roi et lui déclara son soupçon, en ajoutant qu'il ne croyait pas que l'on dût aller ce jour-là aux fascines avant de savoir si le secours attendu par les assiégés n'était pas venu.

Les généraux estimèrent qu'il y aurait de la faiblesse à faire rentrer les troupes sur un simple soupçon; le vice-roi de Sicile, laissant la garde du camp et des tranchées aux fils du vice-roi de Naples, sortit en personne avec trois autres compagnies d'infanterie et un plus grand nombre de pionniers et de soldats sans armes pour rapporter les fascines; l'on prit la route des oliviers; il avait avec lui son fils, le gouverneur de La Goulette, deux fils du roi de Tunis, le Maure et quelques cavaliers; un bataillon carré de toute l'infanterie fut constitué avec deux manches de mousquetaires sur les ailes; dès qu'on fut entré dans les oliviers, les travailleurs commencèrent à couper les fascines.

Dragut avait ses sentinelles sur le haut de la colline, d'où il découvrait tous les mouvements des chrétiens; les voyant avancer il s'en réjouit et, faisant mettre toutes ses troupes sous les armes, il leur défendit de se découvrir sans ordre. Les Maures, chargés des escarmouches, continuaient à tirer et à reculer vers l'embuscade.

Le vice-roi de Sicile, considérant la hardiesse de ces Maures, voulut reconnaître lui-même toute la région des oliviers, et, prenant la manche des mousquetaires de l'aile gauche, suivit les fuyards jusqu'à l'embuscade.

Alors les Maures de Guelves sortirent en masse contre lui; mais les arquebusiers, se ralliant, les tinrent un peu écartés à coups d'arquebuses; on commença à se retirer vers le bataillon. L'autre manche des mousquetaires, qui s'était mise à la poursuite de l'autre côté, s'avança si loin qu'elle ne put se retirer, car une autre troupe de Maures vint fondre dessus, d'où s'ensuivit une mêlée et un corps à corps l'épée à la main; pendant ce temps, la retraite s'opérait toujours vers le bataillon. A la vue de ce désordre ceux qui coupaient les fascines mettent l'épée à la main et se lancent courageusement sur les Maures pour favoriser la retraite de leurs gens qui avaient déjà perdu quatorze soldats et un enseigne.

Dès que Dragut eut vu ses Maures sortir de l'embuscade, il s'avança rapidement le long de la pente de la colline avec les Turcs serrés en un gros escadron tandis que les soixante chevaux descendaient à toute bride pour charger les chrétiens. Alors le vice-roi détacha quelques arquebusiers pour escarmoucher contre les Turcs; l'on obtint quelques avantages.

Le gouverneur de La Goulette Louis Pérez de Vargas fut tué d'un coup d'arquebuse sous la mamelle en passant devant le bataillon pour aller secourir la manche de l'aile droite et sauver un enseigne nommé Palomarès; à ce moment, les Turcs s'étant portés en avant, les chrétiens firent une grande décharge à la faveur de laquelle ils purent retirer le corps de Vargas et, le mettant en travers sur un cheval, le couvrirent d'une casaque grise pour l'empêcher d'être reconnu des soldats qui auraient pu être affectés de cette perte.

Les manches de mousquetaires firent des prouesses et tinrent toujours l'ennemi éloigné; sous leur protection, le vice-roi, faisant charger les fascines, commença à se retirer en rase campagne hors des oliviers; les porteurs de fascines furent enfermés au milieu du carré et l'arrière-garde fut composée des mousquetaires, par pelotons; c'est dans cette formation qu'on reprit la route du camp en bon ordre.

Pendant ces opérations dans la campagne, le gouverneur de la ville, Hesar Reïs, sortit dès qu'il vit paraître les enseignes des Turcs et, quoique perdant beaucoup d'hommes par les coups de l'artillerie postée de ce côté-là, les assiégés virent deux cents des leurs aller

hardiment planter les enseignes jusque sur la tranchée ; là ils s'aperçurent que la garde était redoublée et bien assurée par des officiers et soldats ; ils se retirèrent alors vers la ville.

Aussitôt après, le vice-roi de Naples, qui commandait aux tranchées, courut favoriser la retraite du vice-roi de Sicile ; quelques escarmouches avec l'ennemi eurent encore lieu, puis tout le monde rentra ensemble au camp.

Les Turcs les suivirent et, mettant une enseigne au haut d'une petite tour qui était dans une vigne tout proche, ils tirèrent de là sur ceux qui paraissaient dans les tranchées ; quelques soldats qui étaient sur un bastion occupé par deux pièces d'artillerie furent blessés ; les autres, irrités de cela, sortirent de leurs tranchées et, courant droit sur la colline, en chassèrent les Turcs après en avoir tué plus de cinquante.

Dragut, voyant que son entreprise n'avait pas réussi, rallia ses troupes et alla se poster en vue du camp, sur la pente de la colline des oliviers ; là encore il fut incommodé par les coups des couleuvrines lancés des bastions ; enfin, désespérant de pouvoir secourir la place, il reprit la route de Sfax et de Djerba, où il attendit les événements. Ce jour-là, il mourut cent quatre-vingts Turcs ou Maures, sans compter plus de trois cents blessés, et parmi les chrétiens soixante-seize, au nombre desquels étaient le gouverneur de La Goulette, le capitaine des pionniers et un enseigne, outre quatre-vingt-quatre blessés atteints de coups de fusil dont la plupart moururent.

Commandant HANNEZO.

(A suivre.)

L'ILE DE DJERBA

SUITE

Cultures et industries

L'île de Djerba est une région essentiellement agricole. Le Djerbien vit des produits du sol de son pays ; le commerce est alimenté par eux, l'industrie les emploie comme matières premières.

Les trois cultures dominantes sont celles du palmier, de l'olivier et de la vigne. L'île est, sur sa plus grande superficie, une forêt de palmiers et d'oliviers.

Les palmiers forment une ceinture continue de largeur variable. Ils croissent jusqu'au bord de la mer ou jusque dans les sebkras qui bordent celle-ci en certains points. Quel que soit le point de l'île où on aborde, les palmiers sont les premiers arbres qu'on aperçoit. Dans les régions septentrionale et orientale, on les trouve mêlés aux autres arbres fruitiers et leur ombrage couvre les menzels. On en rencontre aussi, mais très clairsemés, au milieu des oliviers du centre de l'île.

Les dattes des palmiers de Djerba sont de qualité inférieure. Elles ne sont pas exportées et servent exclusivement à la consommation locale. Une partie d'entre elles fournissent par fermentation une eau-de-vie très capiteuse, la boukra. Le lagmi, liqueur enivrante provenant de la sève du palmier, est très goûté des Djerbiens. Pour extraire la sève destinée à la fabrication du lagmi, les indigènes décapitent le palmier et placent à côté de la blessure une gargoulette qui reçoit le liquide. Beaucoup de palmiers meurent de cette opération. Un grand nombre cependant survivent. Certains palmiers même la subissent plusieurs fois sans être tués. L'île de Djerba compte environ 372.600 palmiers.

Les oliviers occupent le centre de l'île. Ils forment à peu près exclusivement le couvert du plateau de Sedouikech. Dans le sud de l'île leurs plantations entourent les menzels, les plantations de palmiers s'étendant surtout au bord de la mer. Dans les environs d'Houmt-Souk certains oliviers sont devenus très gros par suite de leur vieillesse et sans doute des soins dont on les a entourés. La légende attribue leur plantation aux Romains.

Le nombre des oliviers de Djerba s'élève à près de 309.900.

La récolte des olives a lieu au mois de décembre. Les pressoirs à olives *(mahcera)* sont disséminés dans l'île, au nombre de 234. Ils sont souterrains. Un couloir en pente ou un escalier recouvert d'une voûte inclinée y conduit. Chaque chambre souterraine comprend en

général deux presses: une presse à rouleaux formée de deux meules verticales tournant autour d'un pivot fixé au centre d'un tambour circulaire horizontal, et une presse à levier, formée d'une grosse poutre en bois, fixée à une de ses extrémités, attirée à l'autre extrémité par une vis sans fin actionnée à la main. Une première coulée d'huile est obtenue en écrasant les olives avec la presse à rouleaux. Puis les olives, placées dans des couffins en paille empilés les uns sur les autres, sont broyées par la poutre de la presse à levier. Il existe dans l'île, depuis peu de temps, quelques usines à huile employant des procédés plus modernes, des presses métalliques : à Mahboubine, à Midoun, à Houmt-Souk.

La vigne compte près de 510.000 pieds. Elle est surtout répandue dans l'est de l'île, dans les quartiers de Sedouikech, El-Maï, Mahboubine, Midoun, Sédrhiane. Les pieds de vigne alternent presque toujours avec les figuiers. Les raisins des vignes de Djerba sont en grande partie consommés comme raisins de table. Ils sont excellents. Mais les Djerbiens fabriquent aussi un vin qui aurait des qualités s'ils le préparaient avec soin et s'ils savaient le faire vieillir.

Les arbres fruitiers ne forment des vergers un peu importants qu'au centre et à l'est de l'île, dans les parties riches de Djerba, à Midoun, à Sédrhiane, à Mahboubine, à El-Maï, dans l'oued Zebib. On trouve les fruits d'Europe comme le pommier, le poirier, le pêcher, l'amandier, le figuier, et les fruits particuliers au littoral méditerranéen, tels que l'oranger, le mandarinier, le citronnier, etc. On compte dans l'île environ 3.900 arbres fruitiers ordinaires, 515 orangers, 24 mandariniers, 163 citronniers, 580 limoniers.

Toutes les cultures d'oasis et quelques légumes d'Europe existent à Djerba. Un peu partout on cultive l'orge, mais en petite quantité. Une grande partie de l'orge utilisée dans l'île vient de la région de Ben-Gardane.

Les sources font défaut. L'eau servant à l'irrigation des champs et des jardins est fournie par de très nombreux puits. C'est le puits à *dalou* — seau en peau muni à sa partie inférieure d'un tube de déversement également en peau — qui est en usage à Djerba. Des plans inclinés longs et profonds, par suite de la profondeur des puits, sont utilisés par les chameaux employés à la traction de l'eau : de petites *seguia* en pierres partent du bassin placé à côté du puits et se ramifient au milieu des cultures.

Les labours s'exécutent au moyen de charrues rudimentaires formées d'un morceau de bois coudé terminé par un bout en fer pointu. Le sol est peu profondément remué; un enfant est souvent seul chargé de tenir la charrue que tire un chameau ou un petit taureau. Depuis peu de temps on commence à utiliser quelques charrues européennes.

En outre de la fabrication de l'huile, dont il a été question plus haut, deux industries sont particulièrement remarquables : l'une, celle du tissage, répandue dans toute l'île, l'autre, celle de la poterie, localisée dans le sud.

Les tisserands de Djerba emploient comme matières premières la la laine, la soie, le coton. La laine utilisée est fournie en partie par les 6.000 moutons dispersés dans l'île. Ceux-ci ne vivent pas en troupeaux. Chaque propriétaire fait paître les quelques moutons qu'il possède dans le voisinage de son habitation, attachés à un piquet planté en terre. Le surplus de la laine nécessaire est fourni par des moutons amenés de la région de Zarzis.

Les produits des tisserands djerbiens sont très variés : *haram* et *ouezra* de diverses qualités, couvertures dites *battanias, fraichias,* sortes de voiles en soie ou en tissu léger, *cachabia, barnous, haïks,* etc. Les ateliers de tisserands, comprenant chacun en moyenne six métiers, sont au nombre de 254. Ils sont installés dans des maisons de forme particulière : une longue salle voûtée, terminée à ses deux extrémités par un mur triangulaire dont l'un est percé de la porte d'entrée. De chaque côté, à l'extérieur, des contreforts contiennent l'effort de poussée des arceaux de la voûte unique. Parfois la grande voûte unique est remplacée par deux séries de voûtes inclinées en sens inverse, perpendiculaires à l'axe principal de la maison, s'arc-boutant l'une contre l'autre par une arête de toit ondulée.

Les tisserands sont au nombre d'environ sept cents. Le salaire journalier moyen varie de soixante-quinze centimes à un franc. Le salaire moyen des ouvriers qui travaillent la soie est de un franc vingt-cinq centimes.

La teinturerie, industrie autrefois florissante à Djerba, est aujourd'hui concentrée entre les mains des Juifs. En 1897, il y avait vingt teinturiers à La Hara-Kebira et cinq à La Hara-Srhira.

L'industrie des poteries est localisée dans les environs de Guellala, par suite de la présence dans cette région de dépôts considérables d'argile plastique. Les fours sont installés dans les quartiers des Oulad-Mimoun, des Oulad-Ahmor et d'Oued-Bayèch, dépendant du kroms de Guellala, et dans ceux de Fahmine, de Kasbyne, d'Oursirhène dépendant du kroms de Sedouikech. Ils sont formés de cônes en terre et en maçonnerie, recouverts de débris de poteries aux abords des villages désignés ci-dessus, de part et d'autre de la piste de Guellala à El-Kantara. Les tours sont établis dans des maisons basses, en partie enterrées, à côté des fours. Le tour employé par les potiers de Djerba est tout à fait primitif : deux plateaux circulaires en bois, fixés aux deux extrémités d'un axe vertical, le constituent. La terre à façonner est placée sur le plateau supérieur : le potier, assis

à côté, imprime avec ses pieds, agissant sur le plateau inférieur, le mouvement de rotation à l'ensemble.

Les potiers de Djerba fabriquent la poterie vernissée et la poterie blanche de toutes dimensions, depuis la petite gargoulette jusqu'aux grandes jarres, les unes de forme allongée, les autres au ventre rebondi.

« On retrouve, non sans surprise, dans la plupart de ces produits de la céramique indigène, les lignes élégantes et pures qui caractérisent l'art antique, si admiré. Comment les humbles potiers de Djerba, qui n'ont aucune éducation artistique, en ont-ils conservé le secret? Est-ce instinct naturel, est-ce le résultat d'une tradition perpétuée et transmise on ne sait comment ? Quoi qu'il en soit, nombre de vases sortis des fours insulaires rappellent, à s'y méprendre, le profil à la fois sévère et gracieux de certains vases étrusques que l'antiquité nous a légués, et qui font l'ornement de nos musées. » (Lafitte et Servonnet : *Le Golfe de Gabès en 1888.*)

Les poteries de Djerba sont exportées sur les côtes tunisiennes, où elles font concurrence à celles de Nabeul. On les exporte également en Tripolitaine.

Depuis 1906, les potiers forment un syndicat dont le nombre des adhérents est de 251.

Les fours sont répartis ainsi qu'il suit :

11 fours (5 grands et 6 petits) à Kasbyne pour la fabrication de la poterie vernissée ;

45 grands fours et 43 petits pour la fabrication de la grande poterie blanche, 3 grands fours et 5 petits pour la fabrication de la petite poterie blanche, dans les quartiers de Guellala ;

16 grands fours et 8 petits pour la fabrication de la grande poterie blanche, 91 grands fours et 62 petits pour la fabrication de la petite poterie blanche dans les quartiers méridionaux de Sedouikech.

Une partie de la population côtière de l'île vit des métiers de la mer. En 1906, 172 voiliers de cabotage étaient inscrits à Djerba.

Près de deux cents barques sont armées pour la pêche. Le tramail est peu employé. Les pêcheurs pratiquent plutôt la pêche fixe dans les cent trente pêcheries établies autour de l'île, grâce au peu de profondeur de la mer même loin des côtes. Ces pêcheries sont constituées par des haies de branches de palmiers, formant entre elles deux à deux un angle plus ou moins ouvert. Au sommet de l'angle est un espace rectangulaire en clayonnage, autour duquel sont disposées des nasses. Quand le flot se retire, après la marée, les poissons, arrêtés et guidés par les haies, vont dans la chambre rectangulaire dont ils cherchent à se sauver par l'orifice des nasses, dans lesquelles ils se prennent.

On trouve les pêcheries surtout dans les parages suivants : en rade d'Houmt-Souk, dans la baie qui s'étend entre le port et la presqu'île de Sidi-el-Hachani ; — en face du phare de Djellidj ; — dans le détroit d'Adjim ; — dans la baie d'El-Kantara, à hauteur du Bordj-el-Bab ; — sur les bords de la presqu'île de Bine-el-Oudiane ; — au sud d'Arhir, près de la côte.

Une usine de conserves de poissons, seule usine européenne de Djerba, succursale d'une maison de Marseille, est établie à El-Kantara, dans des bâtiments en bois, à côté du bordj. Elle emploie trente ouvriers indigènes dont le salaire varie de 30 à 50 francs par mois, et cinq Maltais, dont le salaire s'élève de 60 à 150 francs par mois.

La pêche aux éponges est pratiquée du mois d'octobre au mois de février. On rencontre les bancs d'éponges surtout dans les eaux qui avoisinent Adjim et l'île de Kattaya, jusqu'aux abords de Gourine, petit port continental. On les trouve aussi en face d'Houmt-Souk et d'Arhir. Ils sont peu nombreux dans la mer de Bou-Grara.

Pendant longtemps la pêche aux éponges fut un monopole exploité par le caïd Ben Ayed. La pêche fut ensuite affermée à une maison grecque et à une maison marseillaise. Actuellement le pêcheur doit simplement demander une autorisation.

La pêche par plongée n'est pratiquée que dans des circonstances exceptionnelles. Cependant les plongeurs d'Adjim sont renommés.

Le mode de pêche le plus employé est la pêche au miroir. La barque des pêcheurs est conduite sur le banc d'éponges. Pendant que ses camarades rament, un des pêcheurs, penché à l'avant de la barque, examine le fond de la mer au moyen d'un miroir transparent. Ce dernier est placé à l'extrémité d'un tube en partie enfoncé dans l'eau, de façon à supprimer les rides de la surface de la mer, ce qui facilite l'inspection du banc d'éponges. Dès que le pêcheur aperçoit une éponge digne d'être récoltée, il fait signe aux rameurs de s'arrêter, prend le trident placé à portée de sa main et détache l'éponge du fond en imprimant à son poignet un mouvement de rotation particulier. Le manche du trident, tout en bois, peut atteindre dix mètres de longueur ; il faut une grande pratique pour bien manier l'instrument et ne pas abîmer l'éponge.

A la saison de la pêche, de nombreux marins grecs viennent à Djerba, montés sur des sakolèves. Ce sont de grandes barques à deux mâts, aux bouts relevés, à carène étroite, mais tenant bien la mer grâce à leur lest. Les Grecs pratiquent la pêche au miroir au moyen de petites barques rayonnant autour des sakolèves. Ils pratiquent aussi la pêche à la gangava. La gangava est un filet à larges mailles, dont les bords sont fixés à un cadre rectangulaire très allongé. Trois des côtés de ce cadre sont en fer, le quatrième en bois. La gangava, tirée par la sakolève, glisse sur le fond qui supporte les éponges,

arrachant toutes celles qu'elle rencontre. Les grosses éponges sont seules retenues par le filet, les petites passant au travers des mailles. Quand les pêcheurs estiment que le filet est assez rempli, ils le retirent de l'eau. Ce procédé a l'inconvénient de détruire les bancs d'éponges.

Les pêcheurs grecs ont une tendance à abandonner les bancs de Djerba pour aller exploiter ceux de Sfax.

En 1905, il a été exporté de Djerba 39.872 kilogr. d'éponges, dont 37.537 kilogr. d'éponges lavées.

Sur les côtes de Djerba on pêche encore le poulpe, dont la chair est consommée surtout par les Grecs des îles de l'Archipel, principalement en temps de carême : les rites religieux suivis par eux prohibent en effet, à cette époque, même l'emploi comme aliment de la chair de poisson. Pour capturer le poulpe, les pêcheurs mettent à profit l'instinct de cet animal, qui le pousse à se cacher dans tous les abris qu'il rencontre. A cet effet, les pêcheurs construisent avec des pierres de petites retraites recouvertes par la mer à marée haute.

Les poulpes s'y réfugient et quand l'eau se retire ils s'y trouvent pris. Au large, les pêcheurs de poulpes fabriquent des poches en algues ou placent des récipients en poterie qu'ils retirent quand un poulpe s'y est caché.

Administration — Travaux publics

Avant 1895 Djerba formait un caïdat particulier. A cette époque, les territoires militaires du Sud-Tunisien furent transformés. Les Matmata, qui dépendaient du caïd de l'Aarad, furent placés sous l'autorité militaire. En compensation, le général Allegro, caïd de Gabès, reçut l'île de Djerba qui ne constitua plus qu'un khalifalik ; le contrôle civil de Djerba devint une annexe de celui de Gabès.

Le centre administratif de l'île est Houmt-Souk. L'île est divisée en seize kroms, ayant chacun à sa tête un cheikh. Chaque kroms est constitué lui-même par plusieurs quartiers ou houmet *(houmt)*. Le kroms porte tantôt un nom particulier, tantôt le nom de l'houmet la plus importante. L'île compte quatre-vingt-dix-sept houmet.

Les seize kroms sont les suivants :

Taourit *(Houmt-Souk)*, La Hara-Kebira, La Hara-Srhira, Beni-Diss, Ouallarh, Sedrhiane, Offar *(Midoun)*, Ez-Zefafra, El-Maï, Mahboubine, Beni-Magueul, Arkou, Adjim-Nord, Adjim-Sud, Sedouïkech, Guellala.

Les habitants de l'île sont, comme ceux du reste de la Tunisie, soumis à l'impôt de capitation, la medjba. Sur près de 32.000 habitants, un peu plus de 6.900 sont assujettis à cet impôt, qui, en 1905, a donné, avec les frais réglementaires, un produit de 109.214 fr. 85.

Un impôt foncier spécial à Djerba, les khodor, sorte d'abonnement payé au Gouvernement Tunisien, remplace le kanoun sur les

oliviers et les palmiers et certains impôts indirects. En 1905 les khodor se sont élevés à 131.523 fr. 50.

Quant au produit des autres impôts, la même année, il a été ce qui suit :

Impôts directs et taxes assimilées.....	Fr.	6.127 50
Impôts et revenus indirects.....		92.192 65
Produits des Monopoles.....		109.529 74
Produits et revenus des domaines de l'Etat..		738 05
Produits divers.....		6.546 34
Amendes.....		900 »
Total.....	Fr.	216.014 28

L'île est relativement bien dotée au point de vue des communications.

***

Trois lignes télégraphiques traversent Djerba :

1° La ligne d'Houmt-Souk à Gabès. Elle suit à peu près la route d'Adjim et traverse le détroit au sud de ce port par un câble sous-marin ;

2° La ligne d'Houmt-Souk à Zarzis. Elle longe la route d'El-Kantara jusqu'à La Hara-Kebira, puis la piste de Mahboubine jusqu'à hauteur de ce quartier. Elle suit ensuite la piste de Mahboubine à Sedouikech où elle rejoint la route d'El-Kantara. Elle traverse le détroit en empruntant l'ancienne chaussée romaine ;

3° La ligne d'Houmt-Souk à Midoun. Elle double la précédente jusqu'à Mahboubine.

Deux bureaux de postes, télégraphes et téléphones sont installés dans l'île : l'un, le principal, à Houmt-Souk ; l'autre à Midoun. Deux bureaux ouverts à la télégraphie privée existent à El-Kantara et à Adjim.

Ce qui frappe particulièrement à Djerba, c'est la densité du réseau de routes et de chemins. Les sentiers, praticables même aux chameaux ou aux mulets chargés, sont innombrables. Chaque village est en relations avec les hameaux et villages voisins, chaque mosquée isolée est un centre de rayonnement de nombreuses pistes.

L'île est parcourue par trois grandes routes empierrées :

La route d'Houmt-Souk à Adjim — 21 kilomètres — qui passe par la Djama-bou-Zid, la Djama-el-Bazim, les quartiers de Berdaoui, de Mezrane et de Houmt-Adjim ;

La route d'Houmt-Souk à El-Kantara — 25 kilomètres — qui part de la douane, traverse Houmt-Souk et La Hara-Kebira, et passe à l'est de La Hara-Srhira, village auquel la réunit un tronçon de route

de près de deux kilomètres de longueur. Elle passe ensuite à la mosquée d'El-Maï, à la Djama-Choutt, et au souk de Sedouikech;

La route d'El-Maï à Midoun — sept kilomètres — qui se sépare de la précédente à la Djama-el-Maï et passe à Mahboubine. Elle doit être prolongée jusqu'à Arhir.

De nombreuses pistes plus ou moins considérables réunissent les principaux centres de l'île :

Piste d'Houmt-Souk à Adjim, par La Hara-Srhira, Houmt-el-Arba, Aourir, Khenensa ;

De La Hara-Kebira à Mahboubine et à Arhir;

D'Houm-Souk à Midoun, par Sedrhiane;

De Midoun au phare de Taguermess;

D'Houmt-Souk au bordj Djellidj, par Sidi-Salem (piste du bord de la mer);

D'Houmt-Souk au bordj Djellidj par Mellita;

D'Adjim à El-Maï, par Oued-Zebib;

D'Adjim à El-Kantara, par Guellala;

D'El-Kantara à Arhir, piste longeant le rivage;

De Guellala à La Hara-Srhira, par Oued-Zebib;

De Guellala à Mahboubine, par Sedouikech, etc., etc.

Les routes et une partie de ces pistes sont pourvues, de distance en distance, de citernes et de puits aménagés. En 1906, on comptait 18 puits aménagés et 104 grandes citernes d'une contenance de 4.748 mètres cubes.

Depuis que Djerba possède des routes empierrées, on y trouve des arabas, quelques voitures et quelques bicyclettes. L'automobile y a même fait son apparition. Mais encore de nos jours presque tous les transports se font à dos d'ânes ou de chameaux.

Les chevaux sont très rares dans l'île. L'animal de selle ordinaire est un petit mulet fin et nerveux à l'allure rapide. Les ânes sont assez nombreux; ils sont grands et solides.

Les chameaux de Djerba sont grands, robustes ; ils portent facilement trois cents kilos sans fatigue. Les Djerbiens en prennent grand soin; on n'en voit guère de blessés ou de malades comme chez les nomades du continent. Mais, à l'époque du rut, en hiver, le chameau mâle devient difficile, parfois dangereux. Chaque année il arrive quelques accidents; des chameliers sont gravement blessés, même tués, par l'animal qu'ils conduisent. Parfois l'animal, furieux, jette d'un coup de tête son conducteur entre ses jambes de devant et l'écrase avec son sternum. Cette humeur difficile des chameaux de Djerba explique la coutume qu'on a de les museler avec une muselière en corde d'alfa.

Kroms et Houmet

Taourit

Le kroms de Taourit s'étend au nord de Djerba, autour de l'agglomération d'Houmt-Souk. Il porte le nom du quartier indigène le plus important. Les quartiers qui le composent sont :

Houmt-Souk, Taourit, Bou-Mellel, Djouama, Barkouk, Touirane, Chir, Krablach, Houmt-Koucha, Houmt-ez-Zenata.

Houmt-Souk — le Quartier du Marché, appelé aussi Souk-el-Kebir par les indigènes — est un centre surtout européen. Les quelques Djerbiens qui y habitent sont de petits boutiquiers et des cafetiers. Les commerçants indigènes n'y ont que leurs magasins et logent dans les houmet voisines. Les souks couverts comprennent deux galeries principales se coupant à angle droit. Le marché, qui a lieu le lundi et le jeudi, se tient sur la grande place, à l'entrée méridionale du bourg, au point de réunion des routes et pistes venant d'Adjim, de La Hara-Srhira, d'El-Kantara et de Midoun. Cette place est bordée de maisons à galeries à arcades. Le marché à la viande et aux poissons est couvert.

Les fondouks sont nombreux. Plusieurs d'entre eux servent d'habitations aux familles maltaises qui vivent à Djerba. Dans quelques rues, des arceaux passent d'un côté à l'autre, arc-boutant les murs qui se font face.

On trouve à Houmt-Souk, comme dans le reste de l'île, de nombreuses mosquées. Les principales sont :

La djama Tork, au nord, remarquable par son minaret rond et pointu, rappelant ceux de Tripoli;

La djama Rhorba et la djama Sidi-Brahim, à l'est, au milieu de grands cimetières;

La djama Cheikh et la djama Sidi-Abd-el-Kader, zaouïa des Kadria sur la route qui conduit à la douane;

La djama Akkassine et la djama Sidi-ben Aïssa, zaouïa des Aïssaoua, au sud, à côté de la piste de La Hara-Srhira.

Le contrôle civil s'élève entre la route d'Adjim et la piste de Mellita, au milieu d'un petit jardin public. A côté est la Seraïa, ancien palais des caïds de Djerba, aujourd'hui bâtiment administratif contenant la salle de Justice de paix et la salle de délibérations de la Municipalité.

Le bourg d'Houmt-Souk est à environ un kilomètre de la mer. Deux routes y conduisent. L'une, à l'ouest, mène à la douane; l'autre, à l'est, mène au bordj El-Kébir.

Près de la douane et à côté du cimetière européen s'élève une petite église grecque.

Le bordj El-Kébir, édifié en 1284 par Roger de Loria, a été plusieurs

fois restauré. Aujourd'hui il forme, au bord de la mer, une construction massive, rectangulaire, de 40 sur 50 mètres de côtés. Ses murs, hauts d'une dizaine de mètres, sont bastionnés. Un large fossé entoure le vieux fort. L'ancienne porte existe encore ; elle est en fer et est complètement rouillée. L'intérieur du bordj est délabré ; la cour est remplie de débris ; quatre vieux canons se voient encore sur les remparts. Dans un angle, sous une double coupole, on voit le tombeau de Rhazi Mostfa, qui fut gouverneur du bordj El-Kébir au temps de Dragut et est vénéré comme marabout par les indigènes. Le bordj servit de logement aux officiers du corps d'occupation en 1881 ; on voit encore, à côté du fort, les vestiges des popotes des officiers et des sous-officiers. Les troupes étaient logées dans des baraquements qui existent encore et servent de salles d'école, de bureau des Ponts et Chaussées et de salle des fêtes.

Entre le bordj et la douane, un obélisque commémoratif a été élevé sur l'emplacement de l'ancienne tour des Crânes.

Le long de la route qui conduit de la djama Tork au bordj El-Kébir, on voit de nombreuses tombes de soldats turcs et tripolitains ; trois officiers sont enterrés sous une coupole supportée par quatre piliers.

Deux petits squares ont été créés entre Houmt-Souk et le port. L'un, à côté de la djama Tork et de l'église catholique, porte le nom de square Hartmayer, en mémoire du premier Contrôleur civil de Djerba, aujourd'hui vice-président de la Municipalité. Le second, à l'angle de la route de la Douane et d'une route qui vient de la djama Tork, porte le nom de square Pichon, en souvenir de l'ancien Résident général à Tunis.

On ne trouve plus trace à Houmt-Souk de l'ancienne ville de *Girba* indiquée par Ptolémée et la table de Peutinger. On voit dans les jardins du Contrôle civil deux statues en marbre, sans tête ni bras, et quelques chapiteaux corinthiens ; ils proviennent des fouilles de Guellala et d'El-Kantara.

Les quartiers autour d'Houmt-Souk ne présentent rien de remarquable. Cependant il faut signaler, à côté de la djama Barkouk, le tombeau d'Abou Slimane Daoud ben Brahim et Tlati, victime de Dragut.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Pieds de vigne	Arbres fruitiers
Taourit.....	3.000	677	150	12.150	16.081	10.098	30

Renseignements statistiques sur Taourit *(suite)*:

KROMS	Chameaux	Mulets	Anes	Masseras	Ateliers de tisserands	Fours à chaux	
Taourit.....	75	15	50	12	100	2	

KROMS DE L'EST

Le kroms d'Ez-Zefafra comprend les houmet de Triffa, de Taguermess, des Oulad-Amor et de Zenata. Ces villages s'étendent au milieu des palmiers, dans une région surtout sablonneuse. Un bourrelet de dunes les sépare de la mer. A l'est du kroms s'élève le phare de Taguermess.

Les Kroms de Sedrhiane, d'Óffar et de Mahboubine sont des plus riches de l'île, grâce à la fertilité du sol due en grande partie à l'eau douce que fournissent les puits de cette région. Tandis que dans l'ouest de l'île les maisons n'ont autour d'elles que des oliviers et de petits jardins, ici les menzel sont entourés de vignes et de vergers où croissent sous les palmiers de nombreux arbres fruitiers et où s'abritent les jardins potagers; menzel et jardins sont enclos par de hautes levées de terre entre lesquelles les chemins encaissés décrivent de nombreux méandres.

Les quartiers du kroms Sedrhiane sont : Sedrhiane, où on trouve les ruines du bordj Ben-Ayed, palais fortifié de l'ancien caïd, Fatou, Rhizène, Mezraïa, Guéchaïne, El-Bouradj, Fadeloune.

C'est dans ce dernier quartier, près de la piste de Midoun à Houmt-Souk, que se trouvent les ruines d'Hennchir Borgo. Un bloc de grandes pierres, haut de $4^{m}50$, paraît être un ancien mausolée ; dans des fouilles exécutées sous la direction de M. Barué, contrôleur civil suppléant, on a trouvé à la base du bloc une chambre rectangulaire de $2^{m}50$ de longueur sur 2^{m} de hauteur et $1^{m}50$ de largeur. Aux environs, quelques buttes de terres cachent des débris de pierres que certains identifient à la ville de *Thoar,* mentionnée par Pline.

Le quartier le plus important du kroms Offar est Midoun. On y trouve un souk, une école, un bureau de postes et de télégraphes, et deux grandes mosquées dont l'une, la djama Sidi-ben-Aïssa. appartient à l'ordre des Aïssaoua. Le marché de Midoun a lieu le vendredi.

Les autres quartiers sont : Bahbah, El-Haddada, Tezdaïne, Krazeroune, El-Mgarsa, Maghraoua, Temlal. Les quartiers d'El-Haddada et de Tezdaïne, situés au bord de la mer, sont en grande partie ha-

bités par des pêcheurs. La djama Sidi Garous, au Rass-er-Roukka, est le point le plus oriental de l'île : le nom de l'houmet, El-Haddada, signifie d'ailleurs « la limite ».

Le kroms d'Arkou comprend les houmet d'Arkou, d'Arhir et de Chebabia. On ne trouve à Arhir que le bordj de la douane.

Les différents quartiers de Mahboubine, comme ceux de Midoun, forment une suite ininterrompue de menzel et de jardins, sans transition entre les houmet. Ces houmet sont : Mahboubine, El-Henchir, Aourir, El-Hazem, Bedouine-ech-Cherguia. Un riche propriétaire de Mahboubine a installé dans ses propriétés deux puits élévatoires dont l'un dessert une huilerie. A côté de cette dernière, il a élevé une mosquée à coupoles, du rite hanéfite, qui porte son nom : Djama Si Ali-el-Katib. Non loin et à l'ouest de cette mosquée, on trouve dans la propriété des héritiers Saïd bel Hadj Ali un puits romain fort bien conservé, en pierres de moyen appareil, cintrées, puits dont le diamètre est de 0m 95.

La région de Mahboubine et de Sedrhiane est une région de vignes.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Arbres fruitiers	Orangers	Mandariniers	Citronniers
Ez-Zefafra	1.516	277	76	14.867	30.414	466	»	»	»
Sedrhiane	2.466	631	252	41.602	69.180	300	10	2	22
Offar	3.400	632	311	12.781	52.951	1.775	235	10	54
Arkou ...	350	95	52	16.246	11.027	148	»	»	»
Mahboubine..	1.250	298	110	10.261	19.365	600	250	12	40

KROMS	Limoniers	Pieds de vigne	Chameaux	Mulets	Anes	Masseras	Ateliers de tisserands	Fours à chaux
Ez-Zefafra	8	11.307	66	26	60	8	»	8
Sedrhiane	8	66.334	225	32	220	22	35	12
Offar	465	38.295	250	85	225	13	5	11
Arkou ...	»	12.154	40	12	60	5	»	8
Mahboubine..	85	49.849	115	12	92	7	2	6

Kroms de l'ouest

Le kroms d'Ouallarh n'a que deux houmet : Ouallarh et Tarhizit. Il est situé au sud du kroms Taourit. Les puits y fournissent de l'eau douce comme ceux de l'est. Grâce à cette particularité il a été question d'y établir un jardin d'essai.

Le kroms des Beni-Diss s'étend autour de La Hara-Srhira et à l'ouest jusqu'à la mer. Les différents quartiers présentent des contrastes frappants. Tandis que ceux de l'est sont constitués par des hameaux aux maisons dispersées qu'environnent les plantations d'oliviers, ceux du nord forment des villages relativement groupés, comme Mellita,et ceux de l'ouest forment de vastes sebkhas au bord de la mer, comme les terrains autour du bordj Djellidj. Les houmet qui forment les Beni-Diss sont nombreuses :

El-Hachane, Beni-Dirheut, Houmt-el-Arba, Tarhdimess, Houmt-el-Araoua, Megmag, Houmt-et-Traoulia, Medjine, à l'est; Graa-el-Rharbia, Bazim, Mellita, Bordj-Djellid, à l'ouest.

Mellita forme un village aggloméré sur le bord d'un plateau, à l'ouest de la djama El-Kébir. On y a trouvé des urnes funéraires, ce qui fait supposer qu'il y eut là un centre romain.

Le quartier de Bordj-Djellidj est constitué par le bordj et le phare et par les sebkhas qui s'étendent autour. Au sud du bordj on trouve les vestiges d'une batterie, sur le rivage. Un peu plus loin, ancienne guérite d'atterrissement des câbles qui venaient de Gabès et de Sfax.

A l'ouest de Bazim la djama Sidi-Djemour domine la mer au sommet d'une petite falaise.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Arbres fruitiers	Orangers	Citronniers
Ouallarh.....	1.000	205	50	11.616	15.180	30	20	30
Beni-Diss	2.435	589	154	47.633	35.327	300	»	»

KROMS	Limoniers	Pieds de vigne	Chameaux	Mulets	Anes	Masseras	Ateliers de tisserands	Fours à chaux
Ouallarh.....	10	9.401	100	5	80	8	8	1
Beni-Diss	»	15.113	220	12	135	24	28	13

El-Maï

Le centre de l'île est occupé par le kroms El-Maï. La Djama El-Maï, à l'intersection de la route d'Houmt-Souk à El-Kantara et de la piste d'Houmt-Adjim à Midoun, marque à peu près le point central de Djerba.

La région d'El-Maï est bien cultivée. Le kroms s'étend sur un plateau dont l'attitude moyenne est 30m. Ses quartiers sont :

Houmt-el-Maï, Roubana, Khachaoua, Scala, Oued-Amrhar, Tianeste, Foganine.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Arbres fruitiers	Orangers	Citronniers
El-Maï.....	100	205	50	11.616	15.180	30	20	30

KROMS	Limoniers	Pieds de vigne	Chameaux	Mulets	Anes	Masseras	Ateliers de tisserands	Four à chaux
El-Maï.....	10	9.401	100	5	80	8	8	1

Sedouikech

Le territoire du kroms Sedouikech est un des plus vastes de l'île. Il s'étend de la limite de celui d'El-Maï au détroit qui sépare Djerba de la côte des Accara et à la mer de Bou-Grara. Il est surtout constitué au nord par un plateau pierreux, couvert d'oliviers, au sud par des terrains bas et par les sebkhas de Bine-el-Oudiane, d'El-Kantara et de Tarbella.

Les houmet qui forment le kroms Sedouikech sont :

Sur le plateau : Sedouikech, Tafartassett, Terhala, Kraïnia, Houmt-Tamassett, Rhardaïa, Oursirhène ;

Au sud : El-Kantara, Tarbella ;

Au bord de la mer de Bou-Grara : Fahmine, Kasbyne.

Sedouikech possède un petit souk sur la route d'Houmt-Souk à El-Kantara. Mais le marché officiel se tient le dimanche à El-Kantara,

où on trouve un bureau télégraphique. Il est question de rétablir le marché à Houmt-Sedouikech.

Oursirhène, sur le plateau, et les deux quartiers de Kasbyne et de Fahmine, groupés à côté de Guellala, au pied des talus de Dahret-Guellala, sont des villages de potiers.

A Fahmine est enterré Sidi bou Messouer, à côté d'une mosquée qui porte son nom. Bou Messouer était un homme religieux et instruit qui vivait au xve siècle. Marié dans le Djebel-Nefoussa (Tripolitaine) il vint à Djerba où il acquit une grande réputation de science et de charité. Il construisit la djama El-Kébir, au sud-ouest d'Houmt-Souk. Non loin de cette mosquée existe encore une zaouïa fondée par lui.

Rhardaïa, à l'est de l'île, est un quartier situé au bord de la mer; on n'y trouve pas d'habitations. Au milieu des palmiers s'élèvent des ruines romaines imposantes, connues sous le nom d'Hennchir-Rhardaïa. Elles se composent d'une masse cubique en pierres de grand appareil, haute d'environ 3^m et de 12^m de côté. A l'intérieur on trouve un puits et deux salles voûtées; la voûte d'une de ces salles est effondrée. Les traces de bassins et de conduits qu'on voit encore sur la terrasse, les vestiges d'un canal circulaire qui entourait le monument, font supposer qu'il y avait là un château-d'eau.

Entre le souk de Sedouikech et Hennchir-Rhardaïa on rencontre les restes d'un antique mausolée, que les indigènes ont baptisé du nom de Dar-Rhoula « maison de l'ogresse ou de la sorcière ».

Ces ruines ne sont pas les seuls vestiges de l'occupation romaine. La partie méridionale du kroms en possède de nombreux.

Ce sont d'abord les ruines d'Hennchir-Thala, près de la route d'El-Kantara, et les traces de canalisation qui longent cette route. Plus au sud, ce sont les ruines de l'antique *Meninx,* qui environnent le port d'El-Kantara et jonchent les sebkhas voisines. On y trouve des débris de marbre considérables : chapiteaux, corniches, colonnes, statues, des citernes nombreuses dont quelques-unes ont été aménagées, des traces de mosaïques, les ruines d'une basilique : tout cela rappelle l'existence d'une grande et belle ville dont la splendeur devait dépasser celle de *Gigthis.* La chaussée romaine de Djerba à Zita — *Pons Zita* — existe encore en partie. Enfin, plus à l'ouest, vers Guellala, au sud de la djama El-Hara, dans un banc calcaire qui sert de carrière, on a découvert[1] une crypte funéraire chrétienne dans laquelle on voit des traces de tombeaux et une petite colonnade à arcades.

A l'est d'El-Kantara s'étend la vaste sebkha allongée de Bine-el-Oudiane, à peine élevée au-dessus du niveau de la mer. A son extré-

(1) Fouilles pratiquées sous la direction de M. Baruè, contrôleur civil suppléant.

mité méridionale se dressent les murs du bordj Kastil, édifié par les Espagnols au XVIe siècle.

A l'ouest du bordj, sur une petite langue de terre, est la petite djama Sidi-Mersil.

Le quartier de Tarbella est constitué par la presqu'île inhabitée qui forme la pointe méridionale de Djerba.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Arbres fruitiers	Pieds de vigne
Sedouikech.....	2.500	500	180	21.900	16.141	30	14.398

KROMS	Chameaux	Mulet	Anes	Masseras	Ateliers de tisserands	Fours à chaux	
Sedouikech.....	200	1	150	30	4	3	

Beni-Magueul

Les Beni-Magueul sont situés à l'est de Sedouikech. Le kroms s'étend jusqu'à la côte orientale de l'île, au sud d'Arhir, sur un plateau en pente vers l'est.

L'houmet principale des Beni-Magueul est constituée par des menzel entourés de jardins et de palmiers, enclos par de hautes levées de terre. Au sud de ce quartier est la zaouïa Sattori dont la grande koubba domine la plaine à l'est de Sedouikech et s'aperçoit du pays des Accara.

Les quartiers des Beni-Magueul sont les suivants :

Beni-Magueul, Ed-Dhahirat, Ouedrhane, Chebabia, Bedouine-el-Rharbia, Souf-Azdaï, Souk-el-Guebli.

Autrefois, Souk-el-Guebli était le point d'atterrissage des barques qui venaient d'Houg-el-Djemel, point de la presqu'île des Accara où aboutissait une piste venant de Zarzis par Hassi-Djerbi.

Aujourd'hui, à peine quelques pierres rappellent l'ancien appontement.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Arbres fruitiers	Citronniers
Beni-Magueul.....	1.400	362	70	27.639	16.684	70	10

KROMS	Pieds de vigne	Chameaux	Mulets	Anes	Masseras	Atelier de tisserands	Fours à chaux
Beni-Magueul.....	77.380	160	18	106	13	1	10

Guellala

Le kroms de Guellala occupe une bande de terrain allongée du sud-est au nord-ouest, entre les kroms des Beni-Diss, d'El-Maï et de Sedouikech au nord et les kroms d'Adjim au sud. Les quartiers de l'est bordent la mer de Bou-Grara, au pied ou sur les pentes du Dahrat-Guellala et du Dahrat-Adeloun ; ce sont : Houmt-Oulad-Amor, El-Guebliine, El-Kraouey, Tlett, Tilioüne, Tiouadjène. Les quartiers de l'ouest sont situés sur le plateau et s'étendent jusqu'à la route d'Adjim à Houmt-Souk ; ce sont : Aourir, Djabira, Oued-Zebib, Berdaoui, Graâ-ech-Cherguia.

C'est dans les quartiers de Guebliine, d'El-Kraouey, d'Oulad-Amor qu'on trouve les fours à poteries qui constituent une des curiosités de Guellala.[1] C'est aussi dans cette région qu'on trouve les ruines de la cité *Haribus,* mentionnée dans la table de Peutinger, au bord de la mer, à hauteur du village d'El-Kraouey. Elles sont constituées par des débris de pierres de taille, des fragments de corniches et de statues en marbre, des fondations de murs que les indigènes exploitent comme carrières.

Le quartier d'Oued-Zebib, dans une dépression ouverte vers l'ouest, est une région riche et fertile, rappelant par ses menzel cachés sous les palmiers et par ses jardins et vergers entourés de hautes levées de terre, la région des Beni-Magueul et celle de Midoun.

(1) Le nom de Guellala vient de l'arabe قلل « les jarres ».

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Arbres fruitiers	Pieds de vigne
Guellala.....	4.010	614	150	35.368	26.663	50	42.715

KROMS	Chameaux	Mulets	Anes	Masseras	Ateliers de tisserands	Fours à chaux
Guellala.....	300	10	300	50	30	3

ADJIM

Les quartiers d'Adjim sont groupés en deux kroms : Adjim-Nord et Adjim-Sud. Ces quartiers sont :

Houmet-Adjim, El-Fardjine, El-Kabline, Bou-Smaïl, Mezrane, Rhennderi, Krenennsa, Adeloun.

Les trois premiers forment des agglomérations assez denses autour du souk, qui est situé à environ cinq cents mètres du port. Les autres sont dispersés le long de la route d'Houmt-Souk et à l'est de cette route, dans la plaine basse qui s'étend au sud du Dahret-Adeloun.

On ne trouve pas à Houmt-Adjim de traces de l'ancienne *Tipasa,* mais on voit quelques vestiges de l'occupation romaine près des villages de Krenennsa et de Rhennderi, en particulier une citerne à deux compartiments à l'ouest de ce dernier village.

Le marché d'Adjim a lieu le mercredi. Un bureau télégraphique, ouvert au public, est installé à La Marsa d'Adjim, dans le bureau du maître de port.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Menzel	Oliviers	Palmiers	Pieds de vigne
Adjim-Nord.....	1.320	410	112	12.000	15.003	1.500
Adjim-Sud.....	2.654	614	265	13.500	15.560	8.709

Renseignements statistiques sur Adjim *(suite)* :

KROMS	Chameaux	Mulets	Anes	Masseras	Ateliers de tisserands	Fours à chaux
Adjim-Nord.....	300	12	150	10	8	6
Adjim-Sud.....	352	7	165	14	18	1

La Hara-Kebira — La Hara-Srhira

En dehors des quelques familles israélites qui habitent Houmt-Souk, les Juifs de Djerba sont cantonnés dans les deux localités de La Hara-Kebira et de La Hara-Srhira.

Chacune de ces localités forme un kroms particulier. Ce sont deux bourgs bien agglomérés, étroitement enserrés dans des limites marquées par des bornes, sans aucune dépendance extérieure. A la Hara-Kebira comme à la Hara-Srhira, le marché a lieu le vendredi.

La Hara-Kebira est située à un kilomètre au sud d'Houmt-Souk, à l'embranchement de la route d'El-Kantara et de la piste d'Houmt-Souk. Le bourg est divisé en deux parties par cette route et cette piste et par un grand cimetière. On y compte sept synagogues.

La Hara-Srhira, à six kilomètres au sud d'Houmt-Souk, possède quatre synagogues à l'intérieur du bourg et une à huit cents mètres environ au sud. Cette dernière, appelée synagogue d'El Rheriba — ou de l'étrangère — est un lieu de pèlerinage fréquenté. La légende prétend que sur son emplacement une table de Moïse fut trouvée. La synagogue doit son nom à une jeune fille pauvre, *étrangère,* qui vécut à Djerba et dont la sainteté était reconnue de tous, même des musulmans.

Renseignements statistiques :

KROMS	Habitants	Medjbas	Chameaux	Mulets	Anes
La Hara-Kebira.....	2.050	391	3	2	33
La Hara-Srhira.....	950	185	8	4	50

Bibliographie

V. Guérin : *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis* (1860).

Charles Tissot : *Exploration scientifique de la Tunisie : Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique.*

Cheikh Mohamed Abou Rass Ahmed en Naceur : *Description et histoire de l'île de Djerba;* traduction de M. Exiga, dit Kaiser, interprète militaire.

Service géographique de l'Armée : *Notice descriptive et Itinéraires de la Tunisie : Région Sud* (1884-1885).

Lieutenant A. Brulard : *Monographie de l'île de Djerba* (1885).

Lafitte et Servonnet : *Le Golfe de Gabès en 1888.*

E. Gallois : *Aux Oasis d'Algérie et de Tunisie.*

Dr Bertholon : *Exploration anthropologique de l'île de Gerba* (1897).

Documents pour servir à une histoire de Djerba, traduits par Bossoutrot (*Revue Tunisienne,* 1903).

Lecore-Carpentier : *Indicateur Tunisien.*

Capitaine Lebœuf : *La Colonisation romaine de l'Extrême Sud tunisien* (*Revue Tunisienne,* 1903).

F. GENDRE,
lieutenant au 34e régiment d'infanterie.

PRI LA DEVENO DE LA NOMO SFAKSO

Personoj, eĉ sciencemaj, eble ankoraŭ kredas ke la distranĉado de bovhaŭto ludis gravan rolon nur dum la fondo de Kartaĝo. Tamen, oni tre bone scias ke sama afero okazis pri Sfakso kies nomo ĝuste el tio devenas.

Jen la rakonto farita de scienca ŝek (msulmana profesoro).

Iam, matene, bordon de la suda tunisa maro, kun la unnaj radioj de la suno, alvenis blankajn sipojn de orienta vento blovitajn. Ĵus elŝipinte, la ŝipestro akompanite de sia ĉefsubulo Sfa, enkondukiĝis al la regnestro de la lando petonte iom da bieno kiel lokejo por sia tuta ŝipanaro.

« Iom? diris la regnestro, sed kiom? ĉar vi ne estas iomaj.

« — Nur la kiomon ĉirkauitan de bovhaŭto, mi petas, respondis la ŝipestro.

« — Mi miras vian maltrovolon. Cirkaŭu kaj prenu.

« — Sfa, alvokis la ŝipestro, distranĉu el tiu haŭto kiel eble plej da rimenojn kaj per ili ni limigos la bienon tiel malavare donitan de la potenca estro. Sfa Ks. » (Ks, arabe, tranĉu.)

C. C.

VERAĴO

Kiom necesa estas interkomprenilo!

Iu Anglo incitita estis antaŭigata al policestro kun malriĉa enlanda vendisto ploreganta pro batoj ricevitaj.

« Mi petis kion vendas tiu ĉi sentaŭgulo, diris la Anglo, kaj li respondis al mi « frenezulon ».

« — Ne, Sidi (via Mosto), mi vendas fabojn kaj mi diris « ful ».[1]

(1) Fu, france, frenezulo; ful, arabe, fabo.

MŒURS INDIGÈNES

Répugnance ou respect relatifs à certaines paroles ou à certains animaux

SUPPLÉMENT

Au moment de corriger les épreuves de cet article, on me signale quelques particularités rentrant dans l'ordre d'idées envisagé et que je ne crois pas devoir passer sous silence.

A Kairouan, beaucoup de gens s'abstiennent de tout acte important le dernier jour du mois lorsque celui-ci est un mercredi *(nahar el arba)*, le quatrième jour de la semaine arabe. Ici, c'est l'influence du chiffre quatre que l'on désire éviter. Ce même nombre était au contraire jadis considéré comme heureux par les Almohades, dont notamment la monnaie était carrée, c'est-à-dire possédait quatre côtés.

A Kairouan encore, plus d'une bonne femme indigène se refuse à laisser entrer quoi que ce soit de nouveau dans la maison durant le mois de mai du calendrier Julien *(méiou)*. Aussi voit-on maint mari à la fin d'*abril* faire de grandes provisions de victuailles ou de vêtements afin de pouvoir entretenir sa famille pendant ce laps de temps sans aucun appel à l'extérieur.

CH. MONCHICOURT.

INSTITUT DE CARTHAGE

Assemblée générale du 8 novembre 1907

Les membres de l'Institut de Carthage se sont réunis pour procéder à l'élection d'un président et d'un Comité directeur pour l'année 1907-1908. M. Merlin, président sortant, ouvre la séance en prononçant le discours suivant :

Messieurs et chers Collègues,

Il est de tradition, en cette séance du début de novembre, que votre Président sortant fasse un retour sur l'année qui vient de s'écouler, sur les destinées de notre Société pendant ces douze mois et se livre en quelque sorte à un examen de conscience sur la façon dont il a géré la haute charge dont votre bienveillante estime avait bien voulu l'investir. Je n'aurai garde pour ma part de manquer à cette coutume et de remplir du mieux que je pourrai cette dernière fonction d'un honneur dont j'ai senti et sens encore tout le prix.

La situation de notre Compagnie est dans l'ensemble excellente ; le nombre de ses membres n'a cessé de s'accroître, et à chacune de nos réunions nous avons toujours eu le plaisir d'enregistrer de nouvelles adhésions. A tous nos collègues de cette année j'adresse mes meilleurs souhaits de bienvenue.

Notre organe, *la Revue Tunisienne*, a paru avec une régularité parfaite, contenant dans chacun de ses fascicules des articles dont la variété et la matière laissent au lecteur la meilleure impression. Je n'en veux pour preuve que le numéro qui vient de vous être distribué ces jours-ci. Nos réunions du Comité, nos séances mensuelles ont été suivies avec une assiduité que justifie l'intérêt des communications qui y ont été faites, mais que je suis heureux cependant de reconnaître et de louer ici : si la tâche de votre Président a été si facile et si agréable, le mérite vous en revient, mes chers collègues, et vous lui permettrez, j'en suis sûr, de vous en exprimer à tous sa profonde gratitude et de souhaiter que toutes les assemblées soient aussi commodes à diriger que la vôtre.

Les manifestations extérieures de notre Société durant cette année ont reçu le le plus sympathique accueil ; les unes qui s'adressaient plus spécialement aux Tunisois, je veux parler de l'exposition des tableaux de M. Charpentier et de la première exposition de notre Section Artistique, ont trouvé auprès du public et de la critique la plus autorisée une faveur très remarquée, et je fais mes meilleurs vœux pour que de plus en plus nos confrères peintres ou sculpteurs rallient à l'occasion de leurs Salons tous les amateurs de goût.

Les échos d'une autre manifestation de notre Institut ont passé la Méditerranée. Ce n'est pas à vous qu'il est nécessaire de rappeler longuement la brillante représentation théâtrale du 2 avril dernier à Carthage, ni comment, malgré des obstacles qui auraient pu sembler insurmontables à d'autres qu'au Président de la Commission de la fête, elle a pu avoir lieu avec un succès plein et complet.

Je me sens d'autant plus à l'aise pour constater tous ces avantages qu'ils ne sont point mon œuvre. Je ne vous cacherai pas que quand vos suffrages me décernèrent l'honneur de la présidence, j'en fus plutôt inquiet que joyeux. Installé depuis un an seulement dans ce pays, n'ayant pas encore eu le loisir de me mêler d'une façon intime à la vie de votre Compagnie, je n'étais pas sans quelques appréhensions sur mon insuffisance à accomplir comme il aurait convenu ce que dans votre indulgence vous attendiez de moi, à faire mouvoir comme il était nécessaire nos divers rouages administratifs.

Les encouragements si précieux que j'ai rencontrés ici m'ont rendu la tâche aisée. J'ai dit déjà combien je vous étais reconnaissant à tous de votre zèle pour les intérêts de notre Compagnie et je me plais à le redire; mais je tiens tout particulièrement à remercier notre dévoué Secrétaire général de l'appui si autorisé qu'il m'a donné et de la façon toujours si aimable dont il a bien voulu m'initier aux mystères, bien peu redoutables d'ailleurs au fond, de ma fonction. Faut-il vous rappeler aussi que le succès de la fête de Carthage est dû à un autre qu'à moi-même? Vous ne l'ignorez pas et, en une circonstance mémorable, vous l'avez montré à son véritable auteur; mais laissez-moi répéter à celui qui présida aux si multiples préparatifs de cette grande journée, y consacrant sans compter ses efforts, son temps et sa peine, combien nous lui devons de gré de tout ce qu'il a fait pour la cause de notre Société et de la ville dont elle porte le nom.

Mes chers Collègues,

On a trouvé cette année-ci en Tunisie une inscription latine, la première de ce genre, relatant qu'un citoyen d'une petite ville, par ses dernières volontés, affectait, entre autres libéralités, une somme d'argent pour élever dans la localité une statue à la déesse Carthage. Je ne puis malheureusement vous léguer, par mon testament de Président, les moyens d'ériger cette effigie que la piété d'un habitant de l'ancienne *Uchi Majus* avait dressée jadis, et je crains bien que si je m'étais adressé à notre vaillant trésorier il n'eût pas pu, avec tout le soin qu'il met à gérer nos finances, répondre favorablement à mon désir. Mais du moins, à défaut de cette image, je vous laisse l'invocation qui se lisait sur le piédestal d'*Uchi Majus : Karthagini Augustae sacrum*. Il n'y a pas, me semble-t-il, de meilleure devise pour notre Société.

Ce discours est fort applaudi par l'assistance.

M. Danguin, trésorier de l'Institut de Carthage, n'ayant pas pu venir à cause d'une indisposition, M. Bertholon lit en son nom l'exposé financier de l'année :

RESSOURCES

1° Recettes effectuées :

Solde en caisse au 1er novembre 1906	Fr.	299 95
Subvention 1906		1.600 »
Cotisations arriérées 1906		6 »
Cotisations encaissées 1907		3.078 60
A reporter	Fr.	4.984 55

Report.....Fr.		4.984 55
Versements d'auteurs (participation aux frais d'impression)..		240 »
Vente au numéro (libraires et sociétaires).....		167 65
Fr.		5.392 20
2° Recettes à effectuer :		
Subvention 1907.....		1.600 »
Cotisations en retard 1907 (69).....		Mémoire
Total des ressources...Fr.		6.992 20

CHARGES

1° Imprimerie :		
Solde dû à l'Imprimerie Rapide, 31 octobre 1906 Fr.	3.098 50	
Impression de la *Revue* (du n° 61 au n° 66 inclus)..	3.642 90	
Facture Chromogravure Lyonnaise.....	42 15	
Fr.	6.783 55	6.783 55
2° Divers :		
Location et éclairage des salles.....Fr.	146 15	
Entretien des salles 1906 (conservateur).....	100 »	
— — 1907 —	100 »	
Frais d'encaissement et frais de retour des cotisations impayées.....	135 25	
Affranchissements : envoi de numéros et de collections.....	84 65	
Réparations et frais de bibliothèque.....	415 90	
Subvention à la Section artistique.....	100 »	
Menus frais : médaille, banquet.....	47 20	
Fr.	1.129 15	1.129 15
Total des charges.....Fr.		7.912 90

CAISSE

1° Recettes :		
Encaissé suivant détail ci-contre.....Fr.	5.392 20	
A encaisser, subvention 1907.....	1.600 »	
Fr.	6.992 20	6.992 20
2° Paiements :		
Paiements effectués à l'Imprimerie.....Fr.	4.207 45	
Dépenses diverses.....	1.029 15	
Fr.	5.236 60	
Paiements à effectuer :		
Imprimerie.....Fr.	2.576 10	
Entretien des salles (1907).....	100 »	
Eclairage : 2e semestre 1907.....	Mémoire	
Fr.	7.912 70	7.912 70
Déficit.....Fr.		920 50

MOUVEMENT DES ESPÈCES

Encaissé	Fr.	5.392 20
Payé		5.236 60
Chez le trésorier à ce jour...	Fr.	155 60

Tunis, le 8 novembre 1907.

Le Trésorier, M. DANGUIN.

Il est ensuite procédé à l'élection d'un président.

M. Loth, directeur du Collège Alaoui, est élu.

Le nouveau président remercie l'assemblée de lui avoir confié pour l'année qui vient les destinées de l'Institut de Carthage. Il s'efforcera de développer la prospérité de cette Compagnie, en s'inspirant de l'exemple de ses prédécesseurs.

M. Bertholon demande à l'Institut de Carthage de conférer à Monsieur Merlin le titre de vice-président d'honneur pour le remercier du dévouement avec lequel il a dirigé la Société, qui, cette année, a fourni de si nombreuses manifestations de sa vitalité. Cette proposition est adoptée par l'assemblée.

On vote alors pour la formation d'un Comité directeur.

Sont nommés :

MM. Allemand-Martin; Aunis; Blondel (Elie); Cattan (Isaac); Combet; Danguin; Ginestous; Giraud; Grundler; de Kerambriec; Lecore-Carpentier; Nicolas (Henri); Noël; Pavillard; Renault, architecte; Renault, officier d'administration; Tauchon.

Le président lève la séance. Le nouveau Comité directeur reste pour élire son bureau. L'élection donne les noms suivants : MM. Tauchon et de Kerambriec, vice-présidents; Bertholon, secrétaire général; Grundler et Renault (architecte), secrétaires; Danguin, trésorier; Aunis, bibliothécaire.

*
* *

Section Artistique de l'Institut de Carthage

Les membres de la Section Artistique se sont réunis le 2 décembre 1907 pour procéder à la nomination de leur président pendant l'année 1908.

A l'unanimité, M. E. Blondel, architecte, membre du Comité directeur de l'Institut de Carthage, a été réélu président.

Dans sa réunion du 13 décembre, le Comité de l'Institut a bien voulu accorder à la Section Artistique une subvention pour la prochaine exposition de peinture à Tunis. La Section trouvant un très précieux encouragement dans ces marques de sympathie et de bienveillance, tient à adresser ses plus vifs remerciements à MM. les

Membres du Comité directeur et en particulier à M. G. Loth, leur sympathique président.

Elle se propose de tenter en 1908 sa seconde exposition, qui fera ressortir bien certainement d'importants efforts réalisés depuis la précédente.

Admissions

MM. Cohen, professeur à l'Ecole de l'Alliance israélite.
Fretin, professeur au Lycée Carnot.
Gluck, directeur du domaine de Bir-Chana.
Niewenglowski, professeur au Lycée Carnot.
Penet, contrôleur suppléant à Kairouan.
Pernull, publiciste à Palerme.

Réception du Comité directeur par M. le Résident général

Le 21 décembre, le nouveau Comité directeur de l'Institut de Carthage a été présenté à M. Alapetite, résident général, par son président, M. Loth. Celui-ci s'est exprimé en ces termes:

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter les membres nouvellement élus du Comité de l'Institut de Carthage. Certes, il nous est toujours agréable de pouvoir offrir nos hommages au représentant du Gouvernement français dans la Régence; mais aujourd'hui nous voulons surtout voir en vous, Monsieur le Ministre, le président d'honneur de notre association. Les diverses sociétés créées en terre tunisienne par nos compatriotes ont sollicité votre haut patronage; vous le leur avez accordé, comme à nous-mêmes, avec une souriante bonne grâce. Par cet accueil si courtois vous avez affirmé la solidarité étroite qui doit exister, en dehors des formes administratives, entre la Colonie française et son Chef. Me permettrez-vous cependant d'ajouter que si tous les groupements dus à l'initiative des Français ont des titres incontestables à votre parrainage, il en est quelques-uns auxquels pourrait être réservé, sans grand dommage pour les autres, une sorte de traitement de faveur? Tel est l'Institut de Carthage, dont le passé vous est connu, dont les travaux ont reçu votre approbation, et dont l'avenir ne vous laisse certainement pas indifférent.

Dès votre arrivée à Tunis vous nous avez témoigné un bienveillant intérêt et votre présence aux fêtes de Carthage a été pour nous le plus précieux des encouragements. Vous avez tenu également à assister à la distribution des récompenses qui a clôturé l'exposition de peinture organisée par notre Section artistique, et vous avez ainsi marqué hautement votre approbation pour toutes ces tentatives si propres à développer l'intensité de la vie intellectuelle dans la Régence.

Sensible à vos encouragements, la Section artistique se propose d'ouvrir en 1908 un nouveau Salon; mais si, comme elle l'espère, les peintres répondent en grand nombre à son appel, sera-t-elle assez riche pour offrir à leurs œuvres un abri digne de la réputation des auteurs?

D'autre part, une Section s'occupant plus spécialement de sciences physiques et naturelles est en voie d'organisation. Plusieurs d'entre nous veulent aussi se grouper pour l'étude approfondie des questions qui ont trait à l'histoire et à l'archéologie africaines.

Vous le voyez, Monsieur le Ministre, nous sommes résolus à ne rien négliger de ce qui peut contribuer au développement de notre association. Sous l'impulsion de notre actif secrétaire général, M. le Dr Bertholon, la *Revue Tunisienne* a su conquérir une place appréciable parmi les publications savantes. Nous tenons à conserver ce bon renom à l'Institut de Carthage, et nous avons le ferme espoir que nous pourrons compter sur votre appui pour continuer une œuvre à la fois si intéressante et si utile aux intérêts généraux du pays tunisien.

M. le Ministre-Résident Général a répondu qu'en débarquant en Tunisie il s'attendait à trouver des groupements accomplissant un effort économique. Sa surprise a été considérable de constater que des Français s'étaient consacrés à des études d'ordre différent et employaient le temps économisé sur leurs occupations à des recherches scientifiques et archéologiques. Le nom d'Institut de Carthage choisi par la Société lui semble résumer un heureux programme. En effet, d'autres civilisations ont précédé la nôtre sur le sol africain. Il paraissait donc indiqué de les étudier pour profiter à l'occasion de l'expérience de nos devanciers sur ce coin du globe.

En terminant, M. le Ministre promet toute sa bienveillance à la Société. Il l'encourage à poursuivre des travaux dignes de ceux que ses membres ont déjà fournis et qui ont attiré l'attention du public savant.

Une causerie sur l'archéologie, la future exposition de la Section artistique, etc., a suivi cette allocution.

Nécrologie

M. Charles BRAQUEHAYE

La mort vient d'atteindre un des membres éminents de l'Institut de Carthage, M. Charles Braquehaye, correspondant du Ministère de l'Instruction publique. M. Braquehaye avait témoigné le plus grand intérêt à notre Société. Dès 1900 il s'était fait inscrire comme membre actif.

La Revue Tunisienne a publié le résultat des recherches, souvent heureuses, concernant l'histoire de Tunisie, faites par M. Braquehaye. En mai 1904, elle publiait le récit d'un témoin oculaire de *la prise et du pillage de la ville de Tunis* en 1535 sous Charles-Quint.

Dernièrement, M. Braquehaye retrouvait encore un vieux manuscrit du P. Fau, donnant une *description de la ville d'Alger en 1729.* Il le recopiait et nous l'envoyait. *La Revue Tunisienne* l'a publié dans son numéro de mai 1907. Le récit était accompagné de la curieuse relation d'une éclipse observée par le Révérend Père à Alger.

La mort est venue interrompre ces recherches si intéressantes pour le nord de l'Afrique.

En exprimant leurs regrets pour la perte que vient de subir l'Institut de Carthage, le Bureau et le Comité directeur tiennent à exprimer à M. le Dr Braquehaye leurs sentiments de vive condoléances et toute la part qu'ils prennent au deuil qui le frappe.

Le Président,
G. Loth.

Le Secrétaire général,
Bertholon.

ANNUAIRE DES MEMBRES DE L'INSTITUT DE CARTHAGE

arrêté au 1er janvier 1908

L'Institut de Carthage est placé sous le haut patronage de S. A. MOHAMMED EN NACEUR, bey de Tunis

MEMBRES D'HONNEUR

PRÉSIDENTS (1)

MM. **Alapetite**, Résident Général de France en Tunisie.
Pichon (Stephen), ministre des Affaires Étrangères (M. P.).
Machuel, directeur général de l'Enseignement public en Tunisie.
le général **Herson**, commandant la Division d'occupation de Tunisie.
Mgr **Combes**, archevêque de Carthage, primat d'Afrique.
MM. **Millet** (René), ambassadeur (M. A.).
Révoil (Paul), ambassadeur de France à Madrid.

VICE-PRÉSIDENTS

MM. **Anthoüard** (le baron d'), ministre plénipotentiaire à Rio-Janeiro.
le Dr **Bertholon**, ancien président de l'Institut de Carthage (M. P.).
le Dr **Bresson**, ancien président de l'Institut de Carthage (M. P.).
Buisson, ancien président de l'Institut de Carthage (M. P.).
le Dr **Carton**, ancien président de l'Institut de Carthage (M. P.).
Fabry, ancien président de l'Institut de Carthage (M. A.).
Gauckler, ancien directeur des Antiquités de la Régence (M. A.).
le Dr **Loir**, ancien président de l'Institut de Carthage (M. P.).
Merlin, ancien président de l'Institut de Carthage (M. A.).
Picard (F.), ancien président de l'Institut de Carthage (M. A.).
Serres, ancien président de l'Institut de Carthage (M. A.).
Vassel (E.), ancien président de l'Institut de Carthage (M. A.).

MEMBRES

Si **Aziz bou Attour**, premier ministre de S. A. le Bey.
MM. **Bénédite** (L.), conservateur du Musée national du Luxembourg.
Bossoutrot, interprète judiciaire, ancien trésorier (M. A.).
Chantre (Ernest), sous-directeur du Muséum de Lyon.
le R.P. **Delattre**, correspondant de l'Institut de France.
Derembourg (Hartwig), professeur à l'Ecole des Langues orientales, 30, avenue Henri-Martin, Paris.

(1) Abréviations : M. A., membre actif ; M. B., membre bienfaiteur ; M. H., membre d'honneur ; M. P., membre perpétuel ; P. H., président d'honneur.

MM. **Dislère** (Paul), président du Congrès de Carthage en 1896, Paris.
le Dr **Gariel**, secrétaire général de l'*A F A S*, Paris.
Lavisse, directeur de l'Ecole Normale Supérieure, Paris.
Liard, directeur de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Instruction publique, Paris.
Pavillier, ancien directeur général des Travaux publics (M. A.).
Perrot (Georges), ancien directeur de l'Ecole Normale Supérieure, quai Conty, 13, Paris.
Pillet (Jules), inspecteur général du dessin, Paris (M. A.).
Proust (Th.), vice-président de la Municipalité de Tunis.
Roy, secrétaire général du Gouvernement Tunisien (M. A.).
Saint-Arroman, chef de bureau au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, Paris.
Sylvain, professeur au Conservatoire, sociétaire de la Comédie-Française.
Thomas (Philippe), vétérinaire principal de 1re classe en retraite (M.A.).
Mgr **Tournier**, administrateur du Diocèse de Carthage.

MEMBRES BIENFAITEURS (M. B.)

La Direction générale de l'Enseignement public. — La Municipalité de Tunis. — L'Association française pour l'Avancement des Sciences. — MM. Jensen (H.A.C.). — **Nicolas** (Louis), imprimeur (M. A.). — **Medina** (Victor) (M. P.). — Le Dr **Barbary** (M. P.). — **Schœn** (J.-B. père). (M. P.) — **Schœn** (A.-R.) (M. P.). — **Schœn** (J.-Bernard) (M. P.).

MEMBRES PERPÉTUELS (M. P.)

MM. **Anthoüard** (le baron d'). — Le Dr **Arnulphy**. — Le Dr **Barbary**. — **Bellot**. — Le Dr **Bertholon**. — **Bonnard** (P.). — **Bortoli** (Ch.). — Le Dr **Bresson**. — **Buisson** (B.). — Le commandant **Cagniant**. — Le Dr **Carton**. — **Casati-Brochier**. — Le marquis de **Chasseloup-Laubat** (G.) — **Ducroquet** (Félix). — **Faure** (J.) — **Gounot**. — Le commandant **Hannezo**. — Le Dr **Hublé**. — **Hugon**. — Le comte **Landon de Longeville**. — Le Dr **Loir**. — **Medina** (Victor). — **Nicolas** (H.). — **Pichon**. — **Pallary**. — **Schœn** (J.-B. père). — **Schœn** (A.-R.) — **Schœn** (J.-Bernard). — **Schœn** (Alfred). — **Vallete** — **De Villade**. — **Whitelaw-Reid**. — **Winkler**. — **Bibliothèque universitaire** (d'Alger).

ANCIENS PRÉSIDENTS ANNUELS
DE L'INSTITUT DE CARTHAGE

MM. le Dr **Bertholon** (1894). — **Servonnet**, lieutenant de vaisseau (1895) — Le Dr **Loir** (1896). — **Buisson**, directeur du Collège Alaoui

(1897). — **Fabry**, président du Tribunal (1898). — Le Dr **Bresson**, médecin principal de 1re classe en retraite (1899). — **Pavy**, publiciste (1900). — Le Dr **Bertholon** (1900). — **Picard**, ingénieur des Ponts et Chaussées (1901). — **Vassel** (Eusèbe), ancien capitaine d'armement à Suez (1902). — **Serres**, contrôleur civil (1903). — **Fabry**, président du Tribunal (1904). — **Serres**, contrôleur civil (1905). — Le Dr **Carton** (1906). — **Merlin**, directeur des Antiquités (1907).

COMITÉ DIRECTEUR

pour l'exercice 1907-1908

BUREAU

Président : M. **Loth**.
Vice-présidents : MM. **Tauchon**, **de Kerambriec**.
Secrétaire général : M. **Bertholon**.
Secrétaires : MM. **Grundler**, **Renault** (Jules).
Trésorier : M. **Danguin**.
Bibliothécaire-archiviste : M. **Aunis**.

MEMBRES

MM. **Allemand-Martin**, **Blondel**, **Cattan** (Isaac), **Combet**, **Ginestous**, **Giraud**, **Lecore-Carpentier**, **Nicolas** (Henri), **Noël**, **Pavillard**, **Renault**, officier d'administration

MEMBRES ACTIFS (M. A.)(1)

MM. **Abribat**, interprète au Tribunal, rue de Constantine (1900).
Adda (le docteur Daniel), avenue de Paris, 25 (1898)
Ali ben Ahmed, interprètre judiciaire, rue des Maltais, 41 (1895).
Ali ben Amor Bakir, rue Bab-Menara, 47, Tunis (1901).
Allemand-Martin, docteur ès sciences, professeur au Collège Sadiki, Tunis (1902).
Amar (E.), avocat à la Cour d'Appel, 62, boulevard Saint-Germain, Paris (1904).
D'Amico, libraire, avenue de France, Tunis (1906).
Anthoüard (le baron d') ministre plénipotentiaire à Rio-Janeiro (P. H.) (M. P.) (1904).
Arditti (Rodolphe), professeur d'hébreu, rabbin à Tlemcen (Oran (1901).
Arnol (Clément), huissier, rue d'Athènes, 10, Tunis (1900).
Arnulphy (le Dr), boulevard Victor-Hugo, 85, Nice (M. P.) (1906).

(1) Après le nom de chaque membre, figure l'année de son entrée dans la Société. Les intéressés sont priés de signaler au Secrétaire général les erreurs de date qui auraient pu se produire.

MM. **Arragon** (le Dr), médecin major retraité, Dar-el-Louisa, avenue de France, Bizerte (1896).

Attal (H.), rentier, La Marsa (Tunisie) (1901).

Attia, négociant, avenue de Paris, Tunis (1906).

Augias, officier interprète, Zarzis (Tunisie) (1902).

Aunis, professeur au Lycée Carnot, Le Kram (1897).

Bach-Hamba (Ali), avocat, 6 rue de la Commission, Tunis (1903).

Baille (Désiré), inspecteur de l'Enseignement primaire, rue Bugeaud, Tunis (1894).

Barbary (le Dr), boulevard Dubouchage, 23, Nice (M. P.) (1904).

Barbouchi (Ali), négociant, souk des Etoffes, 7, Tunis (1897).

Baron, architecte, avenue Jules-Ferry, 44, Tunis (1900).

Barrion (G.), ingénieur agronome, L'Ariana (Tunisie) (1894).

Batt, vice-consul de Norvège, rue Bugeaud, Tunis (1896).

Beç (Henri), professeur au Collège Alaoui, rue de Danemark, 13, Tunis (1904).

Béchir Sfar, président de l'Administration des Habous, impasse El-Barouni, 12 (rue Tronja), Tunis (1895).

Béchis, professeur à l'Ecole Jules-Ferry, rue de Sparte, 8, Tunis (1895).

Begouen (le comte), Les Espas, par Saint-Girons (Ariège); 16, rue Vélane, Toulouse (1897).

Bel, directeur de la Medersa, Tlemcen (1907).

Belbézé (Théodore), propriétaire, 2, rue d'Alger, Tunis (1904).

Bellot, industriel, président de la Chambre de Commerce, 12, rue d'Espagne, Tunis (M. P.) (1906).

Ben Attar (C.), avocat, rue Bab-Carthagène, 12, Tunis (1900).

Berge, président du Tribunal, 27, rue de la Commission, Tunis (1906).

Bernard (Augustin), professeur de géographie de l'Afrique du Nord à la Sorbonne, 61, rue Scheffer, Paris (XVIe) (1904).

Bernard (M.), lieutenant au 4e chasseurs d'Afrique, avenue de Paris, « Le Chalet », Tunis (1906).

Bertholon (le Dr L.), rue Saint-Charles, 14, Tunis (P. H., M. P.) (1894).

Bertrand (J.), constructeur mécanicien, avenue de Carthage, Tunis (1894).

Bessière (Victor), avocat-défenseur, rue d'Angleterre, 16, Tunis (1894).

Bessis (Isaac), propriétaire, 19, avenue de Paris, Tunis (1906).

Beulé, chef de bataillon au 4e tirailleurs, Casablanca (Maroc) (1907).

Bigot, professeur au Lycée Carnot, rue de Cronstadt, Tunis (1904).

MM. **Blondel**, architecte, avenue de Paris, 4, Tunis (1905).

Bodoy (Nicolas), avocat-défenseur, place du Consulat, 2, Tunis (1894).

Bonna (Jules), architecte, 17, avenue de France, Tunis (1907).

Bonnard (Paul), avocat à la Cour d'Appel de Paris, rue Al-Djazira, 47 (M. P.) (1895).

Bonneaud, juge de paix suppléant, Sfax (1903).

Bordage (Gabriel), caissier-comptable de l'entreprise des travaux du port de Propiano (Corse) (1904).

Bortoli (Charles), propriétaire du *Magasin Général*, rue Dragon, 33, Marseille (M. P.) (1899).

Bossoutrot, interprète au Tribunal mixte, rue d'Italie, 14, Tunis (M. H.) (1894).

Bouchard — de décembre à mai, à Sfax — de mai à décembre, château Figeac-Lamarzelle (à Saint-Emilion) (1907).

Bougourd, artiste peintre, 9, rue de Sparte, Tunis ; rue Orvès, 2, Toulon (1906).

Mlle **Bougourd** (Cécile), artiste peintre, 9, rue de Sparte, Tunis ; rue Orvès, 2, Toulon (1906).

MM. **Bouhageb** (le Dr), rue des Femmes, 4, Tunis (1904).

Bourge, chef du Service de la Navigation, rue Saint-Charles, 4, Tunis (1907).

Bourgeon, procureur de la République, à Tunis (1905).

Brandenburg, rue Al-Djazira, 9, Tunis (1907).

Braquehaye (le Dr Jules), professeur agrégé de la Faculté de Médecine de Bordeaux, chirurgien titulaire de l'hôpital civil français, Bab-Gordjani, Tunis (1898).

Breil de Pontbriand-Marzan (Olivier du), lieutenant au 3e chasseurs d'Afrique, à Constantine (1900).

Bresson (le Dr H.), médecin principal de 1re classe en retraite, avenue Durando, 11, Alger (P. H., M. P.) (1897).

Briquez (Henri), contrôleur civil suppléant, Gafsa (1900).

Broca (de), artiste peintre, 20, rue Franklin, Nantes (1905).

Brodart (Fernand-Ch.), artiste peintre, 30, rue Saint-Louis-en-l'Ile, Paris (1897).

Bronzi (Pietro), rentier, Fezzano, Italie (1907).

Brunet (J.-I.), consul du Monténégro, boulevard Voltaire, 3, Paris (1899).

Brunck de Freundeck, lieutenant-colonel au 3e régiment d'infanterie, Digne (Basses-Alpes (1901).

Brunner, propriétaire, villa Pomona, au Bardo, Tunis (1902).

Buisson (B.), directeur de l'Enseignement primaire, Tunis (M. P.) (1894).

Bureau (Jocelyn), pasteur protestant, Sfax (1895).

MM. **Busacca** (le Dr), chirurgien à l'hôpital italien, rue des Maltais, 54, Tunis (1898).

Cagniant, chef d'escadron retraité, Sfax (M. P.) (1899).

Camussi, contrôleur civil, Thala (1904).

Canal, ingénieur civil, rue de Savoie, 1, Bizerte (1906).

Capriata (Victor), capitaine du port de Sfax (1905).

Carton (le Dr), médecin-major de 1re classe retraité, La Goulette (P. H., M. P.) (1894).

Casati-Brochier, homme de lettres, rue du Peyrat, 1, Lyon (M. P.) (1904).

Cattan (Isaac), interprète à la Direction des Contributions diverses, 5, passage de Nice, Tunis (1900).

Mme **Cattan** (Isaac), 5, passage de Nice (1907).

MM. **Cattan** (Victor), avocat, rue d'Angleterre, 1, Tunis (1895).

Cavalier (le Dr), médecin-major au 2e cuirassiers, Paris (1894).

Chabert, pharmacien, avenue de Paris, 3, Tunis (1894).

Chailley-Bert, président de l'Union Coloniale, Chaussée-d'Antin, 44, Paris (1897).

Chadly el Okby, géomètre, attaché à l'Administration des Habous, La Goulette (1902).

Chaloum (Joseph), avocat, 11, rue d'Allemagne, Tunis (1907).

Chandessais, capitaine du génie, professeur à l'Ecole militaire de Saint-Cyr (Seine-et-Oise (1898).

Charpentier, artiste peintre, boulevard Jules-Sandeau, 5, Paris (XVIe) (1906).

Chasseloup-Laubat (le marquis G. de), avenue Montaigne, 51, Paris (VIIIe) (M. P.) (1894).

Chavelet (Félix), capitaine d'artillerie, palais Ben-Ayed, Tunis (1906).

Chevalier, inspecteur du *Phénix*, rue Es-Sadikia, 26, Tunis (1894).

Clément, graveur, 13, rue Al-Djazira, Tunis (1906).

Cohen (Joseph), professeur à l'Alliance Israélite, 14, rue Sidi-Sifiane, Tunis.

Collignon (le Dr R.), médecin-major de 1re classe au 25e régiment d'infanterie, Cherbourg (Manche) (1894).

Combaz, inspecteur de l'Enseignement primaire, Sousse (1895).

Combet, professeur de sciences au Lycée Carnot, Sans-Souci, Tunis (1894).

Cornet, pharmacien de 1re classe, Oran (1904).

Couderc, homme de lettres, rue Saint-Paul, 4, Paris (IVe) (1903).

Couitéas (Basilio), négociant, rue de Russie, Tunis (1894).

Couray, inspecteur des Finances, place du Consulat, 1, Tunis (1906).

Coeytaux, directeur du domaine de l'Enfida, Enfidaville (1902).

MM. **Couvreux** (Abel), administrateur délégué de la Compagnie du Port de Bizerte, rue d'Anjou, 78, Paris (1899).

Croez, officier d'administration du génie, 1, rue du Fleuve, Tunis (1906).

Cuénod (le Dr), médecin oculiste, rue Zarkoun, 1, Tunis (1897).

Cuinet (Léon), chef de bataillon au 4e tirailleurs (colonne expéditionnaire du Maroc) (1897).

Curtelin (J.-B.), négociant, rue du Maroc, 15, Tunis (1897).

Dangelzer (Charles), chef d'escadron d'artillerie, chef de la Mission militaire de Tunisie (1904).

Danguin (Jean-Marie), Saint-Germain (Tunisie) (1902).

Davin père, Saint-Henri, route du Bardo, Tunis (1901).

Deambrogio (dit Kaddour Larbi), officier interprète de 1re classe, Ben-Gardane (1899).

Debon, professeur au Lycée Carnot, impasse El-Kaïki, 10, Tunis (1908).

Dejeanne (G.), receveur général honoraire des Finances, 18, rue d'Athènes, Tunis (1899).

Delaplanche, officier d'administration principal, Intendance militaire d'Alger (1903).

Delaplanche (Georges), dessinateur, rue d'Ajaccio, Tunis (1906).

Delmas (Marius), directeur du Collège Sadiki, boulevard Bab-Benat, 55, Tunis (1899).

Delval, chef de bataillon retraité, 27, avenue Bab-Djedid, Tunis (1906).

Demoutier (Pierre), dessinateur, 23, rue du Maroc, Tunis (1906).

Deniau (Alexandre), propriétaire, Sidi-Khader, par Kairouan (1905).

Destrées (Albert), professr d'arabe, rue de Tripoli, Tunis (1903).

Deyrolles (le Dr), médecin-major, Concarneau (Finistère) (1904).

Dezé, capitaine au 4e du génie, Grenoble (1906).

Dolot, général de brigade, Tunis (1894).

Domela (le Dr), avenue Jules-Ferry, 72, Tunis (1901).

Doutté, professeur à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, 6, rue de Metz, Mustapha-Belcourt (Alger) (1902).

Doyen (Paul-Eug.), propriétaire à Ferryville (1902).

Drappier (Louis), secrétaire à la Direction des Antiquités, Tunis (1904).

Driant, chef de bataillon en retraite, Paris (1894).

Droin (Amédée), professeur au Lycée Carnot, rue de Naples, 57, Tunis (1908).

Dubourdieu (Gaston), directeur des Finances, Tunis (1902).

Dubourdieu (Lucien), conservateur de la Propriété Foncière, Tunis (1902).

MM. **Ducloux**, directeur du Service de l'Elevage, rue Sidi-es-Sourdou, 26, Tunis (1894).

Ducroquet (Félix), agriculteur, Oudna (M. P.) (1905).

Dumont, professeur d'agriculture, rue d'Angleterre, 2, Tunis (1902).

Dumont (l'abbé), villa Dumont, Aulnay-sous-bois (Seine-et-Oise) (1902).

Durel (Joachim), professeur au Collège Alaoui, Tunis (1906).

Dutasta (Eugène-Paul), secrétaire d'ambassade, Ministère des Affaires Etrangères, Paris (1905).

Duval, proviseur du Lycée Carnot, Tunis (1894).

Duvau (Albert), 17, rue Es-Sadikia (1901).

Dybowsky, directeur du Jardin colonial, Nogent-sur-Marne (Seine) (1897).

Eisen, directeur de l'Agence Spatz, rue Léon-Roches, Tunis (1906).

Epitalon, avocat, rue d'Arcole, 32, Saint-Etienne (Loire) (1907).

Escalon, pharmacien-major, hôpital du Belvédère, Tunis (1906).

Espinasse-Langeac (le vicomte de **L'**), rue Fabert, 60, Paris (1894).

Estragnat (J.), pharmacien de 1re classe, avenue de France, Tunis (1900).

Fabre (Fortuné), propriétaire, rue d'Alger, 8, Tunis (1902).

Fabry (A.), conseiller à la Cour d'Appel, 38, quai d'Orléans, Paris (P. H.) (1894).

Famelart (G.), professeur d'arabe au Collège Alaoui, Tunis (1904).

Fanet, contrôleur suppléant à Triaga (1903).

Farconnet (Guy de), propriétaire, rue de Metz, 27, Tunis (1895).

Faure (Joseph), ingénieur civil des Mines, avenue Victor-Hugo, 199, Paris (M. P.) (1899).

Fenouillet, représentant de la Société d'Epargne, avenue de Paris, 4 (1908).

Finet, propriétaire, rue d'Italie, 9, Tunis (1895).

Fitoussi, avocat, rue de Russie, Tunis (1906).

Fleury (le baron), avenue de Carthage, 2, Tunis (1904).

Flexer, chez M. le Dr Barbary, 22, boulevard du Bouchage, Nice (1906).

Florance, docteur en médecine, Cassis (1904).

Flot (Louis), professeur de dessin au Lycée Carnot, rue de L'Ariana, 38, Tunis (1901).

Foucaud, artiste peintre, 13, rue El-Gamartou, Tunis (1906).

Foucher, lieutenant-colonel, chef du Service des Affaires indigènes, Résidence Générale (1906).

Frémaux, directeur de l'Ecole de Musique, Tunis (1895).

MM. **Fresnel** (Ernest **Dollin du**), agent commercial de la Compagnie P.-L.-M., Alger (1894).

Fretin, professeur d'histoire au Lycée Carnot, Tunis (1908).

Gallini (François), avocat-défenseur, Sousse (1894).

Gallut, ingénieur du port de Bizerte (1905).

Galtier, officier interprête en retraite, Tunis (1898).

Gaudiani (Dominique), contrôleur civil suppléant, Résidence Générale, Tunis (1904).

Gauckler (Paul), ancien directeur des Antiquités et Arts de la Régence, rue d'Assas, 90, Paris (P. H.) (1896).

Gauvry, régisseur du domaine de Bordj-Cédria, Potinville (Tunisie, (1894).

Gavioli, docteur en médecine, rue Ben-Seniour, Tunis (1906).

Geleves, officier d'administration à l'hôpital du Belvédère, 8, rue Durand-Claye, Tunis (1906).

Gendre (François), lieutenant au 34e de ligne, Mont-de-Marsan (Landes) (1904); à Kebili jusqu'au mois de mai.

Gerin-Ricard (Henri **de**), correspondant du Ministère de l'Instruction publique, 60, rue Grignan, Marseille (1905).

Germain (Victor), surveillant général du Collège Alaoui, Tunis (1902).

Gildemaester, *Tunisia Palace,* Tunis (1907).

Giltaire (Etienne), contrôleur civil, Teboursouk (1904).

Ginestous, directeur du Service Météorologique, Khéreddine (1908).

Giraud (C.), propriétaire de l'orangerie Bradahi, La Zaouïa-du-Mornag, par Radès (1901).

Giraud, propriétaire du *Tunis-Hôtel,* rue d'Italie, Tunis (1906).

Givenchy (**de**), propriétaire à Douémis, par La Laverie (Mornag).

Gluck, directeur du domaine de Bir-Chana (Moghrane).

Goujon (Lucien), marchand-grainier, rue d'Italie, 11, Tunis (1894).

Mlle **Goumond**, professeur à l'Ecole Jules-Ferry, Tunis (1906).

MM. **Gounot**, propriétaire, rue d'Angleterre, 2, Tunis (M. P.) (1901).

Grundler, professeur au Lycée Carnot, rue de Sparte, 9, Tunis (1894).

Guesnard, rue Courbet, villa Gabrielle, Tunis (1905).

Guesnier (Ferdinand), architecte diplômé, rue El-Barca, 4, Tunis (1904).

Guesnon, propriétaire, Le Khanguet (Tunisie) (1894).

Gueydan, avocat-défenseur, rue d'Angleterre, 11, Tunis (1894).

Guignard, propriétaire, domaine de Marquey, au Mornag (Tunisie) (1894).

MM. **Gung'l** (J.-N.), avocat, 6, rue d'Angleterre, Tunis (1906).

Guy (Raphaël), architecte diplômé à la Direction générale des Travaux publics, La Marsa (Tunis) (1901).

Guyard, ingénieur civil, route de La Goulette (Belvédère) (1906).

Habert, directeur du *Grand-Hôtel*, avenue de France, Tunis (1906).

Si **Hadjoudj** (Younès), caïd de Mateur (Tunisie) (1898).

Hamou ben Boudiaf, officier interprète, Tunis (1901).

Hamouda ben Guiga, instituteur, Testour (1906).

MM. **Hannezo**, chef de bataillon au 1er tirailleurs algériens, Blida (Algérie) (M. P.) (1894).

Hertemann, chef d'état-major de la 31e division, Montpellier (1902).

Homberger, directeur du Crédit Foncier de Tunis, rue de Naples, Tunis (1904).

Huard (Ferdinand), receveur des Postes et Télégraphes (Bureau Tunis-Bab-Souika) (1894).

Hublé (le Dr), médecin-major de 1re classe, hôpital Saint-Martin, rue des Récollets, Paris (M. P.) (1895).

Hugon (H.), directr honoraire de l'Agriculture en Tunisie, receveur particulier à Fontenay-Le Comte (Vendée) (M. P.) (1894).

Humbert, contrôleur des matières d'or et d'argent, rue Dar-el-Djeld, 13, Tunis (1906).

Jacob (le Dr), La Pêcherie (Bizerte) (1898).

Jaulmes, professeur au Lycée Carnot, Radès (1908).

Javel, capitaine attaché à l'Administration de l'Armée tunisienne (1904).

Jeancolas (Louis), inspecteur des Postes et Télégraphes, rue Es-Sadikia, 20, Tunis (1901).

Julien, contrôleur civil, Gafsa (1901).

Junès (David), artiste peintre, 4, rue de l'Eglise, Tunis (1906).

Jobard (Henry), lieutenant au 4e zouaves, 64, rue de Naples, Tunis (1906).

Kerambriec (le comte de), propriétaire à La Soukra (1906).

Mme **de Kerambriec**, La Soukra (1907).

Si **Khaïrallah**, interprète judiciaire, rue Al-Djazira, 5, Tunis (1895).

Si **Khodja** (Mohamed bel), chef de comptabilité au Gouvernement Tunisien, Tunis (1906).

MM. **Kmeid**, chef de section au Gouvernement Tunisien, rue des Teinturiers, 51, Tunis (1894).

Kœnig (Hugo), directeur de l'Agence des Etrangers, rue d'Autriche, Tunis (1906).

Kühnel (le Dr), 151, rue de la Casba, Tunis.

Labbé (Paul), explorateur, rue de Bourgogne, 15, Paris (1899).

MM. **Lacassagne** (Louis), Palais-Royal, Cahors (Lot) (1902).

Laclotte, professeur au Lycée Carnot, 9, rue de Belgique, Tunis (1908).

Si **Ladjimi** (Tahar), caïd de Monastir (1898).

M. **Laflitte** (Paul-André), inspecteur du Travail (1901).

Mme **Lagrenée**, domaine de Chaouat, par Djedeïda (1897).

MM. **Landon de Longeville** (le comte), propriétaire, Tunis (M. P.) (1895).

Lasram (Mohamed), directeur de la Ghaba, rue de Hollande, 10, Tunis (1895).

Le Bœuf (Henri-Jules), capitaine hors cadres, détaché au Service des Renseignements, Résidence Générale, Tunis (1901).

Leclercq (P.), représentant de commerce, rue d'Angleterre, 4, Tunis (1899).

Lecore-Carpentier (Edmond), directeur de *la Dépêche Tunisienne*, Maxula-Radès (1899).

Lefler, sous-intendant militaire, 38, rue Al-Djazira, Tunis (1906).

Lescot (Pierre), médecin dentiste, rue de Rome, 1, Tunis (1899).

Lévy (Isaac), officier interprète principal, Division d'occupation de Tunisie, rue Bab-el-Khadra, 52, Tunis (1901).

Loir (le Dr Adrien), professeur à l'Université Laval, Montréal (Canada) (P. H., M. P.) (1894).

Lombard (Louis), château de Trevano, Lugano (Suisse).

Lorin (Henri), professeur de géographie coloniale à l'Université, quai des Chartrons, 2, Bordeaux (1898).

Loth (Gaston), inspecteur d'Académie, directeur du Collège Alaoui, Tunis (1895).

Lumbroso de Haï, bijoutier, avenue de France, Tunis (1906).

Machuel (Louis), inspecteur général de l'Instruction publique, directeur général de l'Enseignement public en Tunisie, place aux Chevaux, Tunis (P. H.) (1894).

Magnan, route de La Goulette, Tunis (1904).

Malet (François), chef de bureau à la Direction de l'Agriculture, rue de Portugal, 15, Tunis (1907).

Malinas (le Dr), médecin principal de 1re classe, directeur du Service de Santé, rue de Rome, Tunis (1905).

Mangano (Hector), avenue de France, 22, Tunis (1898).

Mantin (Georges), membres du Comité départemental du Loiret, 3, avenue de Villiers, Paris, et château de Bel-Air, Olivet (Loiret) (1901).

Marcon, directeur des *Magasins de la Résidence*, place de la Résidence, Tunis (1907).

Maréchal (Joseph), propriétaire à Ben-Aïech, par Le Khanguet (1903).

MM. **Martin** (Joseph), directeur de l'internat de Maxula-Radès (1898).
Masselot, contrôleur civil, rue de Nice, Tunis (1906).
Masserano (J.-B.), architecte et peintre, 53, avenue Bab-Djedid, Tunis (1898).
Mazoyer, directeur de l'Office postal, Tunis (1904).
Médina (Gabriel), propriétaire, 34, rue de l'Ancienne-Douane, Tunis (1894).
Médina (Victor), industriel, rue de Rome, 74, Marseille (M. P.) (1904).
Menouillard (Henri), officier interprète, Deïba (1901).
Merlin, directeur du Service des Antiquités et Arts, Tunis (1906).
M'hammed el Kortobi, professeur, rue de la Cruche, 6, Tunis (1900).
Michal (Eugène), officier interprète, Matmata (1905).
Michaux (Lucien), ingénieur des Ponts et Chaussées, adjoint au Directeur général des Travaux publics, 72, avenue Jules-Ferry, Tunis (1906).
Miguerès, officier interprète, Khenchela (Constantine) (1894).
Millet (René), ambassadeur, boulevard Flandrin, 14, Paris (P. H.) (1895).
Mohamed Saïd, officier interprète de 1re classe à l'Administration centrale de l'Armée tunisienne, Tunis (1900).
Monchicourt (Charles-Félix), contrôleur civil, Kairouan (1899).
Montagnoux, négociant, avenue Jules-Ferry, Tunis (1905).
Montessus de Bellore (de), ingénieur civil, usine Dom Bosco, Sans-Souci (Bab-el-Khadra), Tunis (1902).
Montureux (le vicomte de), rue de Chaillot, 34, Paris (1895).
Morel (Eugène), négociant, rue Sidi-Sifiane, 7, Tunis (1894).
Morry (de), propriétaire à Bir-M'cherga (1906).
Naâmé (le Dr Chekri), rue de Grèce, 6, Tunis (1901).
Nadeau, pharmacien de 1re classe, 16, rue de la Michodière (boulevard des Italiens), Paris (1907).
Nancy (le lieutenant), Service des Renseignements, Division d'occupation, Ben-Gardane (1902).
Née (E.), pharmacien de 1re classe, rue d'Angleterre, 9, Tunis (1898).
Nehlil (Mohamed), officier interprète, Tatahouine (1906).
Nicolas (Alfred), professeur au Lycée Carnot, Tunis (1907).
Nicolas (Henri), ancien officier, rue d'Autriche-Hongrie, 16, Tunis (M. P.) (1901).
Nicolas (Louis), directeur honoraire de *l'Imprimerie Rapide* Tunis (M. B.) (1894).
Nicolle (le Dr), directeur de l'Institut Pasteur de Tunis (1904).
Niewenglowski (le Dr), prof. au Lycée Carnot, Le Kram (1908).

MM. **Noël** (Charles), propriétre, rue des Teinturiers, 10, Tunis (1904).

Novak (Dominique), industriel, Sfax (1895).

Pallary (Paul), naturaliste, Eckmühl (Oran) (M. P.) (1906).

Paonessa fils, artificier, 22, avenue Jules-Ferry, Tunis (1906).

Patou, professeur au Lycée Carnot, rue de Grèce, 6, Tunis (1900).

Pauthier, professeur au Lycée Carnot, 8, rue de Sparte, Tunis (1894).

Pavillard (Constant), officier d'administration du Service de Santé, 4, avenue de Paris (Tunis) (1906).

Pavillier, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées du département des Bouches-du-Rhône, Marseille (1894).

Peaudecerf, procureur de la République, Troyes (1894).

Pegay (lieutenant), attaché à la Résidence Générale (1904).

Penet (Paul) contrôleur suppléant, Kairouan.

Pernull (H. V.), Corso Vittorio Emanuele, 506, Palerme.

Pervinquière (Léon), docteur ès sciences, chef des travaux pratiques de géologie à la Sorbonne, 39, rue de Vaugirard, Paris (1898).

Peters (Auguste), architecte, 20, rue de Rome, Tunis (1901).

Petitdidier (Léon), professeur au Lycée Carnot, rue de Hollande, 7, Tunis (1906).

Picard (F.), ingénieur chef du Service des Ponts et Chaussées (région Ouest), avenue de Carthage, 2, Tunis (P. H.) (1897).

Picard (J.-P.), imprimeur, 4, rue Annibal, Tunis.

Pichon, ministre des Affaires Étrangères, Paris (P. H., M. P.) (1902).

Pillet (Jules), inspecteur général du dessin, rue Saint-Sulpice, 18, Paris (M. H.) (1898).

Pinchart, artiste peintre, Hammam-Lif, et 6, avenue de Paris, Tunis (1902).

Pinelli, instituteur, Soliman (1906).

Poinssot, inspecteur du Service des Antiquités, rue des Selliers, Tunis (1907).

Porché (Georges), ingénieur des Travaux de la Ville de Tunis (1906).

Potin (Paul), propriétaire, domaine de Potinville (1895).

Poulain, commis à la Direction des Postes, Tunis (1904).

Puaux, chef de Cabinet, Résidence Générale (1907).

Radenac, contrôleur civil en retraite, 6, rue de Grenoble (Koffret Korril) Tunis.

Mme **Ranvier-Chartier**, artiste peintre, 20, rue Monastiri, Tunis (1906).

M. **Rathgen**, officier général en retraite, Nicolausring, Strasbourg (Alsace).

MM. **Remy** (G.), secrétaire de S. A. Mohamed en Nacer-Pacha, Bey de Tunis, passage Saint Charles, Tunis (1894).

Renault (Jules), architecte des Travaux publics, place El-Bahari, Tunis (1903).

Renault, officier d'administration du génie (1906).

Resplandy, architecte, 28, rue d'Italie, et à Sans-Souci, Tunis (1897).

Révoil (Paul), ambassadeur de France, Madrid (1897).

Revol (Jean), directeur de *la Dépêche Sfaxienne,* Sfax (1901).

Richard (Victor), directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris, boulevard Bab-Benat, 53, Tunis (1894).

Rivière (le Dr Jean), médecin-major de 1re classe au 2e régiment étranger, Saïda (Algérie) (1901).

Rœser, pharmacien principal, hôpital du Dey, Alger (1906).

Ronssin (Ernest), délégué à la Résidence Générale (1907).

Rosenberg (J.), professeur, 105, Lichtensteinstrasse, Vienne, (Autriche) (1906).

Roy, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, rue Sidi-ben-Arous, 45, Tunis (1894).

Saladin, architecte, boulevard de Courcelles, 69 *bis,* Paris (1898).

Salancourt (de), commissaire-priseur, Tunis (1907).

Samama (Nissim), avocat, 14, rue Lincoln, Paris (1898).

Sansone (Ignace), architecte, 10, rue Es-Sadikia, Tunis (1906).

Saumagne, étudiant, Carthage.

Saurin (Jules), propriétaire, avenue de Paris, Tunis (1894).

Schamoun, contrôleur à la Direction des Finances, Tunis (1894).

Schœn (Jean-Bernard père), avenue Durante, 12, Nice (M. P.) (1905).

Schœn (Arthur-René), oculariste, avenue Durante, 12, Nice (M. P.) (1905).

Schœn (Jean-Bernard), oculariste, avenue Durante, 12, Nice (M. P.) (1905).

Schœn (Alfred), industriel, 2, rue du Parc, Mulhouse (Alsace) (M. P.) (1905).

Sena, professeur au Collège Alaoui, Tunis (1908).

Serres (Victor), contrôleur civil, rue de Moscou, Tunis (P. H.) (1895).

Sicre de Fontbrune, propriétaire, rue Thiers, Tunis (1905).

Snadli (Salem), secrétaire-interprète du Contrôle civil de Grombalia (Tunisie) (1904).

Soler (T.), photographe, avenue de France, 10, Tunis (1898).

Spiro, professeur à l'Université de Lausanne (Suisse) (1905).

Sureau (V.-Paul), huissier, avenue de France, 24, Tunis (1903).

Stechet, libraire, 76, rue de Rennes, Paris.

MM. **Taillard** (Eugène), interprète au Tribunal mixte, Sousse (Tunisie) (1895).

Tasset, Molosme, près de Tonnerre (Yonne). L'hiver, 8, avenue de Carthage, Tunis (1906).

Tauchon (Charles), contrôleur civil, vice-consul de France, place du Consulat, Tunis (1898).

Thierot (Ernest), surveillant général de l'Ecole professionnelle Emile-Loubet, Tunis (1904).

Thiry, directeur de l'Ecole pratique d'agriculture Mathieu de Dombasle, à Tremblaine, près de Nancy (1894).

Thomas (Philippe), vétérinaire principal de 1re classe en retraite, 13, rue de Décize, Moulins (Allier) (M. H.) (1898).

Tibi (Samuel), avocat, rue Es-Sadikia, 18, Tunis (1902).

Mme **Tissot-Mollard**, directrice de l'école de filles de Djebel-Djelloud, Tunis (1903).

MM. **Tostivint** (le Dr), médecin-major au 18e bataillon d'artillerie de forteresse, 2, rue Ernest-Renan, Brest (1905).

Tuor, directeur du *Tunisia-Palace*, avenue de Carthage, Tunis (1906).

Uzan (Victor), imprimeur, rue Sidi-bou-Menedjel, 15, Tunis (1898).

Uzoret (F.W.) 3, Damstrast Amsterdam, Hollande (1907).

Valensi (Joseph), directeur des Services administratifs de la Ville, 15, rue d'Italie, Tunis (1894).

Vallete-Duc, industriel, 23, boulevard du Bouchage, Nice (M.P.)

Vassel (Eusèbe), ancien capitaine d'armement au canal de Suez, Maxula-Radès (P. H.) (1894).

Vendel (Georges), publiciste, rue des Maltais, Tunis (1900).

Versini (Dominique), juge de paix, rue d'Alger, 6, Tunis (1895).

Vilade (de), docteur en droit, boulevard Pereire, 126, Paris (M.P.) (1898).

Vincent, ingénieur des Ponts et Chaussées, 7, rue d'Alger, Tunis (1906).

Warnet (Maxime), artiste peintre, rue d'Italie, 5 *bis*, Tunis (1900).

Withelaw-Reïd, ancien ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique à Paris, Madison avenue, 451, New-York (U.S.A.) (M.P.) (1895).

Winkler (Auguste), chemin de Naugeat, 8, Limoges (Haute-Vienne) (M. P.) (1895).

Yver (G.), professeur d'histoire à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger (1899).

ABONNÉS ET MEMBRES ASSOCIÉS

Association française pour l'Avancement des Sciences, rue Serpente, 28, Paris (M. P.).
Bibliothèque française de Tunis, rue de Russie, 15.
Bibliothèque nationale d'Alger, Alger.
Bibliothèque universitaire, palais des Ecoles, Alger (M. P.).
Bibliothèque municipale de Maxula-Radès.
Cercle de l'Ecole coloniale d'Agriculture, Tunis.
Cercle militaire de Bizerte.
Cercle militaire de Sousse.
Chambre mixte du Centre, Sousse.
Chambre de Commerce de Bizerte.
Collège Alaoui, Tunis.
Collège Sadiki, Tunis.
M. Delécraz (F.-Valentin), bibliothécaire, Hammam-Lif (Tunisie).
Direction de l'Agriculture et du Commerce (la), rue d'Angleterre, 22, Tunis.
Direction générale de l'Enseignement public (la), place aux Chevaux, Tunis (M. B.).
Direction générale des Finances (la), place de la Casba, Tunis.
Grand Cercle du Casino de Tunis.
M. Pelissier, 59, rue de Provence, Paris.
Tribunal mixte de Tunis.
Office du Gouvernement Tunisien (M. P.).
M. Maurice Ordinaire, 4, galerie d'Orléans, Palais-Royal, Paris (M. P.).

HISTOIRE DE LA CIVILISATION MUSULMANE

TOME PREMIER

Développement de l'Etat musulman. — Etendue de ses territoires. — Dénombrement de sa population. — Historique de ses Services administratif, politique, financier, militaire et autres.

PRÉFACE

Il est incontestable que l'histoire de l'Islam tient une place des plus importantes dans l'histoire générale, car elle constitue l'histoire du monde civilisé au moyen âge et forme le chaînon qui rattache l'histoire ancienne à l'histoire moderne. Elle marque la fin de la civilisation antique et l'aurore de la civilisation moderne.

L'étude de cette histoire a été notre préoccupation pendant de longues années : nous avons consacré les moments de répit que nous laissait la rédaction d'*El Hilal* à réunir des matériaux sur les points les mieux établis, les plus indiscutables de ce sujet, dans l'espoir que nous aurions un jour assez de loisirs pour les utiliser en vue d'une histoire complète de l'Islam. Du reste, nous avons fait connaître maintes fois nos intentions là-dessus, intentions que nous sommes — grâce à Dieu — loin d'avoir abandonnées.

Nous avons toujours eu la conviction que les peuples arabes, sans distinction d'opinions ou de croyances, avaient besoin de cette histoire, car c'est l'histoire de leur langue, de leur nation, de leur pays, bien plus, c'est l'histoire de leur civilisation, de leur littérature, de leurs mœurs.

Aussi, avons-nous mis à profit toutes les circonstances qui nous permettaient de publier, dans l'ordre de choses rentrant dans le cadre de cette étude, tout ce que nous avions pu mettre facilement en lumière et qu'il nous paraissait utile de présenter préalablement au public.

En même temps, nous avons commencé à préparer nos lecteurs, sans distinction de classes, de culture, d'intelligence, à l'étude de cette histoire, au moyen des romans historiques de l'Islam que nous avons fait paraître successivement dans *El Hilal*.

Etudier l'histoire est chose pénible, en général, pour les masses, surtout dans nos pays où l'instruction est encore dans l'enfance. Il fallait donc nous ingénier à répandre parmi nos populations le goût de l'étude en leur présentant des lectures attrayantes; les fictions historiques étaient le meilleur moyen pour atteindre ce but.

Jusqu'à ce jour, six de nos romans historiques qui forment autant de chaînons de l'histoire des musulmans ont paru. On y trouve le récit

des événements les plus importants qui se sont déroulés depuis l'apparition de l'Islam jusqu'à l'assassinat de Ibn Zobeïr et l'avènement de Abd el Melek ben Maraouan.

Nous avons fini par acquérir la certitude que le grand public désirait avoir des notions plus complètes de cette histoire et connaître à fond la civilisation musulmane.

Les plus éminents de nos écrivains, de leur côté, désiraient se livrer à une étude approfondie de notre civilisation et y cherchaient des points de rapprochement avec la civilisation européenne contemporaine.

Plus d'un parmi nos hommes de lettres nous a écrit pour nous demander notre avis à ce sujet. Nous avons cru devoir donner pour supplément à la collection de la dixième année d'*El Hilal* un travail écrit dans ce sens et dans lequel nous traitons de l'histoire de cette civilisation et de sa parenté avec la civilisation européenne.

L'histoire d'une nation doit être, en vérité, l'histoire de sa civilisation et non le récit de ses guerres, de ses conquêtes, à la façon des chroniqueurs arabes. Ceux-ci se contentent de consigner purement et simplement les événements, rarement ils font allusion au lien logique qui les rattache les uns aux autres [de sorte que leurs écrits manquent d'intérêt], tandis que lorsqu'on se reporte aux causes de chaque fait, l'esprit a toute satisfaction et le fait lui-même se grave à jamais dans la mémoire du lecteur.

Ces annalistes sont à nos yeux excusables d'avoir compris ainsi leur rôle, puisqu'ils devaient, étant donné les circonstances, éviter toute ingérence dans le domaine des causes des événements rapportés. Le plus souvent, en effet, l'historien est amené à prendre fait et cause pour un parti contre le parti adverse. Or, précisément, ils tenaient à rester neutres. Peut-être avaient-ils encore d'autres raisons de s'abstenir. Mais aujourd'hui plus rien ne nous empêche d'exercer notre jugement en matière historique.

Plusieurs écrivains occidentaux ont cherché à pénétrer la civilisation musulmane, mais les documents étant dispersés, disséminés, dans un très grand nombre d'ouvrages, ils ont dû renoncer à avoir satisfaction. Aussi, dès que nous avons fait connaître, l'an passé, notre intention de publier la présente étude, certains d'entre eux ne nous ont pas caché leur étonnement de notre audace à entreprendre un travail aussi ardu.

A vrai dire, nous ne pensions pas alors devoir écrire plus de 160 pages, le nombre normal des pages que comportait le supplément de la dixième année d'*El Hilal*.

Donc, faisant appel à toute notre énergie, nous nous mettions hardiment à l'œuvre et nous commencions par compulser tous les ouvrages que nous avions pu découvrir, tant manuscrits qu'imprimés,

écrits par les Arabes sur l'histoire, la politique et les autres sciences.

Parmi les récits de conquête, les traités d'histoire ou de géographie que nous avons consultés, citons ceux de Ibn El Athir,[1] Ibn Khaldoun,[2] Ibn Khalican,[3] El Makrizi,[4] El Beladori,[5] Aboul Féda,[6] El Khemis,[7] Messoudi,[8] El Makkari,[9] El Fakhri,[10] Es Soyouti,[11] Ibn Khordadeba,[12] Yacout,[13] El Astakhri,[14] etc.

Parmi les ouvrages littéraires : *Kitab el Aghani,*[15] *El Akd el*

(1) Célèbre historien (1160-1234 de J.-C.). Auteur d'une histoire universelle intitulée : *El Kamel fi et tarikh* (Chronique complète), qui va depuis la création jusqu'à 1231.

(2) Le plus célèbre des historiens et philosophes arabes, né à Tunis le 27 mai 1332. Il mourut au Caire le 20 mars 1406. Auteur de l'ouvrage : *Kitab el Ibar* (Le livre des exemples), dont les prolégomènes sont très appréciés.

(3) Naquit le 23 septembre 1211 et mourut le 30 octobre 1282. Auteur d'un dictionnaire des hommes célèbres de l'Islam intitulé : *Ouifayat el Ayan* (Les biographies des hommes célèbres).

(4) (1365-1442). Auteur d'un ouvrage intitulé : *Kitab el Maouad oual Itibar fi Dkr el Khottat oual Athar* (Livre des admonitions et des enseignements au sujet de la topographie et des monuments), où il traite de l'histoire de l'Egypte, de ses habitants, de ses ressources, de ses principales villes, etc.

(5) Mourut en 892. Auteur de : *Kitab Foutouh el Boldan* (Histoire de la conquête musulmane), publié par M. de Goëje.

(6) (1273-1331). Auteur de : *El Mokhtçar fi Akhbar el Bachar* (Abrégé d'histoire universelle).

(7) Surnommé *Taj el Islam* (Le diadème de l'Islam), célèbre jurisconsulte chaféite, disciple de Ghazzali, vivait au XIe siècle de l'ère chrétienne, auteur de *Manakib el Abrar* (Biographie des gens pieux), ouvrage imprégné de mysticisme.

(8) Mourut en 957. Auteur de : *Mouroudj ed Dhab* (Les prairies d'or), où l'on trouve des renseignements fort intéressants sur la civilisation musulmane du Xe siècle.

(9) (1591-1631). Auteur de : *Nefh et Tib man ghosn el Andelous er Ratib* (Odeur suave du vert rameau d'Andalousie). Cet ouvrage est divisé en deux parties principales, consacrées : la première, à l'histoire de l'Espagne musulmane ; la seconde, à la vie du ministre Liçan Eddine ibn El Khatib.

(10) Célèbre historien qui vivait sous les Abbasides, au IIe siècle de l'hégire.

(11) (1445-1505). Auteur de : بدايع الزهور في وقايع الدهور (Fleurs merveilleuses recueillies parmi les événements des siècles). C'est une histoire des califes qui s'étend depuis Abou Becr jusqu'à 1487.

(12) Géographe célèbre. Vécut au IXe siècle. Est l'auteur de : *Livre des routes et des provinces*, publié et traduit par M. Barbier de Meynard dans *le Journal Asiatique*.

(13) Géographe célèbre (1179-1229). Auteur d'un grand dictionnaire géographique connu sous le nom de : *Modjam el Boldan*. Il est aussi l'auteur d'un dictionnaire des gens de lettres : *Modjam el Odaba*, dont mon excellent confrère M. Margoliouth, le traducteur de cet ouvrage en anglais, prépare une édition.

(14) Jurisconsulte chaféite persan (244-328 de l'hégire) ; fut gouverneur de Bagdad : auteur de *Akdya* (Le livre des sentences).

(15) *Le Livre des Chansons*, d'Aboul Faraj el Isfahani (897-967), comprenant vingt et un volumes (nouvelle édition) ; contient les poésies arabes mises en musique. « C'est, nous dit M. Huart, une riche mine pour l'étude de la société arabe à son époque brillante. »

(Notes du traducteur.)

Farid,[1] *El Kachkoul,*[2] *El Mostatref,*[3] *Siraj el Moulouk,*[4] etc.

Parmi les ouvrages d'interprétation du Coran ou relatifs aux «hadiths» et à la jurisprudence : ceux de Razi, Zamakhchari, Sahih el Bokhari, Michkat el Maçabih, El Hidaya, etc.

Parmi les ouvrages traitant de la politique ou de l'administration : *Kitab el Kharadj,* par Abou Youssef ; *Kitab el Kharadj oua Sanat el Kitaba,* par Kodama ben Djaffar ; *El Ahkam es Soltania,* par El Maouardi ; *le Collier unique, les Prolégomènes,* d'Ibn Khaldoun.

Nous avons puisé dans d'autres ouvrages encore qu'on ne croirait pas à première vue pouvoir contenir des renseignements utiles ayant trait à notre sujet. Et pourtant, que d'indications n'y avons-nous pas trouvées, notamment dans *la Vie des animaux,* par Ed Damiri ; *les Merveilles de la création,* par Kazouini.

Nous passons sous silence les nombreuses encyclopédies et les dictionnaires bibliographiques, tels que *Kachchaf Astilahat el Founoun,* par Tahanaoui ; *Kitab Cachf ed Dounoun, Koulliat Abi el Baka,* etc.

Voilà pour les ouvrages écrits en arabe.

Nous avons lu aussi tout ce que nous avons pu découvrir en fait d'ouvrages écrits par les Européens sur l'Islam, son histoire, sa littérature, les uns en français, les autres en anglais ou en allemand, tels que : *la Civilisation des Arabes,* par le Dr Gustave Le Bon ; *l'Histoire du Bas-Empire,* par Lebeau ; la collection du *Journal Asiatique; l'Histoire de la civilisation orientale,* par A. von Kremer ; *l'Histoire de l'Islam,* par le Dr Müller ; *les Dynasties islamiques,* par S. Lane Poole ; *l'Empire Romain,* par Gibbon ; etc.

Le nombre des ouvrages arabes et européens dont nous nous sommes inspiré dépasse deux cents, indépendamment des encyclopédies rédigées dans diverses langues. Il faut ajouter à tout cela ce que nous avions acquis nous-même pour avoir étudié l'histoire de l'Orient pendant de longues années. Nous avons pu ainsi amasser des matériaux dépassant de beaucoup le cadre que nous nous étions tracé quand nous avions entrepris l'étude méthodique de cette étonnante civilisation aux points de vue politique, administratif, scientifique, littéraire et moral. Nous nous sommes vu alors dans l'obligation de répartir notre travail en plusieurs volumes dont le premier paraît actuellement. Les autres suivront et formeront autant de suppléments aux collections annuelles d'*El Hilal.*

(1) *Le Collier unique,* par Ibn Abd Rabbihi (860-940), constitue une anthologie divisée en vingt-cinq chapitres, formant chacun une perle du collier.

(2) *Les Mélanges littéraires,* par Mohamed Baâ Eddine el Amili.

(3) *Les Morceaux choisis.*

(4) *Les Flambeaux des rois.*

(Notes du traducteur.)

Ce premier volume sert de fondement à ceux qui le suivent. En tête nous avons placé des avant-propos où il est question des Arabes, de leur civilisation, de leur état depuis les origines jusqu'au mouvement qui a précédé l'Islam, du gouvernement dans la période antéislamique, de la Kaaba, des Koreïchites jusqu'au jour où l'Islam apparut, de la manifestation de cette nouvelle religion, de sa propagation, des conquêtes arabes jusqu'à l'avènement des dynasties ommiade, abbasside, andalouse, fatimite, etc.

Nous avons fait l'examen critique de tous ces événements, ne rapportant aucun fait sans l'avoir expliqué par les causes qui l'ont amené et sans que nous ayons montré les résultats qu'il a produits et son enchaînement avec les faits qui l'ont suivi.

Cette méthode, nous l'avons surtout appliquée quand il s'est agi d'exposer les raisons qui ont permis aux Arabes, malgré leur petit nombre et la faiblesse de leurs armements, de conquérir les deux empires perse et romain. Ce sont là des considérations philosophiques qui n'ont été jusqu'à ce jour, croyons-nous, envisagées de près par aucun écrivain. Nous faisons toutefois exception pour certains historiens européens, bien qu'ils n'aient pas suffisamment approfondi ce sujet, et que leur travail, quelque peu abrégé, ne puisse nous satisfaire. Ce n'est certes pas une critique que nous leur adressons, car cette étude n'a qu'un vague et très lointain rapport avec les Européens, leur religion, leur littérature et leur histoire. Nous seuls sommes à blâmer, car nous sommes les héritiers de ceux qui les premiers ont parlé la langue arabe, et nous avons laissé des Européens nous précéder dans l'étude de l'histoire de nos pays, de nos peuples, de notre littérature, de nos mœurs.

Après ces avant-propos, nous avons étudié l'empire musulman au moment de sa puissance et de sa grandeur. Nous avons étudié aussi le dénombrement de sa population.

Notre examen a porté ensuite sur l'Etat musulman et son développement sur la formation et l'organisation des multiples services administratffs : le khalifat et ses dépendances, le vizirat (le ministère), l'administration des provinces, le Beït el Mel, l'armée, les divers bureaux. Puis nous avons fait l'historique de chacun de ces services, de leurs subdivisions et de leurs annexes. Nous avons eu les plus grandes peines à extraire les renseignements relatifs à ces historiques des ouvrages que nous avons consultés ; que de fois n'avons-nous pas été obligé de lire tout un gros livre pour n'en retenir qu'un ou deux passages, de sorte que pour avoir une connaissance parfaite d'une vérité historique il nous fallait lire plusieurs volumes.

Nous citerons à titre d'exemple le fait suivant : Après avoir écrit l'histoire de l'administration des provinces et celle de la judicature sous l'Etat musulman, nous avons voulu rechercher quel était le mon-

tant des traitements des gouverneurs et des cadis sous les quatre premiers califes. Nous avons trouvé dans *La conquête des pays*, par El Bouladry, que Amor ben El Khattab « avait envoyé aux gens de Koufa : Ammar ben Yasseur, en le chargeant du soin de dire les prières et de commander les troupes ; Abdallah ben Messaoud, pour rendre la justice et gérer les finances ; Othman ben Hanif, pour l'arpentage des terres » ; mais l'auteur n'avait pas indiqué le montant des traitements alloués à chacun d'eux.

Nous avons trouvé ensuite dans l'ouvrage *Le Flambleau des Rois*, par Tartouchi, au chapitre *Les règles que le sultan devait appliquer dans l'emploi des deniers du Beït el Mel ; de la conduite des gouverneurs*, ce qui suit : « Amor ne fixa les traitements que sous l'administration de Ammar. Il attribua à ce dernier avec ses secrétaires et ses muezzins six cents drachmes ; à Abdallah ben Messaoud, cent drachmes chaque mois, etc. » Mais l'auteur n'a pas indiqué les fonctions de Ammar, ni celles de Ibn Messaoud. Nous, nous avons rapproché l'un de l'autre ces deux textes et nous en avons déduit que le traitement de celui qui était préposé au commandement des troupes et aux prières, dans une province quelconque, était, sous Amor ben El Khattab, de six cents drachmes ; celui du cadi, de cent drachmes par mois.

D'autres rapprochements analogues nous ont révélé que sous Amor el Khattab, celui qui était préposé à la prière et au commandement des troupes était le gouverneur ; que Ammar était, sous Amor, gouverneur de Koufa. De tout ce qui précède, nous avons retiré la certitude que le traitement du gouverneur, sous Amor, était de six cents drachmes et celui du cadi de cent drachmes.

Cet exemple permet de juger des autres cas.

Nous étudierons dans le tome II la richesse de l'empire musulman, la fortune de ses habitants, le degré de leur civilisation, les rapports qu'il y avait entre cette civilisation et celle des Etats contemporains ; puis, le genre de vie que menaient les califes, leurs conseils, leurs divertissements, leur sollicitude pour la science et les savants, la poésie et les poètes ; leurs réceptions, leurs palais, leur luxe, leurs écuries, leur hospitalité, leurs largesses. Nous décrirons ensuite les monuments musulmans, les villes musulmanes, etc.

Le tome III sera consacré aux sciences, à la littérature, à la poésie, à l'industrie : nous dirons ce qu'elles étaient en Syrie et dans l'Irak avant l'Islam, ce qu'elles furent avec les musulmans ; nous ferons l'historique et examinerons l'importance de cette évolution.

Le tome IV traitera, suivant les nécessités du sujet, des mœurs de cette brillante période.

Enfin, pour conclure, nous parlerons du lien de parenté qui unit la civilisation européenne contemporaine à la civilisation musulmane. Ce que nous dirons à ce sujet sera clair et évident, surtout après que

nous aurons étudié en détail dans les volumes précédents les éléments de cette civilisation.

On voit, par ce qui précède, combien cette entreprise était pénible et difficile, surtout si l'on tient compte de la nouveauté du sujet et de notre *insuffisance* à le traiter. Tout cela induira le lecteur à être indulgent aux imperfections de ce travail. Aux gens de valeur et de mérite de nous aider par leurs observations et leurs avis, afin que nous puissions en faire notre profit pour les volumes à paraître.

*
* *

Avant-propos

L'histoire de la civilisation d'un peuple comporte l'étude du territoire occupé par ce peuple, quant à son étendue, à sa situation, à ses ressources, et de tous les éléments qui ont concouru à l'épanouissement de cette civilisation; elle comporte aussi l'étude des sciences, de la littérature, de l'industrie et de leurs facteurs indispensables : universités, écoles, corporations et associations; de l'Etat, de sa puissance, du degré de prospérité auquel il est arrivé et de la répercussion de cet état de choses dans l'organisation sociale, d'où découle la nécessité de connaître aussi les mœurs et les coutumes de cette nation.

Toutefois, un travail ainsi conçu ne peut être clair et complet que s'il est précédé de l'étude de la nation à ses origines et durant son évolution vers la civilisation, ainsi que des agents de cette évolution. Et cet examen préalable est d'autant plus indispensable ici, que la civilisation musulmane s'est développée dans des conditions particulières.

Voilà pourquoi nous nous sommes vu dans la nécessité de placer en tête de ce volume des avant-propos dans lesquels nous nous étendrons sur l'état des Arabes dans la période antéislamique, sur leur *civilisabilité*, sur les événements qui ont précédé la venue du Prophète. Nous dirons aussi quelle était la situation, au moment où l'Islam apparut, de l'Arabie, de l'Empire romain et de la Perse; nous ferons connaître les conditions qui facilitèrent aux Arabes la conquête des deux empires, malgré leur petit nombre et la faiblesse de leurs armements, la formation de l'Etat musulman, les progrès qu'il fit en perdant le caractère religieux qu'il avait sous les quatre premiers califes pour acquérir le caractère politique qu'il eut sous les Ommiades, les Abbassides et les Fatimites. Nous passerons ensuite à l'étude de l'Empire musulman et des pays sur lesquels il s'étendit, à l'histoire de ses services publics, etc.

Les Arabes et la Civilisation

Certains écrivains européens prétendent que les Arabes n'ont aucun mérite à avoir fondé la civilisation musulmane puisqu'ils l'ont élevée sur les débris des civilisations romaine (ou grecque) et perse. Ils considèrent la civilisation musulmane comme un amalgame de ces deux civilisations quelque peu transformées.

Les Arabes, de par leur nature, ne seraient pas civilisables, puisqu'ils n'auraient jamais pu par eux-mêmes créer une civilisation qui leur fût propre, à quelque époque que ce fût, soit dans la période antéislamique, soit sous l'Islam.

Pour nous, nous prétendons que les Arabes sont de tous les peuples celui qui est le plus civilisable et le plus capable de se gouverner, et qu'il n'est point inférieur aux autres peuples qui se sont civilisés anciennement ou récemment. Nous démontrons ci-après le bien-fondé de notre opinion.

Les habitants de l'ancienne Arabie se divisent en deux grands peuples :

1° Les Jactanides, qui habitaient l'Yémen et les régions avoisinantes. Ils tiraient leur origine de Jactan et faisaient remonter leur généalogie jusqu'à Sem ;

2° Les Ismaélites, qui habitaient le Hedjaz, le Nejd et les régions avoisinantes, au centre de l'Arabie. Ils faisaient remonter leur origine à Ismaël, issu d'Abraham et d'Agar. Ils sont connus encore sous le nom de « Adanites », du nom d'un de leurs ancêtres Adnan, ou encore sous le nom de Modarites et de Maadites (descendants de Modar, de Maad).

Les Jactanides se civilisèrent avant les Ismaélites, car leur pays est plus fertile et plus riche que le Hedjaz. Ils eurent des dynasties fort anciennes qui furent contemporaines des Pharaons et des rois de Babylone et d'Assyrie. Les plus célèbres furent celles des Beni-Hemyar, de Saba et de Cahlan. Parmi leurs villes illustres, citons Maareb, Sana, Saba.

Les Ismaélites fondèrent de leur côté, soit avant, soit après Jésus-Christ, des royaumes tels que celui des Nabathéens dans le voisinage de la Palestine. Nous ne parlerons pas, bien entendu, de la civilisation des tribus à jamais disparues, les Aad, les Thamoud, les Tasm et les Jadis. Elles sont les plus anciennes des tribus arabes et remontent par leur origine, selon toute apparence, à Laoud, fils de Sem. De ces tribus sont issus les Amalécites, si célèbres dans l'histoire ancienne.

La civilisation musulmane n'est pas la première civilisation fondée par les Arabes. Les Beni-Hemyar, les habitants de Cahlan, de Saba, étaient les intermédiaires au point de vue commercial entre

l'Orient et l'Occident, grâce à la position géographique de la région de l'Yémen.

Le transit des Indes empruntait la voie de l'Yémen et de Hadramaout. Arrivées dans ces régions, les marchandises étaient transportées par les Yéminites en Abyssinie, en Egypte, en Phénicie, en Palestine, dans les pays des Iduméens, des Amalécites, des Madianites et jusqu'aux confins de l'Occident.

Les Ismaélites transportaient les denrées par voie de terre jusqu'aux limites les plus reculées du monde habité.

Indépendamment de la situation de leur pays, une autre cause favorisa l'extension des relations commerciales des Arabes : ils parlaient une langue très rapprochée de la plupart des langues des nations civilisées de cette époque. Car, en ce temps-là, les langues sémitiques avaient entre elles un lien de parenté beaucoup plus étroit qu'aujourd'hui tant au point de vue de la phonétique qu'au point de vue du sens. Les Arabes, les Chaldéens, les Assyriens, les Hébreux, les Abyssins, les Phéniciens s'entendaient entre eux sans le secours d'aucun intermédiaire, car il n'y avait que peu de temps que les parlers de ces divers peuples s'étaient détachés de la langue-mère, vis-à-vis de laquelle ils étaient ce que les différents dialectes de l'arabe vulgaire sont aujourd'hui par rapport à l'arabe littéraire.

Quand l'Arabe de Hemyar ou de Modar se rendait dans l'Irak, il n'avait nul besoin de l'assistance d'un interprète pour entrer en relations avec un Chaldéen, un Babylonien ou un Assyrien. Il en était de même lorsqu'il se trouvait en Phénicie ou en Abyssinie. Il comprenait le dialecte de ces différents pays comme de nos jours le Syrien comprend la langue des Egyptiens. Ce que nous avançons là est corroboré par ce que dit la Bible au sujet des pérégrinations d'Abraham. Il avait quitté la Chaldée dans le vingtième siècle avant l'ère chrétienne et avait traversé l'Assyrie, la Phénicie, l'Arabie, s'était mêlé à leurs habitants et n'avait eu nullement besoin d'interprètes pour entrer en conversation avec eux. Il en fut de même des tribus d'Israël quand elles errèrent pendant quarante ans dans les régions septentrionales de la presqu'île arabique, aux environs du XVe siècle avant l'ère chrétienne.

Rien dans leurs dispositions naturelles n'empêchait les Arabes d'être un peuple civilisable, car ils étaient les frères des Assyriens, des Chaldéens, des Phéniciens et ils étaient doués des mêmes aptitudes que ces derniers ; mais leur pays était moins propice que l'Assyrie, la Chaldée ou la Phénicie à l'éclosion de la civilisation.

Les Arabes habitaient une presqu'île quasi déserte, sans fleuves ni autres cours d'eau, et ne pouvaient se désaltérer qu'avec l'eau de pluie, alors que leurs frères les Assyriens occupaient l'Yrak, la région la plus fertile de la terre qui s'étend jusqu'en Egypte, ce qui leur per-

mettait de s'enrichir, ce qui permettait aussi à leurs qualités natives de se manifester, à leur intelligence de produire des fruits. Plus tard, après Mahomet, quand il fut donné aux Arabes de séjourner dans cette vallée si fertile, leur civilisation ne fut pas inférieure à celle des Assyriens.

D'ailleurs, il importe de remarquer que dans les conditions défavorables où se trouvaient les Arabes, aucun autre peuple n'eût pu faire mieux. Les vestiges de la civilisation de l'Yémen sont encore visibles sous les sables d'Hadramaout, de Mahra et de l'Yémen. Et que l'on se souvienne de l'antique civilisation des Aad, des Thamoud et des autres tribus à jamais disparues et sur lesquelles nous n'avons d'autres renseignements que ce qui a été dit par les chroniqueurs arabes de la somptuosité de leurs monuments, somptuosité si extraordinaire que nous la croyons légendaire. Ainsi, ils content, au sujet de Aram, la ville aux colonnes, que «Chaddad ben Aad l'avait construite dans El-Ahkaf, sur un emplacement dont la superficie mesurait dix parasanges de long sur dix de large. Les murailles étaient d'onyx de l'Yémen recouvert de plaques d'argent doré. Il éleva à l'intérieur de la ville cent mille palais, chaque palais reposant sur des colonnes de chrysolithe et de hyacinthe, mesurant chacune cent coudées. Il fit creuser des cours d'eau qui alimentaient des conduites destinées à porter le précieux liquide à ces palais. Le gravier était formé de poudre d'or, de pierres précieuses et de perles.....» Tout cela est invraisemblable, soit, mais n'en laisse pas moins entrevoir un fond de vérité, si infime soit-il, à savoir que les murs ou les colonnes de certaines constructions des Aad étaient incrustés, en partie, de pierres précieuses. C'est là le point le plus extrême auquel puisse arriver le luxe, et c'est là une chose qui ne peut exister qu'en pleine civilisation.

Quant aux Jactanides, leurs tribus les plus célèbres furent, comme nous l'avons déjà dit, celles de Hemyar, de Saba et de Cahlan; leur histoire est plus rapprochée de nous que celle des Aad et des Thamoud. Les explorateurs ont découvert des traces de leur civilisation, en particulier les ruines de Sana, de Aden et de Hadramaout. On y a trouvé des inscriptions en écriture hémyarite consistant en des invocations à la divinité. Les difficultés et les dangers qu'il y a à s'aventurer dans ces régions n'ont pas permis de mettre au jour les trésors considérables qui s'y trouvent enfouis.

D'après les chroniqueurs arabes, les royaumes fondés dans l'Arabie Heureuse eurent, eux aussi, leur période de grandeur, grandeur disparue avant l'ère islamique, il est vrai, mais dont on s'entretenait encore jusqu'à Mahomet : ce qui laisserait à penser que l'Yémen fut le berceau d'une antique civilisation qui ne le cède point à celle des Assyriens, des Egyptiens et des Phéniciens.

Là, les Arabes créèrent des cités, habitèrent des palais, plantèrent

des jardins, sculptèrent des statues, exploitèrent des mines, organisèrent des armées, conquirent des territoires et étendirent le cercle de leurs relations commerciales.

Hérodote, le célèbre explorateur grec qui vivait au ve siècle avant J.-C., dit à leur sujet : « On trouve au sud de la presqu'île arabique les parfums, la myrrhe, la cannelle, l'opium, »[1] et considère l'Yémen comme une des contrées les plus riches de son temps.

Parmi les travaux mémorables accomplis par les Arabes dans cette région, citons la fameuse digue de Maareb, achevée au IIe siècle avant J.-C., mentionnée par les historiens comme une merveille d'architecture, et que l'on peut comparer aux barrages du Delta, œuvre de M'hamed Ali.

Cette digue était formée par une puissante muraille construite au pied de deux montagnes, pour retenir l'eau qui coulait de leurs versants. Le liquide ainsi emprisonné servait à l'irrigation des terres.

On prétend que les dimensions du réservoir étaient un parasange sur un parasange; il alimentait un grand nombre de canaux et de voies d'eau souterraines; on y fit aboutir soixante-dix cours d'eau.

Une œuvre aussi gigantesque exigeait, pour le moins, du génie dans la conception et une grande habileté dans l'exécution. Elle était, dit-on, de construction si solide qu'elle résista durant plusieurs siècles aux assauts impétueux de l'eau et aux intempéries du climat.

Vers le IIe siècle après J.-C., alors que le gouvernement de l'Yémen était si affaibli qu'il était incapable de la restaurer, les habitants s'aperçurent qu'elle allait bientôt se rompre et s'empressèrent de fuir. Les uns s'établirent en Syrie (les Ghassanides), les autres dans l'Irak (Mounadhirs), à Médine (Aous), à Mouna (Ahzad), aux environs de La Mecque (Rhazaâ).

Peu de temps après ces émigrations, la digue céda, les eaux se répandirent et chassèrent les retardataires. Cet événement, connu dans l'histoire sous le nom de : « L'Invasion des Eaux », marque, croit-on, la fin du royaume de Saba.

Strabon, le célèbre explorateur romain qui vivait au Ier siècle avant J.-C., raconte que Maareb était, en son temps, une ville admirable dont les demeures avaient des plafonds incrustés d'or, d'ivoire et de pierres précieuses et qu'on y trouvait des vases dont la richesse émerveillait les yeux.

Ce tableau nous rend plus acceptable la description d'Aram, la ville aux colonnes que nous avons rappelée plus haut. Nous croyons que si des recherches étaient faites à Maareb, à Sana et sur l'empla-

(1) Le texte arabe porte اللاذن qui signifie laudanum (Kasimirski, vol. II, p. 985); il nous a paru plus rationnel de traduire par le mot opium.

(Note du traducteur.)

cement des autres capitales des souverains de Hemyar et de Saba, on découvrirait d'importants vestiges qui révéleraient au monde toute une histoire encore inconnue, de même que les fouilles effectuées sur les bords du Nil ont permis de reconstituer l'histoire des Pharaons, celles faites sur les rives de l'Euphrate de reconstituer l'histoire de Ninive et de Babylone. Mais cela ne serait possible qu'autant que la Sublime-Porte prêterait son concours à des missions scientifiques chargées de procéder à des fouilles dans ces régions.

Parmi les peuples arabes qui se sont civilisés avant l'Islam, nous trouvons encore les Nabathéens, descendants de Nabath, fils d'Ismaël. Ils avaient pour capitale Petra, ville sise entre le pays des Philistins et la presqu'île du Mont-Sinaï. Leur royaume occupait cette presqu'île et s'étendait jusqu'au Hedjaz.

Les Nabathéens servaient d'intermédiaires dans les relations commerciales entre l'Orient et l'Occident. Ils furent les contemporains des Romains quand ceux-ci étaient les maîtres du monde. Ils prêtèrent leur concours à certains gouverneurs romains d'Orient dans les luttes que ceux-ci eurent à soutenir et en retirèrent quelque profit, si bien que l'un d'eux, le roi Hareth, put occuper momentanément le trône de Damas. Cet événement eut lieu dans le Ier siècle de l'ère chrétienne, avant l'avènement de la dynastie des Ghassanites.

Leur indépendance dura jusqu'au début du IIe siècle. Ils subirent alors la domination des Romains et furent absorbés par eux. Mais les souvenirs de leur civilisation sont encore apparents à Petra, où l'on trouve des inscriptions en caractères nabathéens que l'on est parvenu à déchiffrer comme on l'a fait pour les inscriptions hémyarites.

Parmi les autres peuples arabes qui se sont civilisés dans l'antiquité, nous citerons encore les Amalécites, renommés pour leur caractère emporté et violent. D'eux descendent *les rois pasteurs* qui, croit-on, auraient conquis l'Egypte et en seraient restés les maîtres pendant plusieurs siècles.

Que l'on songe aux colonies fondées par les Jactanides après la rupture de la digue, aux cités créées par eux, telles que Basrah dans la région de Haouaran, par les Ghassanites, El-Hirat, dans l'Irak, par les Mounadhirs, et pourra-t-on croire après cela que les Arabes aient été un peuple essentiellement rebelle à toute civilisation? Certes, nous ne contestons pas que la civilisation musulmane ait été édifiée sur les décombres des civilisations romaine et perse, mais les Arabes furent, en cela, semblables aux Grecs, aux Romains, aux Perses et à tous les autres grands peuples qui les avaient précédés. Les Grecs avaient emprunté aux Egyptiens le plus grand nombre des éléments de leur civilisation, les avaient développés suivant leurs tendances naturelles et en avaient fait une civilisation à eux propre, qui est con-

nue sous le nom de civilisation grecque. Cette civilisation, très légèrement modifiée, donna à son tour naissance à la civilisation romaine. Il en fut de même de la civilisation des Perses, qui fut édifiée sur les vestiges des civilisations assyrienne, babylonienne, chaldéenne et même grecque.

Mais, tandis que ces diverses civilisations avaient mis de longs siècles à s'élaborer et à se manifester, l'éclosion de celle des Arabes fut si spontanée qu'elle atteignit son plein épanouissement un siècle à peine après la formation de l'Etat musulman; et, dans les deux siècles qui suivirent, les Musulmans remplirent le monde de l'éclat de leurs sciences et de leur littérature.

Que l'on songe que les peuples germaniques, d'où sont issus les plus grands peuples de la terre, passèrent de longs siècles, avant et après l'Islam, à assaillir l'Empire romain, qu'ils conquirent le plus grand nombre de ses villes, que certains d'entre eux pénétrèrent jusqu'à Rome même, et que le fruit de leurs conquêtes ne fut autre que le pillage et le meurtre !

Que l'on se souvienne des Huns qui, au ve siècle de l'ère chrétienne, envahirent l'Empire romain par le nord et par l'est, conquirent la Hongrie, la Roumanie, toute la Turquie d'Europe et y fondèrent un empire qui subsista durant deux siècles — tout comme feront les Arabes en envahissant la Syrie, l'Egypte et l'Irak — et qu'ils ne créèrent point de civilisation, bien qu'ils fussent plus près du centre de la civilisation grecque que les Arabes !

Les Slavons, à leur tour, vers le vi^e siècle après J.-C, attaquèrent l'Empire romain d'Orient et arrivèrent même jusqu'aux portes de Byzance, mais ils revinrent sur leurs pas et ne laissèrent point trace de civilisation.

Il est encore d'autres peuples, tels que les Tatars, les Mogols, qui alimentaient les troupes de Tamerlan et qui conquirent l'Empire arabe alors qu'il était en pleine décomposition. Ils le subjuguèrent, soumirent ses souverains à leur domination, mais ne créèrent point de civilisation et ne firent point revivre celle qui existait avant eux.

Ne peut-on pas dire après cela que les Arabes ont une aptitude spéciale à se civiliser ?

Le Hedjaz dans la période antéislamique

Les Arabes se civilisèrent au sud et au nord de la presqu'île arabique. Seuls, les habitants du Hedjaz qui occupent le centre de cette presqu'île conservèrent leur état nomade, à cause de la stérilité du sol et de la sécheresse, à cause de l'éloignement de leur pays du contact des grandes nations, puisqu'il est situé dans une région désertique ; de la difficulté des communications, puisque le Hedjaz fut

inaccessible aux grands conquérants tels que Ramsès II au XIVe siècle avant J.-C., Alexandre le Grand au IVe siècle avant J.-C., et Gallus sous Auguste, dans le Ier siècle de l'ère chrétienne.

Il fut aussi inaccessible aux rois des Perses, alors qu'ils étaient à l'apogée de leur grandeur.

Cette inaccessibilité de leur sol, tout en leur procurant une tranquillité d'esprit absolue, les rendit indolents et apathiques, car l'homme ne se préoccupe des réformes que s'il y est poussé par un danger ou par toute autre cause. Mais comme, de sa nature, il est égoïste et aime surpasser les autres, des luttes intestines éclatèrent fatalement entre ces Arabes. Les incursions sur les territoires voisins et le pillage furent leurs seuls moyens d'existence. Ils ne songeaient plus à se procurer autrement les ressources qui pouvaient leur être nécessaires.

Ils étaient, malgré leur état d'ignorance, fiers, loyaux, généreux et braves : toutes qualités qui faisaient prévoir qu'un avenir brillant les attendait.

Ces gens du Hedjaz vécurent de longs siècles dans cet état primitif de nomadisme qui ne fut quelque peu modifié que sous l'influence d'exilés juifs venus dans leur pays soit au temps de Moïse, soit postérieurement à lui, et principalement dans les derniers siècles qui précédèrent l'ère chrétienne et les premiers siècles qui la suivirent. Ils avaient quitté leur patrie, fuyant les persécutions des gouverneurs romains, surtout après la destruction du Temple.

Peut-être aussi, ces Arabes subirent-ils l'influence des Nabathéens — alors civilisés — qui s'étaient fixés à La Mecque, à Médine et à Taïf après avair été vaincus par les Romains.

Quant aux Juifs, il est fort probable qu'ils avaient choisi Médine pour résidence, cette ville étant déjà habitée par un grand nombre de leurs coreligionnaires qui formaient les tribus des Aouas et des Khazraj.

L'influence des Juifs sur ces Arabes fut profonde, tant au point de vue moral qu'au point de vue religieux. Les Arabes leur empruntèrent un grand nombre de pratiques qu'ils ignoraient jusqu'alors, telles que le pèlerinage, les sacrifices, le mariage, le divorce (ou répudiation), le sacerdoce, la célébration des fêtes, etc.

Ils leur enseignèrent aussi certains récits de la Bible, maints passages du Talmud et propagèrent parmi eux un grand nombre de leurs usages et de leurs habitudes.

Vinrent aussi s'établir dans le Hedjaz certaines tribus de l'Yémen, à la suite de la rupture de la digue. De sorte que cette région se trouva habitée, après ce mélange de races, par deux classes d'Arabes : les Bédouins restés à l'état primitif, et ce sont les Arabes nomades ;

les citadins fixés à La Mecque, à Taïf et à Médine, et ce sont les Arabes sédentaires.

La Mecque était à cette époque la plus célèbre des villes du Hedjaz; elle était un centre de pèlerinage pour les gens de l'Arabie qui venaient de bien loin visiter la Kaâba. A la longue, elle devint un centre commercial par suite de la grande affluence des pèlerins qui s'y rendaient chaque année, à l'occasion de certaines foires importantes.

Les tribus puissantes cherchèrent, tour à tour, à la conquérir.

A l'origine, elle était en la possession des Hedjaziens, descendants d'Ismaël et gardiens de la Kaâba. Elle leur fut enlevée, au IIe siècle de l'ère chrétienne, par les Beni-Khazaâ, originaires de l'Yémen, qui étaient venus dans le Hedjaz à la suite de la rupture de la digue. Ceux-ci n'eurent pas de peine à les vaincre, car les Ismaélites ou Adanites étaient à cette époque bien faibles et totalement incapables de leur résister. Mais, plus tard, les Beni-Khazaâ seront soumis à leur tour à cette loi inflexible que nous enseigne l'histoire: la loi de la grandeur et de la décadence. Et, en effet, à peine quelques siècles se seront écoulés que leur force fera place à la faiblesse, tandis que les Adanites seront devenus puissants et redoutés. D'eux se sont détachés les Cannana, qui ont donné naissance à la tribu des Koreïchites.

Au Ve siècle après Jésus-Christ, les Koreïchites eurent pour chef Koçaï ben Kilab ben Morra. C'était un homme sage, plein de bon sens et de finesse et d'une habileté consommée. Il épousa la fille du gouverneur de la Kaâba (un descendant des Khazaâ), dans l'espoir que la garde de la Kaâba lui écherrait un jour. Sa puissance s'accrut par la venue d'enfants issus de cette union. Il s'occupa de commerce et gagna une belle fortune.

Quand le gouverneur de la Kaâba fut sur le point de mourir, il légua la garde de la Kaâba à sa fille, épouse de Koçaï. Celle-ci ayant décliné cette offre, alléguant qu'elle ne pouvait pas ouvrir ni fermer les portes — et telle était la fonction du préposé à la garde de la Kaâba — son père la transmit à un autre de ses enfants, El Mohtarech, qui était de constitution débile. Koçaï acheta à celui-ci cette charge moyennant une outre de vin.

Les Khazaâ en furent très affectés, et ce marché fut cause des nombreuses luttes qui éclatèrent entre eux et les Koreïchites. Finalement, ils se soumirent à la décision d'un arbitre choisi parmi les Koreïchites, et qui se prononça en faveur de Koçaï. Ainsi, la garde de la Kaâba passa aux Koreïchites, et fut une de leurs prérogatives jusqu'au jour où apparut l'Islam.

La garde de la Kaâba impliquait le privilège de gouverner La Mecque. Koçaï réunit donc les siens — tous des Koreïchites — à La Mecque et aux alentours. Il partagea La Mecque entre eux et assigna

à chacun d'eux un quartier. Ils y élevèrent des constructions et peuplèrent la ville. Koçaï resta jusqu'à son dernier jour leur chef incontesté. Après sa mort, il fut remplacé par son fils Abd el Manaf. Celui-ci eut de nombreux enfants, parmi lesquels Hachem et Abd ech Chams.

Quand il sentit que sa dernière heure était venue, il confia la garde de la Kaâba à Hachem. Or, ce choix mécontenta fort un des fils d'Abd ech Chams, Ommya (l'ancêtre des Ommyades), qui conçut une haine violente contre son oncle, haine qui se manifesta par des représailles. Il répugnait à Hachem d'entrer en lutte avec son neveu. Mais les Koreïchites l'y obligèrent. Il fut alors décidé entre les deux compétiteurs (l'oncle et le neveu), qu'ils soumettraient leur différend à un arbitre, avec cette condition que celui qui aurait tort aux yeux de l'arbitre devrait remettre à l'autre cinquante chamelles et s'exiler de La Mecque pour une durée de vingt ans.

L'arbitre choisi fut le chef religieux des Khazaâ qui résidait à Asfa. La sentence ayant été favorable à Hachem, celui-ci reçut les chamelles, les égorgea et en distribua les quartiers aux habitants. Ommya s'exila en Syrie, où il séjourna durant les vingt ans prescrits. C'est là le point de départ de l'animosité qui exista entre Hachem et Ommya, animosité qu'ils transmirent à leurs descendants et qui se perpétua jusqu'au jour où l'Islam apparut.

La garde de la Kaâba fut dévolue, après Hachem, à son fils Abd el Mottalab, l'aïeul du Prophète, fondateur de la religion musulmane.

Les Koreïchites étaient les *lévites* des Arabes. Comme les lévites d'Israël, ils avaient des privilèges qui ressemblaient fort à ceux dont les clercs étaient investis dans le monde chrétien. Ils n'étaient soumis à aucun tribut et n'étaient pas tenus de combattre. Ils jugeaient, mais ne se reconnaissaient pas de juges. Ils pouvaient s'allier à des familles étrangères à leurs tribus sans être soumis à aucune condition à cet égard. Ils imposaient aux étrangers qui épousaient les filles de leur tribu l'obligation de défendre avec zèle leur religion. Ce sont eux qui firent du pèlerinage une obligation rituelle et qui y soumirent les autres tribus. Et ce n'étaient pas là les seules prérogatives dont ils jouissaient.

GEORGI ZAÏDAN.

(Traduit de l'arabe par ISAAC CATTAN.)

(A suivre.)

SATIRE JUDÉO-TUNISIENNE

CONTRE LES JUIFS DE DJERBA

C'est mon ami le rabbin Lazzero Farhi (telle est sa propre traduction de ר׳ אליעזר פרחי) qui a recueilli de la bouche d'une Juive de Djerba, à ce qu'il prétend au sous-titre, ce piquant et libre dialogue entre une veuve et son mari qu'on vient d'enterrer; je ne serais pas étonné qu'il y eût ajouté un peu du sien, ce qui est tout à fait dans les traditions des éditeurs orientaux. Disposant d'une presse en 1890, il y avait imprimé cette chanson en feuille volante que j'ai cataloguée sous le nº 23 *bis* dans *La littérature populaire des Israélites tunisiens*, p. 255, et qui est aujourd'hui introuvable; le seul exemplaire que je connaisse est découpé et collé dans un recueil factice appartenant à M. Simah Lévy, lui aussi publiciste, imprimeur et mon ami par surcroît.

Nous avons, j'imagine, dans ce curieux morceau, non un tableau fidèle, mais une satire fort outrée. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'auprès des Israélites du Nord, la Juive djerbienne ne jouit pas d'une haute réputation de vertu, en dépit du soin jaloux que prend le mari de la cacher aux regards presque à la mode arabe — peut-être même un peu à cause de ce souci; mais on m'assure que si les Djerbiens sont dissolus à Tunis (où ils habitent presque tous le quartier du Souk el-Leffa), ils brillent au contraire à Djerba par la piété et la pureté des mœurs : j'ai visité l'île trop sommairement pour avoir le droit de me prononcer là-dessus.

Au reste, notre chanson a été sûrement composée à Tunis, et ce sont, je crois, les Juifs djerbiens de la Capitale qu'elle vise. Elle ne paraît pas fort ancienne, du moins en son état actuel; cependant, un Tunisois très digne de confiance, et qui n'est plus un jeune homme, affirme qu'on la chantait déjà telle quelle, ou à peu près, du temps de son grand-père.

En Europe, on n'apprendra pas sans quelque surprise que chez les indigènes tunisiens, tant musulmans que juifs, des productions tout aussi licencieuses que celle-ci sont chantées journellement et sans vergogne non seulement par des femmes et des filles de bonnes mœurs, mais aussi par des fillettes de tout âge, qui généralement les comprennent : l'état de nature; honni soit qui mal y pense !

J'ai respecté scrupuleusement l'orthographe de l'éditeur princeps, qui, notamment, représente le ة arabe tantôt par le ה hébreu, ce qui

est de règle en Tunisie, tantôt par le א araméen[1]; mais, pour la commodité du lecteur, je dispose les vers comme nous le faisons d'habitude et non comme cela se pratique à Tunis, où chaque ligne en reçoit deux, quand on n'écrit pas toute la strophe à la file et sans blancs pour ménager le papier : vieille pratique du temps des manuscrits, où la matière était coûteuse et les lettrés pauvres.

Dans ma traduction, je serre le texte le plus possible, atténuant seulement un peu les endroits les plus risqués, ne visant point à l'élégance et renvoyant pour l'interprétation des passages obscurs aux notes qui viennent à la fin; j'ajouterai, pour prévenir toute surprise regrettable, que celles-ci étant à l'usage des orientalistes, non du grand public, je me vois obligé d'y appeler les choses par leur nom.

La Complainte djerbienne	אלקינה אלזרבייה	
Complainte que nous avons entendue d'une femme de Djerba	אלקינה אלדי סמענאהא מן וחדא מרא זרבייה	
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	1
la pastèque, comme ça!	אלדלאעא הא כדא	2
— Ma'touq était la lumière de l'œil,	מעתוק הוא צו אלעין	3
Son visage était comme le jasmin;	וגהו מתל אליאסמין	4
il a été emporté en deux heures,	תכמל פי סאעתין	5
enlevé par le Maître des mondes.	הגו רב אלעאלמין	6
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	7
le concombre, comme ça!	אלפקוצה כדא	8
— Je te réponds du tombeau,	אנא נגאובך מן אלקבר	9
Stoura; que Dieu te donne la résignation.	יא סתורא יעטיך אלצבר	10

1 Quant au ת qui remplace le ה dans les mots à l'état construit, il est régulier en judéo-arabe comme en hébreu.

Mon nom ne sera plus mentionné :	אסמי מא עאד ינדכר	11
résigne-toi, fille de noble famille.	אצברי יא בנת אלהצר	12
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	13
le melon, comme ça !	אלבתיכה הא כדא	14
— Ma'touq, infortuné,	יא מעתוק יא מסכין	15
la variole t'a ravi la lumière.	מרץ אלהדרי עמאלך אלעין	16
Si du moins nous étions partis tous deux,	לו מא נצאב מישינא אלאתנין	17
nous nous tiendrions compagnie !	ונצירו מתואנסין	18
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	19
les pois chiches, comme ça !	אלבלאבי הא כדא	20
— Stoura, ta situation me peine :	יא סתורא גאצני האלך	21
les pois chiches, tu n'en auras plus.	אלבלאבי מא בקאך	22
Eloigne-toi de Joseph, ton voisin,	אבעדי מן יוסף גארך	23
de peur qu'il n'ébruite ton état.	לא יפצחלך אחואך	24
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	25
la grenade, comme ça !	ואלרמאנא הא כדא	26
— Ma'touq, sois tranquille :	יא מעתוק כון מתהוני	27
Mon voisin ne me laisse jamais respirer ;	גארי עמרו מא ינפסני	28
depuis l'instant où tu es mort,	מן וקת אדי מת אנתי	29
voilà trois fois qu'il m'embrasse.	תלת תחביקאת אדי חבקני	30
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	31
la tomate, comme ça !	ואלטמטומה הא כדא	32
— Tu as peur du péché :	אנתי תכאפי מן אלחראם	33
comment donc dis-tu ces paroles ?	וכיפאש תקולי האד אלכלאם	34

Va te laver au bain,	אמשי אגסלי פי אלחמאם	35
et moi, je viendrai à toi en rêve.	ונאתיך אנא פי אלמנאם	36
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	37
la tasse d'eau-de-vie, comme ça!	ואלחדוקה הא כדא	38
— Qu'est-ce que ces paroles, maudit?	האש האד אלכלאם יא מלעון	39
Notre Seigneur t'a frappé dans les accessoires :	רבנא רגאך פי אלמאעון	40
Joseph, lui, est bien fait,	יוסף הוא קד פנון	41
et moi, j'ai encore le sang chaud!	ואנא מאזלת דמי שכון	42
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	43
l'aubergine, comme ça!	אלבית אנגאלא הא כדא	44
— Stoura, femme méprisable,	יא סתורא יא עארא	45
en te prenant, j'ai fait une triste affaire!	מאכדתי פיך כצארא	46
Quelle conduite tenir?	כיף תכון אלצבארא?	47
Me voilà dans la pire situation.	ראני פי כבר אלחאלא	48
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	49
la queue de bœuf, comme ça!	ואבעבוץ הא כדא	50
— Combien chère est cette mort,	כם עזיזה האד אלמות	51
combien douce ta forme au cercueil!	מא אחלא קדך פי אלתאבות	52
Mon déjeuner et celui de mon ami sont du poisson,	פטורי ופטור חביבי חות	53
notre dessert une jarre de mûres.	וגלתנא קאדוש תות	54
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	55
le loup de mer, comme ça!	ולקארוצה הא כדא	56
— Laisse-moi tranquille, de par Dieu, Stoura!	אשכוני מן אלה יא סתורא	57
Mon cerveau tourne comme la noria.	דמאגי ידור כאלנאעורה	58

Tu me mets en colère, maudite!	גششתני יא מנעולה	59
Je suis débarrassé de toi, folle!	רתחת מנך יא מהבולה	60
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	61
la figue, comme ça!	ואכרמוצא הא כדא	62
— Ma gloire, tu ne te relèveras plus;	יא עזי מא עדת תקום	63
cette année est pour toi néfaste.	האד אסנה עאמך משום	64
J'ai aussi pour ami Chaloum,	ענדי חביבי אכר שלום	65
et tu n'as pas de reproches à faire.	ומא ענדך מא תלום	66
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	67
la fève grillée, comme ça!	אפילה מגילי הא כדא	68
— Moi aussi, j'ai ma voisine,	חתא אנא ענדי גארתי	69
enterrée à côté de ma demeure;	מדפינה קדאם ביתי	70
elle me chérit plus que toi.	תעזני כיר מנך אנתי	71
Toi, Stoura, meurs!	ואנתי יא סתורא מותי	72
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	73
la queue de bœuf, comme ça!	אדייל הא כדא	74
— Ta voisine, je savais ce qu'il en est.	גארתך פי עלמי ביהא	75
Elle a les pieds malades:	והיא מריצה ברגליהא	76
il te faut d'abord la guérir,	ילזמך קבל תבריהא	77
ensuite je te répondrai par lettre.	ובעד נגאובך בברייה	78
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	79
le gros oignon, comme ça!	ואראס בצל הא כדא	80
— Elle est mieux que ton ami l'homme au ventre,	כיר מן חביבך בוגוף	81
que je compare au sanglier:	מתלתהו כיף אגנדוף	82

comment prends-tu plaisir à le regarder?	כיף יחלאך פיה תשוף	83
Femme méprisable, ta race est connue!	יא עארה אצלך מערוף	84
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	85
la figue de Barbarie, comme ça!	ואלהנדייה הא כדא	86
— Homme de rien,	יא מסווד באלנילה	87
c'est après la mort que t'est venue la jalousie!	בעד אלמות גאתך אלגירה	88
Tes yeux voyaient, chaque soir,	עיונך ישופו כל לילה	89
et tu nous conduisais toi-même à la lagune!	ותדינא בידך ללבחירה	90
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	91
la daurade, comme ça!	ואלפוליא הא כדא	92
— Au temps où j'étais en vie,	פי אלוקת אדי כנת חי	93
je ne faisais rien du tout,	מא כנת נכדם חתא שאי	94
vivant de toi comme le bey;	עאיש מנך כיף אלבאי	95
ta marchandise vaut mieux que celle du Marché du bey.	סלעתך כיר מן סוק אלבאי	96
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	97
la courge, comme ça!	ואלקרעה הא כדא	98
— Ma gloire, enfant de la prostitution,	יא עזי יא ולד אלזנה	99
c'est toi qui m'as fait entrer dans la situation mauvaise.	אנתי דכלתני ללמסקה	100
Tu es digne de la potence,	תסתאהל אלמשנקה	101
et tes pieds seront frappés dans la « falaqa ».	ורגליך יתצוטו פי אלפלקה	102
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	103
le piment, comme ça!	אלפלפלה הא כדא	104
C'est toi qui m'as d'abord entraînée,	אנתי אדי בדית גויתני	105
l'argent de Joseph, tu m'y as fait goûter.	ופלוס יוסף דווקתני	106

Plût à Dieu que tu m'eusses répudiée !	יא ליתך כנת טלקתני	107
Cela eût mieux valu que de me souiller.	כיר מן אדי מרמדתני	108
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	109
la cervelle de bouvillon, comme ça !	דמאג אעאצי הא כדא	110
— Stoura, que tu es menteuse !	יא סתורא מא אכבר כדבך	111
Je te l'amenais pour t'éprouver.	גבתהולך באש נגרבך	112
Mon âme, par la vie de ton grand-père,	יא רוחי וחיאת גדך	113
je t'aime toujours.	אנא באקי נחבך	114
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	115
la longue peau, comme ça !	טול אשלוה הא כדא	116
— Ma gloire, qu'est-ce que cette honte ?	יא עזי האש האד אעאר	117
La paille ne se met pas auprès du feu :	אתבן לם יתחט קדאם אנאר	118
soudain il produit des étincelles,	פי וקתהו יעמל אשראר	119
et il en sort un garçon.	יכרג מנהו בן זכר	120
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	121
la tête de chouette, comme ça !	ראס אלבומא הא כדא	122
— Mon esprit, me voilà mort	יא עקלי ראני מת	123
et je me repens de ce que j'ai fait ;	ונדמת עלא מא עמלת	124
toi, tu es maintenant vieille :	אנתי פי האד אוקת עזזת	125
reviens à ton Maître, et dis « Je suis convertie ».	ארגעי למולאך וקולי תבת	126
Il apportait el il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	127
la boulette, comme ça !	ואלמחסייא הא כדא	128
— Tu fais erreur, avec cette naïveté :	גלטת פי האד אנייה	129
je suis encore mieux qu'une jeune fille ;	אנא מאזלת כיר מן צבייה	130

encore à présent, je gagne de l'or :	קאעדה נצוור פי אלבומייא	131
demande à ta sœur Hafsia !	אסאל אכתך חפציה	132
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	133
la tartelette, comme ça !	ולכיזאדא הא כדא	134
— Tu as raison, princesse ;	ענדך אלחק יא באייא	135
seulement, fais-m'y goûter un peu :	גיר דווקני שוייה	136
prends un mari à ma fille Haya	כוד ראגל לבנתי חייה	137
et fais-lui faire un trousseau brodé d'or.	ואעמל להא זהאז דאביה	138
Il apportait et il apportait	כאן יגיב וכאן יגיב	139
le poireau, comme ça !	אלכריתה הא כדא	140

NOTES

Titre. — קינה, *élégie* ou *complainte,* mot hébreu passé en judéo-arabe. J'ai expliqué (*La littér. pop. des Israël. tunis.*, p. 63) pourquoi les Juifs tunisiens intitulent ainsi la plupart de leurs chansons.

1. — Ce refrain est placé, je pense, dans la bouche des pleureuses salariées, qui donnent alternativement deux catégories de séances, les unes où elles se lamentent et font l'éloge du mort, les autres où elles se déchirent le visage de leurs ongles. Bien que ce soient les mêmes femmes qui opèrent dans les deux cas, on les appelle dans le premier نُوّاحات (de ناح, *se lamenter*), dans le second, ندّابات (de ندب, *se déchirer le visage en signe de deuil*). — Chez les Tunisiens, c'est le mari qui va aux provisions, et, bien entendu (la femme juive étant généralement gourmande), le plus estimé est celui qui porte chez lui les meilleures choses.

2. — הא כדא = هكذا (par une faute d'impression, il y a ici הא dans l'original). Le ذ est inusité à Tunis dans le langage, comme le ث et le ظ. — En prononçant ce mot, le chanteur écarte les mains pour indiquer les dimensions extraordinaires de la pastèque, du concombre, etc.

3. — Ici, c'est la veuve qui parle, faisant, selon la coutume, le panégyrique funèbre du défunt. — מעתוק, *Affranchi,* nom fréquent à Djerba.

6. — הגו = جزّة. La confusion du ج avec le ز et du س avec le ش est continuelle chez les Juifs.

8. — פקוצה = قفوسة (Beaussier, *Dict. pratique arabe-français,* p. 512, écrit قفوص, mais j'ai toujours entendu قفوس; v. *Litt. pop.,* p. 171, note 3) concombre indigène, très long et recourbé. Le mot est pris souvent dans un sens obscène. — הא est omis dans l'original; il n'est d'ailleurs pas indispensable.

10. — סתורא, diminutif d'Esther, comme *Toura, Toueïra, Tita, Taïta,* etc. Ces diminutifs de prénoms sont d'un grand usage chez les Juifs tunisiens.

12. — אצברי : à Tunis, la 2e personne féminine est entièrement tombée dans le langage, mais on s'en sert assez souvent dans les écrits, en poésie surtout. Certaines tribus de l'intérieur l'emploient en parlant; c'est notamment le cas chez les Djerbiens et dans tout le Sud. D'une façon générale, la langue est beaucoup moins corrompue en province qu'à Tunis, où de tout temps les races ont été mélangées. — בנת אלחצר littéralement *fille de gens de la Capitale,* locution servant à désigner la jeune fille dont la famille se distingue du commun soit par sa fortune, soit surtout par sa piété.

14. — בתיכה = بطّيخة, *melon.*

16. — *La variole t'a aveuglé l'œil,* c'est-à-dire non pas *t'a rendu aveugle,* mais *t'a ravi la lumière du jour, t'a fait mourir.*

17. — מא נצאב : on écrit généralement من صاب; toutefois, la première orthographe paraît plus conforme à l'étymologie. Locution fort usitée, surtout chez les Arabes.

18. — La conjonction و est ici explétive, comme aux vers 26, 32, etc.

20. — لبلابي, en Algérie et dans l'intérieur de la Tunisie, *pois chiches grillés;* à Tunis, ce sont les *pois chiches bouillis,* ceux qui sont grillés s'appellent حُمّص.

25. — Le ב du second יגיב est omis dans l'original.

27. — מתהוני = متهني; c'est la forme tunisienne que le Dr Hans Stumme (*Grammatik des tunisischen Arabisch,* p. 32) appelle *die T-Form,* nom auquel je préfère (*Litt. pop.,* p. 81 et 132) celui de *forme V bis.*

29. — אנתי = انتِ, qui est des deux genres à Tunis.

30. — L'hébreu חבק (piel), *embrasser,* a passé dans le judéo-arabe de Djerba avec le sens de *posséder* une femme; on en a tiré le nom d'action تحبيقة, ce qui me fait penser qu'en en aggravant la signification, on l'a maintenu à la forme II. Mais le fait est difficile à vérifier, le chedda se perdant très fréquemment dans le dialecte tunisien.

32. — טמטומה : Beaussier (p. 403) ne donne que le pluriel طماطم.

35. — *Va te laver au bain,* purification d'ordre religieux.

38. — חדוקה, mot djerbien qui désigne une tasse creuse, en terre, où on sert la *boukha* ou eau-de-vie de figues anisée.

39. — האש = اش; l'emploi des aspirées n'est pas toujours bien réglé.

40. — רגאך = رزاك, de رزى. — מאעון, proprement *outil,* prend souvent, comme ici, une acception obscène.

41. — קד פנון, locution tunisienne, littéralement *taille d'arts.*

44. — בית אנגאלא = بادانجالة; cette orthographe est propre à Farhi, qui a sans doute cherché un calembour (אנגאל = انزال, *aliénation moyennant une rente perpétuelle,* et aussi (tout au moins en Algérie) *éjaculation*).

46. — כצארא = خسارة, *perte.* On va voir d'autres exemples de la prédilection des Juifs tunisiens pour les lettres emphatiques, prédilection que les Arabes partagent d'ailleurs dans une certaine mesure.

47. — צבארא = دبارة, *conseil.*

48. — כבר אלחאלא, locution tunisienne, littéralement *la grandeur de la situation.*

50. — בעבוץ = بعبوس, *queue,* désigne en particulier à Tunis la *queue de bœuf,* mets fort prisé des Djerbiens, mais y prend aussi quelquefois le sens de *pénis;* le verbe بعبس y est usité dans le sens grivois indiqué par Beaussier pour l'Algérie (p. 41). A Djerba, بعبوس s'applique toujours aux parties sexuelles de la femme; on l'y remplace, pour la queue de bœuf, par le mot ذيل, dont le diminutif ذويّل est employé plus bas, au vers 74. L'intention pornographique, qui perce en beaucoup d'endroits, est ici manifeste. — Pour tourner en dérision un Djerbien, ce qu'ils font volontiers, les Juifs tunisois l'appellent avec équivoque جرْبي وكّال بعبوس, *Djerbien mangeur de queue.*

52. — קדך, littéralement *ta stature.*

53. — Lorsqu'on est en deuil, on s'abstient de viande; mais les Djer-

biens mangent en tout temps beaucoup de poisson, leur île étant entourée de bordigues.

54. — קאדוש = فادوس, jarre fabriquée à Djerba; elle a gardé la forme et le nom du *cadus* romain, mais ce nom était peut-être d'origine sémitique. Dans l'oasis de Metouïa, j'ai entendu appeler الفادوس une marmite en fonte percée d'un petit trou, qu'on emploie comme clepsydre pour mesurer le temps pendant lequel chaque propriétaire a droit à l'irrigation. Chez les Arabes de Tunis, le même mot désigne la *jarre servant de godet à une noria* (arabe littéral); il signifie aussi quelquefois (par corruption sans doute de كادوس) *amas, tas, monceau,* mais le mot employé d'habitude dans ce sens est كُدْس (plur. كُداس, ar. litt. اكداس).

56. — קארוצה : les Arabes disent فاروص et ne font pas usage du nom d'unité.

57. — אשכיני = اسخِني, de سخا. L'exclamation اسخِني من الله est très employée par les Djerbiens. M. Salomon Jaoui, habile typographe, dont les renseignements m'ont été souvent précieux, m'en indique une interprétation inadmissible pour la critique, mais que je mentionne parce qu'elle est curieuse et qu'elle montre bien comment les étymologies populaires se forment en Orient — et même ailleurs.

D'après la cabale, tout bon Israélite a en lui une parcelle de la lumière divine, appelée שכינה, mais s'il offense Dieu, il perd ce privilège et devient semblable aux « infidèles » ou aux bêtes, ce qui est tout un pour le croyant de la vieille roche. Aussi le Djerbien, si vous le poussez à une mauvaise action ou l'accusez d'en avoir commis une, s'empresse-t-il de recourir à la formule אשכיני מן אלרה, c'est-à-dire : « Laisse-moi la שכינה qui est de Dieu ».

58. — דמאג, à Tunis, *cervelle* comme en arabe littéral. (Algérie : *tête, chef, caboche*. Beaussier, p. 208.)

59. — מנעולה = ملعونة; Musulmans et Juifs emploient couramment la métathèse نعل pour لعن.

63. — יא עזי, *ma gloire,* expression djerbienne de tendresse, l'hébreu עז ayant passé dans le dialecte juif du Sud avec le sens de *gloire, honneur*. Un Juif de Djerba ou de Gabès, pour en invectiver un autre, lui dit عُزّك طاح, *ta gloire est tombée*. Les Juifs tunisois, quand ils parlent à un coreligionnaire de Djerba, l'appellent souvent par moquerie يا عُزّي[1].

1 M. Ch. Monchicourt (*Revue Tunisienne,* janvier 1908, p. 6 et suiv.) signale chez les Arabes un certain nombre d'allusions narquoises du même genre. — Janv. 1908.

70. — בית, proprement *chambre,* est souvent employé dans le sens de *maison* par les Juifs tunisiens comme par les Arabes d'Egypte (les deux mots sont effectivement synonymes pour celui dont le logis n'a qu'une pièce). Ma'touq parle ici de son tombeau.

80. — ראס בצל, *gros oignon;* ces deux noms forment une sorte de mot composé, d'où l'emploi fait ici de l'article. Toutefois, les Juifs placent quelquefois celui-ci devant le premier de deux mots en rapport d'annexion.

82. — גנדוף est, parait-il, le nom du *sanglier* à Djerba. Ce mot est évidemment apparenté au tunisien مغندف, *rustre,* et peut-être au verbe oriental غدّف, *blasphémer, maudire* (Belot, *Vocabul. arabe-français,* 5e éd., p. 543), le ن ayant pris la place de la première des deux lettres semblables indiquées par le chedda, comme dans beaucoup de racines secondaires (exemples : خنزير, *cochon* (à Tunis, *sanglier*), de خزر, *regarder en clignant les yeux* (à Tunis, *regarder fixement*); بندير, *tambour de basque,* et son verbe dénominatif بندر, de بدر, *pleine lune* et *disque,* à cause de la forme circulaire et aplatie de cet instrument de musique, etc.).

87. — מסויד באלנילה, littéralement *obscurci à l'indigo;* cette locution tunisienne désigne un *homme de rien,* un *mauvais sujet.* On dit de même d'une femme de réputation douteuse qu'elle est مصبوغة التراكن, *teinte par les coins.*

89. — ישופו : le futur est mis ici sans doute pour le prétérit.

90. — בידך, littéralement *de ta main,* signifie en tunisien *toi-même.* On trouve de curieux emplois de cette locution, comme قلته له بيدي, *je le lui ai dit moi-même.* — בחירה, *lagune :* à Tunis, les bords du lac, dont *El-Bahira* est devenu le nom propre, étaient autrefois le lieu habituel de promenade des Juifs; aussi *aller au Bahira* est-il chez eux synonyme d'*aller se promener.* J'ignore si la même habitude existe à Djerba; en tout cas, il ne pourrait s'agir que des habitants de la côte sud, *El-Bahira* désignant dans cette île la petite mer intérieure de Bou-Grara. Toute difficulté disparaît si, comme je l'ai avancé dans l'introduction, la chanson met en cause les Juifs djerbiens fixés à Tunis, et non ceux qui habitent l'île.

92. — פוליא = فوليّة, la *petite daurade grise.* Le premier י représente le kesra; les voyelles brèves sont souvent rendues en judéo-arabe par les lettres faibles.

96. — סוק אלבאי : le marché qui porte ce nom n'est pas à Djerba, mais à Tunis; nouvelle preuve qu'il s'agit des Juifs djerbiens établis dans la Capitale.

100. — מסקה = مَسَقَة, proprement *mésaventure.*

102. — פלקה = فَلَقَة, bâton muni d'une cordelette, qui servait naguère à maintenir les pieds de celui à qui l'on infligeait la bastonnade ; aussi la bastonnade même. Stoura suppose ce supplice usité dans l'autre monde comme ici-bas.

110. — עאצי : en dialecte tunisien, *jeune bœuf.*

111. — כדב n'est pas ici le mensonge, mais la qualité de menteur.

112. — נגרבך : l'original, par une faute d'impression, donne נגרבך.

116. — טול אלשלוה, *la longueur de la peau,* tournure sémitique pour *la longue peau.* A Tunis, شَلْوَة est proprement la peau extérieure du pénis; celle du bœuf est un mets recherché. Par extension, c'est aussi la *peau de bœuf* qu'on échaude et qu'on fait cuire pour la manger, de quelque partie qu'elle vienne (on consomme surtout celle de la tête). A Djerba, ce mot désigne le pénis (arabe litt. شلو, *membre*). Inutile de souligner le sens que lui donne la chanson.

118. — יתחט, forme V bis.

119. — פי וקתתו = في وقته, *à l'instant.*

120. — בן זכר, en hébreu *enfant mâle.*

122. — בומא = بومة désigne chez les Juifs de l'intérieur la *chouette,* appelée عَصْفُورَة par ceux de Tunis, mais est plutôt le nom du *hibou* pour les Arabes. Les Rapaces nocturnes inspirent une véritable terreur aux indigènes, Musulmans et Juifs, qui en font des espèces de vampires (voir *Litt. pop.*, p. 190), aussi dit-on d'un homme qu'aucune entreprise n'effraye : لوكان تبعثه يجيب راس البومة يجيبه, *Envoyez-le chercher la tête du hibou* (ou *de la chouette*), *il l'apportera*[1]. C'est évidemment ce proverbe que la chanson applique ici au défunt.

123. — *Mon esprit,* expression de tendresse comme *mon âme.*

125. — עזזת = عَجَزْتِ, *tu es devenue vieille.*

128. — מחסייא = مُحشية, *boulette de viande.*

131. — קאעדה : le verbe קעד joue le rôle d'auxiliaire marquant l'action présente. — נצוור = نسوّر, *je gagne.* — בומייא = بومايـة, pièce d'or tunisienne de cent piastres ou soixante francs. La locution équivaut à *faire des affaires d'or.*

134. — כיזאדא = كِزَادة, tartelette aux amandes et aux pistaches.

1 Une autre locution plus triviale a le même sens : يجيب الحاجة من كرّ الصيد, *Il irait chercher l'objet dans l'anus du lion.*

135. — באייא : les Tunisiens confondent généralement بايـة, féminin de باي, *bey,* avec l'adjectif féminin باهـيـة, *belle.* Ici, le sens est *princesse,* comme l'indique la contradiction voulue du vers 12 avec le vers 84.

137. — ראגל : la première syllabe est toujours prononcée longue. — L'expression *prendre un mari à sa fille* est très juste : à Djerba, où les vieilles coutumes sont encore toutes en vigueur, la jeune fille n'est jamais consultée ; à Tunis même, elle ne l'est pas toujours.

138. — זהאז דאביה = جهاز ذهبية, littéralement *trousseau de mariée doré.*

140. — כריתה = كُـرَّيثة (arabe litt. كَـرَّاثَة), *poireau.*

EUSÈBE VASSEL.

Maxula-Radès, décembre 1907.

UN AQUARIUM MARITIME

A LA GOULETTE

Il est un certain nombre d'innovations qui, sans entraîner de grandes dépenses, pourraient être offertes au public et lui procureraient une récréation des plus utiles. L'une des plus intéressantes, qui nous est suggérée par l'étude que nous avons pu faire particulièrement en France, est certainement celle d'un aquarium maritime. Pas ne serait besoin d'un bâtiment; une simple rangée de cinq grands bacs en verre très épais, mesurant chacun environ un mètre de hauteur, suffiraient amplement, à la condition toutefois d'être bien protégés. Le tout reposant sur une table en ciment armé. La dépense serait très peu élevée. Qu'y aurait-il en effet de plus curieux, dans un pays aussi essentiellement maritime que la Tunisie, que de mettre sous les yeux du public, à l'instar des grandes villes de France, cet admirable musée naturel qu'est la mer? N'est-ce pas, pour les promeneurs, leurs plus agréables excursions que celles qu'ils recherchent le dimanche le long des plages, n'est-ce pas aussi une de leurs meilleures distractions de ramasser et collectionner ces nombreux et bizarres débris d'êtres vivants rejetés par la mer? De lui-même le promeneur curieux ne cherche-t-il pas à placer un nom sur chacun de ces êtres, en un mot, à en faire leur détermination? Ne pourrait-on pas prévenir cette curiosité naturelle en procurant pour le dimanche et les moments de loisirs un spectacle utile à la fois aux grandes personnes et aux enfants?

On imagine aisément le curieux musée d'animaux et de plantes vivants qui pourraient être installés dans les aquariums dont nous venons de parler. Dans l'un d'eux ce seraient quelques poulpes placés non loin de leurs cousins les calmars et les seiches; dans un autre, des poissons aux formes et aux couleurs étranges; plus loin le visiteur s'attarderait à examiner de brillantes actinies, des astéries diverses, peut-être même quelques élégantes méduses, le tout entouré de la végétation marine appropriée, que l'on tenterait d'y acclimater.

Si la disposition le permettait, une toile pourrait recouvrir la galerie circulaire et formerait une sorte de salle spéciale. La surface des aquariums ne serait pas couverte et recevrait directement la lumière, de telle sorte que le pourtour serait éclairé par la lumière diffuse qui aurait traversé l'eau des aquariums. C'est d'ailleurs le principe de bon nombre d'installations de ce genre.

Il serait enfin naturel d'envisager la possibilité de diminuer les frais d'installation de la façon suivante. Cette création étant faite de pré-

férence à La Goulette, il semble facile d'obtenir le concours de la Compagnie d'Electricité et de Tramways qui bénéficierait des voyages des touristes désireux de visiter notre aquarium; elle pourrait collaborer à cette fondation à l'aide d'une dépense minime, en fournissant par exemple le courant électrique indispensable au bon fonctionnement d'une petite dynamo faisant mouvoir une pompe destinée à renouveler l'eau des aquariums d'une façon constante.

Quant à la surveillance et à l'entretien, il semble possible de les assurer à peu de frais, en plaçant l'aquarium à proximité d'un service public; un agent de ce service pourrait être désigné pour ce travail moyennant une faible rétribution.

Telles sont, très sommairement résumées, les grandes lignes de cette petite innovation, laquelle pourrait trouver facilement son installation même sur une place publique, en la protégeant par un grillage métallique contre les actes possibles de vandalisme.

Nous croyons que le public se montrerait satisfait d'avoir ainsi une nouvelle attraction lui offrant la possibilité d'examiner facilement les richesses et curiosités que la mer tient si jalousement cachées.

A. A.-MARTIN.

PRÉCIS D'HISTOIRE

DES

CAMPAGNES D'AFRIQUE DE THÉODOSE CONTRE FIRMUS

(372 à 375)

Des dissensions religieuses, des conspirations politiques contre la société, des intrigues du gouvernement, et d'autres iniquités, déposèrent dans tous les cœurs les germes d'une irritation profonde, présages d'un soulèvement général.

Ammien Marcellin et d'autres auteurs anciens, qui nous ont laissé, dans des chapitres mutilés, le récit de cette guerre, rejettent toute la responsabilité sur le comte Romanus qu'ils accusent d'avoir amené ces grandes difficultés. Suivant eux, Romanus entretenait des divisions dans la famille de Firmus, dont le père, un puissant chef des tribus maurétaniennes, laissa à sa mort une nombreuse postérité qui se disputa sa riche succession; Firmus fit assassiner son frère Zamma, ce qui fut le début d'une guerre sourde entre le comte Romanus et Firmus; enfin ce dernier, poussé à bout, finit par se soulever et par déclarer la guerre à l'Empire.

Le terrain était tout préparé pour une révolte. Dans les partis extrêmes, la revendication religieuse se doublait d'une revendication de race; il s'agissait donc de faire triompher des idées abstraites et de profiter de l'inertie et de la cupidité du comte Romanus pour prendre une revanche des persécutions essuyées et des défaites passées.

Ainsi, passions religieuses, revendications d'indépendance, vengeance personnelle, tout concourait à soulever cette partie d'Afrique contre le gouvernement impérial et à préparer une lutte terrible.

Firmus se revêtit de la pourpre et, fort des alliances qu'il avait faites avec les tribus maurétaniennes, il commença la guerre... Jol ou Caesarea (Cherchel) fut prise et détruite par les flammes; Icosium (Alger) fut pillée et la ville de Tipasa (dont les ruines sont situées sur les bords de la mer, entre Alger et Cherchel, à cinq kilomètres à l'est de l'embouchure de l'oued Nador, à un endroit appelé Tefesah) fut assiégée, inutilement il est vrai; et la consternation se répandit dans toute la région.

Ces hardis commencements inspirèrent à l'empereur Valentinien une vive inquiétude; et, en 372, il envoya, pour châtier l'usurpateur, le meilleur de ses généraux, le comte Théodose, père du Théodose qui devait être plus tard empereur.

Le général romain partit sans bruit de la ville d'Arles (Arelate);

il embarqua sur une petite flotte à Fos (sans doute Fossae Marianae Portus), avec des *auxilea comitatensia,* empruntés à la Mésie supérieure et à la Pannonie, et vint débarquer près d'Igilgili (Djdjelli), entre Bougie et Philippeville.

Romanus se trouvait alors dans ces parages ; Théodose lui retira son commandement et l'envoya organiser la garde des postes fortifiés et des frontières du côté de la Maurétanie Césarienne, sauf à le faire arrêter ensuite, ainsi qu'un nommé Vincentius, coupable de l'avoir aidé dans ses exactions et d'en avoir partagé avec lui le bénéfice. Il dépêcha vers Carthage Gildon, ennemi quoique frère de Firmus, et Maximin pour observer la conduite de Vincentius, vice-gouverneur par intérim de la capitale de l'Afrique.

Après avoir reçu des renforts des différents points de la province, Théodose pénétra dans l'intérieur du pays pour occuper Sitifis (Sétif) qui était restée fidèle et qui fut le centre de ses opérations ; c'est dans cette ville que le général romain prépara son plan d'attaque.

C'était dans la région la plus âpre et la plus escarpée de l'Afrique qu'existait le foyer le plus ardent de l'insurrection. C'est dans ce réseau de montagnes excessivement abruptes, rempli de gorges, de défilés, de rochers surplombant, de pics, de vrais nids d'aigles, de lacs, de torrents, s'étendant de Sétif à Cherchel, entre le grand et le petit Atlas, que Firmus avait habilement choisi ses positions pour y amener les Romains et en faire le théâtre de la guerre. Aussi Théodose avait l'esprit rempli d'incertitude ; il s'efforçait de trouver par quels moyens il pourrait manœuvrer dans ces régions que l'ardeur du soleil avait brûlées, avec des soldats habitués aux frimas du nord ; comment il parviendrait à surprendre un ennemi agile et insaisissable et combattant plutôt par surprises qu'en batailles rangées, dans cette Kabylie que les troupes romaines ne connaissaient qu'imparfaitement.

Apprenant que Théodose avait débarqué, et effrayé de sa grande réputation militaire, Firmus chercha à gagner du temps et vint demander la paix. Le général romain ne la refusa pas, mais il posa comme condition que le roi donnerait des otages. Puis, sans attendre sa réponse, et pour ne pas lui laisser le temps de traîner en longueur les négociations, il se porta à la station de Panchariana, probablement sur la route de Lambèse, où il passa en revue les troupes d'Afrique ; de là il revint à Sétif, recruta des troupes indigènes, selon la loi de 365, et se mit en marche sur Tupusuctu (Tiklat), dans la vallée de l'oued Sahel ; il était au pied du Djurdjura et du djebel Babor. Là, il reçut une deuxième ambassade de Firmus, qui ne lui amenait pas d'otages et qu'il renvoya. L'expédition allait commencer, car Théodose avait pénétré les intentions de Firmus, et le moment d'agir était venu.

Après une course rapide, l'armée romaine fut aux prises avec les

tribus des Tyndenses et des Masinissences (sans doute les Msisna, tribu berbère qui habite aujourd'hui dans l'angle formé par le confluent de l'oued Sahel et de son affluent de droite, l'oued Akbou), que commandaient Mascezel et Dius, deux autres frères de Firmus. On combattit d'abord de loin avec des flèches, puis une mêlée furieuse s'engagea, et l'horreur de ce combat était augmentée par les hurlements plaintifs et sauvages des barbares blessés ou faits prisonniers. Les indigènes furent vaincus, et leur territoire ravagé; ce fut dans ce pillage que fut détruit de fond en comble la superbe résidence du fundus Petrensis — située sans doute au sud de Dellys, près de Tizi-Ouzou, dans la fertile vallée du Sebaou, entourée de montagnes — que Salmacès, un autre frère de Firmus, venait de faire construire avec tout le luxe de l'époque; l'oppidum Lamfoctense, situé sur le territoire des Tyndenses et des Masinissences fut pris, et Théodose y installa des magasins de vivres. Au milieu de ces préparatifs, Mascezel, qui avait réparé ses pertes par de nouvelles recrues, vint livrer un nouveau combat à l'armée romaine, mais il fut vaincu une seconde fois. Firmus, découragé par ces échecs, demanda de nouveau la paix avec une grande apparence de sincérité; il se servit de l'intermédiaire de prêtres du rit chrétien, sans doute des évêques des donatistes, qui amenèrent en même temps des otages. Comme précédemment, Théodose ne repoussa pas ces avances, mais sans montrer d'empressement. Alors le roi vint en personne: il se présenta plein de défiance et monté sur un cheval dont la vitesse pouvait le préserver en cas de surprise. Mais arrivé en présence de Théodose il se rassura à la vue de la majesté loyale et imposante de ce chef tant renommé et redoutable; et, mettant pied à terre, il fit l'aveu de sa faute et en implora le pardon. Théodose lui donna le baiser de paix, et, deux jours après, conformément au traité, Firmus restitua les prisonniers, les drapeaux, son butin et ses trésors. Tout fut remis à Icosium (Alger). A ce prix, Firmus arrêta Théodose, obtint du temps et put préparer de nouvelles perfidies.

Théodose se rendit alors à Tipasa, où il reçut une ambassade de la tribu des Mazices (peuple qui habitait probablement le pays qui s'étend entre Sidi-bou-Ras (Arsenaria) et le djebel Ouarsenis), qu'il repoussa, et de là à Iol ou Caesarea (Cherchel) qu'il trouva presque réduite en cendres. Deux légions d'Afrique (peut-être la Ire Flavia Pacis et la IIe Flavia Virtutis, que signale dans la région la Notice des Dignités), y furent installées provisoirement pour en relever les ruines et garder le pays. Alors le général romain apprend que Firmus méditait une nouvelle révolte et ne cherchait qu'une occasion favorable pour tomber sur les Romains. Le général se porte aussitôt à Zucchabar (Affreville, RR.) municipe adossé au mont Transcellensis (chaîne de montagnes qui s'étend au sud-est du djebel Zaccar

moderne, dont elle fait partie), et il place un corps de troupes à Tigava (Aïn-Safsafa) pour occuper tous les défilés et éviter ainsi le danger d'une attaque soudaine.

Dans cette région, Théodose rencontre deux corps appartenant à l'armée d'Afrique qui avaient embrassé le parti de Firmus : la quatrième cohorte des Sagittarii et la légion Flavia Victrix Constantina ; il était nécessaire de les punir sévèrement, et, à l'exemple des anciens généraux, chefs et soldats sont tous mis à mort ou soumis à de cruels supplices. Puis, pour enlever à Firmus le moyen de recommencer la guerre, Théodose prend d'assaut le fundus Gaionatis (situé sans doute près des bords de l'oued Chéliff),[1] et s'avance vers Castellum Tingitanum (Orléansville), pour culbuter les Mazices, qui semblent avoir habité dans le mont Ancorarius (peut-être le djebel Ouarsenis). Il entre ensuite dans le territoire des Musones (à rechercher au sud-ouest du djebel Ouarsenis), qui s'étaient déclarés contre l'Empire, et arrive au municipe Addense, dont l'emplacement ne peut être indiqué que sur le versant méridional du djebel Ouarsenis. Ensuite Théodose s'avance jusqu'au municipe d'Auzia (la moderne ville d'Aumale) ; mais, là, il se trouve en présence de tribus nombreuses et animées de la même haine contre le nom romain. — Cyria, sœur de Firmus, femme déterminée, était au milieu de ces peuples, leur communiquant son ardeur et leur prodiguant ses immenses richesses. Firmus espérait que son ennemi commettrait la magnanime imprudence d'avancer toujours, et c'était là, dans ce massif accidenté, qu'il comptait l'envelopper et l'anéantir. Mais Théodose, qui n'était à ce moment qu'à la tête de trois mille cinq cents hommes, prend le parti de battre en retraite, serré de près du reste par les barbares. Heureusement, une panique s'empare de ceux-ci, et l'armée romaine peut sortir des passes difficiles où elle s'était engagée (sans doute dans les montagnes du Titeri). Après s'être arrêté pendant un certain temps au fundus Muzucannus (point qu'il y aurait lieu de placer au douar Mazouna des Mchaïa, sur la voie romaine de Castellum Tingitanum (Orléansville), à Arsenia ou Arsenaria (Sidi-bou-Ras), Théodose enfin, en février de l'an 374, arrive à la ville de Tipata, dont on n'a pu encore déterminer la position. (Il est douteux que ce soit la ville de Tipasa.)

Théodose séjourna assez longtemps à Tipata (que Dureau de la Malle place à tort à Dahmous, localité qui correspond à Calama) ; son repos, toutefois, n'était pas de l'inaction. Il répandit parmi les tribus attachées à Firmus de nombreux agents qui, parlant au nom

(1) A moins qu'on veuille voir ce fundus au Gadum castra (Inkermann ?) situé à dix-huit milles romains (vingt-six kilomètres et demi) à l'ouest de la station de Vagal, qui elle-même se trouve à cette même distance à l'ouest de Castellum Tingitanum (Orléansville).

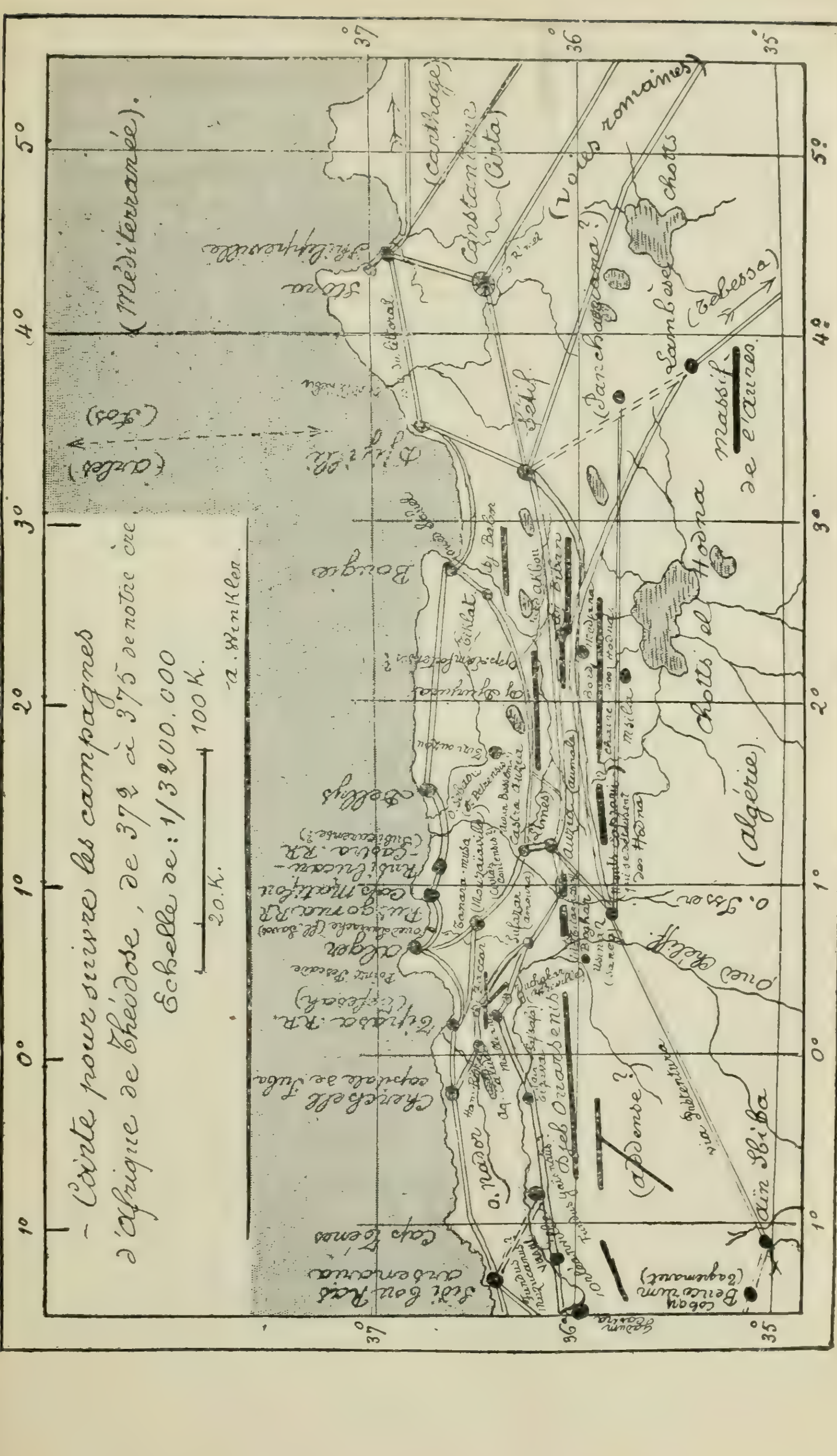
Carte pour suivre les campagnes
d'Afrique de Théodose, de 372 à 375 de notre ère
Echelle de : 1/3200.000
20 K.
100 K.
A. Winkler
(Méditerranée)
Philippeville
Constantine
(Cirta)
(Carthage)
Sétif
Bougie
Alger
Dellys
Cherchell
Ténès
Sidi bou Ras
Lambèse
(Tebessa)
Massif de l'Aurès
Chotts el Hodna
(Algérie)
Oued Chélif
Aïn Sbiba
(Voies romaines)
Chotts
Aumale
Médéa
Miliana
M'sila

de la puissance romaine, parvinrent à ébranler la fidélité de ces hordes et à en ramener plusieurs à l'obéissance. La ligue formée par les Baïures, les Cantauriani, les Avastomates, les Cafanes et les Davares (peuples qui habitaient peut-être au sud des Hodna ou entre Auzia (Aumale) et Tipasa (les ruines actuelles qui se trouvent sur les bords de la mer, vers l'embouchure de l'oued Nador), fut peu à peu dissoute par cette politique habile et qui fut plus efficace que les opérations militaires. Ce voyant, Firmus prit peur, et, malgré les ressources dont il disposait encore, il se réfugia dans les monts Caprarienses, au milieu de rochers inaccessibles (sans doute au pays des Abanii ou Abennae,[1] voisin des Quinquegentienses et des Mazices, qui habitaient les monts Caprarii de Julius Honorius). Mais les guerriers de Firmus, se voyant abandonnés par leur chef, s'enfuirent précipitamment de leur camp, qui fut aussitôt occupé par les soldats de Théodose. Ce n'était pas suffisant : il fallait forcer l'ennemi dans sa retraite. Le général romain marcha vers les monts Caprarienses, où toutes les tribus avaient pris les armes en faveur de Firmus; ces hordes étaient postées sur les hauteurs, et il paraissait impossible de les déloger de leurs positions. Théodose dut rétrograder, mais la retraite se fit en bon ordre; grâce à son énergie, la discipline se maintint dans les rangs de ses troupes; les soldats, formés en bataillon carré, résistèrent à toutes les attaques et purent gagner la civitas Contensis, où Firmus avait enfermé des prisonniers romains qui furent délivrés. (Civitas Contensis semble se placer sur les bords de l'oued Isser, au nord de Castra Auzia.)

Sur ces entrefaites, Théodose apprit que le roi maure s'était retiré chez les Isaflenses (qui habitaient peut-être la plaine au sud du Djurdjura), avec son frère Mazuca. Aussitôt il envahit leur pays et leur livra une grande bataille; la supériorité de la tactique assura l'avantage aux Romains : bon nombre d'ennemis furent tués. Firmus, après avoir plus d'une fois cherché la mort dans le combat, s'échappa grâce à la rapidité de son cheval, tandis que son frère tombait blessé entre les mains des troupes impériales. Tout le pays fut ensuite pillé et dévasté, pour punir les habitants de l'appui qu'ils avaient donné à l'ennemi de Rome.

Mais, s'étant avancé plus loin, Théodose rencontra la nation des Jubaleni (habitant sans doute le grand Atlas, au-dessous des monts Titteri), où était né Nubel, le père de Firmus.

Au premier choc, les guerriers de cette tribu furent mis en déroute

(1) Certains auteurs placent les Abennae chez les Aït-Abeun qui occupent le massif montagneux au nord-ouest de M'sila, près des chotts El-Hodna. Il faut ajouter ici que l'itinéraire suivi par le général romain est très difficile à fixer, car la ressemblance des noms anciens et modernes ne peut être qu'apparente, et certaines tribus ont pu changer de place depuis l'époque de Firmus.

au milieu de hautes montagnes dont l'âpreté rebuta le général romain qui, craignant d'être surpris dans ces gorges et ces défilés, se retira prudemment et revint tranquillement au castellum Audiense.(1) C'est là que Théodose reçut la soumission des Jesalenses, peuple qui habitait probablement vers le Titteri-Dech. Les Jesalenses offrirent de fournir à l'armée romaine des contingents auxiliaires et des vivres. Tout autre chef que Théodose eût regardé cette guerre comme terminée ; mais Firmus vivait encore, et il lui suffisait de se montrer sur un point quelconque pour y ranimer la révolte.

Campé près du castellum Medianum (Bordj-Medjana), Théodose essaya d'abord des négociations, mais inutilement. Pendant qu'il en attendait le résultat, il apprit que Firmus s'était rapproché de ses camps et qu'il était revenu chez les Isaflenses ; aussitôt il envahit de nouveau leur territoire. Lorsque Igmazen, le roi de ce pays, apprit que Théodose entrait une seconde fois dans ses Etats, il vint à sa rencontre et lui demanda d'un air insultant son nom et l'objet de sa venue. « Je suis, lui dit Théodose, d'un ton imposant et dédaigneux, je suis le général de Valentinien, monarque de l'univers ; il m'envoie ici pour poursuivre et punir un brigand sans ressources. Remets-le

(1) Le castellum Audiense d'Ammien correspond, d'après Berbrugger, à la citadelle dont on voit encore les ruines à Aïoun-Bessem, situées à dix-huit kilomètres à vol d'oiseau au nord du municipe Auzia (Aumale). (En 1873, nous avons suivi le tracé d'une voie antique entre Aïoun-Bessem et Aumale.)

Le municipe d'Auzia aurait été détruit, d'après Berbrugger, dans une révolte de 297, et aurait dès lors cessé d'être le chef-lieu du limes Auziensis.

Effectivement, Aurelius Victor, Eutrope et les panégyristes nous font connaître que, sous Dioclétien, la présence de Maximien était devenue nécessaire en Afrique pendant une révolte des tribus voisines de la Maurétanie romaine ; ces peuples, dit Claudius Mamertinus, étaient presque toujours armés les uns contre les autres.

Les auteurs anciens ne donnent point d'explications ni de détails, car à cette époque de décadence littéraire, l'histoire dégénère tout à fait en chronique.

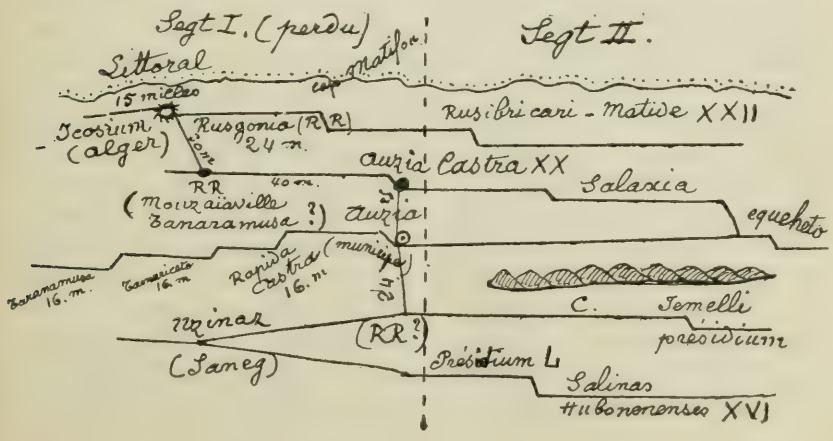

à l'instant entre mes mains, sans cela, toi et ton peuple vous serez entièrement exterminés ». Igmazen ne répondit que par des injures, et se retira furieux. Pendant la nuit, les révoltés se groupèrent pour la lutte finale, pensaient-ils. En effet, à la pointe du jour, les deux armées étaient rangées en bataille, n'attendant plus que le signal de l'action. L'avant-garde de l'armée barbare était composée de vingt mille guerriers, et derrière se pressaient des bataillons encore plus nombreux. C'était la horde des Jesalenses, qui avaient oublié leurs engagements avec Théodose, et que Firmus avait regagnés à sa cause.

Voyant le danger, le général romain recourut à sa tactique ordinaire : les soldats se rapprochèrent, les rangs se serrèrent, et, appuyés les uns contre les autres, couverts de leurs longs boucliers (formation en carrés), ils ne purent être entamés par les Maures.

Mais ce combat, qui dura tout le jour, ne devait pas encore être le dernier : vers le soir, avant le coucher du soleil, le chef des révoltés, Firmus, se montra, sur un grand cheval, aux deux armées ; l'insoumis, revêtu d'un manteau de pourpre éclatant, appela, à grands cris, les soldats à la défection, et lança des outrages à l'adresse de Théodose. Quand la nuit fut venue, le général romain, trahi par une partie de ses troupes, dut se replier sur le castellum Duodiense (qui ne peut être que le castra Auzia). Là, l'inflexible Théodose mit en jugement ceux de ses soldats qui s'étaient montrés lâches ou traîtres ; les uns eurent les mains coupées, les autres furent brûlés vifs. Ammien Marcellin exalte cette barbare justice de son héros.

L'armée romaine retourna dans le pays des Jesalenses : leur territoire fut complètement ravagé, et Théodose revint ensuite à Sitifis (Sétif), après avoir traversé la Maurétanie césarienne.

La guerre traînait en longueur, et l'attachement inébranlable des Maures pour leur roi Firmus pouvait faire craindre que les hostilités ne durassent indéfiniment ; on était alors en l'an 375. Au bout de quelque temps, Théodose recommença la guerre contre la tribu des Isaflenses. Après de nouvelles défaites, le roi Igmazen, qui jusque-là avait la réputation d'invincible aux yeux des Maures, craignant pour son trône et pour sa vie, résolut de se débarrasser du fugitif Firmus, dont la cause était désespérée. C'est donc la trahison qui vint au secours des armées romaines. Un accord fut conclu entre Théodose et Igmazen, et les relations se continuèrent par l'entremise de Masilla, un des principaux chefs des Mazices. Ils firent ainsi ; ils s'arrêtèrent à un plan habile qui fut fidèlement suivi : les Isaflenses, conduits plusieurs fois à une défaite voulue par leur roi, commencèrent à se décourager ; Firmus, pris lui-même d'inquiétude devant les échecs de ses plus fidèles soutiens, songea à s'enfuir ; mais bientôt il s'aperçut qu'il était surveillé de si près par les soins d'Igmazen, que toute fuite

était impossible. Un seul parti lui restait à prendre pour éviter d'être fait prisonnier : profitant du sommeil de ses gardiens, il se pendit. Son corps, jeté négligemment sur un chameau, fut envoyé à Théodose qui campait alors près du castellum Subicarense, dont la position est encore inconnue. Dureau de la Malle a identifié ce lieu avec le Rusubbicari des itinéraires (sur la voie du littoral, à cinquante-six kilomètres à l'est d'Icosium (Alger). Le fait peut être contesté, car il n'est guère probable que Théodose fût alors au bord de la mer ; sa présence n'était-elle pas nécessaire dans l'Atlas?

Le général romain fit exposer publiquement le corps de Firmus et, quand il eut été reconnu de tous, il ramena ses troupes victorieuses à Sitifis (Sétif), où il entra avec tout l'appareil du triomphateur.

La guerre avait duré trois années entières. Les montagnards révoltés rentrèrent de tous les côtés dans l'obéissance, et la situation redevint calme en Maurétanie jusqu'à l'époque de la révolte de Gildon, un des frères de Firmus.

A. WINKLER.

LA DUNE DE SAINT-GERMAIN

Saint-Germain s'est installé sur la dune qui borde l'ancien delta de l'oued Miliane.

Cette dune repose sur des alluvions argileuses et reçoit constamment la caresse de la brise qui oscille entre la mer et le vaste couloir du Mornag.

Le vent du nord-ouest, qu'appellent les ardeurs sahariennes, a ourlé ainsi la côte, orientée à peu près comme lui, en retournant sur le sol le sable apporté par les vagues. Sous le bourrelet ainsi formé, les eaux, que la pluie fait couler sur le flanc nord dénudé du Bou-Kornine, trouvent un refuge contre les rayons du soleil africain. L'hiver, toutefois, la dune, saturée, refuse son asile; quelques mares se forment sur ses bords, pour disparaître aux approches de l'été. Une abondante végétation herbacée puise dans cette réserve, soustraite à l'évaporation par l'atmosphère humide qu'emprisonne le sable. Les plantes y trouvent non seulement l'eau, mais encore l'humus et le calcaire des débris de plantes et de coquillages. Aussi, se liguent-elles en retour pour défendre la dune contre les entreprises du vent du large.

L'*Imperata cylindrica,* aux tiges raides et aux épis velus, enchevêtre dans les profondeurs ses puissants rhizomes; les stolons du chiendent, *Agrophyrum repens,* feutrent la surface; le genêt, *Retama retam,* les bugranes, *Ononis ramosissima,* les choux, *B. Tourneforti,* les neslies implantent dans ces réseaux leurs racines pivotantes et achèvent la stabilisation du sol.

Au pied de la pente, du côté de la mer, viennent s'amonceler les zostères, *Phucagrostis major,* et surtout *Posidonia Caulini,* d'abord arrachées aux fonds, ballottées ensuite le long de la rive; le clapotis en détache des filaments et, par un foulage incessant, en forme des pelottes qu'il rejette sur la plage où elles semblent laissées, au passage, par les chevaux de la mer.

On rencontre, en gravissant la dune, les tapis laineux du *Lotus creticus,* les replets *Zygophylles* et les touffes de la *Salsola kali.* Ce sont ces touffes détachées que l'on voit, sous le vent, rouler éperdues le long du rivage, ou flotter au loin comme des barques chavirées.

Les glauques panicants aux feuilles décoratives, *E. maritimum,* les lis au suave parfum, *Pancratium maritimum,* les sarrasins aux faux-cols allongés, *P. maritimum,* couronnent les crêtes.

Sur la pente déclive s'entremêlent : *Silene colorata, Nigella arvensis* (Cossonia), *Ononis ramosissima, O. variegata, O. serrata,* parasités par *Orobanche variegata, O. crinita.* Puis *Medicago Seleirolii,*

M. reticulata, M. marina, Trifolium campestre, T. stellatum, le géant *Daucus gummifer,* le nain *D. pubescens,* le *D. laserpitioides, Scabiosa rutæfolia, S. maritima, Eryngium umbellatum, Virœa asplenoides, Zollikoferia mucronata, Cerinthe Oranensis, Muscari parviflorum, Rumex bucephalophorus, R. tingitanus, Allium paniculatum, Lagurus ovatus, Euphorbe terracine, Cuscuta alba, Koniga maritima, Arum arisarum.....*

La dune finit sous une bordure de plantes amies de l'argile : *Trixago apula, T. viscosa, Hypericum pubescens,* gracieux *Statices sinuata, ferulacœa* et *bellidifolia ;* encore des *Arums ;* enfin, les larges feuilles de la mandragore s'étalent çà et là sur le sol ; des touffes de *Limoniastrum monopetalum* aux belles fleurs violettes se dispersent jusqu'au loin dans la plaine, semblant soulever le sol à la façon des taupinières. On rencontre entre ces touffes : *Passerina hirsuta, Urginea scilla* aux bulbes énormes, *Scilla automnalis, Lygium spartum, Stipa tortilis, Frankenia hirsuta, Pulicaria sicula, Bellis annua, Orchis frangrans, Ornithogallum umbellatum.....*

Puis, épars sur le bord des mares ou dans les fossés : *Allium Neapolitanum, Eudiante cœli rosa* qui s'avance même dans la dune, ainsi que *Arum arisarum, Stellaria media* (latifolia), *Salicornia macrostachya, Heleocharis palustris, Cyperus schœnoides, Juncus acutus, J. maritimus, Scirpus holoschœnus.....*

Cette flore abrite une faune proportionnée à sa taille, depuis les gerboises, les caméléons et les tortues jusqu'aux fourmilions tapis au fond de leurs entonnoirs et aux talitres que soulèvent le soir, sur la plage, les pas des promeneurs. Quelques oiseaux nichent dans la dune ; des lézards se glissent furtivement sous les grandes herbes. Des petits crabes et de nombreux haricots de mer, *Donax trunculus,* s'insinuent sous le sable à l'aide des bords tranchants de leur test pour s'y blottir sous la caresse des vagues mourantes.

Voici, d'ailleurs, une liste dressée par M. Blanc, le naturaliste bien connu :

Mammifères : Lièvre ; zorille ; éliomys ; rat rayé ; gerboise ; gerbille ; meriones ; souris des champs *(Mus spretus) ;* chauve-souris vispitrelle.

Oiseaux résidant tout l'été : Chouette de Perse ; pie-grièche algérienne ; pie-grièche tête rousse ; pinson espagnol ; *Œdon* ou rossignol d'Afrique ; cisticole ; mésange ultramarine. — Sur le rivage : Pluvier de Kent ; pluvier hiaticule.

Reptiles : Tortue mauritanique ; caméléon ; *Achanthodactyle boskianus ;* gongyle ; seps chalcides. — Sur les maisons ou les troncs d'arbre : gecko ou tarente, seul reptile aux vertèbres de poisson.

Couleuvres : Vipérine d'eau ; *Cœlopeltis lacertina ; Zamenis hippocrepis ; Erys jaculus* ressemblant à une vipère.

Batraciens : Bufo viridis; Rana esculenta.

Mollusques marins : Donax trunculus (haricot de mer) ; couteaux *Solen; Tapes aureus* (petit clovisse); *Macha helvacea; M. corallina.*

Mollusques terrestres : Helix pisana; H. melanostoma qui sort de terre à la fin de l'été, aux premières pluies; *H. Constantina,* la meilleure de toutes. — Sur l'argile : *H. Valengana* et *Leucochroa candidissima.*

Mentionnons, dans l'innombrable armée des insectes, le pantophage éléphant, *Gryllus Numidicus cruentatus,* le géant des orthoptères, dont la taille atteint quelquefois 0m 16; la sauterelle truxale au crâne étiré; l'*Ateuchus sacré* des bijoux, des monuments et du panthéon égyptiens; il est la force qui sans trève fait rouler sa boule stercorale comme gravit un monde dans les champs de l'éther.

On rencontre souvent sur la plage des méduses rhizostomes rejetées par les pêcheurs ou par la mer elle-même.

. . . . . .

Cependant, beaucoup, parmi les estiveurs de Saint-Germain, demeurent insensibles au charme prenant de cette nature fruste. Si quelques-uns la conservent, d'autres la pourchassent pour y substituer d'utilitaires cultures. Ils font, avec des *Acacia eburnea,* des *A. cyclopis,* des *Myoporum,* des clôtures vivantes, denses et pleines de sève ; ils obtiennent des melons succulents, de juteuses pastèques, des tomates luisantes et rebondies. Leurs pommes de terre sont délicates et farineuses, leurs pommes d'arbre savoureuses. Chez eux, les griffes d'asperge ont remplacé les rhizomes impitoyablement extirpés, et les bouts cramoisis des turions turgescents soulèvent de toute part le sable des plates-bandes.

Quelques figuiers épars formaient, il y a quelques années seulement, les seuls vestiges du séjour de l'homme. Pas de ruines dans cette dune.

Faudrait-il en conclure que la plage de Saint-Germain serait elle-même de formation récente ?

Tout invite à le présumer : l'accumulation des sables et des posidonies, fixées ensuite par la végétation, fait sans doute, depuis longtemps, avancer le rivage. « Ali » ne dut-il pas à la vigueur de son bras et à la trempe de son « sabre » le passage qui le déroba à la poursuite de ses ennemis ? Pourquoi aurait-il fendu la montagne s'il avait pu la contourner par la mer ?

C. COMBET.

MAHDIA (TUNISIE)

PREMIÈRE PARTIE
NOTES HISTORIQUES

SUITE

Dragut retiré, les généraux tinrent conseil et, voyant que la brèche que l'on avait faite au pan du mur du château faisant face au couchant était inabordable parce que les Turcs avaient eu le temps de la réparer et de se fortifier de ce côté-là, ils firent dresser une nouvelle batterie à deux cents pas plus loin que la première ; puis ils disposèrent sur cette batterie vingt-deux gros canons avec lesquels ils commencèrent à battre la fausse braye, les deux tours et le pan de muraille du côté du levant.

Lorsqu'on eut fait quelques brèches, un Maure d'Andalousie sortit de la ville et avisa que la tour que l'on battait de front était massive, sauf en haut où elle tenait à la courtine; il dit qu'il y avait là un escalier pour monter sur une banquette et qu'en détruisant la tour de ce côté on la mettrait bientôt hors d'usage ou tout au moins l'escalier.

Sur cet avis, on fit une nouvelle batterie la même nuit, et l'on mit dessus deux pièces de canon ; on commença à tirer le lendemain sur la tour que le Maure avait indiquée et au point favorable pour sa destruction; en peu de temps elle fut percée; une grande partie s'écroula et l'on put avoir des vues dans l'intérieur de la place.

Le Maure d'Andalousie fit aussi connaître qu'en dedans et au pied de la muraille il y avait un creux très dangereux ; qu'un peu plus loin, autour d'un fossé large et profond, on avait détruit plusieurs bâtiments pour avoir une grande place où aboutissaient toutes les avenues des tours et autres lieux et qu'on avait percé toutes les maisons d'alentour afin de pouvoir aller de l'une à l'autre à couvert.

Les généraux, prenant en considération tous ces avis dignes de foi et après s'être concertés, résolurent de disposer une autre batterie contre un pan de muraille battu par les vagues, près de la tour du coin vers l'Orient; le Maure assurait en effet que, de ce côté-là, la muraille était si basse et si faible qu'il serait facile d'y faire brèche et de s'en approcher parce qu'elle était bordée de deux bancs de sable non dangereux.

Depuis deux mois, la place résistait malgré des efforts nombreux, et les trente mille boulets de fonte de gros calibre qui avaient été

lancés; plus que jamais l'on décida de prendre la place, mais des renforts, encore nécessaires, avaient été demandés à Charles-Quint, et l'on ne voulut rien entreprendre avant leur arrivée.

Enfin, Antoine Doria et Marco Centurione revinrent de leur mission; le premier ramena près de deux cents Espagnols que don Juan de Gusman tira des garnisons de Sicile, une compagnie de volontaires italiens, grecs et espagnols, et un convoi de poudre enlevée des citadelles de Syracuse, de Messine, de Melazzo et de Palerme; le second rapporta une grande quantité de vivres et de munitions de guerre qu'accompagnaient mille cinquante Espagnols.

On prit alors la résolution de faire l'attaque et d'aborder la place sur un des fronts de mer; on désarma deux vieilles galères,[1] on les lia et joignit ensemble « avec force tables dessus »; on y disposa une batterie de huit canons de bronze avec « remparts et embrasures »; cet appareil, que les marins appelèrent La Sambuca, fut gardé par une compagnie de mousquetaires et, remorqué la nuit avec deux frégates, fut à son poste dès l'aube (8 septembre), à deux cent cinquante mètres du mur de la ville; on l'assura, sur un fond de sable mêlé d'herbes, avec des tonneaux vides, pour n'être pas coulé à fond, et avec quatre ancres, deux du côté de la mer, deux du côté du mur.

Brantôme, d'après Fuentès, décrit ainsi cette batterie de mer et les opérations du moment : « Il (don Garcia de Toledo) fust celuy qui « s'advisa, pour faire la batterie de mer, de désarmer deux gallères « et les lier et joindre ensemble; et, avec force tables et aix bien apla- « nies, là où il fit mettre quatre canons en batterie qui furent en partie « cause du gaing de la place avec la batterie de terre et le brave as- « saut que les capitaines et soldats espagnols et italiens avec les che- « valiers donnèrent. »

Un différend survint sur ces entrefaites entre André Doria, don Garcia et le vice-roi; André Doria voulait prendre le commandement en chef, don Garcia prétendait diriger seul les troupes sur terre; mais le vice-roi sut maintenir ses droits et prérogatives, aidé par Philippin Doria qui ménagea entre eux une espèce d'accommodement. Les ordres donnés et les dispositions prises pour l'attaque générale de la place furent les suivants : don Garcia, suivi d'Amador et de Gaspar de Gusman, devait attaquer, avec huit cents hommes, du côté du couchant; don Ferdinand de Tolède, secondé des capitaines Moreno et Moreruela, fut chargé de marcher à la tête de mille cinquante hommes vers un point où une partie de terre octogone et de muraille y attenante avait été renversée; Ferdinand Lobo et Jérôme Manrique, avec

(1) Voir dessin et photographie n° 1 indiquant la disposition de la place, ses fortifications, les ouvrages construits par les chrétiens, le camp, la flotte et la batterie placée sur deux galères.

neuf cents hommes, dirigeraient leur attaque du côté de la mer; l'artillerie fut laissée à la garde de Ferdinand de Sylva, de Pierre d'Acugna et de Rodrigue Pagan, avec leurs compagnies. Le corps de réserve, de trois cents hommes, presque tous Siciliens, fut confié à Constantin Sacano, descendant de Giacobino Sacomo, de Messine, qui avait déjà combattu les Sarrasins vers le commencement du XIe siècle. La garde du camp fut assurée par des troupes commandées par le fils du vice-roi, dom Alvare de Vega, avec don Juan de Gusman et Bernard Soler. L'armée possédait des volontaires de première distinction, tels que Charles Sforze, Giordino des Ursins, Astor Baglioni et Antoine Savelli; de plus, plusieurs chevaliers de Malte, sous la conduite du commandeur de Guimeran, étaient venus renforcer cette cohorte d'élite.

La batterie de mer étant bien assujettie, on commença à battre le mur dont le Maure avait signalé le côté faible; l'on tira, tant de la plateforme de la dernière batterie de terre établie que de celle de la mer; les soldats et matelots furent fort incommodés des coups de l'artillerie et de la mousqueterie ennemies; il y en eut beaucoup de tués et de blessés; mais on continua le feu avec tant de furie qu'une grande partie des murailles et des tours qui y étaient attachées tomba en peu de temps.

Les Turcs, n'ayant aucun retranchement de ce côté-là, jugèrent que le plus prompt remède était de faire un parapet de gros ais prenant depuis la brèche de la batterie de terre jusqu'à celle de la batterie de mer; de cette façon ils pourraient circuler d'un bout à l'autre et enlever ce parapet quand ils voudraient. La garnison fut rangée sur les remparts, la cavalerie postée sur la grande place pour contenir, au besoin, les fuyards, servir en même temps de soutien aux défenseurs de la brèche et fondre sur l'ennemi s'il pénétrait dans la ville. Haly, brave et habile capitaine, fut, de tous les officiers de la garnison, celui qui sut le mieux animer le courage des soldats en les assurant que tant qu'il vivrait la ville ne serait pas prise: peu après avoir prononcé ces exhortations, il était tué à la tête de ses troupes, cherchant à repousser l'assaut dont il sera fait mention.

Le soir du 9 septembre, trois colonnes d'assaut furent formées pour le lendemain.

La matinée du 10 septembre fut employée à élargir les brèches, à donner une pente plus douce aux talus. Quand il y eut une ouverture raisonnable, l'artillerie continuant à tirer pour empêcher l'ennemi de se ressaisir, les compagnies, encouragées par don Juan de Vega lui-même, qui donna le signal de l'assaut, entrèrent pas à pas dans les tranchées; on laissa les drapeaux pour ne pas attirer l'attention de l'ennemi.

Après midi, André Doria commença à envelopper la ville avec

toutes ses galères, et les soldats « s'étant confessés et communiés « pour gagner le Grand Jubilé que Sa Sainteté leur avait envoyé ce « jour-là, et s'étant recommandés à Notre-Seigneur et à sa Bienheu- « reuse Mère, ils prirent pour mot : L'Apôtre qui est le grand patron « de l'Espagne. » Au bruit de la trompette et d'un coup de couleuvrine tiré comme signal, ils s'élancèrent à l'assaut de trois côtés à la fois (il était trois heures du soir), ceux attaquant du côté de la mer ayant de l'eau souvent jusqu'aux épaules.

L'ennemi défendait bien la muraille et « la furie de l'artillerie était « si grande de part et d'autre que les tempêtes et le tonnerre n'ont « pas plus d'épouvante ni plus de bruit ».

Les assaillants étaient accablés de dards et les coups qui donnaient dans le sable faisaient voler tant de poussière « qu'on ne voyait « goutte »; avant d'arriver à la brèche il y avait déjà plus de trois cents soldats tués et un des principaux officiers avait reçu deux coups d'arquebuse dans la cuisse. Mais la valeur des Espagnols, des Italiens, des chevaliers de Malte et de Rhodes, du grand-duc de Toscane et du seigneur Chordar Orsino surmonta cette crise; ne tenant compte ni des feux, ni des traits de l'ennemi, et passant sur les corps de leurs compagnons empilés sur quarante pieds de hauteur,[1] ils montèrent à la brèche; après une résistance opiniâtre, ils gagnèrent la tour du coin vers le levant et, arrachant l'enseigne turque, y plantèrent la leur.

On ne put passer de l'autre côté à cause du fossé profond dont avait parlé le Maure; quelques soldats parvinrent au parapet et, tuant un Turc qui s'opposait à leur passage, allèrent rejoindre les autres troupes arrivées par la brèche du côté de la mer; après quoi, un enseigne de Pierre d'Acugna, Barthélemy Perez Cumel, arbora son drapeau sur une tour et l'entrée de la place se fit par les « cannonnières » ou embrasures de tours.

L'ennemi défendit désespérément ses murailles, puis la ville elle-même, les rues et les maisons; c'est pendant le combat des rues que le seigneur Astor reçut sur son casque une pierre énorme lancée d'une fenêtre par le défenseur d'une maison; on le crut mort, mais il n'eut aucun mal et, après être revenu à lui, il reprit le combat.

Les Turcs, voyant la ville prise, se retirèrent au château et à la douane, vis-à-vis de la porte; de là ils firent encore subir des pertes aux chrétiens qui combattaient dans les rues; ils les criblèrent de coups de mousquets et de flèches; un capitaine espagnol fut tué d'une mousquetade à la tête.

Le vice-roi, voyant l'acharnement du combat dans la ville, fit alors

(1) Il y a sûrement erreur ou exagération du narrateur de l'époque ; le terme « longueur » serait plus acceptable.

venir en hâte les arquebusiers des compagnies qui gardaient la campagne et les abords de la place (de ce côté tout était tranquille); en même temps André Doria débarquait de ses esquifs et brigantins le corps de réserve; l'arrivée de ces renforts acheva la défaite des musulmans. Au moment de la prise de la ville l'on s'était approché de la mosquée, qui était près du château; on pensait y trouver enfermés des défenseurs; aussi l'avait-on entourée et les portes avaient-elles été brûlées; seuls deux cents femmes et enfants furent pris.[1]

Vingt-six Turcs qui s'étaient réfugiés dans les tours après la prise de la place firent demander par le chérif qu'on leur donnât la vie, ajoutant qu'ils étaient prêts à se rendre; on leur envoya aussitôt Budcar, mais ils ne voulurent pas se fier à lui parce qu'il était africain; Alonço de Coüa, que l'Empereur avait nommé au gouvernement de La Goulette après la mort de don Perez de Vargas, leur porta un signe de paix de la part du vice-roi, et ils n'hésitèrent pas à traiter avec lui. Quant à Hesar Reïs, il fut fait prisonnier et mis sous la garde de Cigale pour payer de sa rançon celle de son fils qui était entre les mains de Dragut.[2]

Les pertes avaient été très importantes des deux côtés; les Maures, découragés, déposèrent leurs armes et implorèrent la merci du vainqueur.

Dans cette seule journée du 10 septembre les pertes des musulmans furent les suivantes: sept cents Turcs ou Maures tués, beaucoup de blessés, dix mille prisonniers de tout âge et de tout sexe (les hommes furent envoyés, sur des galères, en Sicile ou en Sardaigne) et un butin immense tant en meubles qu'en argent, pierreries et approvisionnements de toutes sortes consistant surtout en riz, farine, épices, miel, huile et datte. Cinq cents esclaves chrétiens, des femmes et des enfants recouvrèrent aussi ce jour-là la liberté.

Du côté des chrétiens, il y eut quatre cents tués, plus de cinq cents blessés; les principaux chefs qui perdirent la vie furent: dom Fernand de Tolède, mestre de camp du camp du 3e régiment de Naples, blessé mortellement d'un coup d'arquebuse à la cuisse droite; Fernand Lobo, chevalier du Portugal, mestre de camp du 3e régiment de Lombardie, qui reçut deux coups de mousquet dans les cuisses;

(1) Voir photographie numéro 2, d'une estampe de l'époque; les différentes phases du siège et des combats semblent y avoir été représentées.

(2) Un historien de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem attribue principalement aux chevaliers de Malte le succès de cet assaut; ils auraient été sous le commandement des commandeurs de Giom et de Guimeran; d'après lui, Africa aurait été prise grâce à eux et les autres troupes n'auraient presque rien fait. — Ce n'est pas l'avis des autres historiens qui ont raconté en détail ce siège mémorable; chacun a fait son devoir et tous ont eu le mérite de participer, du commencement à la fin, à la reddition de la place d'Africa.

les capitaines Marc Ruela et Sumarraga, du 3e régiment de Naples, tués chacun d'une mousquetade; trois chevaliers de Rhodes français; deux braves chevaliers de Malte, Ulloa et Monroy, l'un mort de ses dix-sept blessures, l'autre trouvé, sans blessure, au milieu de cadavres; Sedegno, sergent de dom Jean de Mendosse; deux frères du capitaine Marc Ruela, dont l'un était son enseigne et l'autre son sergent; seize chevaliers de Malte; les enseignes des compagnies d'Amador, de Dogna Maria, de Brisegno, le sergent d'Alonso Pimantel et plusieurs autres officiers et sergents.

Les pertes des chrétiens avaient été plus sensibles qu'on ne l'aurait pensé; aussi le vice-roi de Naples voulut ôter à l'ennemi la satisfaction de voir tant de chrétiens morts, et il fit enterrer de suite dans un fossé les corps de ses compagnons d'armes; quant aux blessés, ils furent portés dans les baraquements du camp. Ceci fait, on consacra la mosquée par de grandes salves et on rendit des actions de grâce au Dieu de la Victoire.

De son côté, le vice-roi de Sicile eut grand soin de faire nettoyer les fossés et réparer les brèches; puis il fut décidé que l'armée rentrerait en Sicile après avoir constitué une garnison de mille trois cents hommes (six compagnies d'infanterie), avec de l'artillerie et des munitions, pour garder la place d'Africa; le fils du vice-roi de Sicile, dom Alvaro, fut désigné comme gouverneur.

Toutes ces dispositions prises, la flotte chrétienne quitta le port pour aller à la recherche de l'armée navale de Dragut et recevoir le tribut des habitants de Djerba, Sfax et Kerkenna; car, dès que la défaite de Dragut fut connue, le seigneur des Gelves (Djerba) avait imploré la protection des Espagnols pour chasser le corsaire du pays, sous promesse de remise en liberté des chrétiens captifs, de paiement de tribut à l'Empereur et de construction de deux forteresses là où l'on voudrait. Le chef de l'expédition ne put exécuter tout ce programme et gagna la Sicile, où il arriva sans encombre.

L'Empereur envoya, quelque temps après (fin juillet), comme gouverneur d'Africa, dom Sanche de Lève, qui y arriva vers la fin du mois de juillet; Fernand de Vega, qui était à ce moment-là dans la place, y demeura avec dom Sanche pour le seconder, car l'on avait appris que l'armée navale du « Grand Seigneur » devait venir reprendre la ville occupée par les Espagnols; cette nouvelle fut démentie peu de temps après, la flotte ennemie ayant regagné le Levant.

Dom Sanche fut alors laissé seul comme gouverneur; il ne tarda pas à abuser du pouvoir; il profita de ce que les Maures n'obéissaient pas au roi de Tunis pour les piller et partager les dépouilles à ses soldats en guise de paie; ceux-ci, mécontents de ne pas recevoir de solde régulière et excités par quelques séditieux, se révoltèrent et chassèrent leurs officiers; le gouverneur eût été tué s'il ne se fût em-

barqué à la hâte et éloigné du port. Alors la garnison élut comme commandant Antonio de Aponte, de nouveaux capitaines et un sergent-major pour la direction du service.

Dom Sanche envoya quelques émissaires pour se justifier et dire aux révoltés qu'il était prêt à vendre tout ce qu'il possédait, en attendant des instructions de l'Empereur; ce fut en vain : il dut partir pour la Sicile, d'où il gagna Bruxelles où était l'Empereur.

Le vice-roi de Sicile tâcha d'apaiser les révoltés et écrivit à Charles-Quint que, s'il ne pouvait les ramener à la raison, il les réduirait par la famine en empêchant qu'on leur portât des vivres; mais cela ne fut pas si facile qu'il le pensait, car le commandant de la place, aimant mieux mourir que de se rendre au vice-roi de Sicile, mit en route un envoyé spécial vers l'Empereur pour l'informer du sort qu'on lui faisait et lui demander un gouverneur autre que le vice-roi de Sicile et dom Sanche, avec qui il ne pouvait s'entendre.

L'Empereur, très occupé en ce moment-là et croyant que le vice-roi de Sicile viendrait à bout des révoltés, ne répondit pas de suite; mais le vice-roi, craignant des complications, demanda lui-même son remplacement dans la direction des affaires d'Africa.

Pendant ce temps-là, la garnison ne restait pas inactive; elle faisait toute diligence pour avoir des vivres puisqu'on ne lui en envoyait pas de Sicile; le commandant de la place réglait tout pour l'administration de la justice et des affaires intérieures et extérieures. Une fruste qui était dans le port fut équipée, envoyée en Sicile avec cinquante soldats, et ramena quelques chargements de blé; l'on écrivit aussi au grand-maître de Malte, Jean Omedes, lui demandant d'expédier des vivres contre paiement, ce qui fut fait; le roi de Kairouan, de son côté, approvisionna Africa.

Outre ces mesures, le commandant de la place fit parcourir le pays par cinq cents fusiliers environ qui pillèrent les villages maures, les douars arabes, et ramenèrent quantité de troupeaux et d'esclaves; la terreur fut semée partout, à tel point que pour être en sûreté on lui payait tribut et on lui portait chaque semaine des vivres qui étaient livrés au marché hors de ville. En opérant ainsi, le gouverneur avait tout fait pour éviter la famine.

En ce temps-là, Antonio de Aponte reçut une proposition d'un certain Léon Strossi, prieur de Capoue et général des gabiers de France; celui-ci désirait posséder la place d'Africa et fit des offres très avantageuses au gouverneur; mais celui-ci apprit que ce Léon Strossi était frère de Pierre Strossi qui guerroyait alors pour la France contre le duc de Florence et le parti de l'Empereur; il lui répondit sans hésiter qu'il restait dévoué à l'Empereur et que les Espagnols qui gardaient la place ne feraient rien contre leur prince.

Charles-Quint, déjà averti par le vice-roi de Sicile des événements

graves qui pouvaient survenir à Africa et comprenant bien que dom Sanche ne pouvait y être renvoyé, même pour y porter de l'argent, lui substitua dom Fernand d'Acugna qui était alors à Anvers; celui-ci partit aussitôt avec ordre d'entrer, comme il pourrait, dans la ville et de punir d'une façon exemplaire l'insolence des révoltés; dom Fernand devait toutefois éviter de s'aliéner complètement les soldats. Après avoir apaisé les esprits, le nouveau gouverneur avait pour mission de ruiner la forteresse et de ramener en Sicile toutes les troupes espagnoles avec l'artillerie et les munitions; l'Empereur, en donnant cette dernière prescription, avait considéré que la conservation de cette place lointaine lui causerait de trop grands frais et, de plus, il voulait que l'ennemi ne pût l'utiliser à nouveau.

Dom Fernand reçut un pouvoir particulier de pardonner aux soldats s'il le jugeait à propos, et les gouverneurs de Naples, de Sicile, le cardinal Pachéco, Juan de Véga et André Doria durent se concerter et assister dom Fernand en cas de besoin.

Entre temps, le vice-roi de Sicile avait réussi à gagner quelques soldats de la place qui étaient ennuyés de la fâcheuse situation dans laquelle ils se trouvaient; ils devaient prendre ou tuer les auteurs de la faction; mais de graves désordres faillirent faire avorter l'entreprise; le commandant Antonio de Aponte, averti, envoya son sergent-major avec quelques hommes s'emparer des soldats soudoyés par le vice-roi de Sicile; au moment où les révoltés mettaient l'épée à la main et criaient : « Vive l'Empereur! Meurent les traitres! » un vent brûlant vint les obliger à quitter les rangs, à se couvrir la tête et à se cacher dans des abris ou citernes; les deux principaux chefs de la réaction profitèrent de cette circonstance imprévue pour mettre à exécution leur projet; la nuit même, ils massacrèrent le sergent-major et les mutins les plus acharnés et firent prisonnier Antonio.

Le vice-roi de Sicile, avisé de ces événements, fit partir de suite son capitaine des gardes Juan Osotio de Quinônes avec mission de prendre possession de la place et de faire entrevoir aux soldats que la solde due leur serait payée ; il ordonna aussi qu'Antonio Aponte et les autres prisonniers lui fussent envoyés et débarqués dans la première place qu'on rencontrerait en abordant la Sicile.

Or, il advint que ces prisonniers arrivèrent à Alicante, place dont les Turcs s'emparèrent à ce moment-là, et qu'ils furent faits esclaves de ceux-ci; Antonio de Aponte s'en alla mourir de maladie à Constantinople.

En outre, le vice-roi de Sicile fit prendre les plus coupables de ceux qui étaient restés à Africa et conduire à Palerme et autres villes de Sicile, où ils furent pendus.

Pendant ce temps-là, Fernand d'Acugna, venant d'Anvers, était arrivé à Naples ; il conféra avec le cardinal Pachéco et avec André Do-

ria et gagna la Sicile; il allait s'embarquer pour l'Afrique lorsqu'il reçut une lettre du capitaine des gardes du vice-roi de Sicile, alors commandant de la place d'Africa, qui lui disait que s'il avait de l'argent pour payer les troupes il se hâtât de venir parce que tout irait bien, mais que s'il n'en apportait pas assez il pourrait survenir de graves événements; ce capitaine ajoutait que la place était mal pourvue de vivres et de munitions et faisait ressortir, par une liste, tout ce qui manquait; une révolte était à craindre chez les soldats si on ne leur donnait pas ce à quoi ils prétendaient.

Fernand d'Acugna communiqua cette lettre au vice-roi de Sicile; tous deux, voyant l'impossibilité de trouver l'argent pour les troupes et de satisfaire les autres demandes, dépêchèrent un courrier à l'Empereur pour lui proposer la remise de la place aux chevaliers de Malte; leur demande fut bien accueillie et le gouverneur Fernand dut aller à Malte pour traiter avec les chevaliers; il leur offrit la place avec 24.000 ducats par an pour l'entretien de la garnison, laissant l'artillerie et les munitions autant que besoin était.

Le grand maître de Malte envoya à Africa le chevalier Strossi, avec quelques autres chevaliers, pour voir la place et reconnaître ce que coûterait son entretien par an.

Malgré la précaution qu'avait prise dom Fernand d'Acugna de prévenir le gouverneur de montrer tout à la délégation, sans lui signaler le manque de vivres et de munitions, la réponse de l'ordre de Malte fut défavorable; elle fut communiquée à l'Empereur en même temps qu'on lui renouvelait une demande de fonds pour l'entretien d'Africa.

L'ordre de démolir la forteresse fut la réponse de Charles-Quint, qui maintenait ses premières instructions.

Dom Fernand s'adressa alors au vice-roi de Sicile pour avoir ce que l'Empereur avait prescrit de fournir; il était dû aux soldats trente et une payes qui montaient à plus de 120.000 ducats; 27.000 seulement, tant en argent qu'en étoffes, furent donnés. Il partit alors avec cinq galères de Sicile bien équipées, pouvant résister en route à toute attaque, et prit la route d'Africa; quatre gros navires suivirent, destinés à charger l'artillerie, les munitions et les troupes; il emmenait aussi avec lui tous les officiers que les soldats avaient chassés, pour leur rendre leur commandement et se servir d'eux au besoin.

A son arrivée dans Africa, dom Fernand d'Acugna fut reçu mieux qu'il ne pensait; les soldats espéraient être payés et pardonnés; mais comme l'on n'avait pas tout l'argent nécessaire il fallut user de beaucoup d'adresse à leur égard; dom Fernand essaya d'abord de gagner les soldats ayant de l'ascendant sur leurs camarades; dans chaque

compagnie les officiers firent de même et chacun dut se retirer dans son quartier.

Dom Fernand rassembla alors sa compagnie, qui avait été celle de Dom Sanche; il expliqua aux soldats que l'Empereur avait besoin d'argent pour soutenir les grandes guerres du moment et leur représenta le plaisir qu'ils lui feraient en se contentant de la moitié de ce qui leur était dû; il leur promit de les payer comptant, après retenue de ce qu'ils avaient reçu pour leur subsistance. Les soldats furent tout d'abord surpris et hésitants, mais, comme ils désiraient recouvrer la tranquillité et rentrer dans les bonnes grâces de l'Empereur, ils acquiescèrent à cette proposition.

Dom Fernand communiqua ensuite aux soldats l'ordre qu'avait donné l'Empereur de démolir la place avant l'arrivée des flottes françaises ou turques; puis il commença à distribuer à chaque soldat un ducat, avec promesse de payer le complément au premier port de Sicile; c'était les encourager au travail; aussi les marins et les soldats ne discontinuèrent-ils pas, jour et nuit, les préparatifs en vue du départ.

Lorsque le travail fut achevé, on fit embarquer toutes les troupes, l'artillerie, les munitions et les vivres; deux escouades furent laissées à terre avec un officier pour mettre le feu aux mines dès que la flotte se serait éloignée de la côte.

Vingt-quatre mines avaient été disposées sous les murailles et les principales tours, chaque mine ayant plusieurs branches allant jusque sous les fondations.

La mise en feu aux mines est ainsi rapportée par Marmol : « On « mit un soldat à l'entrée de chacune avec une brasse et demie de « mèche, toutes de la même grosseur, et on leur commanda de les al- « lumer au premier coup de canon et qu'au second ils se baissassent « tous en même temps et, les mettant dans le gros tuyau qui était fait « pour ce sujet, ils les posassent à l'entrée des mines, en sorte que « deux empans de la mèche entrassent dans la poudre et les deux « autres demeurassent dehors avec le bout qui brûlait afin qu'elles « prissent toutes en même temps. On ordonna à chaque soldat, après « avoir posé sa mèche, d'aller visiter celle de son compagnon et au « commandant de faire exécuter le tout avec grande diligence, parce « que si, par hasard, une mine venait à jouer avant les autres, elles « courraient fortune de se combler et de demeurer sans effet, et « ainsi le dessein qu'on avait de ruiner les murailles en sorte qu'on « ne pût les rétablir avorterait. »

Le feu mis, les soldats se retirèrent dans les barques et chaloupes et s'éloignèrent de la côte pour éviter un danger. Les premières mines qui jouèrent furent celles du couchant; l'on vit sauter en l'air, l'une après l'autre, celles du levant les dernières, toutes ces tours

que le Mahdi avait fait construire avec tant de soin et d'argent. « La « ruine fut si grande de toutes parts en un instant qu'on eût cru que « tous les éléments s'entrechoquaient, et la ville changea tellement « de forme qu'elle n'était pas reconnaissable à ses propres habitants. » (Marmol.) Une seule mine était demeurée sans effet sous une tour ; le gouverneur descendit à terre et la fit jouer aussitôt ; alors les deux tours qui gardaient l'entrée du port volèrent en l'air et laissèrent à découvert de grandes colonnes de marbre qui servaient de bases aux fondations à la place de blocs de ciment qui eussent pu être minés par les vagues ; l'on remarqua aussi de larges dalles en marbre.

La ville d'Africa était presque démolie.

Dom Fernand n'avait séjourné que treize jours dans la place, mais son œuvre avait été très importante : il laissait une ville ruinée et inutilisable par les ennemis de l'Empereur et avait mis fin à une révolte toujours si préjudiciable aux intérêts d'un Etat.

La mission qu'il s'était tracée n'était pas terminée ; avant de quitter à tout jamais ce coin de terre d'Afrique, il ne voulut pas abandonner les restes de tant de gentilshommes et officiers qui avaient montré tant de bravoure lors des assauts furieux qui avaient dû être livrés ; ces ossements qui étaient enterrés dans la grande mosquée furent déposés dans de grands coffres en bois (ceux des chevaliers mis à part), transportés en Sicile, puis inhumés plus tard dans l'église de Montréal, près Palerme ; l'épitaphe suivante, faite par dom Fernand et placée par le vice-roi de Sicile, rappelle les hauts faits de ces braves : « La mort a pu mettre fin à la vie de ceux que cette « tombe enserre, mais non pas à leur immortelle valeur ; la foi de ces « héros leur a donné place dans le ciel et leur courage a rempli la « terre de leur gloire ; de sorte que le sang qui est sorti de leurs « blessures, pour une mort, leur donne deux vies immortelles. »

Dom Fernand, ayant gagné la Sicile avec toutes ses troupes et le matériel, laissa Africa au pouvoir des musulmans, qui se proclamèrent de nouveau indépendants.

Commandant HANNEZO.

(A suivre.)

LES INSCRIPTIONS DE THUGGA

TEXTES PRIVÉS

SUITE

395. — *Nécropole Ouest.* — Dans un mur en pierres sèches, entre l'arc d'Alexandre-Sévère et les citernes voisines du cirque, grand cippe à fronton :

D M S
G E M I N I A
F O R T V N A T A
P · V · A & LXXI
H · S · E

Brisé en bas. — Haut. 0m85 ; larg. 0m57-0m43. — Lettres 0m07-0m06. *Ligne 4.* Les chiffres sont très usés.

L. P., 1906. Inédit.

396. — A l'ouest du temple de Saturne, le plateau sur lequel était construite la partie nord de Dougga est bordé par des escarpements rocheux. Sur une des parois de ces escarpements, à peu de distance au nord de l'extrémité de l'enceinte septentrionale de la ville, on a gravé, à 1m50 du sol, le texte suivant (la surface épigraphe a été grossièrement aplanie et encadrée d'une rainure) :

D · M · S
G R A N I V S
F O R T V N I
V S · V I X I T
A N N I S · L X I I I
h · *e* · S

Lettres peintes en rouge.

Ligne 2. Avant G, on avait commencé à graver une lettre arrondie, puis on y a renoncé. — *Ligne 6.* Un éclat de roche a enlevé les deux premières lettres.

C. I. L., VIII, 15538. — Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie*, p. 190, nº 363. — **L. P.**, 1901. Revu.

397. — Sur un cippe :

D M S
HELENA MVCIA
PIA VIXIT ANNIS
XXI
H·S·E

C. I. L., VIII, 1517.

398. — *Nécropole Ouest.* — Fragment trouvé au nord-ouest et à 80 mètres environ du temple de Cælestis, dans un mur en pierres sèches voisin du groupe de tombes dont font partie les cippes du maître d'école Terentius Sabinianus et de Sabina et déposé au Capitole :

D M *s*
L·HELV*ius*

Brisé en bas et à droite.— Haut. 0m15; larg. 0m20.— Lettres 0m05.

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie*, 1895, p. 184.— **L.P.**, 1903. Revu.

399. — A l'est du Capitole, dans les déblais :

D M S
H E L V I A
F O R T V *n*
ATA·P·V·*a*
LVIII

Légèrement endommagé à droite. — Haut. 0m50; larg. 0m37. — Lettres 0m065-0m06.

Ligne 5. Lecture très douteuse.

L. P., 1906. Inédit.

400. — Aux environs du Capitole, où elle a été déposée, stèle brisée en bas :

D M S
C·HERED
I V S·P O

Haut. 0m40; larg. 0m34; épaiss. 0m12. — Lettres 0m055.

Entre les lignes 2 et 3, deux traits parasites. — *Ligne 3.* Peu de chose de l'I; le P, mutilé, est douteux.

P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904 (Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 309). — **L. P.**, 1906. Nouvelle lecture.

401. — Trouvé à trente mètres environ à l'est du temple de la Piété Auguste, dans les déblais, et déposé au dar El-Acheb :

D M S
*h*ILARA
P·V·A

Brisé en bas et à gauche. — Haut. 0m34 ; larg. 0m25. — Lettres 0m06.

L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903 (Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 432).

402. — A l'est du Capitole, dans la démolition des maisons :

D M S
H O N O R A S
HIMERA
P·V·A·V·H·S·E

Haut. 0m25; larg. 0m29. — Lettres 0m045-0m03. — Brisé en bas; cassé en deux morceaux qui se raccordent exactement.

Faut-il voir dans Himera un cognomen ou la mention de la patrie du personnage (Himera en Sicile)?

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 73-74).

403. — A vingt mètres au nord de la fontaine, qui est au sud-est des grandes citernes voisines du cirque (Aïn-el-Mizeba) :

H O N O R A T V*s*
P·V·A·XV·H·S· *e*

Brisé en haut et à droite. — Haut. 0m45; larg. 0m37. — Lettres 0m05.

Dr Carton et lieut. Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 173). — **L. P.**, 1905. Revu.

404. — Trouvé dans une maison arabe située à l'ouest du dar El-Acheb, déposé au dar El-Acheb :

D·M·S
HONORA
TA·P·V·A·
LI·H·S·E

Haut. 0m50; larg. 0m30. — Lettres 0m035.

L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 400, n° 16).

405. — Auprès du temple de la Piété Auguste, dans les déblais :

d.m. S
. *ho* NOR
ius(?) P · V
a . . II

Brisé en bas et à gauche. — Haut. 0m35 ; larg. 0m16. — Lettres 0m06.

L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903 (Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 435).

406. — Dans les déblais, à l'est du Capitole :

D *m s*
HONO*ria fo*
RTVNAT *a*
T·F·P·V·A
H S *e*

Brisé à droite. — Haut. 0m40 ; larg. 0m30. — Lettres 0m035 ; au-dessus et au-dessous des lettres, des lignes ont été gravées, les encadrant.

L. P., 1906. Inédit.

407. — *Nécropole Nord-Est.* — Sur les pentes qui sont au-dessous du temple de Saturne, dans le même groupe de tombes que la tombe de *L. Julius Messor :*

D M S
Q·HOSTILIVS
HONORATV
S·VIX·AN·LXV

Haut. 0m80 ; larg. 0m40. — Lettres 0m55.

Cap. Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs (Bull. arch. du Comité,* 1890, p. 486). — **L. P.**, 1903. Revu.

408. — A l'est du Capitole, dans le mur byzantin, un bloc complet :

HYDATI

Larg. 0m84 ; haut. 0m20. — Lettres 0m15. — Blanc avant l'H, 0m25. — Reproduit par nous sans doute à tort dans *Les Inscriptions de Thugga,* textes publics, sous le n° **200.**[1]

(1) Cf. texte **280**. — Dans un texte d'*Hadrumetum* (Sousse), *Hydatius* est l'*agnomen* d'un *clarissimus vir*, T. Flavius Umbrius Antistitius Saturninus Fortunatianus (*C. I. L.*, VIII, 61).

P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904.* (*Bull. arch. du Comité,* 1905, p. 295.) — **L. P.**, 1905. Revu.

409. — Auprès du Capitole, fragment :

HYDA *ti (?)*

Brisé à droite. — Larg. 0m49 ; haut. 0m18 ; épaiss. 0m30. — Lettres 0m17. — Reproduit par nous sans doute à tort dans *Les Inscriptions de Thugga,* textes publics, sous le nº **201.**[1]

L. P., 1901. Vu. — P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904* (*Bull. arch. du Comité,* 1905, p. 295.)

410. — Stèle trouvée dans le déblaiement du temple de Cælestis, déposée au dar El-Acheb :

D · M · S
i A N V A R I
u S H O N O
r A T V S
p · V · A · XXV
H · S · E

Légèrement endommagée à gauche. — Haut. 0m52 ; larg. 0m25. — Lettres 0m06-0m05.

R. Cagnat, *Chronique d'épigraphie africaine* (*Bull. arch. du Comité,* 1894, p. 352). — **L. P.**, 1906. Nouvelle lecture.

411. — *Nécropole Ouest.* — Au pied de l'arc d'Alexandre-Sévère, dans les déblais :

I A N V *a r i*
V S P · V · A ....
H · S · *e*

Brisé à droite et en haut. — Haut. 0m30 ; larg. 0m22. — Lettres 0m06-0m05. — *Ligne 1.* N V mutilés.

L. P., 1906. Inédit.

412. — A l'ouest de l'arc de Septime-Sévère, dans le même groupe de tombes que la tombe de *Felicula* (nº **365**) :

D · M · S ·
I A N V A R I A
LIVIA P · V · A ·
LXXIII
H · S · E ·

[1] V. la note de la page précédente.

Haut. 1m05; larg. 0m35. — Lettres 0m045-0m04.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 111). — **L. P.**, 1906. Revu.

413. — A l'est du Capitole, dans les déblais :

D M S
I A N V
ARA · P · V · A · LV

Brisé à gauche. — Haut. 0m40; larg. 0m30. — Lettres 0m045.
Peut-être faut-il lire *Januara* pour *Januaria*.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 77).

414. — Dans le déblaiement du temple de Cælestis :

D M S
I A N V A
ri.....

Brisé en bas. — Lettres 0m05.

P. Gauckler, *Notes d'épigraphie latine (Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 149).

415. — Trouvé en démolissant les maisons arabes accolées à l'est du Capitole, déposé au dar El-Acheb :

L · M. . . . .
INGEN *uus*
P · V · ANNI *s*. .
H · S · *e*

Complet à gauche seulement. — Haut. 0m38; larg. 0m28. — Lettres 0m035.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 75). — **L. P.**, 1903. Revu.

416. — A quatre-vingts mètres au nord-est de l'arc de Septime-Sévère, à quelque distance au-dessous du cippe de *L. Maedius Rogatus :*

D M S
L · INSTANIVS
AVS · ONIVS
P · V · AN · LXXX
H · S · E ·

Haut. 0m60; larg. 0m34; épaiss. 0m20. — Lettres 0m05-0m04.

Ligne 3. Point parasite.

Devant la stèle, qui est en place, il a été trouvé sous une couche de pierres une lampe avec la marque *Helvi.*[1]

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie,* 1895, p. 183, nº 338. — **L. P.**, 1906. Revu.

417. — Dans la nécropole qui s'étend à l'est du temple de Saturne et du théâtre, sur le même alignement que les tombes de *Sallustius, Col., Silanus* et de *Servilia Ingenua :*

D·M·S
L·INSTANIVS
INGENVVS·P·V·
AN·XXV
H·S·E

Larg. 0m35; épaiss. 0m20. — Lettres 0m05.

Au pied de la stèle en place, on a trouvé dans une sorte de coffre formé par des dalles une lampe avec la marque *Cop.*, des *unguentaria,* du charbon de bois (?).

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie,* 1895, p. 179, nº 327.

418. — Trouvé entre la place triangulaire qui précède le dar El-Acheb et la plate-forme à double colonnade située à l'ouest de l'exèdre, déposé au dar El-Acheb :

D M S
INSTANIA
PROT·F·P·
V·AN·LV
H *s e*

Brisé en bas. — Haut. 0m56; larg. 0m29. — Lettres 0m05.

Ligne 3. Peut-être *Prot(i) f(ilia).*

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901* (*Bull. arch. du Comité,* 1902, p. 380, nº 16). — **L. P.**, 1906. Revu.

419. — *Nécropole Ouest.* — A cent mètres au nord du temple de Cælestis, dans un mur en pierres sèches, au milieu des oliviers :

(1) Deux personnages du nom d'*Instanius* figurent dans les *textes publics* de Dougga; l'un est contemporain d'Hadrien, l'autre paraît avoir vécu dans la seconde moitié du IIIe siècle. (L. Poinssot, *Les Inscriptions de Thugga*, 1906, nos **16** et **129**.) Ils portent l'un et l'autre, comme *L. Instanius Ausonius* et *L. Instanius Ingenuus*, le prénom de *Lucius.* — On verra de même, dans la famille de Magnia, le prénom Lucius adopté presque à l'exclusion de tout autre.

D M S
IVLIVS
BARICVS
VIXIT A
NIS N C

La pierre a simplement été aplanie; elle n'est pas taillée. — Haut. 0m52; larg. 0m35. — Lettres (très médiocres) 0m04-0m035.

Ligne 5. On peut lire *anis n(uméro) c* ou, en supposant une lettre déplacée, *annis c.* — Cf. pour les déplacements de lettres les tombes de *Cocceius Privatus,* de *Fortunius Magus* et de *Q. Julius Castus.*

L. P., 1906. Inédit.

420. — Au temple de Cælestis et provenant des environs :

D M S
IVLI VS CAN
DIDVS MACR
NVS · P · V · A · L IIIIIII ·

Brisé en bas. — Haut. 0m26; larg. 0m30. — Lettres : *ligne 1,* 0m06; *ligne 2,* 0m05; *ligne 3,* 0m04.

Ligne 2. Un accident de la pierre explique l'espace qui sépare *Juli* de *us.* — *Ligne 3.* A la fin RI liés. — *Ligne 4.* Le bas des lettres manque; la restitution du chiffre est tout à fait douteuse.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.,* XI, 1903, p. 99). — **L. P.**, 1906. Revu.

421. — *Nécropole Nord-Est.* — A cinquante mètres au nord-est du théâtre, à flanc de coteau, beau cippe avec fronton :

D · M · S Q · IVLIVS · CA STVS · P · V · A · LXXXI PATER PARAVIT SOLV M CONSTITVI ME SES EGI ANNOS QVI NQVE ET SEPTVAGIN TA SVPSTITVI NATVM QVI COLAT SEMPER LAREM · H · S · E ·	D · M · S · I · NAMPH MAINA · P · V · A · LXI · H · S · E ·

Haut. 0m85; larg. 0m52. — Lettres 0m065-0m055.

Ligne 4. IT liés. Le graveur a commis plusieurs erreurs dans cette inscription à prétentions métriques.

« *D(is) m(anibus) s(acrum), Q. Julius Castus, p(ius) v(ixit) a(nnis) LXXXI. — Pater paravit solum, constitui me[s]ses, egi annos quinque et septuaginta, su[b]stitui natum qui colat semper larem. — H(ic) s(itus) e(st).* »

« *D(is) m(anibus) s(acrum), J(ulia) Namph[a]mina, p(ia) v(ixit) a(nnis) LXI. — H(ic) s(ita) e(st).* »

L. P., 1906. Inédit.

422. — Trouvé au sud de l'exèdre et du Capitole, au milieu des maisons, près d'une fontaine demi-circulaire, déposé au dar El-Acheb :

D M S
L · IVLIV *s*
CRESCENS
P · V · A · LXXXXI
H · S · E

Brisé à droite. — Haut. 0m65; larg. 0m37. — Lettres 0m05-0m045.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 70). — L. P., 1903. Revu.

423. — Dans une maison arabe :

D M S
Q · IVLIVS
FAVSTVS
P · V · A · LXXV
H S E

Dr Carton et lieut. Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga (Bull. arch. du Comité,* p. 172).

424. — Trouvé entre le dar El-Acheb et la plate-forme à double colonnade, déposé au dar El-Acheb :

D M S
C · IVLIVS FE
LIX · P · V · A · LIII
H · S · E ·

Haut 0m48; larg. 0m31. — Lettres 0m04.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901* (*Bull. arch. du Comité,* 1902, p. 380, no 13). — L. P., 1906. Revu.

POINSSOT.

(A suivre.)

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE

1906-1907

(SUITE)

157 — Angle supérieur gauche d'une plaque de marbre bleuâtre, à revers lisse, épaisse de 0m028 :

CA

Hauteur des lettres : 0m050. L'inscription était surmontée d'un trait horizontal. Nous avons déjà trouvé à Carthage un grand nombre de noms chrétiens commençant par ces deux lettres : CA.

158 — Fragment d'une plaque de Kaddel, à revers brut, épaisse de 0m050 :

CA

Hauteur des lettres : 0m070.

159 — Fragment de beau marbre rose, à revers lisse, épais de 0m020 :

CA

Hauteur des lettres : 0m065.
Au revers :

IS

Hauteur des lettres : 0m045.

160 — Morceau de calcaire gris, à revers bouchardé, épais de 0m055 :

CA
AR

Hauteur des lettres : 0m050.

161 — Morceau de marbre blanc à revers brut, épais de 0m035 :

CAL
ESS

Caractères barbares; hauteur 0m035. La première lettre de la seconde ligne est peut-être un I ou un L. Nous avons déjà à Carthage les noms chrétiens : *Callistratus, Calcedonia* et *Calcidonia* (V. nº 15).

162 — Fragment d'une plaque de Kaddel à revers lisse, épaisse de 0m025 :

CAN

Hauteur des lettres : 0m 067. Le nom de *Candida* était fréquent à Carthage (V. nos 17 et 18). On y a aussi trouvé celui de *Candidosa*. L'Eglise de Carthage honore d'ailleurs une martyre du nom de *Candida*. Sa fête se célèbre le 20 septembre.

163 — Morceau de moulure (olives) en marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m 045 :

CAN

Hauteur des lettres : 0m 048. Sans doute *Candida*.

164 — Fragments d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m 035 :

1° CANDID
FORTVNA

Hauteur des lettres : 0m 050.
Au revers :

MA

Hauteur des lettres : 0m 15.

2° FIDELIS

Au revers :

M

Même grandeur de lettres.

165 — Fragment d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu à revers lisse, épaisse de 0m 025 :

CANDID *in pace vixit*
a NNOS

Hauteur des lettres : 0m 035. En dessous, amorce d'une troisième ligne.

166 — Morceau de pilastre en marbre jaune veiné de rouge à revers lisse, épais de 0m 055 en moyenne :

CAPRA
IN PACE

Hauteur des lettres : 0m 050. Sans doute *Caprarius*.

167 — Fragments d'une tablette de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m 015 à 0m 023.
Dessin au trait, feuillage, avec une bordure de fleurons.
Au revers de la plaque :

CARI
PACE VIX*it*
ANNV

Hauteur des lettres : 0m025. La deuxième ligne est brisée. Les morceaux ne se rejoignent pas exactement. Le nom était peut-être *Caritosa,* que nous avons déjà trouvé à Carthage.

168 — Morceau de calcaire gris blanc à revers brut, épais de 0m035 :

CAS

Hauteur des lettres : 0m060. Nous avons déjà trouvé à Carthage les noms *Castus, Casta, Cassianus* et *Cassianilla.*

169 — Dalle de calcaire gris à revers brut, longue de 0m45, épaisse de 0m035; brisée à la partie inférieure :

CA[illegible]*d*I PARIATOR
FIDELES IN PACE

Hauteur des lettres : 0m050. Il n'est pas facile de dire quel était le premier nom. Le second, *Pariator,* est connu dans l'Eglise d'Afrique. On le trouve deux fois mentionné dans la liste des évêques.

170 — Fragment d'une moulure en marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m040 en moyenne:

CATEL[illegible]

Hauteur des lettres : 0m045. Je ne me souviens pas d'avoir trouvé à Carthage un nom romain, soit chrétien, soit païen, commençant par ces cinq lettres. Le nom entier était sans doute *Catellus.*

171 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu à revers brut, taillé en biseau, épais de 0m025 à la partie supérieure, de 0m050 à la partie inférieure :

CIDO[illegible]
DVLC*is*

Hauteur moyenne des lettres : 0m032. Je ne connais pas de nom propre latin commençant par *Cido.*

172 — Morceau de marbre blanc à gros grain, épais de 0m040, à revers brut :

CLA[illegible]

Hauteur des lettres : 0m065.

173 — Fragment de la partie supérieure d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m040 :

COLONI
VICXITA*nn*

Hauteur des lettres : 0m055. *Colonicus* ou *Colonica*. Nous avons déjà trouvé l'un et l'autre à Carthage.

174 — Fragments de la partie supérieure d'une dalle de marbre blanc à gros grain, épaisse de 0m025, à revers lisse :

CONST

Hauteur des lettres : 0m050. La première et la dernière sont brisées.

175 — Morceau de marbre blanc à revers lisse, épais de 0m020 :

CR

Hauteur des lettres : 0m060.

176 — Fragment d'une plaque de marbre jaune à revers lisse, large de 0m215, épaisse de 0m030 :

CRA*fidelisin*
PACe*fideli*
SINPA*ce*
DPVI

Hauteur des lettres : 0m035.

177 — Côté gauche d'une dalle de Kaddel à revers lisse, mesurant 0m035 d'épaisseur et 0m60 de côté. Elle devait être carrée. Dans une couronne occupant toute la plaque on a gravé une épitaphe dont il reste seulement le commencement des lignes :

C*resco*
NIV*s fidelis*
IN PA*ce vi*
XI*t ann*
OS

Hauteur des lettres : 0m060.
Au revers :

VTA
*in*PACE

Hauteur des lettres : 0m075. Elles sont en partie effacées.

178 — Morceau de calcaire blanc tendre à revers brut, épais de 0m040 :

CRE|||||||||||||||*in*
PACE

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : 0m055.

179 — Morceau de marbre blanc à gros grain, veiné de bleu foncé, à revers brut, épais de 0m050 :

CRE||||||

Caractères grossiers ; hauteur : 0m030.

180 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de 0m020 :

CRE||||||

Caractères mal gravés et brisés. Hauteur approximative : 0m060.

181 — Fragment d'une grande dalle de calcaire gris à revers brut, large de 0m56, épaisse de 0m060 :

||||*fid*ELIS IN *pace*
||||||||||||||CRESC||||||||||
fidelis IN PA*ce*

Hauteur des lettres : 0m070.
Entre la deuxième et la troisième ligne, traces d'une inscription antérieure :

||||NTIVS||||

Hauteur des lettres : 0m035.

182 — Fragments d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m030 :

CRESC||||||||||||||

Hauteur des lettres : 0m075. En dessus et en dessous, un trait horizontal. Amorce d'une seconde ligne.

183 — Fragments d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu à gros grain, épaisse de 0m028, à revers lisse :

*c*RESCONI||||||

Caractères élégants. Hauteur : 0m030.
Sur un autre fragment :

||||DP

184 — Morceaux d'une grosse moulure en marbre blanc (rais de cœur et perles) épaisse de 0m095 à 0m065.

Sur le revers, qui a été lissé :

CRESCONi[illegible] *in pace*
VIX*it ann* [illegible]
TEV[illegible]

Hauteur des lettres : première et deuxième lignes : 0m055; troisième ligne : 0m030.

Le nom de *Cresconius* se rencontre souvent dans l'épigraphie chrétienne de Carthage.

185 — Morceau de marbre blanc à revers brut, épais de 0m038 :

*C*RISPIN[illegible]

Hauteur des lettres : 0m060. ***Crispinus*** ou ***Crispina.***

186 — Fragment d'une dalle de marbre bleuâtre veiné de blanc, à revers lisse, épaisse de 0m035. La tranche supérieure est décorée de feuilles en relief :

CRSCON[illegible]
*fi*DELIS I*n pace*

Hauteur des lettres : 0m055 à la première ligne; 0m080 à la seconde. Un nom primitivement gravé à la première ligne en même style que le reste de l'inscription a été effacé et remplacé à la hâte par le nom actuel gravé au trait. Dans ce nom, la lettre E a été omise. Il faut sans doute lire *Cresconius,* nom fréquent à Carthage.

Au revers :

[illegible] VSVIXI*t* [illegible]

Hauteur des lettres : 0m078.

187 — Petit morceau de marbre bleuâtre, à revers lisse, épais de 0m017 :

[illegible]CRYCIV[illegible]

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : 0m020. Le premier est peut-être un X.

188 — Petit morceau de marbre bleuâtre à revers lisse, épais de 0m026 :

CY[illegible]

Les lettres sont brisées à la partie inférieure. Hauteur approximative, 0m050. Après l'Y, amorce d'un P. Sans doute *Cyprianus.*

189 — Fragments d'une grande dalle de marbre blanc à gros grain, veiné de bleu, épaisse de 0m027, à revers lisse :

DEOGRATIAS FIDEL*is in pace vixit annos*
DPXVKSETB

Hauteur des lettres : 0m060 à la première ligne ; 0m050 à la seconde.

190 — Morceau de marbre bleuâtre à revers brut, épais de 0m030. Dans un cercle d'environ 0m25 de diamètre, on avait gravé une croix grecque dont chaque branche, large de 0m020, longue de 0m072, portait au bout une lettre. En dessous des bras de la croix, A et ω. En dessus, des lettres en monogramme. Tout le côté droit et une partie du bas de ce dessin manquent :

Ce monogramme est brisé à la partie supérieure. Peut-être le jambage du B était-il surmonté d'une barre formant T. On pourrait lire alors : DEVABET, nom que nous avons déjà trouvé dans les mêmes ruines (V. nos 24 et 25). A l'extrémité du bras gauche de la croix, se voit la lettre D.

191 — Petit morceau de calcaire gris à revers lisse, épais de 0m033 :

DO

Hauteur des lettres : 0m050.

Les noms de *Donatus* et de *Donata* étaient d'un usage très fréquent en Afrique. On les trouve aussi ailleurs, mais ils étaient surtout africains. *Quanquam enim,* dit saint Augustin,[1] *Donati nomen afrum esse soleat.*

192 — Morceau de calcaire gris, à revers brut, épais de 0m030 :

H
DO

Hauteur des lettres : 0m055.

193 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de 0m038 :

DO
RIA

Les lettres sont brisées. Hauteur approximative : 0m060.

194 — Fragments d'une plaque de marbre gris à revers lisse, épaisse de 0m016 :

(1) Epist., XLIV, 6.

DO *fid in pa*
CE BI*x. ann*
REPAR*at* *fi*D IN *pace*
REPARA*t* *fid* IN *pace*
X

Hauteur des lettres : 0m040 à 0m045. Beaucoup de lettres sont brisées. La place des dernières lettres n'est pas certaine. Nous avons déjà trouvé à Carthage le nom *Reparatus*.

195 — Fragments d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, large de 0m13, épaisse de 0m032 :

DON *in p*ACE
V

Lettres grossièrement gravées. Hauteur : 0m030.

196 — Côté gauche d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, large de 0m345, épaisse de 0m023 :

† DONAT *fidelis in pace vixi*
T ANNV
† IOHAN*n* *fidelis in pace*
VIXITA*nn*

Caractères élégants. Hauteur : 0m028. La pierre a été soigneusement lissée. Les lettres étaient remplies de chaux. A la troisième ligne : *Johannes* ou *Johanna*.

197 — Fragment d'une plaque de marbre blanc bleuâtre à revers lisse, épaisse de 0m028 :

DONAT
*in*NOCENS I*n pace*
☧

Hauteur des lettres : 0m038. Le monogramme est brisé à la partie inférieure, d'où impossibilité de voir s'il était accosté de l'alpha et de l'oméga. Peut-être y avait-il une croix au commencement de l'inscription.

198 — Fragments d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m060 :

EPIF*ani*
M

Caractères élégants; hauteur : 0m045.

Le fragment suivant semble appartenir à la même inscription :

|||| *f* I D E L I S *in pace*
||||||||||||||| A V G $\overset{\text{V S T}}{\text{A S}}$

Hauteur des grandes lettres : $0^{m}045$ à $0^{m}050$; des petites : $0^{m}030$.

199 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de $0^{m}042$:

E P I F ||||||||

Hauteur des lettres : $0^{m}050$. Sans doute *Epifanius* que nous avons déjà trouvé à Carthage.

200 — Fragment d'une dalle de calcaire gris jaunâtre à revers brut, épaisse de $0^{m}045$:

E Q V I T ||||||||

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : $0^{m}055$.
Nom propre peu commun : peut-être *Equitius*.

201 — Angle supérieur gauche d'une plaque de marbre blanc à grain tendre, épaisse de $0^{m}025$:

† E R P I L ||||
† D M I T ||||||||||
M E N S S ||||||||||

Caractères élégants. Hauteur : $0^{m}030$. A la première ligne, L est brisé. Amorce d'une lettre à la fin de la seconde ligne. Les deux croix sont également brisées.

202 — Fragments d'une plaque de marbre bleu à revers brut, épaisse de $0^{m}020$:

E V A ||||||||||||
I N P A *ce*

Hauteur des lettres : $0^{m}090$. Sans doute *Evasius* ou *Evasia*.

203 — Fragments de la partie supérieure d'une dalle de calcaire gris clair à revers lisse, épaisse de $0^{m}033$:

|||||||| O N I L L A I N N O C *ens in pace*
||||||||| *dp* X I K A P R I L E S
||||||||||||||||||||||||||||||||||||||||| *i* $\overline{\text{N}}$ C I $\overline{\text{NP}}$ ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}042$. A la première ligne, la première lettre est brisée. Les deux L ont presque la forme du Λ grec. Les deux N sont liés. Le C est brisé. A la seconde ligne, les premières lettres sont

brisées à la partie inférieure. Le K devait renfermer les trois lettres K A L en monogramme. L et E dans *apriles* affectent une forme bizarre. A la troisième ligne, on doit avoir en abrégé la formule : *innocens in pace.*

Au revers :

EVSEB*i*

Beaux caractères. Hauteur : 0m075. Après le B, amorce de l'I. *Eusebius* ou *Eusebia.*

204 — Fragment d'une plaque de marbre jaune à revers lisse, épaisse de 0m027 en moyenne :

EX

Caractères soigneusement gravés. Hauteur : 0m075.

205 — Morceau de calcaire gris blanc à revers lisse, épais de 0m028 :

EXI

Hauteur des lettres : 0m055. De la dernière, il ne reste que le premier jambage.

206 — Angle supérieur gauche d'une belle dalle de calcaire gris jaunâtre à revers lisse, épaisse de 0m038 :

EXITI*os*

Caractères élégants. Hauteur : 0m070. Nous avons déjà trouvé à Carthage les noms chrétiens *Exitiosus* et *Exitiosa.*

207 — Fragments de la partie supérieure d'une dalle de calcaire gris à grain tendre, épaisse de 0m030, à revers brut :

EXITIO*s* *in*
*p*ACE B*ix*

Hauteur des lettres : 0m050.

A.-L. DELATTRE,
des Pères-Blancs.

(A suivre.)

LA FENIKOPTERO

La vojaĝanto, kiu fervoje veturas laŭ la rando de la Tuniza lago, atentigas de longaj vicoj de blankaĵoj kuŝantaj sur la supraĵo de la akvo. Per lorno li vidas ke ĉi tiuj blankaĵoj estas birdoj starantaj sur altaj kruroj kies rozkolora beko ofte enŝoviĝas en la kota fundo. Li rekonas la fenikopterojn, kaj la neforgeseblaj paĝoj, skribitaj de la fama naturamanta Toussenel, enkuras sian memoron.

« Irilulo pro siaj kruroj, membranulo pro siaj piedoj, la fenikoptero estas lumturŝajna kaj karikatura. Ŝajnas grandegan kaj rozkoloran anason starantan sur ruĝaj iriloj da du futoj kaj duono. Ĝia kolo estas tiel longa ke oni kulpigas la birdon uzi ĝin kiel kano por apoĝilo. Ĝia beko ankaŭ estas alia ŝercaĵo, kaj pravigas tiujn, kiuj diris ke naturo kreis multajn flugantojn dum iu gaja tago. Ĝi similas anseran bekon duone rompita de iu fortega bato, kies antaŭa parto falas laŭ la gorĝo.

« La ŝvela kaj grasa lango de la fenikoptero, frandaĵo ŝategita de la imperiestro Heliogabalo, estas nun ankoraŭ utilita de la Egiptanoj, kiel butero por prepari viandaĵojn. La praoj faris, per ĝiaj diafanaj ostoj, famajn flutojn; sed la praleĝistoj malpermesis baldaŭ tinjn muzikilojn pro ilia taŭgeco je veki pasiajn sentojn. »

Alproksimiĝante la somero, la besto forflugas faronte sian elpintkonusan neston al la transdezertaj landoj; post ĝi revenas je la aŭtuno. Ĉiam stranga, ĝi someras malnorden kiam ĉiuj forkuras la varmon.

C. C.

CHRONIQUE D'ARCHÉOLOGIE NORD-AFRICAINE

(ANNÉE 1907)

I

Mouvement archéologique

A défaut de grande découverte ou de l'apparition d'un ouvrage capital, je signalerai la recrudescence qui se produit un peu partout, dans l'Afrique du Nord, dans la destruction des ruines.

En Algérie, la dévastation se perpètre en bien des points; pour en donner une idée, je signalerai seulement ici celles qui ont été indiquées dans le *Recueil de Constantine*.

M. Vel[1] constate que, dans la commune mixte d'Aïn-M'lila, il faut, pour visiter des ruines, « s'écarter des villages, routes et chemins de fer créés depuis l'occupation française, car toutes les ruines situées dans un rayon de trois kilomètres de ces constructions ont été dévastées par les entrepreneurs ».

Le même auteur,[2] croyant trouver à Sedjar une statue et des ruines qui lui ont été signalées, n'y rencontra même plus de pierres romaines, celles-ci ayant été employées à construire des maisons et une conduite d'eau. « Le fort byzantin a été démoli IL Y A DEUX ANS; ses matériaux ont servi à bâtir un réservoir destiné à l'arrosage d'une prairie. »

Il en est malheureusement de même en Tunisie, et il serait trop long d'énumérer ici tous les exemples de destruction dont je dresse la douloureuse liste. Je n'en citerai qu'un.

On a trouvé, il y a quelques années, à l'henchir Tembra (l'antique *Thabbora*), un certain nombre d'inscriptions assez intéressantes. Ayant voulu les revoir, je n'ai pu en retrouver une seule. Cette ruine se trouve à proximité de la ligne du Kef, et les entrepreneurs n'ont pas manqué de l'exploiter comme carrière.

On juge, par ce seul fait, de la rapidité avec laquelle doivent être détruits les vestiges antiques dans un pays où les voies ferrées prennent un si grand développement et où, il faut le dire, le Service des Antiquités est à peu près absolument dépourvu de tout moyen de surveillance et de répression.

On sait bien, pourtant, que ce Service n'a jamais empêché l'utilisation de vestiges sans intérêt. S'il pouvait obtenir, au moins, que les inscriptions soient placées, sans être mutilées et le texte au de-

(1) *Recueil de Constantine*, 1907, p. 167.
(2) *Ibid.*, p. 187.

hors, dans les murs des ponceaux et des gares! Mais on peut être certain que quand les entrepreneurs emploient une pierre portant des sculptures ou des caractères, ils la tournent vers l'intérieur, s'ils ne la mutilent pas, pour cacher leur larcin.

On sait les efforts que j'ai faits pour, avec l'appui de l'Institut de Carthage, apprendre au grand public la dévastation dont sont l'objet les ruines de Carthage, en ôtant ainsi à ceux qui ont devant le pays ou la science le devoir de les protéger, tout prétexte d'ignorance à l'égard de ce qui se passe. Un moment, il sembla qu'on allait faire quelque chose. L'Académie des Inscriptions ne put se refuser à faire une démarche, malheureusement bien platonique, à la suite de la lettre que lui adressa le Touring-Club. Je souhaite que ne se soit pas bornée à cette simple démarche une Compagnie qui dépense des fonds considérables à l'exploration de ruines plus lointaines, moins françaises et chargées de souvenirs moins grandioses.

A la suite de l'intervention du Touring-Club, dont je préside à Tunisle Comité des Sites et Monuments, M. Pichon, Ministre des Affaires étrangères, promit aussi qu'on prélèverait, en faveur de Carthage, une somme importante sur les millions du nouvel emprunt tunisien. Or, M. Alapetite, Ministre de France à Tunis, après avoir entendu l'exposé que lui fit une délégation de notre Comité des Sites, a promis qu'il y aurait bientôt un gardien à Carthage, car, il faut bien le dire, il n'y a, maintenant, sur l'emplacement de la malheureuse cité, qu'un «caporal» arabe, illettré, d'autant moins capable de la garder que, le plus souvent, il est chargé de diriger un chantier de fouilles. Il lui est, dans ces conditions, absolument impossible d'empêcher les touristes de commettre des dégâts. Et il ne se passe pour ainsi dire pas de mois où je n'enregistre quelque nouvelle dégradation: fragment de sculpture enlevé, feuillage de chapiteau brisé, colonne renversée, mosaïque dont on a fait sauter les cubes, etc.

Il faut espérer que le Service des Antiquités, usant de la bienveillante promesse qu'a bien voulu faire M. Alapetite, pourra installer à Carthage un garde investi des pouvoirs nécessaires.

Carthage a malheureusement contre elle non seulement ceux qui ont «leurs ruines» à faire «mousser» ou dégager, à l'intérieur du pays — ruines intéressantes à coup sûr, mais qui, attendant un sauveur depuis mille ans, auraient encore pu l'attendre quelques années, n'étant pas exposées comme celles de Carthage, — non seulement les propriétaires du sol qui escomptent les bénéfices que leur vaudra la spéculation, mais aussi ceux qui, n'ayant jusqu'ici pu ou su rien y faire, craignent de voir, dans la réussite même partielle de nos efforts, la critique de leur abstention, et que le public ne s'aperçoive qu'on a enfin pu faire quelque chose là où certains proclamaient hautement qu'il ne restait plus rien et que, partant, il n'y

avait rien à faire. Il est certain que si une partie des fonds employés depuis vingt ans, soit par l'Académie des Inscriptions, soit par le Service des Antiquités, à fouiller le sol de Carthage pour lui enlever ce qu'on y trouvait, avait été consacré à l'achat de terrains, on aurait pu y sauver des ensembles remarquables. Et si quelques savants eussent perdu, à cette façon d'agir, la gloire et le bénéfice de découvertes retentissantes — qui eussent pu être faites quelques années plus tard — la science, elle, n'aurait pu qu'y gagner. Les terrains mis à l'abri auraient pu être fouillés méthodiquement et on aurait pu y conserver nombre de murs et même d'édifices qui, découverts et *indiqués* par les savants fouilleurs, sont derrière eux détruits par les propriétaires ou les entrepreneurs.

Il n'est pas besoin d'avoir longtemps fréquenté les ruines de Carthage pour se rendre compte des raisons qui poussent ceux qui n'y ont rien fait à dire qu'il n'y a plus rien. Tous ceux qui ont visité, depuis un an, l'infortunée ruine, savent que l'on y a détruit dans ce laps de temps tout un quartier, dans lequel *les murs avaient encore deux ou trois mètres de hauteur*. J'ai montré les ouvriers travaillant à cette destruction à des membres de l'Institut, à des représentants du Ministre des Beaux-Arts, et je sais, à Tunis, plus de vingt personnes de bonne foi qui sont prêtes à attester avoir vu ce spectacle.

S'il n'y a plus rien à Carthage, d'où proviennent donc ces richesses dont on annonce chaque jour la découverte? et ces édifices dont non seulement on donne la description, mais dont on a publié le plan, n'ont-ils donc existé que dans l'imagination des auteurs? S'il n'y a plus rien à Carthage, que l'on commence donc par y cesser les recherches et par ne plus en enlever ce qu'on y trouve, car il est certain que si l'on continue à proclamer qu'il n'y a plus rien tout en y enlevant les mosaïques, les colonnes — très nombreuses — les statues qu'on y découvre chaque jour, et en laissant détruire le reste par les entrepreneurs, *il finira par ne plus rien y rester*, et que ceux qui prêchent l'abstention auront enfin raison !

Cette année, plus encore que la précédente, le malheureux site de Carthage a été défiguré. En dehors du tramvay qui le coupe dans toute sa longueur par une succession de remblais, de tranchées et de viaducs, on vient d'y créer plusieurs larges artères.

Mais je persiste à affirmer bien haut qu'*en faisant la part du feu*, c'est-à-dire qu'en s'en tenant aux parties les moins dévastées et à celles où l'on est sûr qu'il y a quelque chose, comme la colline de l'Odéon, en étendant les travaux faits autour de ces parties et en aménageant celles-ci, on pourrait, à défaut de toute la ruine, sauver quelques coins encore assez grands, qui donneraient aux visiteurs une idée de la splendeur de l'antique capitale de l'Afrique. En proposant d'agir ainsi, et en ne demandant ainsi que des dépenses modérées, on

enlève tout argument à une autre catégorie d'adversaires de Carthage, ceux qui prétendent que le sauvetage serait très coûteux. Si l'on n'agit pas immédiatement, dans quelques années les visiteurs qui viendront pour chercher les restes de la malheureuse ville s'en retourneront chez eux disant qu'il n'y a plus rien à y voir et, ce qui est plus grave encore, accusant la France d'avoir achevé, en l'activant, l'œuvre de destruction et suivi l'exemple de ces musulmans dont elle a la prétention d'être l'éducatrice !

Malheureusement, en Tunisie, les ruines ne s'en vont pas seulement sous les coups de la pioche. Le temps continue son œuvre et, tout dernièrement, le Comité des Sites et Monuments pittoresques de Tunis apprenait qu'une partie de l'arc de triomphe de Sbeïtla, dont j'ai signalé déjà, il y a quelques années, la ruine commençante, s'était écroulé.

A côté de ces décourageantes constatations, je dois louer les travaux très importants faits par le Service des Antiquités tunisiennes pour conserver quelques-unes de nos principales ruines. Ce Service, au lieu de consacrer, comme par le passé, tous les fonds dont il dispose à de sensationnelles fouilles, en a employé une partie à la reconstitution des fameux temples de Sbeïtla, à la consolidation de l'amphithéâtre d'El-Djem, à restaurer les jolies colonnades du théâtre et du temple de Celestis, de Dougga. Que n'a-t-il fait bénéficier Carthage, même dans une faible mesure, d'une si sage détermination !

II

Civilisation berbère

M. le Dr Capitan a attiré l'attention de l'Académie[1] des Inscriptions sur les constructions en pierres sèches qui, dans le département du Gard, entourent les dolmens. Cette constatation est à rapprocher de celles, tout à fait analogues, qui ont été faites en Afrique. Les plus remarquables que j'ai vues sont à l'Enfida. J'ai signalé aussi des débris de cabanes existant auprès des dolmens de Teboursouk.[2]

M. Chevy a trouvé, dans un dolmen de Dar-bel-Ouar, une médaille d'argent avec trois personnages en buste, Diane, avec le croissant, accostée de Mercure et peut-être de Mars.[3]

M. Boudy dit avoir trouvé des monuments[4] mégalithiques au sud de la piste de Gafsa à Gabès. Il ne donne malheureusement pas la description de ceux-ci.

(1) *Comptes rendus des séances*, 1907, p. 425.
(2) Carton : *Découvertes épigraphiques et archéologiques*, p. 344 et suiv.
(3) *Bull. arch.*, 1906, p. cclxxii.
(4) *Ibid.*, p. cclvi.

M. le lieutenant Bernard a étudié [1] la nécropole mégalithique de Henchir-bou-Ghanem, située au Khanguet-Slougui. On y remarque trois voies semées de cromlechs avec ou sans dolmen et les tumulus. Il n'y a qu'un dolmen, découvert, dont la table est creusée d'une rigole.

M. le Dr Deyrolle a étudié [2] plusieurs dolmens et menhirs de la région du Cap-Bon.

D'après M. Dangle, il y a de nombreux tumuli [3] dans la province d'Oran. Dans l'un d'eux, à Taoudmout, on a trouvé un squelette avec un anneau d'oreille très simple.

M. Hinglais a publié [4] deux inscriptions libyques trouvées à Héliopolis.

Les personnes qui voudront avoir un résumé très clair des études que M. le Dr Bertholon a publiées ici-même, sur les origines de la langue berbère, pourront le trouver dans les comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences. [5]

III
Civilisation numide

La nécropole d'Aïn-el-Hout, étudiée par M. le Dr Rouquette, [6] renfermait des monnaies numides de Micipsa.

IV
Civilisation punique

M. Berger a étudié [7] plusieurs inscriptions puniques trouvées dans la nécropole de Bordj-Djedid. L'une d'elles mentionne une prêtresse qui aurait le titre de « chef des prêtres » et dont le mari était fils, petit-fils et arrière-petit-fils de suffètes.

Au cours des fouilles exécutées par le Service des Antiquités dans la nécropole de Bab-Djedid [8] dans un tombeau punique dont la partie supérieure était encombrée de dalles ayant appartenu probablement à un édicule placé sur son ouverture, et au fond d'un puits de dix mètres de profondeur, parmi des objets mobiliers assez abondants, M. Merlin signale un vase égyptien en forme de gourde plate, orné

(1) *Bull. arch.*, 1906, p. cclvi.
(2) *Bull. Soc. Arch. Sousse*, 1906, p. 102.
(3) *Bull. Soc. de Géogr. d'Oran*, 1907, p. 39.
(4) *Recueil de Constantine*, 1906, p. 428.
(5) 1905, p. 617.
(6) *Bull. arch.*, 1906, p. xci.
(7) *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 180.
(8) *Ibid.*, p. 282.

d'hiéroglyphes et revêtu d'un émail vert. Le col et l'orifice sont ornés de fleurs de lotus.

D'après M. Maspero, cet objet est une ampoule de bonne année datant d'Ahmasi-Sineith, pharaon de la XXVe dynastie. Ce vase, du VIe siècle av. J.-C., a dû être mis, brisé, dans ce tombeau au IVe siècle. Un vase semblable a été trouvé, il y a huit ans, dans la nécropole de Dermech,[1] dans un puits surmonté d'un monolithe de 1m60 de hauteur, large de 0m70 et épais de 0m30 qui s'encastrait, en la bouchant, dans l'ouverture de la chambre funéraire. Celle-ci avait un plafond en dalles plates, revêtu de bois de cèdre. Les parois étaient revêtues de stuc. Sur le sol dallé, un squelette de femme avait, à droite, un pendant d'oreille en or, en forme de croix ansée, un collier en perles, pierres, globules d'or, figurines en pâte, avec un médaillon offrant un autel surmonté de l'épervier et flanqué d'uræus. Dans la main droite, une coupe formée de la moitié d'un œuf d'autruche était peinte. Sur la poitrine, autre fragment d'œuf, avec figures grimaçantes. Dans la main gauche était un flacon tronconique, en bronze. A côté des poteries habituelles, un aryballe corynthien, orné d'hoplites combattants et de sphinx ailés. Entre les jambes, un vase en forme de gourde plate comme celui dont il vient d'être question.

M. Merlin a publié[2] l'inscription d'une grande prêtresse, fille, petite-fille et arrière-petite-fille de suffètes.

M. Renault a publié, dans *la Revue Tunisienne,*[3] une inscription punique mentionnant des suffètes.

A Utique, on a retiré des tombeaux d'une nécropole punique deux grands bracelets d'argent, des cymbales, une clochette de bronze, deux anneaux, un cercle d'or, etc.[4]

A El-Kenissia, près Sousse, j'ai découvert[5] un vaste sanctuaire dédié à Tanit, mais qui persista à l'époque romaine, probablement sous le vocable de Celestis. Il comprenait un vaste portique entourant une cour où s'élevaient des autels et un très curieux piédestal pourvu de cinq marches. Au fond de la cour, un très large escalier précédait une série de petites chambres, de dispositions très curieuses, étroites, précédées de couloirs sombres. L'une d'elles offre un large banc en maçonnerie. J'y ai trouvé les restes d'une statue d'homme en marbre blanc, dans une attitude trahissant un culte de la génération. Autour d'une cuvette présentant un trou d'écoulement

(1) *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 320.
(2) *Ibid.*, p. 181.
(3) 1906, p. 549.
(4) *Bull. arch.*, 1906, p. CXCVI.
(5) CARTON : *Le Sanctuaire de Tanit à El-Kenissia.* Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, t. XII, 1906.

et qui devait servir à l'immolation des victimes, s'étendait un énorme amas d'ossements de bœufs et de moutons, mêlés à sept mille poteries, dont trois mille lampes à trois becs, des ossuaires renfermant des restes d'animaux avec une monnaie, des statuettes de dédicants, assez grossières, en terre cuite ; cent quatre-vingt-onze stèles portant différents emblèmes, dont les plus remarquables sont trois cônes posés l'un près de l'autre sur un piédestal et tout à fait semblables à ceux des stèles d'Hadrumète, Lilybée et Nora. La seule inscription trouvée était une dédicace à Tanit en punique. J'ai, à ce propos, démontré, je crois, qu'il y avait à Hadrumète un sanctuaire tout à fait identique dont, à plusieurs reprises, on a retrouvé les vestiges. Je crois avoir démontré aussi que ce qui avait été pris, à Nora, en Sardaigne, par M. Giovanni Patroni, pour une nécropole, est un sanctuaire très semblable à celui-ci.

Dans les tombes puniques de Gunugu (Algérie), on a trouvé[1] un disque de bronze avec une tête d'animal en or et, au revers, une inscription étrusque paraissant renfermer le nom de Gunugu.

Quoiqu'il ne s'agisse pas de découvertes africaines, je dois signaler ici, comme intéressant l'archéologie carthaginoise, des fouilles faites en Espagne.[2]

Je me bornerai à indiquer les rapports qui existent entre certains objets de Carthage et ceux qui ont été trouvés à Osuna : chapiteaux portant la grande volute (pl. VI), ornementation de volutes et de crosses comme celles de certaines stèles carthaginoises (pl. V et VI); deux personnages sculptés sur une pierre (pl. XIX) et dont l'attitude et le costume rappellent aussi les orants carthaginois; enfin et surtout un peigne d'ivoire tout à fait semblable à ceux du Musée Lavigerie.

MM. Clermont Ganneur et le capitaine Benet ont publié des inscriptions néo-puniques.[3]

V

Civilisation romaine

A) TUNISIE

Carthage. — Le Service des Antiquités a trouvé à Bordj-Djedid[4] l'épitaphe d'un soldat de la première cohorte urbaine.

Le R. P. Delattre a découvert, au pied de la colline de Sainte-Monique,[5] plusieurs rangées superposées, en retrait les unes sur les

(1) *Bull. arch.*, 1906, p. cclxxiii.

(2) *Nouv. arch. des Miss.*, 1906, t. XIII, fasc. 4. « Une forteresse ibérique à Ozuna », par MM. Arthur Engel et Pierre Paris.

(3) *C. r. Acad. Inscr.*, 1906, p. 445, et *Bull. arch.*, 1906, p. ccxlvii.

(4) *Bull. Soc. nat. Antiquaires*, 1906, p 376.

(5) *Bull. Soc. arch. Sousse*, 1906, p. 33.

autres, d'amphores posées verticalement sur la hauteur de la falaise, près du rivage. Le savant explorateur croit qu'il s'agit d'un mur de soutènement. Il entrait dans ce mur au moins deux mille amphores. Toutes avaient été utilisées. Un grand nombre d'entre elles portaient des estampilles ou graffites, en rouge ou en noir, dont l'article renferme de très intéressants fac-similés.

On a trouvé à Carthage deux têtes d'hommes, [1] dont l'une est traitée de façon curieuse : les cheveux par des traits, la barbe par des coups de pointe.

Une tablette magique de Carthage [2] portait d'un côté une figure assez grossière, de l'autre une inscription.

M. Eusèbe Vassel a publié ici une intaille gnostique de Carthage [3] et le P. Delattre un abraxas. [4]

M. Renault a aussi donné une intaille gnostique de Carthage avec une inscription grecque, et M. Monceaux un autre abraxas. [5]

Dougga. — On a dégagé, près du mausolée punique, une habitation d'une disposition assez curieuse : un trifolium dont la voûte existe encore en partie, supportant les mosaïques qui ornaient le premier étage. L'une d'elles offre un curieux portrait de femme. Dans le quartier du Capitole on a dégagé, sur une longueur de quarante mètres, une rue qui aboutissait au temple de la Piété.

M. L. Poinssot a découvert, [6] sur une chaîne de collines située entre Testour et Teboursouk, une série d'inscriptions gravées sur des bornes séparant le territoire de la *Civitas Thuggensis* d'un domaine impérial. Cette limite est également marquée par un mur en pierres sèches qui suit les crêtes et se prolonge, au nord, jusqu'à la Medjerda. Dans cette partie, il suit la *Fossa Regia,* frontière ayant séparé le territoire de Carthage de celui des rois de Numidie. Cet épi pierreux suit, en plusieurs endroits, la piste d'Aïn-et-Tell au djebel El-Akhouat. Quinze bornes ont été trouvées. Voici le texte de l'une d'elles, dont les autres ne sont que des variantes :

C A E S · N
S · F · R · G
C I V I T · T H V G G
T · P · PER TIBERINO AVG
LIB · PRAEPOSITO MES
N · V

(1) Delattre : *Bull. arch.*, 1906, p. ccl.
(2) Delattre : *Bull. Soc. nat. Antiquaires*, 1906, p. 322.
(3) *Revue Tunisienne*, nov. 1907.
(4) *Bull. Soc. nat. Antiquaires*, 1906, p. 372.
(5) *Ibid.*, p. 324.
(6) *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 466 : «Note sur la *Fossa Regia.*»

La lecture de la seconde ligne est incertaine; à la cinquième, on mentionne un *praepositus mesorum.*

Les intéressantes découvertes de M. Poinssot confirment les idées que j'ai émises au sujet du territoire de Thugga, à propos d'une inscription que j'ai trouvée, dans la même région, à Aïn-Mançoura.[1]

Il eût été intéressant de connaître la structure de l'épi que M. Poinssot a suivi avec tant de bonheur, et de voir si elle se rapproche de celle des murs dits berbères (nécropole de l'Enfida), des enclos du plateau de Gurza ou des limites de centuriation de Sidi-bou-Ali et de Carthage.

Au Bou-Korneïn, on a trouvé[2] une statuette en terre cuite, représentant un homme maîtrisant un taureau.

J'ai signalé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres[3] la découverte, faite dans les ruines de la *Colonia Thuburnica,* d'un sanctuaire de Saturne, comprenant un grand édifice à deux *cellae,* précédées d'un portique entourant un massif de maçonnerie analogue à celui que j'ai dégagé au sanctuaire de Tanit, à El-Kenissia. La fréquence de constructions de ce genre au centre des sanctuaires de cette divinité me fait penser qu'il faut en voir l'équivalent ou plutôt le « développement » dans l'édicule en forme de temple qui s'élève à l'intérieur du sanctuaire de Celestis, à Dougga.

Dans le sol, et autour du sanctuaire, une couche épaisse de charbon de bois renfermait un grand nombre de lampes de fabrication locale et de poteries dont quelques-unes portaient, sur la panse, le nom de la divinité : *Saturni.* Une centaine de stèles ont été exhumées. Elles portent les emblèmes habituels de Saturne : croissant, disque, etc., et des textes latins, puniques et grecs. L'une d'elles offrait le nom d'un fonctionnaire de la cité, en grec : Αρχαρχουτος.

Les fouilles de *Bulla Regia* ont donné d'intéressants résultats. M. le capitaine Benet a achevé de déblayer les salles situées au fond de l'édifice qu'il avait découvert. Il y a trouvé trois superbes statues représentant Apollon Citharède (hauteur 3^m), un Esculape tenant le bâton où s'enroule le serpent, une Cérès et de nombreux fragments de dédicaces à Apollon, génie de la colonie de *Bulla Regia,* et aux dieux augustes. Pour M. Merlin, Apollon pouvait être une forme modernisée de Saturne. Les autres divinités représenteraient : Cérès, Tanit et Esculape Echmoun.[4]

Un collier d'esclave en plomb, trouvé dans ces fouilles, porte une

(1) Carton : *Découvertes épigraphiques et archéologiques,* p. 70.
(2) *Bull. arch.,* 1906, p. cclxxiii.
(3) *C. r. Acad. Inscr.,* 1907, p. 381.
(4) *Ibid.,* 1906, p. 547 : « Lettre de M. Alfred Merlin. »

curieuse inscription :[1] *Adultera meretrix, tene quia fugivi de Bulla Regia.*

M. Carcopino a commencé, à Aïn-Tounga,[2] le dégagement du monument demi-circulaire. Il semble dès maintenant qu'il ne s'agit pas d'un temple analogue à celui de Celestis, de Dougga. Cet explorateur a aussi dégagé en partie une construction de quarante-neuf mètres de côté,[3] depuis longtemps signalée et dont on avait fait hypothétiquement une église. Elle se compose d'une salle quadrangulaire placée entre deux absides se faisant face. Le sol y est dallé. Chaque abside renfermait six colonnes sur deux rangs. On n'est pas encore fixé sur sa destination.

M. Carcopino a étudié aussi une enceinte grossière et une citerne située près du sommet du djebel Srira. Il pense que la localité sise en ce point serait la *Zigira* de Ptolémée.

Dans la nécropole romaine de Sousse, M. le sergent Moreau a découvert[4] un certain nombre d'objets intéressants, notamment une terre cuite représentant une chasse à courre, des fragments de statuettes, lampes, etc.

J'ai découvert, aux environs de Sousse, les restes d'une ville assez importante, que j'ai cru pouvoir identifier avec la *Gurza* de l'Itinéraire de Peutinger. La situation en était des plus remarquables. On y voit les restes d'une enceinte, un passage creusé dans le roc, des thermes, un théâtre, un mausolée, une piscine, de vastes citernes publiques.[5]

M. Barthélemy, vétérinaire militaire, a suivi avec beaucoup de patience et de sagacité les restes souvent très effacés de la voie romaine d'Hadrumète à Sbeïtla dans une partie où elle n'avait pas encore été relevée.

Deux lampes trouvées à El-Djem[6] portent des sujets empruntés à l'épisode homérique du séjour d'Ulysse chez Polyphème : Ulysse attaché sous le bélier.

M. Deniau a découvert à Henchir-Srira un bloc de roche creusé en forme de temple, composé de plusieurs petites pièces comme l'était le *sacrum* du temple de Saturne à Dougga. A l'intérieur, il a exhumé un certain nombre de stèles, les unes avec les attributs de Baal Hammon seulement, les autres avec en plus des formules votives. Parmi les emblèmes des stèles, on remarque un coq, un lièvre, deux béliers

(1) *Bull. arch.*, 1906, p. cclv.
(2) *Mél. d'arch. et d'hist.*, t. XXVII, n° 23.
(3) *Bull. arch.*, 1906, p. ccli.
(4) *Bull. de la S. A. S.*, 1906, p. 17.
(5) Carton : *Bull. de la S. A. S.*, 1906, p. 50.
(6) *Bull. Soc. nat. Antiquaires*, 1907, p. 208.

affrontés, des corbeilles de fruits, deux chèvres, un aigle, deux paons. Un curieux brûle-parfum a également été trouvé là.[1]

Près de Sidi-Naceur-Allah, M. Dubiez a trouvé,[2] dans une villa, une mosaïque représentant un génie ailé assis devant une table, tenant une palme et un vase, une Minerve au repos, un Satyre, et portant une curieuse inscription.

On a fait, en mer, à une certaine distance de Mahdia, une curieuse découverte. A une assez grande profondeur, des pêcheurs ont rencontré un amas de sculptures, de colonnes et de statues en bronze. Les bruits les plus contradictoires ont couru au sujet de ce gisement, dont une partie aurait été emportée. Le seul document officiel que je connaisse à ce sujet est le télégramme suivant de la Direction des Antiquités :[3] «Drappier, après avoir vu objets, confirme ce matin de Mahdia découverte sous-marine de statues Adolescent, Priape, Bacchus, fragments d'architecture en bronze. »

Souhaitons que ce dépôt, qui paraît d'un réel intérêt, ne nous échappe pas et qu'on procède au plus tôt à son exploration à l'aide de scaphandriers.

M. du Breil de Pontbriand croit que *Ziane* avait deux ports, l'un sur la mer de Bou-Grara, à Mersa-Qedima, l'autre à Zarzis même. Le dernier serait représenté par les ruines de la sebkha, que M. de Pontbriand a fouillées et où il a trouvé une jetée dont l'extrémité offre une multitude de petites cases de 3m50 de largeur qui, d'après lui, auraient servi à renfermer de l'huile. La fameuse légende du canal amenant à la mer l'huile de *Ziane* aurait ici une confirmation.[4]

M. le capitaine Donau a exploré minutieusement une des grandes voies qui sillonnaient le sud de l'ancienne Tunisie.[5] Il a reconnu sur son trajet plusieurs bornes milliaires et identifié un certain nombre de ruines.

Épigraphie

M. Merlin a publié[6] un « Rapport sur les inscriptions latines de de la Tunisie découvertes depuis la publication du Supplément du *Corpus inscr. latin.* ». Au cours d'une double mission, il s'est attaché à revoir sur place toutes les inscriptions publiées avant lui en Tunisie. C'est le résultat de ce long et patient travail qu'il présente, et ce mémoire est d'autant plus utile aux travailleurs que bien du temps se passera encore avant que l'on nous donne un nouveau supplément

(1) *Bull. arch.*, 1906, p. cc.
(2) *Ibid.*, p. ccxix.
(3) *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 317.
(4) *Bull. arch.*, 1906, p. 251 : «Le port de l'antique *Gergis.* »
(5) *Ibid.*, p. 242.
(6) *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, t. XIV.

du *Corpus*. Le grand nombre de textes signalés par M. Merlin fera ressortir encore plus vivement l'inconvénient de n'avoir pas ces textes *in extenso*.

M. Louis Poinssot a publié un Recueil des textes publics trouvés à Dougga, qu'il a revus presque tous sur place.[1] Ce travail est un modèle de précision et de consciencieuse revision.[2]

M. L. Poinssot a commencé ici-même[3] la publication des textes privés de Dougga.

Le P. Delattre a trouvé à Carthage[4] une inscription commençant par les lettres : *M. Val. Petao is.* D'après M. Cagnat,[5] les sigles *is.* signifient un as et demi, c'est-à-dire un soldat ayant une fois et demie la solde des autres militaires.

J'ai trouvé à Henchir-Mouça, près des ruines de la *Colonia Thuburnica,* la tombe d'un vétéran de Pisaurum et signalé à ce propos que la plaine où elle est paraît avoir été divisée, à l'époque romaine, par un allotissement dont elle conserve des traces.

Parmi les nombreuses inscriptions trouvées à Uchi-Majus, l'une[6] permet de savoir que la transformation de cette ville en colonie eut lieu à la suite d'une *deductio* et indique l'année où C. Cæsonius Macer Rufinianus gouverna l'Afrique. L'autre parle de la répartition d'un castellum entre des *coloni* et les *Uchitani.*

Parmi les inscriptions d'Aïn-Tounga qu'a publiées M. Carcopino,[7] dédicaces à Saturne, funéraires dont plusieurs en vers et en grec, ou des inscriptions de la région, l'une, dédiée à Jupiter, est relative à un soldat de la *legio II Adjutrix,* et elle porte l'indication des victimes *tauro et verre.*

M. Merlin a donné de nouvelles lectures du fameux sénatus-con-

(1) *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, XIII, 1905.

(2) Le n° 151 n'a pas été trouvé, comme le dit M. Poinssot, dans les fouilles du théâtre. L'auteur me pardonnera de répondre à un passage de son mémoire relatif au théâtre. Les bases des statues trouvées dans ce monument n'étaient pas, comme il le croit, dans le sol de la scène (j'ai d'ailleurs insisté à ce sujet dans mon mémoire sur ce monument), mais à un niveau bien supérieur, et, à moins de raisons très sérieuses, on ne peut admettre que ces pierres aient monté depuis. Le premier et le dernier tronçons de la grande inscription de la scène ne peuvent se raccorder vers les extrémités de celle-ci à des entablements en pierre, car leur extrémité n'est pas taillée en biseau et le renflement brut qu'ils présentent en ce point indique péremptoirement qu'ils pénétraient dans le mur. J'ai d'ailleurs trouvé en place l'entablement et les colonnades appliqués, en stuc, avec lesquels le portique du *frons scenæ* se prolongeait sur les côtés de la scène.

(3) *Revue Tunisienne*, 1907, p. 33.

(4) *C. r. Acad. Insc.*, 1906, p., 423.

(5) *Ibid.*, p. 444.

(6) *Ibid.*, p. 535.

(7) *Loc. cit.*

sulte du *Saltus Beguensis,* notamment celles de la date et du lieu de réunion des sénateurs, et les noms, pas encore lus jusqu'ici, de quatre d'entre eux.[1]

Parmi les inscriptions de Bulla Regia qu'a publiées M. Merlin on note des passages relatifs à des monuments : *Columnis omnibus marmoreis et horologia, et rostra et frontes et porticus..... marmoribus et opere albario.....*

Une autre est relative à Diana Corallitica.[2]

*
* *

Les lecteurs qui suivent cette chronique savent que, depuis quelques années, j'ai publié, dans le *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine,* un « Annuaire d'épigraphie africaine ». J'avais été amené à entreprendre ce travail à cause de l'impossibilité où l'on se trouve maintenant, en épigraphie africaine, de prendre connaissance de tous les textes publiés sans un travail considérable. J'avais voulu ainsi faire profiter les travailleurs des fiches que j'établissais pour mon usage personnel, en attendant que les savants chargés de la rédaction du Supplément du tome VIII du *Corpus Inscriptionum latinarum* nous donnent un instrument de travail qu'ils nous font attendre depuis si longtemps.

La mise en ordre des renseignements contenus dans mes fiches pour les publier dans la forme adoptée pour l'Annuaire me prenait un temps considérable, et j'ai dû renoncer à continuer cette publication. Ce sont des travaux que seuls des savants de carrière peuvent entreprendre avec quelque profit, et d'autant plus facilement d'ailleurs qu'ils sont mieux outillés que des savants de villes non universitaires.

Je me propose donc, en raison de la suppression de mon annuaire, de m'étendre un peu plus longuement, ici, sur l'épigraphie africaine et d'y donner le texte des inscriptions d'un intérêt considérable qui viendront à être découvertes, ce qui ajoutera, je l'espère, un intérêt de plus à cette chronique.

Je donnerai en renvoi les références des inscriptions ou groupes d'inscriptions sans grande importance. Et je commence par publier, ci-dessous, celles qui ont trait à la Tunisie.[3]

(1) *C. r. Acad. Inscr.*, 1906, p. 372.

(2) Cf. l'inscription *Ara Dianae* que j'ai trouvée à Bulla Regia.

(3) *Bull. arch.*, 1906, p. cxcvii et suiv. : Inscriptions de Smindja, Bir-M'cherga, Henchir-Brerrita.

P. ccxii : « Milliaire de la voie de Carthage à Theveste ».

P. ccxiv, Merlin : « Inscription du sanctuaire de Saturne à Henchir-Srira ».

P. ccxxv, Benet : « Inscr. versifiée du Kef, et autres de la même région ».

P. ccxxiii : Inscr. funéraires de Carthage.

P. ccxxxvii : Inscr. des régions de Mactar, Tala, Haïdra, Jemajeur.

P. ccliv : Inscr. de Bizerte et Jemajeur.

Travaux divers

M. Germain de Montauzon, chargé d'étudier les aqueducs antiques en Italie et en Tunisie, attire d'abord l'attention sur l'emploi, par les Romains, du siphon, que beaucoup considéraient comme ignoré par eux. Il a étudié notamment[1] la prise d'eau du Nymphée de Zaghouan, le système de dérivation de l'oued Hallouf, dans la région de Medenine, l'aqueduc antique de Dougga, la construction et la résistance des tuyaux de plomb antiques, l'aqueduc antique d'Oudna, celui de l'oued Cherichera, le système de distribution d'un aqueduc à Tebourba, des citernes de Dougga.

M. Ph. Thomas, étudiant[2] les têtes de cheval en stuc reproduites dans le n° 6 du Bulletin de la Société archéologique de Sousse, remarque que c'est la reproduction *nature* du barbe africain.

M. Winkler pense fermement[3] que Zama Regia se trouvait à l'endroit appelé Henchir-Seba-Biar et non à Djama, et il exprime le vœu qu'un officier fasse des recherches sur son emplacement. Le travail se termine par une étude sur les voies antiques du massif central tunisien et les principales ruines qu'on y rencontre.

M. le capitaine Donau a trouvé[4] sur les ruines nord et sud du chott Fedjej des pierres qui peuvent être divisées en quatre catégories : les unes ont une inscription mentionnant la pose de bornes par la IIIe légion Augusta ; d'autres portent des sigles et des nombres, ou simplement un signe ; les autres ont, sur leur face supérieure, deux

P. cclxv : Inscr. de Bulla Regia.
P. cclxii : Inscr. de Bou-Grara mentionnant les *Servilii*.
P. cclxxii : Inscr. du Goubellat.
P. cclxxiii : Inscr. de Béja.
P. 184 : Inscr. de M'daourouch et Khamissa, dont une en mosaïque avec signature d'artiste grec.
P. 215 : Inscr. de Choud-el-Batel relative à la *cohors scutata civium romanorum*, qui était, d'après cette inscription, cantonnée à Alexandrie ; d'Utique et de la région, l'une portant le nom de *Civitas Thubbensium*.
P. 378 : *Tabellæ defixionum*, de Sousse.
Bull. Soc. nat. Antiq., 1905, p. 175 : Inscription de Segermes portant l'ethnique : *ordo Segermitanorum*.
1906, Tablette magique de Carthage.
1906, p. 373 : Inscr. latine de Carthage.
1907, p. 151 : Epitaphes chrétiennes d'Uchi Majus.
C. r. de l'Acad. des Inscr., 1906, p. 429 : Estampille grecque de Carthage.
Revue Tunisienne, 1906, p. 545 : Inscr. de Tunisie.
Bull. S. A. S., 1905, p. 15 : Inscr. de Goubellat.

(1) *Nouv. arch. des Miss. scientif.*, 1907, t. XV, p. 71.
(2) *Bull. S. A. S.*, 1906, p. 97.
(3) *Revue Tunisienne*, 1907, nos 62 et 63.
(4) Toutain : « Le Cadastre de l'Afrique romaine », in *Mém. prés. par div. sav. à l'Acad. des Inscr.*, t. XII, p. 341.

repères se coupant à angle droit. Elles concernent une délimitation. M. Toutain, en les étudiant, a pu déterminer que chaque lot avait la forme d'un rectangle de 617 mètres sur 704 de côté.

Le *decumanus maximus* formait un angle d'environ trente degrés avec la direction est-ouest, comme cela a été constaté en d'autres points de l'Afrique. Cette opération de délimitation, faite en l'an 29/30 par la IIIe légion Augusta, fut plutôt une cadastration qu'un allotissement. Elle fut exécutée à la suite des troubles qui se terminèrent à la mort de Tacfarinas. C'était une prise de possession de territoires restés jusque-là en dehors de l'Empire. Enfin, M. Toutain a remarqué que le *decumanus maximus* et le *kardo maximus* sont parallèles à deux des principales directions que suivent encore les caravanes. Des cartes très intéressantes accompagnent cette étude. Elles peuvent être considérées comme la reproduction ébauchée des cartes que dressèrent les géomètres militaires romains.

B) ALGÉRIE

Timgad. — Les travaux de dégagement effectués à Timgad ont fait découvrir quelques voies et des maisons situées entre ces voies où l'on remarque des latrines privées, de grands thermes, une basilique chrétienne. Un grand édifice déblayé récemment paraît être un entrepôt. [1] On a encore dégagé des thermes publics offrant une disposition assez particulière. Dans les thermes de l'ouest étaient des mosaïques à sujets, dont une obscène. Ailleurs, on a découvert une nécropole chrétienne entourant une chapelle funéraire. Les tombes y étaient formées de débris empruntés aux ruines. Quelques inscriptions étaient en mosaïque. Vers la porte nord ont été découvertes les mesures-étalons que j'ai décrites dans ma précédente chronique.

Lambèse. — Les nombreuses et belles mosaïques découvertes récemment à Lambèse ont été montées et transportées au Musée de cette localité. La plus élégante d'entre elles, celle des Néréides, porte la signature de son auteur. [2]

M. Commontagne a continué les fouilles du camp romain et découvert dans les bains particuliers une statue en bronze, l'un des plus beaux objets de ce genre qui aient été découverts en Afrique. M. Hé-

(1) *Bull. arch.*, 1906, p. 182 : « Fouilles archéologiques d'Algérie ». Les colonnes en grès y étaient revêtues de stuc. Contrairement à l'opinion de M. Ballu, je pense que c'était un mode très répandu en Afrique. On le retrouve souvent à Carthage, et j'en ai constaté l'existence dans des régions entières, notamment dans celle de Sousse, à Sousse même, El-Kenissia, Gurza, Sidi-el-Hani, dans la région de Medenine et à la Colonia Thuburnica.

(2) *Bull. arch.*, 1906, p. ccix.

ron de Villefosse pense qu'il ne s'agit pas de Ganymède, mais simplement d'un «Enfant à l'aiglon».[1]

Khamissa. — A Khamissa, M. Joly a dégagé la basilique judiciaire du vieux forum, et il en a découvert une autre. Il a mis au jour un escalier de dix-sept marches, des latrines publiques, des mesures-étalons, différentes constructions parmi lesquelles une maison avec son écurie et des salles de bains ornées de mosaïques, dont une portait un sujet et une inscription.[2]

A Cherchell, M. Waille a fait quelques découvertes et a continué le déblaiement du théâtre.

A Mdaourouch, M. Joly a commencé le dégagement des thermes.

A Announa, il a continué le dégagement de la maison d'Antistius, d'une voie adjacente, et commencé à découvrir une place.

M. L. Bertrand a dirigé d'intéressantes fouilles[3] sur l'emplacement de l'antique Rusicada. On y a dégagé deux mausolées et un édicule voûté. On y a découvert aussi de vastes magasins et une fontaine monumentale.

A Tipasa,[4] on a trouvé une curieuse main panthée en bronze offrant un serpent, un buste de Mercure, une pomme de pin, un oiseau, une tête de bélier, une grenouille, une tortue, un lézard.

A Michelet, une jolie statuette de Diane en bronze.

A Aïn-Babouch,[5] région d'Aïn-Beïda, on a fouillé une villa romaine dont les pièces sont ornées de mosaïques figurant un panier en osier avec des fruits, et les quatre saisons, en buste.

Il résulte de découvertes très probantes, faites[6] sur les ruines de Sigu par M. Vel, que le fameux portique de Redjée-Safia n'est pas un monument mégalithique, mais un temple de Bellone. Cette constatation n'infirme pas, à mon sens, l'idée que ce monument soit en partie l'œuvre des peuplades qui ont construit les dolmens et qui, romanisées, auraient augmenté leur sanctuaire en y conservant une partie plus ancienne.

On a découvert à Sedjar, près Guettar-el-Aïech, province de Constantine, une statue municipale d'un type banal. M. Robert a décrit un canal en poterie et un bijou cloisonné.[7]

(1) *Bull. arch.*, 1906, p. 253.
(2) Ballu : *Loc. cit.*
(3) *Recueil de Constantine*, année 1906 : «Notes et documents sur Rusicada.»
(4) *Bull. arch.*, 1906, p. ccxxxii.
(2) *Ibid.*, p. cclix.
(6) *Recueil de Constantine*, année 1906, p. 167. Vel : «Excursion archéologique sur le territoire de la commune mixte d'Aïn-Mlila».
(7) *Ibid.*, p. 187 et p. 100.

Revenant sur ses fouilles de la nécropole d'Aïn-el-Hout, le Dr Rouquette[1] y décrit des tombes à incinération, à inhumation et des augettes creusées dans le roc, où il a trouvé des lampes païennes, des ossements et une seule épitaphe.

Épigraphie

M. Gsell, revenant[2] sur une inscription déjà publiée, a commenté plusieurs de ses termes, notamment le mot *ducatus* (venant de *dux*) et le terme *Bavares,* nom d'une tribu.

M. Vel a relevé un certain nombre d'inscriptions[3] du territoire d'Aïn-Mlila, parmi lesquelles une dédicace à Silvain Auguste et à Bellone.

M. Hinglais a publié une abondante moisson d'inscriptions inédites,[4] notamment trois milliaires de la route de Tébessa à Tala, trente funéraires d'une nécropole voisine de Constantine, deux cent cinq inscriptions d'Announa, cinquante et une de Khamissa, soixante de Mdaourouch, une dédicace à Saturne, de Guelma, et trente-quatre textes de divers points de la province de Constantine.

M. Ballu a donné[5] plusieurs inscriptions de Mdaourouch, Khamissa, Announa, Lambèse. Parmi ces dernières, une mesure-étalon : *Celerinus aedilis mensuras exaequatas ex sua liberalitate civibus suis constituit,* et une dédicace : *Deo Magno Æterno.*

M. Bel a donné quelques inscriptions de la province d'Oran.[6]

M. Cagnat a étudié[7] une série de bornes-limites du temps de Trajan, donnant le nom de deux peuplades indigènes : *Musulames* et *Tisibennenses,* dont le second est inconnu.[8]

Collections et Musées. — M. Sabatier a publié le catalogue du Musée de Tébessa.[9]

(1) *Recueil de Constantine,* année 1906, p. 83.
(2) *Ibid.,* p. 112 : « Note sur une inscription de la région de Sétif ».
(3) *Ibid.,* p. 167.
(4) *Ibid.,* p. 387.
(5) *Bull. arch.,* 1906, p. 184.
(6) *Bull. Soc. Géogr. d'Oran,* 1906, p. 491.
(4) *C. r. Acad. Inscr.,* 1906, p. 478.
(8) A signaler encore, de M. Bertrand (*Bull. arch.,* 1906, p. ccxiii et cclix) plusieurs inscriptions de Philippeville ; de M. Gsell (*Bull. arch.,* 1906), une inscription de Msad offrant une liste militaire de noms, et plusieurs inscriptions d'Announa (*ibid.,* p. cclxii) ; une inscription de Cherchell (*Bull. Soc. nat. Antiq.,* 1907, p. 210) relative à M. Aurelius Atho, qui fut gouverneur de la Maurétanie césarienne ; un abraxas (*ibid.*) dont, d'après M. Ch. Bruston, le texte serait de l'hébreu écrit en caractères grecs. Beaucoup d'abraxas porteraient des inscriptions de ce genre.
(9) *Recueil de Constantine,* année 1906, p. 1.

Travaux divers

M. Gsell vient de donner les quatrième et cinquième fascicules de l'Atlas archéologique de l'Algérie,[1] renfermant les feuilles de Constantine, Souk-Ahras, El-Kef, Ammi-Moussa, Tniet-el-Hâd, Aïn-Beïda, Tala, Tiaret, Guelt-es-Stel, Bou-Saâda, Cheria, Fernana. Le texte, rédigé dans le même esprit pratique que les précédents, échappe à l'analyse. Je dois me borner à signaler les articles sur Mila, Constantine — celui-ci renfermant d'intéressantes colonnes sur le territoire, l'administration et la topographie de la ville, — la monographie des ruines de *Thibilis*, Announa, *Thubursicum Numidarum, Thagaste, Theveste.*

VI
Christianisme

Le P. Delattre a découvert à Carthage, au lieu dit Meidfa, une basilique où tout est horriblement ravagé.[2] C'est une vaste église à neuf nefs, au sol couvert de sépultures. Au milieu de la grande nef, la confession, petite chapelle centrale, carrée, avec absidiole faisant face à une niche sous laquelle on trouva plusieurs tombes. Parmi celles-ci étaient les sépultures de sainte Perpétue et de ses compagnons.

La découverte de l'inscription relative à ces derniers[3] permet de fixer l'emplacement de la *Basilica majorum* où, d'après Vitruve, ces martyrs ont été ensevelis.

Le P. Delattre a trouvé en outre là plus de quatre mille fragments d'inscriptions funéraires.[4]

Parmi les inscriptions trouvées à Carthage, l'une, publiée par le P. Delattre, est tracée sur un dolium.[5] En voici le texte :

Ora pro qui fecit quia ad magistrum non amnavit et lubenter fecit; ora pro istis porcionem, sic habebis Deum protectorem.

J'ai réuni en une courte notice[6] à l'usage de ceux qui voudront visiter la curieuse basilique d'Upenna, tous les renseignements publiés sur elle et sur celle de Sidi-Abich. Toutes les mosaïques du premier

(1) Celui de la Tunisie, commencé bien avant par un groupe de savants, est loin d'être terminé.

(2) *Bull. arch.*, 1906, p. ccl et cclxxvi. — *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 118, 177, 193 et surtout *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 516.

(3) *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 193, et *Revue Tunisienne*, 1907, p. 405.

(4) Plusieurs objets trouvés à Carthage : un sceau de Salomon (*Bull. arch.*, 1906, p. 323, deux sceaux en plomb dont l'un d'un *vestitor*, deux monnaies (l'une byzantine, l'autre d'un roi d'Aragon) (*ibid.*), un certain nombre de plombs byzantins (*Bull. Soc. nat. Antiq.*, 1907, p. 98 et 324), l'un d'eux représentant la Vierge en orante (*ibid.*, p. 160), funéraires (*C. r. Acad. Inscr.*, p. 423 ; *Bull. Arch.*, 1906, p. cclxxv).

(5) *Bull. Soc. nat. Antiq.*, 1905, p. 127.

(6) *Bull. Soc. arch. Sousse*, 1906, p. 62.

de ces sanctuaires ont été transportées dans la petite église de l'Enfida. Il est regrettable qu'on n'ait pas pu disposer des moyens de les conserver sur place.

Les fouilles que la Société Archéologique de Sousse poursuit dans les Catacombes d'Hadrumète ont permis de dégager toutes les galeries d'un groupe, avec tombes et inscriptions.[1] La longueur des galeries atteint deux kilomètres, et celles-ci renferment sept mille sépultures.

Quarante-deux nouvelles inscriptions ont été publiées par les soins de cette Compagnie.[2]

Parmi les emblèmes trouvés sur les tombes, on doit signaler la colombe tenant le rameau, un curieux Bon Pasteur barbu portant le bélier sur les épaules. Le premier groupe de galeries est maintenant complètement dégagé et consolidé.[3]

M. l'adjudant Moreau a découvert, près de la nécropole païenne qui a été dégagée sur l'initiative de la Société Archéologique de Sousse, un nouveau groupe de galeries, paraissant aussi important que le premier.

A Rouis, M. le commandant Guénin a fouillé une petite église renfermant une table dont l'inscription a été, d'après son contenu, gravée sous l'épiscopat d'un évêque de Theveste, *Faustinus*, et mentionnant les archanges saint Michel, saint Gabriel, la mémoire de saint Vincent et des saintes Donatilla, Maxima, Secunda et Crispina. C'était une chapelle à trois nefs, avec une abside à l'extrémité de la nef centrale et deux sacristies. On y a trouvé des vases, des lampes et des tombeaux.[4]

Dans ses fouilles de *Rusicada*, M. Bertrand a découvert une nécro-

(1) *C. r. Acad. Inscr.*, 1907, p. 433.

(2) *Bull. Soc. arch. Sousse*, 1906, p. 73. Abbé Leynaud : « Les Catacombes d'Hadrumète. »

(3) Grâce aux démarches poursuivies pendant plus d'un an par la Société Archéologique de Sousse, un accord est intervenu entre le Service des Antiquités tunisiennes et la Municipalité de Sousse, par lequel un gardien se tient à la disposition des visiteurs à des heures fixées. Un droit d'entrée est perçu pour couvrir les frais de gardiennage et d'entretien. Les officiers du 4e régiment de tirailleurs, auquel on doit la main-d'œuvre qui a permis de dégager complètement ce premier groupe de catacombes, et les membres de la Société Archéologique de Sousse ont le droit d'y pénétrer gratuitement.

(4) Commandant Guénin : *Bull. arch.*, 1907, p. 153. — *Recueil de Constantine*, 1906, p. 160 : « Note sur une petite basilique de Rouis ».

Autres inscriptions chrétiennes d'Afrique : sur un évêque d'Upenna, par Monceaux (*Bull. Soc. nat. des Antiq.*, 1905, p. 107) ; de Guelma (*ibid.*, 152) ; de Mactar (*ibid.*) ; de Lambèse (*Bull. arch.*, 1906, p. 210 et suiv.) ; de Ksar-Oulad-Zit (*Bull. arch.*, p. ccvii, relative à des *confessores ;* de Henchir-Guellil, relative au *sanctissimus Gureus (ibid.) ;* graffites dans une basilique près Stora. (*Recueil de Constantine*, 1906, p. 78.)

pole chrétienne dont l'entrée offre deux piliers portant le chrisme.[1]

Le P. Delattre a publié, en un fort beau recueil,[2] tous les documents ayant trait au culte de la Vierge, et trouvés en Afrique. Les archéologues y trouveront d'intéressantes séries et de nombreuses illustrations d'objets carthaginois, notamment de plombs, de bulles et de ces curieuses et énigmatiques statuettes en terre cuite représentant une femme tenant un enfant sur ses genoux.[3]

M. H. Nicolas a donné dans *la Revue Tunisienne*[4] une classification des lampes de sa collection, qui sera utile aux personnes désireuses de réunir quelques-uns de ces petits objets, en un pays où ils sont si nombreux.

VII

Généralités

M. Cagnat a adressé la liste[5] des inscriptions qui témoignent des relations entre l'Afrique et la Gaule romaines. Il en résulte que si la première n'a fourni que des militaires à la seconde, celle-ci lui a donné surtout des ouvriers ou des industriels.

J'ai dit précédemment pour quels motifs j'ai renoncé à continuer, dans le *Recueil des Notices et Mémoires de la Société Archéologique de Constantine,* un annuaire d'épigraphe africaine.

Dr CARTON.

(1) *Loc. cit.*

(2) P. Delattre : *Le culte de la Sainte Vierge en Afrique,* d'après les monuments archéologiques.

(3) Jusque dans ces derniers temps, j'aurais cru, avec le P. Delattre, que ces statuettes, dont je possède plusieurs fragments, étaient chrétiennes. Une petite effigie de même travail et de même terre, que je viens d'acquérir, me paraît devoir être difficilement considérée comme telle : elle représente une femme enceinte, nue, posant ses deux mains sur un abdomen très proéminent ; l'indication du sexe notamment doit exclure toute idée de ce genre.

(4) 1907, p. 445.

(5) *Bull. arch.*, 1906, p. lxxxv : « Gaulois en Afrique et Africains en Gaule ».

INSTITUT DE CARTHAGE

Réunion générale du 24 janvier 1908

Aperçu sur la géographie physique de la Tunisie

M. Ginestous expose en détail les grands divisions de la description géographique de la Tunisie publiée par M. Thomas. Cet auteur divise ce pays en quatre régions : nord, centre, sud et extrême-sud.

Le nord s'étend au-dessus d'une ligne allant à peu près de Ghardimaou à Hammam-Lif. C'est la région la mieux douée. Ses avantages proviennent de sa constitution géologique et de son boisement.

M. Thomas s'est aidé des travaux de M. Pervinquière pour la description de la Tunisie Centrale, à laquelle il rattache le Cap-Bon. *La dorsale tunisienne* est formée par un soulèvement montagneux sinueux, allant de Tébessa à Hammam-Lif, ne constituant pas une chaîne mais une succession de petits massifs. Au delà de ces montagnes sont les hauts plateaux, de huit à neuf cents mètres d'altitude. Les caractéristiques de cette région sont les dômes et les *kalaâ*. La dorsale tunisienne sépare le centre tunisien en deux régions : celle du nord a un climat tempéré ; celle du sud est subdésertique : c'est le climat des steppes. Les Romains avaient su le transformer en verger. Le sud a été tout particulièrement exploré par M. Thomas. Cinq chaînes lui donnent son aspect spécial. Le pays se divise en plateaux et en sahel. Les cours d'eau provenant de cette région forment trois bassins, savoir deux groupes dans des chotts, un dans la mer. L'extrême-sud se divise en un plateau crétacique cultivé et une région occidentale saharienne. Sur le plateau sont des Berbères troglodytes. Les détails donnés par le conférencier ont été accompagnés de fort belles projections lumineuses qui rendaient sa communication, si possible, plus intéressante.

Réunion générale du 28 février

(Présidence de M. Loth)

Les réunions mensuelles de l'Institut de Carthage attirent un groupe d'auditeurs chaque fois plus nombreux. Le programme de vendredi 28 février avait fait salle comble.

La coloration des verres enfouis dans le sol de la Tunisie et les émanations radio-actives

M. Combet rappelle la composition du verre. En Tunisie, le verre abandonné sur le sol devient violet. Une action chimique sur le bioxyde de manganèse contenu dans le verre produit cette coloration. Est-ce l'effet des rayons solaires, est-ce la conséquence de la radio-

activité du sol ? Le conférencier penche pour cette seconde hypothèse. Il se base sur une des dernières observations de M. Berthelot à ce sujet. Ce chimiste avait, en effet, remarqué que le quartz devient violet sous une influence radio-active. Le verre permettrait de la sorte de mesurer celle-ci. La rapidité de sa transformation violette servirait à apprécier son intensité. M. Combet se propose de poursuivre une enquête sur la coloration du verre dans les différents pays par une communication au journal espérantiste *Scienca Revuo.*

M. Grundler appuie l'hypothèse de M. Combet, en disant qu'il a observé dans une localité de France, à Saint-Guiral (Cévennes), la rapide transformation violette du verre.

M. le docteur Cuénot confirme aussi les idées de M. Combet, en rapportant qu'ayant visité le laboratoire de Curie au Collège de France, il avait été frappé de la couleur d'un violet intense qu'avaient prise les bouteilles contenant du radium.

Utilisation de l'énergie solaire expériences de M. Shuman en Amérique

M. Combet rappelle ensuite les expériences faites par M. Mouchot pour l'utilisation de l'énergie solaire. Ces recherches avaient été reprises par un Américain. Celui-ci avait fait construire un appareil avec miroir du prix de 50.000 dollars. Un autre Américain, M. Shuman, vient de prendre un brevet pour un appareil basé sur le pouvoir sélecteur du verre sur les diverses radiations solaires. Il consiste en une boîte noire couverte par une double lame de verre. Dans le récipient, on peut mettre divers liquides. Leur contenu en se volatilisant peut, comme la vapeur, actionner un moteur, puis être recueilli par un condensateur. Avec le soleil de Philadelphie ce moteur a pu produire le travail d'une machine à basse pression.

M. Combet montre tout le parti que l'on pourrait tirer de cet appareil. Il entrevoit la possibilité de créer dans le Sud des usines susceptibles de capter l'énergie solaire pour la distribuer dans le nord pour l'usage industriel. Ajoutons, pour être complet, que M. Combet a trouvé les renseignements sur les expériences de Shuman dans un article en espéranto de M. Randall, paru dans la *Scienca Revuo.*

M. Ginestous complète la communication en disant que la chaleur solaire à emmagasiner est considérable dans le Sud. A Sfax, au moment de l'éclipse de soleil du 30 août 1906, il a pu observer un thermomètre recouvert de noir. A six heures du matin celui-ci marquait 40°; à onze heures vingt, il arrivait à 55°. Pendant l'éclipse, il descendait à 38° pour remonter, à deux heures cinquante, à 45° jusqu'à quatre heures. Le soir encore, il marquait 41°.

Un appareil du type Shuman pourrait dans les mêmes conditions

produire un travail des plus appréciables. Il y a là une étude à poursuivre en Tunisie.

La dune de Saint-Germain

La Revue Tunisienne publie in extenso cette communication de M. Combet.

Les travaux de M. Allemand-Martin sur la spongiculture

Continuant son rôle de vulgarisateur, M. Ginestous expose les recherches poursuivies à Sfax par M. Allemand-Martin. La spongiculture a fait l'objet de la thèse de notre collègue. Il s'est surtout attaché à l'étude des phases vitales de l'éponge la plus recherchée du commerce, l'*Hippospongia equina elastica,* dans le but de fournir des résultats pratiques à cette industrie de pêche.

M. Allemand-Martin a suivi d'une façon particulière l'évolution des œufs et des larves. Celles-ci commencent à être abondantes en mars. C'est en mai que l'essaimage est le plus accentué, pour s'arrêter en juin. Ces larves mobiles viennent prendre de l'air à la surface de l'eau, puis redescendent. Elles recherchent une demi-obscurité. Bientôt elles s'aplatissent. Leur milieu se resserre. Elles se fixent alors, et commencent à bourgeonner.

Pendant cette période, la pêche doit être suspendue.

La pêche à la gangave, qui traîne sur les fonds et détruit tout, a été interdite. On pêche actuellement au trident ou avec des scaphandres. Il faut deux ans pour qu'une éponge puisse être pêchée. Elle atteint alors 30 centimètres de circonférence.

M. A.-Martin a étudié dans quelles conditions une éponge coupée en plusieurs morceaux peut se multiplier. Ce mode de multiplication demande des conditions spéciales. Elles étaient inconnues. L'auteur les a signalées. Il faut d'abord pratiquer les coupes avec un instrument aseptisé. Les sections doivent être nettes. Les morceaux doivent être fixés sur des supports imputrescibles. La terre cuite a paru présenter les meilleures conditions. Elle permet de mettre les fragments à l'abri de la lumière.

Enfin, M. A.-Martin a résolu la question du transport des éponges dans un autre milieu. Ces tentatives échouaient d'ordinaire. Les principales conditions sont une température constante de 15° et une eau se renouvelant sans cesse.

Telle est, dit M. Ginestous, cette œuvre. L'industrie peut en retirer les plus grands avantages. La spongiculture pourra se développer amplement dans le bassin de la Méditerranée, sur sa rive méridionale.

***

M. Loth remercie au nom de la Société les conférenciers de leurs

si instructives communications. Des applaudissements nourris montrent que tous les auditeurs partagent l'impression du Président.

Exposition Artistique

La Section Artistique de l'Institut de Carthage prépare avec activité son exposition annuelle. De grands efforts sont faits par le Comité d'organisation. Aussi, on ne peut qu'augurer bien de cette manifestation artistique. Sa date probable est fixée au mois d'avril; vraisemblablement, coïncidera-t-elle avec les vacances de Pâques.

La langue auxiliaire universelle dite « Esperanto » à Tunis.

Les membres de la Section espérantiste de l'Institut de Carthage ont formé, au commencement de janvier, un Comité chargé d'organiser des cours d'étude de la langue auxiliaire, les jeudis soir, à l'hôtel des Sociétés françaises.

Ce Comité, choisi parmi les membres de l'Institut de Carthage, est ainsi composé:

Président : M. Ad. Béchis, professeur à l'École Jules-Ferry;

Directeur des études : M. C. Combet, professeur au Lycée Carnot (ayant le diplôme pour l'enseignement de l'esperanto).

Consul : M. Danguin fils, libraire.

Les adhérents, actuellement au nombre de soixante (hommes et dames) ont été groupés pour former trois cours progressifs, qui sont suivis très assidûment.

Dans le but d'être utile aux hiverneurs et en même temps au commerce local, des affiches ont été apposées d'une façon permanente au Comité d'hivernage, dans les principaux hôtels et divers établissements, informant les étrangers qu'ils trouveraient parmi les membres de la Section espérantiste des interprètes qui pourraient leur donner en « esperanto » les renseignements dont ils auraient besoin; un avis analogue a été inséré dans les principaux journaux espérantistes universels.

De plus, un cours sera fait, les vendredis soir, aux commerçants et employés, dans une des salles de l'Ecole de Musique, gracieusement offerte par M. le Directeur général de l'Enseignement public.

Enfin, la Section espérantiste se tient à la disposition des membres de l'Institut de Carthage et de la presse locale pour tous les renseignements qu'ils voudraient obtenir des pays étrangers (Europe, Asie et Amérique) où se parle actuellement la langue auxiliaire « esperanto ».

Section Scientifique

Grâce à l'initiative de M. Ginestous, directeur du Service Météorologique, assisté de quelques collègues, une section destinée à s'occu-

per des sciences physiques et naturelles vient d'être formée à l'Institut de Carthage.

Admissions

Membre perpétuel : M. MONCHICOURT, contrôleur civil.

Membres actifs : MM. DINCHER, capitaine au 4e tirailleurs; DURAN, avocat, secrétaire de la rédaction à *la Dépêche Tunisienne;* GLUCK, directeur du domaine de Bir-Chana; FARGES, capitaine au 4e zouaves; REYMOND, ingénieur; LUBAC, professeur agrégé de philosophie; LEVERDET, professeur à l'Ecole d'Agriculture de Tunisie.

Banquet

Le Comité directeur, dans sa séance du 14 février, a décidé de profiter de son banquet annuel, qui aura lieu au milieu de mars, pour décerner les récompenses à ses lauréats pour 1907.

Errata

M. BUREAU, porté sur l'Annuaire comme membre de la Société depuis 1895, fait partie de l'Institut de Carthage depuis 1894. C'est un des membres fondateurs de notre Société, qui sont encore au nombre de quarante-sept.

M. le colonel REBILLET ne figure pas sur l'Annuaire par suite d'une omission, due au changement de pagination.

Le Président, G. LOTH.

Le Secrétaire général, Dr BERTHOLON.

L'EXHUMATION D'UNE VILLE
(THYNA)

A Monsieur Gau,
vice-président depuis vingt-quatre ans de la Municipalité de Sfax,
hommage respectueux de l'un de ses concitoyens et administrés
qui jamais ne fit appel en vain à son amitié
et à ses lumières pour l'éclairer sur bien des points concernant Sfax
et sa région

J. B.

Sfax, ville jadis inconnue, mais dont le nom eut un grand retentissement le 16 juillet 1881 par suite de son bombardement par la flotte de l'amiral Garnault; Sfax, qui n'était alors qu'une cité indigène d'une importance minime, est devenue maintenant un centre d'affaires considérables : agricoles, commerciales, industrielles. Nous n'avons nullement l'intention d'aborder dans ce premier article cette question cependant intéressante du développement si extraordinaire, si américain — oserions-nous dire — de l'antique ville d'où Dragut mit souvent à la voile pour courir à de nouveaux exploits. Bien loin de là, car au lieu de parler de la ruche bourdonnante d'activité fiévreuse qu'est devenue la Sfax actuelle, ces lignes sont destinées à rappeler la mémoire d'une grande ville aujourd'hui disparue, la Sfax de l'époque romaine, située à onze kilomètres plus au sud que la ville sur la casbah de laquelle flotte depuis bientôt vingt-sept ans le drapeau de la France. Plus tard, après avoir parlé des morts, nous consacrerons quelques pages aux vivants.

Le passé est toujours intéressant à étudier, et l'étude de l'archéologie a un charme tout particulier que ne réalisent peut-être pas très bien les gens sans instruction, ceux dont la seule préoccupation est le présent; mais cette étude procure, à ceux qui extraient des faits de l'Histoire d'autrefois une philosophie pouvant leur aider à mieux comprendre les événements de la vie contemporaine et à se faire une notion de ceux qui, conséquence logique, découleront de la propagation des idées d'aujourd'hui.

Parmi les amateurs du passé, ceux qui, en Tunisie, se sont le plus occupés d'exhumer les ruines qui nous racontent la puissance et la gloire des antiques possesseurs de la vieille terre tunisienne, il faut tout d'abord ranger MM. les officiers et sous-officiers de notre vaillante armée d'Afrique, dont les travaux d'exhumation des traces de leurs prédécesseurs, les légats, les centurions, les options et les dé-

curions des légions romaines ne sont plus à compter. C'est à eux, en grande partie, que Sfax, à l'instar de Tunis et de Sousse, devra dans un avenir prochain d'avoir un musée d'antiquités pouvant attirer dans ses murs beaucoup de touristes qui, jusqu'à présent, n'ont pas ressenti le désir de visiter une ville où rien, sortant de l'ordinaire, ne leur offrait une attraction particulière.

A onze kilomètres de Sfax, sur la route de Gabès, au lieu où s'élève le phare de cinquante mètres de haut qui sert à indiquer aux navigateurs la direction du port de Sfax, se trouvent donc les ruines de la cité jadis si peuplée de *Thyna*. C'est une riche mine de curiosités du monde romain longtemps inexploitée, mais qui, maintenant connue et appréciée, offre aux archéologues de riches filons des souvenirs d'autrefois. Pendant les vingt premières années de notre occupation, on ne fit pas grand'chose à Thyna : on savait cependant qu'une ville, recouverte par les sables, avait existé non loin du phare du même nom ; mais les bonnes volontés et surtout l'argent manquaient pour faire des fouilles sérieuses, et c'est à peine si de temps à autre on avait donné quelques coups de pioche et de pelle dans les tumuli formés par les décombres des monuments qui faisaient naguère l'orgueil de la cité romaine. Et ces rares recherches faites l'avaient été sans méthode. Les premiers prospecteurs des richesses archéologiques de Thyna ne surent pas toujours opérer avec la circonspection nécessaire pour ce genre de travail, et souvent de très fort beaux mausolées ont été brisés pour la satisfaction d'en extraire quelques pauvres lampes dont la valeur intrinsèque n'était rien à côté de celle des mausolées eux-mêmes, mais qui, pouvant être emportées facilement, offraient un butin pouvant tenter la convoitise d'amateurs d'objets antiques à bon marché.

Depuis quelque temps, tout particulièrement, on a donné aux fouilles exécutées à Thyna une méthode qui leur manquait, et c'est à l'arrivée tout spécialement de M. le commandant Delavau, de MM. les capitaines Ordioni, Berthelon, Blondont, du lieutenant Taillade du 4e tirailleurs, partis il y a quelques semaines pour le Maroc, que l'on doit l'effort plus considérable fait pour exhumer Thyna et lui faire raconter, autant que peut se faire, son passé qui, si l'on en juge par la superficie énorme de sa nécropole, dut être brillant. Cette nécropole formait, d'après les évaluations de MM. les officiers du 4e tirailleurs, un rectangle de mille mètres de long sur deux cents de large. Elle indique d'une façon absolument certaine l'origine romaine de Thyna, toutes les inscriptions mises à jour le prouvent et le démontrent. Les tombes et les mausolées déjà exhumés sont d'un style qui ressemble à celui des monuments sépulcraux de Pompéi et ceux qui ont parcouru les ruines pompéiennes ont été frappés de la similitude du style existant entre les mausolées de Thyna et ceux que le Vésuve, en l'an 79 de

notre ère, ensevelit sous ses laves et ses cendres. La forme de leur construction, les matières employées, les riches mosaïques qui les ornent sont la preuve que Thyna a été construite à l'époque où Rome était au zénith de sa puissance, au temps où ses marchands, ses fonctionnaires, ses officiers ne regardaient pas à la dépense pour faire grand et solide et éblouir, par un luxe inouï, les populations autochtones placées sous le joug de Rome, grâce au courage, à l'intrépidité des soldats romains commandés par d'éminents généraux.

Voici quelques-unes des principales découvertes faites à Thyna au cours de ces dernières années et qui ornent aujourd'hui le magnifique Hôtel de Ville que la Ville de Sfax a fait construire et qui est incontestablement l'un des plus beaux édifices publics édifiés dans la Régence depuis l'occupation française.

Tout d'abord, ce sont les mosaïques à dessins géométriques et à appareil régulier qui, placées dans le cabinet du vice-président de la Municipalité de Sfax, M. Gau, lui-même un archéologue distingué, et dans celui du secrétaire de la Municipalité, M. Audibert, un autre archéologue, forment le plus beau carrelage que l'on puisse rêver. Puis c'est une autre mosaïque représentant des amours joufflus qui, sous la coupole du monument municipal, ajoute encore à la beauté de cette partie de l'Hôtel de Ville.

En outre, disposées en panneaux sur les murs des couloirs, on peut admirer des mosaïques ayant subi des ans l'irréparable outrage, mais qui ont été néanmoins assez adroitement reconstituées par des ouvriers spécialistes pour qu'on puisse y reconnaître facilement les sujets que les artistes romains avaient choisis comme motifs : la pêche aux thons et une tentation qui, sans être celle de saint Antoine, a quelque analogie avec celle du célèbre anachorète de la Thébaïde.

Dans la salle de la Municipalité, destinée aux réunions des diverses sociétés sfaxiennes, on aperçoit également, formant panneaux, une mosaïque représentant Arion qui, sur un dauphin, joue du luth, et une autre donnant une représentation de la lutte chez les Romains. On y voit des lutteurs, de formes athlétiques, cherchant à se renverser mutuellement pour obtenir une de ces couronnes de laurier que l'on voit posées sur une table et qui n'attendent que la fin du combat pour que la main gracieuse d'une patricienne vienne les prendre pour en couronner la tête des vainqueurs.

Dans le cabinet du vice-président, on voit aussi une mosaïque représentant une vestale dont le costume ressemble à celui porté de nos jours par quelques-unes de nos religieuses et une deuxième mosaïque ayant comme motif une Gorgone échevelée, entourée de serpents, et dont les traits caractéristiques expriment fort bien la dureté de ces monstres fabuleux chantés par les poètes grecs d'autrefois.

Une autre superbe mosaïque, d'au moins quatre mètres sur cinq, a

été découverte, il y a peu de temps, par les tirailleurs. Elle est admirablement conservée et les soldats, ne sachant où remiser pareille richesse, l'ont recouverte de terre pour la mettre à l'abri de mains et de pieds indiscrets, et ils la déterreront le jour où la Municipalité aura une salle de musée assez grande pour y placer une mosaïque d'une telle dimension.

Les tirailleurs ont eu la main assez heureuse pour découvrir un cercueil en cèdre contenant les restes d'un jeune officier. On peut estimer, en effet, que cet officier était fort jeune aux dimensions de son cercueil qui, lorsqu'il fut ouvert, amena la découverte d'un cadavre recouvert encore d'étoffes qui tombèrent en poussière au premier attouchement. Dans l'une des mains du cadavre se trouvait un glaive, dans l'autre un javelot qui figurent dans l'embryon de musée municipal commencé dans la salle des archives de l'Hôtel de Ville.

Sur le cercueil se voient très nettement les traces du sang des victimes offertes sans doute en propitiation aux dieux de Rome pour apaiser leur colère et les rendre favorables à l'âme du mort. Ce cercueil qui, comme de juste, avait beaucoup souffert de siècles de séjour sous terre, a été remis en état à l'aide de planches de sapin fixées à l'intérieur au moyen de chevilles en bois. Il serait à désirer que la Municipalité sfaxienne, pour mieux conserver cette relique, la plaçât dans une vitrine où l'air ne pourrait pénétrer, mais où les visiteurs pourraient néanmoins la voir.

Parmi les objets retrouvés encore à Thyna se trouvent:

Une urne cinéraire en verre irisé, admirablement bien conservée, n'ayant aucune brisure ni fêlure. On la dirait fraîchement sortie du four du verrier. Ce vase, si précieux par suite de son antiquité, a exactement la forme de ces aquariums que l'on met sur une table et dans lesquels vivent des poissons rouges;

Une autre urne du même genre, un peu plus petite, a été trouvée dernièrement dans un tombeau;

Une troisième l'a été aussi, mais elle a éte mise en pièces par suite d'un coup de pioche accidentellement donné;

Une urne cinéraire, en terre cuite, ayant la forme d'un bateau, donne un échantillon des diverses urnes fabriquées par les potiers romains qui, comme les marbriers de nos jours, cherchaient à donner des formes diverses aux vases et aux tombeaux qu'ils étaient chargés de construire;

Une serrure en bronze avec sa clef, le tout en parfait état, a été arrachée d'une porte toute pourrie et constitue l'un des plus curieux objets exhumés à Thyna. Malheureusement, il y a quelque temps, un maladroit visiteur, ayant voulu prendre la serrure dans ses mains pour l'examiner de plus près, l'a remise en place avec si peu de pré-

cautions qu'elle s'est brisée. Chose extraordinaire : la clef a un peu la forme des clefs Fichet.

La série des lampes romaines trouvées dans les tombeaux de Thyna est incroyable. Elles sont, quelques-unes, de formes inconnues jusqu'à maintenant, et, de l'avis de personnes compétentes, aucun musée du Nord de l'Afrique ou de l'Europe n'en possède de pareilles. Sur la partie de ces lampes qui servait à les tenir on remarque, en relief, des aigles, des croissants et autres ornements.

Une singulière trouvaille a été celle d'un établi de fabricant de semelles en liège. On voit encore sur cet établi des semelles telles qu'on les croirait sorties depuis fort peu de temps de la main de l'ouvrier. Qui aurait cru que les Romains connaissaient l'art de se servir du liège pour préserver leurs pieds de l'humidité ? Comme quoi il n'y a rien de nouveau sous le soleil !

Dans la salle des archives de la Municipalité, convertie en musée provisoire, on peut encore voir sur les étagères un biberon, oui, nous disons bien, un biberon en terre ayant la forme d'un goret et qui, ouvert d'un seul côté, ne devait pas être d'un nettoyage facile. Il est vrai que les Romains ignoraient l'existence des microbes, ennemis dangereux des enfants élevés au biberon et qui obligent les mamans à tenir toujours si propres ces ustensiles nécessaires aux femmes qui ne peuvent allaiter leurs bébés et ne veulent pas s'en séparer pour les envoyer en nourrice.

Chose curieuse ! on a trouvé à Thyna un compte-goutte en verre bien mieux conditionné que les nôtres. De plus, les tirailleurs ont rapporté des fouilles deux jolies amphores en verre irisé d'une délicatesse inouïe de travail et de fini, des entonnoirs, des bouteilles en verre de formes diverses, des petites et des grandes, et qui devaient très probablement faire partie du matériel d'une boutique d'apothicaire.

A côté de ces objets figurent encore des lacrymatoires en verre, des lampes suspensions en bronze ressemblant à nos lampes à alcool, des urnes en pierre d'un style grec pur avec frontons portant des inscriptions.

Dans un tombeau ont été découverts des fruits : des noix, des figues, des pommes de pin, le tout pétrifié, mais chaque fruit ayant conservé sa forme particulière et parfaitement reconnaissable. Ces comestibles étaient déposés près des morts, dans les tombeaux, sans doute pour leur permettre de faire, sans souffrir de la faim, le grand voyage vers les délices élyséennes.

Quant aux stèles, aux inscriptions funéraires, elles sont, comme on le pense bien, nombreuses, puisque c'est dans la nécropole de Thyna qu'ont eu lieu jusqu'à maintenant les fouilles. Nous aimerions les reproduire ; mais nous pensons qu'il vaut mieux renvoyer ces repro-

ductions à une autre fois, lorsque le musée de Sfax, sortant de son état embryonnaire, sera devenu un musée de toutes pièces, avec ses curiosités cataloguées, ses divisions faites et chaque chose à sa place, ce qui ne peut se faire maintenant faute d'espace. Néanmoins, nous croyons devoir mentionner ce fait, c'est que beaucoup des inscriptions indiquent que la mortalité était considérable dans le monde enfantin de Thyna, car nombreuses sont les épitaphes donnant, comme âge des cadavres incinérés, 4, 5, 10 et 15 ans. Quelques-unes marquent 30, 35 et 40 ans, et une seule porte que la personne perdue et regrettée par les siens avait 83 ans. Ceci fait croire que le climat de Thyna ne valait rien pour les enfants d'origine européenne dont les parents étaient venus en Afrique occuper une fonction dans l'Etat ou chercher à se créer une situation leur rendant la vie plus large. Thyna, construite au bord de la mer, à l'orée d'une immense plaine, sans le moindre monticule pour arrêter les vents du Sud si pénibles en été, devait souffrir beaucoup de la chaleur et surtout de l'humidité de septembre et d'octobre, grande meurtrière d'enfants, et, comme le cimetière de Sfax contient infiniment plus de tombes d'enfants que de tombeaux d'adultes, il n'y a rien de surprenant à ce qu'ayant à souffrir du même climat humide de fin d'été, les habitants de Thyna aient souvent eu à accompagner à leur dernière demeure le convoi de petits êtres dont on trouve aujourd'hui les noms et les cendres dans la vaste nécropole voisine de leur cité.

La découverte des richesses archéologiques de Thyna a rempli d'aise le cœur de tous les amateurs des choses d'autrefois et dont quelques-uns, tel M. Novack, directeur des Salines de Mahdia et de Sfax, avaient déjà tenté d'arracher à leurs frais les secrets des tumuli que l'on trouve dans la plaine où s'élevait la ville romaine disparue sans doute à la suite de l'invasion de la Tunisie par les Barbares. Il faut que les fouilles accomplies par ces chercheurs de bonne volonté, par quelques officiers toujours en quête d'occupations pouvant élargir leur horizon intellectuel, ne restent plus à la merci d'un manque d'argent de la part des premiers ou de changements incessants de garnison de la part des seconds. Tous nos officiers ne sont pas des archéologues et tous n'ont pas souci de faire parler un passé cependant si plein de faits pouvant instruire et nous servir de leçons pour le présent. C'est donc à la Direction des Antiquités à prendre en main officiellement les fouilles de Thyna, à se servir de l'armée pour ces fouilles, à condition que M. le Général commandant la Division d'occupation en Tunisie ne s'y oppose pas, et alors, en cas de refus de la part de ce dernier — ce que nous ne pouvons admettre comme possible — il faut alors que des équipes d'ouvriers dirigés par des hommes compétents aillent se fixer à Thyna et là, la pioche et la pelle à la main, avec prudence, avec méthode, cherchent à faire sortir de la

poussière accumulée par les siècles les ravissantes mosaïques qui doivent encore y être cachées et qui, exposées plus tard dans un palais *ad hoc*, feront accourir à Sfax les savants du monde entier qui, grâce à leur érudition, parviendront peut-être à reconstituer l'histoire de Thyna.

Rome, la puissante Rome des César, des Auguste, des Tibère, la Rome républicaine et ensuite impériale qui fit trembler le monde connu d'autrefois, non seulement les peuples habitant autour du bassin de la grande mer intérieure, mais encore bien au delà, Rome a vécu non loin de Sfax; ses riches comptoirs ont fait pénétrer jusqu'aux confins du Soudan, bien des siècles avant nous, les produits de son industrie. Ses hommes illustres, ses doctes personnages, venus se fixer sur la terre d'Afrique, ont éclairé de leurs ondes intellectuelles les territoires soumis aujourd'hui à notre influence politique, et il faut que Sfax, comme Tunis, comme Sousse et autres villes et localités tunisiennes, ait sa part dans la résurrection d'un passé glorieux.

Il faut que de la plaine de Thyna surgisse le forum, rendez-vous, il y a des siècles, des politiciens qui venaient y échanger leurs conceptions diverses sur la marche des événements politiques, les négociants venant y causer affaires et les flâneurs y cherchant le soir, à l'ombre des arcades, le repos nécessaire à leur esprit fatigué par une journée de préoccupations et à leur corps épuisé par les chaleurs d'Afrique. Il faut également déterrer les thermes, lieu de prédilection des Romains et des Romaines qui, comme les riches musulmans de notre temps, y passaient de longues heures en conversations sur les incidents de la vie urbaine ou sur les modes nouvelles qui sûrement devaient donner à penser aux filles d'Eve des premiers siècles de l'ère chrétienne comme à celles du XXe siècle. Le palais du municipe, où, comme aujourd'hui, on allait faire inscrire les naissances et les décès, les arrivées et les départs de ce monde, les événements heureux et malheureux de la vie, doit aussi revoir la lumière solaire, car il est hors de doute que ces ruines se trouvent enfouies sous quelques mètres de sable dans la plaine de Thyna. Il faut que les temples des dieux de la mythologie latine, des dieux de Rome sortent de la poussière du passé et, par la beauté de leurs marbres, la piété de leurs inscriptions, viennent attester au monde blasé de nos temps que les Romains honoraient leurs multiples divinités et leur rendaient un culte dont la magnificence est reconnue même par ceux qui maintenant déclarent morts pour toujours ces élans de la foi qui portent l'homme dans le désespoir à lever les yeux vers le ciel pour y chercher le secours dont il a besoin, le baume que ses plaies morales réclament pour être guéries.

Il faut, autant que faire se peut, reconstituer le plan de la cité de Thyna, connaître la longueur de ses quais dont on voit les traces au

sud de la nécropole et dans les murs desquels on aperçoit encore les traces des anneaux de fer qui servaient à amarrer les galères de guerre et les navires de commerce qui d'Italie, d'Espagne, de Grèce et de la Gaule apportaient en Afrique ce que le sol africain ne produisait pas et y remportaient l'huile, le blé et l'orge que, grâce à d'intelligents travaux hydrauliques, les plaines tunisiennes devaient produire en abondance chaque année.

Bref, à côté de maintes pages déjà rouvertes ailleurs au grand livre de l'Histoire Romaine, Sfax doit se faire un titre de gloire d'en rouvrir une nouvelle ne le cédant en rien comme description enchanteresse, séduisante et palpable, d'une épopée qui vaut celle de la Grèce de l'âge héroïque et qui dépasse en splendeur et en puissance celle de Carthage, détruite par Scipion l'Africain dans les champs de Zama.

Pour terminer ce premier article écrit par nous dans *la Revue Tunisienne,* nous formons le vœu suivant : c'est que, comme à Tunis et à Sousse, se crée à Sfax une société d'archéologie ayant pour but unique de rechercher tous les moyens possibles de mettre en valeur les richesses archéologiques qui se trouvent près de nous et qui doivent constituer un jour un élément nouveau pour attirer les touristes dans notre région et montrer qu'à Sfax la lutte pour la vie ne fait pas oublier le besoin qu'éprouve tout homme intelligent de chercher à s'instruire chaque jour davantage.

JOCELYN BUREAU.

LES POPULATIONS DE LA BYZACÈNE

A PROPOS DE L'ÉTYMOLOGIE DU NOM DE THYNA

Notre collègue M. J. Bureau, de Sfax, s'occupe avec passion de la question de Thyna. Le mémoire que publie le présent numéro de *Revue Tunisienne* et la conférence qu'il a faite à l'Institut de Carthage sont autant de témoignages de cette activité.

Dans un article du même auteur paru dans *la Dépêche Tunisienne* du 5 avril, nous relevons la phrase suivante : « M. Merlin est persuadé que Thyna est bien une ville romaine, mais il croit que la cité romaine a peut-être été construite sur les ruines d'une *ville punique*. Le nom de *Thenæ* serait un indice de cette origine, le *th* se retrouvant dans une quantité de *noms puniques*. Néanmoins, jusqu'à présent, on n'a rien retrouvé qui puisse confirmer l'idée émise par M. Merlin et qui l'avait été déjà par un savant membre de l'Institut de Carthage, M. Noël. »

Nul plus que moi ne rend hommage à la valeur scientifique de nos deux collègues. Néanmoins, je tiendrais à les mettre en garde contre une maladie qui sévit sur beaucoup d'archéologues du nord de l'Afrique. On pourrait l'appeler la *phénicomanie*. Dans le cas présent, je crois qu'ils ont subi cette suggestion. Voici sur quoi se base mon appréciation.

Si le *th* se trouve dans des noms puniques, cette lettre se trouve aussi dans les dialectes de l'Europe. Un terme européen *dhâna*, qui se retrouve en sanscrit et en zend, signifie « endroit où l'on s'établit ». Ce terme se retrouve dans le grec εὔ–θην–ος « qui est en bonne situation ». Fick rapproche de ce terme le sanscrit *dhanu* (1) qui veut dire « léger mouvement de terrain », et « banc de sable » et aussi le grec θίς, gén.: θινος, acc.: θῖνα ayant le même sens.

(1) Fick : *Indho. germ.* Wörterbuch, p. 98.

Voilà un premier point. Jusqu'ici, il n'est pas prouvé que Thyna ou Thænæ vienne plutôt de l'européen que du phénicien. L'impression pourra changer si on considère que la ville voisine, aujourd'hui Sfax, portait le nom de Taparura. Ptolémée écrit Ταφρούρα.

Or ici, pas d'hésitation. Le grec explique ce mot, τὰ φρουρά signifie les fortifications. Inutile d'aller chercher le phénicien.

Mais ce n'est pas tout. Hérodote (IV, 194) nomme les Gyzantes comme confédération libyenne habitant un territoire voisin de l'île Cyraunis. Tous les commentateurs ont identifié Cyraunis à l'île Kerkenna. Les Gyzantes habitaient donc le territoire qui de leur nom fut appelé plus tard Byzacène. En langue européenne primitive, le bœuf

se disait *gu*, d'où le sanscrit *gaus* et le grec βοῦς. La signification de la première partie du nom des Gyzantes s'explique de la sorte. La seconde est un participe présent du verbe ζάω vivre de, se nourrir de. Les Gyzantes ou Byzantes étaient un peuple se nourrissant de viande de bœuf. Cette particularité est confirmée par le périple de Scylax. Il y est dit, en effet : « Leur pays est excellent et fécond. Les bestiaux y sont de haute taille et nombreux. » (Périple, Lotophages, 110, *Geog. Græci min.*, p. 89.)

Rappelons qu'il y avait aussi des Byzantes vers le Bosphore, en Europe.

Homonymies, dira-t-on ; cela ne prouve pas que la région ne soit pas phénicienne. Seulement, le même Scylax de Caryande a écrit aussi cette phrase : ξανθοί καὶ καλλιστοὶ sur les mêmes Byzantes. Ils étaient, dit-il, « blonds et de très haute taille ». Voilà des caractères peu phéniciens. Les anciens les attribuaient aux Gaulois. Ils rappellent aussi ceux des gens du nord de l'Europe, parmi lesquels les Français du nord et de l'est. La citation de Scylax est tout à fait exacte. L'anthropologie permet d'affirmer aujourd'hui que ces populations ont peu changé depuis lors, malgré les siècles et beaucoup d'invasions de gens à peau foncée.

Les indigènes tunisiens peuvent compter parmi les groupements humains les plus minutieusement étudiés. M. le Dr Collignon en a mesuré un grand nombre ; j'ai fait de même et complété beaucoup de vides laissés sur ses cartes ethnographiques ; enfin, M. Chantre, membre d'honneur de notre société, s'occupant plus spécialement de l'anthropologie de la Tripolitaine et de l'Algérie, a bien voulu parachever notre œuvre en allant recueillir sur place de nombreux documents qui nous manquaient sur certaines tribus tunisiennes.

Pour apprécier toute chose, même les groupements humains, il est bon de prendre un point de comparaison. Ce point de comparaison en anthropologie doit être cherché parmi les races les moins mélangées. Les tribus de plaines ou de grandes vallées accessibles risquent de présenter des populations métissées par toutes les couches d'envahisseurs soit guerriers, soit pacifiques. Les montagnes, au contraire, offrent un coefficient de métissage moindre. Leur âpreté ne séduit généralement pas les émigrants. Il ne s'y glisse d'éléments hétérogènes que ceux qui y sont introduits par la force, comme par exemple les captifs, ou encore par les nécessités sociales : femmes et enfants d'un montagnard ayant été se marier dans la plaine. Ces apports survenant par petit paquets ne modifient que peu l'ensemble de la race.

La Byzacène s'étendait, à l'ouest, jusqu'au massif de l'Aourès. L'Aourès a été le foyer de la résistance berbère, aussi bien contre les Byzantins que contre les Arabes. Sa population peu infiltrée d'émigrants peut nous donner le type moyen du Berbère du Nord. Ce type

connu nous servira de base pour lui comparer les populations indigènes qui habitent entre l'Aourès et la mer.

Or, depuis Shaw, voyageur anglais qui au XVIIIe siècle parcourut l'Aourès, les populations de cette contrée ont attiré l'attention par leur chevelure souvent blonde, leurs yeux clairs, leur peau rosée. Tous caractères rappelant la race nordique d'Europe. Masqueray s'est étendu dans de longues pages, parues en 1878 dans *la Revue Africaine,* sur ces peuples qui lui rappelaient des riverains de la mer du Nord plutôt que des Africains.

Des mensurations ont été pratiquées sur ces indigènes par divers auteurs, en autres Mme Chellier, MM. Mac Iver et Wilkin. Réunissant ces documents, j'ai trouvé que la taille des Chaouïa de l'Aourès est de 1m70. Leur tête est allongée. Le rapport de sa largeur à sa longueur égale 100, son indice céphalique est de 77. Enfin, l'indice nasal, pris dans les mêmes conditions, donne 68.

Un anthropologiste anglais, M. Beddoe,[1] a mesuré un certain nombre de ses compatriotes (921) appartenant en majorité à la grande race nordique européenne. Il a trouvé comme taille moyenne 1m70 à 1m71, comme indice céphalique 77. Ses mensurations sur l'indice nasal de vingt et un Anglais et vingt Ecossais lui ont donné un indice de 67,50 !

Ces deux constatations, pour ne parler que des quelques traits les plus caractéristiques, sont extraordinairement frappantes. D'une façon générale, les Chaouïa de l'Aourès se rattachent anthropologiquement au rameau nordique de la race européenne. Leur squelette, leur forme de tête sont identiques.

Entre l'Aourès et Sfax s'étend une couche de population présentant les mêmes caractères européens que les Chaouïa de l'Aourès. Ce peuple couvre l'aire de l'antique Byzacène. En pénétrant en Tunisie par l'ouest on rencontre d'abord la grande confédération des Hamama. Ce sont, sans doute, les descendants des anciens Hamamientes. Or, ces Hamama, que j'ai spécialement étudiés, ont comme taille moyenne 1m70, comme indice céphalique 77, comme édice nasal 68. 45 % d'entre eux ont les yeux clairs (bleus, vert clair, noisette) et 19 % la moustache blonde ou châtaine ; malgré des croisements assez nombreux depuis Scylax, c'est-à-dire remontant à 2.300 ans environ, ils n'ont pas perdu tous leurs caractères de blonds. Leur ossature est celle d'hommes grands.

Les Metellits viennent à l'est des Hamama. Leur taille moyenne est de 1m70, leur indice céphalique 77, leur indice nasal 67. Ils ont le même squelette que les Chaouïa, que les Hamama. Des croisements

(1) « Histoire de l'indice céphalique dans les Iles britanniques », *L'Anthropologie,* 1894, t. V, p. 663.

avec des bruns ont bruni leur peau et leurs téguments. 4 % seulement ont la barbe châtaine et 7 % des yeux moins foncés.

Les Souassi, plus au nord, occupent avec eux le territoire maritime des blonds Gyzantes. Ils ont la même grande taille, 1m70; la même forme de tête, indice céphalique 77; leur nez est un peu plus étroit que celui des précédents, 65,45. Cette étroitesse peut tenir à un croisement avec des envahisseurs arabes. Je dois dire que cette tribu a été étudiée par M. Chantre. C'est d'après ses mensurations que je parle.

Les sédentaires voisins des Souassi, moins infiltrés que leurs frères nomades, ont mieux gardé leurs caractères européens. C'est ainsi que Chebba, village côtier, a une population avec une taille de 1m 71, un indice céphalique de 78, un indice nasal de 68 (Collignon).

La population d'El-Djem, dont M. Collignon a étudié quelques habitants, et que j'ai aussi mesurée, présente comme caractères : une taille de 1m685, un indice céphalique de 75, un indice nasal de 66. De plus, cette population est remarquablement claire. Les yeux bleus, vert clair, jaune clair, etc., y sont dans la proportion de 56 %. Les moustaches blondes ou châtaines dans celle de 32 %.

Ajoutons que Sfax a une population avec une taille de 1m66, un indice céphalique de 77, un indice nasal de 66.

Cette rapide esquisse montre l'exactitude des descriptions de Scylax et d'Hérodote. La population blonde signalée par le premier auteur a tous les caractères de la grande race nordique européenne. On peut s'en convaincre par les mensurations anthropologiques prises sur ses descendants actuels par des observateurs de provenances diverses. Ils sont partagés en tribus portant des noms différents : mais, néanmoins, une seule et même population, très homogène, s'étend de la côte de l'ancienne Byzacène au massif de l'Aourès.

Est-il surprenant, après ces constatations, que les anciens Africains aient parlé, comme je l'ai indiqué dans plusieurs mémoires, une langue européenne susceptible d'être expliquée par le grec? Peut-on aussi penser qu'un pareil groupement donnait à ses cités et à ses tribus des noms non européens? Alors, pourquoi chercher chez les Phéniciens l'étymologie du nom de Thænæ ou Thyna?

Le bon sens, s'appuyant sur les faits, prouve que ce nom n'a pu être qu'européen. Cette vérité me paraît amplement démontrée.

Dr BERTHOLON.

QUELQUES MOTS D'ARCHÉOLOGIE
ET D'ÉPIGRAPHIE

Fragment de stèle punique

Ce fragment, retrouvé à Carthage, semble assez intéressant à cause de la façon dont y est traité le signe de Tanit. Le trait en est double, alors que plus généralement il est simple ; de plus, l'extrémité des bras, remontant au-dessus de la ligne horizontale placée sous l'inscription, redescend ensuite au-dessous de cette ligne.

Ci-dessous, un cliché du fragment.

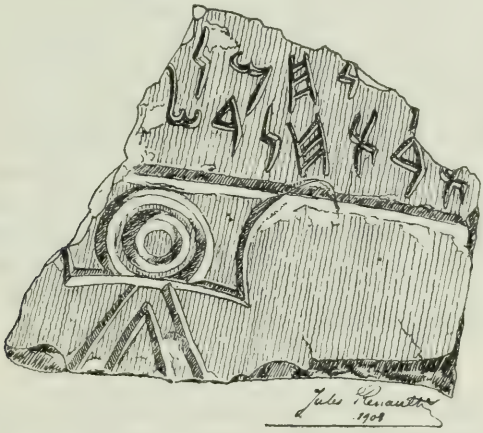

La pierre mesure dans ses dimensions extrêmes 0m115 de largeur, 0m105 de hauteur, 0m040 d'épaisseur.

M. Arditti[1] a bien voulu étudier le texte punique que je lui ai communiqué, et voici ce qu'il m'a écrit à ce sujet :

Monsieur Renault,

Voici, d'après l'examen de votre estampage, ce qui semble apparaître comme inscription :

1 ד המן.....
2 ת בת הנבעל...

Traduction :

1 ....d'Hamon
2 .... T... fille de Hannibaal.

(1) M. Arditti, ex-professeur d'hébreu à l'Alliance israélite à Tunis, aujourd'hui grand rabbin à Tlemcen (Algérie).

Ligne 1.— La première lettre visible est un ד. Elle est, sans doute, d'après mon humble avis, la suite du mot עבד (Abd) *serviteur*. Deux interprétations peuvent être données à propos de la première ligne :

1° Ou bien, ce mot formerait un nom propre Abdhamon, signifiant *serviteur de Hamon*, et, dans ce cas, il apparaitrait, pour la première fois dans la paléographie punique. L'hypothèse, malgré son caractère plausible, nous semble inadmissible. Si on s'en tient, cependant, à cette opinion, la première ligne comprendrait :

[בן עב]ד חמן .....

..... [fils de Ab]d Hamon ;

2° Ou bien, faisant du mot עבד un adjectif, on peut supposer que le mot qui l'aurait précédé désignait un nom de femme. עבד חמן signifierait, en ce cas, *servante de Hamon* c'est-à-dire, attachée au service du culte de ce dieu. (Voir *Corpus* I, 3, page 329). Rien d'anormal dans le sens de servante donné à עבד, ainsi qu'on le trouve dans une autre inscription de la basse époque punique : תחוה עבד חנה=*Tehavo, servante de Hanon* (Voir *Corpus* I, 4, p. 382). D'ailleurs, l'hébreu נער serviteur, est écrit souvent à la forme masculine à la place du féminin (Genèse, XXIV, 16, et autres).

Ligne 2. — La première lettre est un ת. Est-elle la finale d'un nom propre féminin ? Nous ne le croyons pas. D'après nous, une seule lettre, précédant celle-ci, aurait disparu. C'est un ב, et la deuxième ligne peut ainsi se reconstituer :

[ב]ת בת הנבעל

[Fille] de la fille de Hannibaal, c'est-à-dire la petite-fille de Hannibaal. La répétition du mot *Ben*, dans différentes inscriptions, pour exprimer l'idée de neveu ou de petit-fils, nous autorise à admettre ici בת בת.

Les deux dernières lettres de cette ligne sont jointes ensemble, particularité digne d'être remarquée. On arrive cependant facilement à les déchiffrer à l'aide du contexte.

En définitive, cette inscription peut être exposée ainsi :

1 [עב]ד חמן .....
2 [ב]ת בת הנבעל

1 ..... Servante de Hamon
2 Petite-fille de Hannibaal.

Cette stèle votive est due à la générosité d'une femme dont le nom ne nous est pas parvenu. Elle peut être attribuée à la basse époque punique.

R. A.
Grand Rabbin.

Poids de balance romaine

Les travaux récemment effectués entre Carthage et Sidi-bou-Saïd pour l'aménagement du tramway électrique « Tunis-Goulette-Marsa » ont permis de retrouver un certain nombre d'objets antiques.

A côté des travaux officiels se sont greffés des travaux particuliers et c'est grâce aux excavations pratiquées dans l'un de ces derniers chantiers que le *poids de balance romaine* signalé au titre de cet article a pu être mis au jour.

Ce poids a une enveloppe en bronze dans laquelle on a coulé du plomb.

Il affecte la forme d'une tête de jeune satyre qui, bien qu'ayant deux cornes au front et étant de plus couronné de lierre, a des oreilles humaines au lieu d'avoir les oreilles caprines dont on gratifie d'habitude les demi-dieux de cette catégorie.

Un anneau placé sur le sommet de la tête sert à la suspension de l'objet. Cet anneau en bronze se prolonge dans l'intérieur du poids par une tige également en bronze qui le traverse jusqu'à la base du cou.

La hauteur totale de cette pièce curieuse est de $0^m 092$; la largeur de face est de $0^m 050$ et la largeur de profil de $0^m 054$.

Le poids actuel est de 861 grammes environ. Une légère partie de l'enveloppe de bronze manque au côté droit du cou, ainsi qu'à l'emplacement des pupilles; le reste de la tête, intact, est revêtu d'une belle patine.

Cet objet est maintenant dans les vitrines du Musée du Bardo.

Inscription trouvée à Korbous

Au mois de décembre dernier, en faisant, à côté du lawn-tennis qui est en face de l'*Hôtel des Thermes* à Korbous, quelques travaux de régalage de terres en vue de l'installation d'un appareil météorologique, il a été retrouvé — ce qui est très important au point du vue de l'antiquité de cette station balnéaire — l'un des monuments les plus mignons et les plus intéressants, aussi bien pour l'épigraphie que pour la paléographie de la Province Pro consulaire.

C'est une inscription en caractères minuscules (ils sont reproduits ci-contre en grandeur naturelle) gravés sur un petit bloc de marbre, lequel ne mesure, dans ses plus grandes dimensions, que $0^m 145$ comme longueur, $0^m 120$ comme largeur et $0^m 065$ comme épaisseur.

La surface gravée est de $0^m 007$, environ, en renfoncement au-dessous de la partie supérieure; une sorte de moulure en forme de talon court le long des quatre côtés et forme encadrement.

La hauteur des lettres varie pour la première ligne entre $0^m 0085$ et $0^m 009$; les lettres des deuxième, troisième, quatrième et cinquième lignes ont $0^m 007$.

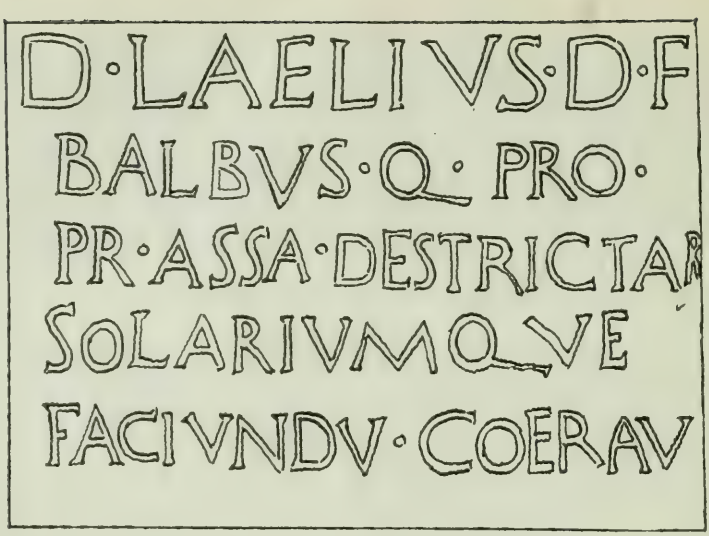

J.R. 1908

Voici la lecture à faire de ce document :

Decimus · LAELIVS · *Decimi* · *Filius* ·
BALBVS · *Quæstor* · PRO ·
PR*œtore* · ASSA · DESTRICTAR*ium* ·
SOLARIVMQVE
FACIVNDV · COERAV *it* ·

Ce qui donne comme traduction :

Decimus Laelius Balbus, fils de Decimus, questeur pour le préteur, a pris soin des étuves, de la salle de massage [1] et du cadran solaire (ou bien de la terrasse placée au soleil) [2] à édifier.

Cette inscription a un double intérêt pour les Tunisiens :

1° C'est dans la Régence et par ordre chronologique une des plus anciennes inscriptions latines connues, car elle date vraisemblablement du règne d'Auguste ;

2° Elle sert à démontrer que la station balnéaire de Korbous (Aquæ carpitanæ) jouissait d'une grande réputation dès la plus haute antiquité.

(Cette inscription a été offerte au Musée du Bardo par M. Lecore-Carpentier, administrateur de la Société du Domaine de Korbous.)

(1) *Destrictarium,* du verbe *destringere,* qui signifie « frotter avec *la strigile* ». Ce mot n'a pas d'équivalent français ; son sens le plus rapprochant des termes actuels semble être « salle de massage ».

(2) *Solarium.* Ce mot est employé par Varron dans le sens de « cadran solaire » ; par Cicéron, dans le sens de « clepsydre » ; par Plaute et Suétone, dans celui de « terrasse ».

Bronzes antiques de Korbous

En faisant les fouilles pour la construction de l'édifice formant actuellement l'*Hôtel des Thermes*, on a retrouvé, dans un espace relativement restreint un certain nombre d'objets en métal, dont plusieurs en bronze, qui ont fait dernièrement l'objet d'un rapport personnel au Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts. Je n'en puis donc donner qu'une nomenclature sommaire :

1° Une clochette en bronze, hémi-sphérique, de 0m045 de diamètre ;

2° Un gobelet et un carafon en bronze, de même épaisseur et de même patine. Le gobelet a 0m115 de haut et 0m110 de diamètre. Le carafon a une hauteur totale de 0m220 ; sa panse est presque cylindrique : elle a 0m158 de diamètre ;

3° Un candélabre en bronze ; il n'y manque que la patère supérieure destinée à recevoir la lampe ; il a comme base un trepied, et mesure 0m562 de hauteur ;

4° Un pied et une tige de candélabre, également en bronze. Le pied plus ornementé que le précédent, mais de forme identique, est de très belle allure. Il a 0m15 de haut. La tige est brisée à une extrémité, mais a pu être soudée à ce pied ;

5° Différentes pièces appartenant à des aiguières et à des bassins en bronze remplissant l'office de nécessaires pour la toilette. Ces objets sont en général en fort mauvais état ;

6° D'autres fragments plus ou moins intéressants, dont l'énumération serait trop longue.

Inscription sur terre cuite retrouvée à Pichon

Il a été retrouvé à Pichon, en décembre 1907, dans une tranchée de travaux de terrassements exécutés pour la confection de la route n° 32, une tuile de grandes dimensions, mesurant 0m51 de hauteur, 0m33 de largeur et 0m0225 à 0m023 d'épaisseur.

Facilement reconstituée, bien que brisée en quatre morceaux, il y a été lu ce qui suit :

C · HIL · FEL · SACERD
SATVRNI · CVLTOR
DEI · EX · V · KAL ·
NOVEMBRES · SA
BINO ET ANVLLI
NO · COS · PER
BARICEM · MAGG (ou plutôt) MAGC

La hauteur des lettres, suivant les lignes et certaines lettres, varie entre 0m036 et 0m043.

La lecture donne, en complétant les mots abrégés :

Caius · HIL*arius* · FEL*ix* · SACERD*os* ·
SATVRNI · CVLTOR ·
DEI · EX*egit* · V · KAL*endas* ·
NOVEMBRES · SA
BINO · ET · ANVLLI
NO · CO*n* S*ulibus* PER
BARICEM · MAG*istrum* · C*allidum* ·

dont la traduction est :

Caius Hilarius Felix, prêtre de Saturne, adorateur du dieu, a achevé (sous-entendu ce monument, ce temple, etc.) le 5 des calendes de novembre, Sabinus et Anullinus étant consuls, par les soins de Baric, maître habile.

Cette date correspond au 28 octobre 216 ap. J.-C.

JULES RENAULT,
Correspondant du Ministère.

NOTES D'ARCHÉOLOGIE TUNISIENNE

I

Au cours de manœuvres suivies avec le 4e régiment de tirailleurs, j'ai eu l'occasion de faire quelques observations de détail que je consigne ci-dessous :

Feuille de Tunis

Nous campons auprès de la chapelle de Saint-Cyprien. Les R. R. de la cote 124, près de Sidi-el-Hachaïchi, ont été complètement détruites. Je n'y trouve plus que quelques belles pierres de taille, à bossage rustique.

A la ferme de M. Avignon, située à 1.500 mètres environ de la chapelle de Saint-Cyprien, sur la route de Djedeïda, se trouvent un certain nombre d'antiquités qui ont été recueillies à l'henchir Gannara (n° 25 de l'atlas).

J'y note d'abord plusieurs fragments de sculpture :

Le buste d'une statue municipale, en marbre blanc, du cou à la ceinture, drapée, d'un assez bon travail;

La moitié inférieure d'une statuette de femme, en marbre bleuté, qui devait avoir environ un mètre de hauteur. Elle est vêtue d'une tunique talaire très ample, à plis nombreux, en avant de laquelle dépasse la pointe des pieds. C'est une sculpture d'une meilleure exécution que la première;

Une jolie console en marbre blanc, ornée, sur les côtés, de rinceaux et, en avant, d'une jolie feuille d'acanthe ;

Un fragment de marbre blanc offrant le foudre;

Un chapiteau et deux bases.

D'autres objets sont à signaler : plusieurs *meta* et *catillus;* quelques lampes chrétiennes de facture banale, et une lampe chrétienne à deux becs, avec l'entonnoir à la place de l'anse, et comme sujet central le chrisme.

Enfin, un fragment de tuile en terre cuite offre un cachet de $0^m 14$ de longueur sur $0^m 03$ de hauteur, portant l'empreinte suivante, à caractères en relief :

STAT MARCIVS
DEMETRIVS · FEC

Les ruines d'où proviennent ces restes forment deux monticules. L'un d'eux a été éventré pour y prendre de la terre afin de combler

un ravin; on y voit des meules, des pierres de pressoir, des bassins cimentés, indiquant qu'il y avait eu là une exploitation agricole.

L'autre monticule offre deux vastes citernes jumelles. Dans une fouille pratiquée pour la recherche de la pierre, je relève l'existence d'un grand nombre de tuiles et de carreaux à reliefs. Une recherche méthodique faite en ce point présenterait sans doute quelque intérêt.

A quelques mètres vers le nord-ouest de cette ruine, on remarque un grand mur formant plusieurs pans disposés comme les côtés d'un polygone. S'agit-il d'un bassin alimenté par un ravin situé dans le voisinage? C'est ce qu'il est impossible de déterminer par un simple examen.

Dans la même feuille, au nº 85 de l'atlas archéologique, j'ai croisé la route de Carthage à Théveste. Voici les indications qu'offre à ce sujet ce recueil : « La voie romaine de Carthage à Théveste franchit en ce point l'oued Chafrou sur une chaussée dallée de trois mètres de large. » Or, je n'ai pas vu en ce point les restes en question, mais bien le dallage parfaitement conservé du radier d'un ponceau sur lequel la voie franchissait l'oued. C'est évidemment ce radier qui a été pris pour la chaussée elle-même; mais, placé dans le lit de la rivière, il est beaucoup trop bas pour qu'on puisse s'y tromper longtemps.

Dr CARTON.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE

1906-1907

(SUITE)

208 — Morceau de cipolin, de couleur foncée, lourd et compact, épais de 0m030, à revers lisse :

EXSI

Lettres grossièrement gravées et brisées à la partie inférieure. Hauteur approximative : 0m080.

209 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m035 :

FABA

Hauteur des lettres : 0m072. On a déjà trouvé en Afrique les noms *Fabarius* et *Fabacius*.

210 — Fragment d'une grosse plaque de marbre blanc veiné de bleu, à grain fin, épaisse de 0m060 en moyenne, à revers brut. Ce dernier est en grande partie usé, et le côté de l'inscription a été martelé :

FE
PA

Hauteur moyenne des lettres : 0m042. Elles sont assez mal gravées. Amorce d'une lettre au commencement de la seconde ligne.

211 — Morceau de marbre blanc à revers brut, épais de 0m045 :

FEL

Hauteur des lettres : 0m045.

212 — Morceau de calcaire gris à revers lisse, épais de 0m028 :

FEL
VI

Hauteur des lettres : 0m050.

213 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu à revers lisse, épais de 0m035 :

FELIC *fide*
LISIN *pace*

Toutes les lettres sont brisées. Hauteur approximative : 0m070.

Au revers :

fideli
SINP*ace*
SIT

Hauteur des lettres : 0m050. La dernière ligne est brisée à la partie inférieure; la lecture n'en est pas certaine.

214 — Morceau de calcaire gris à revers lisse, épais de 0m037 :

† FELIX

Le bas des lettres est brisé. Hauteur approximative : 0m050.

215 — Fragment de la partie supérieure d'une dalle de calcaire gris cendré, à revers brut, épaisse d'environ 0m045, se défaisant par feuilles :

FELIX FID*elis in pace*
vix a NLXXDP

Hauteur des lettres : 0m055. A la première ligne, les deux premières lettres sont brisées à la partie inférieure. A la seconde, toutes les lettres sont brisées. Amorce d'une troisième ligne.

216 — Dalle de calcaire gris à revers lisse, large de 0m39, épaisse de 0m030, brisée à gauche :

LOÇVFERRANDI

Hauteur des lettres : 0m048. C et V sont brisés. L'inscription occupe la partie supérieure de la dalle.

Au revers :

ASINVSFIDE†
LISINPAC*e*
VIXIT*a*NX

Hauteur des lettres : 0m065. A la première ligne, D et E sont brisés; à cet endroit, il manque un morceau. La croix est également brisée. La troisième ligne a presque disparu, la pierre étant effritée.

Cette dalle a été taillée dans une pierre qui avait déjà porté un dessin dont il reste seulement une couronne et la moitié d'une colombe. C'est en dessus de ce dessin qu'on a gravé l'inscription.

217 — Fragment d'une dalle de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m025 :

FL

Les lettres sont brisées à la partie supérieure. Hauteur approxi-

mative : 0m 060. Amorce d'un troisième caractère, peut-être un O. A gauche, une colombe. En dessous, trou à peu près rond, d'environ 0m020 de diamètre.

218 — Morceau de marbre blanc à revers lisse, épais de 0m045 :

FLOR *fidelis in pace*
VIX *it ann*

Hauteur des lettres : 0m050.

Les bords de ce morceau de marbre ont été usés, ce qui le rend presque rond. Il mesure environ 0m12 de diamètre.

219 — Marbre blanc à gros grain veiné de bleu, épais de 0m025, à revers brut :

FLOR
ƨ IN *pace*
C

Hauteur des lettres : 0m035. Caractères grossièrement gravés.

220 — Morceau de calcaire gris bleuâtre à revers lisse, épais de 0m034 :

FOR *tun*

Les lettres sont brisées à la partie inférieure. Hauteur approximative : 0m040.

Au revers :

NB

Hauteur : 0m048.

221 — Angle supérieur gauche d'une dalle de calcaire gris, à revers brut, épaisse de 0m040 :

FOR

Hauteur des lettres : 0m070.

222 — Morceau de marbre bleuâtre à revers lisse, épais de 0m037 :

FOR *tun*
IAN *uari*

Hauteur des lettres : 0m045.

Au revers :

A
INP *ace*

Hauteur de la première lettre : 0m070, des autres : 0m050.

223 — Calcaire gris à revers brut, épais de 0m032 :

FOR ||||||||
INPA*ce*

Hauteur des lettres : 0m046.

224 — Marbre bleuâtre à revers lisse, épais de 0m037 :

FORTV*n* ||||||||||

Hauteur des lettres : 0m040.

225 — Partie supérieure d'une moulure en marbre blanc veiné de bleu, épaisse de 0m050.

Sur le revers, qui est lisse :

FORTV*n* ||||||||
IN PAC*e*

Hauteur des lettres : 0m055. A gauche, une colombe au-dessus de laquelle se trouve une croix, et au-dessous, dans une couronne, un monogramme accosté de l'*alpha* et de l'*oméga,* le tout disposé en travers. L'inscription a été retaillée à la partie inférieure, ce qui a coupé en deux la seconde ligne et le monogramme.

226 — Plaque de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m017 :

FORTV*n* ||||||

Hauteur des lettres : 0m038.

227 — Fragments d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu foncé, épaisse de 0m035, à revers lisse orné d'une moulure en léger relief :

† FORTV*n* ||||||||||| *fidelis*
PASCASS*i*VSFIDELS *(sic)*
AVENTI||||||||FIDILIS *(sic)*

Caractères mal formés; hauteur moyenne : 0m050. A la première ligne, F est lié avec la croix. A la fin, amorce d'un caractère lié avec V et qui doit être un N. A la seconde ligne, le premier S est renversé. La troisième ligne est brisée à la partie inférieure.

Les fragments suivants semblent appartenir à la même inscription :

VIXIT ||||||||||
DE$\overline{\text{PX}}$ ϛI1 ||||||||

Les lettres sont un peu plus grandes que dans le texte précédent; hauteur moyenne : 0m060. Amorces de deux caractères au-dessus de

la première ligne, peut-être O R. A la fin de la deuxième ligne, reste d'un jambage, sans doute d'un A, *vixit annos*. La troisième ligne est toute brisée.

228 — Dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse d'environ 0m035 :

FORTVN
BENER*i*

Caractères élégants mais effrités. Hauteur : 0m070. Le premier est brisé, le coin de la pierre ayant été emporté. A la fin de la seconde ligne, amorce d'une lettre, peut-être un I. Ce serait alors *Fortunio* ou *Fortunius,* noms déjà connus en Afrique.

229 — Dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m032 :

FORTVNA

Hauteur des lettres : 0m060.

230 — Marbre bleuâtre à revers brut, épais de 0m021 :

FORTVNA *in pa*
CE VIXIT

Hauteur des lettres : 0m028.

231 — Fragments de la partie supérieure d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m055 :

FORTVNAS FIDELI*s in pace vix ann*
DP NOBE*mbres*

Hauteur des lettres : première ligne, 0m065 ; deuxième ligne, 0m045. La lecture de cette inscription est difficile, la pierre, tendre et friable, étant effritée. A la première ligne, les trois lettres N, A, S, sont liées dans *Fortunas* ou peut-être *Fortunatus*. Quelques traits semblent indiquer l'existence d'une troisième ligne.

232 — Fragments d'une plaque de marbre rose veiné de rouge, épaisse de 0m032 :

FOR*tunat*
*f*I *delis in*
PACE *vixit*
ANNIS

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : aux trois premières lignes, 0m045 ; à la quatrième ligne, 0m035.

233 — Fragment d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m019 :

FRO
NO

Hauteur des lettres : 0m040. Elles conservent des traces de couleur rouge. A la fin de la première ligne et au commencement de la seconde, amorces de lettres. En haut, à gauche, pattes d'une colombe.

234 — Fragment de marbre bleu à revers lisse, épais de 0m025 :

FVL

Hauteur des lettres : 0m070.

235 — Angle supérieur d'une plaque de *keddel* à revers brut, épaisse de 0m045 :

GAVD
TIA

Hauteur des lettres : 0m050. Le D est brisé. A la fin de la seconde ligne, jambage brisé à la partie inférieure.

236 — Morceau de moulure en marbre bleuâtre à revers lisse, épaisse de 0m025 en moyenne :

GAVDEN*ti*

Hauteur moyenne des lettres : 0m030. Au commencement de la ligne, on voit la partie supérieure d'un T ou une boucle. Les lettres conservent de la couleur rouge.

Au revers :

LA FIDE*lis in pace*

Hauteur des lettres : 0m045.

237 — Morceau de marbre jaune à revers lisse, épais de 0m020 :

GE
IN P*ace*
F

Hauteur des lettres : 0m035.

238 — Fragment d'une dalle de marbre rose à revers lisse, taillée en biseau, d'une épaisseur moyenne de 0m045 :

GENERO*s*

Hauteur des lettres : 0m058.

239 — Plaque de marbre rose à revers lisse, épaisse d'environ 0m030 :

GLO *rios* *fide*
LIS *in pa*
CE *vixit ann*
L

Caractères mal gravés ; hauteur : 0m022 à 0m030.

240 — Plaque de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, longue de 0m27, large de 0m18, épaisse de 0m023 :

GLORIOSA VI
XIT ANNV · I
FIDELIS IN
PACE ☧

Hauteur des lettres : 0m035. A la fin, monogramme constantinien (X et P) accosté de l'*alpha* et de l'*oméga*.

241 — Cette épitaphe chrétienne était gravée au revers d'une plaque qui avait d'abord reçu une autre inscription. C'est l'épitaphe d'un soldat, originaire de la Tingitane, aujourd'hui le Maroc :

D · M · S ·
M · VAL · PETAO · IS · ALAE
GEMELLIANAE · EXPR
O · VINCIA · TINGI · V · AN ·
XXX · H · S · E ·

Hauteur des lettres : 0m018.

Marcus Valerius Petao, mort à l'âge de trente ans, servait dans un corps de cavalerie, l'aile surnommée *Gemilliana.* Il fut un soldat d'élite, car IS de la première ligne de son épitaphe, comme l'a interprété M. René Cagnat, signifie *un et demi* et indique que la solde de *Petao* « valait une fois et demie celle de ses compagnons d'armes moins favorisés ».

On appelait ces soldats *sesquiplicarii.*

A.-L. DELATTRE,
des Pères-Blancs.

(A suivre.)

LES INSCRIPTIONS DE THUGGA

TEXTES PRIVÉS

SUITE

425. — Au sud-ouest du temple de Cælestis, il a été trouvé trois inscriptions *(a, b, c)* provenant du même mausolée. Nous n'avons retrouvé que l'une d'elles *(a)*, située au fond d'une sorte d'excavation dans le voisinage immédiat d'un *columbarium*, à quelques mètres de l'édifice à abside que nous croyons être l'*exhedra Junonis Reginae*. Les deux autres avaient été vues tout auprès; M. Saladin indique l'une d'elles *(b)* comme « gravée sur la pierre qui forme la dernière assise du soubassement (du mausolée), au-dessus de la moulure inférieure du soubassement ».

(Voir à la page suivante ces inscriptions.)

a) Haut. $0^{m}47$; larg. $1^{m}15$; épaiss. $0^{m}095$. – Lettres $0^{m}05$-$0^{m}04$. — Le texte est encadré d'une moulure.

Ligne 4. MA liés, VM liés dans *optimorum* et dans *parentum*.

c) Haut. $0^{m}39$; larg. 1^{m}. — Lettres $0^{m}02$; les O sont plus petits que les autres lettres.

Ligne 1. VM liés dans *amorum* et dans *tuorum*, LIT liés dans *oblita*. — *Ligne 2.* RT liés dans *curta*.— *Ligne 7.* AM liés dans *meam*, VN liés dans *juncta*, AM liés dans *meam* et dans *rogatam*. — *Ligne* 13. A la fin, AM liés. — *Ligne* 16. Le lapicide a martelé les lettres IBVS VT IAC qu'il avait gravées par erreur et ajouté à la ligne précédente *cum*.

La copie du bloc *b*, due à Pricot de Sainte-Marie, n'est pas absolument certaine. Du même bloc, M. Saladin a donné la description suivante : « Une partie de l'inscription, qui avait échappé [à Guérin], est celle-ci, disposée sur trois lignes :

IDEM FELIX CVM ESSET ANNORVM LX CORPVS SIBI A SE ROGATAE CONIVGI INSTITVTVM DEDICAVIT INSVPER VIXIT ANNIS VI FIVNT TOTIVS VITAE EIVS QVO AD VIXIT LXVI HIC SITVS EST IDEM QVE ROGATA CONIVNX EIVS CVM ESSET ANNORVM XXXXVIIII HOC OPVS CVM MELLITO MARITO SVO DEDICAVIT INSVPER VIXIT XII ANNIS XXVIIII [illegible] OTIVS VITAE EIVS QVO AD VIXIT AN LXXIII. »

Voici les commentaires du *Corpus* sur chacune des trois inscriptions :

a)

L·IVLIVS·FELIX·CVPITIANVS·MELLITVS·HOC·MESOLAE
VM·MIHI·ET·VIRJAE·ROGATAE·VXORI·VTRIS·QVE·NOBIS
VIVIS·POSTERITATIQVE·NOSTRAE·ET·IN·MEMORIAM
CVPITI·PATRIS·ET·VENVSTAE·MATRIS·OPTIMORVM·PARENTIVM·INSTITVI·ET·DEDJC·

b)

IDEM·FELIX·CVM·ESSET·ANNORVM·LX·HOC·OPVS·SIBI·ET·ROGATAE·CONIVGI·ABSOLVTVM·DEDICAVIT·INSVPER·VIXIT·ANNIS·VI·NVMI
TORIVS·FILIVS·EIVS·ONOR·VIXIT·ANNIS·LX·M·II·HIC·SITVS·EST·IDEM·ROGATA·CONIVX·EIVS·CVM·ESSET·ANNORVM·XXXXVIIII
HOC·OPVS·CVM·MELLITO·MARITO·SIC·DEDICAVIT·INSVPER·VIXIT·ANNIS·XX·M·NONIVS·SVLLA·FILIVS ONOR VIXIT ANNIS LXXIII

c)

DETRAHE·SERTA·COMIS·ET·AMORVM·OBLITA·TVORVM
TRISTIS·INOPS·CVRTA·VESTE·THALIA·VENI
NON·MANVS·IDALIA·LASCIVIAT·IMPROBA·VIRGA
NEC·FLVAT·ANTE·TVOS·LVCIDA·PALLA·PEDES
IVLIVS·HOC·FECI·MELLITVS·QVI·VOCOR·OLIM
CVPITO·PATRI·MATRI·VENVSTAE·MEAE
ME·POSVI·CONIVGEMQ·MEAM·MIHI·IVNCTA·ROGATAM
VT·SIT·AETERNVM·CONDITA·FAMA·LOCI

VIXIMVS·AD·SATIEM·PIETATEM·IMPLEVIMVS·AMBO
PRAESTITIMVS·SVBOLEM·FEMINEAM·DVPLICEM
VOS·QVOQVE·QVI·LEGITIS·VERSVS·ET·FACTA·PROBATIS
DISCITE·SIC·VESTROS·MERITO·SANCIRE·PARENTES
VT·TE·GLAFRIANE·EXCOLEREM·TITVLOSQ·RELINQVAM
VIVOS·VT·HOC·FACEREM·FATA·DEDERE·MIHI
IVLIVS·HOC·PETO·NVNC·A·TE·DOMINATOR·AVERNI·CVM
MORIAR·MANIBVS VT IACEANT·OSSA·QVIETA·MIHI

a) Ligne 1. « *Mellitus* videtur fuisse signi loco. »

b) Ligne 2. « ONOR me judice corruptum est, nam scriptum id esse pro eo quod est (h)onor(atus) mihi verisimile non videtur...; conjecerim MAIOR; IDEM pro *i(t)em.* » — *Ligne 3.* « Pro onor fortasse legendum MINOR, scilicet qui aut adoptatus nomen mutaverit aut ortus sit ex mulieris matrimonio priore Certe cum Mellito ea non habuit nisi subolem femineam. Itaque etiam Numitorius non est filius dedicantis utriusque. Ceterum hunc titulum multo post parentium mortem, fortasse temporibus diversis, incisum esse elucet. »

c) Ligne 3. « *Idaliam virgam,* myrteam Veneri sacram; intelligendum videtur pedum myrteum incurvum. » — *Ligne 6.* « Propter nomina propria pentametri leges audacius violavit poeta. » — *Ligne 7.* « *Conjugem que* pro paeone tertio adhibuit. — *Juncta* pro *junctam* metri gratia. — *Ligne 12.* « Pentametrum cum non adsequeretur, hexametrum substituit. — *Ligne 16.* « GLAFRIANE omnino obscurum. Fortasse a poeta scriptum erat *Ut tecta* sequebaturque adverbium duabus consonantibus incipiens, ut sensus hic pertineat : *ut tecta scite excolerem ;* nec tamen repperi ejus modi vocabulum proprius ad litteras FRIANE accedens, *apprime* enim parum placet. — *Ut tegla* (vel *tecta*) *atriaque excolerem,* eleganter lusit Studemundus...; Mommsenus *Glafriane* (pro eo quod est *Glaphyriane*) fortasse cognomen alterum uxoris esse opinatur. »

Le *Corpus* donne des trois textes la transcription suivante :

a) L. Julius Felix Cupitianus Mellitus hoc mesolaeum mihi et Viriae Rogatae uxori utrisque nobis vivis posteritatique nostrae, et in memoriam Cupiti patris et Venustae matris optimorum parentium institui et dedic(avi).

b) Idem Felix cum esset annorum LX, hoc opus sibi et Rogatae conjugi absolutum dedicavit, insuper vixit annis VI. Numitorius filius ejus [mai?] or vixit annis LX m(ensibus) II; hic situs est. I(t)em Rogata conjux ejus cum esset annorum XXXXVIIII, hoc opus cum Mellito marito sic dedicavit; insuper vixit annis XX m(ensibus) III. M. Nonius Sulla filius [mi]nor vixit annis LXXIII.

c) *Detrahe serta comis et amorum oblita tuorum*
Tristis inops curta veste, Thalia, veni.
Non manus Idalia lasciviat improba virga,
Nec fluat ante tuos lucida palla pedes.
Julius hoc feci, Mellitus qui vocor olim,
Cupito patri, matri Venustae meae.
Me posui conjugemq(ue) meam mihi juncta Rogatam,
Ut sit in aeternum condita fama loci.
Viximus ad satiem, pietatem implevimus ambo,
Praestitimus subolem femineam duplicem.

Vos quoque, qui legitis versus et facta probatis,
Discite sic vestros merito sancire parentes.
Ut se Glafriane, excolerem titulosq(ue) relinquam,
Vivos ut hoc facerem, fata dedere mihi.
Julius hoc peto nunc a te, dominator Averni:
Cum moriar, maneant ossa quieta mihi.

C. I. L., VIII, 15539 (= 1523; p. 938). — H. Saladin, *Rapport sur la mission accomplie en 1885* (*Nouv. archives des miss.*, II, 1892, p. 526). — Dr Carton, *Déc. épig. et arch. en Tunisie*, 1895, p. 188. — L. P., 1901. Revu partiellement.

426. — Trouvé dans les déblais, entre la plate-forme à double colonnade et la place triangulaire qui est devant le dar El-Acheb, déposé au dar El-Acheb :

D M S
C IVLIVS FE
LIX · P · V · A · LIII
H · S · E

Haut. 0m48; larg. 0m31. — Lettres 0m04.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901* (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 380, no 13. — L. P., 1906. Revu.

427. — *A l'est du Capitole.* — Dans les déblais :

D M S
M IVLIVS
*f*ELIX PVA
I · M · I · H · S · E

Endommagé à gauche. — Haut. 0m63; larg. 0m32. — Lettres 0m035-0m04.

Ligne 2. Il reste seulement le dernier jambage de M.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 79).

428. — Petit cippe mouluré en haut, découvert dans les déblais, à soixante mètres environ à l'ouest du théâtre :

D M S
ITEM · NARTIALVS
IVLIO · FELICI · PATRI
GENITORI · OPTIMO
FECI
QVI · VIXIT · ANNIS
h · s · e

Brisé en bas. — Haut. 0m40; larg. 0m27; épaiss. 0m25. — Lettres : *ligne 1*, 0m04; *lignes 2-7*, 0m03. — Les lettres de la *ligne 7* sont endommagées à la partie inférieure.

L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903* (*Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 433).

429. — Petit cippe, très analogue au précédent, trouvé au sud du théâtre :

D M S
IDEMQVE·MATRI
IVLIAE·PRIME
GENETRICI · OPTIME
FECI
*q*VE·VIXIT·ANNIS
IIIIIIII XXV
h·s·e

Brisé en bas. — Haut. 0m54; larg. 0m26. — Lettres : 0m035.

Ce cippe et le précédent ont fait partie du même groupe de tombes.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 109).

430. — *A l'ouest du Capitole.* — Beau cippe en forme d'autel découvert par M. Sadoux dans le mur byzantin, à l'ouest de la poterne :

D M S
C·IVLIVS
FORTVNA
TVS · PIVS
V·A·LXXV
H·S·E

Haut. totale 1m40; haut. du dé 0m76; larg. 0m57-0m37; épaiss. 0m46-0m34. — Lettres : *ligne 1*, 0m04; *ligne 2*, 0m05; *ligne 3*, 0m055; *lignes 4-5*, 0m05; *ligne 6*, 0m04.

P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904* (*Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 309-310).

431. — *Nécropole Nord.* — A trente mètres au nord du mur de basse époque qui est au nord de la ville, à quelques mètres de l'escarpement qui domine le plateau, près de dolmens :

d M *s*
C·IVLIVS·HON*e*
STVS·P·V·ANNI*s*
LXI H·S·E

Mutilé en haut et partiellement à droite. — Haut. 0m60; larg. 0m36. — Lettres 0m035.

Ligne 1. M mutilé.

L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 400, nº 17).

432. — *Nécropole Est.* — Grand cippe gisant à mi-côte des pentes qui sont au nord-est du temple de Saturne : (1)

D M S
L · I V L I V S
M E S S O R
NEPOS · P · V · A
II H · S · E

D M S
TONNEIA · VE
NVSTA · P · V · A
LXV
H · S · E

Haut. 1m55; larg. 1m05. — Lettres 0m045-0m03. — A gauche du premier texte, un compartiment laissé sans inscription.

Le personnage cité dans la première inscription se retrouve dans l'épitaphe « *d m s. l. julius rufus juli messoris nepos* ». *L. Julius Rufus Cicisa, Simples Januaria Cicisa, Julius Rufus Solutor,* appartiennent à la même famille que l'un et l'autre.

C. I. L., VIII, 15441. — Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 485, nº 169). — **L. P.**, 1905. Nouvelle lecture.

433. — *Nécropole Ouest.* — Dans le voisinage de l'*exhedra Junonis Reginae* et du grand *columbarium* qui est au sud du chemin allant vers El-Bouïa, au sud de la combe *Afra Burnoussa,* beau cippe, qui était en place et reposait sur une dalle de pierre :

D M S
C · I V L I V S
N A M P H A
M O · S V T A E
VS · P · V · ANNIS
LXXXXV
H · S · E

Haut. 1m30; larg. 0m35; épaiss. 0m29. — Lettres 0m07-0m06.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901* (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 388, nº 33). — **L. P.**, 1906. Revu.

(1) Il appartient au même groupe de tombes que les épitaphes de *Q. Hostilius Honoratus* (nº **407**), de *Julius Rufus Solutor*, de *L. Julius Rufus Cicisa*, de *Julia Primosa*, de *L. Magnius Lucinus*, de *Q. Nonnius Honoratus*, de *Simples Januaria Cicisa.*

434. — Dans le voisinage du Capitole, fragment de stèle :

d M *s*
Q · IVLIV*s*
NAMPH*a*
mo

Brisé de tous côtés. — Haut. et larg. 0m16. — Lettres 0m06-0m04.
Ligne 1. M mutilé en haut. — *Ligne 2.* V mutilé à droite. — *Ligne 3.* AMPH mutilés en bas.

P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904* (*Bull. arch. du Comité,* 1905, p. 310).

435. — *Nécropole Ouest.* — A cent mètres environ au nord du temple de Cælestis, dans un mur en pierres sèches, près d'un réservoir :

D M S
IVLIVS · N
A P A M O
P · V · A · L
H · S · II

Haut. 0m60 ; larg. 0m27. — Lettres 0m05.
Les A ne sont pas barrés. On retrouve l'E cursif (II) dans une autre tombe de Dougga.

L. P., 1905. Inédit.

436. — Stèle trouvée au sud du Capitole, près du bastion byzantin et déposée au dar El-Acheb :

D M S
Q · IVLIVS · PERIV
TVS · PIVS
V · A · LXXXXV
h · s · e

Brisé en bas. — Haut. 0m29 ; larg. 0m33. — Lettres 0m035-0m04.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.,* XI, 1903, p. 68). — **L. P.**, 1903. Revu.

437. — *Nécropole Est.* — En bas du temple de Saturne :

D M S
Q · IVLIVS · PHILE
TVS · PIVS · VIXIT
ANNIS · LXVIII
H · S · E

Dr Carton, *Déc. épig. et arch. en Tunisie,* 1895, p. 180, n° 330.

438. — *Nécropole Est.* — A mi-côte des pentes qui sont au nord-est du temple de Saturne, dans le même groupe de tombes que le cippe de *L. Julius Messor* (Cf. nº **432**) :

D M S
L · I V L I V S · R V
F V S · C I C I S A
P · V · A · LIII · H · S · E

Haut. et larg. 0m30. — Lettres 0m055.

Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité,* 1890, p. 486, nº 176). — L. P., 1903. Revu.

439. — Inscription sans doute découverte dans la *nécropole Est,* comme les tombes de *L. Julius Messor* et de *L. Julius Rufus Cicisa,* avec lesquelles elle a été publiée :

D M S
L · I V L I V S
R V F V S · I V
L I · M E S S O R
IS · NEPOS · P · V
A N N I S · X X

Haut. 0m45. — Lettres 0m035.

Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité,* 1890, p. 486, nº 175).

440. — *Nécropole Est.* — A mi-côte des pentes qui sont au nord-est du temple de Saturne, dans le même groupe de tombes que le cippe de *L. Julius Messor* (Cf. nº **432**) :

D M S
I V L I V S
R V F V S
S O L V T O R
P · V · A · XV
H · S · E

Haut. 0m70; larg. 0m40. — Lettres 0m035.

Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité,* 1890, p. 487, nº 180). — L. P., 1903. Revu.

441. — Tombe découverte entre le Capitole et l'exèdre, dans les déblais, déposée au dar El-Acheb :

D M *s*
I V L I V S
S E M P R O N
I V S · I A N V
A R I V S · P · V
A · L · H S · E

Ligne 6. H et S sont liés.

L. Homo, *Le forum de Dougga* (*Mélanges de Rome*, 1901, p. 20, n° 11). — **L. P.**, 1906. Nouvelle lecture.

442.

D M S
I V L I V S
S E V E R I I A S
P · V · A · L
H · S · E

Haut. 0m60. — Lettres 0m045.

Ligne 3. Sans doute *Severi*[*t*]*as.*

Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 486, n° 178).

443. — A quelques mètres du temple de la Piété, dans un mur arabe :

D M S
C · I V L I
V S · S P E
R A T V S
P · V · A

Brisé en bas. — Haut. 0m57 ; larg. 0m34. — Lettres : *lignes 1-4.* 0m07 ; *ligne 5,* 0m06.

L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903* (*Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 432).

444. — *Nécropole Ouest.* — Tombe trouvée dans le voisinage du temple de Cælestis et déposée au dar El-Acheb :

D M S
Q · I V L I V S
S V B I T V S
P · V · A · L X
H · S · E

Haut. 0m50 ; larg. 0m26. — Lettres 0m03.

L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 400, n° 18).

445. - Tombe conservée au dar El-Acheb, où elle a été trouvée dans les déblais :

D M S
I V L I V S
*ve*NVSTVS

Brisé en bas. — Haut. 0m33; larg. 0m42. - Lettres 0m04.
Ligne 3. — Lettres toutes très mutilées et d'une lecture douteuse.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 71). — **L. P.**, 1906. Revu.

446. — Fragment trouvé dans les déblais qui couvraient la place de la Rose-des-Vents et déposé au Capitole :

D M *s*
*t*I & IVL*ius*
r i T A L I S

Brisé de tous côtés. — Haut. 0m22; larg. 0m30. — Lettres 0m05.
Ligne 3. Les lettres incomplètes en bas.

L. P., 1905. Inédit.

447. — M. Homo a publié comme funéraire un fragment trouvé entre le Capitole et l'exèdre :

IVLIVS
RAT · V

Le fragment est donné comme brisé à droite et à gauche, complet en haut et en bas, mais il a peut-être été édité inexactement.

L. Homo, *Le forum de Thugga* (*Mélanges de Rome*, 1901, p. 21, n° 17).

448. — *Nécropole Ouest.* — A cent cinquante mètres environ au nord du temple de Cælestis, dans les oliviers, mais assez près des champs de la combe Afra Burnoussa, cinq stèles alignées est-ouest, distantes les unes des autres d'environ quatre mètres (Cf. n° 258). Sur l'une d'elles :

D M S
IVLIA · BABIA
P · V · A · C I
H · S · E

Haut. 0m65; larg. 0m28. — Lettres 0m035-0m045.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901* (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 391, n° 40). — **L. P.**, 1905. Revu.

449. — *Nécropole Sud.* — A quelques mètres à l'ouest du mausolée punique, dans un mur en pierres sèches :

D M S
IVLIA · CIRILLA
P · V · A · XXVI · H · S · E

Haut. 0m57; larg. 0m39. — Lettres 0m04. — Au-dessus du texte, rosaces et pommes de pin (?).

L. P., 1907. Inédit.

450. — *Nécropole Nord.* — Entre le cirque et les grandes citernes voisines, stèle :

D M S
IVLIA · DV
B I T A T A
P · V · AN
LXXV
H · S · E

Endommagé en haut. — Haut. 0m85; larg. 0m36. — Lettres 0m05-0m04.

Dr Carton et lieutenant Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 170). — L. P., 1905. Revu.

451. — *Nécropole Nord.* — Au pied d'un des bastions de l'enceinte de basse époque voisine du cirque, double tombe mutilée dont seule la partie droite est lisible :

D M S
I V L I A
· *f* · F L O R I
D A · P I A
V · A · XXIII
H · S · E

Ligne 3. Le début manque.

L. P., 1906. Inédit.

452. — *Nécropole Ouest.* — Cippe brisé en deux parties, trouvé dans les déblais du temple de Cælestis :

D M S
I V L I A
I T A L I A
P · V · A · LII
H · S · E

Haut. 1m; larg. 0m40-0m32. — Lettres 0m05.

R. Cagnat, *Chronique d'épigraphie africaine* (*Bull. arch. du Comité*,

1894, p. 354). — L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga* (*ibid.*, 1902, p. 401, n° 19).[1]

453. — *Nécropole Ouest.* — Stèle trouvée dans les déblais du temple de Cælestis et transportée au dar El-Acheb :

D M S
IVLIA · L · F · LV
CILLA · P · V · A
IX · H · S · E

Haut. 0m28; larg. 0m22. — Lettres 0m035-0m03.
Ligne 1. S mutilé.

R. Cagnat, *Chronique d'épigraphie africaine* (*Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 352). — **L. P.**, 1906. Revu.

454. — Stèle trouvée à l'est du Capitole, déposée au dar El-Acheb :

D M S
I V L I A
*l*VCINA

Brisé en bas. — Haut. 0m29; larg. 0m30. — Lettres 0m04-0m05.
Ligne 2. I initial mutilé. — *Ligne 3.* V mutilé.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 78). — **L. P.**, 1906. Revu.

455. — Dans une maison arabe, à l'ouest du dar El-Acheb :

D M S
I V L I A · M A
G N I A · P · V
A · XXII · MIIII
H · S · E

Haut. 0m80; larg. 0m38. — Lettres 0m05.

Espérandieu, *Inscriptions du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 486, n° 179). — Revu par M. Merlin, 1902.

POINSSOT.

(A suivre.)

(1) Sous le n° 1519, le *C. I. L.*, VIII, donne comme ayant été trouvée à Dougga une tombe de *Julia Laeta* qui paraît plutôt devoir être attribuée à Teboursouk. Cf. *C. I. L.*, VIII, 15307.

MAHDIA (TUNISIE)

PREMIÈRE PARTIE

NOTES HISTORIQUES

SUITE

Périodes turque et moderne (1573-1705 à nos jours)

Madhia, quelque peu délaissée par les Maures pendant ces derniers troubles, sièges et faits de guerre, fut vite repeuplée par eux après le départ des Espagnols. Malgré les exactions des Turcs, le commerce prit un nouvel essor dans cette ville qui avait connu déjà des ères de prospérité.

Un seul événement vint, pour un instant, jeter à nouveau le trouble dans cette Africa; ce fut encore une flotte espagnole qui, avec François de Tolède, vint, à titre de représailles pour faits de piraterie, s'emparer de la ville (1597) et l'incendier en partie.

A partir de 1590 l'autorité du pacha était presque méconnue et les deys avaient pris la direction des affaires du pays; ces deys se succédèrent à de courts intervalles et se virent généralement peu obéis de leurs sujets.

Un exemple concernant Monastir nous amène à reparler des gens de Mahdia. Les habitants de Monastir, qui s'étaient révoltés contre le dey de Tunis, furent attaqués par son armée commandée par Abou Kerissan; la casbah allait être prise d'assaut et ses défenseurs exterminés, quand les gens de Mahdia vinrent leur porter secours et décider la défaite des troupes du dey (1645).

L'année suivante, la guerre de course continuant à être en honneur chez les corsaires tunisiens dont le rendez-vous était Mahdia, les chevaliers de Malte, sous la conduite de Don Juan ben Hafou, résolurent de bombarder cette ville; c'était le 13 ramdane 1058 (1646); les navires des chevaliers, arrivés devant la place, en commencèrent le bombardement; au bout de deux jours la ville capitula. Alors les chevaliers y firent une grande fête, et, après avoir signé la paix avec le gouverneur, ils amenèrent à Malte comme otages quinze familles arabes dont les descendants, d'après El Kairouani, embrassèrent la religion catholique.

Les dissensions intestines minèrent encore le pays durant de longues années; les beys vont succéder aux deys.

L'autorité beylicale eut alors beaucoup de peine, non seulement à réprimer les révoltes, mais aussi à régler de nombreuses difficultés qui surgirent avec les puissances européennes exaspérées, à juste titre, de l'audace croissante des corsaires; plusieurs expéditions des chrétiens durent être faites pour mettre à la raison ces écumeurs de mer.

La peste vint (1689), en Tunisie, augmenter le malaise et la misère qui régnaient déjà par suite des troubles intérieurs et de la guerre déclarée à la Régence par les Algériens et les Tripolitains. Le territoire de Mahdia n'échappa pas au terrible fléau de la peste qui fit de nombreuses victimes.

La fin de cette période fut encore marquée par des révolutions de palais et une nouvelle attaque des Algériens qui furent battus, en dernier lieu, par Husseïn ben Ali; ce prince se fit alors proclamer bey et chef d'une nouvelle dynastie.

Husseïn ben Ali réorganisa le pays et fit tous ses efforts pour entretenir les meilleures relations avec les puissances étrangères. Le commencement de son règne fut prospère; des améliorations furent apportées dans tous les services et de nouvelles constructions furent entreprises dans toutes les villes de la Tunisie, au grand profit de leur développement et embellissement. Malheureusement, des actes de piraterie vinrent à nouveau indisposer les nations européennes et principalement la France; des navires durent être envoyés pour mettre ordre aux exploits des corsaires tunisiens. De plus, des désaccords survinrent entre Husseïn ben Ali et son neveu Ali qui méconnut l'autorité du bey et se révolta contre lui, tout d'abord avec l'aide de tribus telles que celle des Ousselatia, puis avec le concours des Algériens qui envahirent la Tunisie.

Mahdia, comme les autres villes de la Tunisie, subit les contrecoups de cette révolution; sa garnison, composée de trois cents koulouglis environ, sous les ordres d'un agha qui commandait le bordj, se soumit à Ali-Pacha; ces koulouglis étaient courageux, unis et honnêtes; ils recevaient une haute paie; ils comprirent vite la faute qu'ils avaient commise, car ils furent maltraités et mal payés par leur nouveau maître; aussi embrassèrent-ils à nouveau le parti d'Husseïn ben Ali; celui-ci les accueillit sans réserve et leur donna pour chef Mohamed Kerdagli.

Ali-Pacha, furieux et ne pouvant s'emparer de Mahdia, qui résistait à ses attaques, fit supporter (vers 1738) son dépit et sa colère aux gens de Mahdia qui habitaient Tunis; ces malheureux furent l'objet de toutes espèces de mauvais traitements.

L'armée d'Ali-Pacha s'étant considérablement augmentée (1740), Husseïn ben Ali fut poursuivi jusqu'à Kairouan, où il s'enferma (13 mai 1740) et périt, lors de la prise de la ville, tué par son petit-neveu Younès.

Kairouan occupée, l'armée d'Ali-Pacha vint mettre le siège devant Sousse dont elle s'empara (1742), puis gagna Mahdia qui dut aussi capituler.

Les hambas de Younès arrêtèrent les koulouglis; les habitants qui n'avaient pas quitté la ville pour se réfugier à Tripoli et qui se sou-

mirent au vainqueur furent frappés d'amendes, hommes et femmes. Pour payer les premières sommes qu'on exigea d'eux ils durent vendre leurs immeubles, puis on leur imposa de nouvelles amendes et ils durent se défaire des choses auxquelles ils tenaient le plus ; enfin tout leur fut enlevé pour les ruiner entièrement. Le vainqueur poussa la cruauté jusqu'à mettre à mort de pauvres gens sans défense ; plusieurs succombèrent sous le bâton ; des enfants, abandonnés par leurs parents tués ou en fuite, furent jetés hors des maisons ; enfin Younès ne laissa de repos aux habitants de Mahdia tant qu'il ne les eut tous dispersés.

Les sinistres exploits d'Ali-Pacha lui créèrent des inimitiés, même dans son entourage, puis chez les Algériens ; ceux-ci se décidèrent à revenir en Tunisie, suivis des deux fils d'Husseïn ben Ali ; Tunis fut prise et Ali-Pacha décapité avec un de ses fils (1756).

Mohamed-Bey, puis son frère Ali-Bey prirent successivement la direction des affaires.

C'est sous le règne d'Ali-Bey que M. de Chabert, chargé par le roi de France d'une mission géographique en Tunisie (août 1766), vit des obstacles apportés à sa mission par la superstition des gens de Mahdia ; le bey, informé de cela, menaça de révoquer l'agha, et toutes facilités furent alors données au savant explorateur.

Après la mort d'Ali-Bey, son fils Hamouda lui succéda (1781) ; une autre mission visita Mahdia, celle du botaniste Desfontaines.

Mahdia vit croiser devant son port les flottes vénitiennes allant bombarder Sfax ou retournant vers le nord (1785 et 1786).

La fin du règne d'Hamouda-Bey (1792) fut marquée par la paix signée entre Venise et Tunis, et la campagne, sur mer et sur terre, des Algériens contre les Tunisiens.

A la mort d'Hamouda-Bey son frère Othman lui succéda (15 septembre 1814) ; mais, trois mois après, il périt victime d'un complot tramé par son cousin Mahmoud, qui monta sur le trône (21 décembre 1814).

Les faits importants de ce règne consistent dans la suppression absolue de l'esclavage et de la piraterie décidée par les Congrès de Vienne et d'Aix-la-Chapelle, et dans la paix signée entre Alger et Tunis.

A Mahmoud succéda son fils Husseïn (1824), qui sut favoriser le commerce français, réprimer toutes exactions contre les Européens et punit, tout particulièrement, quelques-uns de ses sujets qui, à Mahdia, avaient insulté le capitaine Salvat, commandant d'un bateau ; le consul de France Guys obtint, en cette occasion, toute satisfaction à sa plainte (1825).

Mahdia reçut, en 1829, la visite du comte Filippi, consul général du gouvernement sarde à Tunis, qui voyageait dans la Régence.

Les événements d'Alger (1830) ne modifièrent en rien nos relations avec Tunis, grâce au bon esprit du bey et à l'influence de notre consul.

Mustapha-Bey remplaça son frère à sa mort (1835); son règne fut de courte durée; il laissa le trône à son fils Ahmed (1837).

Ce prince, ami de la France, fit réorganiser son armée, dresser une carte du pays, encouragea les études et fut très tolérant en matière de religion; il émancipa les Juifs et autorisa la création d'écoles religieuses dont la première, fondée par les Sœurs de Saint-Joseph de l'Apparition, eut une annexe à Mahdia (1843).

Mohamed-Bey succéda à Ahmed (1855); son règne fut très brillant; on lui doit surtout la constitution proclamant l'égalité de tous devant la loi et l'autorisation donnée à la France d'établir en Tunisie des lignes télégraphiques.

Mohamed es Sadok monta sur le trône en 1859; prince bienveillant mais trop faible, il verra son pays en proie aux révoltes des tribus ruinées par les impôts et le désordre régner un peu partout (1862). La ligne télégraphique Tunis-Sousse-Sfax, traversant la région de Mahdia, est souvent détruite.

L'insurrection désole le pays (1863 et 1864) et le service télégraphique ne fonctionne qu'à grand'peine, les lignes étant continuellement mises hors de service malgré les efforts des agents qui, au péril de leur vie, les rétablissent constamment.

Les indigènes de Mahdia se comportèrent très bien à l'égard des Européens et des Israélites, en toute circonstance, durant l'insurrection, et les protégèrent contre les menaces incessantes de pillage et de massacre de la part des Arabes nomades.

Afin de mettre la ville à l'abri d'un coup de main de ces insurgés qui auraient aussi bien attenté à la vie des riches propriétaires indigènes de Mahdia qu'à celle des Européens pour satisfaire leurs besoins par le vol, des mesures énergiques furent prises par un capitaine beylical en retraite, Si Mohamed Sfar; il prit la direction de protection de Mahdia; aidé par toute la population civile indigène qui lui obéit sans réserve, cet officier fit rassembler tous les outils de terrassiers dont disposaient les habitants, organisa des chantiers de travailleurs et prescrivit la construction d'un rempart pour fermer la presqu'île, de la mer à la mer; le travail fut fait sans relâche et, au bout de quatre jours, le rempart défendait la ville vers l'extérieur, sur une longueur d'environ deux cents mètres. Ceci fait, Si Mohamed Sfar garnit certaines parties du rempart improvisé avec quelques vieux canons qu'il avait fait porter, à grand'peine, du grand bordj; ces canons, simples épouvantails, furent braqués dans la direction des deux routes principales aboutissant à Mahdia.[1]

(1) Nous devons ces renseignements à l'obligeance de M. Al. Epinat, Français, établi depuis longtemps à Mahdia.

La famine, par suite de mauvaise récolte, et des épidémies de choléra et de typhus vinrent augmenter les horreurs et les désastres des luttes intestines (1867).

Mustapha Khaznadar, ministre du bey, qui avait été, par son incurie, cause de la plus grande partie de ces calamités, fut destitué et remplacé par Mustapha ben Ismaïl et Kheïr ed Dine (1873).

M. Roustan, nommé consul de France à Tunis (1874), appuya Kheïr ed Dine, très bien disposé pour notre pays; mais Mustapha ben Ismaïl, favori du bey, entraîna de nouveau son maître dans une voie néfaste, à tel point que le gouvernement beylical ne put plus faire honneur à ses engagements, ni maintenir ses sujets dans le devoir et les empêcher d'insulter notre frontière algérienne.

Un détachement de soldats français est attaqué par plus de quinze cents Kroumirs, le 31 mars 1881; immédiatement, une entrée en campagne fut décidée (7 avril).

Les événements qui se succédèrent dans le nord, d'avril à juillet, par suite de l'entrée de nos troupes en Tunisie, laissèrent à peu près indifférente la population du Sahel et de la région de Mahdia; les villes étaient calmes; seuls, quelques rares villages ou fractions de tribus se remuaient.

A Mahdia même, le khalifa Mohamed ben Mahmoud Khodja avait une autorité suffisante pour maintenir l'ordre et faire régner la tranquillité.

Vers la fin du mois de juillet, l'escadre de l'amiral Garnault, remontant de Gabès à La Goulette, montra notre pavillon à Mahdia; les notables, conduits par le gouverneur tunisien, allèrent spontanément faire acte de soumission à bord du *Colbert*.

Mais, en août, dès que les insurgés eurent connaissance du débarquement à Sousse des troupes françaises, l'état des esprits surexcités fit craindre une insurrection générale, une guerre sainte; il n'en fut rien. Seuls, quelques faits sans grande importance se succédèrent de septembre à octobre.

Les insurgés détruisent la ligne télégraphique (24 septembre).

Le village de Mokenine, un instant en effervescence, rentre dans l'ordre, les insurgés du pays ayant fait leur soumission aux autorités locales.

Par contre, la plupart des habitants de Ksour-Saf sont en révolte; le khalifa est impuissant pour ramener le calme et, pour éviter des complications, est souvent obligé de se réfugier à Mahdia.

A El-Djem, les insurgés fabriquent de la poudre.

Un groupe d'Arabes insurgés vient rôder (27 septembre) autour de Mahdia et vole dans les jardins une dizaine de chameaux (29 septembre). Dès que ce fait fut connu en ville, quelques cavaliers partirent à la poursuite des voleurs, qu'ils purent rejoindre à environ

cinq kilomètres, et, après une légère escarmouche, réussirent à reprendre les chameaux volés.

Malgré une année sans récolte, les Arabes de la campagne continuent à vendre leurs céréales, paille, bétail; c'est, disent-ils, pour être libres en cas d'événement et, au besoin, aller combattre le *roumi*.

La ligne télégraphique est rétablie par une compagnie du génie.

Dans les premiers jours d'octobre, le général Baccouche, gouverneur de Sousse, fait réquisitionner des chameaux dans tout le Sahel pour l'expédition vers Kairouan; Mahdia est obligée d'en fournir soixante-quinze moyennant une location de 5 piastres (3 francs) par jour; sur les mille chameaux environ que possède la circonscription de Mahdia, le khalifa ne peut en trouver que quarante; et, de plus, leur envoi à destination est-il rendu difficile, sinon impossible, par suite de l'entreprise hardie d'une cinquantaine de cavaliers insurgés qui barrent la route et d'une bande, plus nombreuse, de fantassins et cavaliers faisant des rondes dans les bois d'oliviers.

Presque en même temps (9 octobre) que ces insurgés pillent les environs, emportant de nombreux troupeaux de brebis et chameaux et tuant un berger et deux autres personnes, arrive en rade de Mahdia la canonnière *L'Aspic*. Les Européens, qui commençaient à s'inquiéter de ces allées et venues des insurgés, se tranquillisent.

Vers six heures et demie du matin le 17 octobre, cinq cents Arabes (gens de Ksour-Saf, Metellit, soldats déserteurs) vinrent attaquer le petit village de Rejish, à cinq kilomètres de Mahdia; un combat se livra durant une heure; les gens de Rejish eurent deux morts et cinq blessés; les insurgés, plusieurs morts et blessés; presque tous les animaux de ce pauvre village furent enlevés. Dès que cette nouvelle fut connue à Mahdia, tous les indigènes armés partirent au secours de Rejish, mais, à leur arrivée, ne trouvèrent plus aucun de ces pillards qui avaient fui. Néanmoins, le capitaine Mohamed Sfar, à la tête d'un groupe de gens décidés, s'élança à la recherche de ces bandits et, les ayant rencontrés, les poursuivit jusque vers midi; les insurgés perdirent encore plusieurs d'entre eux dans un court combat, mais les animaux ne purent être repris.

Ce même jour, l'agent consulaire de France à Mahdia invita le commandant de *l'Aspic* à lancer quelques obus sur les insurgés; les projectiles tombèrent près du village de Ksour-Saf, à huit kilomètres du bord; l'effet moral fut saisissant, les Arabes ne croyant pas à une telle portée des armes françaises.

Une attaque sérieuse des insurgés étant à craindre, les agents consulaires des autres puissances prièrent l'agent consulaire de France de retenir *l'Aspic* encore pendant quelques jours.

Le 20 octobre, arrivée en rade de la canonnière *Latouche-Tréville*; son commandant, ainsi que celui de *l'Aspic*, firent venir le khalifat

de Mahdia chez l'agent consulaire de France et le prévinrent officiellement que, très prochainement, la ville serait occupée par les troupes françaises ; le khalifat répondit qu'elles seraient les bienvenues.

Sa mission remplie, le *Latouche-Tréville* partit pour Sfax.

La nouvelle fut annoncée aux habitants, qui, sauf quelques fanatiques, l'accueillirent avec soulagement.

Les commandants des canonnières *l'Aspic* et *le Chacal* mandèrent, le 22 octobre, le khalifat et les notables de Ksour-es-Saf et leur déclarèrent que si, le lendemain, à quatre heures du soir, ils ne livraient pas les soldats insurgés et deux cents fusils, leur village serait bombardé.

Dans la soirée du 23 octobre le khalifat de Ksour-es-Saf et quarante notables vinrent déclarer à l'agent consulaire de France et au commandant de *l'Aspic* qu'ils ne pouvaient être maîtres des insurgés et que, quant aux fusils, ils en avaient besoin eux-mêmes pour se défendre contre les pillards. Le commandant de *l'Aspic* les congédia alors en leur disant qu'il les considérait comme « ennemis de la France et du bey ».

A huit heures du matin, le 24 octobre, *l'Aspic* se rendit au mouillage de Salakta et lança vingt projectiles sur le village de Ksour-es-Saf, à cinq kilomètres du bord ; un simple avertissement voulait être donné ; aussi deux obus seulement tombèrent en plein village. Les habitants l'abandonnèrent et se réfugièrent dans des grottes des environs. Pendant la nuit deux cent quatorze femmes de Ksour-es-Saf vinrent demander l'hospitalité aux habitants de Mahdia, qui la leur accordèrent avec empressement.

L'avertissement avait été salutaire ; le khalifat de Ksour-es-Saf arriva dès le matin du 25 octobre à Mahdia avec vingt-trois soldats insurgés qui se soumirent et furent aussitôt dirigés sur Sousse.

A deux heures du soir, le 26 octobre, *la Saône* mouilla dans la rade de Mahdia, ayant à bord deux compagnies du 71e de ligne commandées par le chef de bataillon Juffé.

A trois heures, le commandant, débarqué seul, alla, avec l'agent consulaire de France, visiter les deux forts de la ville, et, à cinq heures, les troupes françaises débarquaient, étaient reçues par les autorités civiles et militaires tunisiennes et se rendaient, tambours et clairons en tête, au grand bordj en traversant toute la ville. Ce fut avec un sentiment de respect que toute la population indigène et européenne accueillit nos soldats et vit flotter au bordj notre drapeau à côté de celui du bey.

Les troupes s'installèrent tout d'abord dans le grand bordj, puis, plus tard, dans des baraques qui furent construites près du port.

Sur ordre reçu le 1er novembre, l'autorité militaire française de Mahdia taxa le village rebelle de Ksour-Saf de 48.000 francs pour indemnité de guerre et fixa les délais de paiement.

VILLE DE MAHDIA

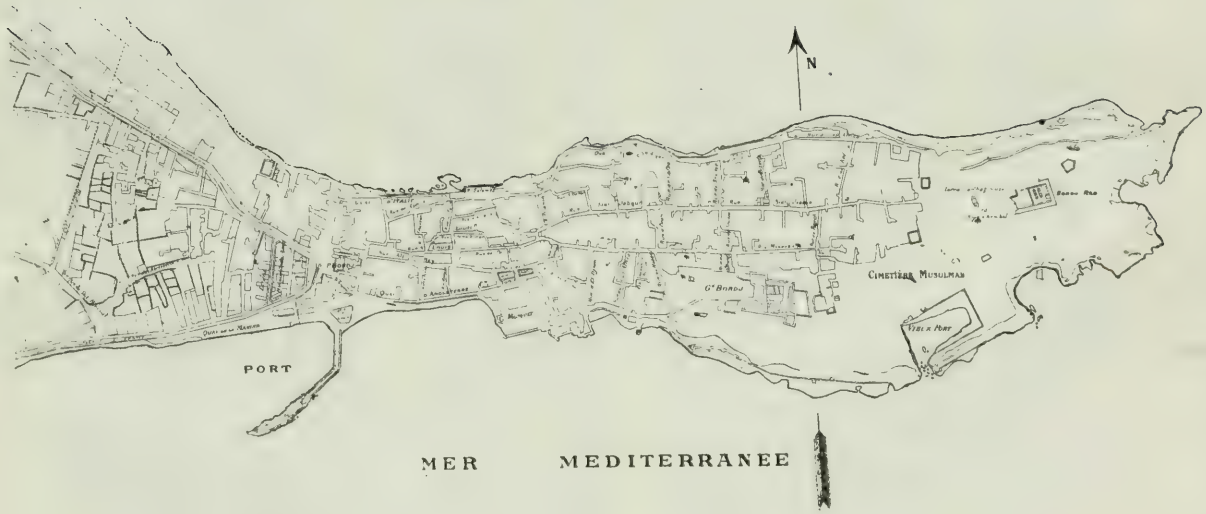

L'exécution de l'ordre ne se fit pas attendre ; les autorités de Ksour-Saf vinrent à Mahdia le 5 novembre verser un premier acompte d'une trentaine de mille francs entre les mains du commandant Juffé.

De plus, la force de nos armes, l'attitude pacifique mais aussi énergique et décidée de nos chefs et la conduite de nos soldats à l'égard de la population en imposèrent aux indigènes, même les plus fanatiques ; tous durent reconnaître que nos troupes, loin de menacer leurs intérêts matériels et blesser leurs sentiments religieux, étaient venues pour les protéger contre les actes de banditisme signalés les mois précédents.

Le nouveau commandant de place tunisien de Ksour-Saf, le premier intéressé à rétablir l'ordre dans son village, réussit à arrêter les chefs révolutionnaires qui auraient voulu dominer en maîtres et les livra au commandant de la place de Mahdia.

En vue du rétablissement des communications télégraphiques, le 19 décembre, un détachement composé de soixante hommes du 17e de ligne et de trente goumiers et commandé par le capitaine Wütz, alla constater les dégâts commis entre Mahdia et Sfax.[1]

A partir de ce moment, la tranquillité ne cessa de régner dans la région. La ligne télégraphique fut complètement rétablie (janvier 1882).

Un cercle fut créé à Mahdia (1er juin), sous le commandement du commandant Juffé ; ce cercle dépendit de la subdivision de Sousse et fut rattaché à la division du Sud.

Mahdia vit, en 1884, son port amélioré par la construction d'une digue brise-lames, de quais et par quelques dragages.

Une commission municipale fut instituée (24 janvier 1887), et Mahdia reçut à nouveau (1889-1890) des troupes (du 4e régiment de tirailleurs algériens).

Le développement de cette ville ne s'est pas accentué autant qu'on eût pu l'espérer au début de l'occupation française, tous les efforts des immigrants et des colons, ainsi que leurs capitaux, s'étant portés dans le nord de la Régence ; l'on peut néanmoins dire que l'industrie et le commerce de Mahdia n'ont jamais périclité, loin de là ; la ville s'est transformée lentement et se résigne momentanément à son sort modeste de petite ville et de port secondaire. Mais, grâce à sa situation particulière sur la côte entre Sfax et Sousse et à la richesse de son territoire, Mahdia peut espérer que les pouvoirs publics lui accorderont, en temps utile, toutes facilités pour son développement.

Commandant HANNEZO.

(1) C'est à l'extrême obligeance de M. Al. Epinat, de Mahdia, que nous devons la plupart des renseignements sur les événements de 1881. Nous lui en témoignons toute notre reconnaissance.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION MUSULMANE

SUITE

Le gouvernement des Arabes dans la période antéislamique

Nous voulons parler ici des Arabes du Hedjaz et plus spécialement de la tribu des Koreïchites où apparut l'Islam et grâce à laquelle la civilisation musulmane que nous sommes en train d'étudier a pu exister.

Le gouvernement, dans cette période, était semblable à celui de toutes les tribus nomades. Les services publics qui, chez les peuples civilisés, sont répartis entre des dizaines de titulaires, étaient réunis en la personne de l'émir. Celui-ci était en même temps le souverain, le caïd, l'administrateur du Beït-el-Mel, le commandant des troupes, etc. La fonction d'émir était dévolue au plus intelligent, au plus fin, au plus habile, sans que cette dévolution du pouvoir donnât lieu à des ententes collusoires. Si plusieurs d'entre eux étaient d'égale intelligence et d'égale valeur, on donnait la préférence au plus âgé et au plus considérable.

Quand plusieurs tribus se liguaient pour faire la guerre et qu'elles avaient besoin d'un seul chef, elles tiraient au sort parmi tous ceux qui étaient capables de les commander et celui que le sort désignait était proclamé leur chef quel que fût son âge.

Tel était l'état des Arabes nomades, gens de razzia et de rapine. Quant aux Arabes sédentaires — ceux de La Mecque — leur chef était le gardien de la Kaâba. Lorsque cette garde échut aux Koreïchites, ceux-ci devinrent les maîtres absolus.

La Kaâba, le commerce, les Koreïchites

Les Koreïchites, ainsi que nous l'avons déjà dit, étaient sédentaires et commerçants. Ils commerçaient avec les pèlerins qui venaient à La Mecque à l'occasion de certaines fêtes. Il était donc de leur intérêt de faciliter l'accès de La Mecque aux étrangers et de pousser les gens au pèlerinage. Ce qui incitait les tribus à se rendre à la Kaâba, c'est que chacune d'elles y avait une idole qu'elle visitait à l'occasion des fêtes et à qui elle offrait des sacrifices. Les idoles qui s'y trouvaient, petites et grandes, de forme humaine, animale ou végétale, étaient au nombre de trois cents et plus.

A proximité de Taïf, se tenait une grande foire qui était le rendez-vous des Arabes pendant les mois sacrés.[1] Ils y dressaient leurs

(1) Mois pendant lesquels la guerre était interdite.

tentes sous des palmiers, vendaient, achetaient, procédaient à des échanges. C'était la célèbre foire d'Okad.

Il existait en Arabie d'autres foires encore, en d'autres lieux, mais elles n'étaient fréquentées que par les gens du voisinage, tandis que vers la foire d'Okad affluaient les Arabes venus de toutes les directions.

Les Koreïchites cherchèrent à y attirer encore plus de monde en y organisant des tournois d'éloquence et de poésie. Les tribus concouraient à qui y ferait entendre les meilleurs poètes et les plus brillants orateurs. Ces littérateurs déclamaient leurs vers, se livraient à des joutes oratoires et rivalisaient de gloire. C'est là qu'on rachetait les captifs, qu'on soumettait les différends à l'arbitrage.

Pendant toute la durée de la foire, Okad était gouverné par un chef élu dont la mission spéciale était de trancher les désaccords qui pouvaient surgir entre les pèlerins. Le plus souvent ce chef était recruté dans les Beni-Tamim.

De la foire d'Okad les gens se transportaient à Arfa, où ils faisaient un court arrêt, puis se rendaient à La Mecque pour y accomplir les formalités du pèlerinage et de là rentraient dans leurs pays d'origine.

Les Koreïchites faisaient chaque année pour les besoins de leur commerce deux tournées : la tournée d'hiver dans l'Yémen et la tournée d'été à Basrah, dans la région de Haouaran, aux confins de la Syrie. La Mecque était l'intermédiaire des relations commerciales entre l'Yémen et la Syrie.

Les Koreïchites étaient à l'abri des dangers que présentaient les routes à cette époque, car ils étaient vénérés par les Arabes en leur qualité de gouverneurs de la Kaâba.

Souvent ils se rendaient en Perse ou en Abyssinie. En Syrie, ils achetaient des tissus, des denrées alimentaires; en Perse, du sucre, de la cire, etc.

On voit par ce qui précède que la Kaâba était la source de la richesse des habitants de La Mecque; sans elle ils n'auraient jamais pu séjourner dans cette vallée inculte. Leurs multiples voyages, leurs relations avec le monde civilisé par l'Irak et la Syrie firent d'eux les plus instruits, les plus avisés, les plus expérimentés des Arabes.

Comme la Kaâba leur procurait les moyens de vivre, ils s'en occupèrent très activement. Ils en facilitèrent l'accès aux voyageurs; ils y créèrent des établissements où l'on donnait à boire et des auberges, et firent de l'enceinte un territoire sacré où tout combat était interdit.

Certains d'entre eux se chargèrent du service de donner à boire, d'autres de celui de donner à manger, etc. Ces services se multiplièrent au point qu'ils furent au nombre d'une dizaine, peu de temps avant l'Islam. Ils constituaient à cette époque les rouages adminis-

tratifs du gouvernement et étaient répartis entre les divers groupes koreïchites dont les plus célèbres, au nombre de dix, étaient Hachem, Oumeyya, Naoufel, Abd ed Dar, Açad, Tamim, Makhzoum, Oddaï, Jamh et Sahm. Chacun de ces groupes était investi d'une fonction. Voici le tableau de ces fonctions :

1° *Es Sidana* ou la garde de la Kaâba : le titulaire était chargé du soin de tapisser d'un voile les murailles de la Kaâba (hijaba), d'en détenir les clefs, d'en ouvrir et d'en fermer les portes. Ce service public était le plus important de tous. Il avait été emprunté par les Arabes aux Juifs, qui chargeaient exclusivement de la garde du Temple un religieux désigné sous le nom de « gardien de la porte ». L'auteur du *Collier Unique* considère la *sidana* et la *hijaba* comme deux fonctions distinctes.

2° *Es Sikaya* ou l'administration des eaux. Le titulaire était chargé du soin d'offrir à boire aux pèlerins. Comme l'eau était rare à La Mecque, on plaça, à l'intérieur de la Kaâba, des réservoirs que l'on remplissait avec l'eau douce des puits transportée dans des outres à dos de chameau. Cet état de choses dura jusqu'au jour où l'on creusa le puits de Zemzem. Ce service public était entre les mains des Beni-Hachem.

3° *Er Rifada.* C'était une taxe que s'imposaient les Koreïchites à la saison du pèlerinage et dont le montant, versé entre les mains du titulaire de cette charge, servait pour héberger les pauvres. Le premier qui eut l'idée d'instituer ce service public fut Koçaï, dont nous avons déjà parlé. Cette fonction passa des Beni-Naoufel aux Beni-Hachem.

4° *El Okab :* c'est le nom de l'étendard des Koreïchites. Quand ils allaient à la guerre, ils le remettaient à celui d'entre eux sur le choix duquel ils étaient préalablement tombés d'accord. En cas de désaccord, ils le laissaient au porte-étendard ordinaire, qui était recruté parmi les Beni-Oumayya.

5° *En Nadoua* ou la chambre des délibérations. C'était une salle construite par Koçaï, à côté de la Kaâba et où se réunissaient les notables des Koreïchites pour délibérer. Ne pouvaient en faire partie que ceux qui avaient déjà atteint quarante ans. C'était là — et là seulement — que l'on célébrait les mariages, que l'on remettait l'étendard aux partants pour la guerre. C'était également là que les Koreïchites revêtaient leurs filles, quand elles devenaient nubiles, d'une tunique de laine. [1] Ce service était entre les mains des Beni Abd-ed-Dar.

(1) On peut comparer cette cérémonie, qui indiquait la fin de l'impuberté, à celle qui avait lieu à Rome, aux fêtes de Bacchus *(liberalia)*, quand le jeune homme, devenu pubère, quittait la robe de l'enfance, la prétexte, et revêtait la toge de la virilité.

(Note du Traducteur.)

6° *El Kiada.* Le titulaire de cette charge avait le commandement des caravanes; il devait être en tête des convois qui partaient, soit pour la guerre, soit pour le commerce. Cette fonction était l'apanage des Beni-Oumayya, et, au début de l'Islam, elle se trouvait entre les mains de Abou Sefiane, père de Moâouia.

7° *El Machouara* (le conseil). Celui qui en était chargé était consulté dans les affaires les plus graves. Cette charge était dévolue aux Beni Açad. Les Koreïchites devaient soumettre au conseil toutes les délibérations sur lesquelles ils s'étaient entendus.

8° *El Ichnak.* C'était le prix du sang et le montant de toute indemnité. En cas de doute sur la fixation du montant d'une indemnité ou sur la façon de la percevoir, le titulaire de cette charge consultait les Koreïchites qui, généralement, l'approuvaient. Ce service était entre les mains des Tamim.

9° *El Kobba.* C'était une tente que l'on dressait, en rase campagne, et sous laquelle on plaçait les munitions nécessaires aux troupes, ce que l'on désigne de nos jours sous le nom de munitions de guerre.

10° *El Aïnna* (les rênes des chevaux). L'intendant de cette charge devait donner les soins nécessaires aux chevaux des Koreïchites, en temps de guerre.

11° *Es Sifara.* C'était la fonction de celui qui était chargé de transmettre à l'ennemi, en temps de guerre, les propositions de paix. A ce héraut incombait également le soin de soutenir la réputation de sa tribu dans les concours de gloire. Le dernier héraut des Koreïchites, pendant la période antéislamique, fut Omar ibn El Khattab, avant qu'il n'eût embrassé l'Islam.

12° *El Aïçar* (les flèches divinatoires). C'étaient des flèches que les Arabes tiraient au sort dans l'espoir de fléchir la rigueur du Destin quand ils se proposaient d'accomplir un fait intéressant la tribu entière, tel qu'un départ ou un combat. C'était un membre des Beni-Jamh qui était chargé de ce soin.

13° *El Hakouma* (la justice). Celui qui en était investi se bornait à départager les gens en contestation. C'était plutôt un arbitrage que la justice proprement dite. Cette charge ressemblait à la fonction de cadi dans l'Islam.

14° *El Amoual el Mouhajjara* (les biens sous séquestre). C'étaient des biens affectés aux idoles. Ils consistaient en pièces de monnaie et bijoux. Peut-être y trouve-t-on quelque ressemblance avec le Beït-el-Mel. L'intendance de cette charge appartenait aux Beni-Sahm.

15° *El Omara.* Le titulaire était chargé de la police de la Mosquée Sainte. Personne ne devait y élever la voix ni y tenir des propos déshonnêtes.

Comme on le voit, certains de ces services publics n'avaient par eux-mêmes aucune importance. Il semble que les Arabes les aient

multipliés pour contenter tous les groupes koreïchites, empêcher que la jalousie éclatât entre eux et aussi pour entourer la Kaâba d'une plus grande vénération, vénération qui se traduisait pour eux en profits d'autant plus grands que le nombre des pèlerins était plus élevé.

On peut remarquer également que les Arabes ne séparaient pas la politique de la religion, l'administration de la guerre ; néanmoins, toutes ces charges, toutes ces dignités n'étaient pas concentrées dans la même main. Par suite, la forme de leur gouvernement ressemblait à celle du gouvernement républicain, ou plutôt constituait un gouvernement *sui generis* n'ayant pas son pareil chez les peuples civilisés. On peut toutefois le rapprocher par certains côtés du gouvernement représentatif, avec cette différence qu'à la tête de tout gouvernement représentatif se trouve un chef, roi ou sultan, et qu'on ne trouve rien de semblable chez les Arabes. Ne disposaient chez eux de la souveraineté que l'intendant de la Chambre des délibérations et celui de la Kaâba.

L'essor des Arabes avant l'Islam

Quand on examine l'histoire quelque peu nébuleuse des Arabes avant l'Islam, certains traits frappent l'esprit et fixent l'attention.

On remarque tout d'abord que, si l'on remonte au delà du Ier siècle avant l'hégire, il est impossible de rencontrer chez les Arabes, quelque tribu ou groupe que l'on considère, des poètes, des orateurs, des savants ou des prêtres.

Et qu'on ne nous dise pas qu'ils en eurent antérieurement à cette époque, mais que le souvenir en est perdu ! Cette hypothèse est inadmissible lorsqu'il s'agit d'un peuple qui a conservé le souvenir des Aâd, des Thamoud, des Salah, des Houd qui auraient vécu de longs siècles avant l'Islam. Si donc, dans les derniers siècles qui précédèrent Mahomet, ce peuple avait produit des poètes et des orateurs, il serait étrange que leurs noms fussent complètement tombés dans l'oubli.

C'est cette production soudaine de littérateurs et de moralistes dans le Ier siècle avant l'Islam que nous avons désignée sous le nom de « Essor des Arabes » ou mouvement littéraire. Il est à considérer que ce mouvement n'embrassa pas seulement la littérature, mais encore la religion. Il y eut donc un mouvement religieux qui troubla fort les esprits et qui jeta de la confusion dans toutes les croyances. Les « Ignorants »[1] ne savaient quel dieu ils devaient invoquer dans leurs prières ni à quel saint ils devaient se recommander. C'est ainsi que l'on en voyait quelques-uns offrir des sacrifices à des idoles tout en invoquant Allah. Certains d'entre eux adoraient la pierre, d'autres le

(1) Nom sous lequel on désigne les Arabes de la période antéislamique.

feu, etc. On trouvait chez eux le monothéisme, le polythéisme et d'autres doctrines religieuses opposées entre elles. C'est à la faveur de cette confusion de croyances que certains prêchèrent la prohibition de l'usage du vin et l'abolition du culte des idoles.

Les Arabes espéraient en la venue d'un prophète pour mettre fin à cette situation trouble et incohérente. C'était là le sujet ordinaire de leurs entretiens et plus d'un parmi eux prétendit être prophète et trouva des gens pour le croire. Ces faits nous révèlent que ce peuple s'intéressait aux questions religieuses et que chacun était préoccupé des conséquences futures de ses actes.

Quelle est la cause de ce mouvement?

Nous avons déjà fait connaître les dispositions des Adanites à marcher dans la voie du progrès, leur aptitude à se civiliser, grâce à la finesse de leur intelligence et à la vivacité de leur esprit. Mais ils n'avaient pas su encore utiliser ces qualités natives, tant ils étaient absorbés par les guerres de pillage et indifférents à tout ce qui touche à la gloire, indifférence qu'explique l'isolement dans lequel ils se trouvaient.

Les forces de l'homme comme celles de la nature, d'ailleurs, ne se manifestent que par suite d'un contact étranger ou sous une pression extérieure.

Le plus souvent l'individu n'accomplit des prouesses qu'autant qu'il y est poussé par le besoin ou par l'émulation. Les peuples, eux aussi, cherchent à se distinguer soit par des guerres extérieures, soit par des insurrections. Mais le premier moyen est le plus efficace, car les guerres entre les peuples sont le plus souvent suivies de relations étroites, relations qui font naître chez les uns le besoin de copier les autres et de les concurrencer. L'histoire en fournit de nombreux exemples.

Ces considérations nous expliquent l'effet produit sur les Arabes par les invasions des Abyssins dans l'Yémen, d'abord, au IIe siècle avant l'hégire, et plus tard, vers la seconde moitié du siècle suivant, dans le Hedjaz, en vue de conquérir La Mecque et d'occuper la Kaâba, alors que Abd el Mottaleb, l'aïeul du Prophète, en était le gardien. Les Abyssins se présentèrent en grand nombre avec leurs éléphants et leurs engins de guerre; les Mecquois ne s'étaient jamais préoccupés de se défendre, habitués qu'ils étaient à voir la Kaâba vénérée par toutes les tribus de l'Arabie et même par celles du dehors. Mais quand ils virent que l'ennemi était à proximité, ils eurent la vision bien nette du danger qui les menaçait; ils éprouvèrent le besoin de s'unir pour repousser l'étranger. Ils y réussirent.

Ils gardèrent de cette alerte une impression si vive qu'ils en firent le point de départ d'une ère nouvelle. Ils désignèrent l'année où l'incursion des Abyssins s'était produite sous le nom de « année de

l'Eléphant ». Cet événement n'eut pas seulement pour effet de produire ce mouvement littéraire ou religieux que nous avons signalé, mais encore il suscita des hommes qui furent célèbres dans la politique, le gouvernement, l'administration et qui devinrent les propagateurs les plus zélés de l'Islam, de même que — pour emprunter une comparaison à l'histoire moderne — la Révolution Française a suscité Bonaparte et ses lieutenants.

Nous nous étendrons plus loin sur cette comparaison.

L'année de l'éléphant marque le point culminant de l'essor des Arabes, essor qui avait commencé de se dessiner lors de l'invasion des Abyssins dans l'Yémen.

Mais quelle qu'en fût la cause, on ne peut nier que l'Arabie se trouvait avant l'Islam en pleine effervescence littéraire et religieuse et qu'elle était un terrain propice pour recevoir l'Islam et le défendre. De pareils mouvements précèdent le plus souvent l'éclosion de nouvelles religions et permettent de les faire accepter.

L'Islam

Tel était l'état des Arabes dans le Hedjaz, quand parut le Prophète, le fondateur de la religion musulmane et qu'il prêcha le monothéisme (609 après J.-C.). Il avait alors quarante ans.

Nous n'avons pas à nous étendre ici sur les détails de sa vie ; nous ne rappellerons que ceux qui se rattachent à notre sujet, pour indiquer les causes de la manifestation de cette religion et celles qui ont favorisé sa propagation.

Mahomet naquit après la mort de son père. A l'âge de six ans, il perdit sa mère et fut recueilli par son aïeul Abd el Mottaleb, qui était alors investi de deux des services publics de la Kaâba : la *sikaya* et la *rifada*, et qui jouissait d'une grande estime auprès des Koreïchites. Le vieillard mourut deux ans plus tard et l'enfant fut alors élevé par son oncle Abou Taleb, homme considérable et vénéré. Mahomet grandit au sein de cette famille et fut traité comme un des enfants de Abou Taleb. Celui-ci était commerçant comme la plupart des Koreïchites. Quand il partait pour les besoins de son commerce, Mahomet l'accompagnait, et de bonne heure le jeune homme fut réputé pour son jugement solide, son intelligence subtile et sa parfaite loyauté, au point qu'il fut surnommé « El Amine ».[1] C'est sous ce nom qu'il fut connu à La Mecque. Khadija, fille de Khouaïled, qui avait une grande fortune, chargea Mahomet d'un voyage commercial. Le plein succès de cette opération disposa Khadija en sa faveur et elle lui offrit sa main. Il l'accepta, et, en l'épousant, il put jouir de sa fortune et être

(1) L'homme fidèle, loyal, sûr.

considéré comme un des hommes les plus riches de son temps. Il était l'objet de la sympathie et de la vénération générales.

A quarante ans, il se sentit un vif penchant pour la solitude et le recueillement. Tel un ascète, il aimait séjourner dans les montagnes et les vallées profondes. Au mois de ramadan de cette même année (611 après J.-C.), il se trouvait avec Khadija sur la montagne de Hira, à trois kilomètres de La Mecque. Il eut alors sa première vision et s'empressa d'en rapporter le récit à sa femme en lui disant que l'ange Gabriel lui était apparu et qu'il lui avait dit : « Lis : « au nom de ton Seigneur, qui a créé..... » Il lut ce verset et retourna dans la montagne. Il entendit alors une voix céleste lui dire : « O Mahomet, tu es l'envoyé de Dieu, et moi je suis Gabriel. » Il en fut fortement impressionné et s'empressa de revenir auprès de Khadija pour lui rapporter ce qu'il avait vu et entendu.

Or, il se trouvait que Khadija avait un cousin nommé Ouarka, fils de Naoufal, homme qui avait beaucoup lu, beaucoup médité et qui avait fréquenté les Juifs et les chrétiens. Il était réputé à La Mecque pour son érudition en matière religieuse et prophétique. Elle se rendit donc auprès de lui et le mit au courant de la situation. Il lui répondit : « J'en jure par Celui qui tient la vie de Ouarka entre ses mains, crois-moi, ô Khadija, ton époux a été visité par l'ange Gabriel, celui-là même qui s'est révélé à Moïse. Il est le prophète de ce peuple. » Khadija revint auprès de Mahomet et lui rapporta les paroles de Ouarka, grâce à quoi il put retrouver la tranquillité d'esprit. Il rentra à La Mecque, mais il n'osa y prêcher la nouvelle religion, n'ignorant pas qu'elle serait fort mal accueillie par les Koreïchites, puisqu'elle battait en brèche leurs croyances et portait atteinte au prestige de leurs idoles. La disparition du culte des idoles, en effet, en anéantissant leur commerce, tarirait les sources de leur fortune et ruinerait toutes leurs espérances. Il prévoyait donc que les Koreïchites n'ajouteraient pas foi à sa mission.

Voilà pourquoi il commença par propager secrètement sa doctrine parmi les siens. Il y employa trois ans au bout desquels il put recruter un petit nombre d'adeptes, entre autres son cousin Ali, fils de Abou Taleb, alors adolescent, Abou Becr es Saddik, un des membres les plus considérables des Koreïchites, Abou Obeïda, fils de El Jarrah, et d'autres encore.

Puis, il songea à prêcher ouvertement la nouvelle religion et chercha à y convertir d'abord ses proches. Il chargea son cousin Ali de leur préparer un festin et d'y inviter ses oncles, les fils de Abd el Mottaleb et leurs enfants, soit en tout quarante convives environ. A la fin du repas, qui eut lieu dans la demeure de Abou Taleb, père d'Ali, Mahomet voulut prendre la parole, mais les assistants, qui avaient déjà eu vent de ses prédications, auxquelles d'ailleurs ils n'avaient

attaché aucune importance, comprirent qu'il allait les exhorter à abandonner le culte des idoles et à adorer uniquement Allah. Aussitôt un de ses oncles, Abou Lahab, celui qui lui était le plus hostile de tous, prit les devants et lui imposa silence; Mahomet ne put prononcer une parole, et les convives se séparèrent.

Cet insuccès ne lui fit pas perdre courage et n'ébranla en rien ses résolutions. Il donna un second festin et se promit cette fois d'expliquer clairement toute sa pensée. Quand le repas prit fin, il dit : « Je ne connais pas d'Arabe qui ait apporté à sa tribu quelque chose de plus précieux que ce que je vous offre. Je vous offre, en effet, ce qu'il y a de mieux dans ce monde et dans l'autre. Allah m'a ordonné de vous exhorter à aller vers lui. Quel est celui d'entre vous qui voudrait m'assister dans cette tâche ? Celui-là sera mon frère, mon héritier et mon vicaire parmi vous. » Ils gardèrent tous un silence dédaigneux ; seul, son cousin Ali se leva et dit : « Je serai, moi, ô Prophète d'Allah, ton aide auprès d'eux. » Le Prophète plaça sa main sur le cou d'Ali et dit : « Celui-ci est mon frère, l'exécuteur de mes volontés et mon vicaire parmi vous. Vous devez l'écouter et lui obéir. » Les assistants se mirent à rire et dirent à Abou Taleb : « Ne t'a-t-il pas donné l'ordre d'écouter ton fils et de lui obéir ! » Puis ils partirent.

Il est à remarquer que leur dédain ne le détourna pas de ses résolutions et ne l'éloigna pas des gens de sa tribu. Ni la crainte ni la prudence ne l'arrêtèrent, et il alla jusqu'à insulter publiquement les idoles et à traiter les siens et leurs ancêtres de mécréants et d'égarés. Quand les membres de sa tribu apprirent cette nouvelle, ils décidèrent d'un commun accord de le considérer comme un ennemi, de le combattre et de lui nuire par tous les moyens. Mais ils ne savaient comment exécuter leur dessein puisqu'il était sous la protection de son oncle Abou Taleb. Ils vinrent donc trouver ce dernier — parmi eux était Abou Sefiane, le père du célèbre Moâouia — et lui dirent : « O Abou Taleb, ton neveu a dénigré notre religion et outragé la mémoire de nos ancêtres en disant qu'ils étaient dans l'erreur. Recommande-lui de nous laisser en repos, sinon il sera inutile que tu t'interposes entre lui et nous. » Abou Taleb leur fit une réponse favorable, et ils le quittèrent satisfaits. Mais comme Mahomet persistait à insulter les idoles, ils revinrent auprès d'Abou Taleb et lui dirent d'une voix courroucée : « Si tu ne donnes pas ordre à ton neveu de cesser ses agissements, nous vous combattrons tous deux, et il n'y aura pas de trêve entre nous avant que l'un des deux partis périsse ! » Abou Taleb vit que l'affaire était grave et en saisit toute la portée. Après leur départ, il s'adressa à Mahomet et lui dit : « Sache, ô mon neveu, que les tiens viennent de me tenir tel et tel propos. » Mahomet crut que son oncle l'abandonnait et il en fut vivement affecté. Il lui répondit : « O mon oncle, je ne renoncerais pas à ma mission, même

s'ils plaçaient le soleil sur ma main droite et la lune sur ma main gauche. » Puis il pleura et se prépara à partir. Son oncle le rappela et lui dit : « Tu peux dire ce que tu voudras, j'en jure par Allah, je ne t'abandonnerai jamais. »

Entre temps, sa cause gagnait du terrain, lentement il est vrai. Se convertirent à l'Islam quelques-uns des meilleurs de leur temps et qui devaient jouer un grand rôle dans l'histoire musulmane. Citons parmi eux Abou Becr es Saddik, Othman Ibn Affan, Zobeïr Ibn el Aouama, Abderrahman Ibn Aouf, Hamza Ibn Abd el Mottaleb (son oncle) et Omar Ibn el Khattab. La conversion de ces deux derniers réjouit particulièrement le Prophète, car ils étaient tous deux considérables et puissants.

Ses autres oncles et les gens de sa tribu ayant perdu tout espoir dans l'efficacité de l'intervention d'Abou Taleb, décidèrent de le prendre par la douceur. Ils le convoquèrent en un lieu où les plus notables d'entre eux étaient réunis et quand il se présenta ils lui firent un bon accueil et lui dirent : « Nous t'avons envoyé chercher, ô Mahomet, pour te dire ce qui suit : Par Allah ! nous ne connaissons aucun Arabe ayant causé aux gens de sa tribu autant de soucis que tu nous en causes. Tu as outragé la mémoire de nos ancêtres, tu as parlé avec irrévérence de notre religion, tu as insulté nos idoles, tu as semé la division parmi nous, et il n'est point de choses viles et honteuses que tu n'aies accomplies. Quel mal t'avons-nous fait ? Si tu te proposes par ce moyen de gagner de l'argent, nous t'en donnerons au point que tu seras le plus riche d'entre nous ; si c'est la grandeur que tu vises, d'ores et déjà, nous te reconnaissons pour le plus illustre ; si c'est le pouvoir que tu ambitionnes, nous te ferons régner sur nous ; si c'est un démon qui t'obsède, nous dépenserons sans compter notre fortune pour t'en guérir, et si nous n'y parvenons pas nous te tiendrons pour irresponsable. » Il leur répondit : « Je ne suis pas atteint du mal que vous croyez. Je ne viens pas vous demander vos biens et ne vise ni la grandeur ni le pouvoir. Mais Allah m'a dit d'aller vers vous comme son Envoyé et m'a révélé un *livre*. Il m'a ordonné de vous annoncer la bonne nouvelle et d'être votre apôtre. Je remplis les missions dont mon Dieu m'a chargé auprès de vous et je vous donne de bons conseils. Si vous acceptez de moi ce que je vous apporte, vous en serez récompensés dans ce monde et dans l'autre, et si vous le refusez, je m'armerai de patience jusqu'à ce que Allah décide entre vous et moi. »

Quand ils virent qu'il était irréductible, ils persécutèrent ceux qui s'étaient convertis à l'Islam et avaient ajouté foi aux prédications du Prophète. Les musulmans, en cette circonstance, firent preuve de patience et de résignation. Plus tard, quand les persécutions devinrent plus aiguës et qu'ils se sentirent incapables de supporter tant de

souffrances et de mépris, Mahomet conseilla à ceux d'entre eux qui n'avaient point de tribu pour les protéger de quitter La Mecque et d'aller s'établir en Abyssinie. Ils partirent en nombre; ils étaient quatre-vingt-trois hommes sans compter les femmes et les enfants. Ce fut la première émigration.

Quand on sait combien le trajet de La Mecque en Abyssinie est pénible, surtout à cause de la mer à traverser, et combien plus encore il devait l'être dans ce temps là pour des hommes chargés de femmes et d'enfants, on peut juger de la foi ardente de ces premiers croyants.

Ici, il convient de nous arrêter un instant pour exprimer notre opinion sur la mission de Mahomet, opinon que nous avons conçue après avoir lu de nombreux ouvrages sur l'histoire du Prophète.

Certains écrivains non musulmans ont prétendu que Mahomet, en fondant la religion musulmane, était poussé par l'ambition et par l'amour des biens de ce monde.

Nous ne saurions, quant à nous, accepter pareille insinuation ; l'histoire de la mission de Mahomet est là pour nous prouver d'une façon évidente la sincérité et la parfaite bonne foi du Prophète. Il n'aurait pas prêché l'Islam s'il n'avait eu lui-même une foi ardente dans la vérité de sa mission et s'il n'avait été profondément convaincu que Dieu l'avait envoyé pour propager la doctrine islamique. Sans cette conviction profonde, aurait-il pu supporter toutes les souffrances, toutes les persécutions dont il fut victime ?

On a vu plus haut qu'avant de prêcher ouvertement l'Islam il avait été l'objet de la vénération de tous les gens de La Mecque et que les siens l'aimaient et le respectaient. Son mariage avec Khadija et les opérations commerciales qu'il avait entreprises avec la fortune de cette dernière lui avaient procuré les moyens de mener une existence aisée et large. Or, dès qu'il se mit à prêcher, il s'attira l'animosité de ses concitoyens qui lui firent subir toutes les humiliations et toutes les avanies. Ils résolurent même de se venger sur les Beni-Hachem, par cela seul qu'ils étaient ses parents, en décidant qu'à l'avenir ils ne contracteraient plus des alliances dans cette tribu et qu'ils cesseraient avec elle toutes relations de commerce. Un acte en fut dressé et déposé à l'intérieur de la Kaâba. Les Beni-Hachem se virent alors obligés de s'isoler dans les montagnes : pendant trois ans, ils campèrent dans des gorges sauvages, ne venant à La Mecque qu'en cachette. Seuls, ceux d'entre eux qui s'étaient montrés ouvertement hostiles à Mahomet, tels que Abou Lahab et autres, échappèrent à cette proscription.

On peut nous objecter, en prenant texte de ce que nous avons écrit plus haut, que c'est à cause de la protection de son oncle Abou Taleb que Mahomet osa persister avec fermeté dans ses prédications. Mais ne l'avons-nous pas vu plus ferme dans son apostolat, après la mort

de son oncle ? Il était alors bien plus cruellement persécuté qu'auparavant et il le fut davantage encore après la mort de Khadija. Tous deux étaient morts trois ans avant l'hégire, et depuis leur disparition l'adversité s'était abattue sans trève sur Mahomet. Les Koreïchites le tyrannisaient, surtout son oncle Abou Lahab, El Hakam Ibn el Aâs et Obka Ibn Abi Maït, qui étaient ses voisins. Ils allaient jusqu'à jeter des impuretés dans ses aliments et lancer des ordures sur lui à l'heure de la prière. Quand il fut las de ces vexations, il se réfugia à Taïf, dans l'espoir d'y trouver des protecteurs et des adeptes. Mais là encore il ne rencontra que des détracteurs et dut subir de nouvelles humiliations.

Les gens de Taïf ne se contentèrent pas de faire opposition à sa doctrine ; ils excitèrent leurs esclaves et la populace à l'abreuver d'injures, à le huer, à le conspuer. Heureusement, des personnes qui avaient formé un cercle autour de lui le poussèrent contre une muraille et le débarrassèrent de ces forcenés. Mahomet sentit combien grave était la situation. Il s'en plaignit à Allah et revint à La Mecque découragé, mais non désespéré et ne renonçant nullement à ses résolutions. A son retour, il constata que les gens de La Mecque étaient encore plus mal disposés envers lui qu'avant son départ.

Que l'on considère sa situation après ce retour, alors qu'il était abandonné de tous les siens ! Il savait cependant qu'il lui suffirait de renoncer à son apostolat pour retrouver auprès d'eux le bon accueil et le traitement généreux qu'ils lui avaient promis — choses dont il ne se souciait guère. — Aurait-il accepté cela s'il n'avait été convaincu du caractère sacré de sa mission et s'il ne s'était cru sincèrement délégué par Dieu pour l'accomplir ?

Quand il désespéra de gagner à sa cause les siens et ses concitoyens, il se mit à prêcher les tribus étrangères qui venaient à La Mecque pendant la saison du pèlerinage dans l'espoir de trouver parmi elles des gens pour l'écouter.

Mais les siens se mettaient en travers de ses prédications, surtout son oncle Abou Lahab. Toutes les fois qu'il le voyait au milieu d'un rassemblement entretenir ses auditeurs de l'Islam, il paraissait et disait à la foule : « Il vous exhorte à renier vos idoles Lat et El Ozza pour adopter à leur place l'hérésie et l'erreur. Ne lui obéissez pas. » Cette opposition acharnée ne refroidit pas le zèle apostolique de Mahomet. Il ne cessa de se prodiguer, de se présenter en personne dans tous les lieux de réunion, jusqu'à ce qu'il eût converti à sa doctrine quelques-uns des habitants de Yathreb[1] qui propagèrent en peu de temps la nouvelle religion dans cette ville. Peut-être la rapidité avec laquelle l'Islam s'y répandit doit-elle être attribuée à l'influence des

(1) Nom que portait la ville de Médine avant l'hégire.

nombreux Juifs qui l'habitaient. Ces gens de *livre* croyaient à la révélation et entendaient les prophéties. D'autre part, aucun d'entre eux n'avait rien à craindre pour son commerce, en cas d'abolition du culte des idoles. Au contraire, tous souhaitaient de voir ce culte disparaître, puisqu'il devait entraîner la chute de La Mecque et la prospérité de leur ville, surtout si cette dernière était appelée à servir de refuge au fondateur de l'Islam. Elle serait alors le centre de cette nouvelle religion et attirerait à elle les pèlerins qui avaient l'habitude de se rendre à La Mecque. Et nul n'ignore que les Juifs sont gens très avisés en fait de commerce et habiles à flairer les sources possibles de richesse.

On sait la rivalité qui existait entre La Mecque et Médine, rivalité qui avait pour cause la diversité d'origine de leurs habitants : les gens de La Mecque étaient des Adanites et ceux de Médine des Jactanides, et l'on s'explique que ces derniers aient invité le Prophète à se rendre chez eux, en s'engageant à lui prêter aide et assistance pour le triomphe de sa cause. Mahomet, cédant à leurs sollicitations, *émigra* à Médine en l'an 622. Il fut accompagné par ceux des siens qui l'avaient reconnu pour Envoyé de Dieu et qui, depuis lors, portèrent le nom de *Mouhajirine* « émigrés », tandis que ses autres compagnons, gens de Médine, furent désignés sous celui de « El-Ansar »[1] pour avoir prêté leur concours au Prophète réfugié dans leur ville. Cette fuite[2] marque le point de départ de l'ère des musulmans.

Ils reçurent à Médine le meilleur des accueils. Leur force s'en accrut et ils songèrent à se venger des habitants de La Mecque. Ils se mirent à attaquer leurs caravanes entre la Syrie et La Mecque et en d'autres lieux. C'est alors que furent livrés ces fameux combats dont le plus important est celui de Bedr où les musulmans furent vainqueurs. Ce succès ouvre la série de ces éclatantes victoires qui leur permirent de dominer toute l'Arabie et de conquérir La Mecque. Les Koreïchites à leur tour embrassèrent l'islamisme. Après ce triomphe, le Prophète jeta ses regards en dehors de l'Arabie et écrivit aux souverains étrangers pour les exhorter à se rallier à l'Islam. Nous parlerons de ces événements en leur place.

Les Romains et les Perses à l'époque où apparut l'Islam

Rome, fondée en 753 avant J.-C., fut, par la suite, la capitale de l'empire romain pendant dix siècles et demi et conquit la totalité du monde habité connu à cette époque.

En 321 après J.-C., l'empereur Constantin le Grand transporta le siège de sa capitale à Byzance qui, depuis lors, prit le nom de Cons-

(1) Aides, auxiliaires, défenseurs.
(2) Le mot hégire signifie émigration, fuite.

tantinople, nom sous lequel elle est encore connue. A la mort de cet empereur, en 337, ses Etats furent partagés entre ses trois fils, mais l'un d'eux devint maître de tout l'Empire. Il mourut en 360 et eut pour successeur Julien, lequel fut remplacé par Jovien (364), qui ne régna que quelques mois. Les Romains proclamèrent empereur Valentinien, qui s'associa peu de temps après son frère Valens pour l'Orient. Alors fut consommée la scission de l'Empire romain en deux Empires : celui d'Orient ayant pour capitale Constantinople et celui d'Occident avec Rome pour capitale.

Le premier de ces deux Empires eut une existence plus longue et plus heureuse que le second. Constantinople devint le foyer de la science, le siège de la souveraineté et le rempart de la religion.

Ses limites atteignaient, au ve siècle, les rives de l'Adriatique à l'ouest, les bords du Tigre à l'est, au nord la partie septentrionale du pays des Tatars et l'Abyssinie au sud.

Le règne le plus glorieux que connut cet Empire, après celui de Constantin le Grand, fut celui de Justinien qui dura trente-neuf ans (527-565).

Il combattit, pendant le premier cinquième de son règne, les Perses Sassanides et la lutte prit fin par le traité de « paix perpétuelle », qui ne tarda pas à être rompu.

Cet empereur eut la chance d'avoir pour lieutenant Bélisaire, un des plus célèbres capitaines du monde. Bélisaire conquit l'Italie, planta l'étendard byzantin sur les murs de Rome, s'empara de l'Afrique du Nord et fit encore d'autres conquêtes. Il fut l'agent le plus actif de Justinien dans toutes ses guerres et son auxiliaire le plus précieux dans l'extension de son empire.

L'animosité entre Perses et Romains était fort ancienne. Peut-être remontait-elle au ve siècle avant J.-C. Elle avait pour cause ce fait que ces deux peuples, les plus puissants du temps, se disputaient l'empire du monde. Cette vieille rivalité avait persisté à travers les siècles, s'était perpétuée jusqu'à Alexandre le Grand et durait encore quand apparut l'Islam. A cette époque régnait en Perse Chosroës Anouchirvan, dit le Juste. Nullement satisfait du traité de paix perpétuelle, il attaqua les Romains, conquit la Syrie, brûla Antioche et saccagea l'Asie Mineure. Justinien chargea Bélisaire de le combattre et de le refouler, et celui-ci y réussit. Mais Chosroës revint à la charge et la lutte entre les deux empires dura vingt ans environ (541-561). Les deux souverains, chargés d'ans, n'aspiraient plus qu'à la paix, qui fut conclue en 561 moyennant l'engagement que prit Justinien de payer aux Perses un tribut annuel de 30.000 dinars. Par ce traité, les limites de chacun des deux empires redevenaient ce qu'elles étaient avant la guerre.

Justinien a laissé un souvenir glorieux dans l'histoire de l'Empire

d'Orient qui, sous son règne, connut la grandeur, et son nom reste perpétuellement attaché aux œuvres grandioses qu'il a entreprises, notamment à son œuvre législative, qui sert de base encore aujourd'hui à la science du droit.

Il introduisit la fabrication de la soie en Europe, construisit des forteresses, des palais, des églises, dont la plus célèbre, celle de Sainte-Sophie, fut transformée en mosquée par les Ottomans après la prise de Constantinople.

Mais les monarchies absolues valent ce que valent les chefs qui les dirigent. Si ceux-ci sont puissants, elles jouissent de la considération; si, au contraire, ils sont faibles, elles sont méprisées.

Après la mort de Justinien, ses successeurs ne se montrèrent pas dignes du pouvoir, et l'Empire d'Orient ne connut plus alors un seul moment de bonheur.

A Justinien succédèrent, tour à tour, son neveu Justin II, puis Tibère, enfin Maurice. Ce dernier chercha à reconstituer les forces de l'Empire, alors bien affaibli, en entreprenant la conquête de l'Orient. Il entra donc en lutte avec les Perses et les combattit sept années durant, jusqu'à la mort de Chosroës (578). Celui-ci laissa le trône à son fils Hormisdas IV, prince despote, dont la superbe mécontenta ses sujets à tel point qu'ils finirent par se révolter contre lui. Pendant qu'il déployait toute son activité à réprimer cette sédition, les Romains s'avançaient dans son pays par l'Irak, les Turcomans par le Nord et l'Est, et peu s'en fallut que son Empire ne devînt la proie de ces conquérants. Fort heureusement pour les Perses, Dieu les dota d'un capitaine illustre, Bahram, qui fit face à tous les ennemis, délivra son pays du joug de l'étranger et gagna ainsi l'affection de ses concitoyens. Les Perses renversèrent leur roi Hormisdas, lui crevèrent les yeux et mirent à sa place son fils Chosroës Parviz. Ce choix mécontenta Bahram, qui entra en lutte contre le nouveau souverain. Parviz se réfugia à Byzance et sollicita l'appui de l'empereur Maurice. Celui-ci lui prêta une armée qui vint infliger une défaite à Bahram et Parviz reconquit son trône. Ce roi sut gré à Maurice de son aide et fut l'allié des Romains jusqu'à la mort de Maurice, qui périt assassiné en 602. Le nouvel empereur byzantin, Phocas, souverain ignorant, fut haï par ses sujets qui, pour s'en débarrasser, demandèrent assistance à Héraclius, exarque d'Afrique à cette époque.

Ce dernier leur dépêcha une flotte commandée par son fils Héraclius le Jeune, qui tua Phocas et prit sa place en 610. C'est sous son règne qu'apparut l'Islam.

Parviz prit prétexte de l'assassinat de Maurice pour combattre les Romains. Il prétendit venger son allié et marcha sur la Syrie en 614, secondé par les Juifs. Il la conquit ainsi que l'Egypte et l'Afrique, s'empara d'Antioche, de Damas, de Jérusalem et d'autres villes en Syrie

et en Palestine. Il permit à ses soldats de saccager Jérusalem. La soldatesque se rua sur la Ville Sainte, incendia le Saint-Sépulcre et l'église de la Résurrection après en avoir pillé les trésors, emmena en Iran le patriarche de Jérusalem et y transporta le bois de la vraie croix.

La Syrie fut ravagée jusqu'en 616 et le nombre de chrétiens massacrés pendant cette guerre fut de quatre-vingt-dix mille.

Les Perses envoyèrent ensuite de nouvelles troupes dans l'Asie Mineure, qu'ils soumirent à leur domination. Partout ils furent victorieux et ils menacèrent même Byzance.

Pendant que tous ces événements se déroulaient, Héraclius, retiré dans son palais, était plongé dans les délices d'une vie voluptueuse et apathique, ne se souciant guère des dangers qui menaçaient son empire. Mais soudain quand il eut la vision bien nette de l'imminence du péril, il secoua sa torpeur, emprunta pour équiper ses troupes les biens des églises en promettant de les restituer avec intérêts après l'expédition, prit l'offensive, traversa la mer, pénétra en Asie Mineure où il remporta une victoire sur les Perses. Ceci se produisit en 622, l'année même où les musulmans émigrèrent de La Mecque à Médine.

Héraclius combattit les Perses trois années de suite jusqu'à ce qu'il fut dans le cœur de leur empire. Parviz se vit alors obligé de rappeler ses troupes d'Egypte et des bords du Bosphore pour défendre sa capitale.

GEORGI ZAÏDAN.

(Traduit de l'arabe par ISAAC CATTAN.)

(A suivre.)

MŒURS INDIGÈNES

RÉPUGNANCES OU RESPECT RELATIF A CERTAINES PAROLES OU A CERTAINS ANIMAUX

Nous recevons la note suivante, qui fait suite à l'étude si intéressante que M. Monchicourt a publiée dans le numéro 67 de la *Revue Tunisienne :*

MONSIEUR LE PRÉSIDENT,

Il était difficile de concevoir une étude plus consciencieuse que celle présentée par M. Monchicourt, parue dans le numéro 67 de votre Bulletin. Je suis seulement surpris que les coutumes ci-dessous, destinées uniquement à compléter cet aperçu très original et très sincère des mœurs indigènes, aient échappé à la perspicacité sagace de cet auteur. Bien peu de celles usitées en Tunisie ont été omises.

Les indigènes de Bizerte, que les Tunisois musulmans apostrophent couramment des qualificatifs de : قادم راس الحوت *kadem ras el hout* (mordeurs de tête de poisson), pratique rappelant leur profession de pêcheurs, ou de : يا دقاقة *ia deggaga* (chevaliers du poignard), en raison de la facilité extrême avec laquelle ils jouent du couteau, ou bien encore de : يا روسهم باللحمة *ia roushem be lahma* ô [hommes] dont la tête est pleine de viande (sans cervelle), par allusion à la grande quantité de poisson que consomment les Bizertins, ce qui, au dire des indigènes, et n'en déplaise à nos maîtres de la science médicale, aurait la propriété de porter atteinte aux facultés intellectuelles des consommateurs, les indigènes de Bizerte, disons-nous, se gourment entre eux par la phrase : رحم على بودبابز *raham ala Bou Debabez :* Appelle la bénédiction [de Dieu] sur Bou Debabez.

Bou Debabez était un Marocain, venu il y a quelques années à Bizerte, sans autre richesse qu'une collection de matraques, دبوز *debbouz* pluriel دبابز *debabez,* enfermées dans un sac qu'il n'abandonnait jamais. Bou Debabez raconta à ses interlocuteurs bizertins qu'il était immensément riche, et ne tarderait pas à en donner la preuve en faisant venir dans le port plusieurs bateaux lui appartenant et chargés de céréales, denrées alimentaires, et enfin toute sa fortune personnelle consistant en meubles, tissus, pierreries et bijoux.

Après avoir loué une maison dans le quartier de la Ksiba, Bou Debabez enjola un naïf et la fille de ce trop confiant auditeur. Le mariage célébré, le héros de cette aventure disparut, emportant son sac

toujours rempli des trop fameuses matraques. Oncques ne revint à Bizerte, et nul ne saurait dire ce qu'il est devenu.

A Menzel-Djemil, le souvenir de certain pince-sans-rire n'admet pas qu'on ravive l'orgueil blessé des habitants en leur disant : رحم على عفاس *raham ala affass* (appelle la bénédiction [de Dieu] sur celui qui foule aux pieds [une récolte]), de عفس (fouler aux pieds, écraser, marcher dessus).

Ces mots leur rappellent en effet qu'un étranger, venu il y a quelque vingt ans, avait promis de leur livrer un secret, infaillible selon lui, pour obtenir, sans aucun labour ni travail préparatoire, d'incomparables récoltes. Les Djemilia, enthousiasmés, s'empressèrent de remettre aux mains du prophète de tant de félicités entrevues l'argent monnayé dont ils disposaient, les bijoux de leurs femmes et même les approvisionnements de semences qu'ils avaient emmagasinés pour les semailles. Ils vendirent même leurs bœufs de labour, mulets et chevaux, la récolte annoncée devant être — disait cet annonciateur — en raison directe des sommes dont il disposerait.

En échange de toutes ces aubaines monnayées, notre homme conseilla à ses admirateurs de réintégrer leur domicile avec défense expresse aux habitants de sortir de leurs demeures pendant la nuit du « hellal » (premiers jours de la lune), où il allait procéder aux incantations et opérations qui, seules, devaient assurer la richesse du pays.

Le lendemain matin, les Djemilia osèrent manifester leur surprise de ce que leurs terres ne portaient nulle trace apparente de labour ou ensemencement.

« O hommes de peu de foi, leur dit le bon apôtre, mais où seraient « mes mérites si je devais me borner à faire ce que le premier venu « pourrait accomplir ! Ayez confiance, et bientôt une moisson abon- « dante, sans pareille, récompensera votre attente ! »

Or, il advint qu'au moment où les champs circonvoisins se couvraient de moissons fauves et prometteuses, les terres des Djemilia ne présentaient à l'œil qu'une ample levée de chardons.

Quelques timides objections ayant été formulées sur la nature de cette végétation, peu rémunératrice d'ordinaire, le saint homme s'écria : « Comment osez-vous douter encore de mon pouvoir alors que « vous en ignorez l'étendue ! Patientez ! Là est mon seul secret ! »

L'août venu, les Djemilia de s'impatienter et de réclamer la moisson tant attendue : « Allez, courez, ne perdez nul instant, dit l'homme. Ré- « coltez-moi, sans en oublier un seul, tous ces chardons que vous sem- « blez mépriser ! Formez-les en meules que vous réunirez à la *mendra* « que je vais vous désigner. Je vous promets que le dépiquage dépas- « sera vos espérances ! »

Ayant fait comme il leur était conseillé, la *mendra* nouveau style ne tarda pas à menacer le ciel de tous les chardons ramassés. Et

l'homme leur ayant fixé le lendemain matin comme date du dépiquage, ils ne faillirent point à être exacts au rendez-vous, apportant toutes les cordes que chacun avait pu se procurer.

Après les avoir obligés à se déchausser et les avoir attachés les uns aux autres, le faux sorcier les contraignit, à coups de fouet, à faire office de bêtes de somme pour battre, aux pieds, la fameuse récolte.

Peu d'entre les présents résistèrent à ce traitement, ce qui leur valut cette apostrophe ultime : « Fils de chiens ! Croyez-vous donc gagner une récolte autrement qu'à la sueur de votre front ! Je consens, pour cette fois encore, à ne point vous astreindre plus longtemps au dépiquage qui vous incombe, mais rentrez en vos demeures et n'en sortez qu'à l'aube naissante. A ce prix seulement vous pourrez juger de l'abondance de la récolte dont vous semblez faire fi maintenant ! »

Eux partis, l'homme disparut pour ne plus revenir.

A Menzel-Abderrahmane, autre village des environs de Bizerte, c'est la phrase : رحم على هوريـة *raham ala Houria* (appelle la bénédiction [de Dieu] sur Houria), qui raviverait chez les habitants de ce coquet village un souvenir analogue.

Il court même dans les rues, au sujet de ce personnage exécré, la chanson que voici :

ارقص يا هـوريـة *erkez ia Houria* (danse, ô Houria !)
ارقص بصـبّـاح *erkez bedobbah* (danse en gueulant)
وإذا عناك ربّي *oua ida ghenak Rabbi* (et si Dieu t'enrichit)
من الخدمـة ترتاح *men el khedma tertah* (de [tout] travail tu seras affranchi)

A Rafraf, dans la région de Porto-Farina, il ne faudrait point s'aviser de dire رحم على زكري *raham ala Zekri* (appelle la bénédiction [de Dieu] sur Zekri).

Le souvenir de ce personnage, dont l'origine n'a pu nous être indiquée, y est en particulière exécration.

Zekri serait, paraît-il, un Israélite, borgne de l'œil droit, qui s'étant converti pour la circonstance à l'Islamisme, aurait acheté — sans les payer — puis revendu, argent comptant, à des étrangers, nombre de maisons appartenant à des Rafrafia. D'où ce dicton :

بيـع دار وامشي تكري

Mots réprouvés ou spéciaux

En Tunisie, on emploie fréquemment, aux lieu et place du mot usuel ملح *melah* (sel), le vocable ربح *rebah* (gain), évocateur de bénédictions divines.

Pour désigner le moineau, au lieu du mot بزويش *bezouich*, qui signifie « parler à tort et à travers », on emploie, préférablement, celui de عصفور الصطح *asfour es stah* (oiseau des terrasses).

En Algérie, les Oulad-bou-Azid ne permettraient pas que l'on prononçât devant eux la phrase شكارة وزبيب *chekara ou zebib* (un sac et des raisins secs), en raison d'une aventure malencontreuse survenue à un des leurs il y a nombre d'années et dont le souvenir est demeuré des plus vivaces parmi les membres de cette tribu.

A Bizerte, dans les actes officiels, on emploie, pour désigner la banlieue immédiate, le terme دخانية *doukhania* (la fumée : la distance à laquelle on peut encore distinguer la fumée des maisons de la ville).

Celui de حاضرة *hadhira* (pays habité par des Arabes non nomades, à demeure fixe ; et aussi : petite capitale) est réservé pour Tunis, tandis que, seule, la ville du Caire a droit à celui de قهرة *kahara* (la victorieuse), en souvenir de la fondation d'El-Kahira (Le Caire) par le premier prince fathimite.

Pour les autres centres de la Régence, on n'a recours qu'aux expressions حاواز *haouaz* (banlieue) ou فحص *fahs* (banlieue).

Il est également de bon ton, en Tunisie, de dire ولد البحر *ould el bhar* (le fils [ou produit] de la mer) ou encore في عين عدوك *fi aïn adouk* (dans l'œil de ton ennemi) au lieu de prononcer le mot حوت *hout* (poisson).

La dernière circonlocution fait allusion aux épines du poisson, que tout bon musulman souhaiterait volontiers dans les yeux du diable, notre ennemi commun.

Coutumes locales

En Algérie comme en Tunisie, ne vous est-il pas arrivé, ami lecteur, de trouver sur la route que vous suiviez une « borma » de terre brisée et remplie de plumes de poulet ?

Cette marmite a été mise en ces lieu et état par une femme d'un douar voisin, désireuse de conjurer un mauvais sort.

Elle a jeté dans l'eau bouillante une poule — noire de préférence, — qu'elle a ensuite plumée et dont la plume, tout entière, a été soigneusement conservée. Puis, au petit jour, elle a mêlé, au bouillon obtenu, après avoir donné la viande aux chiens, les plumes du volatile. Elle a marché, et, en un endroit propice, a, de la main, fait basculer la marmite qui s'est brisée. Le bris du récipient doit s'accomplir sans que celle qui le portait se soit retournée à ce moment précis, à peine de voir la conjuration du sort annihilée.

En Tunisie, dans la région de Kairouan, les habitants qui, de par

leurs occupations, sont obligés de traverser de l'oued Zeghoud ou du Merg-el-Lil, ne franchissent jamais le lit de ces rivières autrement qu'au galop de leur monture. C'est un serment qu'ils ont fait et qu'ils observent rigoureusement, même au gros de l'été.

Cela, en souvenir des crues formidables et subites dont ces oueds sont coutumiers et qui ont, jadis, causé la mort de nombre de gens du pays.

C'est encore à Kairouan qu'il arrive fréquemment que, dans les actes de mariage, une clause spéciale est insérée pour stipuler que « quelles que soient la condition et la fortune futures du conjoint, celui-ci ne pourra jamais astreindre sa femme à quitter la résidence de Kairouan ». L'inobservation de cette clause entraîne, *de plano* et de plein droit, le divorce au profit de la femme.

A Bizerte, on nous signale une autre coutume :

Quand un indigène doit quitter la ville, qu'il parte en voyage, se rende à La Mecque ou soit appelé par la conscription au service militaire, il serait d'usage que l'un des membres de la famille du partant, ou le partant lui-même, inscrive sur une feuille de papier la phrase sacramentelle : لا اله الا الله *la Allah ila Allah* (il n'y a de Dieu que Dieu), ومحمد رسول الله *ou Mohammed raçoul Allah* (et Mohammed est l'envoyé de Dieu).

La feuille ayant été partagée dans le sens longitudinal, le chef de la famille conserverait l'une des deux parties, tandis que le voyageur s'emparerait de la seconde.

Cette pratique aurait pour objet :

1° D'identifier le détenteur partant, en cas de décès ;

2° En cas d'absence prolongée de ce dernier, de justifier, par le rapprochement des deux fragments de papier et la comparaison des écritures, les droits du porteur de l'un des feuillets sur la maison ou l'héritage qu'il avait, momentanément, abandonnés.

Nous devons toutefois ajouter que cette coutume nous est signalée comme n'étant pas généralisée.

A Kairouan, il existe également, si nos souvenirs personnels ne sont pas en défaut, une fraction de la tribu des Djelass-Guebala (dont le nom nous échappe) qui serait exclusivement végétarienne. Elle serait campée, entre Hadjeb-el-Aïoun et Sbeïtla, sur le flanc sud-est des djebels Meghila et Sbeïtla.

Sans vouloir donner à ce sujet une affirmation formelle, nous pensons que nul ne serait mieux qualifié que M. Monchicourt pour nous définitivement fixer sur ce point, controversé par quelques-uns.

En Tunisie, مقروث القيروان *(makrouts el Kairouan)* est l'appellatif réservé à un homme dont les vertus et qualités sont telles qu'on le peut considérer comme ayant atteint la perfection morale ter-

restre. C'est le terme par lequel il est consacré « aussi parfait qu'un makrouts de Kairouan » — et, pour les indigènes, nulle pâtisserie ne saurait être aussi succulente, parfaite — c'est-à-dire sans pareil pour le nombre et la qualité de ses vertus et perfections.

Il est exact qu'un indigène du nom de « Mamia » ait, à Porto-Farina, renouvelé les exploits de « Khalifa » au Ksour. Il avait même prédit aux habitants que sa mort serait, pour eux, l'occasion d'apprendre des choses extraordinaires.

Le décès de la fausse sage-femme provoqua, au moment du lavage du corps, plus que du mécontentement chez les habitants trop crédules. Et, depuis lors, son nom y est demeuré en exécration.

Numération

Pour la numération orale, chacun sait que les Tunisiens ont en horreur le nombre cinq. Ils ne le prononcent presque jamais et comptent de la manière suivante :

1 *El barka* (la bénédiction [de Dieu]) ;

2, 3, 4, comme à l'ordinaire ;

Pour exprimer le nombre cinq, ils emploient la périphrase عدّ يدك *add iddek* (compte ta main, c'est-à-dire : autant de doigts que tu as dans la main).

En Algérie, on sait que les indigènes ajoutent :

Pour le nombre quatre : رابع في تليس *rabaâ fi tellis* (le quatrième dans le tellis),

Et pour le nombre cinq : وخمسة في عين ابليس *ou khamsa fi aïn Eblis* (et cinq [mis pour le cinquième] dans l'œil d'Eblis).

A ce propos, l'auteur de cette note croit devoir signaler une légère erreur commise par M. Monchicourt quand il dit, à propos du nombre six, que les Ouarglia éviteraient de prononcer et remplaceraient par le mot *naqs* (manque).

Cette leçon nous paraît erronée. On dit couramment, pour éviter de prononcer ce nombre, نقّز *negguez* (saute). Il semble en effet plus logique de « sauter » le nombre six que de dire que ce nombre « manque ».

P. POIVRE,
Secrétaire-archiviste à la Chambre de Commerce de Bizerte.

P. S. — Les fondations pieuses bien connues en faveur des pigeons de Sidi-Mahrez et de la Grande Mosquée de Tunis prouvent que dans la « Bien gardée » ce volatile était l'objet d'une vénération spéciale.

P. P.

PROVERBES ABYSSINS

TRADUITS, EXPLIQUÉS ET ANNOTÉS

par Jacques FAITLOWITZ[1]

L'auteur de cet ouvrage n'est pas un inconnu dans le monde des orientalistes. Quoique jeune encore, il s'est fait connaître par ses voyages en Abyssinie et par d'intéressantes études sur les Falachas, ces juifs abyssins à la peau noire, n'ayant aucune connaissance ni du Talmoud ni des traditions juives, et dont l'origine et l'existence sont encore entourées de tant de mystères.

Par la publication de ses « Proverbes abyssins », M. Faïtlowitz a rendu un bon service aux études orientales; son livre sera d'un grand secours pour ceux qui voudront étudier de plus près la langue amharique, langue officielle de l'Abyssinie, et connaître mieux le peuple abyssin. Rien, en effet, ne met au jour la mentalité d'un peuple comme les proverbes dont il se sert dans sa vie quotidienne. Ils expriment, comme le dit l'auteur avec raison, la philosophie des peuples primitifs. Ils renferment leurs pensées, leurs sentiments et leurs opinions; ils nous font connaître leurs mœurs, leurs coutumes et leur caractère. Tous les peuples anciens et modernes ont des proverbes, mais les Abyssins en possèdent plus que tous les autres. Ils les ont constamment dans la bouche, ils se mêlent à toutes leurs paroles. Patrimoine de la nation entière, le plus illettré des Abyssins en connaît autant que le plus savant.

Quelques-uns de ces proverbes rappellent les nôtres, comme :

Lorsqu'on veut manger une amorâ (oiseau que la religion interdit de manger), on lui donne le nom de pintade.

En s'entr'aidant, les fils du filet retiennent le lion (L'union fait la la force).

On ne prend pas au sérieux celui avec qui on a grandi (Nul n'est prophète dans son pays).

Pour les mensonges est favorable un pays lointain (A beau mentir qui vient de loin).

Ce qui est écrit engage, mais on oublie ce qui est en parole. *(Verba volant, scripta manent).*

O agneau ! si je ne te mange, tu me mangeras, dit l'hyène (La raison du plus fort est toujours la meilleure).

Dans la maison d'un aveugle, le borgne est fort. Etc.

Mais le plus grand nombre des cent vingt proverbes qui forment le

(1) Paris, Paul Geuthner, 1907.

recueil sont originaux et appartiennent au peuple abyssin. Je n'en choisis ici que quelques-uns au hasard :

« On danse aussi quelquefois dans la province de Wàldebâ » (habitée en grande partie par les anachorètes).

« Est-ce qu'on taille le bois de la lame quand on déclare la guerre? Est-ce qu'on taille le timon de la charrue au moment des labours ? »

« Jadis les guerriers combattaient en restant assis. »

« Pourquoi vient-il à pied et non pas avec sa main (ouverte) », dit le juge abyssin au paysan — pour lui faire comprendre qu'il faut apporter des présents.

« Le lion que mange-t-il ? — Ce qu'il emporte. — Mais qui le payera ? — Et qui le lui réclamera ? »

*
* *

Nous nous bornons à ces citations ; mais nous voulons encore rendre hommage à la fidélité avec laquelle l'auteur s'est efforcé de rendre le sens parfois bien obscur de ces proverbes. Le plus souvent l'expression en est si concise qu'il faut posséder à fond la langue pour en dégager le sens.

M. Faïtlowitz donne la preuve qu'il possède entièrement et complètement cette langue amharique, si difficile sous bien des rapports, qu'il en connait toutes les nuances et toutes les finesses.

Le seul reproche que je lui adresse, c'est d'oublier trop souvent que la plupart de ses lecteurs, je dirai même la plupart des orientalistes, ne savent pas l'amharique. Pour cette raison, une explication grammaticale et philologique de quelques-uns, au moins, de ces proverbes n'aurait pas été superflue et aurait ajouté un intérêt de plus à son beau et remarquable travail.

JEAN SPIRO.

LA KABILA HUNDO

Preskaŭ ĉiam unuforme blanka aŭ flava, altakreska kaj forta, kun kaŝema ŝajno, sovaĝa rigardo, malfermita buŝego, montrante akran kaj teruran makselon, duono ŝakalo, duono lupo, tia estas la priskribo de la necesega kunvivanto de la migranta Arabo.

Kiam gento de tiuj migruloj starigas sian tendaron en la ĉirkaŭaĵo de iu urbo, la promenanto devas singardeme malapudiĝi de la tendoj, alie li estas sufice avertita de malproksime per furiozaj bojoj kaj blekoj de la hundoj flarantaj la proksimecon de la fremdulo.

Tiu raso alvenanta de la Kabilaj montoj, provizas bonegajn gardantojn, kaj la koloniistoj eĉ la posedantoj de kampadometoj, plaĉigas konfidi al tiuj hundoj la noktan observadon de sia bieno.

Sed tiu hundo, taŭganta por la kamparano, ne estas konvena por la urbano, ĉar ĝi neebligas la ripozon de la najbaroj, interrompante ĉiu momente ilian dormadon per senĉesaj bojoj Tuj kiam noktiĝas, la malpligranda brueto, la malproksima miaŭado de la kato, kies ĝi estas la mortema malamiko, la paŝado de iu ajn revenanta hejmen, estas suficaj por provoki abomenajn blekadojn; kaj, kiam ĉiu estas silenta, tiam, la malbenita hundo bojas al la luno.

Unuvorte, la Kabila hundo estas kamparano sed ne urbano.

Ad. BÉCHIS.

INSTITUT DE CARTHAGE

Séance générale du 27 mars 1908

Présidence de M. Loth

M. Jocelyn Bureau (de Sfax) a fait une intéressante causerie sur Sfax. L'article publié dans ce numéro la reproduit d'une façon complète.

M. Bureau se propose de constituer à Sfax pour poursuivre les recherches, une société locale. Son intention est de la réunir à l'Institut de Carthage. Comme l'a déclaré M. Loth, notre société sera heureuse de prêter tout son appui à ce groupe et de collaborer, avec lui, à la publication de documents concernant la Tunisie. Il serait à désirer que d'autres sociétés semblables puissent se former en diverses villes de la Tunisie. L'Institut de Carthage leur assurerait son aide.

***

Dans sa séance du 27 mars, sur la proposition de la Section espérantiste, le Comité directeur a donné à M. Combet la mission de représenter l'Institut de Carthage au Congrès espérantiste international qui se tiendra à Dresde.

Le banquet annuel de l'Institut de Carthage

Le 4 avril a eu lieu, à l'*Hôtel de France,* le banquet annuel de l'Institut de Carthage.

Cette réunion devait être l'occasion de la remise de récompenses à divers membres de cette Société.

Beaucoup de nos membres avaient tenu à assister à cette réunion. S'étaient fait excuser, comme empêchés au dernier moment, MM. Merlin, Renault, architecte, Nicolas Henri, Serres, etc.

M. Loth présidait, ayant à ses côtés le colonel Foucher, délégué par le Résident Général, et M. Tremsal, représentant le Directeur de l'Enseignement.

Les autres convives étaient :

MM. Noël, vice-président de la Section tunisienne de la Société de Géographie Commerciale de Paris ; Bigot, Tauchon, Buisson, Béchir Sfar, Malinas, le docteur Cuénod, Bourge, professeur Combet, Marcelle, Grundler, Danguin, Lombroso Haï, Raymond, Valenza, photographe ; Lasram, de Kerambriec, le docteur Bertholon, V. Bessière, avocat-défenseur ; de Givenchy, Blondel, Clément, Tuor, Pavillard et les représentants du *Courrier de Tunisie,* de *la Tunisie Française* et de *la Dépêche Tunisienne.*

Au champagne, le président, M. Loth, prend la parole :

Dans une aimable improvisation dont nous regrettons de ne pouvoir reproduire les termes exacts, M. Loth, président de l'Institut de Carthage, a un mot aimable pour chacun. Il adresse ses remerciments au Résident Général, qui s'intéresse si vivement aux divers efforts de la Société. Il prie son délégué, le colonel Foucher, de lui exprimer combien l'assistance lui sait gré d'avoir bien voulu se faire représenter à cette fête de famille, et par un mandataire aussi sympathique que le colonel, un des nôtres.

Nous devons aussi remercier M. le Directeur de l'Enseignement de nous continuer sa bienveillance coutumière, dont il a si souvent donné des marques à l'Institut de Carthage. La présence parmi nous, ce soir, de M. Tremsal, son délégué, est un nouveau gage des sentiments de M. Machuel.

M. Loth se félicite de voir à ses côtés M. Noël, le représentant de la Société de Géographie commerciale, avec laquelle l'Institut de Carthage entretient des relations si cordiales. Il espère que les occasions de resserrer les liens qui unissent les deux Sociétés puissent se présenter et contribuer à rendre, si possible, leur union plus intime.

M. Loth salue ensuite M. Buisson, son prédécesseur à la présidence de l'Institut de Carthage, qui fut aussi son prédécesseur à la direction du Collège Alaoui, et M. Tauchon, l'un des doyens de la Société, son vice-président, dont les conseils ont toujours été si précieux dans les délibérations du Comité directeur.

La multiplicité des Sections prouve la vitalité de la Société. La Section Artistique travaille à organiser une exposition qui marquera le progrès qu'elle réalise sous la direction de M. E. Blondel. La Section Scientifique, que préside M. le Dr Cuénod, secondé par une vaillante phalange de travailleurs, donne, sous l'active impulsion de M. Ginestous, son secrétaire général, une série de communications des plus instructives. Enfin, un apôtre, M. Combet, est l'âme de la Section Espérantiste que préside M. Béchis. Les conférences organisées par cette Section ont le plus grand succès.

Des sections paraissent devoir se former dans l'intérieur et développer le champ d'action de l'Institut de Carthage. Dernièrement, M. Jocelyn Bureau, un des membres fondateurs de notre Société, nous faisait une causerie sur *Thyna* et proposait d'organiser à Sfax un cercle de l'Institut de Carthage. Espérons que des villes comme Sousse, Bizerte, etc., suivront cette impulsion.

Tous les travaux sont résumés dans la *Revue Tunisienne*. Celle-ci, quoique ne traitant que des sujets tunisiens, reste toujours intéressante et témoigne du labeur incessant des membres de notre Société. M. Loth rend hommage au Dr Bertholon qui a assumé la direction de cette revue et s'efforce de la maintenir à un niveau qui lui a valu une place dans le monde savant.

Enfin, le discours de M. Loth se termine par des remerciments à la presse tunisienne, dont il salue les représentants. La presse tunisienne apporte toujours la même bonne grâce à publier ce qui intéresse l'Institut de Carthage, aussi le Président est-il heureux de choisir la circonstance présente pour lui exprimer toute la gratitude de la Société.

*
* *

M. le colonel Foucher prend la parole. Il apporte les salutations et les vœux de M. le Résident Général. Cette tâche lui est d'autant plus agréable qu'il se trouve dans cette réunion un peu chez lui, puisqu'il est membre de l'Institut de Carthage.

*
* *

L'Institut de Carthage a toujours associé à ses manifestations la Société de Géographie Commerciale. Cette Société était représentée au banquet par M. Noël, son vice-président, qui a prononcé les paroles suivantes:

Messieurs,

M. le docteur Carton, dont la présence nous fait terriblement défaut aujourd'hui, m'a chargé de vous exprimer ses très vifs regrets de ne pouvoir assister à votre banquet. Mais, si vifs qu'ils soient, ses regrets n'égalent pas les vôtres. Vous auriez eu le grand plaisir de l'entendre vous redire, avec sa compétence et sa bonne grâce, les liens étroits qui unissent notre Société de Géographie Commerciale à l'Institut de Carthage. Et il l'aurait fait d'autant mieux qu'ayant eu l'honneur d'être votre Président, il a pu se rendre compte de l'aménité qui préside à nos relations et des services mutuels que nous nous rendons tous les jours. Carthaginois et géographes nous n'avons, sous des étiquettes différentes, qu'un but commun, développer la vie intellectuelle dans notre chère Tunisie, et contribuer ainsi à la faire entrer dans le torrent de la vie européenne.

Il y a longtemps que cela a été dit : l'homme ne vit pas seulement de pain. L'art et la science sont aussi nécessaires que le commerce et l'agriculture à qui veut vivre de la vie complète. C'est votre but, Messieurs, de donner un aliment à ces aspirations vers le mieux qui sont votre honneur et qui constituent votre titre de noblesse. Que nous autres, géographes, nous soyons vos émules, il n'y a rien là qui puisse vous alarmer, puisque, dans votre domaine, nous suivons une ligne parallèle à la vôtre. D'ailleurs, si je jette les yeux sur la composition de votre Comité, et que je les reporte sur le nôtre, ne vois-je pas les mêmes noms apparaitre sur les deux listes? Au point que beaucoup d'entre nous peuvent se demander avec anxiété s'ils sont plus carthaginois ou plus géographes.

Quant à moi, Messieurs, qui ai l'honneur de faire partie de l'un et de l'autre Comités, je ne me sens pas la hardiesse de faire un choix. En buvant à la santé de l'Institut de Carthage, je ne sais trop si je le fais comme son fils ou comme représentant d'une Société sœur. En tout cas, je le fais de grand cœur, assuré

d'exprimer ici le sentiment de tous les géographes. Ce qui vous profite nous profite : ce qui est utile à la ruche l'est aussi à l'abeille.

De nombreux applaudissements ont souligné ces aimables paroles.

***

M. Bertholon donne ensuite le compte rendu suivant de la Commission des récompenses :

Messieurs,

Avant de donner lecture du rapport de la Commission des prix de l'Institut de Carthage, je vous demanderai la permission de remercier M. le Président des éloges qu'il m'a adressés. Son amitié lui a fait considérer ma collaboration à l'œuvre de notre Compagnie sous un jour un peu trop brillant. L'Afrique est le pays des mirages !

En 1906, l'Institut de Carthage a décidé de donner, chaque année, une récompense à un mémoire paru dans la *Revue Tunisienne*. Votre Comité directeur a voulu poursuivre la tradition.

L'an passé, nous avons profité d'un banquet pour remettre la médaille au lauréat de l'année. Cette innovation a paru excellente. Une réunion cordiale, dans laquelle on échange des idées, dans laquelle on noue parfois des amitiés, a paru beaucoup plus agréable, plus simple et plus familiale, en un mot, que la distribution solennelle, en tenue guindée, sur une estrade, avec accompagnement de musique et de grosse caisse. Pour cette raison, votre Comité directeur a estimé que les récompenses de l'année seraient distribuées dans notre fête de famille, le banquet annuel de l'Institut de Carthage.

Cette année la désignation du lauréat a été particulièrement délicate. La Commission s'est trouvée en présence d'une série de mémoires bien étudiés, concernant l'histoire, l'archéologie, les sciences naturelles et économiques. A quel auteur décerner l'unique médaille dont nous disposons? C'est un problème dont la solution est hérissée de difficultés.

La Commission a commencé par écarter du concours les auteurs qui avaient obtenu des récompenses antérieures. C'était un moyen de déblayer le terrain.

Ensuite, la Commission a ajourné ses décisions concernant les travaux en cours de publication, comme susceptibles de pouvoir être couronnés l'an prochain. Ces éliminations ont encore restreint quelque peu notre champ d'investigation. Après de longues hésitations, et plusieurs examens, la Commission, regrettant de ne pouvoir décerner plusieurs récompenses, a arrêté son choix sur un mémoire de M. Bigot, intitulé : *Les Déformations de la langue française en Tunisie*. Le caractère de cette étude lui a semblé original. C'est le fruit d'observations nombreuses et de remarques personnelles. Les principes de cette « grammaire de ce qu'il ne faut pas dire » ont été posés méthodiquement dans ce travail. L'auteur a étudié aussi les altérations du vocabulaire et les changements d'acception des mots. Enfin, comme il le remarque, les déformations causées par la prononciation défectueuse de notre langue achève aussi d'en altérer les caractères. Ces études très

spéciales, que nous ne désespérons pas de voir reprendre par leur auteur, présentent un véritable intérêt. Ce travail est tout d'actualité. Certainement, il pourra avoir d'heureuses conséquences pour le maintien dans sa pureté du *doulx de parler de France,* comme disaient nos aïeux.

Monsieur Bigot, recevez, avec cette médaille, les félicitations de notre Comité directeur. Entre de nombreuses effigies, nous avons choisi celle de la Gaule pour marquer le caractère bien national de votre œuvre.

Messieurs, cette cordiale réunion nous permettra aussi de réparer un oubli. Lors de la grande distribution de 1906, deux de nos principaux collaborateurs ont été laissés dans l'ombre, pourquoi ? parce que l'un des deux était membre de la Commission des récompenses. Votre Comité directeur, pour rendre hommage au labeur de ces deux membres, a décidé d'attribuer une médaille hors tour à leur ouvrage, intitulé : *Soixante ans d'histoire de Tunisie,* chronique de Mohamed Sghir, traduite par MM. Serres et Lasram. Nous regrettons que M. Serres ne soit pas ici. Nous avions retardé notre banquet dans l'espérance de le compter parmi nous dans cette fête de famille. Nous regrettons vivement son absence ; heureusement que son fidèle collaborateur, M. Lasram, a pu être des nôtres ce soir. Nous sommes heureux de pouvoir exprimer en sa présence tout le bien que nous pensons de ce labeur commun.

Est-il nécessaire de vous rappeler la somme énorme de travail représentée par cette traduction ? Il a fallu commencer par mettre quelque ordre dans les mémoires un peu diffus de Mohamed Sghir, et par en élaguer bien des longueurs. Grâce à ces soins, MM. Serres et Lasram sont arrivés à reconstituer cette curieuse chronique vécue. Elle nous donne une idée exacte de ce qu'étaient les habitudes, les mœurs et les procédés de gouvernement de la Tunisie au XVIIIe siècle de notre ère. Ce récit s'étend en effet de 1705 à 1765. Il commence à la révolte d'Ali-Pacha. Le chroniqueur se trouvait à Béja quand y arrivèrent les cavaliers envoyés par le Bey à la poursuite du rebelle. Que d'épisodes, que de détails caractéristiques à glaner dans ces pages d'un témoin oculaire ! Ne serait-ce que la façon dont les impôts étaient levés sur la population.

Les prix des marchandises étaient alors moins rémunérateurs qu'aujourd'hui ; une belle vache grasse valait 3 piastres (1 fr. 80) ; un taureau 4 piastre (2 fr. 40). On avait une livre et demie de viande pour un nasri, un peu plus d'un centime. Le reste à l'avenant ! Quel luxe chez les seigneurs turcs au Bardo ! que de menus détails émerveillèrent Mohamed Sghir des Hanencha ! et aussi avec quelle prestesse on le fit passer de vie à trépas, au moment où on faisait les plus grandes manifestations en son honneur ; avec quelle célérité on le fit disparaître et enterrer dans le jardin avec son compagnon ! On croirait à un récit des *Mille et une nuits.* Les sanglants exploits de Younès participent de ce même ordre d'idées. Le chroniqueur raconte avec sérénité, sans aucune manifestation d'horreur, ces crimes succédant à d'autres crimes. Il a pris une véritable habitude de ces incidents sanglants. Sa sensibilité par leur répétition s'est émoussée ; les événements les plus terribles n'arrivent plus à l'émouvoir !

Mais ce n'est pas une analyse que j'ai à faire ici ; mon rôle doit se borner à attirer l'attention sur l'importance historique de l'œuvre de Mohamed Sghir sauvée de l'oubli par les soins de MM. Serres et Lasram. La publication de cet ouvrage commencée peu après la création de la *Revue Tunisienne* en 1895, n'a pris fin qu'en juillet 1900. Au point de vue français, cette traduction est d'un intérêt capital. C'est un moyen de faire comparer nos procédés de gouvernement avec ceux de nos prédécesseurs turcs. La comparaison n'est pas précisément à notre désavantage ! Il y a là une leçon de choses frappante. Puisse-t-elle provoquer des déductions pratiques !

Une œuvre pareille méritait largement le modeste souvenir que nous offrons ce soir à ses auteurs, MM. Serres et Lasram.

Notre Société confond dans un même sentiment de gratitude les deux collaborateurs. Cependant, M. Lasram nem'en voudra pas de rappeler ici quelques-uns des services rendus à notre Institut de Carthage plus particulièrement par M. Serres. Vous rappellerai-je l'heureuse influence sur notre Société de son double passage à la présidence en 1903 et 1905. L'étude du fonctionnement de l'Institut de Carthage avait poussé M. Serres à chercher le moyen d'assurer son existence en lui constituant un capital suffi ant. Les rentes de ce capital devaient pouvoir payer les frais de la publication de la *Revue Tunisienne*. L'idée trouvée, il fallait l'appliquer.

La *Grammaire de Sacy* était tombée dans le domaine public. Il n'en restait dans le commerce que de rares exemplaires vendus à très haut prix. L'opération paraissait avantageuse. On se mit donc à l'œuvre. M. Machuel accepta de revoir les épreuves. Malgré les fatigues toujours croissantes de la Direction de l'Enseignement, il mena à bout cette opération délicate, longue, fastidieuse et, disons-le, ingrate. Aussi les remerciements que lui décerna à cette occasion le Comité-directeur étaient-ils mérités, amplement mérités. M. Louis Nicolas, un de nos membres de la première heure, voulut bien faire céder ses intérêts d'imprimeur au désir de rendre service à l'Institut de Carthage. Ses tarifs adoucis en notre faveur facilitèrent la réimpression de l'œuvre de Sacy. D'autres de nos membres contribuèrent avec beaucoup de dévouement à nous faciliter les moyens financiers ; parmi eux, il faut citer spécialement MM. Henri Nicolas et Medina. Tant d'efforts réunis ont abouti à ce résultat excellent qu'aujourd'hui nos frais sont tous couverts. Dorénavant chaque volume vendu contribuera à augmenter le capital de l'Institut de Carthage.

La réimpression de la *Grammaire de Sacy* n'est pas le seul service rendu à la Société par M. Serres. Par une entente avec l'éditeur Leroux, une place est réservée dans les Catalogues de cette librairie aux principales publications de notre Société, sous la rubrique de *Bibliothèque de l'Institut de Carthage*. Le septième et dernier volume de cette série est constituée par l'œuvre si documentée de M. Vassel sur la littérature populaire des Israélites tunisiens, déjà récompensée par notre Compagnie. M. Cattan prépare le huitième en publiant la traduction de l'*Histoire de la civilisation musulmane* de Giorgi Zaïdan.

Messieurs, je me suis laissé entraîner à retracer l'œuvre de M. Serres dans

notre Société. Il n'était que juste de vous rappeler tous les services qu'il nous a rendus. La sympathie que vous lui portez vous aura muni d'assez de patience pour supporter l'audition de ces trop longs développements. Vous approuverez aussi la décision par laquelle votre Comité directeur lui a attribué, ainsi qu'à M. Lasram, les récompenses que nous proclamons ce soir.

Séance d'inauguration de la Section Scientifique

La Section Scientifique de l'Institut de Carthage a donné, mardi 8 avril, sa première séance publique.

Dès quatre heures et demie le public prenait place dans la grande salle de l'hôtel des Sociétés françaises, aménagée pour obtenir le meilleur effet des projections lumineuses portées au programme.

A cinq heures précises, M. le docteur Cuénod, président de la Section, accompagné des membres du Bureau (M. le docteur Malinas, vice-président, et MM. les professeurs Allemand Martin et Ginestous, secrétaires), présente au public le conférencier du jour, M. le docteur Niéwenglowski, et dans une courte allocution expose le but que la Section Scientifique se propose de poursuivre :

Je n'ai pas à vous présenter ni à vous faire l'éloge de l'Institut de Carthage, dont les publications et le développement croissant sont connus de vous tous et qui réalise de plus l'idéal conçu par ses fondateurs : d'être le centre autour duquel se groupe tout ce que la Tunisie, notre pays d'adoption, compte d'activités intellectuelles, libres et désintéressées.

Messieurs, ce développement même devait amener, conformément aux lois de la vie, la différenciation des activités. C'est ainsi que nous avons le plaisir de vous annoncer officiellement ce soir la création d'un *nouveau groupement*, celui de la *Section des Sciences physiques et naturelles* ou plus simplement *Section Scientifique* dont la constitution est due aux efforts persévérants de notre excellent collègue M. Ginestous. Cette Section a déjà reçu l'adhésion de bon nombre de travailleurs qui se feront un plaisir de lui apporter le fruit de leurs recherches, et toutes les fois que celles-ci présenteront un intérêt général nous nous ferons un devoir de vous en offrir la primeur sous forme de causeries sans prétention.

La séance de ce soir est la première manifestation publique de notre Société.

D'une manière plus précise, le but de notre Section est de concourir dans la mesure de ses moyens à l'avancement général des sciences et plus particulièrement de celles qui intéressent la Tunisie.

Notre Section sera, nous l'espérons, le centre de nouvelles recherches que nous nous efforcerons de favoriser par les moyens en notre pouvoir.

Ce groupement sera tout naturellement désigné pour entrer en relations amicales et scientifiques avec les sociétés similaires de France et de l'étranger, recevoir leurs communications et faire les honneurs de notre ville et de notre pays aux savants qui viendront le visiter et y chercher des sujets d'études.

Un de nos premiers soucis sera de préparer la création d'un *Musée des sciences naturelles* et de réunir les éléments d'une *bibliothèque scientifique* vraiment utile.

Dans ce domaine, tout est à créer, car jusqu'ici les divers desiderata exprimés n'ont point trouvé de solution faute d'entente et de moyens de réalisation pratiques.

Vous voyez donc que sans empiéter sur le domaine de quiconque, le champ des investigations et des travaux propres à la Section Scientifique de l'Institut de Carthage est assez vaste. Ce groupement répond donc à un besoin réel, et l'on peut même s'étonner qu'il ait attendu à ce jour pour se constituer.

A son tour, M. Niéwenglowski montre les résultats obtenus sur la photographie des couleurs par les divers procédés étudiés et mis en pratique. Le public a vivement regretté que l'élève de Lipmann n'ait pu projeter sur l'écran quelques-unes des belles épreuves obtenues par le maître. Néanmoins de ravissantes projections ont accompagné cet exposé rapide. Une mention toute spéciale est due à M. Louis Fabre, qui tout heureux de se mettre à la disposition de la Section Scientifique, a assuré personnellement le service des projections à l'aide de son bel appareil. Le professeur Niéwengloski termine son intéressante causerie par le dernier procédé en date, celui des *plaques autochromes* de la maison *Lumière,* le seul vraiment pratique. Quelques clichés fournis par Lumière et d'autres bien tunisiens prouvent la valeur pratique du procédé et impressionnent vivement les amateurs de photographie venus à cette belle séance.

Dans l'auditoire, avec les membres de l'Institut et de la Section, on remarquait de nombreuses dames, des colons, des ingénieurs, des professeurs de l'École coloniale d'agriculture et des principaux établissements scolaires de Tunis, dont la présence justifiait l'intérêt du programme.

En résumé, excellent début, et nous devons adresser nos plus vifs encouragements aux organisateurs de la Section Scientifique en leur demandant de mettre à leur ordre du jour des sujets bien tunisiens dont la vulgarisation permettra de faire mieux connaître notre Tunisie.

Exposition artistique

La Section artistique de l'Institut de Carthage a inauguré, le 11 avril, à trois heures après-midi, son Salon annuel.

Voici le compte rendu de cette solennité, d'après *la Dépêche Tunisienne :*

« Une foule élégante se pressait dans la grande salle de la buvette de la Conférence Consultative, à l'hôtel des Sociétés françaises, à l'occasion de l'inauguration de l'Exposition de peinture organisée par la Section artistique de l'Institut de Carthage.

« Séance de « vernissage » extrêmement animée, honorée de la présence du Résident Général et de Mme Alapetite, venus en compagnie

de M. Roy, ministre plénipotentiaire, secrétaire général du Gouvernement Tunisien, et de M. Puaux, chef du cabinet du Ministre.

***

« M. Loth, président de l'Institut de Carthage, est « heureux, dit-il, « de pouvoir souhaiter une respectueuse bienvenue à M. le Résident « Général, au seuil de ce local si coquettement orné par les soins de « M. Elie Blondel. Il ajoute que cette modeste manifestation tire toute « sa valeur du fait qu'elle est l'œuvre personnelle des membres de « la Section artistique.

« Pour grouper les efforts, pour éveiller les initiatives, il fallait un « homme de bonne volonté ; M. Blondel s'est trouvé là. M. le Résident « Général a reproché un jour, avec une bienveillance amicale, à une « délégation de l'Institut de Carthage, de travailler trop silencieuse- « ment, de ne pas se faire connaître suffisamment au grand public.

« Or, s'il est dans l'association quelqu'un qui mérite ce léger blâme « et qui soit en même temps digne de tous les encouragements, c'est « à coup sûr M. Blondel.

« J'ai eu, pour ma part, dit M. Loth, la plus grande difficulté à dé- « couvrir, aux abords de Bab-Saâdoun, caché par la vieille et haute « muraille d'octroi, le petit atelier où M. Blondel, entouré de quelques « ouvriers indigènes, recherche les formules des émaux anciens et « utilise de précieux spécimens d'art arabe pour la décoration de « gargoulettes et vases de Nabeul. Avec une louable ténacité il s'a- « charne à faire revivre les arts et métiers indigènes, ceux-là au moins « qui peuvent être ressuscités. »

« Apportant la même énergie silencieuse, la même méthode au dé- « veloppement de la Section artistique de l'Institut de Carthage, « M. Blondel est parvenu à grouper toute une série de tableaux, de « dessins, de sculptures, d'objets d'art musulman, montrant ainsi « qu'il n'est pas impossible d'organiser à Tunis un Salon annuel, un « Salon vraiment tunisien.

« Mais au surplus, dit M. Loth, je laisse la parole à M. Blondel ; il « saura, avec plus de compétence que moi, montrer l'importance des « résultats obtenus et indiquer dans quel sens doit être poursuivi « l'effort tenté par la Section artistique. »

« Et le président de l'Institut de Carthage termine en remerciant à nouveau le Ministre d'avoir si aimablement accepté l'invitation de présider cette séance d'inauguration. Il adresse aussi ses remerciements aux dames présentes et aux sociétaires venus en grand nombre pour admirer l'œuvre des artistes locaux.

***

« M. E. Blondel prend ensuite la parole et dit :

Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président de l'Institut de Carthage,
Mesdames,
Messieurs,

La deuxième exposition organisée par la Section artistique de l'Institut de Carthage est la continuation d'un effort entrepris, il y a un an, par quelques membres de cette société qui se sont groupés dans le but de s'occuper des questions d'art.

L'Institut de Carthage a bien voulu, jusqu'ici, nous témoigner des marques précieuses d'encouragement, et c'est à la société mère que nous devons le plaisir d'inaugurer aujourd'hui cette nouvelle manifestation artistique.

Notre reconnaissance s'adresse d'abord aux personnes qui, non seulement nous témoignent de l'intérêt, mais encore veulent bien nous aider effectivement. Vous avez bien voulu, Monsieur le Ministre, dès que vous avez eu connaissance de notre existence, de notre but et de nos désirs, vous empresser de mettre à notre disposition, pour la présente exposition, la salle dans laquelle nous nous trouvons réunis.

La Section artistique vous en est profondément reconnaissante et, en son nom, je vous adresse nos plus sincères remerciements.

Je viens de dire que notre reconnaissance est acquise aux personnes qui veulent bien nous aider et s'intéresser à notre cause. Vous êtes de ce nombre, Mesdames et Messieurs, puisque vous avez bien voulu nous faire l'honneur et le grand plaisir d'assister à ce modeste vernissage.

Les membres de la Section artistique de l'Institut de Carthage ont, comme vous allez pouvoir le constater, rivalisé d'ardeur dans la présentation de leurs travaux. Personnellement, je leur dois des remerciements que je leur adresse bien volontiers, et ils ne s'offusqueront pas, j'en ai la certitude, si je leur adresse en même temps le conseil de s'efforcer toujours de faire de mieux en mieux.

Nous avons en effet une tâche à remplir, celle de montrer le beau, tout en bénéficiant nous-mêmes du plaisir que nous éprouvons à le traduire ou à le composer.

Mais, en dehors de ce plaisir, nous devons, surtout en ce pays d'Orient, nous intéresser à tout ce qui touche à l'art sous quelque forme qu'il se présente, et c'est ainsi que nous pourrons, à mon avis, nous rendre utiles le plus rapidement.

De plus en plus, en France, on accepte dans les expositions artistiques les productions relatives à l'art industriel : céramique, ferronnerie, ameublement, bijouterie — et je n'ai pas hésité à proposer à mes collègues de la Section artistique, qui ont bien voulu y adhérer, d'entrer aujourd'hui dans cette voie. Aussi, ne vous étonnerez-vous pas de rencontrer sous vos yeux quelques objets d'art arabe.

Nous avons en effet, me semble-t-il, le devoir d'encourager dans la mesure de nos moyens les productions industrielles ayant un caractère artistique, chez

les ouvriers ou artistes indigènes, et, pour n'en citer que quelques-uns : les enlumineurs, les sculpteurs sur plâtre, les brodeurs sont de véritables artistes et gens très habiles qui méritent largement d'être encouragés.

L'objet de notre exposition actuelle concerne sur tout le dessin, la peinture et la sculpture, mais en modifiant très légèrement notre règlement nous pourrons peu à peu élargir notre programme, faire désormais de notre exposition annuelle le véritable Salon Tunisien et contribuer ainsi, de plus en plus, à une œuvre utile, durable et prospère.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les sentiments qui doivent animer un groupement comme le nôtre, fondé au sein d'une société qui, par des conférences, des publications, des revues et des travaux divers intéressant l'archéologie, la science, les lettres, les arts et tout ce qui peut profiter à la colonisation, a déjà grandement démontré qu'elle avait sa raison d'être dans un pays où l'initiative est de rigueur.

M. le Président de l'Institut de Carthage voudra bien me permettre de le remercier ici tout particulièrement de l'intérêt qu'il veut bien nous porter ; notre effort est une partie de l'effort de l'Institut lui-même et c'est un véritable plaisir que de contribuer dans un si complet accord à une œuvre utile.

Au nom de la Section artistique, je vous adresse, Monsieur le Ministre, tous nos remerciements pour avoir bien voulu nous faire l'honneur d'assister à l'ouverture de notre exposition.

Je vous remercie, Mesdames, qui avez bien voulu nous apporter l'appoint de votre grâce séduisante et le charme de votre présence, et je vous remercie aussi, Messieurs, qui avez, avec tant d'empressement, répondu à notre appel.

« Le Résident Général a tenu à remercier M. Loth, président de l'Institut de Carthage, et M. Blondel, président de la Section artistique, d'avoir souhaité en si bons termes la bienvenue à leurs invités et d'avoir si bien défini le caractère de l'exposition qu'ils ont organisée. L'Institut de Carthage a droit à des félicitations pour ne pas se renfermer dans l'étude et dans la conservation des monuments du passé, pour s'être préoccupée de donner l'hospitalité aux artistes que la Tunisie inspire et qui jusque-là étaient obligés de disperser leurs expositions particulières.

« Il a été très heureux de pouvoir mettre à la disposition de l'Institut la nouvelle salle de l'hôtel des Sociétes françaises où les œuvres sont très bien éclairées. Il espère que ce salon annuel sera suivi de beaucoup d'autres et que le succès récompensera avec éclat l'initiative prise par l'Institut de Carthage.

« Le Ministre a ensuite longuement visité l'exposition, examinant attentivement les œuvres exposées et se faisant présenter plusieurs des artistes présents qu'il a félicités de leurs envois.

« L'opinion générale des connaisseurs était très favorable à cette manifestation d'art qui marque un progrès réel dans la production

artistique à Tunis, où le goût du Beau se développe d'une façon très réjouissante. »

*
* *

Nous empruntons également à *la Dépêche Tunisienne* du 6 avril la critique du Salon Tunisien. Ce travail est dû à la plume de M. Gung'l :

Cette exposition marque un progrès sensible sur celle de l'année dernière. Les envois sont plus nombreux et d'une valeur plus haute. Quelques débutants font preuve de moins d'hésitation et de plus d'expérience. Ce n'est plus le rassemblement de quelques essais d'amateurs, sur la banalité desquels tranchaient plusieurs morceaux de professionnels : c'est la réunion de productions inégales certes, mais presque toutes dignes d'attention, parce que traduisant un effort très louable et très probe.

Le maître modeste et discret qu'est M. Pinchart s'est borné à l'envoi d'une très jolie « Rue de Tunis » et du magistral pastel dont j'ai déjà parlé, et qu'il a exécuté d'après Mme de G...-K... Une très heureuse modification de l'ordonnance générale de ce beau portrait en a fait une œuvre magistrale dans sa distinction et sa grâce ; c'est une des pages les mieux venues de ce peintre délicat. Les élèves de son atelier exposent une série d'études très intéressantes.

Mlle Bougourd fournit un labeur considérable, sans que jamais chez elle le métier se « lâche », sans que l'inspiration se tarisse. On aime à voir ce pinceau, infatigable et minutieux, peindre avec un égal respect, avec une même amoureuse complaisance, les fleurs, les horizons, la brune tente d'un nomade, les passants affairés ou les boutiquiers indolents d'un souk. Tant de conscience et de savoir méritent plus que de l'estime ; il y faut joindre quelque admiration pour le résultat.

M. Gustave Charpentier, revenu parmi nous, nous offre, en deux petites toiles très savoureuses, deux aspects distincts de son souple talent. L'« Epicier arabe », qui rappelle la belle boucherie de son exposition particulière de 1907, et une fraîche vue de Tunis, à laquelle de vertes frondaisons servent de premier plan. M. Gustave Charpentier n'a pas voulu, sans doute, déflorer par un envoi plus copieux l'attrait de l'exposition particulière à laquelle nous comptons bien qu'il nous conviera bientôt. Ces deux toiles excellentes ne peuvent que nous faire plus aisément désirer que cette manifestation artistique se produise à très bref délai.

L'occasion s'est récemment présentée de constater les progrès considérables accomplis par M. Foucaud. Il semble qu'il est superflu d'y revenir. Je signalerai toutefois de cet artiste un bon portrait de M. Lescot, d'un accent très sincère, dans le parti pris de sa tonalité « Carriéresque ».

La manière de M. Louis Flot s'élargit, se simplifie, se fortifie chaque jour. Sa possession de la lumière tunisienne s'affirme de plus en plus, dans une limpidité vibrante, où les personnages se meuvent avec légèreté. Chacune des études exposées par le jeune professeur est un tableau — excellent de composition et de facture. M. Louis Flot manie, en outre, l'ébauchoir avec une vigueur et une fran-

chise surprenantes. Son buste de M. Bigot est superbe; il m'a rappelé certaines esquisses de Carpeaux.

M. Bougourd, sa vigoureuse vieillesse, son vivace enthousiasme, son souci exclusif de l'art, sont un des spectacles les plus réconfortants que je sache. M. Bougourd est demeuré fidèle à ce qui fut l'objet de son culte aux heures de sa jeunesse. Il connut, il aima, il vénéra les Corot, les Diaz, les Dupré, les Rousseau, tous les grands paysagistes qui ont fait la gloire de l'Ecole française. Il en demeure un reflet dans sa manière, où quelque romantisme se mêle à son interprétation très exacte de la nature. Aux tableaux excellents qu'il expose, M. Bougourd a joint une aquarelle lavée, comme on savait le faire autrefois, avec des blancs réservés, des touches transparentes, des ciels légers. Cette petite aquarelle est l'une des meilleures qui figurent à cette exposition, où il en est de fort bonnes.

Un autre modeste, jusqu'à l'effacement même, est M. Delaplanche. Il en prendra son parti, mais je dois dire tout le plaisir que m'ont causé ses deux envois, qui ne le cèdent en rien à ceux de l'an dernier.

J'ai parlé de bonnes aquarelles; celles de M. Genevès sont du nombre, par l'ingéniosité de l'arrangement et la délicatesse de l'exécution. On ne goûtera pas moins la « Mabrouka » de M. Warnet, qui s'enlève sur un fond de faïences restituées de façon très amusante.

M. Blondel, le dévoué président de la Section, expose plusieurs toiles qu'on peut n'aimer point, mais dont on ne peut contester le caractère dépourvu de toute vulgarité. Cette sorte d'impressionnisme exige une spontanéité, une hardiesse, presque une violence extrêmes. Si l'effet de justesse est obtenu, on a mauvaise grâce à chicaner l'artiste sur ses procédés. C'est le cas de M. Blondel. Les plans étalés au couteau, avec la fraîcheur que conserve le ton ainsi transporté pour ainsi dire du tube sur la toile, vibrent avec une certaine puissance, et la transparence des ses ombres n'est pas sans charme. Ces petits morceaux méritent de ne pas passer inaperçus.

La Section a fait une aimable et gracieuse recrue dans la personne de Mme Alice Couitéas, qui expose un portrait en pied, de grandeur naturelle, de Mlle Marthe de F... Que l'œuvre soit agréable à voir, ceux qui connaissent l'original n'en sauraient être surpris. Elle est traitée avec légèreté, sur un fond dont un pêcher en fleur, stylisé, souligne la blancheur laiteuse. La robe rose s'enveloppe d'une écharpe cerise, et sur cette gamme très douce, le fin et altier visage du modèle, auréolé d'une abondante chevelure châtaine, met une note grave, presque sévère. Certes, il règne dans cette grande toile une évidente inexpérience, que font ressortir encore ses vastes dimensions, mais cette inexpérience ne me déplaît pas, et il semble que la chaude inspiration qui l'a dictée, l'affectueuse ardeur apportée à la peindre en sont heureusement soulignées.

Le persévérant effort de M. Clément recueille son résultat logique; son dessin est plus serré, sa couleur plus sobre et plus juste. A mentionner encore une bonne nature morte de M. Demoutier; deux portraits pleins de conscience de Mme Veil; de très solides dessins de M. Targe.

M. Wiskey a brossé à grands traits quatre masques de Pierrot d'après lui-même et d'expressions variées; ce jeune homme a l'étoffe et le tempérament d'un décorateur de race; son affiche « l'Absinthe rend fou » est d'un effet saisissant.

J'aurai tout dit sur le Salon Tunisien quand j'aurai mentionné le joli buste mélancolique modelé par M. Lescot, d'après M. Foucaud. La pâte en est moins ferme que celle de M. Flot, mais il est loin d'être sans valeur.

Un embryon d'exposition de peinture indigène est joint à cette exposition. Ce n'est guère qu'une promesse; mais il faut louer l'idée qui a présidé à l'adjonction de cette sous-section à la grande.

J.-N. GUNG'L.

Nécrologie

Le Docteur Bresson

Vice-Président d'honneur de l'Institut de Carthage

On nous annonce la mort du Dr Bresson. M. Bresson a succombé, le 21 mars 1908, à Alger, aux suites d'une pleurésie contractée il y a trois ans.

Né à Dijon le 25 avril 1838, le Dr Bresson a parcouru une longue carrière militaire. Dès le début, nous le trouvons au Mexique. Il y séjourne pendant les années 1865-1867, assurant le service médical soit dans les hôpitaux soit à la suite des compagnies franches qui parcouraient ce pays.

En 1870, Bresson se trouvait à Strasbourg. Avec le concours des élèves de troisième année de l'Ecole de Médecine militaire, il assura, sans se ménager, le service des avant-postes. Poste dangereux! Quatre de ses collaborateurs y furent tués par le feu des Prussiens. Sa conduite courageuse lui valut la Légion d'honneur (9 novembre 1870).

Après la chute de Strasbourg, Bresson assura le service médical du 3e bataillon de chasseurs à pied à l'armée de la Loire (XVIe corps). Il assista à la bataille de Coulmiers, à la prise du château Villepion. Il connut aussi les journées tristes de Loigny et suivit la retraite sur Laval. Dans ces circonstances, il fut héroïque. Voyant des jeunes soldats pris de panique, il essaya par des encouragements de les arrêter. Ne pouvant y arriver, il prit un fusil, les mit en joue et parvint ainsi à les ramener dans le devoir.

M. Bresson vint à Tunis en 1895 comme médecin principal de 1re classe et directeur du Service de Santé de la Division d'occupation. Il était officier de la Légion d'honneur depuis le 8 juillet 1889. Le personnel placé sous ses ordres témoignait de sa bienveillance, de son dévouement et de son savoir professionnel.

Malheureusement, atteint par la limite d'âge, il dût se retirer sans avoir vu sa brillante carrière récompensée par la croix de commandeur de la Légion d'honneur, pour laquelle il avait été proposé no 1

en 1896. Bresson comptait alors quarante-deux ans de services, vingt et une campagnes et neuf ans de grade d'officier de la Legion d'honneur.

En 1897, M. Bresson se fit inscrire comme membre de l'Institut de Carthage. Il prit une part active à ses travaux. En 1899, ses amis le décidèrent à accepter la présidence de la société. Ce ne fut pas une sinécure, car pendant cette présidence notre société se transporta de la rue de Russie dans son local actuel de l'hôtel des Sociétés françaises. Il fallut beaucoup de constance pour diriger ces opérations d'emménagement ; c'est à M. Bresson que l'Institut de Carthage doit son installation actuelle. Aussi, est-ce par acclamation que la société lui décerna le titre de président d'honneur. Il demanda à compléter ce titre par celui de membre perpétuel, avant de se retirer à Alger, où la maladie devait venir à bout de sa robuste constitution.

Ajoutons qu'à Alger M. Bresson avait été nommé président de la Société espérantiste.

Le Comité directeur exprime à la famille de M. Bresson les regrets que lui cause la triste nouvelle de la mort de ce collègue.

Le Président, G. Loth.

Le Secrétaire général, Dr Bertholon.

NOTE SUR LA CASERNE SAUSSIER

Lorsque les troupes françaises arrivèrent en Tunisie, des sept régiments d'infanterie organisés par Ahmed-Bey, le véritable créateur de l'armée tunisienne, déjà rêvée par son père Moustapha,[1] le premier régiment occupait en permanence une grande caserne située dans la partie haute de Tunis, à l'extrémité de la place aux Chevaux, près de l'angle sud-ouest de l'enceinte et désignée sous le nom de « caserne Husseïnite ».

Dès la fin de 1881, le Gouvernement beylical mettait cet établissement à la disposition du corps d'occupation, pour y installer trois bataillons et deux compagnies d'infanterie, avec un détachement du génie et la section de télégraphie militaire.

En raison de son ancienne affectation, ce casernement prit le nom de « caserne du 1er Régiment » et, peu après, celui de « caserne du 1er Tunisien », en même temps que l'on baptisait, pour la même raison, « caserne d'Artillerie » le quartier qu'occupent aujourd'hui, en dehors de la ville, le 4e régiment de chasseurs d'Afrique et le train, actuellement « quartier Forgemol ».

Ces appellations, qui pouvaient donner lieu à des confusions regrettables, devaient être considérées comme provisoires.

Sur la proposition du Service du Génie, le Ministre de la Guerre décida, le 2 juin 1896, que la « caserne du 1er Tunisien » porterait dorénavant le nom de M. le général Saussier, qui le premier avait commandé en chef le Corps d'occupation.

Cette caserne, affectée aujourd'hui à l'Etat-Major et à un bataillon du 4e régiment de zouaves, ainsi qu'à deux compagnies de tirailleurs, est intéressante à un double point de vue.

D'abord, elle fut la première construction militaire importante élevée en Tunisie pour le casernement proprement dit.

Les janissaires turcs avaient surtout occupé les casbas et les bordjs, dont ils assuraient ainsi la garde en tout temps contre une population souvent hostile. Il pouvait en être autrement pour une armée nationale dont l'effectif devait atteindre en quelques années le chiffre de dix mille hommes.

La caserne d'Artillerie dont il vient d'être question ne fut construite qu'en 1255 (1839), quatre ans après celle du 1er Tunisien, et le

(1) Moustapha-Bey introduisit, le premier, des éléments tunisiens dans la milice, jusqu'alors exclusivement composée de janissaires turcs, et substitua, au costume oriental jusqu'alors en usage dans l'armée, une tenue composée du pantalon long, de la tunique ou de la veste et du fez.

quartier de La Manouba, qui ne porte d'ailleurs aucune date, ne fut créé, comme la caserne d'Artillerie, que par Ahmed-Bey.

La caserne Saussier présente en outre un véritable intérêt artistique.

Lorsqu'on franchit la grille, de construction récente, qui, à l'entrée, enveloppe un petit jardin et une cour sur laquelle s'ouvrent le poste de police et la salle des rapports, on se trouve en face d'une grande porte arabe couronnée d'un fronton triangulaire et surmontée d'une

plaque de marbre blanc portant une inscription arabe dont, suivant l'usage, les caractères sont formés de lames de plomb incrustées dans la pierre, et qui nous fait connaître, dans les termes suivants, l'époque de la construction de la caserne :

« *Au nom du Dieu clément et miséricordieux!*

(que le salut et la bénédiction soient sur notre seigneur Mahomet!)

« Cette caserne, unique dans son genre, supérieure par sa construction au château de Zohra (Andalousie), à l'Eden terrestre et au monument élevé à Bagdad par les Perses, fut fondée à Tunis, la reine des villes que Dieu a placées sur la terre, et en vue d'être destinée aux troupes guerrières, par le généreux des rois, l'éminent Husseïn ben Mahmoud-Bey.

« Cette œuvre fut interrompue par la mort de ce prince — combien

d'ailleurs sont nombreux les obstacles créés par les circonstances mais achevée par son frère, la gloire des souverains, dont les qualités sont uniques, le régénérateur des traces des traditions, l'illustre seigneur Moustapha, protégé de la Providence, et dont l'éloge remplit de parfums les bouches de ceux qui le prononcent.

« Puisse Dieu veiller à la conservation de son œuvre et gratifier ses troupes d'une gloire éclatante ! »

En faisant la part des exagérations propres au style oriental, certainement cette inscription pompeuse n'est pas déplacée. On le reconnait lorsqu'on pénètre dans l'intérieur de la caserne.

Après avoir gravi la pente assez raide d'une sorte de rue de 25 mètres de longueur sur 6 mètres de largeur, bordée de constructions accessoires, et sur laquelle débouchent les passages conduisant, à droite, dans le patio des sous-officiers, et, à gauche, dans le jardin des

officiers et la salle d'honneur, on rencontre une seconde porte arabe au-dessus de laquelle se lit l'inscription : « Un secours de Dieu, et la victoire est proche », et l'on pénètre dans un large passage voûté dont les parois verticales sont revêtues de vieilles faïences tunisiennes et dont la partie centrale, en voûte d'arête, repose sur quatre groupes de colonnes jumelées, et est revêtue de plâtres artistement fouillés dont les dessins sont rehaussés de couleurs vives.

Enfin on débouche dans la cour d'honneur, grand rectangle de 98 mètres de longueur sur 52 mètres de largeur, entourée d'une élégante véranda supportée par cent seize colonnes en pierre de Keddel et sur

laquelle s'ouvrent cinquante-huit chambres voûtées et couvertes en terrasse, constituant le casernement proprement dit.

Au centre de cette cour, entièrement dallée, s'élève une jolie fontaine en marbre blanc, formée de trois vasques superposées et recouverte d'une sorte de kiosque présentant sur chaque face une triple arcature mauresque, dont les douze colonnes ajoutées aux quatre autres qui s'élèvent dans l'intérieur supportent quatre petites coupoles et cinq voûtes d'arête d'une extrême légèreté; les murs extérieurs sont couronnés de tuiles creuses vernissées, dont la couleur

verte s'harmonise avec le feuillage des muriers plantés aux quatre coins.

Tout n'est pas à louer assurément dans les détails d'exécution de la caserne, mais elle présente dans son ensemble d'élégantes proportions, malheureusement gâtées, malgré le soin qu'on a pris d'y rappeler le style des intérieurs arabes, par l'étage dont l'extension des magasins a exigé la construction récente, au-dessus du bâtiment qui occupe tout le côté sud de la cour d'honneur.

De l'angle nord de la caserne un escalier de quarante-six marches conduit à une partie basse dans laquelle est installée une vaste cuisine, occupant un rectangle de 34 mètres sur 18 mètres dont la majeure partie est couverte par des voûtes d'arête supportées par vingt-huit colonnes de pierre dure.

Deux cours attenant à cette cuisine avaient autrefois leur pourtour garni de cabinets d'aisances au nombre de soixante-huit (!) installés, naturellement, « à la turque » sur un égout collecteur. Dans la première de ces cours se trouvent aujourd'hui le lavoir et la buanderie ; dans

la seconde ont été aménagés les locaux disciplinaires et les bains.

Entre ce groupement de constructions formant un étage inférieur, et l'entrée de la caserne, se trouve la cour des écuries, à laquelle on accède seulement par l'extérieur.

Un passage voûté situé au milieu du côté sud-est de la cour d'honneur, en face de l'entrée principale, conduit dans une cour étroite, dont l'extrémité Est débouche dans un jardin de forme irrégulière, où sont installés le gymnase et la cantine.

L'alimentation en eau était assurée par une vaste citerne de deux mille cinq cents mètres cubes, aménagée sous le sol de l'angle nord de la grande cour, et alimentée par les eaux de toutes les terrasses.

Enfin, près de l'angle ouest de la caserne, à laquelle elle était soudée par la porte Bab-el-Gordjani, démolie il y a quelques années seulement, se trouve une annexe plus ancienne, qui, du temps de l'armée tunisienne, était affectée à l'infirmerie et renferme aujourd'hui les ateliers du corps.

La date de construction de cet accessoire nous est donnée par une plaque de marbre placée au-dessus de l'arc arabe de la porte d'entrée et portant une inscription en gros caractères et en langue turque, dont la traduction :

« *Au nom de Dieu clément et miséricordieux!*

(que le salut et la bénédiction soient sur Mahomet!)

« Notre enceinte fut construite sous le règne du sultan Selim, par « l'ordre de Hamouda-Pacha,[1] ce prince grand et généreux. Puisse « Dieu perpétuer sa gloire jusqu'à la résurrection! »

« An 1215 (1800). »

nous apprend que ces locaux voûtés ont été élevés en même temps que la deuxième enceinte de Tunis, construite, au commencement de ce siècle, par un ingénieur hollandais, nommé Hombert, pour envelopper les faubourgs considérables qui entouraient de toute part la ville proprement dite (el Medina) ; l'enceinte primitive est nettement tracée par cette sorte de boulevard circulaire que forment les rues Al-Djazira, des Maltais, Carthagène, Bab-Souika, Bab-Benat, Bab-Menara et l'avenue Bab-Djedid, et qui est encore jalonnée par la Porte-de-France, la place Bab-Souika, Bab-Menara et Bab-Djedid.

Si cette date de 1215, inscrite sur la porte de l'ancienne infirmerie, ne se rapprochait pas autant de celles de 1212, 1215, 1217, 1218 et 1219, qui se trouvent gravées respectivement sur les bordjs contigus aux portes Bab-el-Khadra, Bab-el-Fellah, Bab-Sidi-Abd-Esslem, Bab-

(1) Hamouda Pacha-Bey (1782-1814), qui se distingua par ses succès contre la République de Venise en 1792 et remporta une éclatante victoire près du Kef, en 1807, contre l'armée algérienne, conçut, le premier, le projet de creuser à Tunis un port, relié à la mer par un canal traversant le lac Baheïra.

Saadoun et Bab-Sidi-Gassem, ainsi que la date 1212 que porte encore le grand bordj élevé au saillant nord de l'enceinte, on pourrait penser que la porte El-Gordjani et le bastion qui l'accompagne sont des vestiges d'une enceinte intermédiaire entre la première et l'enceinte construite par Hamouda ; mais il faut remarquer que cette dernière demeura inachevée. Notamment sur le front sud de la place, entre Bab-el-Fellah (porte de la brèche) et le gros bastion voisin de la zaouïa de La Manoubia, les fondations de l'enceinte avaient seules été exécutées, et la construction, suspendue probablement à la mort d'Hamouda Pacha-Bey, survenue en 1229 (1814), devait demeurer inachevée, suivant la coutume arabe.

D'après une légende répandue parmi les Musulmans, ce serait Lalla-Manoubia, la sainte vénérée dans la zaouïa, où elle repose depuis plus de cinq siècles, qui n'aurait pas permis l'achèvement de cette partie de l'enceinte.

Cette lacune se trouvait en partie comblée par les murs extérieurs des constructions des faubourgs, soudées les unes aux autres, à la mode des ksours, sans laisser d'autre passage que la piste conduisant de Bab-el-Gordjani au cimetière voisin et à la zaouïa de La Manoubia.

Il est probable que, pour compléter cette sorte d'enceinte, on reporta sur son pourtour même la porte qui devait être élevée près du bastion et qu'on y plaça même la plaque commémorative destinée à l'enceinte.

Quoi qu'il en soit d'ailleurs de leur histoire, ces locaux humides et mal aérés convenaient peu pour une infirmerie ; ils ont été affectés aux ateliers du corps, tandis que l'infirmerie était transférée dans un pavillon neuf, élevé dans l'angle nord-ouest de la casba.

Un grand nombre d'améliorations importantes ont été réalisées dans la caserne depuis l'occupation française : les chambres de troupe, de 4 mètres 40 seulement de largeur, contenaient deux cours de lits de camp, en terre et maçonnerie, qui réduisaient la section des locaux de 14 mètres à 11 mètres et ne laissaient, à chacun des trente hommes que l'on y entassait, qu'un cube d'air de 5 mètres 1/2, tout à fait insuffisant. Ces lits de camp ont disparu dès 1882, et la contenance des chambres a été réduite à quinze hommes, de telle sorte que, malgré la construction de l'étage qui surmonte l'aile sud, la caserne, aménagée d'abord pour plus de mille trois cents hommes, ne peut plus recevoir que mille trente hommes et cinquante-quatre sous-officiers.

Les accessoires indispensables au point de vue de l'hygiène ont été créés.

Les dépenses se sont élevées à près de 400.000 francs. Grâce à ces travaux, la caserne Saussier présente aujourd'hui les conditions requises pour des troupes européennes.

G. DOLOT.

LES ORIGINES
DES
PEUPLES ÉGÉENS ALLIÉS DES LIBYENS
D'APRÈS LES INSCRIPTIONS ÉGYPTIENNES ET LES MONUMENTS FIGURÉS DE L'ASIE MINEURE

Dans une étude parue en 1899 dans *la Revue Tunisienne*, nous avons exposé, aussi brièvement que possible, de quelle façon, selon l'exégèse actuelle, s'était opéré le peuplement primitif de la Libye. Depuis lors, les découvertes de M. Evans en Crète et celles de M. Hugo Winckler en Cappadoce ont jeté une clarté nouvelle sur plusieurs questions non encore résolues et qui se rattachent très directement au sujet par nous exposé.

Au Congrès international des Sociétés savantes tenu à Monaco en 1907, M. Evans a, en effet, signalé à la science le résultat de ses fouilles à Cnossos, fouilles qui ont mis à jour un tas de matériaux provenant des âges les plus reculés de la Crète antique et révélant des couches de civilisations jusqu'ici ignorées. M. Evans a donné à ces épaves le nom de « minoëns » quoique presque tous les objets découverts se ressentent d'un art liby-égyptien absolument indiscutable.

Quant à M. Hugo Winckler, professeur à l'Université de Berlin, il vient tout récemment de publier une petite brochure donnant le premier compte rendu de ses fouilles à Boghaz-Keui, localité déjà célèbre par ses bas-reliefs hétéens, et où le savant assyriologue allemand a eu la chance de mettre la main sur les archives diplomatiques des rois hittites, datant d'au moins mille cinq cents ans avant J.-C.

Dans notre travail précité nous avons suffisamment expliqué ce que le monde savant connait des Hittites. Or, parmi les tablettes découvertes par M. Winckler figurent les originaux des lettres adressées par le roi Khatti-Sil aux princes vassaux de son empire, et surtout un précieux exemplaire du traité intervenu entre lui et Ramsès II à la suite de la bataille de Kadesh, traité que nous connaissions déjà par la belle traduction de M. Maspéro sur le texte égyptien de Karnac. Outre ces objets, M. Winckler a recueilli une vingtaine de briques, gravées à la pointe, contenant plusieurs centaines de lignes écrites en caractères cunéiformes, mais rédigées en assyrien et en hittite, langue jusqu'ici ignorée.

Du déchiffrement de quelques-unes des tablettes assyriennes, il est désormais acquis à la science que Boghaz-Keui et non Karkemish a été la capitale de l'empire hittite à l'époque de sa plus grande splendeur, c'est-à-dire du XVIe au XIIIe siècle avant l'ère chrétienne,

et que cette capitale portait le nom de Khatti. Par suite de cette découverte, le centre de la nation est désormais connu : c'était la Cappadoce et non la vallée occidentale du moyen Euphrate, comme on l'avait jusqu'ici supposé.

Si nous attachons une importance capitale à ces deux découvertes, c'est qu'elles se rattachent, ainsi qu'on va le voir, aux origines libyennes, origines qui ont donné lieu à mille hypothèses, sans qu'aucune d'elles ait pris la fixité de la vérité historique, comme cela s'est manifesté pour les annales égyptiennes depuis le déchiffrement de ses papyrus et de son épigraphie monumentale.

Dans notre « Thalassocratie égyptienne sous Thoutimès III », nous avons dit ce que fut la puissance militaire de l'Egypte sous la XVIIIe dynastie, arrivée à son apogée, spécialement sous le règne du pharaon que nous venons de nommer.

Sous la XIXe et la XXe dynastie, la fortune de l'Egypte semble, au contraire, décliner. Les inscriptions hiéroglyphiques datant de ces époques permettent de supposer que les pharaons ne disposaient plus de flottes capables de maintenir dans la Méditerranée la suprématie égyptienne. Du nord au sud, de l'est à l'ouest, les populations s'ébranlent pour secouer le joug écrasant de Misraïm. Au nord, ce sont les peuples égéens qui cherchent, par le Delta, à envahir l'Egypte ; à l'est, les Hétéens ; à l'ouest, les Libyens ; au sud, la race de Kousch, étroitement apparentée à ces derniers. Toutes ces flottes et ces armées, quoique agissant séparément, semblent obéir à un mot d'ordre venant de Khatti, où règne le chef de la nation hittite, ennemie constante des légitimes souverains de l'Egypte depuis la chute des rois pasteurs.

Avant d'étudier groupe par groupe ces différentes unités, alliées ou vassales des Hétéens, tâchons de démêler, au point de vue ethnographique, à quelles races elles appartenaient.

Pris dans leur ensemble, les peuples égéens des îles et du continent asiatique ne sont pas autres que cet amas confus de peuples navigateurs que l'antiquité classique a désignés sous le nom de Pélasges. Les uns étaient originaires de la Crète, les autres des côtes occidentales de l'Asie Mineure. Prenant pour base cette double provenance, faut-il admettre, avec d'Arbois de Jubainville, que ces deux peuples eussent une origine commune ?

L'étude analytique des classiques grecs, mis en confront avec les plus récentes découvertes archéologiques, nous permettent d'en douter. L'épigraphie monumentale égyptienne fait, en effet, une distinction entre les deux groupes : elle désigne les premiers sous le nom de Pelesta et les seconds sous celui de Toursha. Les premiers ont toute l'apparence d'avoir été les Philistins, que le tableau généalogique de la Genèse classe dans la descendance de Misraïm, par la branche des

Kaslouhim. Elle nous semble n'être autre que celle des Liby-Egyptoï, que Pline et Pomponius Mela placent aux frontières occidentales de l'Egypte et qu'Hérodote a désignés sous le nom d'Adyrmachides. Crétois et Philistins ont donc une origine liby-égyptienne, que les fouilles récentes de M. Evans en Crète n'ont fait que confirmer de la manière la plus irréfragable.

Mais les points de contact que l'on peut ainsi constater entre la Libye et les Pelesta, à une époque antépélasgique, sont-ils vraiment le résultat d'une communication opérée entre les deux régions, ou bien viennent-ils par de simples rapports commerciaux ? Nous avons quelque peine à admettre cette dernière hypothèse, et nous dirons que nous sommes plutôt enclin à penser qu'elle provient d'une communauté ethnique originelle de croyance et des ouvenirs comme race, entre les habitants antéaryens de la côte septentrionale de l'Asie Mineure, de la Crète et de la Libye. Les légendes qui apparaissent dans les vieux mythes grecs, ainsi que les débris de ce vieux monde, établissent une affinité d'origine telle, qu'il est impossible de méconnaître un peuplement unique à une époque dont on ne peut pas fixer la date, même à l'aide des documents dont dispose actuellement la science ethnographique.

Ceci nous conduit à rapporter nos observations à quelques-unes des traditions à nous léguées par les classiques grecs sur leur caractère purement antéaryen et leur parenté avec les légendes bibliques, telles qu'elles se lisent dans les souvenirs qu'elles ont conservés d'un monde antérieur au leur et d'origine chamite.

Il est, en effet, à noter que les Pélasges crétois se distinguent des Pélasges tursânes par des mœurs profondément immorales, telles que l'homosexualité et la complaisance qu'ils avaient à étaler un peu partout des images phalliques. Sous ce rapport, en Libye, en Crète, comme en Asie Mineure, les dispositions impudiques sont les mêmes. Hérodote nous raconte que partout où fonctionnait le culte des Cabires, en Crète comme à Samothrace et à Lemnos, l'emblème du phallus était érigé en culte. D'après Strabon, à Lampsaque comme à Panopolis, l'image de l'organe viril, sculpté en pierre, figurait sur les portes de ces villes et y était vénéré.

M. Starck, qui a eu la curiosité de recueillir toutes les légendes de la vieille région sipylienne, nous raconte que sous le règne de Tantale, dont la capitale s'élevait à cinq kilomètres de Smyrne, ce roi, dans une monstrueuse orgie, osa disputer à Zeus les faveurs de Ganymède et que Jupiter, pour se venger, le fit périr, lui et son peuple, dans une épouvantable commotion phlégéenne. Il y a quelques années, en parcourant la région du Sipyle, nous visitâmes les ruines de Tantalis, ainsi que le tombeau de son roi. Tout dénote, à l'entour, une très haute antiquité et partout, dans cette région, les fouilles mettent

à découvert les simulacres d'un culte phallique, comme l'inspection du sol dénote la réalité indiscutable d'un cataclysme géologique.

Qu'était ce Tantale ? Toutes les traditions grecques en font un Crétois descendant, par Zeus Idéen, de Saturne, divinité libyenne. La légende racontée par Starck n'a-t-elle pas une physionomie suggestive avec celle que nous rapporte la Bible sur les infâmes désordres de Sodome, dont les habitants osèrent disputer à Loth les anges du Seigneur et que Dieu, dans sa colère, fit disparaître sous une pluie de feu ? Nous n'avons cité cette légende de Tantale que pour démontrer que les plus anciennes traditions de la Méonie laissent percevoir une origine céphène et que celle-ci, loin d'avoir été inventée, a été transmise par une importation étrangère, sans que le peuple qui l'a reçue puisse être taxé de l'avoir inventée.

Passons maintenant aux Pélasges tursânes, que nous avons distingués, comme race, des Pélasges crétois. Ce qui établit une distinction entre les premiers et les seconds, c'est que chez les Tursânes les cultes syro-cappadociens semblent avoir été, de tout temps, adoptés. Leur plastique exclut la nudité virile ; l'art, chez eux, est d'une chasteté exceptionnelle, sans toutefois en exclure une haute notion de la pureté morale, car ils n'ont point la même répugnance pour la nudité féminine. Dans les îles de la mer Egée, comme à Tarse, c'est par centaines qu'on découvre des statuettes de femmes nues, les bras croisés à la poitrine, qui ne sont certainement pas phéniciennes. Le naturalisme de ce peuple se préoccupait beaucoup, paraît-il, de la génération féminine. Dans leur habitat primitif, qui semble avoir été la Cilicie, il a existé nombre de maisons matriarcales ; un peu plus haut, en Cappadoce, il y a eu des villes, comme Zélia, Commana et Pessinunte, uniquement peuplées de hiérodules des deux sexes et de prêtres eunuques, où la prostitution sacrée s'exerçait sur la plus vaste échelle. Strabon, qui était né à Amaza, en pleine région pontique, nous affirme que, de son temps, il existait encore à Venaza, ville de la Morimène, un temple dont l'enceinte abritait 3.000 hiérodules ; Pessinunte en avait presque autant ; Commana 6.000 ; quant à Zélia, elle était uniquement peuplée de courtisanes sacrées et la ville considérée comme le sanctuaire, par excellence, de ce culte mithriaque où le grand pontife, entouré de nombreux serviteurs, régnait en souverain absolu sur cet immense harem ouvert à tout venant. L'aire où ces temples fonctionnaient embrassait toute l'étendue des cinq grandes monarchies asiatiques, c'est-à-dire toute l'Asie Antérieure, y compris les vallées de l'Anti-Taurus, du Taurus et du Masius. Leur présence sur toutes les grandes routes conduisant de Tarse au golfe Persique, ou de la même ville au Pont-Euxin, semble indiquer ces grands marchés d'esclaves femelles qui donnaient l'hospitalité aux commerçants de toutes les nations arrivant par la voie des caravanes

ou la route des mers. De là, peut-être, la survivance de ces foires et de ces caravansérails, qui subsistent encore de nos jours, dans toute l'Asie Mineure.

D'où venaient les Pélasges tursènes ? Hérodote va nous l'apprendre.

Sous le règne d'Atys, fils de Manès, raconte-t-il, une famine cruelle désola toute la Lydie. Le peuple pendant longtemps en prit son parti, mais ensuite, comme elle persistait, il chercha des adoucissements; chacun s'ingénia d'une manière ou d'une autre. C'est alors qu'ils inventèrent les dés, les osselets, la balle et tous les autres jeux. Voilà comment ils les employèrent contre la famine : de deux journées ils en passaient une tout entière à jouer afin de ne pas songer à prendre de la nourriture; pendant l'autre, ils suspendaient leurs jeux et mangeaient. Grâce à cet expédient dix-huit ans s'écoulèrent; cependant le mal, loin de cesser, s'aggrava. Alors le roi fit du peuple deux parts, puis il tira au sort laquelle resterait, laquelle quitterait la contrée, se déclarant chef de ceux qui demeureraient et plaçant à la tête de ceux qui émigreraient son fils Tursénos. Ces derniers se rendirent à Smyrne, construisirent des vaisseaux, y mirent tout ce que requérait une longue navigation et voguèrent à la recherche d'une terre qui pût les nourrir; ils côtoyèrent nombre de peuples; et finalement ils abordèrent en Ombrie, où ils bâtirent des maisons et où ils habitent encore. Ils changèrent de nom pour prendre celui de leur roi et depuis lors on les appelle Tursènes. »

Cette légende, quoique vraie de fond, ne peut être admise dans tous ses détails. Cette famine de dix-huit ans; ce puéril stratagème de l'invention des jeux pour oublier les angoisses de la faim, ont semblé si frivoles à l'exégèse savante que l'origine lydienne des Etrusques a paru un mythe tant aux anciens qu'aux modernes. Pour le comprendre, il ne faut pas recourir à la tradition classique, mais à l'épigraphie et aux monuments figurés de l'Egypte et de l'Asie Mineure. Par l'examen comparatif de ceux-ci, on déduira facilement que l'Atys d'Hérodote n'était pas un Lydien, mais le Khatti des inscriptions de Medinet-Abou et des tablettes découvertes par M. Winckler à Boghaz-Keui ; Atys n'était pas seulement maître de la Méonie, mais d'un vaste empire dans lequel la Lydie entière était incorporée. Les inscriptions de l'Egypte et les bas-reliefs de l'Asie Mineure en fournissent la preuve la plus évidente. Mieux que les mythes, mieux que les légendes sur les peuples disparus, les monuments figurés constituent un livre d'histoire qui ne ment jamais. Au moyen de ce livre, les théories et l'esprit de système basé sur des rapprochements incompatibles disparaissent et la vérité se fait jour.

Veut-on la contre-épreuve de ce que nous avançons ? La voici. Sur la route qui conduit de Sardes à Smyrne, il y a un village connu aujourd'hui par les Grecs sous le nom de Nyuphi et par les Turcs sous

celui de Karabéli. Là, la paroi d'une roche surplombe un affluent de l'Hermos et domine un ravin de cinquante mètres. Sur cete paroi, dans une niche de 2m 50 de haut, on voit une sculpture figurant un guerrier coiffé d'un tiare pointue, caractéristique des coiffures royales hétéennes. Il est vêtu d'une tunique courte, comme dans les monuments figurés d'Eyouk ou de Boghaz-Keui; d'une main il porte un arc; de l'autre une lance; sa chaussure est le soulier à la poulaine. Du coté du profil figurent six lettres en caractères hétéens, aujourd'hui presque effacées et que personne n'a pu déchiffrer. Hérodote, sur la foi de ce que les prêtres égyptiens lui avaient raconté sur les prétendus victoires de Ramsès II en Asie Mineure, a pris ce bas-relief pour celui de Sésostris. Aujourd'hui, personne n'hésite plus à reconnaître un guerrier hétéen, peut-être Khatti en personne ou l'Atys d'Hérodote. Cette représentation n'est pas la seule. M. Humann en a découvert une seconde près d'Ephèse. Ce sont les deux faux Sésostris de l'historien d'Halicarnasse: ils sont là pour attester à la postérité l'extension de la puissance hittite en Asie Mineure. D'après le rapprochement des dates, ces deux bas-reliefs remonteraient au xve siècle avant Jésus-Christ.

Les documents hiéroglyphiques de Médinet-Abou mentionnent à la même date un grand mouvement de peuples sur cette partie du continent asiatique; ces peuples sont nominalement désignés: c'étaient les Mysiens, les Méoniens, les Lyciens, les Moschiens, les Dardaniens, les Cares et les gens de Pedasa. On a dit que toutes ces peuplades étaient thraces ou phrygiennes. Or, parmi toutes ces unités, pas une seule mention de Bryges ou de Thraces. « N'est-il pas vraisemblable, remarque fort judicieusement à ce propos M. Georges Perrot, que si les Phrygiens avaient alors habité la Péninsule, ils auraient été entraînés, de gré ou de force, dans ce grand mouvement de peuples et tentés ou contraints de se joindre au branle pour descendre en Syrie? Or, dans la liste des peuples que les Hittites ont appelés à leur aide et de ceux que les scribes thébains appelèrent un peu plus tard « *les peuples de la mer* », nulle part on ne trouve le nom des Phrygiens ».

Si les textes contemporains sont muets à leur égard, ne faut-il en inférer que les Thraces n'avaient pas encore traversé l'Hellespont et que les alliés des Khatti n'étaient ni européens ni thraces?

Laissons un moment de côté les textes égyptiens et abordons ceux plus récents de la Bible. En procédant suivant le système adopté par le rédacteur du chapitre X de la Genèse, c'est-à-dire en suivant les générations de l'ouest à l'est, nous constatons qu'il met en tête des fils de Japhet les peuples de race septentrionale. Parmi les méridionaux Javan ou les Grecs; immédiatement à côté de ces derniers Toubal et Mechech: c'est-à-dire les Tibarréniens et les Moschiens d'Héro-

dote. Comme peuple intermédiaire entre les Egéens et les Asiatiques, nulle part nous ne voyons figurer des Phrygiens ou des Gomérites. Les Midrach, ou si l'on veut les universités judaïques, ont voulu voir dans les Thraces des Askénazites : c'est là simplement un simple targoum, ou hypothèse, et nullement texte de Testament. Que ce dernier ait donné à la Phrygie le nom d'Africa, c'est aussi question d'opinion et non de vérité intangible. D'ailleurs, d'autres exégètes rabbiniques n'ont-ils pas fait de Tarchich des Thraces, sans s'apercevoir que la Bible fait de Tarchich un fils de Javan et d'Askenaz un fils de Gomer ? Ni géographiquement, ni ethnographiquement, aucune des deux théories ne peut s'adapter avec cette exégèse du texte biblique.

Les textes assyriens sont également muets à l'égard des Thraces ou des Bryges de l'Asie Mineure. Les annales assyriennes gravées sur des cylindres en terre cuite conservés au Musée Britannique mentionnent un Midas ou Mita, mais ils le désignent sous la double appellation de Mita, roi des Moushkou, ou Mita le Moushkay, c'est-à-dire Midas, roi des Moschiens, ou Midas le Moschien, et non Midas le Phrygien, comme l'ont toujours soutenu les classiques grecs.

M. Perrot, qui a exploré la Lydie et la Cappadoce en archéologue et confronté *de visu* ses divers monuments, pense que toutes ces contradictions ne proviennent que d'une cause unique, la velléite d'Homère à rattacher l'origine de ses compatriotes à une souche européenne plutôt qu'à une famille asiatique. Or, si l'on réfléchit que personne parmi les Grecs n'aimait à se mettre en contradiction avec Homère, de même que, naguère encore, en Europe, quiconque s'occupait des origines de l'histoire se préoccupait avant tout de tomber d'accord avec la Bible, on comprendra facilement pourquoi l'exégèse soit antique soit moderne n'a pu s'affranchir, sur ce point important, de l'autorité de la tradition. Il en est de même des Bythiniens, des Thiniens ou des Mysiens qu'on a voulu rattacher à la famille thrace. Nous nous bornerons, à ce propos, de constater simplement que les tablettes assyriennes mentionnent un pays de l'Asie Mineure qui portait le nom de Bit-Ani ou demeure d'Anou, qui n'est certainement pas d'origine thrace. Anou figure dans la mythologie chaldéenne comme dieu-poisson ou dieu des rivages des mers. D'ailleurs, à Issarlik, à quelques kilomètres du prétendu habitat des Phrygiens, Schliemann n'a-t-il pas découvert, à seize mètres de profondeur, dans le soubassement de ce qu'il appelle le palais de Priam, un nombre considérable de fusaïoles et de vases sur lesquels figure la swastika ou croix gammée qui, d'après Birch, le savant directeur du Musée Britannique, n'est autre que l'emblème d'Anou ?

Les questions d'origine présentent, comme on le voit, de grandes difficultés d'interprétation. Pour arriver, nous ne dirons pas à la vérité, mais à une sérieuse probabilité sur les affinités ethniques des

peuples disparus, il faut que tout se combine; faute de cela, si les textes contemporains à l'époque de leur apparition dans l'Histoire font défaut, ou sont muets à leur égard, le doute est permis et les affirmations *absolues* hors de mise.

Nous avons dit plus haut que les découvertes de M. Winckler à Boghaz-Keui étaient d'une haute importance par rapport à l'histoire primitive des anciens peuples de la Méditerranée et surtout de la Libye; nous allons développer notre théorie sur ce point important et l'expliquer dans la mesure du possible.

Etant donné que la capitale de l'empire hittite n'est pas, ainsi qu'on l'a jusqu'ici supposé, Djerabis, à gauche du moyen Euphrate, mais Boghaz-Keui, en Cappadoce, les distances qui rendaient difficile à admettre l'extension de la domination hittite jusqu'en Lydie n'existent plus. Cette domination effective jusqu'au littoral asiatique de la mer Egée s'explique donc d'elle-même. La Cappadoce n'était-elle pas presque limitrophe à la Méonie? Les Hétéens, fatigués des continuels empiètements des pharaons sur leur domaine méridional, prirent une résolution implacable : celle de porter eux-mêmes la guerre en Egypte et de les y chasser. Si les préparatifs au centre de leur territoire ne pouvaient se cacher, l'attaque par mer devait forcément l'être pour empêcher les marines phéniciennes, vassales de l'Egypte, de la faire avorter. Au lieu d'employer leur grand port militaire de Tarse à mettre en mer une grosse flotte, ils choisissent Smyrne, port situé au fond d'un golfe, pour le remplacer, tout en faisant courir le bruit d'une migration rendue nécessaire par excès de population. Si Tarse, comme point de concentration, en est exclue, ses marins et ses navarques, en qui seuls ils ont confiance, prennent la direction et le commandement des flottes. De là le nom de Toursha qu'ils adoptèrent dans l'attaque contre l'Egypte. Après l'échec, rien ne s'oppose à ne pas admettre qu'ils prissent la direction de l'Italie, tout en restant indissolublement liés à la mère patrie. L'immixtion des Sardes et des Sicules, un siècle plus tard, dans la confédération des peuples de la mer, permet une telle conjecture.

La concordance très exacte du récit d'Hérodote avec les inscriptions de Karnac ne peut être l'effet du hasard. Hérodote nous dit que le règne d'Atys ou des Attiades précéda celui d'Agron, fondateur de la dynastie des Héraclides; la domination hétéenne ne précéda-t-elle celle des Assyriens en Asie Mineure? Le trait dominant du récit de l'historien grec, celui qui y tient une place essentielle, est le caractère distinctif du rôle qu'il fait jouer à Tursénos, comme chef et conducteur de la flotte appareillée à Smyrne; les textes égyptiens ne disent-ils pas que les Toursha avaient pris l'initiative et le commandement des flottes combinées des peuples de la mer?

Reportons-nous maintenant à un autre peuple que le poème de

Pentaour place sous l'hégémonie hétéenne à l'époque de Ramsès II. Ce peuple est celui des Dardani, auquel les inscriptions de Karnac accordent la suprématie sur leurs voisins, puisqu'ils prennent la direction de la marche des armées pour rejoindre leur suzerain en Syrie. Ces Dardani ont toute l'apparence d'être les Dardaniens d'Homère; d'après une tradition constante dans l'antiquité, ils auraient habité les deux rives de l'Hellespont et auraient été d'origine thrace.

Nous avouons que nous éprouvons une certaine hésitation à nous écarter sur ce point de l'autorité de la tradition, surtout lorsqu'elle se présente avec autant d'unanimité. Pourtant, notre conviction à ne point admettre une telle origine est si ferme que nous n'hésitons pas à la soumettre à la critique, malgré notre médiocrité.

L'introduction systématique des Thraces ou des Phrygiens dans l'origine de toutes les petites peuplades qui habitaient alors le littoral asiatique de la Propontide, nous semble être née, comme nous venons de le dire, de l'ambition des Asiatiques à se rattacher aux Grecs, lorsqu'ils vinrent coloniser cette partie de l'Asie Mineure, 140 ans après la guerre de Troie. De là l'introduction dans l'ethnogénie de ce pays d'une tradition qui prit, avec le temps, la fixité d'une vérité historique, bien qu'elle soit très douteuse.

Selon notre manière de voir, les Dardani n'étaient ni Thraces ni Créto-Pélasgiens : c'étaient des Iraniens; la preuve, nous la trouvons dans Hérodote. En fait de Dardanis, le Père de l'histoire ne connaît qu'une ville de ce nom, placée, de son temps, sur la rive asiatique de l'Hellespont. Quant aux Dardaniens proprement dits, il les place dans les vallées des monts Matiènes où coule le Gyndès, qui se jette dans le Tigre moyen et dont il est un des principaux affluents. Cette patrie originaire des Dardaniens ne fait-elle pas d'eux un rameau de la race proto-arménienne ? D'après Maspéro, les Matti des inscriptions akkadiennes, ou les Matiens d'Hérodote, semblent avoir été étroitement apparentés aux Dardani. Ils habitaient primitivement au sud du lac Ouroumiyèh, entre l'Arménie antérieure et la Médie. Les Matti et leurs voisins, emportés par l'esprit d'aventures, quittèrent de bonne heure leurs montagnes et leurs vallées et poussèrent jusque sur les bords de l'Halys où ils s'établirent au moins 2.000 ans avant J.-C. Ce qui nous fait opiner pour une date aussi reculée, c'est que, au dire de l'inscription triomphale de Touthmès III, le grand pharaon, après avoir châtié Cypre et les Ases, *fit*, dit l'inscription en question, *trembler les terres de Maten dans leurs ports et dans leurs régions.* Or, quelle signification donner à l'expression de *Maten,* si ce n'est celle des Matiens d'Hérodote ? Si cela est, les Matti auraient de bonne heure franchi l'Halys et poussé jusqu'à la Méditerranée, et cela bien avant qu'il n'y eut des Thraces, même en Europe. De là, peut-être, la confusion des auteurs antiques sur une prétendue parenté entre les

Phrygiens et les Arméniens, parenté que Moïse de Khorène, leur historien national, rejette, puisqu'il fait descendre les Arméniens de Tiras et non de Gomer. Il est même très probable que l'assonance entre Thrace et Tiras ait fait tomber l'exégèse moderne, elle-même, dans cette confusion. Tiras, selon la science actuelle, est la région du Taurus et non la Thrace.

Lors de notre séjour à Smyrne, nous avons eu des relations fréquentes avec les Pères Mékhitaristes; aussi la langue arménienne nous est familière. Or, dans cette dernière, rien n'indique une affinité linguistique avec le phrygien des inscriptions asiatiques; si quelques mots s'y sont intercalés, ils ne peuvent l'avoir été que par une cohabitation dans un même centre à l'époque de la descente des Thraces en Asie Mineure, très postérieurement. D'ailleurs, les établissements arméniens sont nombreux, de nos jours encore, sur cette partie du continent asiatique. On a dit aussi que l'Arménien classique moderne ne datait que du cinquième siècle de notre ère et que par conséquent il était impossible de savoir quelle langue parlaient les Proto-Arméniens. C'est là encore une erreur : ce n'est point la langue haïgacienne qui date du cinquième siècle, mais simplement son alphabet. L'arménien est tellement poliphone qu'il ne peut s'écrire avec aucun alphabet européen ; aussi a-t-il fallu en créer un spécial pour s'en servir.

Il n'existe, il est vrai, aucune inscription rupestre de l'époque proto-arménienne, car celles de Van sont toutes gravées en caractères cunéiformes. Aussi, lorsque, au cinquième siècle de notre ère, Mesrob voulut doter son pays d'une littérature nationale, ce n'est point dans le tronc central des alphabets européens, tels que ceux de la Grèce, de l'Asie Mineure ou de l'Italie, qu'il put trouver les éléments à le former, mais dans les alphabets de la famille araméenne, tels que le pehlevi, le zend et le géorgien. Ceux-ci n'étant pas même suffisants à exprimer le phonétisme arménien, il a dû ajouter sept voyelles et sept consonnes pour représenter les articulations qui ne se trouvent pas dans les alphabets d'origine araméenne. Ainsi donc, la langue arménienne n'a rien de commun avec celle des Phrygiens, car celle de ces derniers n'avait que dix-neuf lettres et était insuffisante à l'exprimer.

Il nous reste maintenant à expliquer le pourquoi d'une colonisation iranienne dans la Troade et sa parenté avec la dynastie régnante à Ilion, parenté qui lui donnait une certaine suprématie sur les autres colonies créto-pélasgiques de cette partie de l'Asie Mineure.

Dans cette reconstitution d'un passé sans histoire, on ne peut procéder que par induction, sans jamais prétendre poser la théorie qu'on expose en vérité fondamentale sur laquelle on n'élève plus de contestations.

Autant qu'on peut le juger par les indications qui nous restent de la grande inscription triomphale de Karnak ainsi que des textes grecs, il semblerait que le génie de la classe dominante hétéenne fut, pour parler un langage à la mode de nos jours, essentiellement opportuniste. Un point de leur empire était-il vulnérable et habité par une population dont la fidélité était douteuse, vite on détrônait la dynastie régnante pour en confier le gouvernement à une autre sur la fidélité de laquelle on pouvait compter. D'autres, enfin, étaient-elles irréductibles, ils les chassaient de leur territoire. Cette politique explique le transport de peuples d'une extrémité à l'autre de leur empire. Telle, par exemple, l'introduction des Leuco-Syri en Cappadoce pour soutenir la dynastie hétéenne régnante appartenant à la même souche; tels les Méoniens qu'on refoule et qu'on remplace par la race sémitique de Loud; tel aussi le cas des Teucriens qu'on chasse pour leur substituer les Dardani, pour mieux garder le passage de l'Hellespont et empêcher les flottes ennemies ou concurrentes de pénétrer dans le Pont-Euxin, centre d'un vaste commerce antéphénicien. Tout fait supposer que déjà, sous Teucer, un premier clan avait passé le détroit, puisque Hérodote nous affirme avoir trouvé à Colchos une colonie égypto-éthiopienne arrivée là à une date excessivement reculée et donton avait perdu le souvenir en Egypte même.

En poursuivant notre étude sur l'origine des peuples qui suivirent, par terre, l'armée hittite en Syrie, nous nous trouvons en présence d'un autre groupe qui, quoique venant en dernier lieu de la Crète, ne semble pas avoir été, comme les Philistins, d'origine liby-égyptienne. Ce groupe est celui des Cares, des Lyciens et des Caucones qui semblent avoir été étroitement apparentés entre eux. « Les Cares, les Cauniens et les Lyciens, dit à ce propre Hérodote, ont quitté les îles pour venir sur le continent. Autrefois, ils étaient sujets de Minos et ne payaient pas d'impôts. Ils ont à Mylassa un ancien temple de Jupiter Carien qu'ils possèdent en commun à cause de leur parenté; c'est pourquoi ils participent seuls au temple, à l'exclusion de leurs voisins, qui ne proviennent pas de la même race. Leurs coutumes, qui ne se rencontrent chez nul des autres hommes, c'est qu'ils portent le nom de leur mère et non de leur père; si l'un d'eux demande à un autre qui il est, celui-ci, à partir de sa mère, lui énumère toute sa lignée maternelle. Si une femme citoyenne épouse un esclave, ses enfants sont réputés de naissance libre. Mais si un citoyen, fût-il le premier, épouse une étrangère ou une concubine, ses enfants sont avilis. »

Dans un précieux travail sur les Cares dans l'antiquité, le baron d'Eckstein a cherché en eux les origines de la gynécocratie, c'est-à dire du règne de la femme dans la famille, de son influence dans la société civile, de son autorité dans l'Etat, et il en a constaté l'exis-

tence, d'un côté chez les vieilles races libyennes, de l'autre chez un grand nombre de populations de l'Asie Mineure. C'est par l'institution du matriarcat qu'il rattache les uns aux autres pour les faire descendre, plus ou moins, d'une souche commune qui, dans son opinion, serait la race brune du centre de l'Asie, désignée sous le nom de Kousch.

Le culte des Kouschites, comme il fut très anciennement celui des Phout et des Ibères, fut celui des dieux macares ou dieux marins, en tant que premiers navigateurs des mers. Ce culte naquit sur les rives de l'océan Indien et domina dans toutes les régions du golfe Persique et de l'Arabie Méridionale, d'où il passe en Ethiopie pour, de là, s'étendre jusqu'aux extrémités maurétaniennes de l'océan Atlantique. Dieu des Libyens et des Ibères, Macar passe aux Grecs avec des modifications nombreuses. Partout où s'exerce son culte, les maisons matriarcales de Macar donnent asile aux navigateurs de passage, au milieu de vrais harems de femmes où les hiérodules les enlacent et les dominent, telles les syrènes dans les poèmes homériques, qui ne furent que les épaves d'une civilisation à son déclin.

Il est difficile de se faire une idée de l'universalité du culte de Macar à travers les îles et les terres riveraines de la Méditerranée et jusqu'aux îles Macares, en plein océan Atlantique. Partout, sur son passage, le peuple des Cares ou de Macar a laissé des constructions à appareils cyclopéens défiant les siècles par leur éternelle durée. En prenant pour point de départ la Libye, nous trouvons d'abord l'oasis d'Ammon qui porta primitivement le nom de Macaro-Nissos ou île de Macar. Il y eut en Cyrénaïque un fleuve de Macar; un lac de Macar dans la Petite-Syrte; un fleuve de Macar dans la Zeugitane; un fleuve et un lac de Macar sur la côte atlantique de la Maurétanie. Dans ces parages, Hannon découvrit, au septième siècle avant J.-C., le fleuve Loukos et les ruines d'une ville aux murailles cariennes. Ces ruines existent encore et nous ont été décrites par Tissot.

Laissant derrière nous la Libye et passant en Europe, nous y trouvons, à l'entrée de l'archipel grec, une Macaro-Nissos, qui n'est autre que la Crète, d'où peut-être le nom de Kaphtor, ou la grande île Céphène, d'après Ebers.

Plus au nord, il y eut une rivière de Macar en Thessalie; une seconde en Béotie et une troisième dans la Propontide. D'après Homère, Lesbos était considéré comme demeure de Macar.

Cette extension géographique du culte de Macar ne s'arrêta pas aux limites de la Grèce : il y eut des Cares en Ombrie, en Sardaigne et jusque dans l'Ibérie. Les murailles de Tartessos, que les Sidoniens ne purent abattre qu'en inventant le bélier, qu'étaient-elles, sinon des murailles cariennes?

Quel était ce Macar qui laissa, comme on vient de le voir, un peu

partout les traces impérissables de son passage? quelle est sa définition? Les tablettes assyriologues du Musée Britannique nous l'indiquent de la manière la plus intangible : « Macar ou Anou, nous dit l'une d'elles, est le maître des eaux, le seigneur des rivières, le souverain de la mer, le chef, le seigneur, le gouverneur de l'abîme » et, d'après la mythologie babylonienne, un des dieux le plus essentiellement ichtyomorphe. Ses domaines sont surveillés par les Matsyas, ou hommes-poissons, et se rattachent, d'après les çoudras indiennes, à la souche kouschite dans le souvenir des plus anciennes légendes de l'Inde. Ainsi défini, n'est-ce point là l'équivalent de Posseïdon, divinité essentiellement libyenne, que les Grecs trouvèrent rayonnant dans toutes les mers et qu'ils adoptèrent en l'hellénisant? Homère devait avoir connaissance de ces anciens dominateurs de la Libye, puisqu'il mentionne souvent dans l'Odyssée les Ethiopiens d'Asie et les Ethiopiens d'Afrique.

Quelle langue parlaient les Cares?

« Quand Homère, dit le baron d'Eckstein, désigne les Cares comme *barbarophonoï* (qui parlent la langue des Barbares), ce mot est des plus significatifs dans sa bouche. Proféré avec le sentiment de la grande spécialité de l'idiome des Cares, il nous apprend qu'ils parlaient la langue d'une des vieilles branches de l'espèce humaine, la langue d'un peuple que ses voisins appelaient du nom de *Barbaroï*, soit en Asie, soit en Afrique. Ce nom ethnique n'est devenu un lieu commun que dans la bouche des Grecs et des Latins. Rien de pareil chez Homère, car le nom de *Barbaroï* s'y est encore parfaitement conservé dans la grande famille libyenne connue sous le nom de *Berbère*. »

Ce qui confirme la remarquable définition du baron d'Eckstein sur l'analogie existante entre l'expression homérique de *barbarophonoï* et le lybique *berberi*, c'est la constatation depuis longtemps admise par les philologues de l'existence dans la langue d'Homère d'un certain nombre de mots qui touchent d'une manière évidente aux langues chamites. Cette constatation a permis à un savant de la valeur d'Oppert de dire que « si la grammaire grecque indique un organisme analogue à la grammaire sanscrite, latine ou slave, son dictionnaire, quoique contenant une très grande majorité de mots, surtout de racines verbales, évidemment aryens, nous révèle une minorité très respectable de termes étrangers à toutes les autres langues indo-européennes et des vocables sémitiques ou chamitiques. Ces termes ne se bornent pas aux expressions désignant des animaux, des métaux, des végétaux, mais expriment en partie les notions les plus essentielles à la vie civile et politique et pour lesquelles les Hellènes *seuls* se séparent de l'unanimité des nations européennes. »

D'ailleurs, la grande et féconde prescience de l'indianiste que nous

avons cité à propos de l'origine et de la langue des Cares vient d'avoir une éclatante confirmation dans les récentes découvertes de M. Evans en Crète et dans celles de ses collaborateurs dans les Cyclades d'une masse d'inscriptions minoennes. Les caractères de ces inscriptions nous ont semblé avoir une remarquable ressemblance avec l'écriture libyque du plus ancien type. Elle est linéaire et syllabique. Comme cette dernière, elle n'a rien de commun avec les signes hétéens ou les lettres phrygiennes de l'Asie Mineure. Elle appartient, au contraire, au tronc indo-homérite que Fr. Lenormant définit ainsi qu'il suit :

« Le tronc *homérite* est caractérisé par l'apparition d'un principe spécial : la notation des sons au moyen d'appendices conventionnels qui s'attachent à la figure de la consonne et en modifient quelquefois assez notablement la forme. Le lieu premier de dérivation paraît avoir été l'Arabie Méridionale. De là, il a rayonné d'un côté sur l'Afrique, où les écritures des Ethiopiens et des Libyens forment une famille à part, avec l'hymiaritique ou l'alphabet des anciens habitants de l'Yémen. »

Prenant pour base cette définition, nous avons mis en confront l'alphabet de Thougga avec une petite inscription linéaire gravée à pointe sur un pithos découvert à Phaestos ; quelle n'a pas été notre surprise en constatant que l'analogie était parfaite, avec la seule distinction que les signes graphiques du vase de Phaestos contiennent les appendices conventionnels dont parle Fr. Lenormant, pendant que l'alphabet libyque en est entièrement dépouillé ! Dans cette inscription, nous avons trouvé quatre lettres correspondant aux G. N. S. S. de notre alphabet, que nous avons déchiffrées par le mot Gnossos ou Cnossos, capitale de la Crète céphène.

Ce qu'il y a de plus remarquable dans la définition de M. Fr. Lenormant, c'est que le domaine qu'il assigne à la marche de cet alphabet se trouve être exactement celui que le baron d'Eckstein applique aux Kouschites pour arriver dans la Méditerranée et qui peut se résumer par le tableau synoptique suivant :

Alphabet primitif de l'Yémen

Hymiaritique

Ghassanitique — Ghez — Libyque — Crétois

Amharique — Tifinagh moderne

Dans cette esquisse d'un vieux monde sans histoire, nous n'avons fait que mettre au point quelques problèmes qui ont préoccupé déjà

le monde savant. Connaissant mieux que personne notre faiblesse en ces matières, ce que nous avons cherché à établir, ce sont les probabilités. Pour y arriver, pouvions-nous ne pas prendre pour guide les monuments figurés et les inscriptions contemporaines aux époques que nous avons essayé de reconstituer ? Si nous avons évité les mythes grecs, c'est qu'ils ne nous conduisent pas bien loin. Lorsque les classiques de l'Hellade se sont trouvés devant une énigme ethnographique, ils ont inventé les héros éponymes descendant d'une divinité quelconque. Reconstituer ainsi l'histoire primitive des peuples disparus, c'est sortir de la méthode positive par nous adoptée et aborder résolument l'esprit de système qui nous répugne. Nous n'avons pas préparé d'avance notre siège pour converger vers un point unique ; nous n'avons pas non plus repoussé aucune sorte d'indication, persuadé que la vérité historique ne se fera jour que lorsque les savants, dans le monde entier, se seront donné la main sans envie.

Un prochain travail, basé sur la même méthode documentaire, abordera, sous peu, la question des origines des peuples de la mer, d'un siècle postérieur à celle dont nous venons d'esquisser à grands traits la physionomie apparente.

GABRIEL MÉDINA.

LA CARTE DE TUNISIE

PRÉLIMINAIRES

En 1909 seront exécutés les derniers levés de la carte de Tunisie; l'œuvre entreprise sur le terrain en 1889 sera terminée et la Régence sera dotée avant l'Algérie de sa carte régulière complète.

Jusqu'à présent, la seule carte à grande échelle de la Tunisie était la carte au 200.000e, éditée par le Service Géographique de l'Armée, dite *Carte de Reconnaissance*. Dressée à l'aide des itinéraires et des levés à vue exécutés de 1881 à 1887, elle ne constituait et ne constitue encore qu'une œuvre provisoire. Elle fait suite à la carte au 200.000e d'Algérie, levée d'après des procédés réguliers. Elle comprend 33 feuilles, de 0m30 sur 0m48 de côté (soit 60 kilom. sur 96), gravées sur zinc, tirées en trois couleurs, le figuré du terrain au crayon lithographique, sans courbes, avec cotes d'altitude.

La carte au 200.000e de la Tunisie n'est pas d'ailleurs destinée à disparaître. Au fur et à mesure de l'avancement des travaux actuels, cette carte est remplacée par une édition provenant en partie des levés réguliers au 100.000e, en partie de la réduction de la carte topographique au 50.000e; le terrain y est représenté par des courbes à l'équidistance de 50 mètres. Actuellement, sept feuilles de la nouvelle édition, se rapportant à la région nord de la Tunisie, ont paru.[1]

C'est en 1888 que fut décidée l'exécution d'une carte topographique du territoire de la Régence. A la suite d'un accord avec le Gouvernement français, les travaux furent confiés au Service Géographique de l'Armée, la dépense étant supportée en partie par la Tunisie, en partie par la France.

Un décret beylical du 10 janvier 1888 fixait à 30.000 francs par an, de 1888 à 1897, la subvention accordée par le Gouvernement tunisien pour les travaux de triangulation, subvention imputée sur le budget de la Direction générale des Travaux publics. Le 27 décembre 1888, une nouvelle subvention de 20.000 francs par an, pour les années de 1889 à 1903, était allouée pour les opérations topographiques.

Le Service Géographique se mit immédiatement à l'œuvre. Mais, par suite de l'insuffisance des crédits alloués, la production n'était que de deux feuilles par an, l'échelle adoptée étant le 50.000e, comme pour la carte topographique d'Algérie; ce qui faisait prévoir une durée de soixante-dix années au moins de travaux sur le terrain, et une dépense totale de 1.400.000 francs,[2] non compris la triangula-

(1) N° 2 Bizerte, n° 3 Cap-Bon, n° 5 Tunis, n° 6 La Goulette, n° 8 Maktar, n° 9 Sousse, n° 16 îles Kerkennah.

(2) Pour le Budget tunisien seulement.

tion. Aussi, un décret du 20 juillet 1893 fixa à 34.000 francs la subvention annuelle du Gouvernement Beylical, ce qui ramenait à trente ans la durée prévue pour les travaux topographiques et à 1.200.000 francs la dépense totale.

Le désir d'avoir un peu plus tôt une carte entièrement achevée, et surtout l'inutilité évidente d'une carte au 50.000e pour les régions peu habitées du centre et du sud, firent adopter, en 1895, l'échelle du 100.000e pour les feuilles centrales et méridionales. Le décret du 20 septembre, qui fixait cette nouvelle échelle, réduisait du même coup de près de la moitié le prix de revient de la carte, et allouait une subvention annuelle de 64.000 francs jusqu'à 1906 et de 34.000 francs pour les années 1907 et 1908, subvention destinée à la triangulation, aux levés et à la rédaction de la carte. Le même décret prévoyait les levés au 50.000e des environs du Kef, de Sfax, de Gafsa et de Médenine.

C'est sur les bases de ce décret que la carte a été exécutée depuis 1896 et est sur le point d'être terminée aujourd'hui.

Système de projection

La carte de Tunisie étant le prolongement oriental de celle d'Algérie, le système de projection adopté est le même pour les deux cartes. C'est le système de projection anamorphique employé déjà pour la carte de France au 80.000e, dérivé du système cônique et dit système de projection de Bonne ou de Flamsteed modifié. Mais les éléments de l'ellipsoïde terrestre ont été établis d'après les données plus récentes de l'ellipsoïde de Clarke (1880). Ces éléments étaient pour la carte de France :

$$\text{Aplatissement} = \frac{1}{308{,}64} ;$$

Longueur du demi-grand axe = 6.376.986 mètres.

Ceux admis pour les cartes d'Algérie et de Tunisie sont les suivants :

$$\text{Aplatissement} = \frac{1}{293{,}46} ;$$

Demi-grand axe = 6.378.249 mètres.

Le principe du système de projection est indiqué ci-après :

Le centre de projection étant O, on considère le cône circonscrit à la sphère et tangent à celle-ci le long du parallèle passant par O. Le sommet A de ce cône est, par conséquent, sur l'axe des pôles. On développe le cône sur le plan qui lui est tangent le long de la génératrice passant par O.

Si on représente cette génératrice par la droite OX (planche 1), on a la projection de la méridienne du point O. Si, de plus, par ce même

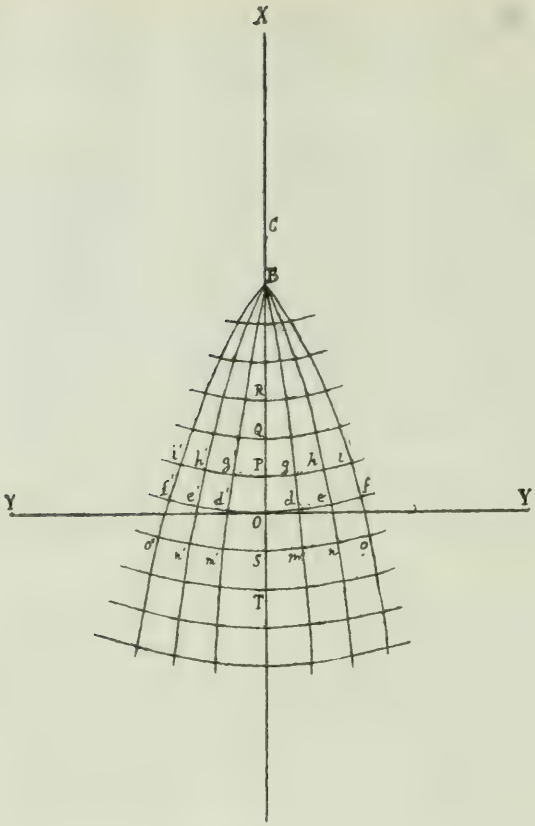

Planche 1

point O, on mène la perpendiculaire OY à la droite OX, on obtient les deux axes de la carte, auxquels les côtés des feuilles seront parallèles deux à deux.

Le tracé du réseau de projection sur ce plan de projection s'obtient comme il suit :

Sur OX on prend une longueur OC = OA réduite à l'échelle. La circonférence, — ou plutôt l'arc de cercle, — décrit de C comme centre avec CO pour rayon représente le parallèle du point O ; les autres parallèles seront représentés par des arcs ayant tous C comme centre et décrits à une distance l'un de l'autre égale à la partie rectifiée du méridien comprise entre ces parallèles sur le globe terrestre.

Soient OP, OS, PQ, QR, ST, etc., ces distances (longueur d'un arc de 10' de grade pour la carte de Tunisie). De part et d'autre de l'axe OC, on porte sur chaque parallèle ainsi obtenu des longueurs Od, de, ef..., Pg, gh, hi...., Sm, mn, no..., etc., respectivement

égales aux longueurs d'arcs de parallèles (arcs de 10') réduites à l'échelle. En joignant deux à deux les points correspondants extrémités de ces arcs : — dg, gm..., eh, en..., fi, fo..., etc., — on obtient les méridiens. Les éléments rectilignes qui constituent ainsi les méridiens dessinent des courbes qui concourent en un même point B, le pôle, situé sur l'axe OX, entre O et C. Comme le tracé des arcs de parallèles ne peut pas être obtenu pratiquement par le compas, vu le très grand éloignement du centre C, on détermine les intersections des méridiens et des parallèles en calculant au moyen de tables spéciales leurs coordonnées par rapport aux deux axes de projection.

Dans le système de projection décrit ci-dessus, les longueurs d'arcs de parallèles sont conservées en vraie grandeur (réduite à l'échelle) ; celles des méridiens vont en augmentant à mesure que l'on s'éloigne du méridien principal ; le rapport des surfaces n'est pas modifié, mais les angles sont un peu altérés. Cette altération est à peine sensible dans la carte d'Algérie, l'axe de projection nord-sud étant le méridien O^G, à l'ouest d'Alger.[1] Pour la Tunisie, qui est venue s'ajouter après coup à l'est de la surface primitivement prévue, l'altération angulaire atteint 30' dans la partie orientale.

Géodésie et Triangulation

Le réseau géodésique fondamental de la Tunisie se compose de deux chaînes de triangles parallèles et d'une chaîne méridienne (planche 2). La chaîne parallèle du nord est le prolongement de la chaîne algérienne Oran-Alger-Bône. Elle s'appuie à une base de vérification, — non encore mesurée directement, — située entre Tunis et Carthage. Elle a été prolongée elle-même jusqu'au cap Bon et est reliée au réseau continental européen par l'intermédiaire de l'île Pantellaria ; pour assurer cette liaison, on s'est servi des résultats des opérations effectuées par les Italiens avant l'occupation française de la Tunisie.

La chaîne méridionale est le prolongement de la chaîne Aïn-Sefra-Laghouat-Biskra. Elle passe par Gafsa (djebel Orbata) et s'arrête au djebel Dissa, à l'ouest de Gabès.

La chaîne méridienne, — qui a environ cinq cents kilomètres de développement et comprend trente triangles, — part de Tunis, où elle se relie à la parallèle Bône-Carthage, passe à l'ouest de Kairouan, à l'est de Sbeïtla, se relie à la parallèle méridionale au djebel Dissa et s'étend au sud jusqu'à la base de Médenine.

Pour l'établissement de ce réseau fondamental, les opérateurs du

(1) L'autre axe est la tangente au parallèle de 20 grades, à 120 kilomètres environ au sud d'Alger.

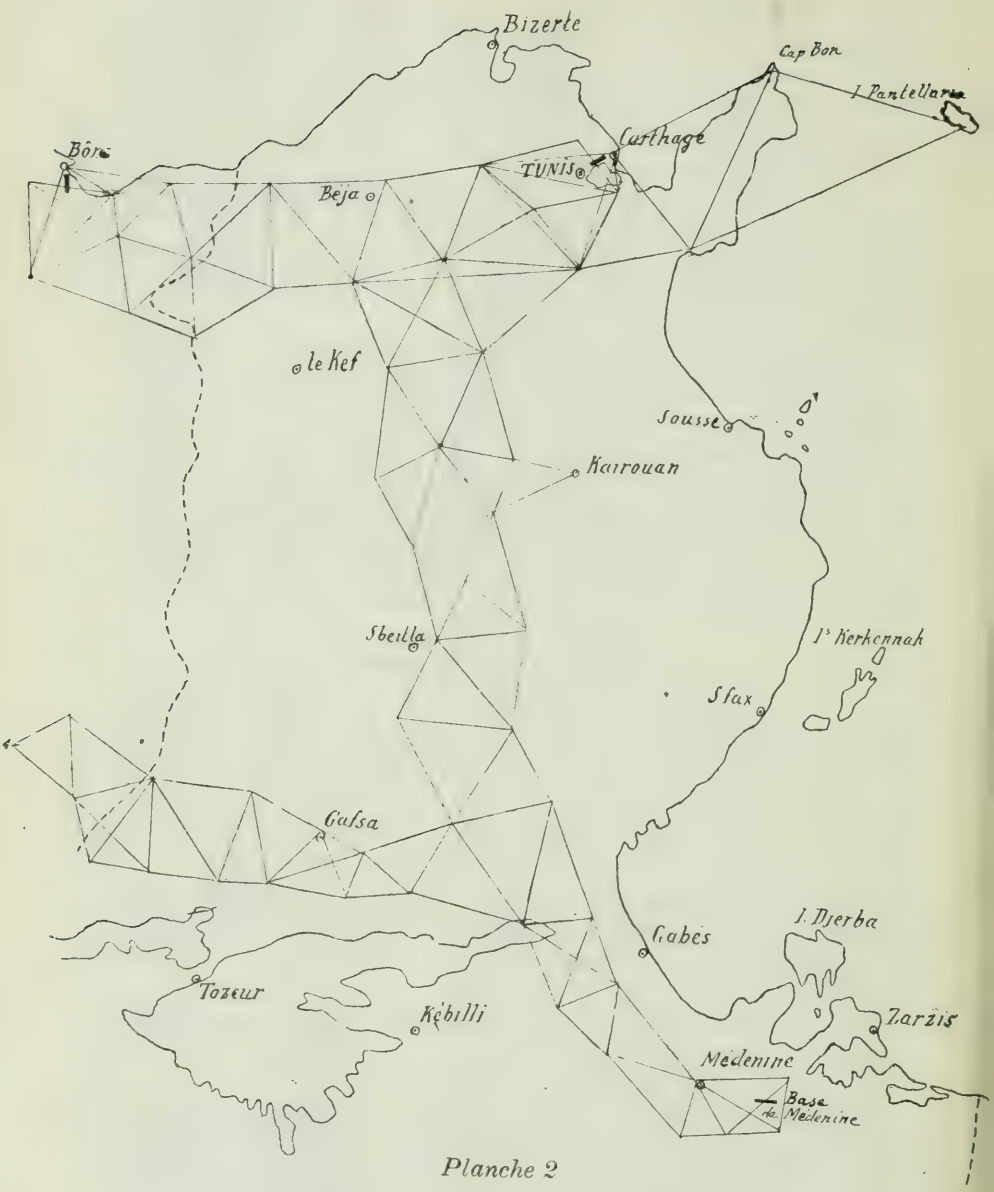

Planche 2

Service Géographique de l'Armée ont employé le *cercle azimuthal réitérateur à microscope de Brunner*. Les longueurs des côtés des triangles variaient en général de 30 à 40 kilomètres; exceptionnellement, elles ont atteint 60 et 80 kilomètres. Les longueurs sont rapportées à la base de Blida (Algérie), mesurée en 1854; les altitudes,

à la hauteur du sol de la galerie du phare d'Alger, hauteur qui, mesurée directement, a été trouvée égale à 34m85 au-dessus du niveau moyen de la mer.

Pour la triangulation du premier ordre complémentaire et celle de deuxième ordre, on s'est servi du *théodolite réitérateur à verniers de Brunner* et du *théodolite à microscopes du Service Géographique*. Ces deux ordres de triangulation ont été complétés par des points trigonométriques de troisième ordre, de façon à obtenir une densité de points suffisante pour rendre possibles les opérations topographiques. Cette densité, variable suivant l'échelle, a été calculée, — en principe, — d'après les règles suivantes :

Pour les levés au 40.000e (carte au 50.000e), un point par lieue carrée, soit quarante points par feuille de 20 kilomètres sur 32 ;

Pour les levés au 80.000e (carte au 100.000e), un point par deux lieues carrées, soit quarante-cinq points par feuille de 30 kilomètres sur 48.

Les signaux employés en Tunisie, pour les opérations géodésiques, sont en général les suivants :

Les signaux de premier ordre sont constitués tantôt par une mire en charpente à quatre volets, fixée sur un fort bâti en maçonnerie ou sur des contre-fiches en bois avec semelles fixées au sol, tantôt par un cylindre à gradins en maçonnerie. Le signal à mire en charpente a quatre mètres de hauteur ; la mire elle-même a un mètre de haut sur deux de large. Le signal en maçonnerie a une hauteur de trois mètres et un diamètre de deux mètres au sommet. Ces dimensions ne sont pas toujours employées ; mais, en principe, en terrain découvert, les signaux de premier ordre doivent avoir au moins 1m80 de hauteur.

Le centre du signal est toujours repéré avec le plus grand soin. Afin de pouvoir retrouver l'emplacement, en cas de destruction du signal apparent, on remplit de charbon de bois pilé un trou creusé dans le sol, au-dessous du signal.

Les signaux de deuxième ordre ont des dimensions un peu inférieures à celles des signaux de premier ordre, sans descendre d'ordinaire, cependant, au-dessous de 1m80 de hauteur. Ils sont, eux aussi, constitués par des colonnes en maçonnerie ou en pierres sèches ou par des mires en bois à quatre volets.

Les signaux de troisième ordre sont constitués par des sommets naturels bien définis : clochers, koubbas, minarets, arbres isolés, etc. ; dans les terrains nus, par des signaux en pierres sèches ou par de petites mires à volets ; en région d'oasis, par des faisceaux de troncs de palmiers ; en région désertique, quand la pierre fait défaut, par des tas de broussailles convenablement aménagés.

Les opérations géodésiques, commencées en Tunisie en 1888, se

sont poursuivies méthodiquement jusqu'en 1907, époque où tout le territoire de la Régence a été triangulé. Elles précédaient de deux ans en moyenne les levés topographiques. Cette règle n'avait d'ailleurs rien d'absolu. Leurs résultats étaient résumés dans des tableaux de coordonnées donnant, par feuille géodésique, la position géographique et l'altitude des signaux. Il a été établi, en outre, sous le titre *Description géométrique de la Tunisie,* des fascicules qui donnent, en plus des positions géographiques et des altitudes des points, les tours d'horizon pour chaque station. A chaque fascicule est annexée une reproduction au 200.000e du canevas graphique de la feuille géodésique correspondante.

La marche des opérations de triangulation a été la suivante :

Au début de l'année 1900, la triangulation était terminée au nord d'une ligne passant entre Gafsa, El-Ayaïcha et Mahrès d'une part, et le chott Djerid d'autre part. Depuis cette époque, les opérations annuelles ont porté sur les feuilles suivantes (feuilles de la carte au 200.000e) :

En 1900 : Gabès, Médenine, moitié est de Kebilli, moitié est de Douz ;

En 1901 : région au nord du chott Djerid des feuilles de Tozeur et de Kebilli ; — rattachement au continent et triangulation de l'île de Djerba ;

En 1902 : moitié ouest de Kebilli et de Douz ;

En 1903 : moitié est de Douirat ;

En 1904 : moitié ouest de Douirat et d'El-Kanbout, Nefta ;

En 1905 : Zarzis, El-Mokta, Bir-Ali, moitié est d'El-Kanbout (feuilles de la frontière tripolitaine) ;

Enfin, en 1906-1907, dernières feuilles au sud du chott Djerid (Redjem-Matoug, Rass-el-Kelb).

Les Brigades topographiques

Les brigades topographiques de Tunisie, prises, au début, dans le nombre de celles affectées à l'Algérie, ont été organisées d'après les mêmes principes que celles-ci. Elles dépendent directement d'un officier supérieur de la Section de Topographie portant le titre de Directeur des Brigades topographiques d'Algérie et de Tunisie. En principe, elles comprennent six officiers, presque toujours du grade de lieutenant, placés sous les ordres d'un capitaine chef de brigade, détaché à titre permanent au Service Géographique de l'Armée. Quelques exceptions, provoquées par les circonstances, peuvent être portées à cette règle. Ainsi, au cours de la campagne 1907-1908, la brigade opérant dans la région de Zarzis et de Ben-Gardane ne comptait que quatre officiers opérateurs ; celle opérant dans la région de Sabria et au sud du chott Djerid en avait sept.

Les officiers opérateurs, détachés à titre spécial et temporaire de leurs corps respectifs, sont appelés à Paris au moment de la formation annuelle des brigades, c'est-à-dire en novembre et en décembre, les brigades devant opérer dans le sud étant convoquées les premières. Ils reçoivent dans les bureaux du Service Géographique les instructions et les documents relatifs à leur mission; ils prennent connaissance de la triangulation du terrain qu'ils ont à lever et placent sur les mappes les points trigonométriques représentant les signaux géodésiques.

Ce travail préparatoire terminé, — au bout de dix jours en général, — les officiers partent pour la Tunisie, emmenant leur ordonnance.

Au centre administratif militaire le plus proche de la région à lever, les officiers réunis reçoivent leur personnel, leurs animaux et leur matériel. En outre des instruments topographiques dont il sera parlé plus loin et qui sont envoyés en Afrique, chaque année, par les soins du Ministère de la Guerre, chacun d'eux prend en charge deux grandes tentes coniques, — l'une pour lui, l'autre pour ses hommes, — et le matériel de campement nécessaire à son détachement : seaux, bidons, grandes gamelles, marmites, maillets, couvertures, tonnelets d'eau, etc.

En outre de son ordonnance, emmené de France, chaque officier a sous ses ordres le personnel suivant, pris dans les corps de la division d'occupation :

Dans les brigades de 40.000e, deux hommes du train des équipages et un tirailleur indigène qui doit servir d'aide et d'interprète ;

Dans les brigades de 80.000e, deux hommes du train des équipages et deux cavaliers, dont au moins un spahi indigène.

Comme animaux, chaque officier opérateur reçoit :

Dans les brigades au 40.000e, un cheval pour lui et quatre mulets ; [1]

Dans les brigades de 80.000e, un cheval pour lui, les deux chevaux des deux hommes montés et quatre mulets. Pour ces dernières brigades, des indemnités particulières, variables suivant les régions, sont allouées pour frais de transport d'eau par chameaux ou par arabas.

En plus de ce personnel et de ces animaux, les chefs de brigade ont avec eux : un brigadier à cheval, un soldat du train des équipages et deux mulets.

Ainsi pourvu, chaque officier se rend isolément sur son terrain.

(1) Pour des raisons d'économie, par suite de la diminution à partir de cette année-là de l'indemnité allouée par le Gouvernement Tunisien, les officiers opérant au 40.000e, en 1907, dans les environs de Gabès et de Médenine, n'ont eu que deux mulets.

Pendant cinq mois il va vivre seul, avec ses quatre ou cinq hommes, parcourant en tous sens pendant le jour la contrée à lever, n'ayant pour s'abriter la nuit que le couvert offert par sa tente, se nourrissant d'une cuisine faite hâtivement par son ordonnance parfois malhabile.

Dans les régions du nord, si la vie matérielle est relativement facile, grâce à la proximité des centres, le travail est délicat et pénible par suite de la complexité du terrain et de la multiplicité relative des détails; l'hiver est froid en région montagneuse, et la neige fait parfois son apparition. Dans le sud, les difficultés de ravitaillement et la rareté des points d'eau rendent précaires les conditions d'existence : le riz, les pommes de terre, le pain datant parfois de quinze jours et les eaux saumâtres des puits sahariens constituent le fond de la nourriture et de la boisson quotidiennes; à cela s'ajoutent la rigueur du climat, le froid intense de la nuit auquel succède sans transition la chaleur ardente du milieu du jour, et surtout l'isolument presque continu qui serait insupportable sans l'intérêt du travail journalier.

Mais si les circonstances dans lesquelles s'accomplissent les campagnes topographiques sont pénibles et rappellent — sauf les risques du combat — les fatigues des campagnes de guerre, elles ont le charme d'une liberté relative, l'attrait d'une activité sans cesse en jeu pour vaincre les difficultés que présente la mission à remplir. Elles augmentent la valeur individuelle de l'officier par les nouvelles notions acquises, par la connaissance de pays et de gens nouveaux, et elles développent en outre chez lui ces qualités si nécessaires au chef militaire : au point de vue pratique, le sentiment du terrain, au point de vue moral, l'initiative et le sentiment de la responsabilité.

La mission sur le terrain terminée, la brigade est rassemblée. Le personnel, le matériel et les animaux sont rendus au poste où ils ont été pris au début de la campagne. Les officiers vont à Paris faire la remise de leurs travaux, puis rejoignent leurs corps respectifs, les chefs de brigade restant au Service Géographique.

Le retour en France a lieu en général du début du mois de mai au milieu du mois de juin.

Instruments et Travaux

Pour effectuer les levés, soit au 40.000^{e}, soit au 80.000^{e}, chaque opérateur emploie comme instruments :

1° Une planchette de $0^{m}40$ sur $0^{m}50$, qui se fixe sur un trépied à calotte sphérique spéciale, permettant d'orienter la planchette dans toutes les directions;

2° Un déclinatoire de $0^{m}07$;

3° Une alidade holométrique à lunette droite. Elle se compose essentiellement d'une lunette éclimètre, mobile autour d'un axe horizontal et solidaire d'un limbe donnant, suivant l'inclinaison de la lunette, les angles verticaux en grades; une graduation spéciale, placée dans le plan focal de l'éclimètre, permet les lectures au centième de grade. Les angles verticaux sont donnés, — lunette à gauche, — en distance zénithale; dans quelques alidades, la lecture donne la distance nadirale. Un niveau à bulle d'air assure l'horizontalité de la ligne de foi pendant les observations. Tous les mouvements de l'éclimètre et du limbe sont commandés par des vis sans fin. La règle en laiton de l'alidade, longue de 0^m39, est fixée par une vis particulière, au moment de l'opération; pendant les déplacements, elle est logée dans une rainure *ad hoc* de la planchette;

4° Deux jalons-mires à stadia, en bois, de 2^m50, munis chacun de trois voyants métalliques blanc et noir, et d'un viseur. Ces jalons sont pliants pour le transport. Ils servent au relèvement rapide des détails rapprochés. Une graduation tracée dans le plan focal de la lunette de l'alidade, à côté de la division en centièmes de grade, correspond à l'écartement des voyants, sert ainsi de stadia, et donne la distance par une seule visée (méthode par rayonnement);

5° Une alidade nivelatrice, système Goulier, pour le placement rapide, par intersection ou recoupement, des détails rapprochés;

6° Un baromètre de poche pour l'évaluation éventuelle des hauteurs.

La mappe sur laquelle l'officier-topographe exécute son levé est un fort carton formé de plusieurs feuilles de papier à dessin superposées et collées sur une épaisseur de cinq millimètres. Rognée aux dimensions de la planchette, elle est vissée à celle-ci pendant toute la durée des levés. Repassée aux couleurs et convenablement nettoyée à la gomme à effacer et au grattoir, elle constitue, ainsi mise au net, un document définitif.

En dehors du titre, des indications du cadre et des cotes conservées, inscriptions qui ne sont portées qu'en fin de campagne, la mappe ne contient aucune écriture. Les noms sont transcrits sur un calque spécial. On les arrête d'ailleurs de la manière suivante :

L'officier les inscrit au jour le jour sur un calque brouillon et sur un cahier dont les feuilles sont divisées en cinq colonnes :

La première colonne contient le nom tel qu'il a été entendu; dans la deuxième colonne, est indiqué l'objet topographique auquel ce nom se rapporte. Un thaleb du pays écrit l'orthographe arabe dans la troisième colonne, et un interprète la transcrit, en caractères français, dans la quatrième. Enfin, la cinquième colonne est destinée aux observations auxquelles le nom peut donner lieu : signification, orthographe ou citation dans les documents officiels existant déjà,

etc. Les noms à conserver sur la carte sont choisis parmi ceux inscrits sur le calque brouillon et sur le cahier ci-dessus mentionné et sont portés, avec les dimensions relatives à leur importance, sur le calque définitif des écritures.

Le mode de transcription des noms arabes employé pour la carte de Tunisie n'est pas le mode officiel connu seulement des arabisants. Se basant sur « la nécessité reconnue par tout Français voyageant en Algérie ou en Tunisie, et particulièrement par tout militaire appelé à faire usage des cartes, de se faire comprendre des indigènes en prononçant un nom de localité tel qu'il est orthographié sur les cartes du Service Géographique de l'Armée »,[1] les règles de transcription n'admettent que l'alphabet français, sans signes additionnels, les lettres conservant autant que possible, pour représenter les sons arabes, leur valeur habituelle. C'est pourquoi, par exemple, sur les feuilles de la carte de Tunisie, le خ est écrit *kr* et non *kh*, le غ *rh* et non *gh;* afin de bien faire ressortir la non-existence, en arabe, des sons nasaux *an, en, in, on,* l'*n* est redoublé dans le corps d'un mot, comme dans *Mannsourah,* ou un *e* muet est ajouté à la fin, comme dans *Aïne.* Il n'est fait d'exception à ces règles que pour les noms consacrés par l'usage, comme Tunis, Bizerte, Sousse, etc.

En plus du travail topographique proprement dit, les officiers ont à fournir un calque tectonique portant le tracé des affleurements de strates, l'indication de la direction et de la valeur de leur plongée, et, autant que possible, de la nature des roches; cela, en vue de l'établissement de la carte géologique de la Tunisie. Un rapport géologique d'ensemble est établi par les chefs de brigade. Les données de ces documents sont consignées dans des fascicules publiés tous les deux ou trois ans sous le titre : *Cahiers du Service Géographique de l'Armée. — Matériaux d'Etudes Topologiques pour l'Algérie et la Tunisie.* Ces fascicules contiennent une description physique des régions levées, des vues de terrains caractéristiques et les réductions des mappes topographiques et des calques tectoniques.

Une reconnaissance archéologique s'ajoute à l'œuvre des officiers topographes. Sur un calque particulier, dit *calque des ruines,* ils indiquent l'emplacement des vestiges antiques qu'ils rencontrent sur leur terrain. Avec ce calque, ils établissent un répertoire descriptif des ruines trouvées, avec croquis et vues photographiques à l'appui, le tout en double expédition. En fin de campagne, l'une des expéditions du répertoire et le calque des ruines sont envoyés au Ministre de l'Instruction publique. C'est au moyen de ces travaux qu'est publiée, par le Ministère et la Société d'Archéologie de France, la carte

(1) *Carte d'Algérie : Règles de transcription des noms arabes.* (Service Géographique de l'Armée, 1893.)

archéologique de la Tunisie. Du calque et du répertoire des ruines sont extraits un second calque et un second répertoire, indiquant, dans l'intérêt de la colonisation, les vestiges de travaux d'eau des Romains.[1] Ces derniers documents sont adressés au Gouvernement Tunisien.

On voit par ce qui précède que la mission confiée aux officiers du Service Topographique constitue une véritable exploration scientifique de la Tunisie.

Les Levés

Les levés de la carte de Tunisie furent commencés en 1889. Au début, deux brigades opéraient chaque année, au 40.000e, en vue de la carte au 50.000e. A la suite du décret du 20 juillet 1893, augmentant les crédits annuels affectés à l'établissement de la carte, le nombre des brigades fut porté à trois. Le décret beylical du 20 septembre 1895 ayant décidé l'exécution d'une carte au 100.000e pour la plus grande partie du territoire tunisien, les brigades opérèrent, les unes au 40.000e, les autres au 80.000e. Leur nombre fut variable. Pendant la campagne 1899-1900, il y eut deux brigades de 40.000e et deux brigades de 80.000e ; les années suivantes, jusqu'en 1906 inclus, sur trois brigades topographiques opérant en Tunisie, l'une exécutait les levés au 40.000e, les deux autres les levés au 80.000e. En 1906-1907, deux brigades seulement furent envoyées en Tunisie ; chacune d'elles était mixte, une partie des opérateurs levant au 40.000e les environs de Gabès et de Médenine. Enfin, en 1907-1908, deux brigades opérèrent au 80.000e dans le sud de la Régence ; il en sera de même en 1908-1909, dernière campagne des levés topographiques.[2]

En principe, chaque brigade de 40.000e levait une feuille entière de la carte au 50.000e. Chaque brigade de 80.000e exécute le levé de plusieurs feuilles entières de la carte au 100.000e. Mais, au début principalement, ces brigades levèrent les parcelles de feuilles complétant les feuilles levées déjà en partie au 40.000e.

(1) Le répertoire et le calque des travaux d'eau des Romains ne sont pas établis pour la carte d'Algérie. Et cependant, « le bon aménagement des eaux est une préoccupation capitale des pouvoirs publics, en un pays surtout agricole, où la nature est si vivement capricieuse ; la fortune de l'Afrique romaine a été due à ces travaux hydrauliques que nous n'avons parfois qu'à relever pour rendre la vie à des districts retournés au désert depuis les invasions arabes. Le Service de l'Hydraulique est donc un de ceux qui doivent prêter l'attention la plus éveillée aux découvertes de l'archéologie ; le relevé topographique des ouvrages hydrauliques des Romains sera utilement consulté à côté des statistiques pluviométriques et des tableaux de jaugeage des fleuves et des sources. » Henri Lorin : *L'Hydraulique Agricole en Algérie (Bulletin de la Société de Géographie Commerciale de Bordeaux, 1907).*

(2) Depuis que ces lignes ont été écrites il a été décidé que les derniers levés à exécuter porteraient sur deux campagnes : 1908-1909 et 1909-1910.

La marche des levés au 40.000e fut la suivante, par périodes quinquennales (Appendice I) :

De 1889 à 1894 : vingt-deux feuilles levées couvrant les régions de Bizerte, Tunis, Zaghouane, Sousse ;

De 1895 à 1899 : vingt-cinq feuilles comprenant les régions de Béja, de Kairouan, de Mahdia et la presqu'île du Cap-Bon ; en outre, les deux feuilles des environs du Kef et de Sfax ;

De 1900 à 1904 : huit feuilles comprenant les régions des Nefzas, de Souk-el-Arba, Ghardimaou et l'île de La Galite ; en plus, la feuille des environs de Gafsa (1903) ;

Enfin, en 1905, la feuille de Souk-el-Kremis ; en 1906, celle de Fernana ; en 1907, les environs de Gabès et de Médenine.

Actuellement, les levés au 40.000e sont terminés ; ils ont porté sur soixante feuilles, y compris les trois feuilles communes avec l'Algérie, auxquelles il faut ajouter cinq feuilles d'environs de villes ou de garnisons : Le Kef, Sfax, Gafsa, Gabès et Médenine.

La marche des levés au 80.000e fut la suivante pour les mêmes périodes (Appendice II) :

A la fin de 1899, vingt feuilles étaient entièrement levées, soit au 80.000e, soit partie au 40.000e et partie au 80.000e ; elles comprenaient les régions du Kef, de Kairouan, d'El-Djem, de Sfax et les îles Kerkennah ;

De 1900 à 1904 : vingt-sept feuilles nouvelles furent levées, comprenant les régions de Sbeïtla, Feriana, Gafsa, Mahrès, El-Ayaïcha, Kebilli et Douz ;

Enfin, de 1905 à 1908 inclus, trente-quatre feuilles ont été levées, entourant les parties occidentale et méridionale du chott Djerid (Tozeur, Nefta, Sabria) et comprenant les régions de Gabès, Médenine, Zarzis, Douirat, l'île de Djerba et la partie de la frontière tripolitaine voisine de Ben-Gardane.

Au total, quatre-vingt-une feuilles sont levées ; il reste encore à exécuter les quelques feuilles les plus méridionales, ce qui sera l'objet d'une dernière campagne topographique, celle de 1908-1909. (1)

Publication

La Carte de Tunisie au 1 50.000e est publiée en feuilles rectangulaires de 0^m40 sur 0^m64 de côté — représentant une surface de terrain de vingt kilomètres sur trente-deux — gravées et héliogravées sur zinc, en sept couleurs : noir, rouge, bleu, vert, violet, bistre et crayon lithographique.

En noir sont représentés une partie des voies de communications,

(1) Voir note précédente.

les voies ferrées, quelques détails particuliers et sont tracées les écritures ; — en rouge, sont imprimées les maçonneries, les villes et villages, une partie des routes ; — tout ce qui a trait aux eaux est représenté en bleu ; — les cultures et les bois sont en vert ; — le violet est réservé aux vignes. Le figuré du terrain est représenté par des courbes de niveau bistres, à l'équidistance naturelle de 0m10, relevées au crayon lithographique.

Les feuilles de la carte sont numérotées de l'ouest à l'est et du nord au sud, dans une seule série de numéros. Les feuilles frontières, comprenant une partie notable du territoire algérien, font partie de la série de numéros de la carte d'Algérie et ne figurent pas, par suite, dans la série tunisienne. Les numéros sont en chiffres romains, les chiffres arabes étant réservés à la carte d'Algérie.

Pour l'assemblage, les feuilles forment des colonnes verticales numérotées de l'ouest à l'est, et des bandes horizontales numérotées du nord au sud. Les feuilles tunisiennes font suite aux feuilles de la carte d'Algérie. La colonne 1 est celle qui contient les feuilles occidentales algériennes (frontière marocaine) et la première colonne tunisienne est la colonne 32, la dernière, la plus orientale, la colonne 39. La bande 1 est celle qui contient les feuilles les plus septentrionales de l'Algérie. Il s'ensuit que les feuilles tunisiennes sont situées au sud de cette bande, sauf celles contenues dans deux bandes plus au nord numérotées O et OO.

Le numéro de la feuille est imprimé en haut et à droite, dans la marge, en dehors du cadre. En accolade, à côté de ce numéro, sont le numéro de la bande et celui de la colonne. Les marges portent en outre les données suivantes :

En haut et au milieu, le nom de la feuille, en capitales droites de 0m015 de hauteur ; en haut et à gauche, dans un petit rectangle, la répartition des levés exécutés par les officiers, les noms de ceux-ci et la date de leurs travaux. En bas de la feuille, l'échelle graphique et l'indication de quelques signes conventionnels ; au milieu et le long des quatre côtés du cadre, dans la marge, le nom de la feuille voisine correspondant à ce côté.

Les méridiens et les parallèles sont tracés de dix en dix minutes de grade. Les quatre côtés du cadre sont, en outre, gradués en minutes. Un cadre intérieur porte, sur ses quatre côtés, une échelle métrique portant des divisions de deux cents en deux cents mètres.

*
* *

La carte au 1 100.000e est publiée, elle aussi, en héliogravure sur zinc, en sept couleurs, le figuré du terrain en courbes à l'équidistance naturelle de vingt-cinq mètres, relevé au crayon lithographique. Le rouge est réservé aux maçonneries et toutes les voies de communi-

cation sont en noir. Le cadre intérieur portant une échelle métrique n'existe pas dans les feuilles de la carte au 1/100.000e.

Le numérotage des feuilles forme une seule série de numéros en chiffres romains, mais les feuilles frontières sont comprises dans la série, l'Algérie ne possédant pas de carte au 1/100.000e. Bien que la carte au 1/100.000e ne commence qu'à hauteur du Kef, la série des numéros commence au nord de la Tunisie, couvrant la partie levée et publiée au 1/50.000e. Ces premières feuilles seront sans doute publiées plus tard, par réduction des levés publiés au 1/50.000e.

Les indications contenues dans les marges des feuilles sont analogues à celles des feuilles de la carte au 1/50.000e, avec les restrictions suivantes : il n'y pas d'indication de bandes et de colonnes, ni de reproduction de signes conventionnels.

Les feuilles de la carte au 1/100.000e ont 0m 30 sur 0m 48 de côté, représentant par conséquent une surface de 30 kilomètres sur 48.

* * *

Sur les soixante-cinq feuilles composant la carte au 1/50.000e — y compris les cinq feuilles d'environs de ville — soixante et une sont publiées actuellement (1908). La marche de la publication a été la suivante (Appendice I) :

Avant 1895, douze feuilles de la région de Bizerte et de Tunis ;

De 1895 à 1899, vingt-huit feuilles de la région frontière et des régions de Béja, de Zaghouane, de Sousse, d'El-Djem et du Cap-Bon ;

De 1900 à 1904, treize feuilles des régions à l'ouest de Bizerte (la feuille de La Galite est publiée en carton dans la feuille du Cap-Negro), au sud de Béja, autour et à l'est de Kairouan, et la feuille des environs de Sfax ;

En 1905 et en 1906, huit feuilles, dont celles des environs du Kef et de Gafsa ;

En 1907, il n'a pas été publié de feuille.

Soit soixante et une feuilles, auxquelles il faut ajouter une feuille spéciale des environs de Tunis. La capitale de la Tunisie, en effet, occupe le bord d'une des feuilles de la série générale ; pour remédier à cet inconvénient, une feuille particulière de ces environs est publiée, feuille formée par l'assemblage de parties des feuilles de Tunis, de L'Ariana, de La Goulette et de La Marsa.[1]

Restent encore à publier trois feuilles de la série générale et les feuilles des environs de Gabès et de Médenine.

Quant à la carte au 1/100.000e, trente-neuf feuilles sont publiées aujourd'hui. En 1899 a paru la première feuille, celle des îles Ker-

(1) Pour les mêmes raisons, une feuille spéciale des environs de Bizerte vient d'être publiée par assemblage de parties des feuilles de Bizerte, Metline, Porto-Farina et Djebel-Achkel.

kennah; en 1900, une nouvelle feuille paraissait et, depuis, la marche de la publication a été la suivante (Appendice I) :

En 1901, quatre feuilles; en 1902, huit feuilles; en 1903, deux feuilles; en 1904, sept feuilles; en 1905, quatre feuilles; en 1906, sept feuilles; en 1907, cinq feuilles.

En général, soit pour le 50.000e, soit pour le 100.000e, les feuilles ont été publiées dans un délai de quatre à cinq ans après les levés sur le terrain; quelques feuilles ont paru trois ans après, par contre quelques autres n'ont paru qu'au bout de six ans. Les derniers levés au 40.000e ayant eu lieu en 1907, on peut espérer qu'en 1911, en 1912 au plus tard, la carte au 50.000e sera entièrement publiée; les derniers levés au 80.000e auront lieu en 1909, et, en 1915, peut-être avant, la carte au 100.000e entière sera livrée au public.

Revision

Les premiers travaux topographiques ont eu lieu en 1889. C'est donc une période de temps de vingt-six années qu'auront demandé l'établissement de la carte et sa publication. Mais, depuis l'époque de leur levé, les premières feuilles ont vieilli, d'autant plus qu'elles se rapportent aux régions septentrionales de la Tunisie, où l'effort de la colonisation a été le plus intense et par suite où les changements ont été les plus considérables : agglomérations créées ou transformées, routes tracées, voies ferrées établies, etc.

Si dans les régions méridionales on ne prévoit pas de modifications sensibles avant longtemps, la nécessité d'une mise à jour pour les feuilles du nord s'est déjà fait sentir. En 1902, une revision sommaire fut exécutée dans les régions de Bizerte, de Tunis, de Béja et du Cap-Bon; cette revision porta sur vingt-trois feuilles de 50.000e; les travaux, qui durèrent près de trois mois, furent effectués par les officiers de la brigade qui pendant les trois mois précédents avait exécuté les levés au 40.000e. Les reviseurs opéraient sur des épreuves au 40.000e imprimées en bistre, collées sur carton mince. Ce ne fut qu'un essai qui eut surtout en vue la mise à jour des chemins de fer.

Désormais, puisque les levés topographiques vont prendre fin, que la carte va être achevée, on pourra envisager l'exécution d'une revision méthodique qui, tout en se pliant aux conditions particulières de la contree, donnera des résultats aussi favorables que ceux obtenus pour la revision de la carte de France au 80.000e. La publication des feuilles revisées aura même l'avantage de la rapidité sur celle des feuilles revisées de la carte de France, carte monochrome sur cuivre, grâce aux procédés d'impression zincographique en plusieurs couleurs, basés sur l'héliogravure, employés pour la carte de Tunisie.

F. GENDRE.

APPENDICE

I. — Carte au 50.000e

1. Levés

Feuilles levées de 1889 à 1894 :

I Kef Abbed, II Bizerte, III El-Metline, VI Djebel Achkel, VII Porto-Farina, XII Mateur, XIII El-Ariana, XIV La Marsa, XX Tunis, XXI La Goulette, XXVIII Oudna, XXIX Grombalia, XXX Nabeul, XXXV Zaghouane, XXXVII Hammamet, XLII Djebel Fkirine, XLIII Enfida, XLVIII Djebibina, XLIX Sidi-bou-Ali, L Halk-el-Mennzel, LVI Sebkra Kelbia, LVII Sousse.

De 1895 à 1899 :

V Oued Sedjenane, VIII Sidi-Daoud, IX Cap-Bon, XI Hedil, XV Tozegrane, XVI Kelibia, XVIII Beja, XIX Tebourba, XXII Mennzel-bou-Zalfa, XXIII Mennzel-Heur, XXVI Oued-Zerga, XXVII Medjez-el-Bab, XXXVI Bou-Ficha, XXXVIII Ouargha, LV Sidi-Djeloula, LVIII iles Kouriat, LXIII Kairouan, LXIV Sidi-el-Hani, LXV Djemmal, LXVI Moknine, LXXIII Kerker, LXXIV Mahdia, LXXXI El-Djem, LXXXII La Chebba, environs du Kef, environs de Sfax.

En 1900 :

Ile de La Galite, IV cap Négro, X Nefza, XVII Zaouiet-Medienn.

En 1901 :

Quart S.-E. de la feuille XXXII, XXXIII Teboursouk, XXXIV Bou-Arada.

En 1902 :

XXXI Ghardimaou.

En 1903 :

Environs de Gafsa.

En 1904 :

Les quarts restants de la feuille XXXII, Souk-el-Arba.

En 1905 :

XXV Souk-el-Kremis.

En 1906 :

XXIV Fernana.

En 1907 :

Environs de Gabès, environs de Médenine.

2. Publication

Feuilles publiées avant 1895 :

II Bizerte, III El-Metline, VI Djebel Achkel, VII Porto-Farina, XII Mateur, XIII El-Ariana, XIV La Marsa, XX Tunis, XXI La Goulette, XXVIII Oudna, XXX Nabeul, XXXVII Hammamet.

De 1895 à 1899 :

VIII Sidi-Daoud, IX Cap-Bon, XI Hedil, XV Tozegrane, XVI Kelibia, XVIII Beja, XIX Tebourba, XXII Mennzel-bou-Zalfa, XXIII Mennzel-Heur, XXIX Grombalia, XXXV Zaghouane, XXXVI Bou-Ficha, XLII Djebel Fkirine, XLIII Enfida, XLVIII Djebibina, XLIX Sidi-bou-Ali, L Halk-el-Mennzel, LVI Sebkra Kelbia, LVII Sousse, LVIII Kouriat, LXV Djemmal, LXVI Moknine, LXXIV Mahdia, LXXXI El-Djem.

En 1900 :

I Kef Abbed, XXVII Medjez-el-Bab, LXXIII Kerker, LXXXII La Chebba, environs de Sfax.

En 1901 :

V Oued Sedjenane, XXVI Oued-Zerga.

En 1902 :

LXIV Sidi-el-Hani.

En 1903 :

XXXVIII Ouargha, LXIII Kairouan.

En 1904 :

IV Cap Négro (avec l'île de La Galite), LV Sidi-Djeloula.

En 1905 :

X Nefza, XVII Zaouiet-Medienn, XXXIII Teboursouk, XXXIV Bou-Arada.

En 1906 :

XXXI Ghardimaou, environs du Kef, environs de Gafsa.

En 1907 :

Aucune feuille n'a été publiée.

Feuilles restant à publier :

XXIV Fernana, XXV Souk-el-Kremis, XXXII Souk-el-Arba, environs de Gabès, environs de Médenine.

3. Revision de 1902

Feuilles revisées :

II Bizerte, III El-Metline, VI Djebel Achkel, VII Porto-Farina, VIII Sidi-Daoud, IX Cap-Bon, XII Mateur, XIII El-Ariana, XIV La Marsa, XV Tozegrane, XVI Kelibia, XVIII Beja, XIX Tebourba, XX Tunis, XXI La Goulette, XXII Mennzel-bou-Zalfa, XXIII Mennzel-Heur, XXVIII Oudna, XXIX Grombalia, XXX Nabeul, XXXV Zaghouane, XXXVI Bou-Ficha, XXXVII Hammamet.

II. — Carte au 100.000e

1. Levés

Feuilles levées avant 1900 (avec parties levées au 40.000e) :

XXIII Sidi-Youssef, XXIV Le Kef, XXVI Djebibina, XXXI Djebel Bou-Dabouss, XXXVII Kairouan, XXXVIII Sidi-el-Hani, XLIV Oued Cherita, LVII Sfax.

Idem (levées entièrement au 80.000e) :

XXV Jama, XXVIII Djebel Harraba, XXIX Ksour, XXX Maktar, XXXIV Kalaat-es-Senam, XXXV Thala, XL Tebessa, XLI Bou-Rhanem, XLIII Sidi-Nasseur-Allah, L Bou-Tsadi, LI Djebeniana, LVIII îles Kerkennah.

En 1900 :

XXXVI El-Ala, XLII Hadjeb-el-Aïoun, XLVI Bou-Chebka, XLVII Kasserine, XLVIII Sbeïtla.

En 1901 :

LIII Feriana, LIV Sidi-Ali-ben-Aoun, LVI El-Agareb, LXIII Mahrès, LXIV Nakta.

En 1902 :

XLIX Sidi-Kralif, LII Bou-Sbeikeïa, LV Bled-er-Rgueb, LIX Bir-el-Ater, LXII Maknassy.

En 1903 :

LX Sidi-Aïch, LXI Sened, LXV Metlaoui, LXV *bis* Oued Senndess, LXVI Gafsa (environs de Gafsa au 40.000e), LXVII El-Ayaïcha, LXVIII Mehamla, LXIX La Skrirra.

En 1904 :

LXXIII Bir-Rekeb, LXXIV El-Hamma, LXXV Gabès, LXXX Mennchia, LXXXI Kebilli, LXXXII Oglet-Merteba, LXXXIX Douz, XCVII Djebel Berga.

En 1905 :

XC Tamezret, XCVIII Bir-Soltane, XCIX Rhoumrassène, C Kirchaou, CVIII Tatahouine, CXVI Bir-Fatnassia.

En 1906 :

LXX Bir-el-Haouch, LXXI El-Hamma du Djerid, LXXII Ksar-el-Asker, LXXVIII Bir-Souamch, LXXIX Tozeur, CVI El-Haguef (partie Est), CVII Douirat, CXV Aïn-Zareth, CXXIII Bir-Touila.

En 1907 :

LXXVI Houmt-Souk, LXXVII Rass Taguermess, LXXXIII Mareth, LXXXIV Adjim, LXXXV Rass Marmor, XCI Matmata, XCII Médenine.

En 1908 :

LXXXVI Rass El-Kelb, LXXXVII Gara-el-Kbira, LXXXVIII Djarsine, XCIV Bir-Metroha, XCV Redjem-Matoug, XCVI Sabria, XCIII Zarzis, CI Ben-Gardane, CII Choucha.

2. Publication

Feuilles publiées en 1899 :

LVIII Iles Kerkennah.

En 1900 :

XXVI Djebibina.

En 1901 :

XXV Jama, XXIX Ksour, LI Djebeniana, LVII Sfax.

En 1902 :

XXIII Sidi-Youssef, XXIV Le Kef, XXVIII Djebel Harraba, XXX Maktar, XXXVII Kairouan, XXXVIII Sidi-el-Hani, XL Tebessa, XLIV Oued Cherita.

En 1903 :

XXXVI El-Ala, XLVIII Sbeïtla.

En 1904 :

XXXIV Kalaat-es-Senam, XLI Bou-Rhanem, XLIII Sidi-Nasseur-Allah, XLVI Bou-Chebka, XLVII Kasserine, L Bou-Tsadi, LIII Feriana.

En 1905 :

XXXI Djebel Bou-Dabouss, XXXV Thala, LIV Sidi-Ali-ben-Aoun, LVI El-Agareb.

En 1906 :

XLII Hadjeb-el-Aïoun, XLIX Sidi-Kralif, LII Bir-Sbeikeïa, LV Bled-er-Rgueb, LXII Maknassy, LXIII Mahrès, LXIV Nakta.

En 1907 :

LX Sidi-Aïch, LXI Sened, LXV Metlaoui, LIX Bir-el-Ater, LXIX La Skrirra.

CAMPAGNE DE MARIUS
QUI TERMINE LES GUERRES DE JUGURTHA
(DE 107 A 106 AVANT L'ÈRE VULGAIRE)

Marius, ayant été elevé au consulat, se fit donner le commandement en chef de l'armée d'Afrique; il leva des soldats dans les classes auxquelles il devait son élévation, et, pourvu abondamment de vivres, d'argent et d'armes, il s'embarqua pour l'Afrique. Il aborda en peu de jours à Utique (Bou-Châter).

Le commandement de l'armée lui fut remis par le lieutenant Publius Rutilius, Métellus, pour éviter la présence de son successeur, s'étant hâté de retourner à Rome. Arrivé dans ses quartiers, le nouveau consul y maintint la discipline sévère qu'avait établie son habile prédécesseur; puis il mit son armée en mouvement. Il s'avance vers une plaine fertile et riche en butin (sans doute dans la vallée de la Medjerda); tout ce qu'il y prend, il l'abandonne à ses légions et cohortes auxiliaires. Ensuite, il attaque les châteaux, les bourgs peu fortifiés par la nature et défendus par de faibles garnisons, et livre tantôt ici, tantôt là, une foule de combats, tous peu importants. Bientôt, les jeunes soldats ne se distinguent plus des anciens : tous déploient une égale valeur.

Les rois africains, sur les conseils de Jugurtha, s'étaient retirés dans des lieux d'accès difficile, dans l'espoir que l'ennemi ne prendrait pas toutes les mesures de sécurité nécessaires pendant la marche. Mais Marius, avec autant d'activité que de prudence, avait constamment l'œil à la fois sur sa propre position et sur celle de l'ennemi; étudiait à ce double point de vue tout ce qui pouvait être ou favorable ou contraire; épiait la marche des rois, prévenant tous leurs projets et toutes leurs surprises; tenait continuellement les siens en alerte, les ennemis en échec. C'est ainsi qu'à diverses reprises il avait attaqué et battu les Gétules de Jugurtha, alors qu'ils revenaient chargés du butin enlevé aux alliés des Romains; Jugurtha lui-même fut une fois dépouillé de ses armes à peu de distance de Cirta (Constantine).

Le consul, pour aguerrir complètement ses troupes, et tout en contrariant les projets de l'ennemi, se porta vers les villes et les châteaux fortifiés, pensant que Jugurtha, pour secourir les siens, se déciderait à en venir aux mains; mais bientôt Marius, apprenant que son adversaire était éloigné et occupé d'autres projets, jugea qu'il était temps d'oser des entreprises plus importantes et plus difficiles.

Ce que le général romain recherchait avant tout, c'était une de ces

actions d'éclat qui, comme la prise de Thala par Métellus, pouvait illustrer d'un coup toute une campagne. Il jeta les yeux sur *Capsa* (Gafsa). — « Salluste nous fait connaître qu'au milieu de vastes solitudes était une grande et forte ville portant ce nom et fondée, d'après la tradition, par Hercule le Libyen. Les habitants, exemptés d'impôts et traités avec beaucoup de douceur par Jugurtha, étaient, pour cela même, réputés trop fidèles : ils étaient d'ailleurs défendus contre l'ennemi non seulement par leurs remparts, leurs armes et le nombre de leurs combattants, mais aussi, et cela surtout, par des abords impraticables. En effet, excepté ce qui touche immédiatement à la ville, tout le reste est nu, inculte, privé d'eau, infesté de serpents dont la férocité s'irrite encore par le manque de nourriture, et qui, déjà dangereux de leur nature, le deviennent particulièrement par l'effet de la soif. — Métellus, ajoute Salluste, s'était couvert de gloire par la prise de Thala, située et fortifiée *à peu près de la même manière que Capsa,*[1] si ce n'est qu'à peu de distance des murs de Thala se

(1) Salluste ne semble-t-il pas dire ici que la ville de Thala de Jugurtha était située dans le sud de la Tunisie actuelle ?

Il est vrai qu'avant l'occupation romaine le pays était désert en grande partie et la culture arbustive inconnue. — Ce sont les Romains qui introduisirent l'olivier dans la Proconsulaire vers la fin du premier siècle de notre ère et à la suite toute la région devint fertile et très riche. — Les Arabes y ont détruit cette culture au onzième siècle et le pays est redevenu désert.

Nous ajoutons ici, à simple titre de renseignements, que la Thala, située à 12 kilomètres de l'oued Haïdra *(l'Ardalio flumen)*, n'était pas encore un désert il y a trois siècles seulement, ainsi que le constate un manuscrit que nous avons vu en 1883 entre les mains d'un caïd des environs d'El-Kef. Ce manuscrit — rédigé en vieux français par un Européen (Français sans doute), fait prisonnier au XVIe siècle, et remis en liberté à la fin de l'an 1605 — parle de la protection à donner aux oliviers dont de petites forêts s'étendaient à l'est du bassin de l'oued Melleg, entre les henchirs Haïdra, Thala, Lorbeus et El-Kef. Le prisonnier, qui nomme ces quatre points, habitait Bordj-el-Arbi, près de Thala.

Plus au sud même de cette Thala, entre Gafsa et les routes menant à Kairouan — en plaines sablonneuses et sans eau — M. du Paty de Clam a relevé, sur un espace de dix-huit kilomètres, l'existence de huit meules situées au milieu des restes de constructions de fermes et de villages tels que les Ksour-el-Akhouat. — En parlant de Gafsa et de la région désolée de Gouifla, le même auteur dit que la culture du pays était celle de l'olivier, dont la présence antérieure dans ces parages se trouve encore attestée par le nom actuel de Ksar-Zitouna : « le château de l'olivier ». — Toute la plaine du Tarfaoui est éminemment propre à la culture de cet arbre ; elle devait l'être plus encore quand les sables, par suite de l'abandon du pays, n'avaient pas commencé leur œuvre d'engloutissement, recouvrant le sol primitif d'une couche atteignant souvent de 1 mètre à 1m50. (*Bulletin de géographie historique et descriptive du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1897, n° 3, p. 422).

Enfin, on connaît aussi les conclusions faites en 1903 par M. d'Anthoüard, délégué à la Résidence de Tunis, à la suite de ses excursions faites au centre de la Régence : « Le sol, dit-il, paraît favorable à la culture arbustive. » — Il n'est pas douteux qu'avec la chaleur et la lumière vive de ce ciel enchanté, la production agricole pourrait être merveilleuse ; mais, comme la fée qu'on a oublié d'inviter et qui se venge cruelle-

trouvaient quelques sources, tandis qu'il n'y avait à Capsa qu'une seule fontaine d'eau vive située dans l'intérieur de la ville, et qu'on y était réduit, d'ailleurs, à l'eau de pluie. » Le consul, après avoir tout exploré, se mit à l'œuvre. Comme on touchait à la fin de l'été, la campagne était alors aride et complètement dépouillée. Marius n'en concerte pas moins ses mesures avec autant de sagesse que le permettaient les circonstances. Il confie à la cavalerie auxiliaire la conduite de tout le bétail enlevé les jours précédents dans les bourgs et châteaux conquis et ordonne à son lieutenant A. Manlius de se porter avec les cohortes légères vers la ville forte de *Lares,* où étaient déposés les vivres de l'armée et le trésor de guerre. Marius déclare à son lieutenant qu'il se rendra lui-même sous peu de jours à Lares (située à 18 kilomètres au sud-est d'El-Kef, *Sicca Veneria.*[1]) — En route, le général romain pille le pays pour se procurer des moyens de subsistance et dissimule ainsi ses véritables intentions. Il arrive à Lares (henchir Lorbeus aujourd'hui), d'où, avec ses troupes réunies, il se dirige sur le fleuve Tana (l'oued Hatab, appelé aussi Fekka).

Pendant la marche, le consul distribue chaque jour une égale quantité de bétail par compagnie et par escadron, ayant grand soin de faire fabriquer des outres avec les peaux. Elles doivent servir d'ustensiles et bientôt deviendront nécessaires. Au bout de six jours, l'armée arriva au fleuve (situé à 120 kilomètres au sud de Lares), en passant par Sbiba et Sbeïtla, sans doute ; une grande quantité de ces outres se trouvèrent prêtes. — Là,[2] — sans doute sur la rive droite

ment, l'eau fait défaut depuis l'époque où les jeunes arbres sont tombés sous la dent des troupeaux arabes et que les vieux oliviers sont morts sans qu'on ait pu les remplacer, faute d'eau. — Ni la richesse du sol, ni la tiède douceur des saisons, ni l'éclat du soleil dans ce pays de lumière n'ont les vertus qui font naître l'abondance. — Seule donc l'utilisation des eaux souterraines permettrait — en attendant que des puits artésiens soient pratiqués — de fertiliser les régions désolées; mais pour cela il faut avoir recours à l'olivier dont les racines retiendraient suffisamment l'eau vivifiante. Ne dit-on pas que la politique dans l'Afrique du Nord devrait être une politique « hydraulique » ? *(sic)*

Le coq gaulois (suivant l'expression anglaise), gratterait moins profondément.....

(1) Marius avait appris à connaître le pays lorsqu'il était le lieutenant de Métellus; ce dernier avait attiré l'armée de Jugurtha dans la plaine, en face de *Zama Regia,* dans l'espoir de livrer une bataille rangée.

(2) Probablement là même où Métellus avait établi son camp lors de sa marche sur Thala. — L'armée romaine venait alors du nord-ouest; sans doute elle avait suivi la rive gauche de l'oued Hatab, appelé aussi Fekka, pour franchir le cours d'eau en face de Bir-el-Bey *(où il y a de l'eau toute l'année),* et parcourir ensuite les *60 kilomètres* qui séparent le Tana de la ville de Thala. — Il n'y a pas à en douter : Salluste a pris l'oued Sbeïtla (affluent de gauche du Tana), pour le Tana même; car de la rivière Sbeïtla il y a effectivement, pour aller à Ksar-Sened — où il faut chercher Thala — *50 milles romains* (75 kilomètres) indiqués par Salluste. On sait que Salluste n'est resté que dix-huit mois au plus en Afrique. Pendant la cam-

du cours d'eau, entre Bir-el-Bey et henchir Hameïma, — Marius fait établir un camp légèrement fortifié et fait connaître à ses hommes d'avoir à se tenir prêts à lever le camp avant le coucher du soleil. — Par ordre, tout le monde se débarrasse des bagages pour n'emporter que les outres remplies avec l'eau du fleuve. En effet, vers le soir, Marius décampe, marche toute la nuit suivante. La troisième, bien avant l'aurore, il atteint un lieu couvert de petites éminences *(in locum tumulosum)*, à deux milles au plus de Capsa, et là il attend avec ses troupes, caché le mieux qu'il peut dans des plis de terrain.

Nous croyons utile de parler ici de la position de Gafsa et de son importance à tous les points de vue. — Tissot a fait de Capsa une excellente description dans sa *Géographie comparée de la province d'Afrique*. « Gafsa, dit-il, occupe l'emplacement même de l'antique Capsa. — Deux sources alimentent la ville et l'oasis; les traces de l'enceinte romaine sont encore reconnaissables sur quelques points, notamment du côté de l'ouest. Cette ville est une des positions les plus importantes de l'Afrique septentrionale; située au seuil du désert, au point où les dernières hauteurs du Tell, plongeant dans la « mer de sable », s'ouvrent pour former une sorte de carrefour auquel aboutissent trois grandes vallées qui conduisent, l'une au fond du golfe de Gabès, l'autre à Tébessa, la troisième au centre de la régence Tunis; arrosée par des sources abondantes, entourée d'une forêt de dattiers et de vergers d'une merveilleuse fertilité, elle est tout à la fois une des « portes » du Sahara et une des clefs du Tell, le point de transit obligé des caravanes du Soudan et le poste avancé des hauts plateaux contre les incursions des nomades. Les avantages d'une pareille position ne pouvaient échapper aux premiers colonisateurs de l'Afrique, et la légende qui attribuait la fondation de Gafsa à l'Hercule libyen ne faisait que constater, sous une forme mythique, l'origine toute phénicienne de ce grand emporium saharien. Jugurtha en avait fait une de ses places d'armes et y avait, après la prise de Thala, abrité ses trésors.[1] A ce double titre, elle devait attirer

pagne de César, qui ne dura que cinq mois et demi, le futur gouverneur a pu visiter la côte lorsqu'il occupait les îles Kerkenna; mais, lorsqu'il était à la tête de la province nouvelle, a-t-il visité en personne le centre de la Byzacène? — Enfin, de l'oued Sbeïtla *(où il y a de l'eau aussi en toutes saisons)*, on compte 25 kilomètres jusqu'au fleuve Hatab et de là à Gafsa 75. — D'où il ressort que lorsque Métellus exigeait de ses hommes 30 kilomètres par jour ou 60 en deux jours, Marius, comme on le verra plus loin, n'exigera que 25 kilomètres par nuit ou 75 kilomètres en trois nuits.

(1) Orosius : « *Regis tunc thesauris confertissimam.* » — Strabon, XVI : γαζο φυλακίου τοῦ Ἰουγούρθα.

Il est à supposer que Jugurtha avait toujours choisi des villes fortifiées mais situées dans des régions éloignées du littoral pour abriter ses trésors. Or, Thala du nord n'est qu'à 60 kilomètres au sud de Lorbeus (Lares), c'est-à-dire à trois journées de marche d'El-Kef (Sicca).

l'attention de Marius. La description que donnent Florus et Salluste des environs de Gafsa est vraie dans ses traits principaux. Les solitudes qui entourent l'oasis dans un rayon assez étendu lui font une véritable « ceinture de sable et de serpents ». (Florus, III, I, 14 : « *Urbem Herculi conditam, in media Africa sitam, anguibus arenisque vallatum.*)[1]

(1) Nous tenons à reproduire ici les différents termes employés par Salluste dans sa phraséologie (guerres de Jugurtha) pour indiquer les positions respectives de Thala et de Capsa :

Chapitre LXXV : « Jugurtha, après la perte de Cirta, gagne *les déserts, puis Thala. (In solitudines, dein Thalam.)* » Ainsi qu'on le voit, il ne peut être question de la localité de Thala, située près d'Haïdra.

Chapitre LXXVIII : « Entre Leptis *(Lemta)* et la partie vraiment peuplée de la Numidie, s'étendent au loin de *vastes déserts. (Inter illos* — les habitants de Leptis — *et frequentem Numidiam multi vastique loci erant.)*

Un poème de Flavius Cresconius Corippus nous a conservé aussi ce détail : « Pendant les guerres de Jean Troglita (546), l'armée byzantine continua d'avancer vers le midi (sans doute, dans cette région semi-désertique au nord de l'oued Leben), et s'arrêta auprès d'un fleuve dont les bords couverts d'arbres ranimèrent l'espérance de l'armée. » C'est dans le bassin de l'oued Leben qu'il faut donc rechercher Thala, l'opulente cité de Jugurtha.

Chapitre LXXX : « Jugurtha, depuis la perte de Thala, ne voyant plus rien qui pût tenir contre Métellus, s'était jeté dans d'*immenses déserts.* — Il arriva chez les Gétules, race barbare, sauvage, qui ignorait encore jusqu'au nom de Rome. » *(Iugurtha postquam, amissa Thala, nihil satis firmum contra Metellum putat, per magnas solitudines cum paucis profectus, pervenit ad Gaetulos genus hominum ferum incultumque, et eo tempore ignarum nominis Romani.)*

Le terme de *solitudines* est employé par Salluste quand il parle de Thala et de Capsa, cités fortifiées et situées à *peu près de la même manière.*

Chapitre LXXXIX : « Au milieu de solitudes immenses (ou de vastes solitudes), était une grande et forte ville nommée Capsa. » *(Erat inter ingentes solitudines oppidum magnum atque valens nomine Capsa.)*

Enfin, dans le *Tour du Monde,* 1887, premier semestre, LIII, page 238, on trouve le récit d'un voyage fait en Tunisie par MM. René Cagnat, docteur ès lettres, et H. Saladin, architecte, chargés d'une mission archéologique par le Ministre de l'Instruction publique. Ce récit dit :

« Entre deux éminences nous apercevons à quelque distance l'emplacement de « Thala. — Est-ce la Thala de Jugurtha, cette ville grande et opulente où le prince « avait enfermé ses trésors ? — Ce n'est guère probable, puisque Salluste nous affirme « qu'entre la ville et le fleuve le plus voisin — le Tana — s'étendait, sur un espace « de 50 milles, une plaine immense et aride. Or, l'oued Haïdra, pour ne parler que « de cette rivière, la plus importante qui coule dans la contrée, n'est éloigné du « village arabe de Thala que de 12 kilomètres. Aussi les archéologues qui se sont « occupés de la géographie antique de la Tunisie ont-ils émis sur la position de la « Thala de Jugurtha diverses conjectures, etc..... M. Chevarrier dit même que Thala « en langue berbère veut dire « source ». — On peut affirmer, ajoutent MM. Cagnat « et Saladin, que la cité opulente de Thala se trouvait entre Gafsa et la mer et que « le village de Thala, près de l'oued Haïdra, est une autre Thala : celle où, du temps « de l'empereur Tibère — au dire de Tacite — les Romains avaient établi un poste « militaire et où se livra un des épisodes de la lutte acharnée contre le rebelle Tac- « farinas, le grand ennemi de la puissance romaine à cette époque. »

La plupart des sources y tarissent de bonne heure : les ouidane sont à sec dès la fin de mars, et l'expédition de Marius eut lieu, comme on le sait, vers la fin de l'été. Le *locus tumulosus* que Marius atteignit la troisième nuit est un contrefort du djebel Beni-Younès qui domine Gafsa, au nord-est, à la distance d'environ 2.940 mètres, indiquée par Salluste. Le souvenir de cette expédition, qui fit considérer Marius par les Numides comme un être au-dessus de l'humanité, s'est conservé jusqu'à nos jours dans la tradition locale. Les improvisateurs arabes racontent encore la lutte que les héros eurent à soutenir contre le roumi Marous. Enfin, un rescrit de Justinien prouve que Capsa partageait avec Leptiminus (Lemta) le privilège d'être la résidence du commandant militaire de la Byzacène (Cod. Just., I, 27, 8). Le commandant militaire résidait à Leptis minor en été et à Capsa en hiver.»[1]

Revenons à l'expédition de Marius.

Aussitôt que le jour a paru et que les Numides, bien éloignés de redouter aucune hostilité, sont sortis de la ville en grand nombre pour se répandre dans l'oasis, soudain Marius ordonne à toute sa cavalerie et aux plus agiles de ses fantassins de se porter au pas de course sur Capsa et de s'emparer des portes. A la vue du péril, les habitants perdent la tête et sont forcés de se rendre. La ville fut livrée aux flammes : des Numides, les adultes furent passés au fil de l'épée ; tous les autres, vendus ; le butin se partagea entre les soldats. Cette exécution terrible, contraire au droit de la guerre, n'eut pour cause — dit Salluste, cherchant à pallier cet acte de sauvagerie — ni la cupidité ni la cruauté du consul ; mais il s'agissait d'une place fort avantageuse pour Jugurtha, fort difficilement accessible pour les Romains, et d'une race d'hommes inconstante, perfide, qu'on n'enchaînait ni par les bienfaits ni par la cruauté.

Après l'accomplissement de cette entreprise sans aucune perte pour les siens, Marius, déjà grand et illustre, fut redouté par les Numides comme un être surhumain. Encouragé par ce succès, le consul marche rapidement vers d'autres villes : un petit nombre seulement

(1) Les Arabes eux-mêmes comprirent l'importance stratégique et commerciale de Gafsa, car son commerce au moyen âge s'étendait de l'Egypte jusqu'à l'Espagne (Léon l'Africain : *Descr. afr.*, page 625. En 583 de l'hégire, la ville fut démantelée une dernière fois, mais sa citadelle avait toujours été épargnée.

La population de Gafsa, comme toutes celles du Djerid, a résisté longtemps à l'influence arabe et gardé ses mœurs, sa langue et sa religion. Le christianisme n'a disparu que tard dans les oasis sahariennes et, au XIIe siècle de notre ère — suivant Edrisi — on parlait encore à Gafsa un dialecte latin. Aujourd'hui encore, bien qu'arabisées complètement, les populations sédentaires de la région se distinguent par leurs mœurs paisibles et laborieuses et surtout par une tolérance religieuse dont le fanatisme des écrivains arabes leur a fait, à tort, une réputation détestable.

résistent et sont emportées d'assaut et livrées aux flammes ; ce n'est partout, dit Salluste, que deuil et carnage.

Mais le général romain devient de plus en plus audacieux. Non loin du fleuve *Mulucha* (l'oued Melouïa, qui devrait séparer l'Algérie du Maroc), à la frontière des Etats de Jugurtha et de ceux de Bocchus, s'élevait, au milieu d'une plaine, un rocher d'une étendue considérable et d'une immense hauteur. Au sommet de ce rocher était une forteresse d'une médiocre grandeur où Jugurtha avait déposé ses trésors. (Ce lieu est encore inconnu. Marcus dit que l'emplacement de ce fort correspond à celui du château fortifié appelé par les Arabes Kalaât-el-Oued, ou le château de la rivière : القلعة الواد).

Marius voulut s'en emparer, et, sans se rendre compte des difficultés de l'entreprise, il vint établir son camp au pied du rocher. Il eût échoué sans doute sans la découverte faite par un soldat des cohortes auxiliaires, un Ligurien qui, sorti du camp pour aller à l'eau, aperçut, à peu de distance, du côté opposé à l'attaque probable, des escargots qui rampaient le long des rochers. Il cherche à en atteindre un, puis plusieurs autres, et dans l'ardeur de la poursuite il parvient insensiblement, sans s'en apercevoir, jusqu'au sommet de la montagne. Là, solitude complète. Cédant à cette curiosité naturelle de l'homme, il abandonne sa chasse pour un nouveau projet. Des fentes de la pierre sortait en cet endroit un chêne immense qui, incliné d'abord, s'était redressé et élevé verticalement, d'après la loi commune à tous les végétaux. Le soldat gagne la plate-forme et explore le plan de la forteresse ; il redescend ensuite et rend compte de sa découverte à Marius qui, après avoir fait contrôler le bien-fondé du récit du Ligurien, envoya des troupes légères vers le point qui lui était désigné, et, pour cacher son dessein, il feignit de vouloir emporter la forteresse d'un autre côté. Tandis qu'il occupe les soldats de Jugurtha, le Ligurien et ses compagnons gravissent le rocher et pénètrent dans l'intérieur du fort, en escaladant la partie des murs non gardée par les défenseurs. Ce fut ainsi que Marius se rendit maître de la place et des trésors de Jugurtha. Sur ces entrefaites, le fameux Lucius Cornelius Sylla, qui avait été nommé questeur de l'armée d'Afrique, arriva au camp avec un puissant renfort de cavalerie. Après tant d'heureux succès, Marius voulut donner du repos à ses troupes et il se mit aussitôt en marche vers la côte pour prendre ses quartiers d'hiver dans les villes maritimes de la Méditerranée.

Jugurtha, malgré ses pertes, n'était point abattu. Il avait entraîné dans son alliance Bocchus, roi de la Maurétanie, qui disposait également d'une cavalerie considérable avec laquelle les deux rois surveillaient la retraite de l'armée romaine. Un soir, ils se jetèrent à l'improviste sur Marius en foule et par pelotons formés au hasard. Cette attaque inattendue causa d'abord du désordre parmi les Romains,

Ils se défendirent avec peine jusqu'au moment où Marius, après avoir rallié ses soldats, occupa deux éminences contigües : l'une trop étroite pour recevoir un camp, mais pourvue d'une source magnifique ; l'autre parfaitement propre à cet usage, élevée, escarpée et n'exigeant que peu de travaux de fortification. Il ordonna à Sylla de passer la nuit auprès de la source avec toute la cavalerie ; lui-même forma un seul corps qui occupa la seconde colline. Les Numides n'osèrent point le forcer dans ces positions ; ils se contentèrent d'environner les collines. Pendant la nuit, après avoir fêté leur victoire, le consul les surprit avant l'aurore, au moment où ils se livraient au repos ; il leur fit éprouver de grandes pertes et continua sa marche. Pendant quatre jours l'ennemi ne reparut pas ; mais aux environs de Cirta (Constantine), les cavaliers de Jugurtha et de Bocchus attaquèrent les Romains par quatre côtés à la fois.

Cette nouvelle apparition des Numides était aussi imprévue que la première, aussi jeta-t-elle encore le désordre dans l'armée romaine. Cependant, grâce à l'activité et au courage de Marius et de son questeur, l'ennemi fut forcé de prendre la fuite, et les Romains entrèrent enfin à Cirta, ville qui était l'objectif du général.

Nous arrivons à l'an 106 avant notre ère. Découragé par sa dernière défaite, Bocchus songea à traiter avec les Romains. Quand le consul connut ses dispositions, il lui envoya son lieutenant Aulus Manlius et son questeur Sylla ; ce dernier, d'une grande éloquence, prit donc la parole, du consentement de son collègue, et s'exprima à peu près en ces termes :

« Roi Bocchus, grande est notre joie de voir qu'un prince si accompli, cédant à l'inspiration des dieux, préfère enfin la paix à la guerre, renonce à souiller sa vertu par une fâcheuse alliance avec le plus infâme des hommes (avec Jugurtha) et nous épargne la cruelle nécessité de poursuivre également une simple erreur et la scélératesse la plus consommée. D'ailleurs, dès l'origine, le peuple romain a toujours mieux aimé se faire des amis que des esclaves, a toujours cru plus sûr de régner par l'affection que par la force.

« Quant à toi, tu ne saurais trouver d'amitié plus heureuse que la nôtre : d'abord parce que nous sommes loin, ce qui rend presque nulles les chances de mésintelligence, tout en laissant aux services le même prix qu'ils auraient de plus près ; ensuite, parce que nous avons bien assez de sujets, mais que nul, pas plus nous que les autres, n'a jamais assez d'amis. Et plût au Ciel que tu te fusses tout d'abord arrêté à cette résolution !

« Certes, tu aurais jusqu'à ce jour reçu plus de bienfaits que tu n'as enduré de maux. Mais puisque la Fortune, qui conduit la plupart des événements humains, a voulu que tu éprouvasses tour à tour et la force de nos armes et les effets de notre faveur, aujourd'hui qu'elle

le permet, hâte-toi d'achever l'œuvre commencée; que de magnifiques, que d'admirables occasions d'effacer tes erreurs par tes services! En un mot, pénètre-toi bien de cette pensée : que jamais le peuple romain n'a été vaincu en générosité; quant à sa valeur dans les combats, tu la connais toi-même. »

A ce discours, Bocchus répond avec courtoisie, mais en ayant le soin d'ajouter quelques mots pour sa propre justification; il promit cependant de quitter Jugurtha.

Marius, à la tête des cohortes légères et d'une partie de la cavalerie, était reparti pour assiéger dans le désert une forteresse royale — que l'historien Salluste ne mentionne pas — et où Jugurtha avait mis en garnison tous les transfuges. Pendant ce temps, Bocchus, dominé par Jugurtha, changea d'idée. Le général romain, sans avoir réussi dans son projet, dut revenir à Cirta, où il reçut une nouvelle députation de Bocchus; il envoya à ce roi le questeur Sylla, qui devait s'entendre avec le monarque sur les dispositions à prendre pour s'emparer de la personne de Jugurtha.

Fort heureusement pour la République, la trahison vint au secours des armées romaines; quelque temps après, le prince numide, le grand révolté, fut livré à Marius.

La guerre fut terminée.

Dès qu'on apprit cette heureuse nouvelle à Rome, Marius, quoique absent, fut de nouveau élu consul avec la Gaule pour province. Aux calendes de janvier 105 avant notre ère, le jour même où il prenait possession de son poste, il triompha de la manière la plus glorieuse. En lui, dit Salluste, résidaient à cette époque l'espoir et la force de la République. Mais l'avenir n'a pas jugé ainsi, car Marius contribua à préparer la ruine d'un gouvernement libéral qui, pour plaire à tous les partis, flattait trop leurs passions politiques.

La République dut bientôt s'accrocher aux dernières branches de salut et finir par céder la place aux césars.

A. WINKLER.

CONTRIBUTION A L'ÉPIGRAPHIE DE COLONIA THUBURNICA

Pendant mon dernier séjour à Thuburnic, j'ai eu l'occasion de relever un certain nombre d'inscriptions dans les environs immédiats de cette localité et d'en revoir de déjà publiées.

Les terres qui s'étendent dans la plaine, au sud de la ruine, sont divisées, d'une manière très remarquable, en rectangles allongés, formant plusieurs rangées que limitent des chemins parallèles. L'un de ceux-ci suit le trajet de la grande voie de Carthage à Hippone, qui atteignait la colonia Thuburnica après avoir franchi un joli pont parfaitement conservé, qui est un des joyaux de ces pittoresques ruines. Tous ces champs en rectangles disposés régulièrement m'avaient frappé depuis longtemps, et je soupçonnais bien que leur forme devait être le résultat d'un allotissement. J'ai en effet trouvé depuis, dans les ruines de fermes qu'on y rencontre, un certain nombre d'inscriptions funéraires mentionnant des vétérans et, détail particulièrement intéressant, indiquant leur lieu d'origine. L'un d'eux avait tenu garnison à Cincum, dans la Pannonie inférieure; c'était un vétéran de la IIe légion Adjutrix; un autre était de Pisaurum; un quatrième de Tivoli.[1]

Il est donc certain qu'il y a eu ici une colonie de vétérans, et que les limites des champs actuels correspondent le plus souvent à celles de l'allotissement antique. Je me propose de revenir ailleurs sur cette question, mais je signalerai encore en passant deux faits intéressants : la présence d'innombrables et vigoureux oliviers sauvages, parsemés dans tous ces champs, auprès des restes d'antiques pressoirs, et l'existence, en un terrain voisin des inscriptions qui vont suivre, d'un véritable bois d'amandiers. Les troncs, hauts de 30 à 40 centimètres, y ont 10 à 15 centimètres de diamètre. Ces arbres sont placés régulièrement, et les Arabes les coupent tous les ans, pour labourer autour, sans avoir pu les faire périr. On se trouve évidemment ici devant les restes de plantations anciennes, montrant qu'il n'y a pas très longtemps encore il y avait ici une grande quantité de vergers.

Si, en quittant Thuburnic, on suit la piste qui, épousant le trajet de la voie antique Carthage-Hippone, se dirige vers Chemtou, on arrive, après un trajet de 1.800 mètres, aux bords d'un ravin, le chabet-Dlala, sur les bords duquel s'étendent, de chaque côté, deux groupes de ruines assez étendus, mais dont les constructions sont méconnaissables. C'étaient probablement des *villæ*, des exploitations agricoles entourant la demeure du maître. Et cette habitation était très

(1) V. *Bull. arch.*, 1906, p. XIX.

bien placée, au pied de la montagne, à côté d'un ravin qui lui permettait de remplir ses citernes sur la route d'Hippone à Carthage et à un quart d'heure de marche du centre de Thuburnic où ses propriétaires pouvaient se ravitailler chez les artisans, aller sacrifier aux dieux du Capitole et se divertir aux thermes ou à l'amphithéâtre. Toute la voie d'ailleurs, d'ici la ville, était bordée de *villæ*. Les ruines dont il est question portent le nom de Henchir-Mezranit. J'y ai trouvé une meule plate, qui a été transportée à la collection de la ferme voisine, et plusieurs inscriptions.

L'une d'elles a déjà été publiée, sous le nº 64, dans un travail antérieur.[1] Elle est gravée sur une stèle en grès, arrondie en haut, qui a été retaillée pour servir de montant dans une construction ultérieure. Aussi y voit-on, au-dessus des lettres I et A de la première ligne, une rainure coudée et au-dessous des deux X de la dernière ligne un trou carré ayant servi tous deux à recevoir la gâchette d'une porte.

1

Texte à l'intérieur d'un cartouche ; la pierre est enfouie à son extrémité inférieure, et je n'ai pu en mesurer la hauteur exacte. Hauteur apparente : $1^{m}55$; largeur : $0^{m}35$; épaisseur : $0^{m}25$; hauteur des lettres : $0^{m}06$:

VETTIA · C · F
AMMIA · P
V · A · XXC · HSE

Je lirais, à la première ligne, Vettia plutôt que Vellia, mais la lecture n'est pas absolument certaine.

2

Dans la même ruine, stèle couchée, employée dans une construction d'époque ultérieure, et présentant par suite un trou à sa face antérieure, à la quatrième ligne. En grès, pointue en haut ; lettres dans un cartouche. Hauteur : $1^{m}10$; largeur : $0^{m}37$; épaisseur : enfouie ; hauteur des lettres : $0^{m}042$:

D M S
ME MMIA
L F MAXI
M · PV
AN V
H S I

[1] Carton et Chenel : *Bull. arch.*, 1891, p. 161.

3, 4

Même ruine. Plaque de grès dans laquelle a été sculpté un bas-relief en forme de deux stèles pointues, accolées, faisant saillie sur le fond. A la séparation des deux cartouches renfermant les inscriptions et au-dessus d'eux, est un trou pratiqué pour y fixer quelque objet. Hauteur : enfouie ; largeur : 0m60 ; épaisseur : 0m18 ; hauteur des lettres : 0m045 :

D M S	D M S
SEX · IVLIVS · VIC	TERENTIA · ZO
TOR · A · NICEANVS	SIMAE PIA VI
PIVS · VIXIT · AN	XIT · ANNIS
NIS XXXV	CV
H S E	H S E

L' L de la deuxième ligne est en forme de *lambda* et paraît certain. Mais l'existence du même caractère avec une forme différente dans le même texte pourrait faire admettre une faute du lapicide et lire : VICTOR.

5, 6, 7, 8

Même ruine. J'ai pu dégager une inscription dont j'ai déjà donné une lecture.[1] Elle est gravée sur un bel autel à fastigium brisé en deux. En arrière, elle est brute et simplement ravalée. La partie supérieure offre seulement trois bustes en relief assez mutilés. La partie inférieure offre un quatrième buste dont la tête manque. L'attitude et le costume sont exactement ceux que l'on donnait aux dédicants sur les stèles votives. Elles rappellent tout à fait certaines statuettes en terre cuite trouvées dans le sanctuaire punico-romain d'El-Kenissia. La main droite puise dans une cassette à parfums que tient la main gauche. Elle est placée entre deux inscriptions et en surmonte deux autres.

Hauteur : 1m55 ; largeur du dé : 0m59 ; épaisseur du dé : 0m57 ; hauteur des lettres : 0m017 :

Buste	Buste	Buste
SE	Buste	COL SVA · VNC TVS · PIVS VIXIT ANNIS
M S		D M S
VIXIT AN IS CV		MEMMIA CAL EA PIA VIXIT ANNIS

(1) *Bull. arch.*, 1900, p. 523, n° 19.

On doit lire sans doute, à l'inscription d'en haut à droite : [*omnibus honoribus in*] COL (*onia*) SUA (*f*) UNCTUS, etc. Lettres petites et très bien faites. Les deux cartouches de gauche et celui de droite en bas devaient renfermer d'autres caractères que ceux portés ici. Un éclairage meilleur que celui que j'avais au moment de la lecture me permettra peut-être un jour une lecture plus complète.

Ruine située à côté de la précédente et appelée Henchir-el-Anned. Fragment de stèle en grès. Texte brisé inscrit dans un cartouche. Il y a un point après chaque lettre. Hauteur : 0m60 ; largeur : 0m35 ; épaisseur : 0m35 ; hauteur des lettres, lignes 1 à 4 : 0m05 ; ligne 5 : 0m05 :

M
TOR
M · I · A
P · V · AXXX
H · S · E

10

Henchir-el-Anned. Inscription très usée, dans une chaine de maison, sur l'extrémité d'une pierre qui sert à aiguiser les outils, ce qui a amené la disparition d'un grand nombre de caractères. C'est donc une funéraire qui a été retaillée et employée dans une construction plus récente.

Hauteur : 0m50 ; largeur : 0m32 ; épaisseur apparente (la face opposée est enfouie) : 0m38 :

· · · · · · TRS
· · · · · · · · · ·
· · · · · · · · · ·
II · · · · · · IN
· · IAIAEM ·
ERI · VIX
ANN · XXXXII
H · S · E

11

Au Red, ferme Carton, dans la nécropole septentrionale de Thuburnic, fragment trouvé par M. L. Orsoni. Stèle arrondie en haut. En outre de la première ligne, on voit quelques lettres de la seconde.

Hauteur : 0m35 ; largeur : 0m35 ; épaisseur : 0m30 ; hauteur des lettres : 0m05 :

C · OCTAVI ·

12

Henchir-Mouça. Stèle en grès.

Hauteur : $1^{m}30$; largeur : $0^{m}40$; épaisseur : $0^{m}43$; hauteur des lettres : $0^{m}045$:

D M S
M · PRIMVS
PIVS VIXIT
ANNIS XXX
V HE

La lecture de la dernière ligne est douteuse.

13

Même ruine. Stèle en grès, arrondie en haut.

Hauteur : $1^{m}50$; largeur : $0^{m}42$; épaisseur : enfouie; hauteur des lettres : $0^{m}04$:

C · AVFIDIVS · QF
HOR · TIBVRTI
PIVS VIX · ANXXV

Dans la même ruine, sur une pierre, j'ai vu deux énormes phallus accouplés, de 40 centimètres de hauteur chacun.

14

Au lieu dit Romana. Stèle en grès, arrondie en arrière, pointue en haut.

Hauteur : enfouie; largeur : $0^{m}38$; épaisseur : $0^{m}22$; hauteur des lettres : $0^{m}04$:

D M S
DEMETRIVS
IANVARIVS
VIXIT ANNIS
LXXX · HSE

A la ligne 3, T et R forment ligature. Dans la nécropole où a été trouvé ce texte, j'ai ouvert un tombeau couvert d'un massif de maçonnerie en forme de caisson, sous lequel était un sarcophage de belles dalles, long de $1^{m}80$, renfermant un squelette allongé, la tête à l'ouest reposant sur un coussinet de mortier ou de chaux. Un lit de chaux placé au fond de la tombe a dû calciner les ossements, qui étaient en miettes. Aucun mobilier funéraire.

15

A cinquante mètres au sud du grand mausolée, près de deux autres grandes stèles déjà publiées, stèle en grès s'amincissant de la base au sommet. A la partie inférieure, renflement brut pour la fixation dans le sol. Dans l'extrémité, qui est pointue, croissant de fort relief.

Longueur ; 1m68 ; largeur : 0m55 en bas ; épaisseur en bas : 0m25 ; hauteur des lettres : 0m06 :

A R R V N N T I A · V
I C T O R I A · P I A
O P T I M A · F I D E
L I S · V I X I T · A N N I S
L X V · H S

A la dernière ligne, H et S forment ligature.

16

Au lieu dit Jerraï, à 1.500 mètres au sud de Thuburnic, le long d'une piste qui a succédé à une voie antique, et qui est à peu près parallèle à l'oued El-Hammam, sur la rive gauche de celui-ci, stèle-menhir en grès, avec la forme habituelle d'un demi-cône, renflement en bas et pointu en haut. Pas d'emblèmes.

C'est un des plus grands monuments, si remarquables, de cette forme que j'aie rencontrés dans la région.

Longueur : 3m 15 ; largeur : 0m 33 ; épaisseur : 0m 03 ; hauteur des lettres : lignes 1, 2 et 3 : 0m05 ; lignes 4 et 5 : 0m03 :

Q · C A E C I L I
V S · Q · F · C O L
B A S S V S · V I
(sic) X S I T · A N N I S
X C · I V · H · S · E S T

Dr CARTON.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE

1906-1907

SUITE

242 — Plaque de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m026 :

G VA ||||||||||||||||||||
FID*elis in pa*
CE V*ixit* ||||||||||

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : 0m037. A la troisième ligne, le C a une forme particulière. Amorce d'une quatrième ligne.

243 — Fragments d'une dalle de kadel à revers lisse, épaisse de 0m045 :

|||||| VIXIT AN LV D *p* ||||||

Beaux caractères. Hauteur : 0m080.

Au revers :

HELID ||||||

Les lettres sont brisées à la partie inférieure. Hauteur approximative : 0m090.

244 — Morceau de marbre bleu à revers lisse, épais de 0m030 :

HI ||||||

Hauteur des lettres : 0m065.

245 — Angle supérieur gauche d'une grosse plaque de marbre bleuâtre à revers lisse, épaisse de 0m035 :

÷ H ||||||||||
CE ||||||||||
HO ||||||||||
NO ||||||||||
S I T ||||||

Hauteur moyenne des lettres : 0m040. A la première ligne, amorce d'un O ; à la dernière, l'S est renversé.

Un autre fragment paraît appartenir à la même inscription :

|||||| ET ||||||
|||||| TE ||||||

Ce morceau a été recoupé à la partie inférieure.

246 — Dalle de marbre blanc à gros grain, épaisse de 0m028, à revers piqueté :

HON

Hauteur des lettres : 0m070. H est plus petit (0m045). Le côté droit de la dalle a été recoupé.

247 — Morceau de calcaire gris à revers brut, épais de 0m035 :

HON

Les lettres sont brisées. Hauteur approximative : 0m070.

248 — Fragment de calcaire gris à revers brut, épais de 0m018 :

HON

Hauteur des lettres : 0m027.

249 — Dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m035 :

FI
HONO

Hauteur des lettres : 0m045. La dernière est brisée. La plaque a été entaillée à droite pour placer un crampon.

250 — Morceau de pilastre en marbre blanc veiné de bleu foncé, à gros grain, épais de 0m021 à 0m023, à revers lisse, sur lequel on lit :

IA
IN
ÇII

Caractères élégants; hauteur : 0m028.

251 — Fragments d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu à revers lisse, épaisse de 0m030 :

IANARI
*i*N PAC*e*

Hauteur des lettres : 0m050. Une barre réunit les trois lettres PAC à la partie inférieure. En dessous, amorce d'une troisième ligne.

252 — Plaque de marbre blanc à revers brut, épaisse de 0m033 :

IANVA*ri*
i N P A *c e*

Hauteur des lettres : 0m062. La pierre est en partie usée.
Les noms de *Januarius* et de *Januaria* étaient très répandus parmi

les Romains. L'épigraphie africaine en fournit des centaines d'exemples. Ces deux noms reviennent fréquemment dans les fastes de l'Afrique chrétienne et dans la liste des martyrs de Carthage (11 février, 8 avril, 15 juillet).

253 — Fragment d'une dalle de calcaire gris jaunâtre à revers lisse, sur laquelle on a gravé une inscription dont il ne reste que quelques lettres, hautes de 0m095 :

*fidel*IS IN *pace*

La dalle a été recoupée et on a gravé au revers l'inscription suivante :

IANVA*ri* *fidelis in*
PACE VI*xit ann* *dp*
KALNOB

Hauteur des lettres : 0m045. En dessous, traces d'une inscription effacée.

254 Fragment d'un bas-relief de marbre blanc veiné de bleu, à grain tendre, ayant dans sa plus grande épaisseur 0m050.

Au bas, une brebis debout tournée à droite, haute de 0m13 environ ; la tête et les pieds manquent. En dessus, brebis couchée tournée à gauche, les pieds de devant repliés ; l'arrière-train manque.

Au revers :

A$\overline{\text{NN}}$V*i*
+ IANVAR*i*
C*I*I$\overline{\text{DP}}$I*I*ID*us*

Hauteur des lettres : 0m030.

255 — Plaque de marbre blanc veiné de vert, à revers lisse, épaisse de 0m020 :

IVBENTILLA F*idelis in pace*

Hauteur des lettres : 0m045. Voilà au moins un nom dont on ne oncnait pas beaucoup d'exemples !

256 — Côté gauche d'une plaque de calcaire gris à revers lisse, large de 0m145, épaisse de 0m035 :

LA

Hauteur des lettres : 0m075. Caractères profondément gravés.

257 — Fragment de sarcophage en marbre bleuâtre, épais de 0m035 en moyenne. Ce débris représente la partie droite du sarcophage, qui

a été sculptée en forme de pilastre cannelé surmonté d'un chapiteau. A gauche, une moulure de 0m 10 de largeur. En dessous, des strigiles.

Au revers, qui a été lissé :

LACTI [illegible]
QVEN [illegible]
OVIS ✗ O [illegible]

Caractères élégants. Hauteur : 0m050. A la fin de la première ligne, la lettre est I ou E. A la troisième ligne, le bas de la première et de la dernière lettre manque ; la seconde avait été oubliée et gravée ensuite en petit caractère (hauteur : 0m025).

258 — Plaque de marbre blanc veiné de vert clair épaisse de 0m 10, à revers lisse :

LAR [illegible]
INNO*cens in pace*

Les lettres sont assez grossièrement gravées ; hauteur moyenne : 0m030.

259 — Fragments d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à grain fin, épaisse de 0m040 à 0m045, à revers lisse :

[illegible] LAVREN*ti* [illegible] *fid*ELIS *in pace*
[illegible] *fid*ELIS INP*ace* [illegible]
[illegible] AN [illegible]

Beaux caractères. Hauteur : 0m060. La tranche supérieure de cette dalle porte une rainure de 0m020 de largeur sur 0m005 de profondeur.

Laurentius ou *Laurentia*. Plusieurs saints d'Afrique ont porté le nom de *Laurentius*.

260 — Morceau de marbre bleu à revers brut, épais de 0m040 :

LEONT [illegible]

Hauteur des lettres : 0m058.

Leontius ou *Leontia*. On trouve les deux noms dans la liste des saints d'Afrique.

261 — Dalle de marbre blanc veiné de bleu, épaisse de 0m030 en moyenne, ornée d'une bande en relief de 0m025 de largeur :

LEONT [illegible] *in pa*
CE VIXI*t ann* [illegible]

Hauteur des lettres : 0m045.

262 — Fragment d'une moulure (rais de cœur et perles) en marbre blanc, épaisse de 0m025.

Sur le revers, qui est lisse :

LIBE*rat* ||||||| *in*
PACE

Hauteur des lettres : 0m045. La dernière est brisée à la première ligne.

Liberatus ou *Liberata.*

263 — Fragments d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m035 en moyenne :

LIBERA ||||||||| *fide*
LIS IN PA*ce vixit*
$\overline{\text{AN}}$ LX D P I |||||||||

Hauteur des lettres : 0m045. Soigneusement gravées. *Liberatus* ou *Liberata.*

264 — Dalle de marbre blanc à grain tendre, épaisse de 0m042, à revers brut :

LVCIL ||||||||||||| *vi*
XIT A*nn* |||||||||||||

Hauteur des lettres : 0m050. *Lucillus* ou *Lucilla.*

265 — Dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m045 :

LUCIL ||||||| *fide*
LIS IN P*ace*

Hauteur des lettres : 0m085. La pierre est presque complètement effritée. *Lucillus* ou *Lucilla.*

266 — Angle supérieur gauche d'une dalle de marbre blanc à revers bouchardé, épaisse de 0m045 :

MA ||||||||||||| *vixi*
T AN |||||||||||||

Hauteur des lettres : 0m075.

267 — Fragment d'une moulure en marbre bleuâtre à revers poli, épaisse de 0m028 :

MA ||||||
I N |||||

Hauteur des lettres : 0m045.

268 — Morceau de cipolin à revers brut, épais de 0m035, taillé obliquement par rapport à ses veines :

MAR
VICXI*t ann*

Hauteur moyenne des lettres : 0m025.

269 — Morceau de marbre blanc à revers brut, épais de 0m055 :

MARCA

Hauteur des lettres : 0m040. Voici un nom peu commun. Je ne crois pas qu'on l'ait déjà rencontré dans l'épigraphie africaine. Il se trouve cependant, d'après les Bollandistes, dans une variante de nom d'une sainte d'Alexandrie, *Marca* ou *Marga*.

270 — Dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m045 :

MARCA

Hauteur des lettres : 0m060. Elles sont très difficiles à lire, la pierre étant complètement effritée. Les trois dernières sont brisées à la partie supérieure.

271 — Fragment de marbre très blanc à grain fin, épais de 0m030, à revers lisse :

MAS
VLI*I*
*i*N P*ace*

Hauteur des lettres : 0m055. A la fin de la seconde ligne, amorce d'une lettre plus grande que les autres, peut-être un A.

272 — Plaque de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m036 :

MAVR
PACE

Hauteur des lettres : 0m035. *Maurus* ou *Maura*. Nous avons cependant déjà trouvé, dans ces mêmes fouilles des ruines de la *Basilica Majorum*, le nom *Mauricelus*. (V. nº 63.)

273 — Morceau de cipolin à revers lisse, épais de 0m022 :

MAX

Hauteur des lettres : 0m035. La dernière est douteuse. En dessus, amorce d'une autre ligne. Un trait horizontal séparait les lignes.

274 — Fragment d'une moulure en marbre blanc à peine ébauchée, épaisse de 0m020 à 0m034, à revers lisse :

MAXIM

Hauteur des lettres : 0m060. *Maximus* ou *Maxima.*

275 — Plaque de cipolin à revers lisse, épaisse de 0m016 :

ME

Hauteur des lettres : 0m080.

276 — Morceau d'une grosse dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m040 :

ME
N

Lettres grossièrement gravées. Hauteur : 0m065. La première lettre de la seconde ligne est brisée. C'est peut-être le commencement d'un M. A gauche, une grande croix grecque dont la barre transversale est oblique. Cette croix, dont la partie inférieure est brisée, devait mesurer 0m16 de hauteur.

277 — Angle supérieur gauche d'une plaque de marbre blanc bleuâtre à revers lisse, épaisse de 0m022 :

ME *in pa*
CE V*ixit ann*

Hauteur des lettres : 0m035.

278 — Fragments de la partie supérieure d'une plaque de marbre bleuâtre à revers bouchardé, épaisse de 0m017 :

MICA
CAINNO
PO

Hauteur des lettres : 0m040. La dernière ligne est brisée à la partie inférieure. La première lettre n'en est pas certaine : c'est peut-être un B ou un R. Amorce d'une lettre à la fin de la première et de la troisième lignes.

279 — Fragment d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m033 :

MO
I A

Hauteur des lettres : 0m046.

Au revers :

[illegible] *fide*
LIS *In pace vix*
AN*n* [illegible]

Hauteur des lettres : 0m075. Des deux côtés l'inscription a été martelée.

280 — Angle supérieur gauche d'une dalle de calcaire gris ardoise à revers lisse, épaisse de 0m035, presque complètement effritée :

MON [illegible]

Hauteur des lettres : 0m090. Ces trois lettres font penser à *Monica*, mais elles appartiennent plutôt à *Montanus* ou *Montana*. Ces trois noms se lisent d'ailleurs dans la liste des saints d'Afrique.

281 — Morceau de marbre jaune à revers brut, épais de 0m030 à 0m040 :

MV [illegible]

Lettres grêles ; hauteur : 0m040.

282 — Plaque de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m029 :

MVRE I [illegible]
IN PACE [illegible]

Hauteur des lettres : 0m045. A la première ligne, la dernière lettre est peut-être un F.

283 — Fragment de la partie supérieure d'une plaque de cipolin à revers lisse, d'une épaisseur moyenne de 0m035 :

NA [illegible]
FIDE*lis in pace*

Hauteur des lettres : 0m055.

Au revers :

[illegible] *in* PACE

Hauteur des lettres : 0m065.

284 — Plaque de marbre jaune clair, à revers lisse, épaisse de 0m035 en moyenne :

PA [illegible]
VLI [illegible]
S IN *pace*

Hauteur moyenne des lettres : 0m040.

285 — Fragment d'une dalle de marbre bleuâtre assez grossièrement lissée, épaisse de 0m020, à revers piqueté :

PALMY

Hauteur des lettres : 0m075. La dernière est brisée.

286 — Dalle de calcaire gris cendré à revers lisse, mais complètement effrité, large de 0m50, épaisse de 0m035, brisée à droite :

PANCHA*ri*
VIVAS ! IN *Deo*

Hauteur des lettres : 0m065.

Au sujet de cette inscription gravée en beaux caractères, M. Clermont-Ganneau a proposé de lire, à la première ligne, le nom de *Pancharius*, au vocatif *Panchari*. Une inscription grecque trouvée à Rome fournit le nom de Πανχάριος, porté par un chef de synagogue, πατὴρ συναγωγῆς, mort plus que centenaire.

Le nom de Πανχάριος, « apparenté à celui de Παγχάρης, dit M. Clermont-Ganneau, avait été admis dans l'onomastique grecque (comme il résulte de l'inscription grecque précitée) ; c'est de là peut-être qu'il a passé dans l'onomastique chrétienne d'Afrique où nous le voyons faire aujourd'hui son apparition. »(1)

287 — Morceau de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de 0m024 :

PAS

Hauteur des lettres : 0m045.

Nous avons déjà trouvé dans les mêmes ruines de la *Basilica Majorum* les noms de *Pascasius* et *Pascasia* (nos 71 et 72). Ils étaient très répandus à Carthage, car nos fouilles les ont souvent rencontrés à l'époque chrétienne.

288 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m045 :

PATE
NTIT[r]

Hauteur des lettres : 0m070. La dernière ligne est brisée et les lettres, sauf les deux premières, ne sont pas certaines.

289 — Angle supérieur gauche d'une plaque de marbre bleu ardoise, à gros grain facilement friable, épaisse de 0m033, à revers lisse :

PAVL

(1) *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1907, p. 484.

Hauteur des lettres : 0m050. Amorce d'une seconde ligne. *Paulus* ou *Paula*. (Cf. nº 73.)

Au revers :

[illegible] *fi*DELIS
[illegible] DP XV[illegible]

Hauteur moyenne des lettres : 0m038.

290 — Fragment d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m080 :

PELAG[illegible]
IN PA*ce*

Hauteur des lettres : 0m035. *Pelagius* ou *Pelagia*, noms que les cimetières chrétiens de Carthage nous ont déjà fournis.

Au revers se lit l'inscription grecque suivante :

[illegible] ΘΑΝΑΤΟC
[illegible] ΡΑΦΕ

Hauteur des lettres : 0m033.

291 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers brut, d'une épaisseur moyenne de 0m028 :

[illegible] PEREGR [illegible]
ER [illegible]

Hauteur des lettres : 0m070. La partie supérieure de la dalle a été retaillée, ce qui a coupé la première ligne à peu près par la moitié. La première et la deuxième lettres sont brisées. A la seconde ligne, la première lettre est peut-être un F. Après R, amorce d'un A.

Les sépultures de la *Basilica Majorum* nous ont déjà donné le nom de *Peregrinus* (voir nº 74). D'ailleurs, ce nom et celui de *Peregrina* sont assez fréquents dans l'épigraphie africaine.

292 — Fragment d'une plaque de marbre gris à revers lisse, épaisse de 0m028 :

PONPE [illegible]

Caractères mal gravés. Hauteur : 0m028.

A.-L. DELATTRE,
des Pères-Blancs.

(A suivre.)

LES INSCRIPTIONS DE THUGGA

TEXTES PRIVÉS

(SUITE)

456. — *Nécropole Ouest.* — Au sud-ouest du temple de Cælestis, dans le pavage refait à basse époque de l'*exhedra Junonis Reginae,* fragment de tombe :

D M S
I V L I A · N A M
PAMINA · P · V · *a*

Brisé en bas. — Haut. 0m29; larg. 0m25. — Lettres 0m04.

L. P., 1906. Inédit.

457. — Dans une maison, à l'est du dar El-Acheb, stèle à sommet triangulaire :

D M S
IVLIA · PER
TVLLA · PIA
V · A · LXII
H · S · E

Haut. 0m75; larg. 0m38. — Lettres 0m045.

L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga* (*Bull. arch. du Comité,* 1902, p. 401, nº 20).

458. — Stèle trouvée dans la *nécropole Ouest* et déposée au dar El-Acheb :

D M S
I V L I A
P I R I S C A
V I C X I T
ANIS · XXX
H · S · V

Brisée en haut et en bas. — Haut. 0m34; larg. 0m30. — Lettres 0m05.

Ligne 1. Le haut de DMS manque. — *Ligne 6.* Le bas de HSV manque. Remarquer V (peut-être pour II) au lieu de E.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.,* XI, 1903, p. 102). — L. P., 1906. Revu.

459. — *Nécropole Ouest.* — Stèle déposée au dar El-Acheb :

D M S
IVLIA · POPPE
IA · SATVR*ni*
NA · P · V · *a* · ||||||
H · *s* · *e*

Brisée en bas et à droite. — Haut. 0m35 ; larg. 0m31. — Lettres 0m05.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 101). — **L. P.**, 1906. Revu.

460. — *Nécropole Est.* — A mi-côte des pentes qui sont au nord-est du temple de Saturne, dans le même groupe de tombes que le cippe de *L. Julius Messor* (Cf. nº **432**) :

D M S
I V L I A
P R I M O
SA · VIXIT
A N N I S
XXX

Haut. 0m50. — Lettres 0m03.

Espérandieu, *Inscriptions latines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 486). — **L. P.**, 1905. Revu.

461. — Cippe trouvé dans les déblais, à douze mètres environ au nord du dar El-Acheb, et déposé au dar El-Acheb :

D M S
I V L I A
P R I V A
TA · P · V · A
L X X V
H · S · E

Haut. 1m17 ; larg. 0m43-0m28 ; épaiss. 0m43. — Lettres 0m04-0m045.

A. Merlin, *Fouilles à Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1901, p. 402, nº 25). — **L. P.**, 1901. Revu.

462. — Tombe trouvée entre le Capitole et l'exhèdre et déposée au Capitole :

D M S	D M S
I V L I A	Q · IVL · CAS
P R I V A	TVS
TVLA · PI	PIVS · VI
a · VIX · AN	X I T · A N
n · X X I.I I	N · LXXXV
	H · S · E

Endommagée en bas. — Haut. 0m50; larg. 0m40. – Lettres 0m045.

L. Homo, *Le forum de Thugga* (*Mélanges de Rome,* 1901, p. 20). — L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga* (*Bull. arch. du Comité,* p. 401, n° 21).

463. — Cippe :

DIS · MAN · SAC
IVLIA · C · FIL · REGILLA
PIA · VIXIT · AN · XXVI
H · S · E

Haut. 1m20. — Lettres 0m04.

Dr Carton et lieutenant Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité,* 1892, p. 172).

464. — Dans une maison :

D M S
I V L I A
V E N V S T A
P · V · A · XI

Dr Carton et lieutenant Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité,* 1892, p. 172).

465. — Tombe trouvée dans une maison arabe à l'ouest du dar El-Acheb et déposée au dar El-Acheb :

D M S
IVLIA · VICT*o*
RIA · P · V · A

Brisée à droite et en bas. — Haut. 0m15; larg. 0m26. — Lettres 0m04.

L. Poinssot, *Inscriptions de Dougga* (*Bull. arch. du Comité,* 1902, p. 401, n° 22).

466. — A trente mètres environ à l'est du temple de la Piété Auguste, dans les déblais, stèle :

D M S
*i*VLIAE · XI
*t*IFATAE · *p*
v · A · LIII
H · S · E

Brisée en bas et légèrement à gauche. — Haut. 0m40; larg. 0m27. — Lettres 0m05.

L. Poinssot, *Les fouilles de Dougga en 1903* (*Nouv. archives des miss.*, XII, 1904, p. 433).

467. — Sur une pierre tumulaire engagée dans un mur; une partie de l'inscription est cachée par d'autres pierres :

D M S
IVLIA....
PIA · VIX
AN.....

C. I. L., VIII, 1518.

468. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais :

D M *s*
I V L *i* ||||||
P · V · *a* ||||||
O · T · *b* · *q*

Haut. 0m23; larg. 0m20. — Lettres 0m05-0m04.
Ligne 4. Peu de chose du T.
L. P., 1907. Inédit.

469. — *Nécropole Ouest.* — Dans le voisinage des citernes qui sont au nord-est du temple de Cælestis, tombe de forme triangulaire :

IV
NIA
NAPH
A M I N
A · P · V · A
H · S · E

Brisée en haut. — Haut. 0m50; larg. 0m20. — Lettres 0m05-0m04.
Ligne 1. Le bas de deux lettres peu distinctes qui paraissent être IV. — *Ligne 3.* N endommagé. — *Ligne 5.* Un éclat de la pierre a enlevé le chiffre final.
L. P., 1906. Inédit.

470. — Près du temple de Mercure, dans les déblais, stèle :

d M S
j u N I A
sat VRNINA
p · V · AN · C

Brisée en bas et à gauche. — Haut. 0m30; larg. 0m20. — Lettres 0m03.

Dans toutes les lignes, la première lettre est incomplète.

L. P., 1906. Inédit.

471. — *Nécropole Sud.* — A cinquante mètres environ à l'ouest de l'arc de Septime-Sévère, près des tombes de *Felicula* et de *Januaria Livia,* cippe :

D M S
IVNIA · VIC
TORIA · PI
A · VIXIT · AN
NIS · XXVII
H · S · E

Haut. 2m15; larg. 0m65-0m45. Lettres 0m08.

Dr Carton et lieutenant Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité,* 1892, p. 172). — L. P., 1901, Revu.

472. — A l'ouest du Capitole, dans un des murs du bastion nord-ouest du fort byzantin, cippe complet, mais endommagé à la partie épigraphe à droite et à gauche :

D M S
*l*ABENNIV*s*
*f*AVSTINVS
p · V · A · LXXX
H · S · E

Haut. 1m25; larg. 0m58-0m40. — Lettres 0m065-0m06.

Ligne 4. Il manque peut-être un chiffre à la fin de la ligne.

L. P., 1907. Inédit.

473. — A l'est du Capitole, dans les déblais, stèle :

D M S
LICINIVS
VITALIS
P · V · A · XLVI
H · S · E

Haut. 0m40; larg. 0m27. — Lettres 0m035.

Ligne 4. La lecture des chiffres est douteuse.

P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904* (*Bull. arch. du Comité,* 1905, p. 310). — L. P., 1906. Nouvelle lecture.

474. — A l'est du Capitole, dans les déblais, fragment de stèle, brisé en haut et à droite :

Q · / I C } *ini*
VS · VI } *tal*
I S · P } *r · a*
H · } *s · e*

Haut. 0m30; larg. 0m20. Lettres 0m045.

Ligne 1. La seconde lettre est tout à fait effacée. — La restitution n'est pas certaine.

L. P., 1906. Inédit.

475. — Stèle à sommet arrondi trouvée au nord du Capitole, dans les déblais, et déposée au Capitole :

D M S
LICINIA · AT
TICA · P · V · A
LXX · H · S · E

Haut. 0m75; larg. 0m29; épaiss. 0m155. — Lettres 0m035-0m025.

P. Gauckler, *Rapport épigraphique sur les fouilles de Dougga en 1904* (*Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 311). — L. P., 1906. Revu.

476. — A l'est du Capitole, dans la démolition des maisons arabes qui y étaient accolées, stèle :

D M } *s*
S · LIGV } *rius ?*
VIX · AN } *n* · [illegible]
h · s · e

Haut. 0m26; larg. 0m20. — Lettres 0m04-0m045.

Ligne 2. L douteux.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 73).

477. — Stèle trouvée dans un jardin voisin de la fontaine qui est au nord du village (Aïn-el-Mizaba) et déposée au Capitole :

D M S
L · LIVIVS · PR
I N C I P I A N
V S · Q V I E T O
V R M O
P · V · A · XXXV
h · s · e

Brisée en bas. — Haut. et long. 0m41. — Lettres 0m04.
Ligne 6. Le V final très mutilé.
L. P., 1906. Inédit.

478. — Au pied et à l'extérieur du mur de basse époque qui est au nord de la ville, tout à côté du cippe de *L. Aelius Felix* et de sa famille[1] (nº **260**), belle tombe décorée à sa partie supérieure :

D M S	D M S	D M S	D M S
L · LVCCEI	L·AVGVSTA	F V R I A	L·LVCCEIVS
VS · GVDV	LIS·LVCEI·F	F A V S T I N	F O R T V N
D I A N V S	I L I V S · P	A·P·V·A·LXXX	ATVS·P·V·A
P·V·A·XLI	V · A · V I I	X V · H · S · E	L X X X V I I
H · S · E	H · S · E		H · S · E

La partie gauche du texte est rongée par les lichens. La lecture des *lignes 2* et *3* du second cartouche est tout à fait incertaine. A la *ligne 3*, il nous semble lire *Lucei* qui serait peut-être pour *Luc(c)ei*.

C. I. L., VIII, 15540. — Dr Carton et lieutenant Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 173).

479. — *Nécropole Ouest.* — A cent vingt mètres environ au nord du temple de Cælestis et faisant partie du même groupe de tombes que l'épitaphe d'*Aebutia Fortunata* (cf. nº **257**) :

D M S
L · L V C
O N O R

Brisée en bas. — Haut. 0m40; larg. 0m36. — Lettres 0m09-0m075.
Ligne 3. Le bas des lettres manque, lecture douteuse. — Les caractères sont très médiocres. On peut comprendre peut-être *L. Luc(ceius) (H)onor[atus]*...
L. P., 1906. Inédit.

POINSSOT.

(A suivre.)

(1) Du cippe de *L. Aelius Felix*, il y a un dessin, que nous avions omis de signaler, dans H. Saladin, *Rapport sur la mission accomplie en 1885* (*Nouv. Archives des Miss.*, II, 1892, p. 527).

MAHDIA (TUNISIE)

DEUXIÈME PARTIE

Situation géographique — Littoral — Orographie Hydrographie — Géologie — Climatologie

Mahdia est située sur la côte orientale de la Tunisie, bâtie sur une langue de terre formant presqu'île à l'extrémité de laquelle est le cap Africa.

Son littoral est plat, sablonneux et couvert, à certains endroits, de lagunes ne correspondant pas avec la mer et très souvent à sec.

Aucune montagne aux environs, mais un simple bourrelet, parallèle à la côte, très peu large et d'un relief insignifiant.

Au point de vue hydrographique, l'on ne peut relever dans la région qu'un oued ou plutôt le lit d'un oued, dénommé oued Melah, qui aboutit à la sebkha de Moukenine ; quelques autres cours d'eau existent aussi, mais seulement après les pluies et dans les années pluvieuses ; une sebkha dite Elliana, à l'ouest du village de Rejish, et la grande sebkha de Moukenine, connue aussi sous le nom de sebkha Sidi-ben-Nour, du nom du marabout qui a son tombeau non loin de la rive sud de la sebkha ; elle a dix kilomètres de longueur sur cinq kilomètres et demi de largeur environ ; elle est à dix mètres au-dessous du niveau de la mer, dont elle n'est séparée que par une bande de terrain de trois à quatre kilomètres.

La région de Mahdia est presque homogène quant à la nature du sol ; l'ère quaternaire prédomine ; vers Sidi-ben-Nour on relève seulement une pointe de tertiaire qui s'avance de l'ouest.

Mahdia jouit d'un climat tempéré, meilleur que celui de Sousse et de Monastir, en raison de la ventilation intense ; c'est d'ailleurs dans cette région, comme presque partout dans les villes de la côte orientale de la Tunisie, que les Romains ne mouraient, dit-on, que de vieillesse ; une inscription que nous avons trouvée, en 1890, dans une nécropole de Salakta, au sud de Mahdia, semblerait le prouver, puisqu'un certain Fabius Saturninus aurait vécu ANIS CCVI ; en admettant même qu'on lise cette inscription C[*erciter*]CVI, le nombre de 106 ans serait encore très respectable.

Identification et dénominations

Il est difficile de pouvoir déterminer le nom antique de Mahdia, aucun texte ou document ne l'ayant donné jusqu'à ce jour ; il faut se

contenter de suppositions et relater que Mahdia a pu être l'*Alipota* que le stadiasme indique à cent vingt stades d'*Acholla ;* cette distance ne correspondrait pas à celle qui existe réellement entre ces deux points (37 kilomètres environ), mais l'on peut croire à une erreur du portulan grec. *Zella*, que Strabon place à proximité de *Thapsus*, pourrait être la Zouila, ce faubourg de Mahdia qui a joué un si grand rôle dans l'histoire de cette ville au moyen âge ; l'analogie de ces deux noms donne une certaine vraisemblance à cette conjecture que certains auteurs ont volontiers admise.

Ces noms d'Alipota et de Zella donnés simplement, pour les époques anciennes, à titre d'indication, l'on trouve plus tard chez un historien arabe (Abou Zakaria) le nom d'*El-Kacemia*, que cette ville aurait porté avant sa fondation par le mahdi, c'est-à-dire avant l'an 912 de Jésus-Christ.

Puis, ce célèbre mahdi lui donna son nom, qu'elle conserva jusqu'à nos jours sous des formes différentes.

Au moyen âge toutefois, et tout particulièrement durant l'occupation espagnole, Mahdia fut connue sous le nom d'Africa.

Après cette époque, les noms d'El-Médéa (XVIIIe siècle), Mahadia, Mehdia, Mehedia et enfin Mahdia sont successivement employés.

Population

De nombreux auteurs anciens ont narré l'histoire de Mahdia et ont décrit cette ville comme très importante du temps du mahdi et même après, lors des sièges qu'elle eut à subir. Nous n'avons pu trouver trace d'une évaluation quelconque de la population.

Sans aucun doute, de 921 à 945, le nombre d'habitants dut être très considérable à Mahdia, une grande partie des musulmans du pays ayant suivi le mahdi dans la ville qu'il venait de créer.

En 1390 et en 1550 Mahdia était encore citée comme forte ville qu'entourait un rempart formant l'isthme à l'ouest et garnissant tous les contours de la presqu'île jusqu'à la pointe est ; la ville, plus étendue qu'aujourd'hui, devait donc contenir une population assez dense.

Après le siège mémorable des Espagnols et la destruction d'une partie de la place et des remparts, Mahdia (alors dénommée Africa) perdit de son importance et sa population très clairsemée ne compta plus que quelques milliers d'habitants.

Ce n'est que vers le milieu du XIXe siècle que le chiffre de la population de Mahdia est connu d'une façon à peu près précise.

Eliminant les indications de certains auteurs qui semblent avoir fourni des données exagérées dans un sens ou dans l'autre[1] l'on peut mentionner les chiffres suivants :

(1) 3.500 habitants, Guérin. 1860 — 12.000 hab., de Flaux, 1865 — 3.000 hab., Niel. 1883.

En 1857, Pellissier fixe la population à 9.000 habitants pour la ville et les faubourgs ; en 1867, Cubisol indique 8.000 habitants, dont 7.820 musulmans, 60 chrétiens et 120 juifs (le déchet peut provenir des suites de l'insurrection, de la famine et des épidémies de typhus et de choléra) ; en juin 1881, Duveyrier porte le chiffre à 9.000, dont 180 Européens, Maltais, Italiens et quelques Français ; en 1888, M. Fallot ne mentionne que 7.572 habitants, dans la ville seulement sans doute ; enfin, en 1905, on peut évaluer le chiffre de la population de Mahdia et de sa banlieue à 12.000 habitants, dont 11.000 musulmans, 406 catholiques (127 Français[1], 185 Italiens, 94 Anglo-Maltais) et 500 israélites environ.

Tribus et Races

Les tribus arabes qui s'implantèrent dans la région de Mahdia furent notamment celles des Ketama et du Sanhadja, venus de l'ouest vers le xe siècle ; ces tribus belliqueuses et hostiles aux habitants de la ville eurent souvent des démêlés avec ceux-ci qui se plaignaient de ne pas pouvoir cultiver tranquillement leurs terres.

Plus tard, deux autres tribus vinrent encore s'établir, l'une, dite des Ouled-Nacer, forte de cent lances, entre Africa et Sfax, et l'autre, dite des Bahir, fraction des Beni-Hilal, entre Africa et Sousse ; ces deux dernières tribus existaient encore en 1636.

Actuellement, la population du caïdat de Mahdia se compose de Metellits et de quelques gens du Sahel et des Senassi qui, vivant avec aisance, sont très paisibles.

La race est assez intelligente, d'une bonne stature et a été, pendant longtemps, considérée comme une race belliqueuse et noble.

Description

Mahdia est située sur la côte orientale de la Tunisie, entre Sousse et Sfax ; c'est une coquette petite ville, aux rues pittoresques, et proprement tenue ; elle est allongée sur une presqu'île rocheuse s'étendant de l'ouest à l'est ; la ville elle-même est bâtie sur la partie occidentale de la presqu'île et s'annonce de loin en mer par la saillie du promontoire.

Le rivage au sud de cette langue de terre est bas et sablonneux entre Mahdia et Chebba et bordé à peu de distance par une ligne continue de calcaire formant un bourrelet d'environ six cents mètres d'épaisseur ;[2] il en est à peu près de même au nord, entre Mahdia et Ras-Dimas.

La presqu'île peut avoir quatre kilomètres de pourtour et l'isthme qui la rattache au continent a environ sept cents pas de large.

(1) Le 11 avril 1891, il n'y avait que 60 Français.

(2) Lachouque : *Bull. Arch.*, 1895, p. 369.

Mahdia a été décrite dès sa fondation par El Mahdi ; les premiers historiens ou géographes [1] ont vanté cette ville qui a contenu de nombreux et superbes palais, de belles constructions, des maisons élégantes, des bains magnifiques, des caravansérails et de jolis lieux de plaisance.

Edrisi ajoute même que la ville offre au dehors et au dedans un coup d'œil d'autant plus ravissant que les habitants sont généralement beaux et proprement vêtus; Abou l'Feda dit que Mahdia prit rang parmi les plus belles cités.

Au XVIe siècle, lors de l'expédition et de l'occupation espagnoles, la ville avait un circuit de trois mille huit cents pas; elle était bien déchue de sa splendeur ; les maisons étaient petites, basses et tristes, quoique solidement construites ; néanmoins, le pays environnant était toujours très beau et bien cultivé.

En 1591 de Thou, en 1686 l'explorateur flamand Dapper et en 1743 Shaw ne font de Mahdia qu'une description très succincte.

En 1860, Guérin, si connu pour son voyage archéologique en Tunisie, mentionne à Mahdia « beaucoup de maisons détruites ou très délabrées, plusieurs mosquées démolies, d'autres tombant de vétusté, partout l'image de la désolation ».

Il semble qu'il y a eu exagération dans l'exposé d'une situation qui n'était pas si lamentable.

Les explorateurs ou voyageurs qui ont visité Mahdia après Guérin n'ont pas, il est vrai, vanté cette ville comme l'avaient fait les premiers historiens, mais se sont tenus dans une juste mesure et, tout en ne lui attribuant par une puissance qui n'existe plus, ont su lui reconnaître un charme que beaucoup d'autres villes du Sahel et de Tunisie seraient tout disposées à lui envier; en effet, on ne saurait enlever à Mahdia le pittoresque de sa situation, la propreté remarquable de ses rues et de ses maisons et l'aménité de ses habitants.

Faubourgs et Quartiers

Les anciens faubourgs étaient appelés Zouila, Rbat-el-Hima (faubourg du parc pour les milices et les Berbers), Casr-ibn-Saïd, Bacca, Gaças, El-Ghaïtna, le faubourg de Gafsa, etc. D'après El Bekri, tous ces faubourgs étaient florissants et bien peuplés, mais ils perdirent leur importance et même tombèrent en ruines quand El Mançour, en 948, quitta Mahdia pour aller résider à Sabra, près Kairouan.

Le plus grand de ces faubourgs était Zouila, que fit construire Obeïd Allah, le mahdi, en 921 ; il renfermait des bazars, des bains, de nombreuses maisons en pierre, et fut entouré d'une muraille par El Moez ibn Badis; sa longueur était de deux milles au moins; sa lar-

(1) Ibn Hankal, El Bekri, Edrisi, Abou l'Feda.

geur variable, mais peu considérable. Edrisi fait de Żouila une description qui complète celle d'El Bekri ; après avoir dit que Zouila était séparé de Mahdia par un espace appelé « Er-Ramlah », de l'étendue d'un peu plus d'un jet de lance,[1] il ajoute que cette petite ville était remarquable par la beauté de ses bazars et de ses édifices ainsi que par la largeur de ses rues et de ses carrefours; les habitants étaient des négociants riches, doués d'une habileté et d'une intelligence remarquables; « ils portaient des vêtements de couleur blanche et prenaient soin qu'ils soient aussi propres que leur corps ; leur conduite était irréprochable. Zouila contenait aussi des caravansérails et devrait aussi posséder de magnifiques vergers, avec de très beaux et bons fruits, si les Arabes envahisseurs ne les avaient pas détruits ».

Au XIVe siècle, Et Tidjani considère Zouila comme n'existant plus.

Les ruines de ce faubourg de Mahdia ont été, sans nul doute, ensevelies dans les sables apportés journellement par les vents qui soufflent sur cette côte très sablonneuse; ce qui semble le prouver, c'est que la Zouila actuelle a été construite, surélevée, sur l'emplacement de l'antique Zouila et que très fréquemment les gens du pays, en creusant des puits ou faisant des fondations, rencontrent des murs, portes, etc.

Mahdia renferme encore certains quartiers dont Rbat-Skifat-el-Calaâ, Rbat-Chott, Rbat-el-Casbah, Rbat-el-Gharbi et, au dehors, Zouila-Amra.

Commandant HANNEZO.

(A suivre.)

(1) En Nowaïri, vers 1300, donne une indication analogue : *Zaouilam urbem quæ ab Mahdia teli jactu aberat.*

RÉFLEXIONS

SUR

UNE NOTE DE "L'HISTOIRE DE LA CIVILISATION MUSULMANE"

DE G. ZAIDAN

Traduction de M. Is. CATTAN

En lisant avec tout l'intérêt qui s'y attache l'élégante traduction de *l'Histoire de la Civilisation musulmane*, de Georgi Zaidan, publiée dans *la Revue Tunisienne* par M. Isaac Cattan, nous y avons relevé une légère imperfection. Le consciencieux traducteur voudra bien nous permettre de la signaler, tout en rendant pleinement hommage à la valeur de son travail.

*

A la suite d'un passage de son auteur ainsi conçu (nº 68, de mars 1908, de *la Revue*, page 115) : « Hérodote.....dit à leur sujet : « on trouve « au sud de la presqu'île arabique les parfums..... *l'opium* », M. Cattan ajoute en note : « Le texte arabe porte اللاذن qui signifie *laudanum* (Kazimirski, vol. II, p. 985) ; il nous a paru plus rationnel de traduire par le mot *opium*. »

M. Kazimirski — ou plutôt son imprimeur, d'après-nous — a fait erreur, cela n'est pas douteux. D'abord, il semble bien que le laudanum, préparation d'opium, soit d'invention postérieure de plusieurs siècles à Hérodote : le terme qui désigne cette préparation serait d'origine inconnue.

Dans tous les cas, le لاذن du texte arabe de Georgi Zaïdan correspond au grec λήδανον d'Hérodote, devenu par la suite le *ladanum* de Pline le Naturaliste et que notre langue française a traduit par *ladanum* ou *labdanum* (rare).

Ce ladanum n'est autre chose qu'une substance résineuse, une gomme aromatique exsudant spontanément des rameaux et des feuilles de diverses espèces de cistes et qui n'a aucun rapport avec l'opium ou ses dérivés. Extrêmement employé dans la pharmacopée antique et celle du moyen âge (un auteur arabe a dit qu'*il calme* TOUTES *les souffrances)*, ce remède a complètement disparu de la thérapeutique européenne et, même, il ne se trouve plus guère aujourd'hui dans le commerce de la parfumerie qui l'a également beaucoup utilisé, soit avant, soit après sa radiation du *Codex*.

Mais il jouit encore dans tous les pays d'Islam, notamment au Maroc, d'une certaine vogue, et les médecins arabes ou turcs l'emploient dans un assez grand nombre de cas, notamment comme désobstruant, dissolvant des humeurs, etc.

*
* *

Observations botaniques. — Les principales espèces de cistes signalées comme produisant le ladanum sont :

Le *Cistus creticus* ou *C. polymorphus* ;
Le *C. cypricus* ;
Le *C. ladaniferus*.

Elles ont pour habitat la région méditerranéenne, du Portugal à l'Arabie. La troisième, rencontrée en Algérie, semble ne pas l'avoir été en Tunisie : du moins ne figure-t-elle pas dans le *Catalogue raisonné des plantes vasculaires* de Ed. Bonnet et G. Barratte, qui, par contre, mentionne le *C. polymorphus*, ainsi qu'une quatrième espèce, le *C. salvifolius* (voisine du *C. ladaniferus*), toutes les deux très communes dans la presqu'île du Cap-Bon et le djebel Zaghouan. Le *C. cypricus* serait particulier à l'Archipel.

On peut lire dans Hérodote, l. III, §§ 107 et 112, quelques détails assez curieux sur le ladanum.

*
* *

Indications philologiques. — D'après les déductions tirées du récit d'Hérodote, on peut croire que le terme grec λήδανον venait de l'arabe ou de l'une des langues en usage dans la presqu'île arabique à son époque. D'après un auteur, ce serait plutôt un mot appartenant à l'ancien persan.

On trouve les formes suivantes dans l'arabe littéral fixé postérieurement à la fondation de l'islamisme :

لَاذَنٌ : *Kamous Lissan el Arab*, de Saïd el Khouri ech Chartouni ; — Belot, *Vocabulaire arabe-français* ;

لَاذَنَةٌ : *Lissan el Arab* ; — Belot, *loc. cit.* ;

لاذَنٌ et لادِنٌ : Dozy, *Supplément aux Dictionnaires arabes* ; — Bocthor, *Dictionnaire français-arabe* ; Belot, *Dictionnaire français-arabe* ; Ibn el Beïthar, *Traité des Simples* ;

لادنة : Dozy, *loc. cit.* ; — Bocthor, *loc. cit.* ;

لِيدُونٌ : Belot, *Dictionnaire français-arabe*.

Marc Beaussier, dans son *Dictionnaire pratique arabe-français*, mentionne les formes لدان et لدان, employées dans l'arabe usuel algérien. A Tunis, on entend l'expression لُذنو *loudznou*, qui semble provenir, par déformation, d'une langue moderne, italien ou grec, plutôt que de l'arabe littéral.

Il est à remarquer que, dans son *Vocabulaire arabe-français*, le Père Bellot, reproduisant la confusion introduite ou continuée par Kazi-

mirski, rend les vocables لَاذَنٌ et لَاذَنَةٌ par *laudanum,* alors que, dans le *Dictionnaire français-arabe,* il n'a eu garde de laisser passer cette erreur et rétablit chaque terme en sa véritable signification.

Toutes les espèces de cistes que nous avons pu rencontrer en Tunisie y sont communément désignées sous le nom générique de مَلِّيَّة *melliya.* En Algérie, on prononce, paraît-il, أُمّ اللِّيَّة, *oumm el liya.*

* * *

De ce qui précède, il résulte que les arabisants doivent sans hésiter remplacer le texte donné par Kazimirski sous la rubrique لَاذَنٌ par la définition suivante : « Ladanum, gomme du ciste, résine aromatique qui exsude spontanément des rameaux et des feuilles de diverses espèces de cistes. » (1)

Tala, le 21 mai 1908.

H. CAMUSSI,
Contrôleur civil.

(1) L'erreur que nous venons de signaler et qui, avons-nous dit, n'est peut-être qu'une faute d'impression, n'est malheureusement pas isolée dans le *Dictionnaire de Kazimirski,* et il y aurait beaucoup à reprendre dans cet utile ouvrage du savant linguiste.

Elle nous remet en mémoire une autre méprise du même genre. Sous les racines حَلَمَ, t. I, p. 482, et قَرَدَ, t. II, p. 709, on trouve, appliquée aux « teignes » toute une série de vocables qui concernent évidemment les *tiques,* ordre des Acariens.

La même confusion se rencontre dans la *Grammaire arabe* de Silvestre de Sacy, deuxième édition, t. I, page 132, n° 276, ouvrage antérieur de vingt-neuf ans au *Dictionnaire,* et nous croyons utile de la signaler, en passant, aux souscripteurs de la troisième édition.

AL LA SINJORO KODURA TOKIO JAPANUJO

Tuniso la dekan de Marto mil naŭ cent kvardek

Kara Samideano,

Ju pli mi restadas en tiu ĉi ĉarma lando, des pli mi certiĝas ke la Mediteranea rando estos por ĉiam, kiel jam estis, la kunvenejo de la facila vivado. Mia rondirado tra la nordaj landoj malordigis iom mian nigrulan farton, mi do haltiĝis tie ĉi, kaj post elpuriga banado, en la rava urbbanejo Korbuso, mi ricevas nun, en la radiakuracejo de Sidi-bel-Hasen ĉu vivan forton, ĉu, ne ridegu mi petas, personajn plibeligojn. Ja! Sub Sidi-bel-Hasen oni eltrovis, fosante por atingi eblan trezoron, fonton da radioj, kiuj, ne nur revivigas, sed ankaŭ blankigas la haŭton. Helpite per manpremado, tiuj radioj taŭgas por maldikigi la lipojn, rektigi la nazojn k.t. p. Do, Dank'al tiu ĉi fonto la homoj fariĝos tiel belaj kiel la statuoj ornamantaj la freŝan arbareton meze de kiuj sidas la kuracejo. La tiea lando pli kaj pli riĉiĝas per disvendado da fosfato, fosforo, natria silikato, oleo, sapo, vino, greno, k. c. Ĉar elektraj ondoj senditaj de sudaj sunmoviloj agas pumpilojn, fabrikojn, kaj ajn maŝinojn Mi ĵus revenis el Sbeitlo kaj Kartaĝo kun granda aro da turistoj, tra stratoj senpolvigitaj per silikatumado kaj ombrigitaj de palmaj, oleaj, citraj, orangaj arboj.

En Kartaĝo, precipe, oni malkovris la ĉiujn pratempajojn, kiuj prezentiĝas tiaj, kiaj ilin faris la centjaroj, al la pripenso de la homoj. Flanke, oni trovas muzeon kie reigas la Kartaĝa historio. Dank al esperanto mi facile elturniĝis tie, kaj rapide lernis la belan francan liugvon, ĝuante tiel mondfaman literaturon kaj mirindajn teatraĵojn donitajn sur la Tunisaj scenejoj Mi nun estas baldaŭ trafonta mian sudafrikan landon per Sahara fervojo.

Ĵus alveninte mi ree skribos al vi

Sindone via

Bambaro.

C. C.

INSTITUT DE CARTHAGE

Réunion générale du 1er mai 1908

M. Sécheresse a traité le sujet suivant :

De la valeur scientifique de la prononciation restituée du latin

L'orateur montre d'abord comment quelques vers de Virgile, remarquables par la grandeur des images, la douceur des sons et la largeur du rythme, sont déformés si on les lit avec les différentes prononciations usitées en Europe, et spécialement si on les lit à la française.

Opposant à cette cacophonie la prononciation correcte, restituée d'après les grammairiens anciens, les inscriptions, les transcriptions grecques et le témoignage des langues romanes, M. Sécheresse fait ensuite un rapide historique de la question. Il cite l'opinion de linguistes éminents qui l'ont encouragé dans la campagne qu'il mène depuis 1902 en faveur de la prononciation à l'antique : MM. Gaston Paris, F. Antoine, Michel Bréal, Robinson Ellis, E. Mérimée, Thiaucourt, Ferdinand Brunot, Charles Dejob, Victor Henry, Cirot, René Cagnat, F. Fabia, L. Clédat, R. Dezeimeris, A. Waltz, E. Bourciez, Louis Havet.

M. Sécheresse signale ensuite la pratique de la prononciation correcte du latin dans tous les gymnases allemands, son adoption au *Congrès international des Latins,* et aussi au *Congrès international des Sciences historiques,* qui se sont tenus à Rome en avril 1903.

Il rappelle enfin le vote émis par les professeurs des lycées de Paris, au cours des conférences instituées au Musée Pédagogique sous la direction du regretté Victor Henry, professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Sorbonne. On y décida à l'unanimité :

1° Que l'on commencerait par imposer la réforme aux agrégations et aux licences ;

2° Qu'en même temps, cette prononciation serait enseignée dans les classes des lycées et collèges, en commençant par la sixième et en continuant d'année en année jusqu'à la première. (Voir l'*Enseignement secondaire,* numéro du 1er janvier 1907.)

*
* *

M. Bigot a pris ensuite la parole sur le sujet suivant :

Importance pédagogique d'une prononciation exacte de la langue latine

L'exactitude de la prononciation restituée étant rigoureusement démontrée, il peut sembler superflu d'essayer de prouver qu'il est

opportun de substituer dans les classes cette prononciation à celle qu'une tradition erronée a imposée jusqu'ici.

Mais puisque justement certains esprits, conservateurs à outrance, prétendent que la vérité, inattaquable en soi, est achetée trop cher par un bouleversement des vieilles méthodes sur lesquelles tout le monde, en France, s'était paresseusement endormi, il devient nécessaire de montrer que la méthode scientifique exacte présente sur l'autre, au point de vue strictement pédagogique, des avantages incalculables : somme supérieure de connaissances purement latines emmagasinées en moins de temps et avec moins d'effort; étude de la prosodie, autrefois pénible et presque absurde, devenue aisée ou même supprimée; mélodie du vers latin rendue intelligible aux élèves qui devaient se borner sur ce point à accorder une confiance aveugle à la parole d'un maître forcément peu convaincu, et enfin et surtout lumineux éclaircissement des origines des langues romanes : espagnol, italien et français.

M. Bigot, à qui dix ans d'application dans diverses classes de cette méthode rationnelle ont donné une foi inébranlable, examine ces divers points et illustre sa démonstration d'exemples si nombreux et si probants qu'ils ne laissent plus guère de champ au doute ni aux objections : — transformation scientifique de chaque voyelle et de chaque consonne latine, selon des lois impossibles à préciser si l'on part d'une donnée fausse, extrêmement simples et satisfaisantes pour les jeunes intelligences... et les vieilles, dans la donnée exacte : chute des syllabes non accentuées, importance de l'accent tonique, naturellement inintelligible si on ne le prononce pas ou si on le déplace; explication de la formation des doublets et particulièrement des formes populaires, les formes savantes n'ayant pas besoin d'explication; précieux auxiliaire dans l'étude des apparentes chinoiseries de l'orthographe française, si ardue pour les élèves qui n'en peuvent soupçonner l'origine; clef d'un grand nombre des difficultés de prononciation de la langue italienne; — simplification extrême de l'étude du vocabulaire latin, formes et sens, la parenté des mots ne pouvant apparaître si on leur impose de barbares déformations de prononciation; distinction nette des prétendus homonymes; solution élégante et définitive du problème de la dictée des textes; — moyen unique d'apprécier et de goûter la douceur ou la rudesse, la force et l'harmonie des chants de Virgile ou de Lucrèce; — satisfaction pour l'esprit à saisir l'ensemble d'une véritable *science* dont toutes les parties, étroitement connexes, se répondent et s'éclairent mutuellement; extrême facilité à s'assimiler d'abord la forme extérieure d'une langue rigoureusement phonétique, — tels sont les avantages qui apparaissent aux yeux du professeur résolu à renouveler son enseignement, comme l'ont fait ses collègues de science, en s'affranchissant

de traditions surannées, aussi insuffisantes aujourd'hui que pourrait l'être l'enseignement de l'histoire à la façon de Mézeray ou de Bossuet.

Pour achever de prouver, s'il en était besoin, que l'esprit des élèves est loin de répugner à des études ainsi dirigées, M. Bigot demande à deux de ses élèves de cinquième, les jeunes Marin et Alapetite, de lire, devant les membres de l'Institut de Carthage, l'un un texte pris au hasard dans le *De Viris*, l'autre une fable de Phèdre.

Le texte de prose est lu sans faute d'accent, avec un respect presque absolu de la valeur des voyelles longues ou brèves. La fable de Phèdre, *le Loup et l'Agneau*, débitée comme doivent l'être des sénaires iambiques, avec les coupes et les accents rythmiques correspondant au sens et le soutenant, cesse d'être la suite de mots terne et incolore qu'elle est forcément si on la défigure traditionnellement, pour devenir le véritable petit drame, vivant et amusant, qu'elle était dans l'esprit de son auteur.

M. Bigot rend d'ailleurs hommage à son collègue de sixième, M. Laclotte, qui a inculqué à ces enfants les premiers éléments de science latine bien entendue, et lui a ainsi grandement facilité la besogne.

Le Président,
G. Loth.

Le Secrétaire général,
Dr Bertholon.

LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1897
AU SAHEL TUNISIEN

L'année 1896 avait marqué la libération économique de la Tunisie. Depuis quinze années que la France exerçait son protectorat sur la Régence, elle ne pouvait se mouvoir sans se heurter à l'égalité de traitement que les traités assuraient aux marchandises et aux nationaux étrangers. L'Italie surtout, dont les convoitises encore vivaces étaient fréquemment attisées par la politique agressive que le ministère Crispi avait si longtemps entretenue, jouait ici le rôle d'un croquemitaine incoercible dont les cabinets français avaient peur.

L'un des ministres qui firent au quai d'Orsay un long séjour et y montrèrent le plus d'esprit de suite, M. Gabriel Hanotaux, prit en mains résolument la négociation qui aboutit à la convention du 28 septembre 1896 avec le Gouvernement italien. Cette convention, dont le Gouvernement austro-hongrois avait adopté les termes dès le 20 juillet précédent, devint la charte des relations de toute l'Europe avec la Tunisie. Celle-ci devenait bien réellement maîtresse d'elle-même. Elle allait pouvoir s'engager dans la voie de réformes pratiques, aussi bien dans le domaine politique que dans le domaine économique.

Malheureusement, la situation intérieure n'était pas bonne. La récolte des années précédentes avait été médiocre ; celle de l'année 1897 s'annonçait mauvaise. Il avait fallu faire des prêts de semences aux indigènes de plusieurs circonscriptions de contrôle. Pour comble, les sauterelles firent leur apparition et un crédit de 200.000 francs fut alloué au Directeur de l'Agriculture pour organiser la défense

La situation était particulièrement mauvaise au Sahel où la récolte des olives avait manqué. Des rapports concordants nous signalaient la misère croissante des indigènes. La rentrée de l'impôt était compromise. Un mal plus profond menaçait la population aisée de ce riche territoire : la dette hypothécaire avait démesurément grossi pendant les années précédentes, et de nombreuses expropriations étaient consommées ou poursuivies. La crise agricole avait, comme il arrive toujours, entraîné une crise commerciale. Les journaux annonçaient des catastrophes imminentes et demandaient que le Gouvernement fît faire des travaux neufs.

Tout en faisant la part de l'exagération, il me parut nécessaire de vérifier sans différer l'étendue du mal, surtout en ce qui concerne la dette hypothécaire, et de rechercher sur place les moyens les plus appropriés au milieu pour en arrêter les progrès et porter remède à la situation si possible.

A la date du 5 mai 1897, j'adressai à M. René Millet, résident général, une note où il était dit :

« D'après mes informations, l'état économique de divers groupes de la population tunisienne est devenu très précaire. Sans doute, les circonstances climatériques sont pour beaucoup dans cet état de choses, mais elles ne suffisent pas à le justifier : elles n'en seraient pas la cause unique.

« Une partie de la population du Sahel, notamment les petits propriétaires d'olivettes, est obérée. Que les circonstances aient obligé les propriétaires du sol à faire des emprunts ou qu'ils y aient été poussés par des excitations intéressées, il n'importe ; leurs récoltes sont engagées à l'avance et ne suffiront jamais à payer les intérêts usuraires que des contrats léonins leur imposent. L'expropriation les attend, à brève échéance, si l'on ne trouve un prompt remède, et la misère qui s'ensuivra ne saurait nous laisser indifférents.

« A mon point de vue particulier, l'expropriation du petit propriétaire, c'est une matière imposable qui se dérobe, car jamais des terres cultivées par des salariés ne seront aussi productives que celles que soignent les possesseurs du sol. Les projets que nous a présentés M. B..., et qui déjà nous révélaient cette situation, nous ont paru moins y porter remède que détourner un courant certain vers un intérêt particulier.

« Le remède apparaît encore hypothétique et difficile à réaliser, mais non impossible à trouver. Peut-être est-il dans une organisation spéciale du crédit agricole, sous l'incitation sinon sous le patronage de l'Etat ; peut-être est-il dans un syndicat des intéressés, avec ou sans le concours des notables de chaque fraction ; peut-être est-il dans une forme d'association et de cautionnement collectif ou mutuel dont l'économie est à déterminer.

« Une enquête locale, menée discrètement, sous forme de voyage d'études, sans apparat et sans bruit, permettrait peut-être de reconnaître les causes et l'étendue de cette désagrégation de forces sociales. Si cette prévision se réalisait, le remède serait d'une application plus facile. Il serait possible que des conversations bien dirigées avec de notables propriétaires ou des hommes d'affaires expérimentés fissent surgir des aperçus nouveaux.

« Je serais disposé à entreprendre ce voyage personnellement et à tenter cette enquête si M. le Résident Général le jugeait opportun et s'il voulait bien m'y autoriser. »

M. Millet, qui était très partisan des déplacements et qui en faisait lui-même de fréquents, me donna toutes les autorisations nécessaires et, verbalement, m'offrit les moyens d'action les plus étendus. Mais je le priai de me laisser à mes propres ressources, pour des raisons dont je dirai quelques-unes. Sans doute, il fallait que le Contrôleur

civil fût averti. Il fut convenu que je préparerais la letttre d'avis de manière à ne pas froisser ce fonctionnaire et néanmoins à rester libre.

Le Contrôleur civil de Sousse, ancien colonel du 4e zouaves, était mon ami personnel, et je fis en sorte de ne pas le froisser. « La nature des investigations à faire, lui écrivit M. Millet, exige que ce voyage conserve un caractère personnel et privé..... En conséquence, vous n'aurez ni à accompagner ni à faire accompagner M. Ducroquet, et vous vous abstiendrez de prévenir les chefs indigènes de son passage, mais je vous prie de lui fournir toutes les indications que vos connaissances locales et votre compétence vous mettent à même de donner. Notamment, vous établirez une liste des localités où il y aurait intérêt à s'arrêter et des notables les plus éclairés et les plus recommandables qu'il serait bon de visiter..... »

Arrivé à Sousse le 20 mai, j'employais la journée à présenter mes civilités aux autorités locales. Le colonel Abria m'avait offert l'hospitalité dans la bonbonnière élégante qu'est le Contrôle de Sousse.

Le caïd, Si Taïeb Djellouli, fonctionnaire instruit et avisé, me fit présenter les cheikhs, le cadi, le bach-mufti, le président du Tribunal régional, etc. Il fut convenu que c'est dans sa propre maison que je recevrais et questionnerais les notables indigènes. Beaucoup voulurent me voir, et parmi eux, je prolongeai la conversation avec Si *Ahmed el Jamini, Ahmed el Magroun, Hadj Ahmed ben Chaâbane,* ancien fermier d'impôts, *Mahmoud er Righi, Ali Arnaout,* etc.

Si Taïeb Djellouli assiste à l'entretien. J'ai pour interprète Si *Mohamed ben Hamza,* fonctionnaire de mon service, agent consciencieux et très intelligent, qui sera pendant toute ma tournée mon compagnon et confident, discret et dévoué.

J'avais une lettre de recommandation du cheikh *Radouane* pour Si Ahmed el Yamini et pour son frère, amine des vivres. Le cheikh Radouane, chef de division à la Direction générale des Finances, jurisconsulte renommé, professeur à la Grande-Mosquée, jouit auprès de ses coreligionnaires d'un crédit incontesté dans toute la Régence. Malgré cette précaution, mes interlocuteurs se montrent très réservés et même boutonnés. L'amine me dit qu'il va donner sa démission parce que ses fonctions sont trop absorbantes et l'empêchent de se livrer à son commerce qui vise particulièrement l'huile et les céréales. Ils ne connaissent rien de la laine ni de l'alfa... ou feignent de ne pas connaître. Je ne les retiens pas davantage, convaincu de n'en pouvoir rien tirer d'utile.

Mais les autres sont plus loquaces. Si Ahmed el Magroun est un riche propriétaire, commerçant en huiles et autres denrées, car il fait un peu de tout. Il a l'estime du colonel Abria. Il me raconte qu'il est originaire de M'saken. Lors de l'expédition d'Ahmed Zarrouk,

son influence et sa richesse le désignaient à la convoitise du général tunisien, qui venait de vaincre la rébellion du Sahel et qui le fit mander. Magroun comprit ce que cela voulait dire : il partit, mais dans une direction opposée, emportant son argent, ses titres, ses bijoux, tout ce qu'il pouvait conserver. Cette détermination héroïque entraîna un exil de plusieurs années hors de la Régence, mais lui sauva la fortune et la vie.

Mis en confiance par son propre entrain, Si Ahmed el Magroun entre spontanément dans son sujet. Il est vrai, dit-il, que la ville de Sousse se développe et qu'elle a les apparences de l'aisance. Ses habitants ne traversent pas moins une crise qui peut en conduire un grand nombre à la ruine, et cette situation périlleuse ne doit pas être ignorée du Gouvernement.

Quatre ou cinq années de mauvaises récoltes ont jeté les propriétaires de Sousse dans une gêne difficile à concevoir. Les uns ont commencé à emprunter pour payer leurs impôts et les taxes communales. Les familles plus aisées en apparence ont emprunté davantage, pour le même objet et aussi pour maintenir un train de maison qui est une nécessité dans la classe élevée.

Les habitants de la ville ne cultivent pas leurs olivettes. Ils ont des salariés à rétribuer ; en mauvaise année, plus ils sont riches et plus ils doivent emprunter.

Sans doute, la période actuelle n'est pas sans précédent ; mais jamais les emprunts n'avaient dû être renouvelés si souvent, jamais ils n'étaient devenus si onéreux, et c'est ce qui fait la gravité de la situation présente.

Il n'y a pas d'Arabes capitalistes, il n'y en a pas qui fassent le commerce de l'argent. Un emprunteur serait, d'ailleurs, honteux de s'adresser, en cas de gêne, à un de ses coreligionnaires. Faire l'aveu d'une situation gênée, quand on a les apparences de l'aisance, c'est humiliant. Les Juifs sont là, dont c'est le métier. Ceux-ci ont, de tout temps, gagné un peu d'argent dans le commerce ; ils emploient leurs gains à des prêts, ce qui est le meilleur commerce. Beaucoup se sont enrichis il y a trente-trois ans à la suite des amendes infligées par Si Ahmed Zarrouk. Ce sont eux qui, étant devenus bailleurs de fonds, ont ainsi hâté le départ du général, et ainsi rendu à la population un service indéniable. Ils ont gardé, depuis lors, le monopole des prêts d'argent et c'est leur principal métier, en gros et en détail. L'Arabe va au Juif comme il va chez l'épicier. S'il y en a qui vont chez les *mercantis*, dont les prêts sont moins durs, les Juifs les surveillent, les dépistent, les attirent par des offres séduisantes, au moins pour la première année et, une fois qu'ils les tiennent, ne les lâchent plus.

L'Arabe préférera toujours s'adresser au Juif qui lui épargne de chercher un prêteur. Il y a des pays où c'est l'emprunteur qui solli-

cite ; ici, c'est le prêteur qui offre. Il y a le colporteur qui vend de l'argent comme il y a celui qui vend des chaussettes ou des étoffes dans la corbeille qu'il promène sur sa tête. Et puis, reconnaissons que le Juif est toujours discret.

J'aurais pu faire causer Magroun un peu plus, car il est verbeux et connaît son sujet ; mais d'autres indigènes attendent.

Avec Si Mahmoud er Righi, je me borne à des questions techniques. D'après lui, le *metar* d'huile vaut de 19 à 22 piastres suivant les demandes. Le cafis d'olives, qui valait 30 francs il y a quinze ans, n'en vaut jamais moins de 36 aujourd'hui.

Voici ce que coûte l'entretien d'une olivette par arbre et par année :

Deux labours.....Fr.	» 075
Façon des carrés (meskat).....	» 15
Taille.....	» 40
(Bois sans valeur).....	» »
Cueillette	» 95
Transport.....	Mémoire.
Kanoun.....	» 18
Total.....Fr.	1 755

La production moyenne est de deux *ouibas* par arbre, soit 4 fr. 50. L'arbre vaut de 15 à 18 francs.

Je donne ces chiffres tels qu'ils me sont fournis, mais je remarque qu'à vouloir faire des moyennes on s'écarte souvent des réalités.

Hadj Ahmed ben Chaâbane est un ancien fermier des Mahsoulats qui me paraît aussi intelligent qu'instruit. Il me fait connaître l'état de gêne des propriétaires de Sousse, confirme les déclarations déjà recueillies et insiste sur la gravité des circonstances présentes. D'après lui, beaucoup de propriétaires ont déjà vendu spontanément quand ils ont pu, et ce sont les plus avisés, car ils évitent la ruine d'une expropriation.

Sans doute le mal est dû aux mauvaises récoltes consécutives, mais il est plus intense et il s'est généralisé par suite de la multiplicité. En effet, la création à Sousse d'un grand nombre de succursales des banques de Tunis a rendu l'argent abondant et bon marché. Les banques se disputent la clientèle. Plus l'argent est bon marché, plus les Arabes en souffrent, car ils ne savent pas se servir des banques ; ce sont les Israélites qui en profitent et ceux-ci ne font pas aux Arabes les avantages qu'ils trouvent pour eux-mêmes.

Cette facilité de se procurer de l'argent crée une nouvelle classe de prêteurs. Des Israélites, sans moyens et sans surface, trouvent à se faire cautionner et à emprunter à taux modéré, mais ils n'empruntent bas que pour prêter haut.

Cette émulation chez les Juifs est telle qu'on en voit n'entreprendre le commerce que pour prêter. Ils trouvent toujours des maisons françaises assez confiantes pour leur livrer de la marchandise à quatre-vingt-dix jours. Aussitôt la marchandise arrivée ils la vendent à prix coûtant et même à perte, faisant ainsi aux professionnels du commerce une concurrence délictueuse, et avec le produit ils font des prêts usuraires. L'échéance des traites ne coïncide pas, évidemment, avec celle des prêts; mais ils ont plusieurs moyens d'ajourner leur paiement : ou bien ils obtiennent des renouvellements amiables sans intérêt, ou ils font venir de nouvelles marchandises pour payer les premières. Au besoin, ils font faillite après avoir eu la précaution de céder leurs créances sur les Arabes assez à temps et assez adroitement pour que ces créances soient soustraites à l'actif de la faillite.

Le Gouvernement devrait s'occuper de faire l'éducation commerciale des Arabes. Les jeunes indigènes sortent des écoles sans rien connaître de la vie pratique. On nous rendrait, conclut Hadj Ahmed ben Chaâbane, un grand service en nous apprenant à nous servir des banques qui ont été jusqu'ici des instruments de ruine.

Beaucoup d'autres notables attendaient leur tour d'être reçus. Je les fis entrer tous ensemble pour les remercier de leur empressement, m'excuser de ce que l'heure tardive ne me permettait pas de les retenir isolément et leur déclarer que, connaissant la détresse de beaucoup d'entre eux par les déclarations de leur caïd, j'en instruirais le Gouvernement, dont la bienveillance leur est acquise.

P. DUCROQUET.

DE GABÈS A NEFTA
(LE NEFZAOUA ET LE DJERID)

I. *DE GABÈS AU NEFZAOUA*

Gabès

Situé au fond de la Petite-Syrte, sur la côte inhospitalière qui s'étend entre Sfax et Djerba, Gabès fut, dès la plus haute antiquité, un coin de terre habité et bien cultivé, un port actif et une riche oasis.

Si l'étymologie qu'on donne à son nom est exacte, ce fut une agréable cité libyenne. Tacape — *Tacapes Colonia,* nom qu'elle portait à l'époque romaine — viendrait en effet de la corruption de deux mots berbères : *Ta* celle qui, et *eqbès,* faire la coquette, d'où *Ta Gabès,* celle qui fait la coquette. Placée au point où finit la mer, où commence le désert, Gabès était florissante dès l'époque phénicienne. « Des barques nombreuses venaient y chercher les produits du Soudan et les porter à *Neapolis* (Nabeul), d'où ils gagnaient Carthage par voie de terre. Cette prospérité continua sous les Romains. Tacape est mentionnée comme colonie sur la table de Peutinger. Souvent razziée à l'époque arabe, Gabès vit livrer sous ses murs la grande bataille qui ouvrit la Tunisie aux Arabes hilaliens (1053). Elle reçut aussi la visite des Normands de Sicile, fut mêlée à tous les drames intérieurs dont la Tunisie a été le théâtre, occupée par les Espagnols et les Turcs, et enfin bombardée par les Français en 1881. » [1]

La ville romaine occupait l'emplacement du village actuel de Sidi-Boulbaba; elle avait deux faubourgs qui s'étendaient sur les emplacements modernes de Djarra et de Menzel ; à Djarra était l'ancienne cité carthaginoise, à Menzel, l'ancienne agglomération indigène ; [2] entre les deux s'étendaient le marché et le lieu de campement des caravanes qui venaient du Djerid et de la Tripolitaine.

Au XIe siècle, au moment où El Bekri la visita, Gabès était encore une « grande ville ceinte par une muraille de grosses pierres et de construction antique », possédant citadelle, faubourgs, nombreux bazars ; trois portes s'ouvraient dans l'enceinte et un large fossé pouvait être inondé pour compléter la défense, en cas d'attaque extérieure. [3]

Cette antique prospérité ne s'est pas maintenue jusqu'à nos jours. Malgré quelques tentatives récentes, on n'a pu y attirer d'une façon

(1) G. Loth : *La Tunisie, son Histoire, ses Villes, ses Monuments et ses Cités anciennes.*

(2) Cap. Monlezun : « Les ruines de Tacape (Gabès) », in *Bull. Archéol.*, 1885.

(3) El Bekri : *Description de l'Afrique septentrionale.*

suivie les caravanes du Soudan, et « les produits du Djerid auront toujours une tendance à s'embarquer à Sfax et peut-être un jour au port de la Skhira. »[1]

*
* *

Quand le paquebot s'arrête en face de l'embouchure de l'oued Gabès, le voyageur ne voit qu'une plage basse où s'élève un grand bâtiment isolé, la douane ; au delà, vers l'ouest, un rideau de palmiers, et, vers la gauche, le mur et les toits rouges du camp. Le débarquement s'effectue en pleine mer, à cinq ou six cents mètres du rivage, au moyen de grandes barques et de chalands qui franchissent la barre de l'oued à force de rames. Quand la mer est trop mauvaise, le débarquement n'a pas lieu; voyageurs et marchandises vont faire une excursion forcée en rade de Tripoli, pour n'être mis à terre qu'au retour, deux jours après, si la mer est devenue plus clémente. A proprement parler, le port de Gabès n'existe pas; l'appontement construit en 1885 par le génie, sur la plage méridionale, n'est plus en usage, étant d'ailleurs en partie démoli.

La route qui conduit aux premières maisons de Gabès longe la rive droite de l'oued, laissant à gauche les entrepôts de fourrage et d'alfa, passe devant le Cercle des Officiers et le camp, dans lequel se trouvent réunis, dans un vaste mur d'enceinte, tous les baraquements où loge la garnison, composée de quelques compagnies de 5e bataillon d'Afrique, d'un escadron de spahis et d'un détachement du train des équipages. Elle pénètre alors dans la ville européenne. Celle-ci est une agglomération de maisons basses, à terrasse, traversée par trois rues principales qui s'éloignent en éventail à partir du point où la route du port arrive entre le petit jardin public créé sur les bords de l'oued Gabès et la Kechla, ancienne résidence du général Allegro, gouverneur de l'Arad. Ce bâtiment, situé à côté de la porte du camp, est aujourd'hui en partie démoli. Des rues transversales conduisent à l'oued Gabès.

Gabès-port, qui, en dehors des troupes de la garnison, compte douze cents habitants dont deux cent cinquante Français environ, est une création toute artificielle qui doit son origine au camp établi en 1894 pour remplacer celui de Ras-el-Oued. Le choix de son emplacement n'a pas été heureux, dans la plaine malsaine qui s'étend au sud de l'oued Gabès, sur les alluvions qui ont comblé la lagune de Tacape, lagune dont les bords sont aujourd'hui marqués par le pied des hauteurs sur lesquelles s'étendent les oasis de Teboulbou, d'Aïn-Metrech, d'Aïn-Zerig et le village de Sidi-Boulbaba. C'est d'ailleurs près d'Aïn-

(1) Dr Bertholon : « Etude géographique et économique sur la province de l'Arad. » (*Revue Tunisienne*, 1904.)

Zerig qu'on envoie camper les troupes quand une épidémie règne à Gabès; la source a été aménagée.

*
* *

Au delà de la ville européenne, en suivant toujours la rive droite de l'oued Gabès, on trouve le gros village commerçant de Djarra. Le marché se tient sur une grande place rectangulaire entourée d'arcades, sous lesquelles s'ouvrent les boutiques indigènes. Djarra compte un peu plus de trois mille habitants. Au moment de l'occupation de l'Arad, en 1881, les habitants de Djarra se déclarèrent nettement en notre faveur. Leur village fut pillé par les gens de Menzel, et ils durent se réfugier dans le faubourg du Petit-Djarra, sur la rive gauche de l'oued, au milieu de l'oasis, faubourg dont les rues tortueuses et voûtées se prêtaient à une facile défense.

Menzel, au contraire, qui se trouve un peu plus loin sur la même rive, nous fut franchement hostile et devint le foyer, dans la région, de l'agitation dirigée contre nous. Ce village est en effet la patrie d'Ali ben Khalïfat, ancien gouverneur de l'Arad, qui prêcha alors, à Sfax, la guerre sainte contre les Français, et dont la famille habite encore Menzel et Chenini. Menzel, qui possédait, en dehors de son enceinte, un fortin — à l'emplacement de la maison forestière actuelle — dut subir deux bombardements et deux assauts avant d'être définitivement pris par les troupes du général Jamais.[1] Aujourd'hui le village est entièrement relevé des ruines accumulées pendant l'insurrection et la population — quatre mille âmes environ — est très calme.

Sur un monticule, au sud-ouest de Menzel, Sidi-Boulbaba — l'antique Tacape — groupe ses maisons autour du minaret blanc de sa mosquée. Au pied du monticule, à l'ouest, passe la route de Gabès aux Matmata; à l'est s'étend le cimetière arabe, nécropole des gens riches de Menzel et de Djarra.

*
* *

L'oasis s'étend sur la rive gauche de l'oued Gabès. Un petit pont métallique à Gabès-port, deux ponts à Djarra et deux autres à Menzel permettent de franchir l'oued pour aller dans les jardins et sous la palmeraie.

Sur une étendue de cinq kilomètres environ de l'est à l'ouest, de trois kilomètres en moyenne du nord au sud, s'étalent les plantations. L'oasis est bien cultivée, grâce à un système de séguias datant de l'époque romaine, mais les dattes qu'elle produit sont de qualité inférieure. L'orge, le blé, la plupart des légumes d'Europe y viennent, ainsi que de nombreux arbres fruitiers.

(1) Voir les détails de ces opérations dans la *Revue Tunisienne*, 1907 : *La Conquête pacifique des territoires militaires de la Tunisie*, par le capitaine Lebœuf.

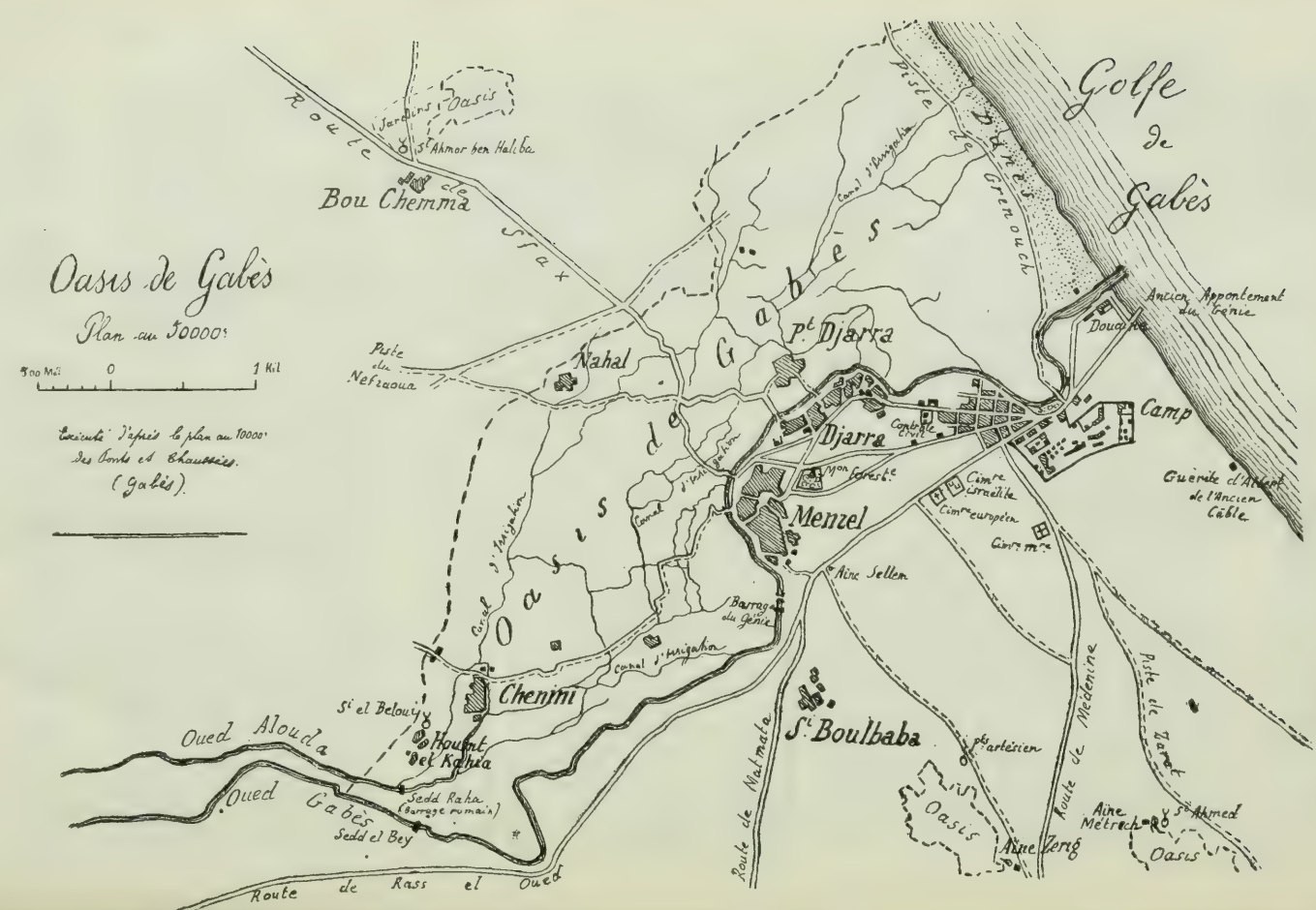
Oasis de Gabès
Plan au 50000e
500 Mèt 0 1 Kil
Exécuté d'après le plan au 10000e des Ponts et Chaussées. (Gabès).
Golfe de Gabès
Route de Sfax
Jardins
Oasis
St Ahmor ben Haliba
Bou Chemma
Piste du Nefzaoua
Nahal
Oasis de Gabès
Pt Djarra
Djarra
Menzel
Canal d'Irrigation
Barrage du Génie
Chenini
Oued Alouda
Oued Gabès
Sedd Raha (Barrage romain)
Sedd el Bey
Route de Rass el Oued
Route de Matmata
St Boulbaba
Pts artésien
Oasis
Aïne Zerig
Route de Médenine
Aïne Métrech
St Ahmed
Oasis
Piste de Zarat
Ancien Appontement du Génie
Douane
Camp
Guérite d'Attert de l'Ancien Câble
Cimre israélite
Cimre européen
Cimre mre
Aïne Sellem
Piste de Grenouch
Dunes

Au milieu de l'oasis, vers l'ouest, le pittoresque village de Chenini a été en partie construit avec des débris romains ; à côté de la mosquée on trouve encore debout quelques colonnes. Un antique barrage —*sedd Er-Raha* — construit en grand appareil, marque le point de départ des travaux hydrauliques des colons latins, près du petit village d'Houmet-el-Kahia. Une autre groupe de maisons existe dans l'oasis, En-Nahal, non loin de la route de Sfax.

*
* *

La fertilité de l'oasis est due à l'oued Gabès, rivière de neuf kilomètres de longueur, qui a toujours de l'eau, grâce à l'abondance des sources de Rass-el-Oued. C'est en ce dernier point qu'en 1881 le général Logerot avait établi le camp du corps d'occupation.

L'oued passe près de Chenini, à Menzel où un barrage moderne régularise son débit, entre Djarra et le Petit-Djarra, devant Gabès-port qu'il sépare de l'oasis, et va se jeter dans la Petite-Syrte, entre les deux digues grossières qui constituent le port, et dont l'une porte à son extrémité un feu fixe rouge.

*
* *

Au point de vue administratif, Gabès est le chef-lieu du caïdat de l'Arad et du contrôle civil correspondant. La vie administrative tend à se rapprocher de plus en plus des centres indigènes, laissant au commerce toute la ville européenne. Le contrôle civil, autrefois installé à La Kechla, occupe actuellement une maison isolée, près de Djarra, et le bureau des Postes et des Télégraphes, jusqu'à ces derniers temps installé dans une maison de Gabès-port, est transféré depuis 1908 dans un local spécial, non loin du contrôle civil et non loin du bureau des Ponts et Chaussées.

La population totale des agglomérations gabésiennes s'élève à dix mille âmes, dont environ cinq cents Européens, parmi lesquels trois cent vingt-cinq Français.

La route du Nefzaoua

Les Romains avaient tracé de nombreuses routes, jalonnées par les postes qui constituaient le *limes* ou frontière militaire entre *Tacape* et le Nefzaoua. Deux routes principales, l'une au sud, l'autre au nord du djebel Tebaga, partaient de Gabès pour se réunir à *Turris Tamalleni,* au delà de l'emplacement actuel de Kebili. Ces routes n'étaient d'ailleurs, comme aujourd'hui, que des pistes tracées dans le sable, signalées par des bornes milliaires, et non des routes à infrastructure maçonnée, comme les voies romaines retrouvées en Europe.

La route du nord, qui nous intéresse plus particulièrement, pas-

sait au bir Chenchou, aux *Aquae Tacapitanae* (El-Hamma des Beni-Zid) et près d'une source située à côté de la koubba de Sidi-ben-Rhallouf.[1] De là, elle se dirigeait vers l'aïn Tamerah, en passant par un *oppidum* dont il reste quelques pierres au point appelé Henchir-M'garine.

A partir du poste militaire d'*Agarlabas*, à quarante-quatre kilomètres d'El-Hamma, elle longeait le pied du versant nord du Tebaga. Les murs ruinés qui constituent actuellement le bordj Tamera sont ceux d'un fortin arabe construit sur l'emplacement du poste romain.

La route passait ensuite à *Megasa* (Limaguès), franchissait le djebel Tebaga au khanguet Brimba et arrivait à *Turris Tamalleni* (Tlemine), à cent quinze kilomètres de Gabès.

*
* *

On quitte Gabès soit par Djarra, soit par Menzel. On suit la route de Sfax à travers l'oasis et, après de nombreux détours, on débouche de la palmeraie en face de Bou-Chemma, village de soixante habitants et petite oasis, où un puits artésien a été foré en 1903. La route de Sfax se dirige droit sur Bou-Chemma. Le chemin du Nefzaoua s'embranche vers l'ouest, laissant Bou-Chemma à droite. Il est assez bon, mais vaseux dans les bas-fonds quand il a plu. A huit kilomètres environ de Gabès, il se transforme en une large piste sablonneuse et traverse une vaste plaine inculte, où campent les Hazem au moment de la récolte des dattes. Au nord s'élève le djebel Dissa, colline arrondie, au sommet de laquelle on aperçoit le poste optique qui met en communication, d'un côté Gabès et Médenine par le djebel Tadjera, d'un autre côté Gabès et Gafsa par le djebel Orbata.

A seize kilomètres de Gabès on franchit l'extrémité septentrionale du djebel Mensof, dans un col rocailleux. Au delà le terrain est légèrement ondulé. Au sud, l'horizon est borné par le djebel Chenchou et le djebel Halouga. On trouve quelques champs d'orge aux abords de Bir-Chenchou.

Bir-Chenchou, à vingt kilomètres de Gabès, est un ancien puits romain. Il a été restauré, maçonné, surmonté d'une coupole, et un escalier couvert, de soixante-dix marches, permet de descendre jusqu'à l'eau, qu'on y trouve toute l'année.

La piste traverse ensuite plusieurs ravins descendant du djebel Ragouba jusqu'aux abords d'El-Hamma, où on commence à rencontrer quelques jardins. Elle pénètre dans l'oasis après avoir dépassé le village d'El-Kesser et le bordj ruiné.

*
* *

(1) *Sidi-Menghallou* sur la carte de reconnaissance au 200.000e.

El-Hamma est l'*Aqua Tacapitana* des Romains. Les eaux qui jaillissent des sources ont une température de 40° centigrades environ. Les Romains avaient installé des thermes dont les ruines subsistent encore aujourd'hui et dont les piscines, en partie restaurées, sont fréquentées par les indigènes. Les pierres romaines ont été utilisées pour la construction des villages que renferme l'oasis, aux environs d'un bordj ruiné, d'aspect encore imposant avec ses pans de murs crénelés entourés d'un fossé : ce bordj est sur l'emplacement de la ville arabe du XVIIIe siècle, riche et prospère, s'il faut en croire la tradition, mais détruite à la suite d'un long siège. (1)

Les villages sont :

Debdaba, au sud-est du bordj, le plus important des villages de l'oasis; maisons en pierres, deux mosquées à minaret carré, marché indigène, résidence du khalifat du caïd de l'Arad;

El-Kesser, au nord;

Zaouiet-Techieb, groupe de maisons autour d'une koubba, entre le bordj et El-Kesser. Ses habitants sont exempts de la *medjba* (impôt de capitation), pour avoir facilité l'entrée des Français à El-Hamma, en 1881, et le retour des indigènes après l'occupation;

Zaouiet-Medjba, à l'est de Debdaba;

Baatouch, à la lisière septentrionale de l'oasis;

Sombaât, village récent, construit il y a une trentaine d'années entre l'oasis et l'oued El-Hamma; minaret.

On trouve de nombreuses koubbas dans l'oasis, qui est vaste et bien arrosée par les eaux tièdes venues des sources. La palmeraie s'étend sur plus de deux kilomètres dans toutes les directions; le nombre des palmiers s'élève à 150.000. On trouve à El-Hamma beaucoup de ressources. La population sédentaire s'élève à deux mille âmes. Mais, au moment de la récolte des dattes, cette population est doublée par l'arrivée des nomades de la tribu des Beni-Zid qui viennent installer leurs tentes sous les palmiers de l'oasis ou s'établir dans les maisons orientales de Debdaba.

El-Hamma est relié téléphoniquement à Gabès et possède un petit bureau de poste, à côté du vieux bordj.

*
* *

Après avoir débouché de l'oasis à environ deux kilomètres du bordj, en vue du village de Sombaât, la route arrive à l'oued El-Hamma, dans le lit encaissé duquel il y a toujours de l'eau. Un mauvais pont en pierres, en partie démoli et remblayé, franchit le ruisseau.

A six cents mètres au delà, traversée d'une petite palmeraie. Au nord, des plantations de palmiers s'étendent autour d'un mamelon

(1) *** : « Les Beni-Zid et l'oasis d'El-Hamma ». (*Revue Tunisienne*, 1903.)

rocheux, isolé, pointu, se dressant comme un pain de sucre dans la plaine marécageuse, le koudiat Bechima. Entre ces palmiers et l'oasis, on aperçoit la koubba de Sidi-Ali-ben-Selam.

Bon et sur un terrain plat et de parcours facile jusqu'au djebel Aziza, extrémité orientale du Tebaga, le chemin devient pierreux et coupé de nombreux ravins sur les pentes de cette montagne.

L'oued Magroun, dont on atteint ensuite le double lit, est profondément raviné; quelques rhedirs ont de l'eau en hiver. Au delà la plaine devient sablonneuse et aride; seules poussent des touffes de lentisques et d'alfa.

Une piste, qui se détache vers le nord, passe près de Sidi-ben-Rhallouf et conduit à Limaguès par les sources d'Oum-el-Oussen, où on trouve de l'eau douce, et de Nebch-ed-Dib, où l'eau est mauvaise.

A vingt-sept kilomètres d'El-Hamma, la route, assez bonne, traverse l'oued En-Nakhla. A cinq cents mètres au nord, un puits, maçonné et à coupole comme celui de Bir-Chenchou, fournit de l'eau potable. A proximité deux *rhorfa* — chambres voûtées — offrent un abri aux voyageurs.[1]

Jusqu'à Aïn-Tamera, où on trouve quelques jardins produisant des légumes, le tracé suivi est à peu près l'ancien tracé romain. On passe à proximité et au sud des ruines d'Henchir-M'garine. Au delà d'Aïn-Tamera la piste fait un coude vers le nord, laissant à deux kilomètres au sud les ruines du bordj Tamera, puis se dirige sur Aïn-Saïdane.

Sur la rive gauche de l'oued Saïdane, à quarante-deux kilomètres d'El-Hamma, un bordj a été construit par l'autorité militaire. Il se compose d'un corps de bâtiment comprenant une chambre d'officier, une salle de malades, une salle pour la troupe et un hangar pour les animaux, d'une cour entourée d'un mur crénelé, et, dans l'angle sud-ouest de la cour, du logement du gardien; ce logement forme bastion. Le bordj de Saïdane sert de relais de poste entre El-Hamma et Kebili.

A partir du bordj Saïdane, la piste se rapproche du pied du Tebaga. Elle longe les escarpements de grès d'Aïn-Radouane et d'Aïn-Guettar, où l'eau suinte entre les strates. Un peu avant d'arriver à Limaguès on retrouve la ligne télégraphique que l'on avait laissée au nord à partir du bordj Saïdane.

Du djebel Aziza à Limaguès le pays est désert. Rien ne rompt la monotonie du paysage. C'est toujours la plaine de sable parsemée de broussailles et d'alfa, que prolonge vers l'ouest, à l'infini, le vide du

(1) A peu de distance de la piste, le long de la rive droite de l'oued, on trouve les traces d'une douzaine de puits, les oglet Nakhla, dont trois ou quatre ont encore un peu d'eau.

chott Djerid ; c'est toujours, au sud, la muraille dentelée du Tebaga; c'est toujours, au nord, au delà de la dépression du chott Fedjedj, que l'on pressent, derrière les mamelons de sable, la barrière du Cherb qui ferme l'horizon. Cette plaine, qui s'étend entre le chott et le Tebaga, constitue, avec les vallées et les plaines au sud d'El-Hamma, les parcours de la tribu des Beni-Zid.

*
* *

Limaguès, ou Maks, serait, d'après Tissot, la *Megasa* des Romains. Aujourd'hui c'est une misérable oasis, mal cultivée ; une maison en pierres sèches et deux pauvres gourbis en troncs de palmier en constituent la partie bâtie. Deux sources, dont la meilleure est celle située à l'ouest de l'oasis, donnent une eau saumâtre. Les dattes récoltées dans l'oasis sont de qualité inférieure.

A Limaguès commence le Nefzaoua.

*
* *

De Limaguès, un sentier muletier se dirige à peu près directement sur Kebili par le khanguet Kebili.

La bonne piste,[1] elle, se dirige d'abord vers l'ouest. Sablonneuse, elle tourne ensuite vers le sud et franchit, par le double khanguet Mansoura, la double chaîne de Tebaga, entre des collines aux flancs couverts d'éboulis, escarpés sur leur versant nord, en pente douce vers le sud.

Au sud du col, l'horizon s'élargit ; le regard s'étend à perte de vue sur le plateau horizontal du Nefzaoua méridional et, par les temps clairs, on peut distinguer nettement les bouquets de palmiers qui parsèment la plaine et constituent de petites oasis au sud de Kebili. La route, qui traverse le sable mélangé de sels des fonds de chotts qui forment le lit de l'oued Melah, se dirige directement, comme piste, sur le bordj de Kebili, qu'elle atteint à quatorze kilomètres environ de Limaguès, et, comme route empierrée, sur le Souk.

Le Cherb et le Tebaga

D'El-Hamma à Tozeur l'horizon est borné, sur la rive septentrionale du chott, par une muraille de montagnes sur une longueur d'environ 150 kilomètres. C'est la chaîne du Cherb présentant, surtout dans sa partie centrale, des escarpements presque à pic qui justifient l'appellation de muraille donnée ci-dessus à la chaîne.

A l'est, à hauteur d'El-Hamma, le Cherb[2] commence au djebel

(1) Empierrée actuellement depuis Bordj-Saïdane.

(2) Le nom de djebel Cherb ne s'applique pas en réalité à l'ensemble de la chaîne. Les indigènes ne le donnent qu'à une petite fraction de celle-ci.

Fedjedj dont le plus haut sommet n'atteint pas 150 mètres d'altitude.

Jusqu'au djebel Hadifa, qui se détache nettement comme une gigantesque pyramide, quelle que soit la direction d'où on l'observe, le Cherb est une double ligne de collines rocheuses, abruptes, séparées par de larges cols : djebel Haïdoudi, koudiat Soukra, djebel Setcha pour la ligne méridionale ; djebel Ithama, djebel Batoun, djebel Aïra pour la ligne septentrionale. Un assez bon chemin, de Gabès à Gafsa, traverse le Cherb entre le djebel Fedjedj et le djebel Haïdoudi.

A partir du djebel Halfaya la chaîne se rapproche du chott. Elle s'élève et l'altitude moyenne de ses sommets atteint près de 500 mètres. Les cols sont peu profonds et d'accès difficile ; les flancs sont abrupts vers le sud et ravinés par des thalwegs remplis de cailloux. Les sommets sont couronnés d'escarpements au sud ; le versant nord est en pente plus douce. Les strates ont une inclinaison générale vers le nord d'environ 15 degrés au-dessous du plan horizontal.

Une avant-chaîne rocheuse, formée de collines parallèles à la ligne principale et derrière laquelle se trouvent les sources et les rhedirs, s'allonge au pied des pentes méridionales du Cherb ; le terrain y est très tourmenté ; les strates ont des inclinaisons diverses, se redressant parfois jusqu'à la verticale. Elle paraît coïncider avec la ligne de fracture de la voûte anticlinale qui couvrait l'espace de terrain occupé actuellement par le chott.

La plaine qui s'étend entre le Cherb et le chott est presque horizontale. Caillouteuse ou sablonneuse suivant la région, coupée de lits de ruisseaux à sec et peu profonds, elle est praticable en tous sens ; sa largeur moyenne est de trois kilomètres. Elle constitue les terrains de parcours des Ouled-Yahia.

Chaque fraction de la chaîne a son nom particulier. A partir du djebel Hadifa et vers l'ouest on trouve :

Le djebel Halfaya, d'où se détache vers le chott Fedjedj un contrefort, le Cherb-Berrani ;

Le djebel El-Asker, ou montagne des soldats, traversé, ainsi que le djebel Zitouna qui lui fait suite, par le sentier difficile qui conduit du Nefzaoua à Gafsa ; le djebel El-Asker détache vers le sud le contrefort appelé Cherb-Dakhelani ;

Le djebel Taferma, le djebel Talermine, le djebel Tarfaoui, au pied desquels sont de nombreux rhedirs, à sec en été ;

Le djebel Droumès, traversé par le khanguet Droumès, col difficile où passe un sentier d'El-Oudiane à Gafsa ;

Le djebel Bou-Hellal, qui termine la chaîne à l'ouest et n'atteint pas 200 mètres d'altitude ; il est doublé au nord-ouest par le djebel Chakmou.

La chaîne se prolonge entre le chott Djerid et le chott Rharsa par un plateau raviné et peu élevé, le Draâ-Touzer ou colline de Tozeur.

Sur le versant septentrional de la chaîne, le bled Ouled-Hamiane et le bled Segui forment deux larges plaines élevées, bien arrosées, entre le Cherb et les montagnes de Gafsa et d'El-Ayaïcha. En été, les troupeaux des nomades y viennent pâturer, même du Nefzaoua.

Vu du chott Djerid et du Nefzaoua, le Cherb a un aspect imposant. Il se dresse comme une barrière infranchissable, et, à la vérité, il est difficile à traverser. Le matin et le soir le soleil donne aux flancs abrupts du versant méridional des teintes changeantes, variant du rose clair au violet suivant l'heure, où l'ombre des ravins se détache en raies sombres.

Sur ce versant, les principaux points d'eau sont :

Les oglet Fedjedj ou biar Khebach, puits maçonnés sur le chemin de Gabès à Gafsa ;

Les biar Beloufia, puits de quatre à cinq mètres de profondeur, entre le djebel Setcha et le koudiat Soukra ;

Bir El-Hamra, ancien puits romain entre le koudiat Soukra et le djebel Haïdoudi ;

Bir Sinaouni, dans un ravin à l'est du djebel El-Asker ;

Bir Rekeb, trou d'eau saumâtre au bord du chott, sur le trik Mehalla, piste du Nefzaoua à Gafsa ;

Un autre puits porte le même nom, à vingt-cinq kilomètres plus à l'est.

*
* *

Le djebel Tebaga s'étend au sud du chott El-Fedjedj, sur une longueur d'environ cent kilomètres, du djebel Aziza à l'est aux collines d'Oum-Sema à l'ouest. Il se développe en un double arc de cercle dont la concavité est tournée vers le nord. Vus de loin, aussi bien des bords du chott au nord que des plaines du Nefzaoua ou de l'oued Tarfa au sud, ses sommets pointus séparés par des cols peu profonds donnent à la chaîne l'aspect d'une immense scie.

Vestige, comme le Cherb, du crétacé supérieur, au milieu des dépôts quaternaires du Nefzaoua et du pays des Beni-Zid, le Tebaga présente vers le nord, dans les deux chaînes principales qui le constituent, des pentes raides, couronnées d'escarpements et couvertes d'éboulis ; les pentes méridionales, au contraire, sont douces mais ravinées. Le strates plongent vers le sud ; leur inclinaison est donc inverse de celle des strates du Cherb. Les deux chaînes sont en effet les flancs d'un mouvement anticlinal dont la voûte s'élevait au-dessus de l'emplacement actuel du chott El-Fedjedj ; de basses collines qui apparaissent dans le chott au nord du bordj Saïdane, le djebel Klirk, ont une stratification horizontale et paraissent être les restes des couches inférieures de la voûte anticlinale.

Dans la partie orientale, vers El-Hamma, la chaîne est simple ; elle porte le nom de djebel Aziza et son altitude dépasse 300 mètres.

A l'ouest du khanguet Oum-Khelakhil, col difficile, sentier de piétons, le Tebagá se divise en deux chaînes parallèles, distantes de crête à crête de trois kilomètres en moyenne ; la longue dépression qui sépare les deux chaînes se termine à l'ouest par les marais de la sebkha Manga, au nord de Menchia. A l'époque romaine, un chemin de ronde la suivait, reliant de petits postes qui surveillaient les défilés donnant accès vers le sud. Cette dépression ne forme pas un thalweg continu, car les ravins qui s'y creusent ne la suivent qu'en partie et se déversent en général vers le sud, par les cols de la chaîne méridionale.

La hauteur moyenne des deux chaînes diminue progressivement en allant vers l'ouest, la chaîne du sud étant, en général, un peu plus élevée que celle du nord. Des défilés, peu praticables, les traversent : foum El-Argoub, khanguet Bou-Gorfa, foum Radouane, khanguet El-Guettar, khanguet Kebili.

A partir du khanguet Mansourah, où passe la route de Limaguès à Kebili, l'aspect des deux chaînes change. Les cols deviennent profonds et larges ; ils sont faciles à parcourir, même aux convois. Chaque chaîne n'est plus formée que par une suite de chaînons isolés, qui conservent cependant les caractères généraux du Tebaga : pentes abruptes avec escarpements au sommet vers le nord, pentes douces mais ravinées vers le sud.

Ces chaînons sont, pour la chaîne septentrionale : le djebel Bazina (125 mètres), avec le khanguet Bazina, où passe le chemin de Limaguès à Menchia ; le djebel et le khanguet Tnouaïl, le djebel Si-Hamouda (100 mètres), le djebel Rouiss (70 mètres) ; — pour la chaîne méridionale : le djebel Brimba (157 mètres) avec le khanguet du même nom où passe le chemin de Kebili et de Tlemine à Seftimi, le djebel et le khanguet Souassi ; le djebel El-Koucha ou montagne du Four, le djebel Dzira, le djebel Hallous au pied duquel est bâti le village de Menchia, le plateau qui supporte le pittoresque village de Bou-Abdallah, la colline d'Oum-Sema.

La chaîne se prolonge vers l'ouest par un plateau sablonneux de 25 mètres d'altitude moyenne qui forme dans le chott Djerid la presqu'île du Nefzaoua occidental.

Dans la partie centrale de la chaîne, au pied du versant nord, les sources sont nombreuses : aïn Fratis, en face de foum El-Argoub ; aïn Tamerah, aïn Saïdane, aïn Radouane, aïn Guettar, le long de la piste de Gabès à Limaguès. Sur le versant sud, au contraire, les points d'eau sont rares. Par contre, à l'extrémité occidentale de la chaîne méridionale, de nombreuses sources fertilisent la longue suite d'oasis qui s'étend de Kebili à Debabcha.

* *

Le chott El-Fedjedj, qui occupe la dépression qui sépare le Cherb

du Tebaga, s'étend sur une longueur de plus de cent kilomètres et une largeur moyenne de quinze kilomètres au centre, de quatre kilomètres à l'est. Il constitue la partie orientale du chott Djerid. Ses bords sont boueux et marécageux ; les sables qui constituent sa surface, humides et recouverts d'une croûte de sel, sont peu fermes et cachent des fondrières ; leur traversée est dangereuse, sauf par la piste de Seftimi à El-Ayaïcha et par quelques passages connus des indigènes. Des îlots de sable, couverts de tamarins, bordent la rive méridionale.

II. — *LE NEFZAOUA*

Généralités

Le Nefzaoua est la région qui s'étend au sud de la Tunisie, dans l'angle formé par le chott Djerid et son prolongement oriental, le chott El-Fedjedj. C'est une région sablonneuse, parsemée de petites oasis, s'étendant, au sud, du Tebaga jusqu'au Dahar ou Sahara tunisien, à l'ouest s'enfonçant dans le chott par une presqu'île allongée.

Kebili en est la capitale.

Avant l'occupation française, le pays était en proie aux compétitions de chefs indigènes, et, s'il est vrai qu'à l'époque romaine le pays fut prospère, s'il est vrai que longtemps encore cette prospérité se maintint sous la domination des dynasties berbères et donna au Nefzaoua une réputation méritée de contrée riche et heureuse, depuis longtemps déjà, lorsque les Français y firent leur apparition, le pays, ravagé par les luttes intestines, était ruiné.

Deux grands sofs, le sof Youssef et le sof Cheddad, se partageaient la population, soutenus l'un après l'autre par le gouvernement tunisien dans le but politique d'assurer sa domination par la rivalité des partis. Le meurtre, la spoliation étaient pratiques courantes, et personne n'osait sortir des villages pour se livrer au travail. Dans ces luttes, Djemna et Tlemine furent en partie détruites par les gens de Kebili et de Mansourah.

En 1881, le sof Youssef, qui avait alors à sa tête Ali bou Alleg, de Tlemine, se déclara contre nous, et les Ouled-Yacoub, qui le composaient en majeure partie, s'organisèrent à Negga et à Oum-Sema, tandis que Si Ahmed ben Belgacem el Hamadi, kahia de l'oudjak à Kebili, et chef du sof Cheddad, se déclara en notre faveur. Il fallut l'arrivée, en avril 1882, de la colonne du général Philebert, qui occupa Seftimi, Oum-Sema, Negga, Djemna et Galaà, pour faire rentrer dans l'ordre les dissidents et pacifier le pays.[1]

(1) Consulter : *La 6e brigade en Tunisie,* par le général Philebert.— *Historique de la conquête pacifique des territoires militaires de la Tunisie,* par le capitaine Lebœuf. (*Revue Tunisienne,* 1907.)

Le Sud Tunisien entre Gabes et Nefta

Echelle 1 : 0 10 20 kil.

A ces causes politiques de misère, il faut ajouter l'envahissement des sables, qui recouvrent en partie les palmiers des oasis et « font avancer vers le nord la limite effective du désert ».[1] Depuis l'occupation française, les villages ruinés ont été reconstruits et la lutte contre le sable a commencé ; lutte précaire, car les quelques haies en branches de palmiers que les indigènes établissent sur la lisière des oasis sont insuffisantes. Placées trop près des plantations, elles provoquent la formation de dunes qui arrivent à recouvrir en partie les dattiers et à ensabler les sources. Une autre cause qui rend difficile la lutte est l'impossibilité de fixer les sables par des semis, les troupeaux des nomades détruisant toutes les petites plantes qui leur servent de nourriture.

*
* *

Au point de vue politique, le Nefzaoua forme un caïdat dont le chef réside à Kebili. Depuis 1898 ce chef est le caïd Si Saïd ben Nasseur, ancien chaouch qui ramena d'El-Ouatia, au péril de sa vie, les restes de de Morès ; il est le fils de Cheikh Nasseur, des Oulad-Yacoub, qui servit de guide au général Philebert en 1882. A Douz, il est représenté par le khalifa des Merazig, Si Belgassem ben Rached.

Les habitants du Nefzaoua sont semi-nomades. Pendant une partie de l'année ils habitent les villages et cultivent les oasis ; puis, la plus grande partie d'entre eux part avec les troupeaux et vit sous la tente sur les terrains de parcours du sud et de l'est ; quelques Ouled-Yacoub traversent le chott et le djebel Cherb et vont dans le bled Segui. La population est en majorité berbère, surtout dans les oasis du nord. L'élément nègre est important.

Les tribus nomades du Nefzaoua sont les suivantes :

Les Merazig, tribu maraboutique dont il sera question plus loin ;

Les Rherib, tribu également maraboutique, originaire de la Tripolitaine. Ils circulent au sud du chott. En été ils s'approvisionnent à Sabria et dans les environs. Ils sont au nombre d'environ 1.500 ;

Les Adara, originaires de Rhadamès. Ils passent une partie de l'année dans le Sahara. Dans les régions dépourvues d'eau, ils boivent le lait de leurs chamelles. Pauvres et au nombre de huit cents environ, ils viennent passer l'été à Zaafrane et à Rhelissia ;

Les Ouled-Yacoub, de race arabe. Autrefois hardis et pillards, ils razziaient les caravanes tripolitaines et se faisaient payer tribut par les Adara et les Troud. Aujourd'hui ils sont presque sédentaires ; dans leurs déplacements, ils ne dépassent guère Bir-Soltane, à l'est de l'oued Tarfa.

(1) *Notice descriptive et itinéraires de la Tunisie : partie Sud.* (Service Géographique de l'Armée, 1884-1885.)

*
* *

La population du Nefzaoua vit de l'élevage des troupeaux et de la culture des oasis : dattes, fruits, légumes, etc. Les impôts auxquels elle est astreinte donnent lieu aux remarques suivantes :

L'impôt de capitation ou *medjba* s'élève, au Nefzaoua, à 22 fr. 50 par homme adulte et par an ; un vingtième de cet impôt constitue le traitement du caïd, et dans chaque village ou dans chaque tribu, un vingtième constitue le traitement du cheikh. Les gens des tribus maraboutiques des Merazig et des Rherib ne payaient pas la *medjba*, par suite d'un privilège religieux. Depuis 1906, ils sont astreints à cet impôt, comme les autres indigènes.

Les deux autres impôts directs auxquels sont astreints les indigènes sont : le *canoun*, impôt annuel sur les oliviers et les palmiers, et l'*achour*, impôt sur les terrains cultivés. Le *canoun* des palmiers est perçu à raison de 0 fr. 90 par palmier produisant des dattes *degla* et de 0 fr. 20 par palmier d'autres espèces. Il est payé aussi un impôt de capitation par tête de chameau mâle.

Les Merazig et les Rherib sont astreints aux prestations comme les autres indigènes.

Le droit à l'alfa et à la diffa, c'est-à-dire le droit à la nourriture pour les animaux et pour eux est acquis aux fonctionnaires militaires ou indigènes quand ils sont en tournée. Un bon de diffa, analogue à nos bons de réquisition, est donné à celui qui fournit les vivres. En fin d'exercice, les bons de diffa délivrés sont rassemblés par les cheikhs et le caïd et remis au bureau arabe. Le montant en est ajouté aux autres impôts et sa perception est ainsi répartie sur l'ensemble des prestataires du territoire. La somme perçue au titre des bons de diffa est alors versée à l'intéressé, soit directement, soit par l'intermédiaire du cheikh.

*
* *

Tout le Nefzaoua fait partie des territoires militaires du sud de la Tunisie. A ce titre, la surveillance administrative et l'autorité appartiennent aux officiers des Affaires indigènes. Le Nefzaoua et le Dahar forment un cercle dont le chef-lieu est Kebili et dont la limite à l'ouest est formée par la frontière algérienne et une ligne passant par Rass-el-Kelb, l'îlot de Mensof dans le chott Djerid et atteignant la crête du Cherb au djebel Taferma.

Les indigènes du Nefzaoua ne sont pas soumis à la conscription militaire comme le sont les habitants des autres parties de la Tunisie. Le Nefzaoua forme une province frontière, une marche analogue aux confins militaires du sud de l'Empire austro-hongrois. La population mâle est en état de réquisition permanente pour le service armé et, en cas de menace de la part des Touareg ou des tribus tripo-

litaines, tous les hommes valides doivent prendre les armes pour la défense de la frontière. A cet effet, les tribus du Nefzaoua peuvent fournir environ six cents méharistes.

* *

Le climat du Nefzaoua, surtout vers Douz et au delà vers le sud, est saharien ; les journées sont chaudes, les nuits froides. En hiver, le thermomètre descend souvent le matin au-dessous de 0° ; au milieu de la journée il dépasse 25°. En été, les températures supérieures à 45° ne sont pas rares. Été comme hiver, les écarts diurnes sont considérables ; ils atteignent fréquemment et dépassent quelquefois 30°.

Il ne pleut presque pas, même en hiver. Le vent dominant est le vent du sud-ouest. Mais le plus violent est celui du nord-est. Souvent, surtout en février et en mars, il est accompagné de tempêtes de sable. Alors l'horizon disparaît, le soleil est obscurci et les objets un peu éloignés s'effacent dans le brouillard jaune formé par le sable soulevé, qui frappe le visage désagréablement, s'infiltre dans les yeux et les oreilles, pénètre partout, sous la tente du nomade et dans le gourbi du sédentaire.

Quand il fait beau — et c'est le cas général — l'air est d'une transparence remarquable. C'est alors que dans les abords du chott se produisent les phénomènes du mirage. Vers le sud, les oasis du Nefzaoua méridional paraissent comme suspendues dans l'air ; la ligne d'horizon n'existe plus et la surface du chott, qui miroite comme une glace, se confond avec le ciel ; les oasis et les dunes rapprochées semblent séparées de l'observateur par une nappe d'eau, et l'illusion est d'autant plus grande qu'elles se réfléchissent dans cette nappe d'eau imaginaire. Quant aux bouquets de broussailles, agrandis par le mirage, ils ressemblent à de lointaines oasis.

Dans le Dahar, par les matinées claires, le phénomène apparaît aussi, mais moins intense. De la piste d'El-Oued, près des puits de Zouita et de Redjem-Matoug par exemple, on aperçoit vers le sud la chaîne des Kreb se détacher nettement à l'horizon, au-dessus d'une vaste étendue d'eau ; à mesure que l'heure avance la chaîne s'efface, l'eau disparaît, l'horizon redevient uniformément borné de petites dunes entremêlées de broussailles.

Le Nefzaoua méridional

Kebili, le centre principal du Nefzaoua, est situé au sud des défilés occidentaux du Tebaga, au fond d'un rentrant du chott Djerid. Toutes les pistes en sol ferme qui vont du Dahar et du Nefzaoua méridional au Nefzaoua occidental et vers Gafsa ou Tozeur y passent.

L'oasis, du nord-est au sud-ouest, a plus de deux kilomètres de longueur. Les sources de Rass-el-Aïn, abondantes et fournissant de

l'eau potable, se trouvent dans la partie septentrionale de l'oasis; de nombreuses séguias y prennent naissance pour irriguer les jardins et la palmeraie.

Le village indigène est à peu près au centre de l'oasis. Il était autrefois entouré d'un mur d'enceinte percé de cinq portes, aujourd'hui démoli. Un bordj fortifié existait dans l'oasis, construit par un des derniers caïds du Nefzaoua, bordj qui fut depuis occupé par la petite garnison française et le bureau des affaires indigènes, au début de l'occupation. Actuellement il sert de maison d'habitation à quelques cultivateurs.

L'oasis est bien entretenue; elle fournit d'assez bonnes dattes, de l'orge, du blé, des fruits et des légumes.

Au nord de l'oasis, sur un petit plateau, on trouve un bordj moderne, divisé en deux parties: les bâtiments nord, occupés par les bureaux et les logements des officiers des Affaires indigènes; [1] les bâtiments sud, occupés primitivement par la troupe (quelques hommes du train des équipages, du bataillon d'Afrique et du régiment de spahis) et aujourd'hui par des magasins. Un nouveau bordj, construit en 1907, au delà du souk, sert actuellement de logement à la petite garnison.

A un demi-kilomètre à l'ouest du bordj, au nord du village de Kebili, est le souk, ensemble de maisons basses comprenant le bureau des postes et des télégraphes, quelques épiceries plus ou moins mal achalandées et servant aussi de cabarets, des hangars et le marché proprement dit, vaste cour carrée qu'entourent des galeries sous lesquelles sont les boutiques indigènes. Entre le souk et le bordj, la maison forestière, seule maison du pays à toit en briques rouges, sert d'habitation à deux gardes chargés des mesures de protection des oasis contre le sable. Entre le souk et l'oasis s'élève la maison du commandement, logement du chef du bureau arabe, à côté d'un jardin créé par le capitaine Donau, aujourd'hui chef de bataillon et commandant supérieur du territoire militaire. Une infirmerie indigène y est installée depuis peu de temps.

Du bordj de Kebili on domine tout le Nefzaoua. Vers l'ouest, la vue s'étend sur la vaste étendue du chott; vers le sud, sur la plaine de Douz; au nord-ouest on aperçoit la ligne des palmiers de Tlemine à Fatnassa. Au nord et à l'est l'horizon est limité par le djebel Tebaga.

* * *

Une bonne piste, sablonneuse cependant en grande partie, part du bordj de Kebili et conduit à Douz. Laissant à l'ouest l'oasis, à la li-

(1) De nouveaux locaux affectés au bureau des Affaires indigènes viennent d'être construits au souk.

sière de laquelle on aperçoit l'ancien bordj, elle passe devant le cimetière français dont le mur bas laisse voir alignées sur deux rangs les tombes des soldats du train des équipages et du bataillon d'Afrique morts à Kebili. Elle traverse un bras du chott Djerid ; au loin, à l'ouest, les oasis d'Ebenès et de Guettaïa échancrent la ligne d'horizon sur leurs hautes dunes au milieu du chott ; à l'est les palmiers de Bazma cachent un village bien bâti en pierres et une grande source s'étalant en lac.

A six kilomètres de Kebili, la piste passe à côté de la dune qui porte les quatre ou cinq maisons du pauvre village de Rahmate et la petite oasis qu'arrose une source à l'eau saumâtre. Elle traverse ensuite les fonds chotteux de l'oued El-Gor et le petit ravin de l'oued El-Melah.

De Kebili à Douz, l'aspect du pays est uniforme. C'est une grande plaine de sable quaternaire aux horizons illimités ; de petites dunes la parsèment, des bras de chotts la sillonnent, restes sans doute du chott Djerid qui devait s'étendre anciennement sur l'emplacement du Nefzaoua actuel. Des bouquets de palmiers, sur quelques-unes de ces dunes, forment de petites oasis autour de sources en partie ensablées. Telles sont les oasis d'Oum-el-Kesser, de Faouara, d'Adjelia, de Slimania, etc. Au loin, vers le grand chott, on aperçoit la koubba de Sidi-Messaïd, les villages de Bechilli et de Kelmaouni, avec la koubba de Sidi-Ahmed-ben-Ahmed.

*
* *

Djemna, qu'on rencontre à quinze kilomètres de Kebili, est un village important à côté d'une grande palmeraie. Sa source, réputée comme une des meilleures du Nefzaoua, s'étale au pied d'un monticule escarpé. Le village, aux rues étroites et tortueuses, est formé de maisons en terre et de huttes en tronc de palmiers, pressées les uns contre les autres. Une partie du village est bâtie sur le monticule qui domine la source.

Djemna a eu beaucoup à souffrir des luttes intestines du Nefzaoua ; le village subit de nombreux assauts. Au dernier siège, il y a une trentaine d'années, il fut brûlé et ses défenseurs mis à mort par les partisans du kahia de Kebili.

*
* *

A la sortie méridionale de Djemna, les tombes du cimetière arabe bordent la piste. A deux kilomètres à l'ouest, on aperçoit le chott El-Ouessia.

La piste, à peu près droite jusqu'à Douz, est toujours sablonneuse. Elle passe entre les petites oasis de Djedida et de Metouzia, Kouchada, Krouma, Mourgadia, traverse le chott El-Melah, laisse à l'ouest les bouquets de palmiers de Gouradia, de Rhoulla, de Sadia et le village

de Galaâ, et à l'est les palmiers de Mahied-el-Oucif, d'El-Oudjouia et le koudiat Selim, monticule sablonneux qu'on aperçoit de loin. Elle contourne par l'est le village et l'oasis de Douz, et arrive au bordj de Douz, au sud de la mosquée Sidi-Ahmed-ben-Rothi.

A hauteur de l'oasis de Mourgadia, à deux kilomètres au sud de Djemna, un chemin se détache directement sur Galaâ et, de là, rejoint la piste au nord de Douz.

* * *

Galaâ — ou El-Galaâ — groupe ses maisons en terre au sommet d'un mamelon allongé à trois kilomètres au nord-ouest de Douz. Une route, au temps de l'occupation romaine, unissait Galaâ — *Aggarsel* suivant certains — à Tacape par le sud du Tebaga ; vers l'ouest cette route se poursuivait jusqu'à Sabria, au bord du chott Djerid, en passant par Rhedema, groupe de palmiers où se trouvait un *castellum* dont les ruines sont ensevelies par les sables.[1] Du haut de terrasses des maisons supérieures du village, on domine tout le Nefzaoua méridional, vers le nord jusqu'à la crête dentelée du djebel Tebaga, vers l'ouest jusqu'au chott, vers l'est jusqu'aux plateaux qui précèdent l'oued Tarfa. Au sud, la vue s'étend au delà de Douz sur les solitudes du Dahar et de l'Erg oriental.

L'oasis est au bas du versant occidental du plateau de Galaâ, autour d'une source abondante et bonne. Au sud, les palmiers s'étendent jusqu'au delà de Douz, peu serrés, sur une largeur moyenne d'un kilomètre.

De nombreux bouquets de palmiers environnent Galaâ, petites oasis contre la lisière desquelles le sable s'accumule en dunes. Ce sont au nord-ouest : Gouradi, El-Beïda, Khouloufia, Khadra, Rhoulla, Sadia ; — à l'ouest : Maïneut, Mérézia, Sélémia, Faroudjia, Tarfaïet-el-Kraoub ; — à l'est, Mahied-el-Oucif, El-Oudjouia, qui séparent Galaâ du chott Mta-Azaoua.

Au pied de la dune qui entoure quelques-unes de ces oasis, de petits jardins sont cultivés. Une séguia, petit-canal creusé dans le sable, y conduit l'eau de la source intérieure. Lorsque la dune est trop élevée, la séguia la traverse en tunnel.

* * *

A l'ouest de Galaâ, la plaine du Nefzaoua descend en pente insensible vers le chott Djerid. A hauteur de Galaâ, elle présente les mêmes caractères généraux que la région traversée en venant de Kelili.

Ce sont encore de petites dunes que couronnent des bouquets de palmiers, des bras de chott qui s'allongent de l'est à l'ouest. Ces pe-

(1) D'après le commandant Donau.

tites dunes, entourant les sources, ensablent les palmiers, ilots de verdure au milieu des plaines horizontales dénudées.[1] A mesure que, poussée par le vent, la dune monte à l'assaut de l'oasis, la source, d'origine artésienne, s'élève aussi et s'étale en étang circulaire dans la cuvette formée par les sables, comme certains lacs au fond des cratères d'anciens volcans. Ces ilots de palmiers, au sommet de dunes qui entourent les sources, sont une des particularités du Nefzaoua.

Vers le chott, on trouve un village assez important, Nouïl, bâti au sommet d'une double colline sablonneuse; plus à l'ouest, Djercine est au milieu des sables qui bordent le chott; Blidet groupe ses maisons sur le versant méridional d'une haute dune au nord de laquelle les jardins entourent une grande source formant étang; Touibia cache ses gourbis dans les palmiers qui couvrent les flancs d'un mamelon, dans une ile des bords du chott. Les autres villages sont de pauvres agglomérations en partie bâties en troncs de palmiers.

Plus au sud, à hauteur de Douz, c'est encore le Nefzaoua, avec les bouquets de palmiers et les bras de chott; mais c'est déjà le Sahara avec ses grandes veines de sables mobiles — les areg — dernières ramifications du grand Erg oriental. Rhelissia est un petit village, au sud de Douz, à côté d'une grande source, centre de la tribu des Addara. Le village de Zaâfrane, les palmiers de Beïda, de Maâmoun, de Sennam sont entourés par des amas de sables mouvants.

De Souada, groupe de palmiers du Dahar, jusqu'à Nouïl, une ligne presque ininterrompue de dunes non fixées barre la région sur une largeur de deux kilomètres et une longueur de près de vingt kilomètres, entourant les petites sources de Deïla, de Beïda, de Maâmoun et le village de Zaâfrane. Une autre ligne de dunes mobiles entoure et ensable le chott El-Beïda et s'étend de Beïda à Sabria et vers Rhedema, menaçant d'ensevelir les puits d'El-Hachana.

Douz et le Pays des Merazig

Les Merazig, descendants de Sidi Ahmed ben Rothi et de Si Merzoug ben Abdallah, originaires de Tripolitaine, constituent une tribu maraboutique pratiquant la communauté des biens et des troupeaux. Grâce à leur caractère religieux, ils ont été, jusqu'en 1906, exempts de l'impôt de capitation et de toute obligation militaire. L'été, ils habitent leurs deux villages de Douz et d'El-Aouïna; pendant une grande partie de l'année, ils parcourent avec leurs troupeaux les plateaux sablonneux et couverts de broussailles qui s'étendent au sud et à l'est de Douz, vers l'oued Tarfa, jusqu'à la région des grandes dunes.

Ils sont au nombre de trois mille six cents environ.

(1) Les indigènes les nomment d'ailleurs ainsi : *Dzira*, *Dzirat*, petite ile.

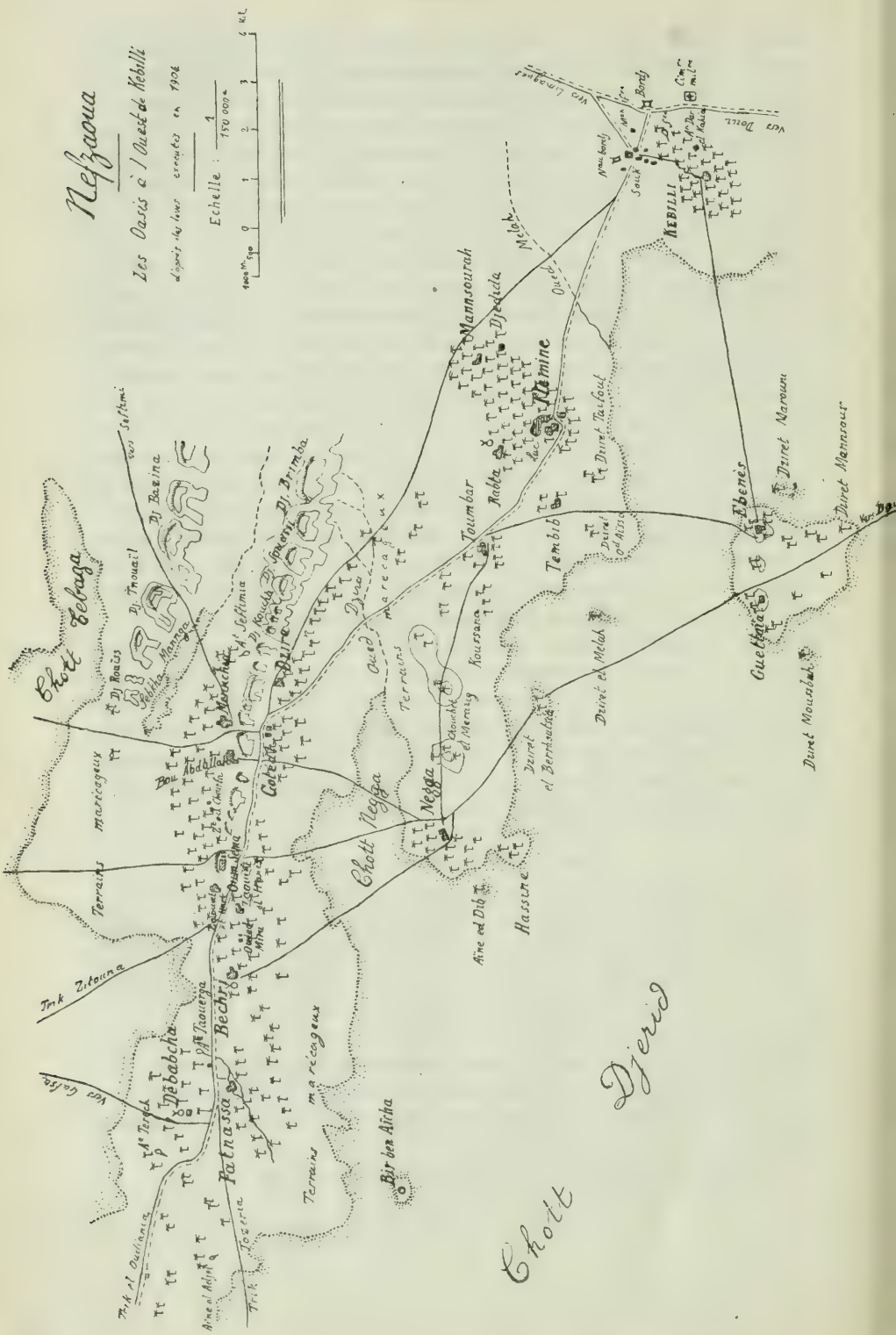
Nefzaoua
Les Oasis à l'Ouest de Kebilli
d'après des levés exécutés en 1904
Echelle : 1/150 000e
Chott Zebaga
Chott Negga
Chott Djerid
Kebilli
Mannsourah
Djedida
Kamine
Rabta
Toumbar
Tembib
Koussana
Negga
Hassine
Ebenès
Guettaïa
Dzire
Coteda
Bechri
Debabcha
Patnassa
Bir ben Aïcha
Terrains marécageux
Trik Zitouna
Vers Gafsa
Vers Douz
Vers Limagues
Dj Bazina
Dj Tnouaïl
Dj Brimba
Dj Rouïss
Dj Sebtha Mannga
Dj Souessi
Dj Kouda
Dj Seftimia
Oued Melah
Oued Mareca
Oued Mira
Aïne ed Dib
Aïne el Adjel
Trik Tozeria
Trik el Oudiania
Dziret Taifout
Dziret Marouni
Dziret Mannsour
Dziret Mousbah
Dziret el Melah
Dziret el Berhoutsia
Dziret Oïd Aïssa
Souk
Nau bordj
Bordj
Cimt. mil.
Ouest
Sud
Est
Nord

*
* *

Douz peut être considéré comme leur capitale. Le village s'étend sur un large mamelon, autour de la koubba de Sidi-Ahmed-ben-Rothi. Contrairement à ce qui existe dans les autres villages indigènes, où les maisons se pressent les unes contre les autres, celles de Douz sont dispersées au milieu des palmiers, sans aucun ordre. Construites en torchis, elles sont d'égales dimensions. Ce sont des huttes rectangulaires, à terrasse, de deux mètres de hauteur environ sur autant de largeur, et sur six mètres à peu près de longueur; un peu plus larges à la base qu'au sommet, elles rappellent l'aspect des maisons de certains villages soudanais. Elles n'ont qu'une seule ouverture, une porte basse, parfois bariolée de dessins au vermillon.

A cinq cents mètres environ au sud de la koubba de Sidi-Ahmed-ben-Rothi s'élève le bordj. Entouré d'un mur crénelé carré de trente mètres de côté environ, il est divisé en deux cours par un bâtiment bas comprenant les casernements des spahis de garde et divers logements. Dans la cour septentrionale, où s'ouvre la porte d'entrée du bordj, est creusé un puits de quinze mètres de profondeur. Deux bastions carrés occupent les angles sud-est et nord-est du bordj.

Construit en 1886, il fut occupé au début par le bureau des Affaires indigènes, transféré depuis à Kebili.

Près du bordj, à quelques mètres du bastion nord-ouest, l'Aïn-Mahdia, cachée au milieu d'un groupe de palmiers, fournit une eau excellente.

*
* *

Le second village de Merazig, El-Aouïna, se trouve à quinze cents mètres à l'est de Douz. Moins important que ce dernier, il s'étend autour de la koubba de Sidi-Madjoub, fils de Sidi-Ahmed-ben-Rothi. Comme à Douz, les maisons sont en torchis et bâties sur un plan uniforme; mais elles sont plus groupées.

L'oasis d'El-Aouïna se développe en longueur de l'est à l'ouest, au sud du village, et, comme dans la palmerie de Douz, les palmiers sont espacés. Ceux-ci, très élancés, dépassent parfois vingt-cinq mètres de hauteur. De petites dunes les ensablent en partie.

L'eau d'irrigation est fournie par des puits à bascule; une longue perche, montée sur un axe horizontal et munie d'une pierre comme contre-poids, sert à élever l'eau.

Pour leurs nouvelles plantations, les Merazig creusent dans le sol des excavations rectangulaires, jusqu'à ce qu'ils trouvent l'humidité; ils imitent en cela le système pratiqué couramment à El-Oued, dans le sud de la province de Constantine. Le petit mur en pierres sèches qui entoure ces excavations signale seul de loin la plantation, car,

souvent, les palmiers ne sont pas encore assez développés pour s'élever au-dessus du sol naturel et montrer leur tête.

*
* *

Le pays des Merazig comprend au sud une plaine sablonneuse déserte, à l'est un plateau pierreux, le plateau d'Oum-el-Ardjem.

Au sud, c'est le pays plat, parsemé de petites dunes, au milieu desquelles croissent le tamarin et le retem, ou couvert de veines de sables mouvants. Quelques puits — bir Lazala, bir Messaoud-el-Oucif, bir Hameïma, bir Hattaïba, non loin de Douz, — bir Ben-Cheroub, bir Bel-Kassem, bir Srera, bir Maïzil, bir Touil, plus au sud — sont à proximité des pistes que parfois le vent fait disparaître sous le sable. Trous circulaires de quinze à vingt mètres de profondeur, ils contiennent une eau trouble quand le sable ne les a pas envahis; sans margelle, au milieu des broussailles, rien ne les signale de loin, et, pour les trouver, un guide est nécessaire.

Plus au sud encore, vers El-Bibane et El-Hagueuf, c'est la région des grandes dunes, impraticable en dehors des pistes.

Dans le voisinage de Douz, le pays des Merazig et le Nefzaoua méridional sont traversés par une longue dépression formée de chotts successifs. Dirigée du sud-est au nord-ouest, elle commence au chott Rgoug, long de dix kilomètres, large de cinq; elle se resserre ensuite sous le nom de chott Hattaïba. Ce n'est plus qu'un thalweg étroit, ensablé, à l'est de Rhelissia, le long de la double rangée de palmiers de Souania. Puis elle s'élargit de nouveau au chott El-Merazig, à l'ouest de Douz, et se prolonge jusqu'au chott Djerid, sous les noms de Haoudh-el-Rhoulla, de chott Souararh, de chott Rorhbrouh. De l'extrémité orientale du chott Rgoug au grand chott, cette dépression a, à vol d'oiseau, une longueur de quarante kilomètres.

*
* *

A l'est de Douz, au delà du chott Hattaïba, la pleine sablonneuse s'élève peu à peu; quelques dunes forment un ressaut de terrain, au delà duquel commence une région ondulée, où le sol dur et dénudé est parsemé de pierres. C'est le plateau d'Oum el-Ardjem qui doit son nom à la constitution de son sol et aux tas de pierres qui jalonnent ses sommets.

En effet, sur les crêtes allongées du plateau apparaissent des amas de pierres en partie ensablés, qui se profilent nettement sur l'horizon comme de petites collines quand on les voit de loin. Ce sont des *basina*, variété de *tumuli*, sépultures des hommes des races primitives qui habitèrent la région. Toutes les crêtes du plateau en sont garnies. De forme circulaire, d'un diamètre variant de trois à dix mètres, s'élevant jusqu'à deux mètres au-dessus du sol quand elles ont conservé

leur forme en dôme surbaissé, ces *basina* sont tantôt alignées parallèlement à la crête qu'elles occupent, tantôt groupées autour de la plus importante d'entre elles, placée elle-même à la crête.

Le point le plus élevé du plateau d'Oum-el-Ardjem atteint à peine l'altitude de cent dix mètres; on y trouve une grande *basina*.

*
* *

La région à l'est d'Oum-el-Ardjem descend insensiblement vers l'oued Tarfa, qui marque la limite orientale du pays des Merazig et du Nefzaoua. C'est toujours le terrain inculte, sablonneux, avec quelques maigres pâturages dans les bas-fonds. Un puits, au nord-ouest du plateau, Bir-Abdallah, donne de l'eau légèrement sulfureuse.

L'oued Tarfa est le lit de sable d'un fleuve presque toujours à sec, aux caractères nettement sahariens; sa largeur atteint deux kilomètres, sa direction moyenne est nord-sud. Sur les dunes qui bordent l'oued, à l'ouest, on trouve quelques alignements de *basina*.

Lorsqu'un fort orage s'abat sur la région, l'oued Tarfa devient un énorme torrent, qui ne dure que quelques heures, mais qui ronge ses rives, entraîne les sables, arrache les tamarins, et les indigènes qui l'ont vu ainsi en ont conservé un souvenir de terreur. Il déborde alors et ses eaux s'écoulent vers le chott Rgoug et la ligne chotteuse qui joint celui-ci au chott Djerid.

*
* *

Une piste qui réunit directement Douz et le Nefzaoua méridional à Gabès commence au nord d'El-Aouïna, longe le versant septentrional du plateau d'Oum-el-Ardjem et passe au Bir-Abdallah, à vingt kilomètres environ de Douz. A une étape plus loin, elle rencontre un ancien puits romain aménagé, profond, le bir Rhezane, au nord de l'oued Tarfa.

Aux oglet Merteba, la piste atteint l'oued El-Hamma, d'où on peut se rendre facilement à El-Hamma des Beni-Zid (seize kilomètres).

Mais on peut se rendre aussi à Gabès par Sidi-Guenaou, à douze kilomètres au sud-est des oglet Merteba. Le marabout, très fréquenté par les Hazem et les Beni-Zid, est situé dans une petite plaine, au pied du versant nord du plateau des Matmata, à l'entrée de la vallée des Beni-Aïssa, non loin de Chemlali et de Djoualig, villages de troglodytes.

Le santon musulman repose dans une petite chapelle que domine une haute coupole surmontée d'un croissant doré. La koubba est entourée de *rhorfa* (chambres voûtées) servant de logements aux pèlerins, et de cours où sont parqués leurs ânes et leurs chameaux.

Sidi-Guenaou est à la limite du contrôle civil de Gabès et du territoire militaire.

Un sentier, qui conduit à El-Hamma, passe à l'est des oglet Merteba, non loin de ruines romaines connues sous le nom d'Henchir-el-Hadjar; elles sont signalées de loin par un pan de mur en pierres de taille qui se dresse comme une colonne. Il existe également des vestiges d'établissements romains à proximité des oglet Merteba.

Soit que l'on vienne directement par ces puits, soit qu'on arrive par Sidi-Guenaou, on atteint, avant d'arriver à Gabès, la route qui conduit à l'ancien camp de Ras-el-Oued et on passe entre les villages de Sidi-Boulbaba et de Menzel.

Sabria et le Dahar

Une piste aménagée conduit de Douz à Sabria. Après avoir traversé les dunes de Sennam et le petit village de Zaâfrane, elle arrive devant l'oasis de Rhedema, dont les palmiers ensablés entourent une assez bonne source. Elle tourne ensuite vers le sud-ouest, laisse à l'est les petits jardins de Sidi-Gaoud et arrive, à travers les dunes, à Sabria.

Sabria, centre de la tribu des Rherib, est formé de deux misérables groupes de maisons, placés chacun sur une butte ensablée. Deux sources font vivre les pauvres jardins et les palmiers qui entourent le village; la meilleure est celle du nord.

Sabria est le dernier point habité du Nefzaoua, vers l'ouest. Quelques bouquets de palmiers se dressent dans la région sablonneuse qui l'environne, autour des quelques sources qui s'étalent dans les dunes : à l'est, Fezzazi et El-Aouina, où on trouve quelques gourbis; au sud, Alegueïa et Feggoussi (deux puits); à l'ouest, Oum-el-Maza, touffe de palmiers bas que dépasse un palmier central plus élevé; El-Faouar, dont les palmiers entourent la source circulaire, à côté du tombeau de Sidi-Rhanem; Oum-Malah, aux palmiers clairsemés, au sommet d'une dune allongée.

Au delà, au sud et à l'ouest, c'est le Dahar, le Sahara tunisien, région inhabitée, terrain de parcours des Rherib, terrain de passage des gens qui vont du Nefzaoua au Djerid, au Souf, à Touggourt et à Ouargla.

Cette partie du sud tunisien présente trois aspects différents.

Au sud, une région de grandes dunes, extrémité du grand Erg oriental. Vers la frontière algérienne, cette région est limitée au nord par la chaîne des Kreb, dont les sommets arrondis, à l'altitude moyenne de 80 à 90 mètres, portent les noms de korbet El-Mabrouk, korbet Ouled-el-Rhiar, korbet El-Ithim, kreb Lessoudi, korbet El-Heuch; plus à l'est, les grandes dunes s'étendent vers le nord et se rapprochent de Sabria.

Au nord de cette région s'étend une région de sables fixés, se présentant tantôt en masses profondes ou en dunes allongées, tantôt

en couches plus minces, parsemées de broussailles qui constituent la végétation rabougrie du Sahara : le zeïtha, à la sève oléagineuse, le retem, sorte de genêt à petites fleurs blanches, le damrane, petite broussaille fine et cassante, l'artha, qui pousse dans les dunes, etc. On y trouve aussi le sbot, dont la paille peut servir de fourrage. Des dépressions, désignées sous le nom de *sahane*,[1] se rencontrent au milieu de ces sables. Le fond de plusieurs de ces dépressions est occupé par un puits, simples trous creusés plus ou moins profondément ; ces puits sont mis à l'abri de l'ensablement par des branches de broussailles que les indigènes placent à leur orifice ; mais cette précaution est insuffisante quand le puits n'est pas fréquenté, et nombreux sont, vers les grandes dunes, les puits dont l'emplacement seul existe aujourd'hui, signalé par des débris d'abreuvoir en ciment grossier.

Dans le voisinage de la piste de Sabria à El-Oued, les puits sont relativement nombreux : bir Mouï-Ali-el-Melah, peu abondant ; bir Oum-Mouï-Ahmed, bir Zouïta, bir Redjem-Matoug, etc. Certains d'entre eux ont été aménagés ; une coupole maçonnée les protège contre le sable. Tels sont le bir En-Naga, à une étape à l'ouest de Sabria, le bir Matroha, non loin de la frontière d'Algérie.

La région est monotone. Vaste plateau de sable et de broussailles, l'œil n'y distingue rien de saillant. Là où la piste s'efface à cause du sable, là où la hauteur des touffes de retem — certaines atteignent deux mètres — arrête la vue, les indigènes ont établi des signaux pour assurer la direction ou indiquer de loin l'emplacement des puits, signaux formés de tas de pierres ou de broussailles taillées d'une façon particulière. Et ces signaux leur sont indispensables, ainsi que le prouve le fait suivant.

En 1907, les signaux établis par la brigade géodésique furent détruits par les nomades, parce qu'ils prêtaient à confusion. Il fallut toute l'autorité des officiers du bureau arabe de Kebili pour forcer les indigènes à les reconstruire et à les respecter.

Malgré l'uniformité générale du plateau, il y a cependant quelques traces de relief topographique. Les *sahane* dont il a été parlé plus haut semblent occuper des lignes de thalwegs peu accentués, aujourd'hui envahis par les sables. Plus près de Sabria, ces vallées sont marquées par des bras de chott allongés, par des chapelets de *sebkha* tributaires du grand chott Djerid.

*
* *

La troisième région, qui commence à quelques kilomètres au nord de la piste d'El-Oued et s'étend dans l'angle sud-ouest du chott, est

(1) صحن, cuvette.

formée de terrains gypso-calcaires, dont les petites collines forment des rides basses, étroites, dirigées à peu près du sud-ouest au nord-est. Elles portent le nom de djebel Nefta à l'ouest du trik El-Hadjemia.

Au nord-est, les monticules gypseux s'avancent dans les terrains fangeux qui bordent le chott, s'élevant à près de quarante mètres d'altitude à la gara Kbira, la garet Aretma, la chouchet Bel-Kheïr, la garet El-Alia.

Dans le chott El-Franig et dans le chott El-Bab — partie méridionale du chott Djerid — ils s'effritent en îlots aux parois abruptes auxquels le mirage donne un aspect fantastique.

Les puits de Mouï-bou-Hafs et de bir Bou-Rbia, qui sont encore dans la région des sables, fournissent une eau passable. Mais, à mesure qu'on approche du chott, l'eau devient de plus en plus saumâtre et l'eau du bir Khenafes, du bir Aretma, du bir Mchiguig, du bir El-Hadj-Ahmor, etc., est tout au plus utilisable pour les animaux.

Cette partie du Dahar est d'ailleurs tout aussi monotone que celle située au sud de la piste d'El-Oued. Le sable ne se voit presque plus; mais l'aspect uniforme des collines gypseuses, la végétation rabougrie et clairsemée donne la même impression désertique. Si l'on gravit une de ces collines, tout relief disparaît, la contrée paraît être un plateau uni.

Une piste, le trik El-Hadjemia, conduit du bir Zouita, sur le chemin de Sabria à El-Oued, à Nefta. Jusqu'au delà du bir Khenafès, elle disparaît dans le sable, et la direction est assurée au moyen de signaux en broussailles. Au delà de ce puits, le sol devient ferme et la piste est bien apparente. Elle passe au bir Ahmed-ben-Selama, laisse à l'est le bir Belkassem et passe à l'est du bir El-Hadj-Ahmor. A partir de ce dernier point on aperçoit la masse vert sombre de l'oasis de Nefta, que dominent les taches blanches de ses koubbas. On est encore à vingt kilomètres environ des premiers palmiers de l'oasis et, en ce point, le chott atteint une largeur de quinze kilomètres. Mais le mirage, par l'effet duquel la palmeraie se reflète dans le fond du chott, fait paraître plus courte la distance, et l'on est étonné du temps que l'on met avant d'arriver à la koubba de Sidi-Hassen-Ayed, à l'entrée de l'oasis de Nefta.

Une autre piste, le trik El-Ferdjani, conduit du bir Matroha et du bir Mchiguig à Nefta, à peu près parallèlement à la frontière algérienne. Celle-ci, toute conventionnelle, passe à trente-cinq kilomètres à l'ouest de Nefta. Jalonnée par le Ras-el-Kelb, à l'ouest du djebel Nefta, elle coupe la piste d'El-Oued à l'ouest du bir Matroha, séparant en principe les parcours des Troud algériens de ceux des Rherib de Sabria. A partir du bir Mouï-en-Naja, elle se dirige vers le sud-

est et passe à proximité des puits tunisiens d'Oum-Mouï-Sfara, de Guenaouba et de Khecib. A partir de korbet El-Ithim, elle se dirige au milieu des dunes vers le bir algérien Beresof, surveillé par les cavaliers détachés du poste d'El-Oued, puis vers le bir Djeneïen, où elle atteint la frontière tripolitaine. Les indigènes n'ont aucune notion de cette frontière, et une zone neutre, s'étendant de part et d'autre de la frontière officielle, est commune aux nomades algériens et tunisiens.

F. GENDRE.

(A suivre.)

MAHDIA (TUNISIE)

DEUXIÈME PARTIE

SUITE

Fortifications

Sans nul doute Mahdia a dû être entourée d'une enceinte de fortifications dans les temps les plus reculés, dès l'occupation de ce point du littoral tunisien par les Phéniciens, puis par les Romains; mais aucun document ne précise l'étendue ni la valeur de ces fortifications pour la raison que Mahdia n'a joué, avant le xe siècle de notre ère, qu'un rôle très effacé et n'était qu'un emporium, une simple bourgade et même, après l'invasion arabe, qu'un groupement de misérables huttes au milieu de ruines.

Il faut arriver à l'époque de la construction (912) par le Mahdi d'une vraie ville, sur l'emplacement de la Mahdia actuelle, pour savoir comment elle fut fortifiée. Nous reportant à la partie historique, nous voyons que la ville était entourée de remparts, que celui de l'ouest fut le premier construit et que deux portes y sont mentionnées, la porte de la Victoire et la porte de Mahdia.

Un géographe arabe, Ibn Haukal (seconde moitié du xe siècle), dit : « Mahdia est fortifiée d'un bon mur de pierre et on y entre par « deux portes qui surpassent par leur forme et la façon toutes celles « que j'ai vues ailleurs, à l'exception des deux portes de Rafica (Mé- « sopotamie) sur le modèle desquelles elles ont été faites. »

Du temps d'El Bekri (1068), Mahdia était défendue par seize tours, dont huit s'élevaient sur le terrain ajouté à la ville; du côté ouest il y avait six tours se reliant au bordj d'entrée. Les principaux ouvrages fortifiés s'appelaient : bordj Ali-l'Ouezzan-en-Nahouï, bordj Othman, bordj Eïça, bordj Ed-Dahhan, ces ouvrages ainsi nommés parce que les maisons de ces personnes étaient situées dans le voisinage. La ville avait deux portes, construites tout en fer, pesant chacune mille quintaux et ayant trente empans de hauteur; chaque clou de la porte pesait six livres et des animaux, du plus remarquable travail, étaient représentés sur ces portes.

Edrisi (xiie siècle) n'ajoute rien en ce qui concerne les remparts; quant aux portes, il les décrit « construites en lames de fer superpo- « sées sans emploi de bois; elles sont uniques au monde et considé- « rées comme une des curiosités les plus admirables de la ville ».

Abou l'Féda (commencement du xive siècle) mentionne une citadelle, des remparts et de grandes tours en pierres blanches; ce qui

fait supposer que l'on blanchissait les murs comme maintenant ou que la pierre, provenant vraisemblablement des carrières de Rejish, avait été raclée et nettoyée.

Froissart (1390) donne quelques détails sur « la mâle et forte ville d'Afrique » (voir la partie historique).

Léon l'Africain (1526) cite « les fortes et épaisses murailles et gros tourions » d'Africa.

Lors des expéditions de Dragut contre Mahdia (1540-1550) l'historien espagnol Sandoval, et celle des Espagnols contre Africa, Marmol, un autre historien qui suivit l'armée de Charles-Quint, ont décrit avec amples détails les dispositions de défense de la place (voir la partie historique); Marmol nous apprend aussi que les fortifications, lors du départ des Espagnols, furent détruites à coups de mine.

Il est plus que probable que seules les murailles et tours du front de mer furent sapées et que le front de terre fut conservé; en effet, nous trouvons dans l'*Histoire des Etats barbaresques* (1557) *qui exercent la piraterie* la désignation de « Afrique ou El-Médine, ville murée », et dans un autre ouvrage (1591), fait par de Thou, la mention suivante : « Mahdia, du côté de la terre, pendant l'espace de 230 pas, « est fermée d'une forte muraille, flanquée d'espace en espace de « quantité de tours et bastions; elle est commandée par une colline « fortifiée. » Davity (1600) ajoute que « l'isthme est fortifiée d'une « double enceinte de murailles, d'un grand et profond fossé et de « plusieurs tours qui le défendent ».

Sanson d'Abbeville (1683) fait une description à peu près analogue, et l'explorateur hollandais Dapper (1686) dit de Mahdia : « Elle est « fortifiée de hautes murailles, de fossés et de tours du côté de la « terre; du côté de la mer elle est défendue par des bancs de sable. « La porte qui regarde sur la terre ferme est extrêmement forte parce « qu'elle est fortifiée de plusieurs tours, d'arcades voûtées et que ses « battants sont couverts de fer. A l'issue de cette porte on entre sous « une arcade de soixante-dix pieds de long si obscure que les étran- « gers ne sauraient s'empêcher de frémir. »

Pellissier (1857) se contente de signaler des remparts en ruines et un assez beau château moderne vers la pointe de la presqu'île.

Guérin (1860), dans son *Voyage archéologique en Tunisie,* nous représente Mahdia comme une ville autrefois enfermée dans une enceinte de remparts très épais, d'une hauteur assez considérable, flanquée de tours de distance en distance et suivant les contours du rivage; ces remparts étaient revêtus extérieurement de pierres d'une dimension moyenne, mais très régulièrement taillées; ils ont été démantelés et presque partout détruits; quelques parties seulement de l'enceinte sont encore intactes. La porte d'entrée du côté de l'isthme était défendue par deux tours octogones appartenant à un

fort ou château qui est aujourd'hui dans un état déplorable ; une longue galerie voûtée règne sous ce bordj ; sur ses plates-formes gisent étendus çà et là plusieurs mauvais canons rouillés ; d'autres reposent sur des affûts tellement rongés de vétusté qu'ils tomberaient en pièces si on essayait de les remuer. Quant à la casbah, forteresse de forme à peu près carrée, située sur le point culminant de la presqu'île, elle est dans un état complet de dégradation ; comme ailleurs, les canons, entièrement rouillés, sont à terre ou sur des affûts vermoulus ; du haut de sa plate-forme le regard embrasse toute la presqu'île.

La description de Guérin est bien exacte, et telle était Mahdia en 1860, telle Duveyrier l'a trouvée lors de son exploration (juin 1881) et telle elle est encore, sauf de légères modifications et améliorations apportées aux deux bordjs.

Que reste-t-il de ces superbes fortifications qui arrêtèrent l'élan de tant de braves guerriers et derrière lesquelles s'abritèrent des défenseurs opiniâtres ? Qu'est devenue cette enceinte qui enserrait cette « mâle et forte ville d'Afrique » ?

L'on ne voit plus que des substructions reposant en partie sur des arasements pratiqués dans la roche tendre qui forme le sol, quelques débris de tours inclinant vers la terre leur masse gigantesque.

Seuls les deux bordjs, de construction relativement récente, représentent les fortifications de Mahdia.

Le rempart ouest fut le dernier qui résista aux atteintes des démolisseurs ; certains anciens habitants de la ville déclarent l'avoir encore vu, avoir remarqué une inscription coufique parmi les débris de ses murs et constaté que la tour du bordj El-Arif, qui a disparu, n'avait pas de porte, avait environ dix mètres de diamètre et que l'intérieur était comblé avec des fragments de roches.

Un canal ou fossé aurait, d'après un historien arabe, réuni les deux golfes, complétant ainsi la défense de la place du côté de la terre ; rien n'est plus apparent ; l'existence de ce canal a paru pouvoir être admise par M. Portelli, agent consulaire français, qui, lors de la construction de la zaouïa Sidi-Cheikh-Emir, a remarqué les traces d'un long mur ayant très probablement bordé l'un des côtés de ce canal.

Port

La rade de Mahdia a toujours été peu sûre, surtout par les vents d'est ; aussi l'utilité d'un port s'est-elle fait sentir dès les temps anciens pour abriter les bateaux.

Le port primitif fut creusé dans l'intérieur des terres, sur le rivage sud de la presqu'île, à l'est sud-est de la casba actuelle (voir le plan) ; on l'attribue aux Phéniciens ; c'est un bassin de 72 mètres de longueur

sur 56 de largeur; il a été creusé de main d'homme dans le roc vif, comme le cothon d'Utique et de Carthage; il est maintenant ensablé et comblé par des débris, ainsi que la passe, encore visible, par laquelle il communiquait avec la mer; les murs de cette entrée étaient consolidés par des fûts de colonne formant deux ou trois lits. Le déblaiement de ce petit port serait facile et les quais réparés à peu de frais; vers le milieu du XIXe siècle, plusieurs ingénieurs européens avaient proposé au Gouvernement Tunisien de rendre ce port à la petite navigation, mais rien ne fut entrepris.

Au moyen âge, ce port suffisait pour contenir trente bâtiments, tandis que la partie la plus sûre de la rade pouvait recevoir deux cents bateaux du plus fort tonnage; ces navires venaient d'Orient, d'Occident, de l'Empire byzantin et d'autres contrées et engendraient à Mahdia une grande activité commerciale. L'entrée du port était gardée par deux tours se faisant face; quand on voulait faire entrer un navire, les gardes de ces tours lâchaient un bout d'une lourde chaîne en fer qui était tendue en travers de la passe en temps ordinaire, puis ils la rétablissaient. « Par cette précaution, on se garantissait des tentations hostiles des Roums. » (El Bekri.) Un arsenal voisin du port possédait deux galeries voûtées, vastes et longues, qui servaient à protéger les agrès et les approvisionnements contre les atteintes du soleil et de la pluie.

Les quais et tours de ce port intérieur semblent avoir été construits bien après le creusement du port lui-même, probablement à l'époque où toute la presqu'île fut enceinte d'une ligne ininterrompue de fortifications qui enserrèrent également le bassin.

Plus tard, Léon l'Africain décrit le port de Mahdia « fort bien remparé et soigneusement gardé »; son entretien fut assuré, puisqu'en 1557 on le connut sous le titre de « bon havre » et qu'en 1600 comme en 1686 « ce havre qui est grand et capable de tenir cinquante galères qui peuvent y demeurer à l'ancre et à l'aise, en sûreté du long de l'hiver » (Davity-Dapper), était très fréquenté, quoique l'entrée fût si petite « qu'une galère, ayant retenu les rames, n'y peut entrer qu'avec grand'peine ».

En 1727, Shaw signale ce port comme « ayant près de cent verges au carré, et à présent si bas qu'il ne saurait y recevoir le plus petit bateau ».

Le port primitif paraît donc avoir été délaissé dès le commencement du XVIIIe siècle.

A partir de ce moment, les navires durent opérer leurs chargements et déchargements au sud de la presqu'île, près d'un mouillage assez sûr où étaient ancrés, au début de l'occupation française, en 1882, les cinquante-deux bateaux indigènes qui composaient la flotte des marins et pêcheurs de Mahdia. Il existait aussi, d'après Pellissier, en

1857, entre un banc de sable et le continent, un abri sûr pour cinq ou six navires, mais on avait de la peine à y arriver.

En 1885, le Service des Travaux publics fit commencer le creusement d'un petit port qui n'est accessible qu'aux embarcations calant moins de 2m 50; ces fonds ne règnent que sur un peu moins d'un hectare; le brise-lames, qui a été établi en 1886, abrite une superficie totale de trois hectares dont une grande partie est inutilisée. Un quai en maçonnerie, de 200 mètres de longueur, borde le terre-plein, de 15 mètres de largeur, le long duquel est établi la douane; un plan incliné et une grue constituent l'outillage du port. Deux feux ont été allumés, l'un fixe à l'extrémité du brise-lames et l'autre au phare construit presque à la pointe de la presqu'île, près du marabout de Sidi-Djaber; un de ces feux, haut de 27m 05, situé à 35° 30' 22" de latitude nord et 8° 44' 32" de longitude est, rouge, scintillant de 5 en 5", est de quatrième ordre et a une portée de 16 milles.

Le port de Mahdia attend de nouveaux dragages et autres travaux.

Bien que secondaire, ce port n'en est pas moins très fréquenté, surtout de mai à août, époque à laquelle on remarque une animation exceptionnelle; c'est le moment du passage au large des sardines et des allaches, et de nombreuses barques siciliennes ou grecques viennent y passer la saison pour le compte de maisons de Dalmatie et de Sicile.

Mahdia a une Direction du Port et les Compagnies de Navigation mixte et Florio Rubattino y sont représentées.

Le mouvement du port va, chaque année, en s'accentuant.

Agriculture

La région de Mahdia, faisant partie du Sahel tunisien, a toujours été renommée pour la fertilité de son sol.

Son voisinage des îles Kerkenna a dû être mis à profit pour l'alimentation des centres d'approvisionnements que le préteur Salluste y découvrit lors de la campagne de César en Afrique; sans nul doute aussi, les armées pompéiennes et césariennes se ravitaillèrent sur le territoire de Mahdia durant leurs opérations autour de *Thapsus*.

Après le départ des Romains, leurs successeurs ne manquèrent pas d'entretenir cette source de richesse en donnant tous leurs soins à l'agriculture.

Aussi, au xe siècle, Ibn Haukal mentionne-t-il que Mahdia abonde en fruits de toutes sortes et en légumes.

L'invasion hilalienne, qui fut si nuisible à la Tunisie, fut cause de la destruction d'une partie des jardins et des dattiers à Mahdia et aux environs; Edrisi, au xiie siècle, et Et Tidjani, au commencement du xive siècle, constatèrent et relatèrent le fait; les gens de Mahdia durent aller chercher leurs fruits à Monastir; seule la haute culture

résista et les productions en froment, orge et olives furent encore très appréciables.

En 1550, le pays avait recouvré son opulence des premiers siècles; il était couronné de hauteurs toutes couvertes de palmiers et d'oliviers et les plaines étaient garnies de céréales dont le rendement était tel qu'un grain en rapportait 70, 80 et même 100.

Vers 1740, la culture des pastèques dans les jardins était fort en honneur; on raconte à ce sujet que lorsque ce fruit était mûr les gens y pratiquaient un trou sans le détacher de la tige, y mettaient une livre environ de miel et refermaient le trou de façon à empêcher l'air d'y pénétrer. Au bout de quelque temps ces pastèques se trouvaient remplies d'une eau que l'on recueillait dans une écuelle; après avoir ôté les grains, on mettait cette eau dans des bouteilles en verre que l'on exposait quelques jours au soleil, puis on les rentrait dans les appartements, où on pouvait les conserver. Lorsque quelqu'un voulait se procurer la gaîté que donne le vin il prenait une de ces bouteilles et en buvait le contenu pendant son repas. Les gens de Mahdia affirmaient que, d'après leur rite, l'usage de cette boisson était permis.

L'agriculture s'est beaucoup développée depuis l'occupation française; indépendamment des céréales que l'on trouve surtout vers le sud et l'ouest de Mahdia, une forêt d'oliviers s'allongeant vers le nord sur une très grande étendue fait la richesse du pays; aux abords immédiats de la ville l'on rencontre de beaux et grands jardins contenant quelques plants de tabac, de nombreux arbres fruitiers, orangers, citronniers, grenadiers et abricotiers; la vigne y vient très bien et fournit un vin très alcoolisé, mais sa culture est peu répandue.

Commerce

L'habitant de Mahdia est né commerçant, les auteurs anciens nous l'ont dit; tandis que certains originaires de Mahdia allaient trafiquer par mer, d'autres (et c'était la majorité) préparaient dans leur port tous les produits du sol et de la mer (froment, orge, huile, éponges, poissons, etc.), et recevaient en échange des objets d'importation, tels que ceux que la République de Venise leur fournissait en 971, vases, ustensiles, rouleaux de tisserand et autres objets en bois.

Cette activité commerciale est notée tout spécialement par Ibn Haukal au xe siècle; ce géographe arabe, tout en disant que « les marchés de Mahdia étaient remplis de marchands arrivant à tout moment », constate avec regret que le départ d'El Mançour pour sa nouvelle ville d'El-Mançouria a nui à la prospérité de la ville et de ses faubourgs.

Edrisi, au xiie siècle, relate à peu près les mêmes faits et ajoute que « les habitants de Mahdia jouissaient d'une bonne réputation chez

tout le monde, tout particulièrement ceux de Zouila qui joignent à une connaissance commerciale très étendue une régularité louable dans les affaires ».

Le *Ktab el Istibçar* (1191) nous apprend, en outre, que Mahdia possédait des marchés construits en pierres de taille, ce qui dénote un commerce assez intense dans cette ville.

Nous retrouvons, en 1550, une indication d'allées et venues à Mahdia d'un grand nombre de marchands d'Alexandrie, de Juifs, de gens de Salonique et du Portugal.

Enfin, de nos jours, le commerce de Mahdia est florissant ; le plus important est celui de l'huile, puis celui du poisson, du sel et des céréales ; le poisson dit l'allache est vendu à des saleurs autrichiens et exporté en Europe (Autriche, Italie et Grèce) dans des barils de cinquante kilogrammes. La forêt de Chebba, non loin de Mahdia et d'une contenance de 1.500 hectares, fournit aussi du bois qui peut être considéré comme produit de la région qui nous intéresse.

Quelques exemples suffisent pour démontrer que le commerce de Mahdia est en bonne voie de développement.

Industrie

La première industrie qui fut en honneur à Mahdia, comme partout en Tunisie dans les temps anciens, fut celle de la fabrication de l'huile tirée des fruits des immenses forêts d'oliviers du Sahel. De nos jours, cette industrie est arrivée à Mahdia à un état de perfectionnement tel que nulle part ailleurs on n'a su le dépasser et que les huiles d'olives de la région sont à juste titre très renommées. Les usines de MM. Epinat et Novak sont universellement connues ; plusieurs autres, dirigées par des Européens et même des indigènes, ont aussi une excellente réputation.

La fabrication du savon, tout d'abord rudimentaire et entre les mains des indigènes, tend à se répandre à Mahdia et dans les environs ; elle a subi des progrès sensibles depuis quelques années.

Depuis longtemps les indigènes tissent des étoffes en laine pour les usages du pays ; cette industrie est pratiquée par des métiers tout à fait primitifs. Edrisi, au XIIe siècle, vantait déjà « les tissus très fins et très beaux, connus sous le nom de tissus d'El-Mahdia, qui n'avaient pas leurs pareils dans le monde entier et dont il se faisait en tout temps une exportation considérable ». Une partie de ces tissus en laine est appelée dans le pays *batania* ou *farrachia*.

A noter aussi les industries suivantes, plus ou moins importantes : sparterie d'alfa, extraction de pierres de carrières, pêches d'éponges, de poulpes et surtout d'allaches, sorte de sardine que, durant quarante jours par an, de nombreuses barques siciliennes ou de la mer Adriatique viennent chercher dans les eaux de Mahdia ; fabrique de

conserves et enfin deux salines créées l'une au nord (MM. Demange et Cie) et l'autre au sud de la ville (M. A. Epinat).

Administrations

Caïdat. — Mahdia a toujours eu des gouverneurs désignés soit par les deys, beys ou la population, soit par les princes conquérants ; c'est ainsi qu'au XIIe siècle un gouverneur y résidait de la part du roi Roger. Certains gouverneurs se sont fait remarquer par une bonne administration et Léon l'Africain en signale un qui ne chargea pas trop d'impôts les habitants.

En 1857, c'était un lieutenant du caïd de Monastir qui était gouverneur de Mahdia ; plus tard, l'importance des affaires de la région nécessita la création d'un caïdat.

Actuellement, l'administration indigène est gérée par un caïd ayant sous ses ordres cinq khalifas et une quinzaine de cheikhs.

Municipalité. — Une commission municipale a été créée le 24 janvier 1887 et une municipalité en 1888 ; elle est composée de : le caïd, président ; un vice-président, délégué français ; douze conseillers, dont cinq Français, cinq indigènes tunisiens, un Anglo-Maltais, un Italien.

Justice. — Une audience foraine de Justice de paix a été installée le 30 décembre 1887 ; elle a lieu une fois par mois ; le Juge de paix ou son suppléant vient de Sousse avec un greffier et un interprète.

Consulats. — Dès le XIIIe siècle les Génois, les Vénitiens, les Pisans et les Provençaux avaient des agents accrédités auprès du gouverneur de Mahdia, tant pour faciliter les transactions commerciales que pour régler les différends.

Ce ne fut qu'au XIXe siècle que des agences consulaires furent définitivement créées. Le premier agent fut M. Saccoman, Français, qui, le 15 mai 1826, fut nommé par M. Malivoire, consul général de France de Tunis ; il était, en même temps, chargé des intérêts français à Sousse, à Monastir et à Mahdia. L'Angleterre, puis l'Italie (1866) et l'Autriche-Hongrie (1881) eurent des agents dont les fonctions consulaires existent toujours.

Instruction publique. — Anciennement il y eut, paraît-il, à Mahdia des cours d'enseignement qui rivalisèrent avec ceux de Tunis et de Kairouan.

En 1857, il y avait déjà cinq écoles élémentaires ; puis, en 1880, fut créée une école congréganiste de filles confiée aux Sœurs de Saint Joseph.

Actuellement, en dehors des écoles purement arabes, il y a : une école de garçons, française, payante ; une école franco-arabe gratuite ; ces deux écoles ont un directeur et quatre adjoints français et un

meddeb arabe; elles sont laïques et donnent l'instruction primaire à 250 élèves environ, dans des locaux malheureusement insuffisants; en outre, existe l'école congréganiste de filles, avec une directrice et cinq adjointes, qui reçoit une centaine d'élèves.

Postes et télégraphes. — La ligne télégraphique Sousse-Sfax, passant par la région de Mahdia, fut installée dès 1861; fréquemment détruite en 1862 par les indigènes campés sur son parcours et surtout pendant l'insurrection de 1863-1864, elle fut à chaque instant rétablie. A Mahdia même, le service télégraphique ne commença à fonctionner que le 29 mars 1867, précédant de peu le premier service postal.

En 1881, une recette des postes de plein exercice et un bureau télégraphique assuraient le service lorsque survinrent les événements qui nécessitèrent l'occupation française; les lignes télégraphiques furent coupées par les insurgés et le bureau ne rouvrit que le 27 janvier 1882.

Actuellement, le service des Postes et des Télégraphes est installé dans un bâtiment confortable et est dirigé par un receveur avec deux commis et deux facteurs.

Services divers. — Sûreté publique assurée par la gendarmerie (un brigadier et trois gendarmes); police municipale (un commissaire, un brigadier et cinq agents); Ponts et Chaussées, service créé vers 1883 et dirigé par un conducteur, un agent et cinq surveillants; douanes; voirie; halles; Monopoles, etc.

Un musée municipal a été fondé en 1896, sous l'heureuse inspiration de M. D. Novak et avec l'autorisation du Directeur du Service des Antiquités de Tunisie.

Enfin, Mahdia a été pendant quelque temps le siège d'un contrôle civil annexe; de plus, un cercle militaire, commandé par le chef de bataillon Juffé, y a été créé en 1882, puis supprimé; en 1889-1890, Mahdia a reçu de nouveau des troupes, fournies par le 4e régiment de tirailleurs algériens; depuis cette époque, aucune garnison n'a été réinstallée.

Alimentation hydraulique

Mahdia a été dotée, dès l'époque romaine, de réservoirs à eau; la fort belle citerne, dont la disposition intérieure a été reproduite par M. Saladin dans son rapport sur la Mission en Tunisie, en 1882 et 1883, servait à l'alimentation de la population ou plutôt d'aiguade pour les navires faisant escale en ce point du littoral; cette citerne, composée encore de quatre bassins profonds reliés entre eux par des arcades formant trois étages, a été réparée, nettoyée lors de la construction du phare élevé à sa proximité et est encore utilisée de nos jours.

El Bekri, au XIe siècle, mentionne trois cent soixante grandes citernes à Mahdia. La ville était, de plus, alimentée par des conduits partant d'un village appelé Menanech; les eaux, provenant de puits, étaient élevées au moyen de norias ou roues à chapelets jusqu'à un réservoir, de là déversées dans des tuyaux et venaient remplir une citerne auprès du djamè (mosquée) de Mahdia, d'où on les faisait également remonter au moyen de norias. Ce village de Menanech cité par El Bekri et dans le *Ktab el Istibçar*, pas plus que ceux de Menakech et Mechanès indiqués par Zerkechi, ne sont connus dans la région. Toutefois, il existe un lieu dit Meïanech que M. Al. Epinat, le dévoué vice-président de la Municipalité de Mahdia, a su reconnaître; ce point est situé non loin de Tehila, dans les terres rouges de la forêt d'oliviers; on y a retrouvé un grand puits circulaire tout envasé, mais au fond duquel existent, d'après les indigènes, les amorces de conduits en plomb; à peu de distance de ce puits, à un endroit appelé Oued-el-Hallou (bien qu'il ne coule aucun oued dans le voisinage), on remarque les traces d'une grande fesguia à ciel ouvert avec bassin de décantation. Ce sont évidemment les restes des travaux hydrauliques entrepris par Obeïd Allah au Xe siècle de notre ère; M. Gauckler, directeur du Service des Antiquités en Tunisie, en relatant ces faits, ajoute que Meïanech doit être la transcription arabe d'un mot grec ou latin qui, lui-même, était déjà peut-être la transcription d'un nom appartenant à une langue plus ancienne. (1)

Au XIIe siècle, Edrisi dit que les gens de Mahdia ne boivent que de l'eau de citerne, celle des puits étant d'un gout désagréable.

En 1550, le nombre des citernes avait, paraît-il, bien diminué, mais les sources des environs alimentaient largement la population.

Enfin, de nos jours, outre le magnifique réservoir, situé près du phare et déjà mentionné, la ville possède de nombreuses citernes, plus ou moins bien entretenues, dans les mosquées, maisons particulières et près du Grand-Bordj.

L'alimentation hydraulique à Mahdia se complète actuellement par une canalisation partant de Tehila, à environ dix kilomètres de la ville, où l'eau de deux puits est élevée par deux machines et dont le débit est d'environ trois cents mètres cubes par jour; un solide réservoir intermédiaire a été construit sur la colline de Sidi-Messaoud.

Mahdia recevra, en plus, après Sousse et Monastir, environ mille autres mètres cubes d'eau par jour provenant de l'oued Merguellil, dès que les travaux de la grande adduction d'eau du Sahel, poussés activement, seront terminés.

(1) *Bull. arch.*, 1899, p. CLXXV.

Voies de communication

Quoique la station de Mahdia ne soit pas mentionnée dans les itinéraires qui indiquent les voies romaines, il semble hors de doute qu'elle était intermédiaire, sur la voie « Tapsum Sullecti XV » de la la table de Peutinger; une autre voie secondaire devait réunir aussi cette station à Thysdrus (El-Djem).

Les routes actuelles sont les suivantes:

De Mahdia à Mokenine, Monastir, Sousse et Tunis, vers le nord;
De Mahdia à Ksour-Saf et El-Djem, vers le sud-ouest;
De Mahdia à Salakta et Chebba, vers le sud.

Une piste importante mène de Mahdia à Djemmal par Sidi-ben-Nour.

Mahdia est reliée par un chemin de fer à Mokenine, puis de là à Sousse-Tunis et Sousse-Kairouan.

Mahdia correspond aussi, par des bateaux réguliers, avec Monastir d'un côté et Sfax de l'autre.

Cultes et établissements religieux

Culte catholique. — Les premiers prélats furent, paraît-il, l'évêque Joffridus Panet (1140) et N... (1148), archevêque d'Afrique. Après la prise de Mahdia par les troupes du roi normand Roger de Sicile, et sur la demande de ce prince, le pape Eugène (1145-1153) donna à la conquête des archevêques et des évêques et désigna pour Africa (Mahdia) l'archevêque Cosmas, dont le tombeau est dans la cathédrale de Palerme; sur la dalle tumulaire on lit:

IN·HAC·TVMBA
IACET·COSMAS·VE
NERABILIS·ARCHI
EPS·AFRICANVS·
ANNO·DNICE·INCA
RNATIONIS·MCIX
INDICTIONE·NONA
M·SEPTEMBRIS·DIE
X·

et au-dessous du texte:

IN·HOC·ALTARE:TRAS
LATV:E:P.SCRPTV:COR
PS:AN:D:MCCC:LXIX:IND:
VIII: M:OCTOBRIS:DIE:MERCVRI·

Des églises furent érigées; plus ou moins fréquentées suivant les temps, elles disparurent peu à peu.

Ce ne fut qu'au milieu du XIXe siècle (en 1851) que les catholiques, devenant de plus en plus nombreux, fondèrent une nouvelle église ou plutôt une humble et pauvre chapelle; elle n'eut un desservant fixe, le R. P. Félix de Ferrare, moine capucin, qu'en 1856.

En 1860, la population catholique de Mahdia se montait, en y comprenant trois familles de Mokenine, à 180 personnes (Maltais, Italiens et quelques Français).

En 1880, une autre chapelle fut créée dans l'école des Sœurs de l'Apparition de Saint-Joseph.

Le champ du repos des catholiques est situé sur la route de Salakta, à Zouila-el-Khalia, non loin de la ville.

Culte protestant. — Aucun membre de ce culte à Mahdia et environs.

Culte musulman. — La population arabe se compose de 11.000 individus environ pour la ville et la banlieue; aussi le nombre d'établissements religieux pour leur culte est-il assez considérable.

La principale mosquée, dite Djamâ-el-Kebira, a déjà été mentionnée en 1028 par El Bekri qui dit que « le djamê a été construit sur le terrain gagné sur la mer; il est composé de sept nefs, est très beau et solidement bâti ». En 1550, lors de la prise de la ville par les Espagnols, il en est encore fait mention; cette mosquée a contenu les restes d'un grand nombre de guerriers et particulièrement de chevaliers de Malte tombés pendant les assauts de cette place; de cette époque il ne reste plus qu'une pierre tombale brisée qui recouvrait le corps d'un chevalier nommé Jean-Eugène de Piscatory; une belle inscription,[1] avec armes du défunt (deux dauphins que sépare une barre oblique, surmontés par une croix de Malte), figure sur cette dalle tumulaire. On remarque, en outre, dans la grande mosquée, une suite de portiques voûtés dont les colonnes, en partie antiques, sont en pierre dure et en marbre, en granit et en porphyre, supportant des chapiteaux romains et byzantins en marbre blanc; un d'eux est ionique d'un travail très lâché (Saladin); quelques colonnes sont en marbre de Carrare avec chapiteaux doriques ou feuillus de travail italien. La plupart de ces colonnes ont été prises à droite et à gauche et beaucoup sont malheureusement enduites de chaux sous laquelle disparaissent les détails d'ornementation.

Dans une cour de la grande mosquée ont été recueillis deux morceaux d'inscriptions coufiques qui ont été déposés au Musée municipal.

Les autres mosquées sont plus petites et moins dignes d'intérêt.

(1) Voir Guérin : *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis*, t. I, p. 144.

Ce sont de l'est à l'ouest de la ville : mosquées de Sidi-M'tir, El-Goul, El-Ouachra, Ben-Romdan, Ouadja, El-Alimari, El-Amamra, Ben-Dali-Hassen, El-Moufadal, Mohamed-Nassef, Hassen-Snan, Sidi-Dahar, Taouâma, Sliman, Hadj-Mostafa, Sfar, Snan.

Marabouts de Sidi-Esnoubri, Sidi-Goman, Sidi-Ali-Mahjoub, Sidi-Bouhellal, Sidi-Djaber (à la pointe est, sur un monticule), Sidi-Ibara, Sidi-Dahar, Sidi-Amor-Chebbah, Sidi-Kafi.

Zaouïas de Sidi-M'tir, Sidi-ben-Aïssa, Tijania, Ez-Zouaoula, Ben-Romdan, El-Amamra, Sidi-Abdesselem, Sidi-Klil, Sidi-Gacem, Sidi-Abdelkader.

Il y a, en outre, environ douze mosquées et zaouïas dans la banlieue.

Mahdia ne possède qu'un cimetière musulman et encore, anciennement, n'en possédait-il pas, puisque, d'après Edrisi (XIIe siècle), les habitants allaient, par mer, ensevelir leurs morts à Monastir; cette coutume n'a pas survécu longtemps, car le cimetière actuel renferme des tombes très anciennes; les Arabes ont leur champ du repos entre le Grand-Bordj et la pointe, et surtout autour du marabout Sidi-Djaber. On remarque que les tombes sont généralement mal entretenues et qu'à leur tête pousse souvent un pied de scille qui fait, au printemps, comme un plumet vert au mort et, en été, élève au-dessus du tombeau de magnifiques hampes fleuries, hautes de près d'un mètre.

Culte israélite. — Les Juifs vinrent s'établir à Mahdia après 911, y jouirent d'une tranquillité relative surtout à la fin du XIIe siècle et au commencement du XIIIe siècle sous l'administration bienveillante des premiers Hafsides; des communautés se formèrent et s'organisèrent; mais ils eurent à souffrir sous Abdallah Mostancer B'Illah (1247-1275). Lorsqu'en 1492 les Juifs d'Espagne, bannis, vinrent se réfugier en Tunisie, ils furent reçus avec empressement par les communautés, notamment par celle de Mahdia qui s'était bien développée. Après la prise de la ville par les Espagnols, en 1550, les Juifs durent se réfugier à Mokenine, où ils restèrent durant de longues années.

Actuellement, les Israélites à Mahdia sont au nombre de cinq cents environ, et possèdent une synagogue fondée il y une quarantaine d'années.

Le cimetière juif est voisin du cimetière catholique, à Zouila-el-Khalia.

Vestiges. Ruines. Antiquités

Dans l'intérieur de la ville, les vestiges des temps passés n'ont rien de bien remarquable; comme partout en Tunisie, on rencontre, employés dans les constructions arabes, des chapiteaux, des fragments

d'entablements, des colonnes de marbre, des consoles et de beaux morceaux d'ancienne maçonnerie ; il ne reste aucune trace des beaux palais tant vantés par les historiens arabes. Les principales découvertes consistent surtout en inscriptions anciennes d'époque arabe, dont deux relatées dans *la Revue de Constantine* (année 1893) ont été relevées par le commandant Juffé et traduites par l'interprète Raymond : l'une d'elles fait mention de la mort d'Abou l'Kassem Mohamed ben Abd el Kerim el Koumi en 342 (954 de J.-C.), et l'autre d'Abou l'Kassem, prédicateur en 600 (1207 de J.-C.).

Hors ville et le long du rivage qui borde la presqu'île, l'on peut voir les ruines imposantes des remparts démantelés par Charles-Quint ; il en a déjà été question au chapitre des « fortifications » ; à signaler, en outre, de nombreuses traces d'encastrements de pilotis verticaux ayant servi à maintenir un blocage en bois, lors de la construction des substructions en blocage, et des tranchées creusées dans le roc pour recevoir la base des fortifications. [1]

A la pointe de la presqu'île, à l'est de la ville, existe une petite nécropole comprenant des sépultures antiques creusées, en forme d'auges, dans le roc de nature volcanique ; ces tombes sont rectangulaires, généralement fort étroites, de longueurs variables de deux mètres à la dimension d'un corps d'enfant ; la place de la tête est souvent marquée et l'orientation est de l'est à l'ouest. La plupart de ces sépultures ont été fouillées ; quelques pierres gravées que possède M. Lumbroso, de Mahdia, proviennent, paraît-il, des fouilles exécutées en cet endroit. La mer qui ronge constamment cette partie de la côte recouvre actuellement la plus grande partie de cette nécropole qui pourrait être phénicienne.

Une excursion sur la colline qui s'étend parallèlement au littoral, au nord-ouest et au sud-ouest de la ville, conduit à une vaste nécropole antique. Cette colline, ou plutôt crête pierreuse très peu large, est une véritable ruche de tombeaux, depuis Menaka au sud jusqu'à la koubba de Sidi-Messaoud (sur la route de Mahdia à Tunis) et même un peu au delà. Il n'entre pas dans cette courte notice de faire la description de cette nécropole ; [2] il suffit de dire quelle contient surtout des chambres souterraines, appelées « el-biout » par les Arabes, et quelques auges, le tout creusé dans le roc. Les époques phénicienne, romaine et même arabe sont représentées dans cette vaste nécropole dont le mobilier funéraire était parfois très important. Quelques-uns de ces hypogées, violés dès les temps les plus reculés, ont

(1) Consulter SALADIN. (Rapport sur sa Mission en 1882-1883.)

(2) Consulter : *Revue Archéologique* (P. MELON), année 1884, 2e semestre ; *Revue de la Société Archéologique de Constantine* (G. HANNEZO), année 1890 ; *Revue d'Anthropologie* (G. HANNEZO), année 1892 ; *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* (CAGNAT et NOVAK), année 1896.

servi à des occupants de divers âges; ainsi à côté de mobilier purement phénicien, l'on trouve des mobiliers mélangés (phénicien et romain); plusieurs caveaux étaient vides et avaient servi ou servent encore d'entrepôts aux Arabes; enfin une grande inscription en caractères coufiques fort anciens a été relevée sur la paroi au-dessus de l'entrée d'une grande chambre funéraire; cette inscription paraît être le plus vieux monument épigraphique arabe existant en pays barbaresque. [1]

Indépendamment des découvertes indiquées ci-dessus, quelques autres, isolées, mais de moindre importance, ont été mentionnées.

Environs

Les environs de Mahdia sont charmants et intéressants à visiter. La végétation, sans être aussi luxuriante qu'à Lemta et à Teboulba, est néanmoins remarquable et les jardins abondent aux abords immédiats de la ville.

Les promenades conduisent tout d'abord au hameau de Hiboun et au marabout de Sidi-Messaoud, sur la route de Mahdia à Monastir; ce coin est ravissant; verdures, curieuses excavations dans la roche tufeuse, arbres-marabouts aux branches ornementées de débris de draps ou étoffes multicolores, ombrages variés et vue étendue sur la mer et la campagne.

Vers l'ouest, à quatre kilomètres environ de Mahdia, près d'un endroit dit Bordj-el-Arifa, l'on peut visiter les ruines d'un ancien mausolée ou plutôt sanctuaire musulman; les uns prétendent que là a été enterré le célèbre mahdi; d'autres supposent tout simplement que ce sanctuaire a été construit par un certain Arif. Guérin a fait une description assez détaillée des ruines de ce monument; il est carré, de neuf mètres sur chaque face, et flanqué aux quatre angles de tourelles engagées dans la construction; la courtine qui les sépare a six mètres de longueur; au-dessus de ces tourelles et de la courtine règne une frise revêtue d'une inscription en caractères neskhi, inscription mutilée; la frise est surmontée aux quatre angles de quatre tourelles plus petites que celles du dessous; ces tourelles, au lieu d'être unies extérieurement, sont divisées en plusieurs compartiments par des arcades très élevées; sur les courtines on observe de même des arcades que figurent des espèces de sillons peu profonds; de cette manière, le nu des murs était dissimulé sans que le monument fût découpé à jour; ces deux étages de tourelles étaient couronnés par une coupole qui s'est écroulée. La chambre intérieure est carrée et n'a guère plus de six mètres sur chaque face; une excavation intérieure

(1) *Bull. arch.*, 1891, p. 586.

a fait croire à un caveau sépulcral, tandis que c'est un simple trou fait par les Arabes pour chercher un trésor. La position de ce sanctuaire est des plus agréables : entouré d'oliviers séculaires, il emprunte à la solitude et aux ombrages qui l'environnent une sorte de charme mystérieux qui contribue à rehausser la grâce et la délicatesse de son architecture.

Si l'on veut étendre les excursions plus au loin dans le caïdat de Mahdia, l'on rencontre au sud les villages ou hameaux de Rejish, Ksour-Saf, Sidi-Allouan et Salakta ; au sud-ouest, El-Djem et son amphithéâtre ; à l'ouest, Sidi-ben-Nour, Kerker et Bou-Merdès et au nord Ras-Dimas (l'ancienne *Thapsus*), M'kalta, Teboulba et la sebkha de Mokenine.

Commandant HANNEZO.

(A suivre.)

LES INSCRIPTIONS DE THUGGA

TEXTES PRIVÉS

(SUITE)

480. — Près du bastion de l'enceinte de basse époque le plus voisin des grandes citernes qui sont près du cirque :

d M S
L V C · I O L A
M I · N A · T I A
S A T V R N I N I · F
P · V · A · V I X I T · X

Haut. 0m62; larg. 0m40. — Lettres (très mal gravées) 0m04.
Lignes 1 et 2. Points parasites.
L. P., 1906. Inédit.

481. — *Nécropole Ouest.* — A cent mètres au nord du temple de Cælestis, dans un mur en pierres sèches :

D M S
L V R I V S
B A R I C I S
V I X I T · A
N I S · N · C

Haut. 0m45; larg. 0m32. — Lettres 0m05, très mal gravées sur une pierre de forme irrégulière.
L. P., 1906. Inédit.

482. — *Nécropole Est.* — A soixante mètres au sud-est du théâtre, à côté du cippe de *L. Aquillius Florus* (nº **274**), cippe à sommet arrondi avec des acrotères :

· L V R I V S ✗ C ✗ F ✗ A R N ✗
· · · N V S ✗
pius vi X I T ✗ A N N ✗ X I X ✗
H ✗ S ✗ E ✗

Brisé en bas. — Haut. 0m80; larg. 0m50. — Lettres 0m07. — La partie gauche du texte est fruste, aussi la lecture LVR de la *ligne 1* n'est pas certaine.
L. P., 1906. Inédit.

483. — *Nécropole Est.* — A l'est du temple de Saturne, au-dessus de la nouvelle route; cippe orné à sa partie supérieure de deux rosaces :

❀ D M S ❀
L V R I A
LVCANA
PVA
XXXX HSE

Haut. 1m40; larg. 0m55-0m36. — Lettres 0m05.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 111). — **L. P.**, 1906. Nouvelle lecture.

484. — *Nécropole Nord.* — Dans le voisinage d'un dolmen situé au nord des grandes citernes voisines du cirque :

D·M·S·
L V S C I A
F O R T V N A
TA · P · V · A·
XXXVI · H · S · E ·

Haut. 0m50; larg. 0m35. — Lettres 0m05.

L. P., 1906. Inédit.

485. — Au nord du temple de la Piété Auguste, dans les déblais, stèle arrondie en haut :

D M S
Q · M E D I
VSFoRTv
N A T V S
P·V·A·XX...

Brisée en bas. — Haut. 0m35; larg. 0m28. — Lettres : *ligne 1*, 0m07; *lignes 2-5*, 0m04, à l'exception de l'O et du V de *fortu* qui ont 0m02.

Ligne 5. — Les chiffres sont mutilés en bas.

L. P., 1905. Inédit.

486. — *Nécropole Est.* — A cent mètres environ au sud-est du théâtre, beau cippe à sommet arrondi et à acrotères, analogue aux cippes de *L. Aquillius Florus*, de « *Lurius C. f...* » et de *Sex Pompeius Messor :*

L · M A E D
IVS · ROGAT
VS · P · V · AN
NIS LXX · HSE

Haut. 1m25; larg. 0m42. — Belles lettres 0m06.

Au-dessus du texte sont gravées deux droites, longues d'environ 0m35, formant angle.

L. P., 1906. Inédit.

487. — *Nécropole Ouest.* — Dans les déblais du temple de Cælestis, sur un grand bloc de pierre dont une face, celle opposée à l'inscription, n'a pas été polie :

Q · MAEDIVS SEVERVS PI
VS · VIXIT AN LXXXV A · S · E ·

Haut. 0m45; larg. 1m60; épaiss. 0m78. — Lettres 0m010.

R. Cagnat, *Chronique d'épigraphie africaine* (*Bull. arch. du Comité*, 1894, p. 352). — **P.L.**, 1901. Revu.

488. — *Nécropole Nord.* — Dans le mur d'enceinte de basse époque, à quelques mètres du bastion le plus voisin des grandes citernes qui sont près du cirque, partie inférieure d'une stèle :

MEDIAI.....
P · V · A · XXIV
H · S · E

Haut. 0m70; larg. 0m39. — Lettres 0m05.

Ligne 1. Le haut des lettres manque et la lecture n'est point tout à fait certaine; après A, bas d'une haste droite ; il peut manquer ensuite cinq lettres.

L. P., 1906. Inédit.

489. — *Nécropole Est.* — A l'est du temple de Saturne, à mi-côte, dans le même groupe de tombes que l'épitaphe de *L. Julius Messor* et de *Tonneia Venusta* (cf. n° **432**) :

D M S
L MAGNI
VS LVCIN
VS PVAVI
H S E

Haut. 0m45; larg. 0m25. — Lettres 0m045.

Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 487, n° 181). — **L. P.**, 1903. Revu.

490. — Sans doute au même endroit que le texte précédent :

D M S
L · MAGNIVS
MESSOR IVLI
ANVS PVANVI
M V H S E

Haut. 0m50. — Lettres 0m04.

Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 487, nº 182).

491. — *Nécropole Nord.* — A quelques mètres au nord du mur de basse époque, près du bastion le plus voisin des grandes citernes qui sont près du cirque :

D M S
· *m*AGNIVS · M ·
F . NATTVSSA
VIXIT ANN
IS · XXXXV

Haut. 0m65 ; larg. 0m35. — Lettres (très mauvaises) 0m04.

La lecture des *lignes 2* et *3* n'est pas absolument certaine.

L. P., 1906. Inédit.

492. — *Nécropole Ouest.* — A mi-distance entre le temple de Cælestis et le mausolée des *Remmii*, dans un champ de la combe Afra Burnoussa, partie supérieure d'un cippe, terminée par un pyramidion :

D M S
L · MAGNIVS
PRIMVS · PRI
mi fil.

Brisé en bas. — Haut. 0m55 ; larg. 0m38-0m24. — Lettres 0m045.

Ligne 2. La première lettre est endommagée.

Le fragment de cippe est à très peu de distance de l'*exhedra Junonis Reginae* due au sacerdos *L. Magnius Felix Remmianus.*[1] — On remarquera la fréquence du prénom de *Lucius* dans la famille *Magnia* de Dougga (cf. nos.....). — Un [. *Ma*]*gnius Primus Sejanus* figure dans un texte contemporain d'Hadrien.[2] Dans une exploitation rurale située à l'ouest du mausolée des Remmii existe la tombe d'une *Magnia Prima Remmiana.*

(1) L. Poinssot, *Les Inscr. de Thugga*, nº **239.**
(2) *Ibid.*, nº **21.**

493.—

D M S
L · MAGNIVS
VE NVSTVS
PVAXXIIMVII
H·S·E

Haut. 0m50. — Lettres 0m405.

Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. arch. du Comité*, 1890, p. 487, nº 183).

494. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais, stèle brisée en bas :

D·M·S·
L·MAGNIVS·
L·F·IIIIIIIIALSO

Haut. 0m26; larg. 0m32.

Ligne 3. Le bas des lettres manque; la lecture ALS est douteuse; il manque avant A environ trois lettres.

L. P., 1907. Inédit.

495. — A l'ouest du Capitole, cippe encastré dans le mur byzantin, à quelques mètres à l'ouest du bastion :

D M S
MAGN*ia*
IANV*aria*
PIA V*ixit*
A · LXV · ·
H·S·E·

Endommagé à droite. — Haut. 1m20; larg. 0m40-0m35. — Lettres 0m09-0m05.

Ligne 2. N incomplet. — *Ligne 3.* V incomplet. — *Ligne 5.* Le nombre est peut-être incomplet.

C. I. L., VIII, 1520. — L. P., 1906. Nouvelle lecture.

496. — A l'est du Capitole, dans la démolition des maisons arabes :

D M S
I M A N · I
V I S I T
*a*NIS XXXX
I I I I

Haut. 0m68; larg. 0m30. — Lettres (très irrégulières) 0m06-0m35

Ligne 2. La cinquième lettre est illisible. Faut-il restituer T (ou L) *Man[l]i?*

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 75).

497. —

D·M·S·
MAODIVS
VENITERIA
NI · FILIVS
P·V·M·XX
H·Q·S·E

Ligne 3. Une des copies de Ximenez porte VENATERIA.

La lecture est sans doute fautive ; à la *ligne 2,* il faut peut-être comprendre MAGNIVS.

C. I. L., VIII, 1521.

498. — A l'ouest du Capitole, dans le mur septentrional du réduit byzantin, un peu à l'ouest du bastion nord-ouest, beau cippe :

D M S
·*m*ARCIVS
c l E M E N S
*p·v·*AN ·LII
h·S·E

Endommagé à gauche. — Haut. 1m40; larg. 0m64-0m34. — Lettres 0m065-0m05.

Ce cippe est sans doute celui d'un des membres de la famille à laquelle Dougga doit son capitole et son théâtre. Un frère de *L. Marcius Simplex,* qui fut flamine du divin Vespasien à Carthage, s'appelle *C. Marcius Clemens.*[1]

L. P., 1906. Inédit.

499. — A l'est du théâtre, près du cippe de *C. Caesetius Honoratus* (cf. n° **302**), beau cippe brisé à sa partie supérieure :

D M S
L·MARIVS CAN
DIDVS PIVS VIXIT
ANNIS LXXXvH·S·E·

(1) L. Poinssot, *Les Inscriptions de Dougga,* n° **131** (*Nouv. archives des miss.*, XIII, 1906).

Haut. $1^{m}35$; larg. $0^{m}78$-$0^{m}48$. — Lettres $0^{m}07$-$0^{m}05$, sauf les L qui ont $0^{m}08$.

C. I. L., VIII, 15442. — Espérandieu, *Inscriptions romaines du Kef, de Teboursouk et des environs* (*Bull. archéol. du Comité*, 1890, p. 485). — **L. P.**, 1906. Nouvelle lecture.

500. — Cippe :

D · M · S ·
L · MARIVS
CLODIVS PIVS
Q · V · A · LI
H · S · E

C. I. L., VIII, 1522.

501. — *Nécropole Ouest*, stèle trouvée dans les déblais du temple de Caelestis, et actuellement déposée au dar El-Acheb :

D M S
MARIVS SA
TVRNINVS
P · V · A · LXXXI
H · S · E ·

R. Cagnat, *Chronique d'épigraphie latine africaine* (*Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 352). — **L. P.**, 1906). Nouvelle lecture.

502. — Au sud-est du théâtre, à cent mètres à l'est de l'arc de Septime-Sévère, à vingt-cinq mètres de la tombe de *L. Instanius Ausonius*, beau cippe avec sommet arrondi et acrotères :

P · MARIVS P · F:
ARN · VENATOR
PIVS · VIXIT · ANNIS
XXXVI H · S · E ·

Haut. $0^{m}55$; larg. $0^{m}42$; épaiss. $0^{m}18$. — Lettres $0^{m}05$-$0^{m}04$.

A propos de cette tombe et des précédentes, on rappellera que Dougga est à peu de distance d'Uchi Majus qui a parmi ses surnoms celui de « *Mariana* », et où l'on retrouve un assez grand nombre de *Marii*.

L. P., 1906. Inédit.

POINSSOT.

(A suivre.)

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE

1906-1907

SUITE

293 — Morceau de calcaire gris à revers lisse, épais de 0m035 :

PR ||||||
NE ||||||

Hauteur des lettres : 0m058. La deuxième ligne est brisée à la partie inférieure.

294 — Fragments d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m040 :

PR ||||||||||||||||||||
LIS *In pace*

Caractères grossièrement gravés. Hauteur : 0m11. A la fin de la première ligne, amorce d'une lettre qui doit être un A. Sans doute *Praetextatus* ou *Praetextata,* comme dans les deux numéros suivants.

295 — Morceau de calcaire gris tendre à revers brut, épais de 0m030 :

PRA ||||

Caractères élégants. Hauteur : 0m060. En dessous, amorces d'une seconde ligne.

296 — Fragments d'une belle dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, large de 0m49, épaisse de 0m04 :

PRETEXTA*t* ||||||||||||
VIXIT *ann* ||||

Hauteur des lettres à la première ligne 0m075, à la seconde 0m045.

A gauche de l'inscription, une grande couronne formée de deux belles palmes recourbées dont la queue se termine en forme de ruban. Cette couronne est brisée, ainsi que la dernière lettre de chaque ligne.

Nous avons déjà trouvé à Carthage le nom chrétien de *Praetextatus.* Celui de *Praetextata* se lit aussi dans la liste des saints d'Afrique.

297 — Dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m045 :

PRIMITIV ||||

Hauteur des lettres : 0m03. En dessous de l' M a été creusé un trou rond de 0m038 de diamètre, traversant la pierre.

Primitivus ou *Primitiva*. Le premier des ces noms se lit dans la liste des saints d'Afrique.

298 — Dalle de marbre bleuâtre, de forme à peu près rectangulaire, longue de 0m45 en moyenne, large de 0m35, épaisse de 0m065, à revers brut.

Colombe tenant au bec un rameau d'olivier

PRIMVLVS
IN PACE

Hauteur des lettres : 0m042.

Cette épitaphe, comme l'inscription de *Pancharius* (nº 286), a un cachet tout particulier de haute antiquité chrétienne.

L'Afrique compte dans ses fastes sacrés plusieurs saints du nom de *Primulus*.

299 — Dalle de marbre blanc veiné de bleu, à gros grain, épaisse de 0m045, à revers lisse :

PROTOIIII

Hauteur approximative des lettres : 0m070. L'inscription est coupée en deux dans le sens de la longueur.

Ces cinq lettres appartiennent à un nom peu commun. On trouve au *Corpus* : *Protogenes* et *Protogenia*. *Protolycus* se lit dans la liste des martyrs d'Afrique.

300 — Fragment d'une dalle de cipolin à revers lisse, épaisse de 0m025 :

PVPIIII

Hauteur des lettres : 0m060.

Ces trois lettres appartiennent également à un nom peu commun. On trouve au *Corpus* : *Pupa* et *Pupinus*. Un saint d'Alexandrie s'appelait *Pupillus* ou *Pupulus*.

301 — Lame de marbre blanc veiné de bleu foncé, à revers lisse, épaisse de 0m013 :

QVAIIIIIII

Hauteur des lettres : 0m055. A gauche, une palme.

Sans doute *Quartus* ou *Quarta*. On trouve ces deux noms dans la liste des saints d'Afrique.

302 — Fragments d'une dalle de keddel à revers brut, mesurant en moyenne 0m050 d'épaisseur :

α
Q V I
FIDE*lis*
IN P*ace*

Hauteur des lettres : 0m 050. A la première ligne, il y avait sans doute un monogramme constantinien accosté de l'*alpha* et de l'*oméga*.

L'inscription était entourée d'un cercle mesurant environ 0m 035 de diamètre.

303 — Petit morceau de marbre blanc veiné de bleu foncé, épais de 0m 016 :

f IDE
lis in pa CE

Hauteur des lettres : 0m 030.

Au revers :

Q V I
E T I

Hauteur des lettres : 0m 030.

304 — Fragments d'une plaque de marbre blanc veiné de vert, épaisse de 0m 018 :

Q V I R I A C
fide L I S I N *pace*
T

Hauteur des lettres : 0m 055. A la troisième ligne, débris de lettres avant et après le T. On a placé dans la tranche supérieure de la plaque un tenon de fer qui a fait éclater le marbre.

Quiriacus ou *Quiriaca*. Le premier de ces noms se lit dans la liste des saints d'Afrique.

305 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m 035 :

R E
V I

Hauteur des lettres à la première ligne 0m 030, à la seconde ligne 0m 040 environ. A la fin de cette dernière, restes d'une boucle. Peut-être *Victor?*

Pour le premier nom, voir plus haut nos 81-85 et ci-dessous les nos 306-318.

306 — Fragment d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m 023 :

R E D E M
I M P A
X I I I

Hauteur des lettres : 0m 030. En dessus, petit monogramme (X et P) dans un cercle. Diamètre : 0m 035.
Redemptus ou *Redempta* (Cf. nº 81).

307 — Angle supérieur d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m 035 environ :

R E D E M *pt* ||||||

Hauteur des lettres : 0m 070. *Redemptus* ou *Redempta*. Nous avons déjà trouvé le second de ces noms dans les ruines de la *Basilica Majorum* et dans un autre endroit de Carthage.

308 — Calcaire gris à revers brut, épais de 0m 038 :

R E N ||||

Hauteur des lettres : 0m 050. *Renatus* ou *Renata*.
Voir aussi le numéro suivant.

309 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m 045 :

† R E N O B ||||||||||||

Hauteur des lettres : 0m 045. La dernière est brisée.
Renobatus pour *Renovatus* ou *Renobata* pour *Renovata*.

310 — Marbre blanc veiné de bleu, à grain fin, épais de 0m 035 :

R E S ||||||

Beaux caractères. Hauteur : 0m 070. Parmi les noms de Carthage auxquels conviennent ces trois premières lettres, ceux de *Restutus* et *Restuta, Restitutus* et *Restituta* se rencontrent le plus fréquemment (voir nos 82-85).
J'ai eu bien des fois l'occasion de les lire dans les épitaphes que j'ai exhumées. D'ailleurs, la liste des saints de Carthage renferme les noms de *Restitutus* et de *Restituta* dont *Restutus* et *Restuta* semblent avoir été des diminutifs.

311 — Marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de 0m 024 :

R E S ||||||

Hauteur des lettres : 0m 025.
Au revers :

V I S ||||||
α ||||

Hauteur des lettres : 0m 045. L'α est grec et accompagnait probablement le monogramme du Christ.

312 — Calcaire gris foncé, épais de 0m 040, à revers brut :

RES *t* ||||||

Hauteur des lettres : 0m 060.

313 — Marbre blanc à grain fin, épais de 0m 036, à revers lisse :

RES ||||

Les lettres sont brisées par la moitié. Hauteur approximative : 0m 050.

314 — Fragment d'une moulure en marbre blanc veiné de bleu, large de 0m 285, épaisse de 0m 025. Sur le revers, qui est lisse, on a gravé, en beaux caractères, l'inscription suivante :

† RESPE ||||||||||
† BONI *fati* ||||
VIXIT *ann* ||||

Hauteur des lettres : 0m 043. Elles étaient remplies de chaux.

Nous avons déjà trouvé à Carthage le nom de *Respectus* et parmi les saints africains on trouve dans les Bollandistes celui de *Respectatus*.

A la seconde ligne, *Bonifatius* ou *Bonifatia*, noms fréquents à Carthage (voir nos 11-13).

315 — Fragment d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m 026 :

REST ||||||
VSI ||||

Hauteur des lettres : 0m 065.

316 — Angle supérieur d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m 34 :

REST ||||||||||||| *in pa*
CEVIX *it ann* ||||

Caractères assez soignés. Hauteur : 0m 040.

Au revers :

||||||||||||||||||||||||||| *in*
PA *ce vix ann*
XI I ||||||||||||||||||||
S T ||||||||||||||||||||

Caractères profondément gravés. Hauteur moyenne : 0m 050.

317 — Gros morceau de calcaire gris foncé, à revers brut, épais de 0m 080 :

RESTV *t* ||||||

Hauteur des lettres : 0m 050. En dessus, queue d'une grande couronne.

318 — Fragment d'une dalle de calcaire gris, à revers lisse, épaisse de 0m 030 :

RESTVTVS IN *pace*

Hauteur des lettres : 0m 050. Caractères soigneusement gravés.

319 — Morceau de marbre blanc à revers brut, épais de 0m 040 :

ROM ||||
fide LISI *n pace*

Hauteur des lettres : 0m 055. Le quatrième jambage de l'M manque. Peut-être faut-il lire N.

Romanus ou *Romana,* deux noms connus dans la liste des saints d'Afrique. Nous avons déjà trouvé le premier à Carthage dans un cimetière chrétien. (Voir plus loin le nº 349.)

320 — Angle supérieur d'une dalle de calcaire gris clair, grossièrement lissée et en grande partie effritée, d'une épaisseur moyenne de 0m 040, à revers brut :

RUST *ic* ||||||
BENEN *at* ||||||

Hauteur des lettres : 0m 065. A la seconde ligne, le deuxième E et le deuxième N sont liés.

Le morceau suivant doit appartenir à la même inscription :

||||||| *f* IDE *lis in pace*

A la première ligne, *Rusticus* ou *Rustica.*

321 — Fragments d'une dalle de calcaire gris à revert brut, épaisse de 0m 030 :

SA ||||

Hauteur des lettres : 0m 040. En dessous, un *poisson* assez finement gravé, mais brisé.

322 — Marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épais de 0m 027 :

SAB ||
IN *pace*

Hauteur des lettres : 0m 038. *Sabinus* ou *Sabina.*

323 — Calcaire gris blanc, à revers lisse, épais de 0m026 :

SAEN

Hauteur des lettres : 0m040. La dernière est brisée. En dessous, amorce d'une ligne.

324 — Calcaire gris clair, à revers brut, épais de 0m055 :

SEB

Hauteur des lettres : 0m050.

325 — Morceau d'une grosse dalle de calcaire gris, à revers brut, épaisse de 0m080 :

SEC

Hauteur des lettres : 0m055. En dessous, amorce d'une ligne. *Secundus* ou *Secunda,* ou encore quelqu'un de ses dérivés, tels que *Secundulus, Secundosa,* noms chrétiens que nous avons aussi trouvés à Carthage. On les lit et d'autres encore dans la liste des saints d'Afrique.

326 — Angle d'une plaque de marbre blanc pailleté, à revers brut, d'une épaisseur moyenne de 0m018 :

SEC

Hauteur moyenne des lettres : 0m045.

327 — Tablette de cipolin, large de 0m045, épaisse de 0m20 :

SEC

Les lettres sont coupées par la moitié. Hauteur approximative : 0m022.

328 — Angle d'une grosse plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m043 :

SECV

Hauteur des lettres : 0m040. En dessous, une lettre brisée : M ou N.

329 — Fragment d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à gros grain, épaisse de 0m047, à revers lisse :

SECVND

Hauteur des lettres : 0m065.

330 — Fragments d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à re-

vers lisse. Les morceaux de droite mesurent 0m045 d'épaisseur; ceux de gauche, 0m027 :

✝ $\overline{NN}$ ||||||| *NO* N MAR *T* ||||||.||||||| ✝

S
A
N
SEC *un* ✝ *dulus*
T
V
S

Hauteur des lettres : 0m045. La première ligne est encadrée d'un cartouche à queue d'aronde mesurant 0m095 de largeur. Cartouche et lettres sont taillés en biseau. Trois autres cartouches complétaient l'encadrement du médaillon.

Le reste de l'inscription est gravé dans une croix grecque formée de lignes mesurant environ 0m070 d'écartement. En haut de la croix une boucle forme le P et la rend monogrammatique. En dessous du bras gauche de cette croix, restes d'un *alpha*. Du côté opposé, il y avait un *oméga*. La croix est inscrite dans un cercle formé également d'une double ligne et mesurant 0m50 de diamètre.

Tout ce travail est exécuté en taille douce.

Dans cette inscription disposée en croix, une petite croix centrale remplace le C de SANCTVS et cette petite croix coupe en deux parties égales ce mot et le nom de *Secundulus*.

Nous avons déjà lu le nom de ce saint qui appartient au groupe de sainte Perpétue et de sainte Félicité, avec leurs compagnons *Saturus, Saturninus* et *Revocatus*. Dans la grande dalle des Martyrs, il est nommé le dernier de la liste des hommes. Il en est de même dans le Martyrologe : *quorum ultimus quievit in carcere*. Secundulus, en effet, mourut en prison avant le jour des spectacles dans l'amphithéâtre. *Secundulum vero Deus,* disent les Actes, *maturiore exitu de sæculo, adhuc in carcere evocavit.*

On peut voir à Saint-Louis, dans la salle d'entrée du Musée, la grande inscription des martyrs et le médaillon particulier de SECVNDVLVS habilement reconstitués par un de mes confrères.

D'autres médaillons semblables portant des noms de saints martyrs de Carthage ornaient les murs de la *Basilica Majorum*. Nous en avons retrouvé beaucoup de morceaux. Mais ce nom seul de *Secundulus* a pu être reconstitué à cause de sa disposition dans les bras de la croix.

Les inscriptions gravées dans les cartouches étaient placées entre deux croix.

331 - Fragments de la partie supérieure d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m 027 :

PIAT v ABSOR
V D E R E M
VS v ETA
I N
E S

Hauteur des lettres : 0m 045. Au commencement de la première ligne, amorce d'un *x* ou d'un *u*. A la fin, jambage d'un *p* ou d'un *t*. Au commencement de la seconde ligne, fin d'une lettre, peut-être un *a*. A la fin de la ligne, partie supérieure d'une lettre ressemblant à un *e*.

Au revers et transversalement :

SIMPLICIA *fideli* S
IN PACE VIXITA *n* DP

Hauteur des lettres : 0m 032. Ces deux inscriptions sont gravées en caractères assez soignés. On connait plusieurs saints d'Afrique du nom de *Simplicius*.

Le premier de ces deux textes sortait des formules ordinaires. Il est bien regrettable que nous n'en ayons retrouvé que ces lambeaux.

332 — Marbre blanc à revers lisse, épais de 0m 024 :

† STE

Caractères soigneusement gravés. Hauteur : 0m 036. Sans doute *Stephanus*, nom chrétien très répandu en Afrique où, dans plusieurs localités, on possédait des reliques du premier martyr.

333 — Marbre bleu, à revers lisse, épais de 0m 020 :

S V
AN

Hauteur des lettres : 0m 062.

334 — Fragment d'une plaque de marbre bleuâtre, à revers bouchardé, épaisse de 0m 017 :

S V C
V

Hauteur des lettres : 0m 043. A la fin de la première ligne, jambage d'une lettre. Peut-être *Sucessus* pour *Successus* ou *Sucessa* pour *Successa*, noms chrétiens assez répandus en Afrique.

335 — Marbre blanc veiné de rouge brun, à revers lisse, épais de $0^{m}024$:

SVSA ||||||||
IN P*ace*

Hauteur des lettres : $0^{m}040$. Peut-être *Susanna*.

336 — Fragment d'une plaque de marbre blanc à grain fin, épaisse de $0^{m}035$:

TANE ||||

Hauteur des lettres : $0^{m}060$.

337 — Fragment d'une moulure en marbre blanc à revers brut, épaisse de $0^{m}045$:

THE ||||||||

Les lettres sont brisées par la moitié. Hauteur approximative : $0^{m}070$.

A.-L. DELATTRE,
des Pères-Blancs.

(A suivre.)

L'ANNÉE ANTHROPOLOGIQUE NORD-AFRICAINE
1907-1908

I. — Préhistoire

Nous souhaitons la bienvenue à une *Revue de Préhistoire Nord-Africaine*, que M. Pallary a inaugurée dans la *Revue Africaine*. Ce savant bien connu se propose de la continuer régulièrement. Ce sera une source de renseignements de plus pour les personnes désireuses de faire des recherches sur les premiers temps de l'humanité dans l'Afrique septentrionale.

* * *

Depuis notre dernière chronique, la région de Gafsa a donné lieu à deux nouvelles études sur ses ateliers de silex.

Nous avons rendu compte, dans notre année anthropologique 1906-1907, des recherches de M. Schweinfurth sur le paléolithique de la région de Gafsa.

Dans un nouveau travail,[1] cet auteur étudie le paléolithique plus récent, paléolithique troglodyte de Rutot. Il commence par résumer ses observations faites en Sicile sur cette période géologique.

Après avoir rappelé les récoltes faites par le Dr Collignon, puis plus tard par le Dr Couillault, M. Schweinfurth indique les points où il a fait ses propres récoltes du paléolithique des Cavernes. Ce sont à Sidi-Mansour, près de Gafsa, dans une couche argileuse, correspondant comme âge à la quatrième des cinq divisions de Pomel pour le quaternaire (dernière période humide). A cette époque, la Sicile était rattachée à l'Afrique. Ce détail paraît fournir une indication chronologique pour cette période paléolithique. On peut établir des rapprochements pour ces deux régions. Des monticules à un kilomètre de Sidi-Mansour, sur le penchant méridional du djebel Assalah, sont formés d'une marne argileuse jaune, riche en outils qui ont l'habitus de l'aurignacien supérieur (présolutréen). On y trouve entre autres des pointes dièdres, comparables à celles de La Gravette ou de Chatelperron en France.

Sur le flanc du djebel Gafsa est une grotte à 80 mètres d'altitude. Le sol de celle-ci n'a donné qu'un instrument de silex ; par contre, on en trouve beaucoup en contre-bas de cette grotte.

A cinq kilomètres de là, les abords de la source d'Aïn-Guettar sont

(1) Schweinfurth : « Sur la Paléolithique troglodyte du Sud Tunisien » (Ueber das Höhlen Paläolithikum von Süd Tunesien, *Zeitsch. f. Ethnologie*, 1907, p. 899 et seq.

très riches en instruments divers de cette période. Tous ces outils se rapprochent plus de l'aurignacien que du magdalénien.

L'auteur n'a pas trouvé à Gafsa d'instruments néolithiques caractérisés, de même MM. Collignon et Couillault. En dehors de ce point, Bellucci a recueilli à Gabès des pointes de flèches bien travaillées. Au Musée du Bardo, vers Tunis, il y a deux cents pièces néolithiques que le capitaine Tribalet a trouvées pour la plupart à Djenaïen (extrême sud tunisien). Il y a là une hache polie qu'il a découverte en 1901 au djebel Serdj.

Le mémoire se termine par la description de seize types d'instruments de l'industrie paléolithique troglodyte de Gafsa, avec les indications des types similaires examinés en Sicile par M. Schweinfurth.

Le Dr Eybert[1] a étudié avec le Dr Schweinfurth les stations préhistoriques de Gafsa, d'une abondance extraordinaire en objets de l'industrie de la pierre.

Lit de l'oued Baïech. Pièces éolithiques, percuteurs, enclumes, racloirs, grattoirs, pierres de jet; ces dernières sont des blocs sphériques pourvus, grâce à la taille, d'arêtes tranchantes. Outre les pièces éolithiques, on en trouve avec des traces de débitage intentionnel (type Mesvin), puis des types chelléens, acheuléens, moustériens. Outre les types marqués, on trouve des masses de débris d'instruments. Quelques-uns portent des encoches qui ont dû servir à les emmancher.

Certaines pièces, au lieu d'encoche, portent un pédoncule servant au même but. Ce type est fort répandu dans tout le Sud tunisien, comme l'avait signalé le Dr Collignon. Il existe dans le chelléen d'Europe.

Colline de Sidi-Mansour. On y trouve diverses pièces donnant la série de transitions entre l'éclat pointu non travaillé et la pointe de flèche fine — traces de foyer avec instruments à facies magdalénien. — En contre-bas de la berge, M. Boudy a signalé des traces de foyer avec formes moustériennes.

Colline de Bou-Yahia, de formation pliocène. M. Boudy y a suivi l'évolution de l'industrie depuis l'éolithe jusqu'au moustérien. A la base sont des instruments préchelléens. L'assise qui les contient paraît dater de la fin du pliocène. L'élucidation de cette question serait importante au point de vue de la présence de l'homme à l'époque tertiaire. Au-dessus de ce niveau, couche acheuléenne, puis industrie néolithique.

Djebel Maïla ou El-Mekta, formé de beau calcaire contenant des rognons de silex. M. Eybert croit que les primitifs les extrayaient en

(1) « Note sur les stations préhistoriques de Gafsa », *Bull. Soc. arch. Sousse,* 1907, p. 141.

chauffant. La différence de dilatation du calcaire et du rognon permettait d'énucléer ce dernier. C'était un vaste atelier d'instruments de pierre. Nombreux débris de toutes formes.

La grotte artificielle de Dar-es-Senam contient des objets néolithiques.

Vers Aïn-Guettar existe un abri sous roche. A douze kilomètres de Gafsa est une grotte; enfin, à cinq kilomètres, au col d'El-Maza, se trouvent des tumuli. A Redeyef, ateliers analogues à ceux de Gafsa. Abris sous roche à Metlaoui; M. Boudy y a trouvé des fragments de squelette. Les huttes voisines de Bir-Oum-Ali rappellent Sidi-Mansour. Guetrana est une station néolithique au sud de la sebkha d'El-Guettar; il y a là de nombreux monuments mégalithiques et peut-être deux cents tumuli sgnalés par M. Boudy.

*
* *

M. Debruge a pratiqué des fouilles dans la grotte du fort Clauzel, à Bougie.[1] Le même auteur avait auparavant exploré la grotte d'Ali-Bacha dans cette région. Il a retrouvé dans les deux endroits la même industrie.

Cette nouvelle grotte, de forme tourmentée, lui a donné dans les couches supérieures des abris romains et berbères, des fragments de poterie à pâte micacée paraissant néolithique. Dans cette couche deux objets de fer non déterminés.

Entre deux et quatre mètres, quelques os polis semblent avoir servi de poinçons ou d'aiguilles. Des pointes en silex, des lames à dos retaillé, un petit burin paraissent appartenir au néolithique ancien. Comme autres instruments de pierre, l'auteur a trouvé deux grattoirs de calcaire, trois de quartzite, une hache polie en forme de boudin.

Quelques rares débris humains inutilisables complètent ces trouvailles.

M. Debruge a publié dans le *Recueil de la Société archéologique de Constantine* la suite de ses fouilles. Les résultats, au point de vue de l'industrie de la pierre, sont très voisins de ceux trouvés lors de la précédente fouille. Parmi les grattoirs, l'auteur en a découvert un d'un type assez rare : c'est un grattoir double et retouché à ses deux extrémités.

L'auteur a repris aussi la fouille de la grotte sépulcrale d'Ali-Bacha dont les premiers résultats avaient été publiés en 1902 au Congrès de l'A. F. A. S. Dans une sorte de niche l'auteur a trouvé un crâne humain avec sa mandibule et quelques ossements disséminés.

(1) Debruge : « La grotte du fort Clauzel », *Assoc. Av. Sc.*, 1905. — « La station quaternaire d'Ali-Bacha », *Recueil de la Soc. arch. de Constantine*, 1907, p. 118-157.

Le mobilier archéologique attenant au squelette était composé de lames, pointes, grattoirs de silex.

Un troisième caveau contenait un véritable atelier de fondeur de cuivre. M. Debruge a récolté trois kilos de cuivre, beaucoup de ses fragments avaient l'air de pièces de monnaie. Etait-ce un atelier primitif?

*
* *

On doit à M. Doumergue[1] l'exploration d'une grotte sur les pentes sud du djebel Murdjadjou, près d'Oran. C'est une grotte peu profonde, creusée dans le calcaire. Après avoir fouillé cette grotte avec M. Pallary en 1894 et 1895, M. Doumergue acheva la fouille. La faune est représentée par un porcin *(sus barbarus)* deux bovidés *(Bos opisthonomus, Bos Ibericus)*, un mouton, deux gazelles, un antilope et une autruche. Il y avait là quelques débris de squelettes humains et des déchets d'alimentation; quelques silex, dont une hache oviforme en ophite polie.

La pièce la plus curieuse est une sorte de tasse pourvue d'un téton horizontal servant d'anse et percé d'un trou de suspension. Cette tasse est ornée de traits en creux parallèles très réguliers. Une bonne planche fait connaître ce curieux objet.

*
* *

M. Pallary[2] a fait des recherches sur le littoral marocain. Il les énumère dans l'ordre géographique. C'est à Larache que M. Pallary a rencontré des stations préhistoriques intéressantes. Les outils de silex de cette région sont ceux du néolithique algérien, moins les flèches pédoncu- lées. L'auteur n'a pas trouvé de haches polies à Larache.

A Rabat, trouvaille d'une superbe hache chelléenne, en quartzite, finement éclatée sur les deux faces. C'est la première fois que des objets de l'époque pléistocène sont signalés au Maroc.

A Mogador, restes du double mur berbère.

A Mogador, sur la rive gauche de l'oued Kseb, station paraissant néolithique.

Six pièces chelléennes à Rabat. Il y aurait là une station chelléenne étendue.

Près d'Ouchda, le docteur Pinchon a fait visiter à l'auteur, vers l'oued Isly, une station acheuléenne.

*
* *

Industrie mégalithique. — Dans notre année anthropologique de

(1) F. Doumergue : « La grotte préhistorique de la forêt, à Oran ». *Bull. Soc. de Géog et d'Arch. d'Oran*, 1907, t. XXVII.

(2) Pallary : « Recherches paléoethnologiques sur le littoral du Maroc en 1906 », *L'Anthropologie*, 1907, p. 301-314 — 1908, p. 167 et seq.

1905-1906 nous avons eu occasion de parler des recherches de MM. Levistre et Chassaigne sur les nécropoles mégalithiques de la région de Duvivier. M. Levistre[1] a donné dans *l'Anthropos* une étude sur une nécropole dolménique à douze kilomètres de Duvivier (zaouïet El-Guelaâ). A côté est une double enceinte formée de murs à gros blocs, sans mortier, d'aspect cyclopéen.

Vers la gare du Nador est une immense nécropole. Quelques dolmens sont considérables, puisqu'une table n'avait pas moins de douze mètres carrés. Certains dolmens juxtaposés constituent des allées couvertes. Certaines tables sont soutenues par des murs en pierres sèches.

M. Vel[2] signale des ruines mégalithiques à Sila. Ce point est à seize kilomètres au nord-est d'Aïn-M'lila (Constantine). Il y a plus de deux mille sépultures de ce type en mauvais état de conservation.

Il existe aussi sur ce point environ deux cents grottes en forme de silos. Elles ont été creusées de main d'homme sur les flancs de la colline de Sila. Leurs dimensions sont de 5 mètres de long, 3 mètres de large, 2 mètres de hauteur. Leur entrée est formée d'un trou vertical large de $0^{m}80$. L'auteur se demande si ces grottes n'ont pas servi d'habitation.[3]

* * *

Influences égéennes aux portes de l'Afrique. — D'importantes découvertes préhistoriques faites à Malte par M. L. Magri viennent jeter un nouveau jour sur le peuplement de cette île en contact avec la côte d'Afrique. Par malheur, ces fouilles si instructives ont été interrompues par la mort de l'auteur.[3]

Cet auteur a fouillé une nécropole dans l'endroit appelé Hal-Saflieni, vers le village de Tarsie, à environ trois quarts d'heure au sud de La Valette. Des sépultures dans le roc ont été creusées dans le calcaire tendre qui se trouve en ce lieu. La dimension de certaines ne pouvaient recevoir que les corps accroupis.

Ces chambres offrent une ornementation identique à celle des monuments pélasgiques, soi-disant phéniciens, de la Gigantea de Gozzo et d'Hagiar-Kim, à Malte. Elles paraissent contemporaines. Ces chambres renfermaient de nombreux ossements humains, quelques os d'animaux et des fragments de poterie. Les os humains étaient en désordre.

Dans une chambre on a trouvé des figurines soit d'argile, soit de

(1) Levistre : « Sur quelques stations dolméniques de l'Algérie », *Anthropos*, t. II, p. 135-141.

(2) *Bulletin de la Société archéologique de Constantine*, 1906, p. 177.

(3) Recherches résumées par M. Mayr : « Eine Vorgeschichtl. Begrœbnisstœtte auf Malta ». *Zeitsch. f. Ethnologie*, 1908, p. 536 et seq.

pierre. Ces figurines représentaient des femmes steotopyges, idenïques au type que l'on rencontre dans les îles égéennes. Deux de ces figures étaient vêtues dans le style et la technique mycéniens, avec robe et poitrine nue. Une de ces figurines est couchée sur le ventre, une autre sur le côté, comme dans la position du sommeil.

Un morceau de poterie portait un poisson identique à une sculpture de la Gigantea.

Comme amulettes, des coquillages de mer et escargots, ainsi que de petites haches et des couteaux de pierre, avec trous de suspension.

Quelques morceaux de calcaire sont taillés en marteaux ou en ciseaux.

Rareté des vases de pierre, abondance des fragments d'argile, généralement grossière. Comme ornementation, squames en relief. Quelques vases plus fins, avec ornements incisés. Certains vases d'argile grossière sont recouverts à l'extérieur et à l'intérieur d'une couche d'argile fine. Le côté extérieur est assez bien poli, parfois noir et brillant. Parfois les incisions sont remplies d'une matière blanche. Les ornements consistent en lignes ondulées ou droites, parfois marquées par une coloration rouge. Entre elles sont des entailles ou des points frappés. Cette ornementation intermédiaire peut être remplacée par des incisions géométriques.

Une seule fois on constate une représentation animale : celle d'un quadrupède avec de grandes cornes. Pareille constatation a été faite dans la poterie cypriote primitive.

M. Mayr, auquel on doit un résumé des fouilles de M. Magri, pense que la nécropole Hal-Saflieni permet de dater les monuments de Malte. Ils seraient contemporains de l'époque mycénienne. La nécropole daterait du premier âge de bronze. Les figurines rappellent en partie les figurines des îles égéennes, en partie les couches néolithiques de Knossos. Les amulettes de pierre, hache et couteaux confirment cette opinion. La céramique a une grande ressemblance avec la céramique prémycénienne de Troie (première et deuxième ville) et avec celle des Cyclades (première ville de Phylakopi). Elle rappelle les fonds des premiers âges du métal en Occident. La céramique de Hal-Saflieni rappelle la grotte de S. Bartolomeo à Cagliari, la nécropole d'Anghelu Ruju à Alghero en Sardaigne, la grotte Pertesa à Salerne.

Dans la nécropole de Hal-Saflieni on trouve quelques traces d'époque plus récente, tels que : l'ornement en spirale et la construction de fausses voûtes. Le costume de la figurine couchée signalée précédemment est de style mycénien. Les gemmes et les sceaux mycéniens donnent des costumes semblables. La nécropole a donc servi pendant une longue période de temps, à débuter par le néolithique et le premier âge des métaux.

M. Mayr insiste sur les rapports de Malte avec le monde égéen, bien établis par la découverte de cette nécropole. Cette action des îles égéennes, très nette sur la Sicile, l'est également sur Malte. Les spirales en relief de Hagiar-Kim et de la Gigantea offrent une grande similitude avec celles des pierres tumulaires de Castelluccio, datant de la première époque sicule. L'architecture des monuments mégalithiques de Malte n'a pas de similaire en Sicile. Il y a là une influence directe des îles grecques.

M. E. Magri a aussi trouvé dans des fouilles faites à Rabato des fragments de vases à parois épaisses et pansues qui avaient sur leur partie externe un enduit blanc jaunâtre. Sur celui-ci était une décoration géométrique d'un rouge mat. Des décorations rouges et blanches se trouvaient sur d'autres fragments. En Sicile on a trouvé aussi des vases blancs avec dessins foncés mats. Ils appartiennent à la première période sicule.

On doit remercier M. Mayr, connu par des recherches antérieures poursuivies à Malte,[1] de ces nouveaux renseignements sur les fouilles de M. Magri.

Elles éclairent d'un jour tout particulier la préhistoire nord-africaine, encore dans le vague. Nous avons dans nos précédentes *Années anthropologiques* (1902-1903, 1904 et 1905) protesté contre l'opinion de certains archéologues qui voyaient dans les sépultures en falaise dites *houanet*, des tombes phéniciennes. Nous avons déclaré avec des documents, inutiles à rappeler ici, que ces ensevelissements venaient de la mer Egée et peut-être de l'Arménie. Les découvertes de M. Magri à Malte, celles de M. Orsi à Syracuse, établissent les étapes de cette migration jusqu'en Afrique. La découverte de vases blancs avec peinture géométrique soit noire, soit brune, est des plus importantes. En effet, les Kabyles, avec leur archaïsme éternel, font encore aujourd'hui les mêmes poteries que les anciens Égéens. Le Musée de Malte renferme d'ailleurs des exemplaires de céramique, entre autres des vases accouplés, qu'il serait difficile de distinguer des types kabyles contemporains.

* * *

A la suite de ces études il faut signaler les remarquables explorations du Sahara et de sa lisière méridionale soudanaise. Il y a là nombre de documents à puiser pour expliquer l'histoire du peuplement de l'Afrique Mineure.

Commençons par les travaux de M. Gautier sur le Sahara.

Le travail de M. Gautier[2] se subdivise en trois chapitres : 1° tombeaux ; 2° gravures rupestres ; 3° armes et outils néolithiques.

(1) A. Mayr : « Die vorgeschichtl. Denkmæler von Malta ». *Munich*, 1901.

(2) Gautier : 1° « Le Sahara Algérien », t. I, chap. II, p. 60-138 : — 2° « Etudes d'ethnographie saharienne », *L'Anthropologie*, t. XVIII, n° 1, 1907, p. 37-69 et 315-332.

La question des tombeaux, fort bien traitée, élucide la question des rites funéraires de tout un groupe berbère auquel appartiennent les tribus touareg.

1° *Tombeaux.*— Les monuments de type mégalithique, dolmens et menhirs sont inconnus dans le Sahara. Ils abondent dans la zone méditerranéenne, de Tanger à l'Enfida. M. Foureau a photographié une pierre debout, M. Chudeau deux à Tit, M. Bouhazera dans le Hoggar en a vu une dizaine. (*Soc. de Géogr. d'Alger,* 1906, p. 327-328.)

Par contre, d'Aïn-Sefra au Niger, les monuments de la catégorie des *ardjem* sont fréquents. Ce nom arabe s'applique à tout tas de pierre. L'auteur adopte ce mot dans le sens funéraire. Il examine les principaux centres sahariens où on en rencontre d'Aïn-Sefra au Niger.

D'après M. Chudeau, il n'y en aurait plus aux environs de Zinder.

Groupés en petit nombre, ils donnent à supposer que ce sont des sépultures de nomades. Ce ne sont pas des sépultures actuelles, car elles ne sont pas musulmanes : le cadavre y est dans la position accroupie.

On y a trouvé des objets de fer et de cuivre, des colliers en rondelles découpées dans des œufs d'autruche, des objets d'argent. (Fouilles du capitaine Dessigny vers Aïn-Sefra.)

Les silex taillés y sont plutôt rares. La présence du silex n'est pas l'indice d'une haute antiquité.

Les trois types principaux sont : 1° tas de pierre ; 2° type avec anneau de dalles formant escalier ; 3° type en tour.

Forme. — L'auteur figure les principales formes : tas de pierre circulaire. A Aïn-Sefra, l'un d'eux avait 12 mètres de diamètre et 3 mètres de haut. Le corps était simplement placé à la surface du sol non creusé.

Parfois le sommet des ardjem est en cratère. L'auteur pense que l'affaissement du corps qui se décompose crée cette forme secondairement.

A Beni-Ounif, le corps avait été déposé dans une tombe creusée en ovale, puis le tas de pierre formé ensuite.

A Aïn-Sefra, un type plus perfectionné comporte une chambre en partie creusée revêtue de dalles. On a bâti dessus un redjem de 8 mètres de diamètre sur $2^{m}20$ de haut. Au pourtour, des dalles forment un escalier circulaire très grossier. Le monument d'Henchir-el-Assel serait un perfectionnement de ce type qui aboutit au Medracen et au tombeau de la Chrétienne. Le plus remarquable a été étudié par M. de Motylinski à Abalessa. C'est la tombe de Tin Hinan, ancêtre des nobles du Hoggar.

Un autre type est formé par un redjem au centre duquel est une chambre funéraire cylindrique. Les parois de celle-ci sont en pierre

sèche et grossièrement maçonnée. On peut y trouver plusieurs squelettes. (Ce type à Haouinet, Zousfana et Ahnet.)

Chez les Hogha de l'Adrar, on construit, en outre, une tour extérieure avec murailles de pierre sèche épaisses. La hauteur est de 1 mètre à 1m20.

Ces tours renferment le même mobilier funéraire et les mêmes squelettes que les ardjem primitifs.

Le redjem funéraire à chambre centrale dallée se trouve dans l'Atlas. Le redjem à chambre turriforme est saharien. La tour est de plus en plus régulière quand on s'avance dans le sud. La sépulture turriforme est aussi désignée par les archéologues sous les noms de *chouchet* et de *bazina*. Les anciens tombeaux du Hoggar sont tous de ce type.

L'auteur a trouvé des ardjem du type turriforme islamisés dans le sud du Sahara. La tombe touareg actuelle dérive de ces ardjem préhistoriques.

On rencontre, outre les ardjem, des cercles de pierre ; le cercle peut être ouvert à l'est. Il peut être remplacé par un rectangle, le côté de l'est faisant défaut. Ce ne sont pas des tombeaux. M. Gautier y verrait des enceintes religieuses pour prières et sacrifices ; cela lui semble d'autant plus probable qu'au voisinage sont des mosquées qui leur ont succédé.

Ces cercles de sacrifices ne sont pas particuliers à l'ouest. M. Foureau à l'ouest du Hoggar, Barth vers Mourzouk, en ont décrit. Ils s'y trouvent avec des ardjem et se combinent avec eux, leur formant un entourage, ce qui n'a pas lieu dans l'ouest.

2° *Gravures rupestres.* — L'auteur ne croit pas que le gnou soit figuré dans ces dessins anciens, ainsi que M. Pomel l'avait avancé. Pour la figure représentant l'okapi, il pose un point d'interrogation. Il décrit les diverses stations qu'il a visitées.

L'âge quaternaire de ces figures sur roche n'est pas prouvé. Les anciennes se rattachent aux récentes par des étapes de dégradation successive. C'est une école qui va s'atrophiant. Cette atrophie est due à la disparition de l'usage des silex. Les gravures anciennes sont celles d'Algérie : celles du Sahara sont d'époque plus récente. Il en est de même des ardjem. Les plus primitifs sont dans le nord.

3° *Armes et instruments néolithiques.* — Diverses stations néolithiques ont été étudiées par l'auteur. Aïn-Sefra est une des plus importantes et des plus explorées. Vers Moungar, au puits de Zafrani, autre station néolithique, avec pointes de flèche admirablement travaillées. L'impression de M. Gautier est que la partie occidentale du Sahara français est beaucoup moins riche en silex que l'orientale. Les pointes fines sont rares à l'Occident. Les formes y sont fortes, gros-

sières et frustes. M. Foureau a été frappé de la rareté des gisements néolithiques chez les Azgueur; M. Motylinski n'en a pas trouvé dans le Hoggar. Les montagnes du Sahara sont en résumé très pauvres en objets néolithiques.

Abondance relative du néolithique de surface au Tanezrouft, plus rare entre In-Ouzel et le Niger.

Les outils néolithiques rapportés du Soudan Nigérien par le lieutenant Desplagnes sont les mêmes que ceux du Tanezrouft, de l'Adrar et du Tilemsi.

Dans cette zone, abondance des haches. L'auteur en a trouvé une trentaine contre deux pointes en silex et en quartz. En même temps, fréquence de mortiers et de pilons. Il y en aurait d'énormes dans le Mouidir. Il y a des rouleaux pour écraser le grain. On retrouve ces rouleaux dans l'Espagne néolithique. Ils appartiennent à un passé très lointain. Rouleaux et pilons sont toujours en granit, en schistes métamorphiques ou en roches éruptives. Les Touareg de l'Aïr font encore usage du rouleau écraseur, auquel ailleurs s'est substituée la meule nord-africaine. Le néolithisme persiste donc encore sur certains points du Sahara.

Les conclusions de M. Gautier sont d'un grand intérêt. Dans la Barbarie, comme dans le Sahara, le néolithisme touche l'âge du fer. Sa durée a été fort prolongée. On peut reconnaître deux provinces néolithiques : l'une à affinités orientales, rappelant les silex algériens et égyptiens, elle s'étend au nord du Tidikelt; l'autre caractérisée par les haches, les pilons et les rouleaux, se trouve au sud du Tidikelt.

A l'époque néolithique, le Sahara central semble avoir été une dépendance du Soudan et non de l'Algérie. Les haches, les rouleaux ont un caractère plus soudanais que saharien. Le Soudan néolithique se serait avancé jusqu'aux portes de l'Algérie avec ses races négroïdes. La frontière entre Berbères et nègres était alors à quelques kilomètres plus au nord qu'aujourd'hui.

Les ardjem, gravures rupestres, signes tifin'ar sont d'importation récente dans le Sahara. Le matériel néolithique (pointes de flèches, javelots, etc.), semble celui d'un peuple chasseur dans le nord, d'un peuple agricole (haches, pilons, rouleaux) dans le sud. C'est encore ce qui se rencontre à l'époque actuelle. Le Touareg est nomade; le Soudanais cultivateur. Les bœufs porteurs qui se trouvent encore au Soudan étaient, d'après Hérodote, employés par les Garamantes. Le Touareg s'est peu à peu substitué au nègre. Le dessèchement du Sahara paraît l'avoir fermé aux nègres et ouvert aux Berbères.

Une étude à signaler est celle de la transformation de l'Afrique du Nord en pays musulman au XVIe siècle. Jusque-là les groupes berbères, surtout dans l'ouest, étaient plus ou moins indifférents. Les victoires de l'Espagne, l'expulsion des Maures déterminèrent, dans

l'ouest surtout, un mouvement religieux remarquable. Cette fermentation eut pour résultat l'islamisation de nombreuses populations berbères jusque-là réfractaires. Parmi celles qu'il cite, l'auteur étudie plus spécialement le Touat.

Au point de vue anthropologique, M. Gautier rattache les Touareg à la race caucasique : peut-être au type Cro-Magnon.

*
* *

M. Chudeau[1] a vu beaucoup de chouchet et de basinas dans le Sahara. Ils abondent dans l'Ahaggar. Ils ne s'étendent pas à l'est. Les derniers aperçus dans cette direction le furent à deux jours au sud de Tamaurasset, près du point d'eau de l'oued Zazir. Il y en avait sept bien typiques en forme de tours. Les plus grands avaient un diamètre de six mètres et deux mètres de haut. Les plus petits un mètre de diamètre.

Les basinas sont communes dens l'Ahaggar ; on en trouve en allant à Zinder, vers Agadès, entre Zinder et le Niger.

Vers Abelessa est une construction d'une vingtaine de mètres de diamètre entourée de chouchet du type ordinaire. L'auteur donne un plan du monument. Celui-ci est rond, avec chambre centrale, couloir à entrée masquée conduisant à cette chambre; à l'opposé du couloir, est une grande pierre sous laquelle est une niche.

Les cercles de pierre sont fort nombreux. Leur diamètre varie de quatre à huit mètres. Souvent, vers ces cercles, il y a des chouchet et des basinas. Ces cercles, communs dans l'Ahanet, l'Adrar des Iforas, l'Ahaggar, sont rares dans l'Aïr.

*
* *

La notice que M. le lieutenant Desplagnes[2] donne sur les origines des populations nigériennes est intéressante au point de vue de l'ethnographie du nord de l'Afrique. Elle complète les explorations de MM. Gautier et Chudeau.

D'une part, l'homme a paru sur les bords du Niger avec l'industrie néolithique. On trouve dans le Sahara de nombreux instruments de silex. Dans le massif de l'Adrar, on a trouvé des sépultures néolithiques. Les cadavres placés dans les cavernes sont entourés d'un mobilier néolithique. Ils se trouvent dans la position accroupie. Parfois un vase renversé les recouvre, un léger tertre funéraire est élevé au-dessus : quelques pierres sont dressées en cercle au pourtour de

(1) Chudeau : « Renseignements ethnographiques sur le Sahara et le Soudan », *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, mars 1907.

(2) Lieut. Desplagnes : « Notes sur les origines des populations nigériennes », *L'Anthropologie*, 1906, n° 5, p. 525 et seq.

ce tertre. M. Cristy, en 1863 (*Soc. archéol. de Constantine*), a décrit des sépultures de ce type dans la province de Constantine.

M. Arnaud[1] a signalé à Tagant (Maurétanie méridionale), des groupements de pierres levées et des figurines rupestres. Ces objets présentent aussi de grandes similitudes avec ceux du nord de l'Afrique.

On peut aussi faire des rapprochements entre l'industrie de la pierre au Soudan et sur le plateau éthiopien. La composition et la facture de la poterie sont identiques au Sahara, au Soudan et au désert de Somali.

On peut admettre que la civilisation néolithique nigérienne était la même que celle des races éthiopiennes qui, d'après M. Blanckenhorn (*Anthropologie*, t. XVI, nº 6, 1905), auraient peuplé l'Egypte à l'époque quaternaire. Ces néolithiques différaient des populations qui ont dominé l'Egypte à l'époque historique. D'après M. Schweinfurth, ces néolithiques se rattacheraient aux Bedja.

Les documents se rapportant à la période protohistorique de la région nigérienne parlent de peuples rouges. Ils confirment l'existence d'Ethiopiens rouges de l'antiquité gréco-romaine. Ces envahisseurs auraient apporté l'industrie du fer, l'art de construire des maisons en briques et en pierres. Ils bâtissaient des tumuli à cheminée centrale, monuments funéraires de leurs chefs. Dans l'ouest saharien, le Tagant, l'Adrar, d'après M. Arnaud, ces peuples ont laissé des ruines sur les crêtes des plateaux et les rebords des falaises. Ces constructions ont un art architectural curieux et caractéristique. Telles sont celles de Djenné, de Tombouctou, du Bandiagara, des mosquées nigériennes, de celles du Touat, du Tidikelt, de Touzer en Tunisie. Ils auraient importé les bijoux filigranés, le bœuf et le cheval. Ils ensevelissaient leurs morts couchés, surtout dans des chambres funéraires placées sous les rochers ou dans des caveaux sous tumuli. Ils ménageaient dans les tombeaux une communication avec l'extérieur, pour faire passer les libations.

Dans leur constitution familiale et leur organisation politique, ils offrent de grandes similitudes avec les Berbères. La femme est l'égale de l'homme. Le mariage se fait par consentement mutuel : parfois par rapt simulé. Des djemaâ dirigent les affaires des confédérations.

Ces rouges se divisent en sédentaires industriels et en pasteurs nomades, ces derniers n'évoluant pas en civilisation.

Les tombes berbères des Kel-Antassar et des Iguellad sont formées, d'après le même auteur, de grands cercles de pierres levées.

(1) *Bull. de la Soc. d'Anthrop. de Paris*, 1906, nº 2.

Les Mosschis et les Gourmankès placent leurs morts habillés et avec leurs armes au fond d'un puits. Celui-ci est fermé d'une dalle surmontée d'un vase renversé et entouré d'un cercle de grosses pierres.

Les corps des indigènes des régions montagneuses sont souvent entassés dans des grottes. On les met parfois dans des fissures naturelles et verticales des rochers que l'on recouvre de larges dalles formant une sorte de dolmen.

* * *

M. de Zeltner a publié dans *l'Anthropologie*[1] des « Notes sur le Préhistorique soudanais ». Le manque de place ne nous permet pas d'analyser cette étude, en dehors de notre cadre. Cependant nous devons signaler que l'auteur a remarqué dans le bassin du haut Sénégal un air de famille entre les instruments de pierre taillés locaux et les types algériens et égyptiens. Les instruments en tranche d'orange, les petits tranchets, les couteaux courbes, les couteaux à pédoncule sont dans ce cas. La facture des instruments soudanais est plus fruste.

L'époque de la pierre polie se présente d'une façon différente de celle de la pierre taillée. L'auteur a trouvé sur place de nombreux polissoirs. Les mortiers sont nombreux.

Dans la région de Yelimané se trouvent des tumuli. L'un, de forme tronconique à construction régulière, était identique au *redjem* saharien. L'auteur n'a jamais vu de chambres funéraires.

II. Crâniologie et Anthropométrie

J'ai publié dans la *Revue Tunisienne* (1908) une note sur les populations de l'ancienne Byzacène. Les indigènes contemporains qui habitent entre les Kerkenna à l'est et l'Aourès à l'ouest, ont les caractères squelettiques de la grande race européenne nordique. Beaucoup ont, par croisements avec des tribus foncées, perdu la blancheur de leurs téguments. Ce caractère clair ne reparaît que sporadiquement par atavisme.

Dans une communication faite au Congrès de Reims (A. F. A. S.) en 1907, j'ai examiné les restes les mieux conservés dans le nord de l'Afrique de cette grande race européenne. Il résulte des documents que j'ai pu réunir que de nombreux ilots de cette population persistent encore à l'heure actuelle.

* * *

Dans une note[2] succinte M. D. Delisle décrit un crâne trouvé par

(1) T. XVIII, 1907.

(2) D. Delisle : « Deuxième note sur les ossements préhistoriques de la grotte Ali-Bacha ». *Bull. Soc. arch. de Constantine*, t. XI, 1907, p. 197.

M. Debruge dans ses fouilles de la grotte Ali-Bacha. Ce crâne est à fort bourrelet sourcilier, à os très épais, dolichopentagonal; pas de prognathisme. Ce crâne, pour lequel l'auteur ne donne pas de mensuration, est rapproché par lui des crânes berbères modernes.

III. Ethnographie et Sociologie

M. Fischer[1] a publié une étude sur *les Peuples de la Méditerranée et leur influence dans la politique mondiale.* Nous négligerons et les aperçus politiques de l'auteur, fort contestables, et les documents qu'il donne sur les peuples non africains de la Méditerranée. L'auteur expose les données généralement courantes sur les populations du nord de l'Afrique, les sépultures mégalithiques, l'écriture berbère. Il énumère comme Berbères les Touareg, les Chamba, les populations des oasis, celles de l'Atlas.

Parlant des invasions arabes, il évalue l'immigration hilalienne de 150 à 250.000 personnes. D'après lui M. Hamy estimerait à 60.000 le nombre des Arabes de Tunisie, sur 1.500.000 habitants. J'ignore où M. Hamy a pu recueillir ces chiffres, personnellement je les tiens pour absolument fantaisistes. M. Fischer cite comme vrais Arabes les Hamema du sud tunisien. Or, les Hamema, qui paraissent n'être que les Hamamientes de l'antiquité, sont, comme je l'ai montré, de la même race que les Berbères blonds de l'Aurès. Ils en ont toutes les caractéristiques. Leurs particularités anthropologiques les classent dans la race nordique de l'Europe. C'est ainsi que s'écrivent les descriptions des populations de l'Afrique.

Parlant des habitants de Tanger, l'auteur dit que les paysans qui viennent à cette ville ont des types rappelant ceux des paysans allemands. On pourrait demander à l'auteur de quelle partie de l'Allemagne, son pays étant, comme ceux d'Europe, composé de races fort diverses. L'auteur veut sans doute parler des régions à race blonde. Il cite à ce propos, d'après M. de Segonzac, les Beni-Mgild du moyen Atlas, qui sont blonds roux. Leurs voisins les Aït-Aïach sont souvent blonds aux yeux bleus, comme les Fahsya vers Tanger. D'après M. Tissot, le tiers des habitants de la région de Tanger appartiendrait au type blond. Un naturaliste allemand, M. Kobelt, signale qu'aux environs de Miliana la moitié des enfants indigènes a les cheveux blonds et les yeux bleus. Dans son énumération, M. Fischer attribue aux Gerbiens des cheveux blonds ou châtains. C'est une information erronée. Les Gerbiens sont tous bruns. Dans une tournée de conseil de revision faite dans l'île, nous avons juste observé deux indigènes aux cheveux châtain clair, à Adjim, qui touche au continent. Les Gerbiens appar-

[1] Fischer : « Die Mittelmeerwölker und ihre weltpolitische Bedeutung », *Intern. Wochenschrift*, septembre 1907.

tiennent d'ailleurs à un type ethnique tout à fait différent de celui des Berbères énumérés par M. Fischer. Les populations berbères n'appartiennent pas à une seule et même race, comme paraît l'estimer M. Fischer. On rencontre en Afrique au minimum quatre races berbères différentes, savoir : 1° la race rouge des oasis du type d'Ouargla; 2° la race brachycephale du type de Djerba ; 3° la grande race du type nordique (race dolichocéphale leptorrhinienne de Collignon) semblable à la population de l'Aourès ; 4° la race dolichocéphale, de petite taille, à face large, rappelant une race néolithique de l'Europe Occidentale (race d'Ellez, de Collignon), fréquemment croisée avec le type précédent.

Le travail de M. Fischer se termine par quelques renseignements ethnologiques sur les peuplades berbères.

*
* *

Sous le titre : *Etudes archéologiques et anthropologiques sur les Kabyles,* (1) M. Lissauer a réuni quelques documents sur ces populations.

Il donne un exposé général des monuments mégalithiques empruntés aux divers auteurs, parmi lesquels : Velain, Randal-Mac Iver et Wilkin, Gsell, Christy et Féraud, Letourneux, Faidherbe, Levistre, Hamy, etc.

Il les subdivise en :

1° Dolmens, menhirs, cromlechs ;

2° Monuments mégalithiques particuliers au pays, savoir : chambres mégalithiques d'Ellez ; tombeaux en forme de four, type d'Hammam-Soukra ; tombes cylindriques avec couverture en cône surbaissé, type Henchir-el-Assel ; *Senam,* tombes de pierre circulaires avec entrée, bazina et chouchet ; tombes dans le roc, que l'auteur nomme *hanouat,* alors que leur nom est *houanet,* signifiant les boutiques. Il rappelle en quelques mots le mobilier funéraire de ces monuments qui appartiennent aux époques du bronze et du fer.

Les crânes trouvés dans les dolmens de Roknia et de Guyotville ont donné : dolichocéphales 60 °/o, mesocéphales 30 °/o, brachycéphales 10 °/o. Il reproduit plusieurs photographies de dolmens algériens.

Quelques mots sont consacrés aux industries du silex paléolithique et néolithique, et aux recherches de Foureau-Lamy, Pallary, Ferraud, Flamand, ainsi qu'aux collections du Musée d'Alger.

L'auteur cite quelques anthropologistes qui ont étudié les populations berbères : Tissot, Quedenfeld, Lartigue, Mac Iver, Wilkin, Collignon, etc. Lui-même a fait une excursion en Kabylie. Il décrit les habitations des indigènes, avec plusieurs photographies. L'habitation se perfectionne et devient plus confortable depuis l'occupation française.

(1) A. Lissauer : « Archäologische u. Anthropologische Studien über die Kabylen », *Zeitsch. f. Ethnologie,* 1908, fasc. IV, p. 501-535.

Suivent quelques mensurations anthropométriques empruntées aux travaux de M. Preengruber, médecin de colonisation à Palestro. Quelques photographies de vivants complètent cette description, ainsi qu'une photographie d'un crâne qui, par l'aplatissement du nez, le prognathisme maxillaire supérieur, la tendance scaphocéphale de la voûte, la simplicité des sutures, me paraît être fortement métissé de sang nègre et par suite ne pas très bien représenter le crâne kabyle.

Le costume, les travaux, la nourriture sont passés en revue.

La conclusion donnée par M. Lissauer est que tous les Kabyles purs du Riff, au Maroc, de la Grande-Kabylie, de l'Aurès et de l'Enfida appartiennent à la race blanche méditerranéenne et sont plus ou moins fortement mélangés avec des individus blonds aux yeux bleus, ayant les caractères de la race européenne nordique. Tous parlent un dialecte appartenant au tamazirt, langue hamitique.

D'où vient l'élément blond d'Afrique ? Faidherbe et Broca ont pensé que c'étaient des descendants des Tamahous blonds de l'inscription de Carnac en Egypte (XIVe siècle). D'après Bertrand, ils auraient importé la coutume des mégalithes.

M. Lissauer se rattache à l'hypothèse de Faidherbe et Broca.

D'où viennent les Kabyles aux cheveux noirs et aux yeux bruns? Cette question se relie à celle de l'origine de la race méditerranéenne.

Comme le berbère est une langue hamitique (c'est M. Lissauer qui parle), il semble que l'élément brun ait immigré dans le pays. Il a adopté la langue des Hamitiques, premiers occupants, comme les Normands ont appris le français après leur invasion du pays qu'ils ont conquis. Ils seraient donc des immigrés.

Quels étaient les autochtones? Ce serait la population hamitique.

D'où vient l'usage des tombeaux mégalithiques? Bertrand et Broca les relient à l'invasion des blonds dans l'Afrique du Nord. Il y a aussi des mégalithes en Europe, en Afrique, jusqu'en Uganda, en Palestine, en Syrie, aux Indes, au Japon. L'auteur rappelle l'hypothèse émise par Montelius d'après laquelle les mégalithes auraient pris naissance en Afrique pour se répandre en Europe. Il fait remarquer que sur les sommets (Riff, Aurès, Kabylie), où les blonds sont le moins mélangés, il ne se trouve pas de dolmens. Ce serait donc l'élément brun qui aurait importé les dolmens.

L'auteur résume ainsi sa conception du peuplement africain :

1° Comme autochtones, une population hamitique voisine des Somalis, à l'époque de la pierre. Elle parle tamazirt;

2° Invasion des Kabyles venant de la péninsule ibérique. Ils refoulent les autochtones au sud, importent les dolmens et adoptent la langue tamazirt;

3° Invasion des blonds d'Europe. Ils fusionnent avec les tribus kabyles;

4° Invasions historiques.

Nous avons donné le compte rendu de ce mémoire, qui n'est pas un travail original, mais une bonne synthèse de quelques ouvrages français cités par l'auteur. Bornons-nous à dire que nous ne partageons pas un certain nombre des idées exposées par M. Lissauer.

IV. Démographie

Les documents concernant le passé ne nous laissent plus de place pour ceux du présent. Il faut cependant dire deux mots des deux recensements : 1° de l'Algérie ; 2° de la Tunisie.

L'Algérie, en 1901, comptait 4.771.835 habitants. On en a recensé 5.231.850 en 1906. Augmentation : 452.519. Seulement de nouveaux territoires du sud entrent dans ce recensement. M. de Montès, après défalcation faite de ces éléments nouveaux, évalue l'augmentation des indigènes à 380.000. *(Bulletin du Comité de l'Afrique.)* Même avec ces réductions cet accroissement est de 76.000 individus par an. Dans les années précédentes, il était de 61.000. En Tunisie, l'Administration n'a pas encore pu se décider à recenser les indigènes.

Les Européens recensés en Algérie sont, en 1906, au nombre de..	615.618
— — en Tunisie — en 1906, — de..	128.895
Total....	744.513

Les estimations les plus optimistes fixent à 4 ou 500.000 le nombre des Arabes qui jadis ont envahi la Berbérie avec la grande invasion hilalienne. Les Européens, presque tous de civilisation néo-latine, immigrés dans l'Afrique du Nord, présentent aujourd'hui une masse supérieure à celle des anciens envahisseurs de race arabe. Ces derniers venaient dans un pays peuplé. Les colons européens pénètrent au milieu d'une population de 7 millions d'indigènes au maximum. En d'autres termes, ils sont proportionnellement plus nombreux par rapport aux Berbères que ne l'ont jamais été les Arabes. Malgré ces résultats, l'accroissement des éléments français reste beaucoup trop faible. En Tunisie surtout, où ils ne constituent que le 27 ° ₀ de la population européenne. Et cependant les administrations, les grandes compagnies, les capitaux sont presque tous entre leurs mains. Les Français métropolitains ne concourent que fort peu à l'augmentation de la population française de Tunisie. Sur une augmentation totale de 10.049 constatée d'un recensement à l'autre (1901-1906), les métropolitains n'y ont contribué que pour 4.394 unités. Les Tunisiens et Algériens pour 5.519. Il est regrettable pour notre avenir que les Français franchissent si difficilement la Méditerranée.

Dr BERTHOLON.

PRI PATOLOGIO DE LA TUNISAJ ENLANDULOJ

La rolo de la du ĉefaj regantoj de la farto nome higieno kaj klimato bone aperas studante la patologion de la tunisaj enlanduloj. — Pro manko da spaco mi citos nur kelkajn faktojn.

La infektaj malsanoj dependas precipe de la klimato, tial ili estas oftaj kaj ĝeneralaj. Tamen la apartaj emoj de la enlanduloj arabaj, hebreaj eĉ de eŭropaj ilin pli malpli agas. Tiuj ĉi, pli puremaj, pli sukcese evitas la kontaktajn malsanojn : tuberkulozon, variolon. Tamen la tifa febro malofte atakas la arabojn ĉar ili manĝas malmulte da viando, sed multe da legomoj kaj lakto. Male, la variolo ilin vundadas, ĉar ili kontraŭstaras kontraŭ vakcino. La ftizo estas por hebreoj ne grava dank'al lia persisto kaj konfido koncernante kuracado, kaj lia artrita temperamento. Plie viandkuracado bone por li sukcesas pro religia priatentigo.

La sifiliso estas pli timinda de la hebreoj ol de la araboj. Ja, ĉi tiuj estas de longe, eĉ herede imunizitaj, dum tiuj, nur konis ĝin, kiam la civilizacio alportis diboĉajn kutimojn kaj malfruajn edziĝojn.

La nekontaktaj malsanoj precipe dependas de la apartaj agmanieroj. La diabeto plivastiĝas multe ĉe la hebreoj kaj la araboj pro farunaj kaj sukeraj nutraĵoj, kaj ĉe la virinoj pro hejmsida vivado. La artritismo ankaŭ estas ĝenerala, sed podagro malofta ĉe la tunisaj enlanduloj, ĉar ili ne trouzas viandon kaj alkoholon. Multe da hebreoj havas nervajn malsanojn : neŭrasteniaj estas la izraelidaj, eĉ la arabaj virinoj, ĉu pro senmova vivado, ĉu pro multega infanaro. Kelkafoje histerio kunigas kun neŭrastenio. Tiam la kuracado malfacile fariĝas, ĉar neŭrastenulo ne povas voli, malfeliĉe por li ; kaj, bedaŭrinde, li kontraŭstaras kontraŭ la sugesto ; dum la histerulo ne volas voli, feliĉe por ĉirkaŭantoj, sed ĉe li la sugesto sukcesas.

Dro SCIALOM.

(Daŭrigota.)

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE LA TROISIÈME RÉPUBLIQUE

JULES FERRY

ET L'EXPANSION COLONIALE DE LA FRANCE

CONFÉRENCE donnée au Théâtre municipal de Sfax, lors de la fête annuelle de l'Alliance Française, le 31 mai 1908, par le M. le pasteur JOCELYN BUREAU, trésorier du Comité Sfaxien de cette Association.

MESDAMES,
MESSIEURS,

Le Comité Sfaxien de l'Alliance Française donne aujourd'hui sa fête annuelle, et je vois avec plaisir que la population de Sfax a répondu à l'appel qui lui a été adressé au nom de cette vaste Association qui a des ramifications dans le monde entier et dont le but est si beau et surtout si patriotique : lutter pour assurer à la langue et aux idées françaises leur part dans le combat incessant livré pour le triomphe du progrès et les conquêtes de la civilisation.

Parler des grands hommes qui ont donné à la France un lustre, un éclat spécial, c'est, à mon avis, faire œuvre de propagande en faveur de ces idées françaises préconisées par eux, et parmi ces hommes illustres j'en vois peu qui, comme Jules Ferry, aient travaillé autant que lui à l'agrandissement de la Patrie Française et à l'épanouissement de cette puissance coloniale que son génie avait entrevue comme étant le meilleur moyen de relever matériellement notre nation qui, il y a trente-sept ans, semblait vaincue pour toujours, mais qui depuis s'est relevée d'une façon si prodigieuse que d'autres puissantes nations recherchent aujourd'hui son alliance, son amitié et acclament le chef de son pouvoir exécutif lorsque l'occasion leur en est offerte.

Mais n'anticipons pas, ou plutôt, après cette courte entrée en matière, passons de la généralisation aux faits enregistrés par l'histoire.

Le 30 mars 1885, la Chambre des Députés donnait au monde un spectacle regrettable ; une dépêche, en date du 28 mars, arrivait de l'Extrême Orient annonçant que le général de Négrier venait de subir un sanglant échec sous les murs de Lang-Son. Une seconde dépêche, en date du 29, atténuait le caractère pessimiste de la première ; mais, malgré ce second télégramme, nos députés, qui semblaient atteints de folie, oubliant que dans de pareilles circonstances, chez d'autres peuples, on avait, au lieu de le renverser, soutenu et fourni au gouvernement les ressources nécessaires pour relever l'honneur du

drapeau, nos députés, dis-je, atteints d'une folie inexplicable, renversaient maladroitement du pouvoir l'homme qu'ils rendaient responsable de la défaite et culbutaient le cabinet dont il était le chef depuis deux ans.

Ce fut ce même jour-là et les jours suivants, dans Paris, un délire, une surexcitation inconcevables.

La populace parisienne, si badaude, si névrosée, soulevée par les meneurs des partis extrêmes — les extrêmes se touchent toujours — envahit les abords du Palais-Bourbon et, aux cris de : A bas Ferry! A mort Ferry! A l'eau Ferry! elle réclama la mise en accusation de l'homme qui, en peu d'années, avait fait de la France, malgré ses défaites de 1870, la seconde puissance coloniale du monde.

Mesdames, Messieurs, je n'ai nullement l'intention de faire passer devant vous l'histoire de Jules Ferry, avocat, journaliste, représentant sous l'Empire, au Corps législatif, la sixième circonscription de Paris. Je ne vous parlerai pas non plus du rôle important joué par lui quand l'Allemagne entourait la capitale de la France et la tenait si étroitement dans ses serres qu'elle rendait impossible toute communication entre Paris et le reste du monde. Je n'ai pas l'intention de vous parler de Jules Ferry ministre de France à Athènes, d'où il écrivit quelques charmantes lettres qui dépeignent le côté si fortement poétique de l'âme de Ferry.

Je ne vous dirai pas, si ce n'est en quelques mots, à la fin de cette conférence, le rôle important qu'il joua comme ministre de l'Instruction publique du cabinet Waddington, formé le 4 février 1879. Je craindrais, en m'appesantissant sur cette période si agitée de l'histoire de la Troisième République, période si féconde cependant, de me laisser glisser sur la pente fatale de la politique, et c'est ce que je veux éviter aujourd'hui, l'Alliance Française, que je représente en ce moment, étant plutôt une œuvre d'union que de désunion.

Je tiens à arriver le plus tôt possible à cette partie de la vie du grand homme d'Etat consacrée à donner à la France ces immenses territoires qui s'appellent le Tonkin, Madagascar, le Congo et cette Régence de Tunisie que nous habitons et qui, moins grande, moins peuplée que les autres possessions que je viens de citer, n'en constitue pas moins l'un des plus beaux fleurons de la couronne coloniale de la mère patrie.

Pourquoi Jules Ferry fut-il un colonial convaincu? C'est que la France était pour lui un pays qui ne se résigne jamais à la défaite. Au moment où l'étranger la croit à terre, impuissante, ruinée, écrasée, rayée pour toujours de la liste des grandes nations, elle rebondit, elle se relève, elle surprend l'Europe par la soudaineté et l'éclat de ses résurrections. Et voilà pourquoi Jules Ferry était un colonial ardent.

Il croyait à la résurrection de la France par l'action et agissait en conséquence.

Dans un discours prononcé en 1885, il invoquait l'exemple des Indes, richesse de l'Angleterre, et celui de l'Algérie, source de prospérité pour la France. Puis, dans un élan de sublime éloquence, représentant que les colonies étaient nécessaires à la France pour assurer des ports de ravitaillement et de défense pour ses flottes, Jules Ferry ajoutait : « C'est pour cela qu'il nous fallait la Tunisie, qu'il nous faut Madagascar, l'Indo-Chine. Dans l'Europe telle qu'elle est faite, la politique de recueillement et d'abstention conduit à la décadence. Les nations, au temps où nous vivons, ne sont grandes que par l'activité qu'elles développent. On parle du rayonnement pacifique des institutions ; mais rayonner sans agir, sans se mêler aux affaires du monde, en se tenant à l'écart de toutes les combinaisons européennes, en regardant comme une simple aventure toute expansion vers l'Afrique et vers l'Orient, pour une grande nation, croyez-le bien, c'est abdiquer et, dans un temps plus court que vous ne pouvez le croire, c'est descendre du premier rang au troisième et au quatrième.

Jules Ferry voulait à tout prix éviter cette abdication de la France, cette diminution de la nation qui, jadis, au XVIIe et au XVIIIe siècles, avec Montclam, Champlain, Cavelier de la Salle et d'autres encore, était devenue une grande puissance coloniale et ne cessa de l'être que par la faute d'un de ses rois, Louis XV, qui, d'un œil très calme, vit passer sous la domination anglaise le Canada et l'Hindoustan, colonies alors de la France.

J'éviterai aujourd'hui de parler de l'occupation pacifique du Congo, de la première période de l'occupation de Madagascar qui consista tout d'abord en un simple protectorat ; j'éviterai également de refaire l'histoire de la campagne si coûteuse en hommes et en argent qui nous assura la conquête du Tonkin. Cela m'entraînerait trop loin, et je ne dois pas oublier qu'il y a ici, dans cet auditoire, des enfants que je puis fatiguer par un discours trop long et trop bourré de citations. Je n'aborderai un peu longuement, comme exemple frappant de la puissance colonisatrice de notre pays, que cette Tunisie que beaucoup d'entre vous habitent depuis déjà longtemps et où beaucoup d'entre nous ont vu naître leurs enfants et mourir quelques-uns des leurs.

La Tunisie qui flanque à l'est notre Algérie, qui n'a pas avec elle de frontière naturelle, qui fait partie du même ensemble topographique, ethnographique et religieux, a toujours préoccupé les gouvernements successifs qui ont dirigé les affaires de la France depuis la prise d'Alger et la conquête de l'Algérie. Jamais la monarchie de Louis-Philippe ni le second Empire n'ont permis à la Turquie de revendiquer sur la Régence une part quelconque de son ancienne

souveraineté. Il était important que la France conservât à la Tunisie son indépendance vis-à-vis de la Sublime-Porte, parce que le voisinage de la Turquie sur sa frontière est de l'Algérie eût été pour elle une gêne réelle.

La Tunisie nous avait, paraît-il, été offerte lors du Congrès de Berlin en 1878; mais nous avions cru devoir différer notre prise de possession d'un pays que nous convoitions, dont l'occupation nous était nécessaire, et cela pour des raisons que je n'ai pas à rechercher.

Mais, subitement, le 7 avril 1881, poussé par les circonstances, Jules Ferry fit voter les crédits nécessaires pour tirer parti de l'offre du Congrès de Berlin. Le Sénat et la Chambre furent unanimes dans ce vote, donnant ainsi le plus beau témoignage de confiance qui puisse être donné à un ministre.

Parler de l'entrée de nos troupes en Tunisie par la frontière algérienne, du débarquement à Bizerte de la colonne du général Bréart, serait revenir inutilement sur des faits que tous nos enfants apprennent aujourd'hui à l'école. Ce serait une redite qu'il vaut mieux éviter. De même je ne parlerai pas non plus de la prise de Sfax, ni des combats livrés autour des villages de Menzel et de Djara, près de Gabès, en juillet 1881. Tout cela, c'est maintenant de l'histoire.

Je me contenterai de demander aux contempteurs de jadis d'une France colonisatrice, à ceux qui, naguère, au Parlement, s'opposaient de toute leur force à l'occupation de la Tunisie — dont nous ne saurions quoi faire, disaient-ils — ce qu'ils répétèrent plus tard à propos du Tonkin et de Madagascar, ce qu'ils pensent maintenant de la Tunisie et des diverses colonies que nous devons au génie et à l'énergie de Jules Ferry.

Prenons quelques chiffres pour démontrer le développement à tous les points de vue de ces nouvelles possessions.

J'ai trouvé, dernièrement, dans le *Journal Officiel Tunisien*, les chiffres du premier budget de la Tunisie, publié en 1884. Ils étaient de 23.742.000 piastres — soit environ 16 millions de francs — pour les recettes et de 23.663.667 piastres pour les dépenses. En 1892, les recettes s'élevaient déjà à 24.960.000 francs et les dépenses à 24.900.000 francs, donnant un léger excédent de recettes de 60.000 francs. En 1900, les recettes atteignaient un total de 38.000.000 de francs avec un léger excédent de près de 2.500 francs. Le budget de 1903 donne 54.114.000 francs de recettes contre 54.020.000 francs de dépenses et, pour 1908, 79.063.148 francs figurent aux recettes et 79.061.663 francs aux dépenses. On voit combien est énorme la différence entre le premier budget tunisien publié à l'*Officiel* et le dernier.

Et, au point de vue foncier, voyez ce que nos compatriotes possédant des capitaux ont fait dans ce pays. Parcourez la vallée de la Medjerda, suivez la ligne ferrée qui va de Tunis à Ghardimaou; circu-

lez à travers les vallées sinueuses du nord de la Régence, les plaines immenses du centre et du sud, et dites-moi si toutes ces fermes françaises, qui ont surgi comme par miracle au milieu du désert d'autrefois, ne sont pas la preuve que chez nous l'esprit d'initiative a conservé sa force et si l'individualisme qui se manifeste depuis quelque temps chez nous n'a pas son bon côté en poussant les capitalistes à venir remuer le vieux sol de la Tunisie dont la fécondité étonnait jadis les Romains et nous surprend encore quand la pluie vient l'arroser et exciter chez lui la puissance de fécondation.

Il y a quelque vingt ans, le chiffre total du commerce de la Régence ne dépassait pas 45 millions de francs, entre entrées et sorties. En 1889, il était de 60 millions, de 105 millions en 1900. L'année dernière il a dépassé les 200 millions, exactement 206.221.000 francs, dont 102.860.000 francs aux entrées et 103.361.000 francs aux sorties.

C'est la première fois que la Tunisie arrive à un tel total.

En 1881, la Régence ne possédait comme route empierrée que la route de Bab-Saâdoun au Bardo. Elle a maintenant des milliers de kilomètres de fort jolies routes. Elle possède de plus des centaines de kilomètres de chemins de fer en exploitation et bientôt quelques autres centaines seront ajoutés aux autres, permettant à un voyageur partant de Sousse de parcourir l'intérieur de la Régence, depuis Sousse jusqu'à Sbeïtla, Aïn-Moularès, le Red-Yef et Metlaoui, et de revenir gagner la côte à Sfax par la ligne de Gafsa.

La Tunisie, sans aucun port lors de l'occupation, en a maintenant quatre fort grands : Sfax, Tunis, Sousse et Bizerte. Le premier verra sans aucun doute son tonnage dépasser le million à la fin de l'année 1908.

Laissons maintenant la Tunisie et voyons ce qui se passe à Madagascar.

Là encore, progrès sur toute la ligne et dans tous les domaines : commerce, industrie, agriculture, construction de chemins de fer, de routes, etc., etc.

Au début de l'occupation, le mouvement commercial de Madagascar ne dépassait pas 17 millions. Aujourd'hui il atteint 53 millions. La part de la France est de 39.951.155 francs, dont 20.569.763 pour l'importation et 19.291.392 francs pour l'exportation.

Au Congo, mêmes résultats réjouissants. Le Congo, cette immense étendue de territoires surchauffés par les rayons du soleil des tropiques, considéré, il y a à peine trois décades d'années, comme terre à jamais fermée aux Européens, est aujourd'hui une colonie d'où la France exporte chaque année pour des millions de francs de marchandises et y en importe également pour des millions.

Le Tonkin, qu'on a si injustement reproché à Jules Ferry et qui lui a valu de la part de ses détracteurs le surnom de « Tonkinois » après

celui de « Tunisien », le Tonkin compte aujourd'hui des cités florissantes : Hanoï, avec ses 110.000 habitants, son musée, son école de médecine, son jardin botanique, un laboratoire bactériologique, des tramways et un éclairage électriques ; Haï-Phong avec 15.000 habitants et d'autres cités ne le cédant en rien aux deux premières.

L'Indo-Chine a fait, l'année dernière, pour 548.834.825 francs d'affaires. La France y a envoyé, en 1907, pour 101 millions de francs de marchandises diverses et en a reçu pour plus de 40 millions.

Voilà des chiffres ; ils sont secs, fastidieux à écouter ; mais ils ont leur éloquence, car ils démontrent clairement, nettement, catégoriquement que dans les veines de notre peuple coule toujours un sang généreux, chaud, assez riche encore pour exciter en lui les nobles passions et lui donner le goût des aventures qui sont la cause souvent d'un accroissement de puissance pour les nations assez hardies pour suivre les coloniaux intelligents et honnêtes et les encourager dans leurs efforts.

Mesdames, messieurs, j'ai fait passer vivement devant vous la grande œuvre poursuivie par Jules Ferry et ses collaborateurs, œuvre de reconstitution de notre grand empire colonial des XVIIe et XVIIIe siècles, œuvre de reconstitution, de confiance en elle-même que la France — on pouvait le craindre du moins — aurait pu perdre après les tristes événements qui firent crouler le trône de Napoléon III et amenèrent la proclamation de la Troisième République. Et maintenant, parlons un peu de l'homme lui-même.

Jules Ferry était né à Saint-Dié, dans les Vosges. Il appartenait donc de par son origine à cette forte race qui habite l'est de la France et qui, par suite du voisinage de la frontière, possède au superlatif l'amour de la patrie. Au physique, il était grand, dépassant de la tête la taille moyenne. D'une vigoureuse constitution, il était à la fois robuste et souple et, comme le dit l'un de ses historiens, Rambaud, il aurait pu être l'un de ces bucherons des Vosges devant qui tremblent les sapins de cent pieds de haut.

Sa formation intellectuelle qui lui permit de jouer un rôle si important dans les affaires de la France était le résultat de fortes études. Jules Ferry était un de ces lettrés qu'on écoute toujours avec plaisir. Détail qui indique chez cet homme si combatif un amour du beau : il pouvait passer des heures à réciter des vers de nos grands poètes, Victor Hugo, Leconte de Lisle, etc.

Il avait le sens de la musique et se passionnait pour les œuvres des grands maîtres. Comme pour toutes les grandes intelligences, rien de ce qui élève l'âme et développe en elle le goût du beau, de l'esthétique ne lui était étranger.

Son éloquence s'appuyait sur de nombreuses et fortes lectures et constituait une puissance défensive et agressive formidable. Pleine

de vie, de fougue, elle frappait les adversaires en plein corps, sans que ni les tempêtes soulevées ni les cris furieux partant de divers côtés de la Chambre ne puissent l'arrêter.

Il pratiquait, dans le vrai sens du mot, le mépris des injures et appelé souvent, dans sa carrière politique, à rendre service à des gens qui ne lui avaient ménagé ni critiques injustes, ni coups de langue méchants, jamais il ne refusa les services demandés, montrant ainsi combien chez lui les nobles sentiments l'emportaient sur certaines tendances mauvaises du caractère humain.

Sous des abords très froids, il possédait un excellent cœur, et cela était déjà si évident, même avant la part transcendante qu'il prit dans la politique, qu'un jour, au célèbre *Café Procope*, sous l'Empire, Gambetta disait à Jules Ferry qui s'y était rencontré avec lui : « Ferry, « vous êtes le meilleur homme du monde ; mais il faut le savoir, car, « saperlipopette, cela ne se voit pas. Vous êtes un rosier ne produi- « sant que des épines. — Oui, répondit Ferry au futur grand tribun : « mes roses poussent en dedans »

Mais ce qui constituait surtout chez Jules Ferry une force pénétrante, une force que rien ne peut arrêter, c'était son ardent patriotisme, surexcité encore par la séparation de la mère patrie des deux provinces perdues en 1871.

Un de ses premiers discours publics fut celui qu'il prononça, en octobre 1874, à Raon-L'Etape, à l'occasion de l'inauguration du monument élevé à la mémoire des soldats morts pendant la guerre. Jamais on n'a exprimé en un plus noble langage ce que doit être le patriotisme français. L'orateur rappelait le mot de Bismarck à Jules Favre : « Vous parlez d'honneur, mais vous êtes des vaincus. Quel « peuple êtes-vous donc ? Votre honneur est-il donc fait autrement « que le nôtre ! » Et Jules Ferry montrait ensuite qu'en effet l'honneur et le patriotisme français sont d'essence spéciale.

Il y a deux espèces de nations, affirmait le grand orateur dans son discours de Raon-L'Etape, « celles qui se résignent devant la défaite « et celles qui ne se résignent pas. C'est parce que la France, aban- « donnée, trahie par ceux qui lui avaient promis la victoire, envahie, « mutilée, ne s'est pas résignée qu'elle fait encore figure dans le « monde.....

«.....N'est-ce rien que d'avoir démontré que la force n'est pas tout, « qu'à côté de la force il y a le droit qui ne se prescrit pas et qu'il « existe dans les choses humaines une autre loi, un autre dieu que « le succès ?..... »

Mesdames, messieurs, je pourrais continuer encore longtemps cette conférence, le sujet est si riche et l'homme dont je parle ressort si prodigieusement dans le cadre de l'histoire des faits et gestes de la Troisième République ; mais il faut savoir être court même en

parlant des plus grands hommes, des plus belles choses. Je pourrais encore vous montrer Jules Ferry cherchant à développer dans notre patrie l'instruction primaire jusqu'alors si négligée ; mais à ceux d'entre vous qui doutent encore de l'effort prodigieux accompli depuis vingt-cinq ans et des succès remportés, je me contenterai de dire : Allez visiter les plus petits villages, les plus humbles hameaux de la vieille France, et presque partout maintenant vous trouverez une maison qui ressemble parfois à un petit palais. C'est la maison d'école, centre intellectuel, d'où se répandent dans les masses les effluves d'une civilisation plus raffinée, qui fait entrevoir à l'homme ses privilèges et aussi ses devoirs.

Parcourez nos grandes villes et aussi les petites, et partout vous trouverez des lycées et collèges de jeunes gens et de jeunes filles. Dans les villes universitaires, vous trouverez également des laboratoires, des observatoires, des cliniques, des bibliothèques, et vous pourrez suivre des cours sur les sujets dont la connaissance intéresse le plus l'humanité.

Toutes ces transformations, ces progrès accomplis depuis quelque temps sont dus en grande partie à Jules Ferry qui voyait dans cet effort de développement intellectuel un des moyens les plus efficaces de rendre à la France son prestige mondial.

Et maintenant, pour en revenir à l'expansion coloniale, œuvre de Jules Ferry, visitez nos grands ports : Marseille, Bordeaux, Le Havre, Pauillac, Saint-Nazaire, Nantes, etc. Regardez les gros vapeurs sous pression, les grands trois-mâts prêts à mettre à la voile. Enquérez-vous de leurs destinations et l'on vous répondra sûrement que tous ou presque tous vont partir pour des colonies dont quelques unes étaient inconnues, il y a vingt-cinq ans, du gros public français.

Qui donc, en effet, à part quelques rares explorateurs et voyageurs, connaissait, il y a à peine trois décades d'années, le Congo, Madagascar, le Tonkin et même la Tunisie, plus proche de nous, mais cependant guère plus visitée par nous, Français, race à tendance casanière et qui avons mis si longtemps à comprendre que ce n'est pas en restant chez nous que nous attirerons la clientèle et créerons de nouveaux débouchés pour notre commerce et notre industrie ?

Comment se sont réalisées dans nos nouvelles possessions, dans cette Tunisie, seconde patrie pour beaucoup d'entre nous, tant de grandes améliorations et se sont produits tant de progrès ? C'est que l'esprit d'initiative qui sommeillait en France ne demandait qu'à se manifester et que, sous l'impulsion de Jules Ferry, il s'est réveillé et s'est mis à l'œuvre.

Jules Ferry a été l'un de nos plus grands hommes d'Etat du XIXe siècle. Méprisant les mesquineries de la politique de personnalités, il n'a toujours eu en vue que l'intérêt supérieur de son pays.

L'histoire dont, dans ses discours, il a si souvent invoqué l'impartiale sentence, lui a déjà rendu justice et la lui rendra encore bien davantage.

Il repose maintenant dans le cimetière de Saint-Dié, dans cette terre vosgienne, au pied de cette chaîne des Vosges qui sépare la France des provinces tant regrettées, et dans le triage sévère que nos enfants ne manqueront pas de faire parmi les hommes qui ont travaillé le plus au relèvement matériel et moral de la Patrie Française, ils placeront Jules Ferry à côté de Thiers, de Gambetta, de Jules Favre, de Freycinet, de Waldeck-Rousseau, de tous les fondateurs et défenseurs illustres de la Troisième République. Comme tous les hommes politiques, tous ceux qui s'occupent de la chose publique, Ferry a laissé aux ronces de la route des lambeaux de sa chair, des lambeaux de son cœur ; mais malgré cela, soucieux des intérêts de notre démocratie, de la grandeur de sa patrie, il a marché, au milieu des sifflements de la calomnie, n'ayant qu'un but, qu'un idéal : voir la France toujours plus forte, plus puissante.

Son nom n'a jamais été mêlé aux scandales qui attirent le soupçon sur l'homme politique, et, se sacrifiant pour ses idées, se dévouant entièrement à la tâche entreprise par lui, il apparaît désormais aux générations actuelles comme l'homme qui a le plus contribué à rendre à la France, à donner à la République ce prestige qui leur vaut maintenant les sympathies de tant de peuples et fait éclater, unanimement, les chants d'allégresse, les acclamations et les applaudissements partout où le Chef de l'Etat se présente, auréolé de toutes les gloires de la France et soutenu par les multiples consultations populaires qui, depuis longtemps, ne séparent plus une France forte d'une République puissante et éclairant le monde de ses rayons de justice, de liberté et de vérité.

INSTITUT DE CARTHAGE

Congrès internationaux

M. le professeur Combet a représenté l'Institut de Carthage au *Congrès espérantiste international de Dresde.*

*
* *

M. Buisson, directeur de l'Enseignement primaire en Tunisie, a représenté l'Institut de Carthage au *Congrès international des orientalistes de Copenhague* (14 au 20 août 1908). M. Buisson a, en quelques paroles, apporté les vœux de l'Institut de Carthage aux congressistes. Il a parlé de l'œuvre entreprise par la Société pour la réédition de la Grammaire arabe de Silvestre de Sacy, œuvre entièrement terminée. Enfin, le délégué de l'Institut de Carthage a fait connaître la contribution importante apportée par la *Revue Tunisienne* aux études orientalistes.

Le Président,
G. Loth.

Le Secrétaire général,
Dr Bertholon.

Table de Peutinger réduite aux 2/3 de la grandeur du cadre de l'original.

Le segment I perdu (temporum iniquitate perit) a été reconstitué : 1° au moyen de l'itinéraire d'Antonin et d'autres documents antiques ; 2° avec les renseignements publiés dans les nombreux bulletins des sociétés d'archéologie de nos jours.

Les stations antiques sont presque toutes identifiées aux localités modernes.

Auguste Bonkler.

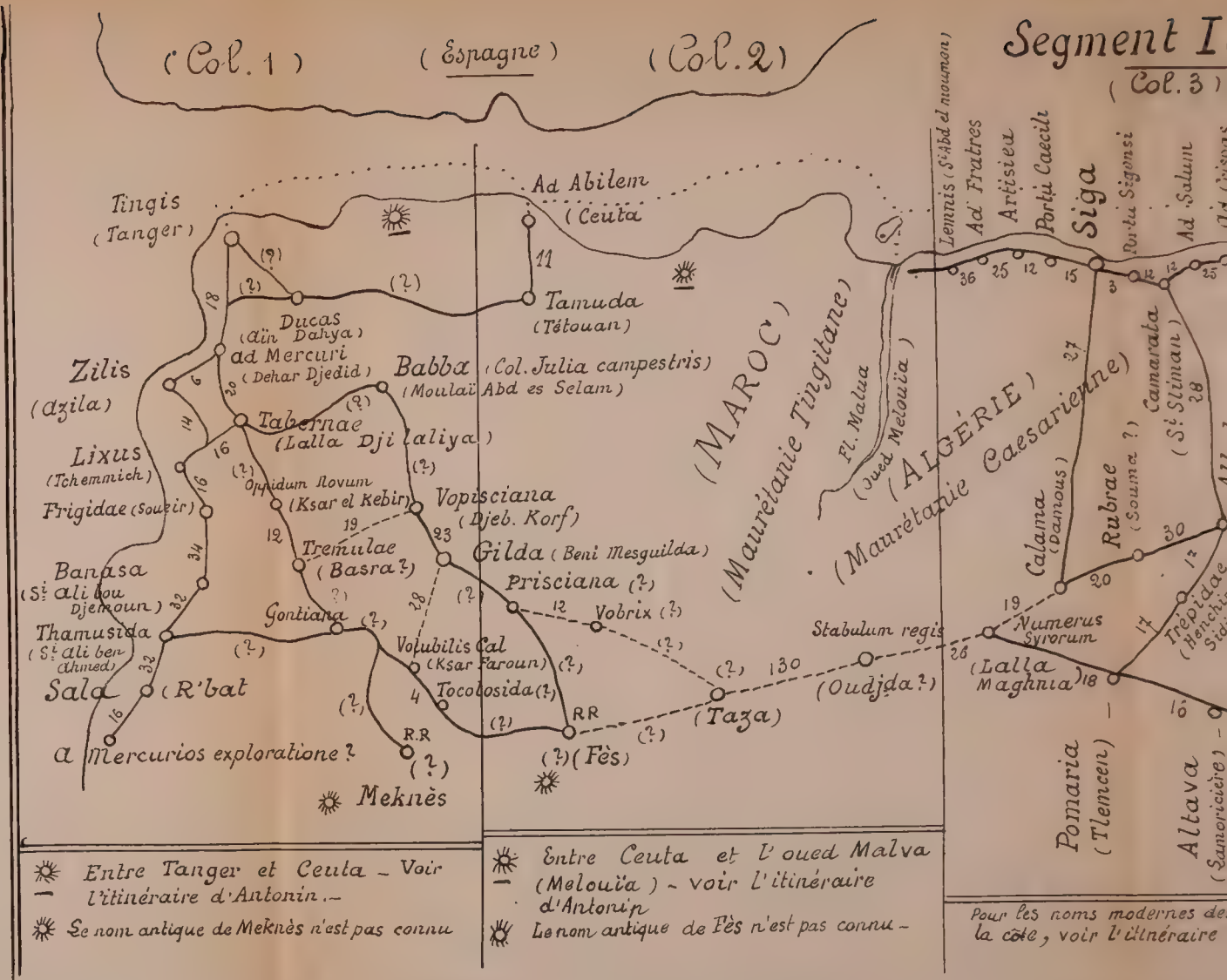

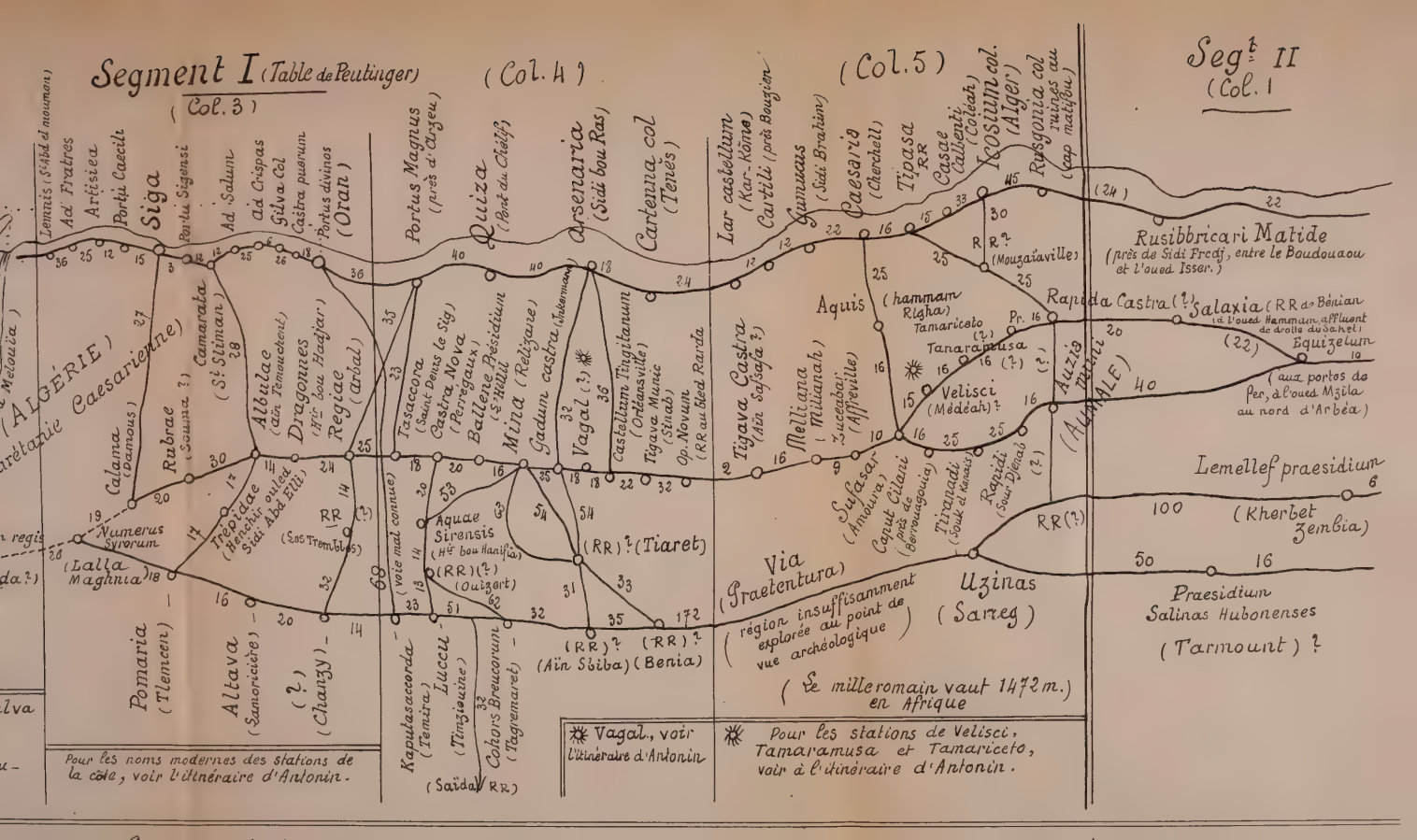
Segment I (Table de Peutinger)
(Col. 3)
(Col. 4)
(Col. 5)
Seg.t II
(Col. 1)
Lemnis (S.t Abd el moumen)
Ad Fratres
Artisiea
Portu Caecili
Siga
Portu Sigensi
Ad Salum
Ad Crispas
Gilva Col
Castra puerum
Portus divinos
(Oran)
Portus Magnus
(près d'Arzeu)
Quiza
(Port du Chélif)
Arsenaria
(Sidi bou Ras)
Cartenna col
(Tenès)
Lar castellum
(Kar-Kone)
Cartili (près Bourgin)
Gunuxus
(Sidi Brahim)
Caesaria
(Cherchell)
Tipasa
RR
Casae Calienti
(Coleah)
Rosium col.
(Alger)
Rusgonia col
ruines au
(cap matifou)
Rusibbricari Matide
(près de Sidi Frodj, entre le Boudouaou et l'oued Isser.)
Rapida Castra (?)
Salaxia (RR de Bénian
à l'oued Hammam, affluent de droite du Sahel)
Equizelum
(aux portes de fer, à l'oued Mzila au nord d'Arbéa)
Lemellef praesidium
(Kherbet Zembia)
Praesidium
Salinas Hubonenses
(Tarmount) ?
(ALGÉRIE)
Caesariensis
Calama
(Guelma)
Numerus
Syrorum
(Lalla Maghnia)
Rubrae
(Sellma ?)
Camarata
(S.t Sliman)
Albulae
(Aïn Temouchent)
Dragonnes
(H.ts bou Hadjar)
Regiae
(Arbal)
Trepidae
(Henchir oued Sidi Abd Elli)
RR
(Sos Trem Tlés)
Pomaria
(Tlemcen)
Altava
(Samoricière)
(?)
(Chanzy)
Tasaccora
(Saint Denis le Sig)
Castra Nova
(Perregaux)
Ballene Pesidium
(S.t Hilli)
Mina (Relizane)
Gadum castra (Mekerman)
Vagal (?)
Castellum Tingitanum
(Orléansville)
Tigava Munic
(Sinab)
Op. Novum
(RR au Sled Rarda)
Aquae
Sirensis
(H.ts bou Hanifia)
(RR) ? (Ouizert)
(RR) ? (Tiaret)
(RR) ? (Aïn Sbiba)
(RR) ? (Benia)
Kaputasaccorda
(Temira)
Lucci
(Tingiouine)
Cohors Breucorum
(Tagremaret)
(Saïda) RR
Tigava Castra
(Aïn Safsaga ?)
Melliana
(Milianah)
Zucchabar
(Affreville)
Aquis
(hammam Righa)
Tamaricelo
Tanaramusa
Velisci
(Médéah) ?
Pr.
Sufasar
(Amoura)
Canut Cilani
(près de Bernougouia)
Tirinadi
(Souk el Kouis)
Rapidi
(Sour Djeraô)
Via
(Praetentura)
(région insuffisamment explorée au point de vue archéologique)
Uzinas
(Sareg)
Auzia
Mons
(AUMALE)
RR (?)
(Le mille romain vaut 1472 m. en Afrique)
Pour les noms modernes des stations de la côte, voir l'itinéraire d'Antonin.
Vagal, voir l'itinéraire d'Antonin
Pour les stations de Velisci, Tamaramusa et Tamaricelo, voir à l'itinéraire d'Antonin.

Itinéraire d'Antonin. (Édition de Parthey et de Pinder) — reproduit sur un tracé pareil à celui de Table de Peutinger (avec segments et colonnes).—

Ce tracé permet de faire avec plus de facilité la comparaison des deux routiers romains qui se complètent surtout pour les grandes voies. — Les stations antiques y sont identifiées.

Colonne I — Col. 2 — Segment — Col. 3

Hispanie

Columna Herculis

Afrika

Tingi col (Tanger) — 60 — Ad Septem Fratres (Mers a dorail) — 14 — (Ceuta)

Ad Mercurios (Dchar Djedid) — 18 — Ad Nova (Sidi el Yemani) — 12

Zili (Azila) — 6

Tabernis (Lalla Djilaliya) — 14

Lix colonia (Tchemmich) — 16

Frigidis (Souïr) — 34

Banasa (Sidi Ali bou Djemoun) — 32

Thamusida (Sidi Ali ben Ahmed) — 32

Sala (R'bat) — 16

a mercurius (?)

(Silvania mansionibus, Kis.)

Op. Novo (K. el Kebir) — 32

Tremulis (Basra ?) — 12

Vopiscianis (Dj. Kort) — 19

Gilda (Beni Mesguilda) — 23

Aquis Dacicis (Aïa - el - Kibrit) — 12

Volubilis Col (Ksar Faroun) — 16

Tocolosida (?) (Djeb. Zerhoun) — 4

(Baccuvales).

Ab Exploratione, quod Mercurius dicitur Tingi usque milia plus minus CLXXIIII;
Rusadder m p.m. CCCXVIII

Ad Abilem — 14 — Ad Aquilum Minor (Ras el Fudeck) — 14 — Ad Aquilum Maior (Ras el Terf) — 14 — Ad prom. Barbari (Anse de l'O. Laou ?) — 12 — Tenia Longa (Marsa Zagaza) — 24 — Cobucla (Marsa - Duringa) — 24 — Parietina (Bédis) — 24 — Promuntorium (Ras Bouz Kour) — 25 — Ad Sex Insulas (Alhucemas) — 12 — Prom. Cannar (Ras Sidi Aïssa) — 30 — Prom. Rusaddi (Ras Hourak) — 50 — Rusadder Colonia (Melilla) — (15) — Flumen Malva (Oued Melouia) — 65 — Ad tres insulas (Iles Zafarines) — 12 — (Tabenae) — 22 — (Algérie)

Caesarea Mauretaniae m.p.m. CCCCXCIII.
Saldis. m.p.m. CCXVIII.
Rusiccade. m.p.m. CCXVII;
Hippone regio. m.p.m. CXV;
Carthagine. m.p.m. CXCIIII;

(A Tingi litoribus navigatur usque ad Portus divinos.)

(Flumen Malva dirimit Mauretanias duas : incipit Caesariensis.
-(Maurétanie Tingitane).—

Lemnis (Sidi Abd - el - Moumen) — 30 — Ad Fratres (Loubar - Damah ?) — 6 — (Homeïn ?) — 25 — Portu Caecili (?) ✻ — 12 — Siga Municip. (Takembrik) — 15 — Portu Sigensi (Oued Tafna) — 3 — (Ruines sur l'oued Rhaser) — 12 — Ad Salum (Rio Salado) — 12 — Ad Crispas (Rio Tlelat) — 25 — Flumen (R. Salado) — 12 — (Tabenae) — 22 — Poleto fl. (Oued Metza ou Karda ?) — 30 — Calama (Damous) — 20 — Ad Rubras (Souma ?) — 30 — Ad Albulas (Aïn Temouchent) — 14 — Ad Dracone

Artisica — Oued Tafna — Camarata

Item a Calama Rusu
m.p.m. CCCXCIII
-(Maurétanie Caesarie

Le mille romain, en Af
est de 1472 mètres.

✻ Portu Caecili est place
Mannert à Tebekrit;
Lapie, près de Muley Ab
Kader el par Pellissier,
Sidi Iakoub.—

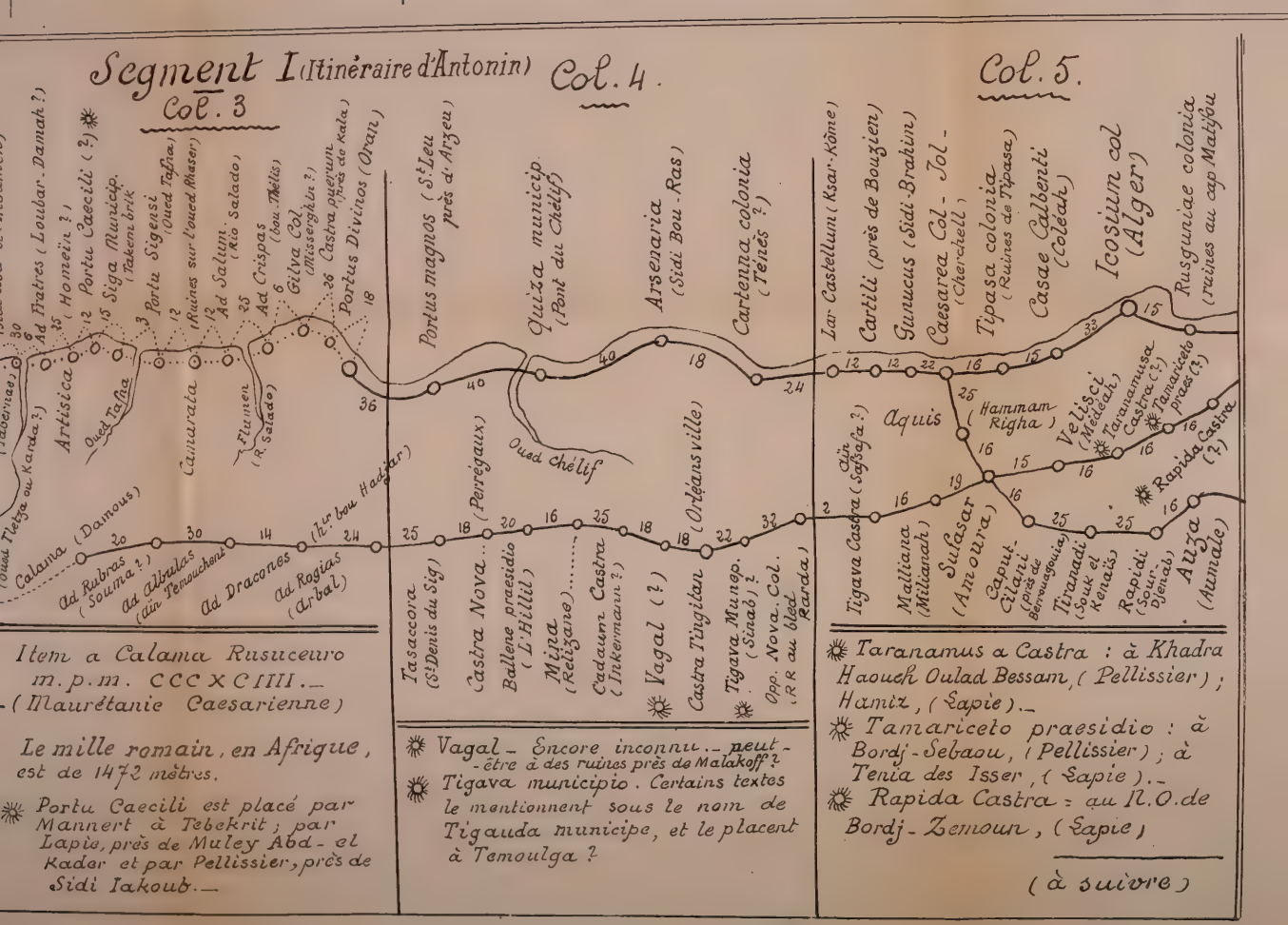
Segment I (Itinéraire d'Antonin)
Col. 3
Col. 4.
Col. 5.
Calama (Daïmous)
Ad Rubras (Souma ?)
Ad Albulas (Aïn Témouchent)
Ad Dracones
Ad Rogias (Arbal)
Ad Fratres (Loubar-Damah ?)
Artisica
Homeïn ?
Portu Caecili (?)
Siga Municip. (Takembrik)
Portu Sigensi (Oued Tafna)
Camaraia
Ad Salum (Rio Salado)
Ad Crispas (bou Tkils)
Gilva Col (Misserghin ?)
Castra puerum (près de Kala)
Portus Divinos (Oran)
Portus magnos (St Leu près d'Arzeu)
Quiza municip. (Pont du Chélif)
Arsenaria (Sidi Bou-Ras)
Cartenna colonia (Teneïs ?)
Lar Castellum (Ksar-Kôme)
Cartili (près de Bouzien)
Gunucus (Sidi-Brahim)
Caesarea Col. Jol. (Cherchell)
Tipasa colonia (Ruines de Tipasa)
Casae Calbenti (Coléah)
Icosium col (Alger)
Rusguniae colonia (ruines au cap Matifou)
Tasaccora (St Denis du Sig)
Castra Nova
Ballene praesidio (L'Hillil)
Mipa (Relizane)
Cadaum Castra (Tikermann ?)
Vagal (?)
Castra Tingitan
Tigava Munep. (Sinaïb) ?
Opp. Nova. Col. (R R au bled Rarda)
Tigava Castra (Aïn Sofsafa ?)
Malliana (Milianah)
Sulasar (Amoura)
Caput-Cilani (près de Berrouaghia)
Tiranadi (Souk el Kenais)
Rapidi (Sour-Djenah)
Aqua (Aumale)
Aquis (Hammam Righa)
Velisci (Médéah)
Taranamusa Castra (?)
Tamariceto (près ?)
Rapida Castra (?)
Oued Tafna
Oued Chélif
Fluvius (R. Salado)
Oued Tlelta au Karda ?)
Item a Calama Rusuceuro m.p.m. CCCXCIIII.— (Maurétanie Caesarienne)
Le mille romain, en Afrique, est de 1472 mètres.
Portu Caecili est placé par Mannert à Tebekrit; par Lapie, près de Muley Abd-el Kader et par Pellissier, près de Sidi Iakoub.—
Vagal — Encore inconnu.— peut-être à des ruines près de Malakoff ?
Tigava municipio. Certains textes le mentionnent sous le nom de Tigauda municipe, et le placent à Temoulga ?
Taranamus a Castra : à Khadra Haouch Oulad Bessam, (Pellissier); Hamiz, (Lapie).—
Tamariceto praesidio : à Bordj-Sebaou, (Pellissier); à Tenia des Isser, (Lapie).—
Rapida Castra = au N.O. de Bordj-Zemoun, (Lapie)
(à suivre)

RECONSTITUTION
DES
SEGMENTS AFRICAINS DE LA TABLE DE PEUTINGER

Par M. WINKLER

On sait que la table de Peutinger était fort détériorée lors de sa découverte, en 1507, par Celtis, dans le couvent des bénédictins de Tegernsée. Un segment, concernant précisément le nord de l'Afrique avait disparu *(temporum iniquitate periit)*. Les onze segments restant de l'original furent déposés au Musée impérial de la Cour de Vienne.

La perte de ce segment africain est, en ce qui nous concerne, bien regrettable. En effet, il contenait : 1° les voies antiques de la partie occidentale de la Maurétanie Césarienne, c'est-à-dire du pays compris entre le fleuve Malua (limite des deux Maurétanies) et la station de Rusgonia, située sur le littoral de la Méditerranée (près d'Alger), un peu à l'ouest du poste antique de Rusibricari-Matidie qui figure sur le segment II de la Table); 2° les voies de la Maurétanie Tingitane (Maroc).

Après de longues recherches archéologiques faites en Algérie, et à l'aide de nombreux documents anciens et modernes (sur les deux Maurétanies), M. Winkler, à qui l'Institut de Carthage doit de si nombreux travaux concernant l'Afrique romaine, est arrivé à reconstituer, dans la mesure du possible, le segment perdu et à établir des tableaux donnant les noms des stations romaines, les synonymes modernes et les distances, en milles romains de 1480 mètres, qui séparaient les différents gîtes d'étapes.

Cette reconstitution sera utilement consultée par les archéologues. Elle leur évitera des pertes de temps considérables.

Ce travail paraîtra en neuf segments, comprenant, outre la table de Peutinger, l'itinéraire d'Antonin dans le nord de l'Afrique. Le dernier segment sera suivi d'une note justifiant les rectifications que l'auteur a eu l'heureuse idée de joindre à la table reconstituée, faites sur la table.

Le Comité directeur espère que cette publication, qui paraîtra par segments, présentera un grand intérêt pour les membres de l'Institut de Carthage. Il adresse ses remerciements à M. Winkler pour cette publication qui commence avec ce numéro et sera continuée dans les suivants.

LA LOGIQUE D'IBN TOUMLOÛS D'ALCIRA[1]

Le manuscrit arabe n° 649 de la bibliothèque de l'Escurial contient, d'après Derenbourg, trois opuscules philosophiques bien différents chacun, au point de vue de la longueur comme de l'intérêt, et dus à la plume de divers auteurs.

L'un de ces auteurs est Ibn Toumloûs d'Alcira, qui fleurit en Espagne aux XIIe et XIIIe siècles de notre ère. Son ouvrage, qui a 172 feuilles, forme le n° 1 du recueil. C'est, d'après Derenbourg, un commentaire sur les ἀναλύτικα πρότερα καὶ ὕστερα et sur le περὶ ἑρμηνείας d'Aristote.

Le volume de cet opuscule d'une part, de l'autre le vague des indications données par Derenbourg sur le sujet de son prologue, m'engagèrent, il y a quelque temps, à l'étudier sérieusement. De cette étude attentive il ressort les conclusions suivantes :

1° Que, loin d'être un simple commentaire des parties déjà citées de l'*Organon* d'Aristote, c'est un abrégé de toute la logique, rédigé avec un certain ordre systématique qui accuse chez son auteur, avec une parfaite assimilation de la matière, une résolution bien arrêtée, un parti pris, dirait-on, de ne pas s'en tenir au rôle de simple commentateur ;

2° Que le prologue, vraie autobiographie scientifique, est un document précieux pour l'histoire de la philosophie en Espagne, car non seulement il renferme des allusions intéressantes sur l'état des études à cette époque, mais encore il retrace à grands traits le tableau des changements que subit, à travers les siècles, l'étroit critérium théologique des *foqahâ* espagnols, toujours réfractaires à toute innovation au sujet du dogme, mais disposés toutefois à l'accepter comme orthodoxe lorsque, par la suite, ils s'habituaient à la considérer comme traditionnelle ;

3° Que, malgré qu'Ibn Toumloûs fût, au dire de ses biographes, le disciple personnel d'Ibn Rushd, il a su éviter avec un soin jaloux, scrupuleusement, de citer son maître une seule fois dans tout le cours de l'ouvrage ; et cependant l'occasion l'y invitait à chaque pas, surtout quand, dans le prologue, il se lamente de la pénurie de livres propres à l'étude de la logique, et quand il énumère les diverses persécutions auxquelles se virent soumis tous ceux qui, en Espagne, s'adonnèrent aux études spéculatives ;

4° Que le péripatétisme averroïste d'Ibn Toumloûs était si timide, si hésitant, qu'il préféra utiliser, en matière de logique, les livres

(1) Extrait du mémoire communiqué sous ce titre au Congrès international des orientalistes à Copenhague, 14-20 août 1908.

d'Alfarabi pour interpréter Aristote, plutôt que de recourir aux commentaires des philosophes espagnols, comme Ibn Bâdja et Ibn Rushd son maître, dont le stigmate d'incrédulité était plus connu, parce que philosophes contemporains, que celui d'un péripatéticien oriental ;

5° Que, si d'une part Ibn Toumlous garde le plus profond silence sur Ibn Rushd, comme il vient d'être dit, de l'autre il se complaît à se dire le disciple d'El Ghazzâlî, prétendant devoir à ses livres de logique son initiation en cette matière. Il lui prodigue les éloges les plus enthousiastes, non seulement au point de vue littéraire pour l'art, la clarté, la méthode qui brillent dans la rédaction de ses ouvrages, mais encore au point de vue de l'orthodoxie de toutes les œuvres d'El Ghazzâlî, dont il attribue la réhabilitation en Espagne au fondateur de la dynastie almohade, l'imâm El Mahdî ibn Toumert.

Cette dernière circonstance (qu'Ibn Toumloûs soit le disciple enthousiaste d'El Ghazzâlî) est peut-être la raison qui a le plus contribué à ce que je lui consacre ce travail qui ne saurait avoir la prétention de se présenter comme une étude complète, définitive, mais bien plutôt comme un aperçu succinct de la vie de ce philosophe et de son œuvre principale, à titre de matériaux pour l'histoire des doctrines d'El Ghazzâlî dans l'Espagne musulmane, que je suis occupé à recueillir depuis quelque temps déjà.

Mais je vois que ce serait trop long et que je n'aurais pas le temps suffisant pour le lire en entier. Donc, je veux me borner à ne vous lire que ce petit morceau du prologue de la logique d'Ibn Toumloûs, où cet averroïste s'offre à nos yeux non seulement comme un vrai historien critique de la philosophie, esquissant le tableau des altérations du dogme éprouvées à travers les siècles chez les musulmans de l'Espagne, mais aussi comme un écrivain ironiste qui tâche de se moquer finement de l'ignorance des théologiens de son pays, tout en simulant un profond respect envers la théologie orthodoxe. Et à ce point de vue, Ibn Toumloûs présente une ressemblance frappante avec quelques écrivains chrétiens de nos jours qu'on décore du nom de *modernistes*. C'est là, je crois, un autre motif d'intérêt.

Dans le récit historique, dont je parlais tout à l'heure, Ibn Toumloûs, après avoir recherché en vain les raisons de la haine des *foqahâ* espagnols envers l'étude de la logique, croit pouvoir les réduire toutes à une seule : l'amour de la tradition et de la routine. Je donne donc la version littérale du texte arabe de ce morceau, en laissant de côté, cela va sans dire, les notes avec lesquelles j'ai documenté mon étude.

[Ms. 649 de la Bibl. de l'Escurial, f. 2 v°]

L'un des motifs qui me firent douter de l'idée que les *foqahâ* se formaient de la logique, est ce que je vais raconter.

C'est que cette péninsule, je veux dire la péninsule d'Alandalous, quand les musulmans y pénétrèrent sous la dynastie des Benoû Omeya, était habitée seulement par un peuple formé des troupes arabes et berbères, en plus des chrétiens qui y demeurèrent en vertu des clauses de la capitulation.

Toutes ces personnes manquaient d'instruction; elles ne connaissaient, en fait de science, que celle qui leur était forcément nécessaire pour résoudre les cas juridiques et qui leur avait été transmise par les docteurs de la seconde et de la troisième génération islamique, c'est-à-dire les questions casuistiques de droit canon que ces personnes apprenaient par cœur et retenaient de mémoire. Seulement, comme cette science était indispensable pour tous, vu sa nécessité pour les sentences de droit, ceux qui la possédaient acquirent un grand prestige, et le vulgaire en arriva à donner le nom de savants uniquement à ceux qui savaient de mémoire ces questions, et ils achevèrent de croire, aussi bien les illettrés que ces savants casuistes, que c'était l'unique science qui devait s'étudier, sans qu'il en existât d'autre à leurs yeux. De là vient, qu'à cette époque, les emplois principaux s'obtenaient au moyen de cette science. En plus de cela, on croyait [f° 3] que c'était la vraie science parce qu'ils estimaient que ces questions casuistiques, qu'ils avaient appris à résoudre des docteurs qui les avaient élucidées, venaient de Dieu, puisque eux les avaient admises seulement quand elles leur étaient communiquées par des intermédiaires dignes de foi, qui, à leur tour, les avaient reçues du maître dont ils reconnaissaient l'autorité, lequel maître, à son tour, les avait reçues du Prophète, et celui-ci de Dieu.

Dès les premiers temps de la domination, l'école juridique suivant laquelle se résolvaient toutes les questions fut celle d'El Auzâ'î; plus tard, ce fut l'école de Mâlik ibn Anâs. C'est ainsi que, élevés dans l'amour de cette science, ils se passionnèrent pour elle, et, accoutumés dès l'enfance à tenir en grande considération tous ceux qui l'étudiaient et à croire vrai tout ce qu'ils soutenaient, ils en arrivèrent à détester quiconque contredisait leur doctrine; et cela, parce que, comme eux avaient cru que leur doctrine était la vraie et que, de plus, elle leur était venue de Dieu même, ils devaient croire que la doctrine de leurs contradicteurs était l'infidélité et l'athéisme.

C'est pour cela que, lorsque après un long espace de temps les habitants d'Alandalous commencèrent à voyager en Orient, qu'ils virent les savants de là-bas et qu'ils apprirent d'eux les différents systèmes, je veux dire les systèmes des maîtres célèbres et les livres des *Hadith* [Traditions] et qu'ils retournèrent à Alandalous avec [les nouvelles doctrines] qu'ils avaient apprises de leurs maîtres et qu'ils rapportaient avec eux, [les *fogahâ* d'Alandalous observèrent] que ce que ceux-ci apportaient avec eux était totalement ou, pour le moins, par-

tiellement contraire à leur système et, comme quiconque contredisait ce même système devait être infidèle comme s'opposant à la doctrine de la vérité apportée par le Prophète de la part de Dieu, ils crurent, pour cela même, que tous ceux qui arrivaient d'Orient avec les doctrines des différentes écoles enseignées par les principaux docteurs et avec les livres de *Hadîth*, étaient incrédules et athées, ils le firent croire aussi à la plèbe ignorante et à la famille du sultan, élevant la voix pour demander le sang de ces savants et leur diffamation publique, prétendant défendre ainsi la religion de Dieu.

L'un des plus grands et des plus pieux savants qui se virent soumis à ces rudes épreuves et qui eurent à supporter toutes sortes d'ignominies de leur part [c'est-à-dire des *foqahâ*], fut Baqi ibn Makhlad. Celui-ci se vit sur le point de perdre la vie et de rester déshonoré par toutes sortes de calomnies. L'émir d'alors se maintint ferme [sans se laisser influencer par les accusations des *foqahâ*]; il examina scrupuleusement les livres qu'il enseignait et ils lui parurent bons. L'un des livres qu'avait apportés [d'Orient, Ibn Makhlad] relatifs à la science des *Hadîth*, était le *Mousnad* d'Ibn Abi Sheïba. L'émir ordonna que Baqî l'enseignât et qu'on l'apprît de lui. Alors on commença peu à peu à se rapprocher de Baqi et à apprendre de lui les Traditions et les doctrines qu'il avait apportées des docteurs [d'Orient]. Ainsi, avec le temps, on acheva de s'habituer à cela même que l'on considérait auparavant comme répréhensible. Ce qui avait été infidélité et athéisme, se convertit en dogme de foi de la vraie religion.

Durant un certain laps de temps, on continua ainsi à professer ces doctrines et à s'appliquer avec ardeur à leur étude, jusqu'à ce que, venant à savoir la première nouvelle de la science des *Fondements de la religion*, on forma d'elle le même jugement qu'on avait formé auparavant sur les écoles et les systèmes juridiques des docteurs, à savoir : que c'était infidélité et athéisme. C'est pour cela que El Qahtani s'écrie : « Oh! partisans de El Ash'arî! oh! athées simulés! » accusant d'infidèles et d'athées ceux qui constituent l'école de la doctrine orthodoxe, les défenseurs de la religion musulmane. Mais, après, on se familiarisa aussi avec cette école, je veux dire avec celle qui enseignait les *Fondements de la religion*; les jours passèrent et, à la fin, on acheva de se consacrer à son étude et à y briller tellement qu'il en sortit d'illustres docteurs et savants. Cependant, il resta toujours une certaine aversion contre cette étude dans le fond des âmes des *foqahâ* casuistes, jusqu'à une époque proche de la nôtre [f° 3 v°]. Cette haine ne put s'effacer complètement de leurs âmes, comme s'était effacée celle qu'ils avaient eue auparavant pour les études des *Hadîth*. Malgré cela, l'homme qui se consacrait à l'étude des *Fondements de la religion* pouvait être tranquille du côté des

casuistes, aussi bien pour sa personne que pour ses biens; il pouvait traiter publiquement les matières de sa science qu'il voulait, il pouvait l'enseigner sans être surveillé par personne et sans avoir rien à craindre.

De cette manière, après tout ce qui arriva, il résulta que cette science des *Fondements*, de même que celle des *Hadith*, et les écoles ou systèmes juridiques des docteurs et la jurisprudence casuistique, toutes ces matières arrivèrent enfin à faire partie de la religion divine, dont il était obligatoire de croire les dogmes et dont on devait pratiquer les préceptes.

Cependant le temps suivit son cours et les livres d'Aboû Hâmid el Ghazzâlî, remplis des doctrines les plus variées, parvinrent à la Péninsule. Ces livres blessèrent les oreilles des *foqahâ*, parce qu'ils contenaient des choses auxquelles ils n'étaient pas habitués, choses qu'ils ne connaissaient même pas, questions complètement étrangères à leurs études habituelles, comme l'étaient les doctrines mystiques des *soûfiâ* et celles d'autres écoles, doctrines que les habitants d'Alandalous n'étaient pas habitués à discuter et pas même à traiter. De là vient que leurs intelligences se refusaient à leur donner leur approbation et que leurs cœurs se refusaient à les admettre. En conséquence, ils déclarèrent : « S'il existe en ce monde l'impiété et l'athéisme, les doctrines contenues dans les livres d'El Ghazzâlî sont l'athéisme et l'impiété personnifiés ». Unanimes sur ce jugement, ils se présentèrent d'un commun accord devant l'émir d'alors et lui conseillèrent de donner l'ordre que ces ouvrages fussent brûlés, vu que, comme ils le prétendaient, ils étaient capables de faire perdre la foi. Et ils le conjurèrent avec une telle insistance de le faire qu'il acquiesça enfin à leur demande, et les livres d'El Ghazzâlî furent livrés aux flammes, sans que ces mêmes *foqahâ* connussent bien les doctrines qu'ils contenaient. L'émir donna un édit ordonnant à tous les habitants de son royaume de les brûler, leur faisant savoir en même temps que telle avait été la décision des savants. Cet édit fut lu du haut de la chaire dans les mosquées, et la situation à laquelle cela donna lieu fut terriblement odieuse, parce que tous ceux qui possédaient quelqu'un de ces livres se virent soumis à des perquisitions. Tout le monde craignit de se voir accusé d'en avoir lu quelqu'un, et, d'autre part, les peines établies étaient extrêmement graves.

Le plus célèbre de ceux qui furent persécutés dans cette commotion publique fut Aboû Bakr ibn El 'Arabî que l'effervescence des passions des *foqahâ* fut sur le point de perdre : aussi bien Dieu le tira indemne de ce grave péril, de façon qu'en sa personne s'accomplit la sentence de celui qui dit : « Si de cela Aboû Nasr fut délivré, ce fut uniquement parce que Dieu en avait ainsi disposé. »

Il ne s'était pas écoulé beaucoup de temps après tout cela, quand

arriva l'imâm El Mahdi, envoyé de Dieu. Il tira au clair toutes les questions qui tenaient les esprits perplexes. Il les invita à étudier les livres d'El Ghazzâlî, leur faisant voir que les doctrines de celui-ci étaient d'accord avec les siennes. On commença à lire ces livres et l'on demeurait émerveillé en voyant l'excellente et harmonieuse organisation des matières qui brillait en eux tous, comme jamais on ne l'avait vu en aucune œuvre. A la fin il ne resta plus une seule personne en ces pays qui ne fût subjuguée par l'amour des livres d'El Ghazzâlî, excepté celles qui restaient passionnément attachées au principe d'autorité. De cette manière la lecture des livres d'El Ghazzâlî qui, auparavant, avait été un acte d'impiété et d'athéisme, arriva à être morale et dogmatiquement orthodoxe.

Aussi, quand je vis tout ce que je viens de raconter, c'est-à-dire cette conduite que les habitants [d'Alandalous] avaient observée d'une manière courante, de même dans les temps anciens comme dans les temps modernes, de rejeter en premier lieu ces mêmes doctrines qu'ils finissaient plus tard par accepter comme bonnes une fois qu'ils s'y étaient habitués, je me dis à moi-même : « Qui sait s'il n'en sera pas de même pour la Logique ; si en premier lieu ils ne la rejetteront pas, pour en arriver enfin à s'en servir ? ».

MIGUEL ASIN PALACIOS,
Professeur de langue arabe à l'Université de Madrid.

ESSAI SUR LA RELIGION DES LIBYENS

« C'est à Tanit et au dieu Baal Hammon qu'ont été offertes les trois ou quatre mille pierres votives trouvées à Carthage depuis moins de vingt ans. Le Musée Saint-Louis en possède à lui seul plus de cinq cents. Toutes ces stèles, à très peu d'exceptions près, portent la même formule : *A la grande dame Tanit face de Baal et au maître Baal Hammon.* »

Ainsi s'exprimait le R. P. Delattre, il y a dix-huit ans. Les fouilles pratiquées depuis n'ont pas modifié cette appréciation.

Tanit et Hammon étaient les deux principales divinités de Carthage. Or, Tanit, pas plus qu'Hammon (ou mieux Amon), n'était l'objet d'un culte dans les villes de Phénicie.

Après ces constatations, on peut émettre l'hypothèse que ni Amon, ni Tanit n'étaient des divinités phéniciennes. Cette hypothèse se fortifie quand on sait qu'Amon était un dieu des Libyens. La grande Oasis, célèbre par son oracle d'Amon jusque dans la Grèce, prouve les affinités libyennes de cette divinité. Le texte suivant de Pausanias confirme cette impression : « Les Eléens, dit-il, faisaient des libations non seulement aux dieux helléniques mais aux dieux libyens, à Héra Ammonia (Tanit)[2] et à Parammon ».

Les Carthaginois adoraient donc deux divinités libyennes. On les avaient introduites dans le panthéon officiel avec les dénominations rituelles usitées dans la religion punique. Cette pénétration d'un panthéon dans l'autre était fort fréquente dans l'antiquité. Les Romains l'ont pratiquée d'une façon régulière. Dès qu'un personnage divin présentait quelques affinités avec un de leurs dieux, on l'identifiait avec ce dernier.

Cette pénétration observée à Carthage coïncide bien avec ce que l'anthropologie fait connaître de sa population. L'étude de cent cinq crânes carthaginois, découverts pour la plus grande partie par le R. P. Delattre et aussi par le Service des Antiquités m'a permis de constater que le type punique de la côte syrienne ne se trouvait que par exception dans la population de Carthage. Les Phéniciens avaient été résorbés par la masse libyenne. Carthage était une cité berbère. Dans celle-ci une aristocratie seule parlait le punique. La masse s'exprimait en dialecte libyen, apparenté aux langues helléniques, elle ressemblait à certains indigènes modernes de haute taille, au crâne allongé, aux yeux souvent clairs et à la moustache châtaine ou blonde.

(1) *Les tombeaux puniques de Carthage*, 1890.

(2) PAUSANIAS, V. XV, p. 11.

Le culte de cette masse était devenu la religion officielle. Les divinités purement phéniciennes comme Astoret, Eschmoun, Melquart avaient été reléguées au second plan. Cette place modeste peut servir d'indication sur le degré d'influence phénicienne dans le culte de Carthage.

Amon. Ses origines

Amon et Tanit sont des divinités libyennes et non phéniciennes. On les retrouve aussi en Egypte.

Le dieu principal adoré à Thèbes était Amon. Les Egyptiens de la région lui élevèrent un temple colossal. Or, les populations de cette partie de la Haute Egypte présentaient des caractères très particuliers. M. Maspéro, s'appuyant sur les observations de Mariette-Bey, dit que dans cette région « les traditions artistiques diffèrent des traditions memphites et ne présentent avec les monuments de la VIe dynastie *aucune de ces ressemblances qui accusent des liens de parenté*..... Tout est nouveau, jusqu'à *la religion elle-même*... C'est Amon surtout qu'on invoque. »

Lenormant, à qui nous empruntons cette citation, ajoute : « La tribu qui avait fondé Thèbes y avait établi le culte du dieu à la tête de bélier, adoré aussi dans les oasis occidentales et par tous les peuples libyens, dont le nom nous présente, selon les localités, les variations de forme Amoun ou Hamon, l'Ammon des écrivains[1] classiques assimilés par les Grecs à leur Zeus. »

Comme complément de ces remarques, nous devons rappeler que chaque nome égyptien possédait un dieu national et une dynastie nationale. Quand l'unité se fit, à l'époque historique, un collège de prêtres s'efforça d'unifier les rites et les symboles religieux. C'est ainsi que la fusion des cultes d'Ammon de Thèbes et de Ra d'Héliopolis donna lieu à la conception divine d'Ammon-Ra. Celui-ci fut identifié aussi à Osiris.

Cette diversité de culte paraît correspondre aussi à une diversité d'origine. Quelques-uns diffèrent totalement des autres; ils ont, comme le remarque Maspero, un caractère tout spécial. Certains semblent n'être que des variantes d'un culte général. Les variantes reposent sur les noms, la conception religieuse restant la même dans l'ensemble.

Ainsi, pendant la période memphite, Amon est inconnu dans le nord. « Sur les monuments des six premières dynasties publiés jusqu'à ce jour, j'ai trouvé, dit M. Maspéro, une seule fois, dans un nom propre, le nom du grand dieu de Thèbes Amon, le seigneur des deux mondes, le patron de l'Egypte au temps de la conquête. »[2] Amon fut

(1) Fr. Lenormant : *Histoire ancienne de l'Orient*, t. II, p. 99-100.
(2) Maspero : *Histoire ancienne des peuples de l'Orient*, p. 91.

connu, à la suite de la conquête du reste de l'Egypte par la race habitant la région thébaine. Celle-ci y étendit, avec sa domination, le culte de son dieu.

Or, depuis l'apparition des ouvrages de Mariette-Bey, de Maspero et de Fr. Lenormant, que nous avons cités, de nouvelles découvertes ont été faites. Elles éclairent, d'un jour nouveau, l'ethnographie de cette partie de la moyenne Egypte dont Thèbes était la métropole. Pour le sujet qui nous occupe, elles nous aident à fixer les origines libyennes du dieu Amon, si populaire à Carthage et dans tout le nord de l'Afrique.

M. Flinders-Petrie a fouillé à Nagada, c'est-à-dire dans la région de la Thébaïde, une vaste nécropole préhistorique. Cette fouille, complétée plus tard par d'autres archéologues, est venue confirmer l'impression de Mariette, de Maspero, de Fr. Lenormant d'un peuple très spécial habitant ce point du territoire égyptien. M. Flinders-Petrie, résumant les constatations faites dans ses fouilles, a pensé qu'il s'agissait là d'une race nouvelle. Il a appelé ce peuple *new-race.* (1) MM. Amelineau, de Morgan, Chantre, ont aussi exploré les nécropoles de cette population. L'hypothèse d'une nouvelle race a été vivement discutée. L'opinion actuelle ne paraît pas pencher en sa faveur. Selon beaucoup d'égyptologues, il s'agirait non d'un peuple nouveau, mais des premiers représentants de la population qui, par son développement postérieur, a créé la civilisation égyptienne. Ce seraient des Egyptiens prédynastiques.

La population égyptienne se compose d'une façon générale de deux éléments : 1° un élément foncé, éthiopien ; 2° un élément blanc. Or, pour nous, les peuples de Nagada se rapportent à cet élément blanc. Cet élément étant immigré, constitue par rapport aux Ethiopiens une nouvelle race.

Quelles étaient ses affinités ? Il en présente de considérables avec certaines populations libyennes. L'une des plus frappantes est dans la céramique. Les femmes kabyles modernes fabriquent certaines poteries qui, par la forme et l'ornementation, sont encore les mêmes que celles que M. Flinders-Petrie découvrait à Negada. Il y a là un phénomène d'archaïsme prolongé pendant une période 5.000 ans au minimum.

MM. Mac-Iver et Wilkin ont fait un voyage en Algérie pour étudier ces ressemblances étonnantes. Ils ont publié dans un ouvrage (2) les observations recueillies par eux. Plusieurs types sont tant par les formes que par l'ornementation des répliques de la poterie de Negada. Telle est plus spécialement la poterie rouge avec décoration blanche

(1) Flinders Petrie a, Quibell, Nagada and Ballas — surtout p. p. 59-60.
(2) *Libyan notes,* 1901.

ou jaune pâle. Les Aït-Aïssi, vers Fort-National, la pratiquent surtout Il y a aussi un type de poterie rouge peu décoré fort semblable à la poterie égyptienne prédynastique. Les proto-Egyptiens, comme les Kabyles actuels, fabriquaient beaucoup de vases accouplés.

On observe certaines variétés de poteries desquelles les auteurs anglais n'ont pas parlé, et qui, très fréquentes à Negada, ne le sont pas moins dans le nord de l'Afrique. Ce sont des vases en forme de poissons ou d'oiseaux. On fabrique aussi à Nabeul des vases en forme de singes accroupis qui paraissent copiés sur ceux de la Thébaïde. Je ferai ressortir ces analogies frappantes dans une prochaine étude sur la céramique du nord de l'Afrique.

Pour le moment, il suffit de noter que chez un groupe de population libyenne on retrouve la même céramique qu'en Egypte. Comme cette identité ne paraît pas due au hasard, il est logique de penser à une origine commune. On ne peut pas invoquer la pénétration en Egypte par voie d'échanges. D'une part, la céramique de Negada paraît manufacturée sur place ; d'autre part, chez les primitifs, la poterie est faite à la main par les femmes de la tribu. C'est un objet d'usage domestique ; il ne sert d'ordinaire pas à alimenter un commerce. Il s'agit donc d'une ornementation et de types provenant d'une origine commune.

L'identité d'origine de certains Libyens et des préhistoriques égyptiens se révèle encore par les rites funéraires. Ces rites sont ceux que modifient le plus difficilement les populations. Or, on trouve dans les sépultures berbères et proto-égyptiennes trois points communs : 1° l'ensevelissement dans la position accroupie ; 2° la dispersion des os des corps, les crânes étant le plus souvent séparés des corps ; 3° la sépulture en jarre. Dans mes différentes *Années anthropologiques nord africaines*, parues dans cette Revue, j'ai signalé ces particularités. Dans l'année 1902-1903, j'ai insisté sur l'ensevelissement dans la position accroupie. Dans l'année 1903-1904, à propos des fouilles de Gouraya, j'ai exposé le rite de la dispersion des corps, fréquent en Berbérie. L'ensevelissement en jarre était une pratique courante dans l'Afrique mineure. Il s'est prolongé jusqu'à l'époque chrétienne (Vercoutre). La population précartaginoise de Byrsa pratiquait ce rite. Le P. Delattre a trouvé de nombreuses tombes en jarres sur la colline Saint-Louis. Il est enfin un autre point de contact que je signalerai, c'est la sépulture en falaise. J'ai, à diverses reprises, dans mes *Années anthropologiques* 1902-1903, 1903-1904, 1904-1905, traité cette question. Cette coutume se retrouve dans la haute Egypte, à une période archaïque. Elle se continue pendant les premières dynasties. A cette époque, la sépulture dans le roc est la même que chez les Libyens. Les chambres sont si petites que le corps ne peut être introduit que dans la position accroupie.

Identité de céramique, identité de rites funéraires; voilà deux rapprochements de grande valeur. Ce n'est pas tout. Tandis que l'Egypte historique se servait d'hiéroglyphes, les préhistoriques du haut Nil employaient des caractères que l'on retrouve dans les stèles libyques du nord de l'Afrique, et encore dans l'écriture des Touareg.

M. A. Evans, le premier, a étudié ces rapprochements.[1] Cet auteur, après MM. Petrie, Maspero et Wiedemann, attribue une origine libyenne à ce groupe de populations de la haute Egypte. Dans un tableau (page 386) il rapproche les signes proto-égyptiens des signes libyens et tifinar. Ses conclusions sont qu'il existe une correspondance frappante entre ces signes.

Des gens ayant une même écriture pouvaient avoir une langue de même origine. On pourrait le croire. Le libyen, comme nous avons cherché à le démontrer dans de précédents travaux,[2] était une langue européenne voisine du grec. Seulement, cette langue avait-elle été importée lors des grandes invasions des *peuples de la mer* (xve siècle environ avant notre ère) ou plus tôt? Les noms religieusement conservés des dieux spéciaux des proto-Egyptiens du haut Nil paraîtraient fournir des présomptions pour une importation plus reculée. Le grand dieu Amon portait un nom libyen, précédé de l'article *a : a*-Mon. Mon ne peut se comparer qu'au grec Μῆν, nom archaïque de la lune. Le zend a une forme *mâon,* voisine du libyen. Les habitants de cette région adoraient aussi un dieu Min dont le nom reproduit la forme grecque. Un autre dieu de ces Libyens d'Egypte était Osiri.[3] Or, une forme ancienne qui se retrouve en sanscrit, *sûri,* signifiait le soleil, Osiri (*o*-Suri) signifie le soleil, comme *a*-Mon veut dire la lune. Chez les Grecs on trouve Σείρ, le soleil, correspondant au libyen. Enfin, les Berbères modernes ont féminisé la forme Osiri. Ils disent aujourd'hui *Ta-Siri* la lune. Les deux principaux dieux de ces populations étaient donc primitivement le soleil et la lune. Le développement donné plus tard à la religion a varié leurs attributions. Il a aussi fait naître d'autres divinités à leurs côtés. Cependant on ne peut s'empêcher de rapprocher le nom d'Isi, l'Isis des Grecs, de la racine *su,* briller. Le fils d'Isi et d'Osiri se nommait Hor-Osiri. *Our* dans le nord, *rhour* chez les Touareg, signifie fils de. Hor-Osiri veut dire le fils du soleil; c'est du berbère. Rappelons ainsi que le chef égyptien qui, parti de Teni au nord d'Abydos, soumit la basse-Egypte, s'appelait Mena ou Menès. Nous en reparlerons; contentons-nous de constater que son nom se rapproche plus du grec Μῆν que celui d'Ammon.

(1) A. Evans : *Further discoveries of cretan and ægean script with libyan and proto-égyptian comparisons. Journal of Hellenic studies,* XVII, 1898, p. 377.

(2) « Origine et formation de la langue berbère » *(Revue Tunisienne, 1897-1906).*

(3) Diodore de Sicile, exposant la mythologie égyptienne, fait d'Osiris, qu'il assimile à Dionysos, un fils d'Ammon (l-I, XIII, XV). Typhon, le meurtrier d'Osiris, était roux : ce qui laisse supposer une origine européenne (l-I, 88).

Nous résumerons nos constatations en disant qu'une même population a essaimé à l'époque préhistorique, à l'Orient sur l'Egypte et à l'Occident sur la Libye. Cette population pratiquait un culte dont les principales divinités étaient le soleil et la lune. Son dieu le plus populaire paraît avoir été Amon. Son culte était aussi suivi à Thèbes, que dans les oasis et à Carthage.

Tanit. Ses origines

Avant de poursuivre nos recherches sur le dieu Amon, disons quelques mots de Tanit.

Critias, un des interlocuteurs de Timée dans Platon, s'exprime ainsi : « La principale divinité de Saïs (en Egypte) a pour nom en égyptien Neith, et en grec, selon leur interprétation, Athena. »[1]

Retenons l'assimilation de Neith avec Athéna.

Un groupe de Libyens Tamahous a été figuré sur le tombeau de Seti I. Ces Libyens sont tatoués. J'ai eu, dans un mémoire antérieur, l'occasion de comparer leurs tatouages avec ceux des Berbères modernes.[2] Un des tatouages les plus fréquents de ces Tamahous est le symbole de Neït. C'était leur déesse nationale. C'est très vraisemblablement à une invasion de ces Tamahous, les Mashouash, que Saïs avait dû son développement. Un de leurs chefs, Psammetik, parvint à monter sur le trône des pharaons. C'est ainsi que Neith pénétra dans le panthéon égyptien. Neith que les égyptologues écrivent aussi Nit et Nout (Maspero), était la déesse des éléments. Elle représentait l'eau, la pluie fécondante. A Saïs, on la regardait comme la mère du soleil. (Fr. Lenormant. tome III.)

Dans la Tanit de Carthage, on retrouve le nom et les attributions de Nit. C'est le même nom, précédé de l'article libyen féminin : ta-Nit. Les Romains l'avaient assimilée à Juno Cælestis, en y ajoutant le titre de *pollicitatrix pluviarum*. Cette épithète confond Tanit libyenne avec la déesse de Saïs.

Cette épithète suffirait à prouver que Tanit n'était pas une déesse phénicienne. On s'expliquerait difficilement qu'un peuple de navigateurs et de commerçants aient eu l'idée d'accorder le premier rang dans son panthéon à une divinité agricole, comme Tanit. Les Romains l'ont assimilée avec raison à leur Cérès, selon les remarques de MM. Le Blant, Berger, Cagnat, etc. C'est, en effet, la divinité d'une population agricole, comme l'étaient et le sont encore les indigènes du nord de l'Afrique.

On trouve rarement Tanit ou Neit, Nit ou Nout dans les inscriptions

(1) *Timée*. Edit. Teubner, t. IV, p. 325. 21-E.

(2) Bertholon : « Origines des tatouages des indigènes du nord de l'Afrique ». (*Archiv. d'anthrop. criminelle*. 15 octobre 1904.)

de la haute Egypte. Ce silence peut être dû au culte rival et populaire d'Osiri et d'Isi, comparable à celui d'Amon. Cependant, un des rois de la première dynastie portait le nom de Meri-Neith, aimé de Neit. Ce document a été trouvé à Aybdos par M. Flinders-Petrie. [1]

Il faut faire observer aussi que la déesse de Thèbes, représentant le principe féminin d'Amon, était appelée Mout. Ce nom ne diffère que par la première lettre de Nout. Les Berbères nous fournissent de nombreux exemples de mutations des lettres *m* et *n* entre elles. [2] S'il en était ainsi, on pourrait affirmer l'identité des deux grandes divinités de Thèbes et de Carthage.

On sait que le vautour était l'oiseau de Mout. Rappelons, avec M. Lebon, [3] que Nout, mère du soleil, était représentée avec un corps d'oiseau et une tête de femme. Or, le sarcophage trouvé le 25 novembre 1902 par le P. Delattre reproduit la figuration égyptienne. Ce sarcophage représente une femme vêtue d'une tunique rose, relevée sous les seins par une ceinture dorée. Ce vêtement à partir des hanches est recouvert et enveloppé de deux grandes ailes de vautour peintes et dorées. Les ailes de vautour sont un des attributs de Mout. Le P. Delattre a, dans ses fouilles, recueilli des statuettes féminines peintes dont le costume ressemble beaucoup à celui de la prêtresse.

M. Héron de Villefosse, dans le compte rendu qu'il a donné de cette découverte, [4] n'a pas manqué d'établir un rapprochement avec les ailes des divinités protectrices égyptiennes : « Au lieu de les fixer près des épaules, ils les plaçaient plus bas, de façon à en faire, quand elles s'ouvraient en avant du corps, des espèces de bras protecteurs : ils les réservaient à la femme, à la mère, l'être dévoué et secourable par excellence. Isis protège son fils en l'entourant de ses ailes. »

Ce sarcophage me paraît être un argument de grande importance en faveur de l'assimilation de Tanit à Nit, Nout ou Mout. Il indique dans la région de Carthage la même conception de la divinité féminine qu'en Egypte ; celle-ci porte les mêmes attributs que sur les bords du Nil. Elle a le vautour comme emblème. Les ailes, ainsi que le fait observer M. Héron de Villefosse, sont attachées aux hanches. Remarquons que les autres peuples, Assyriens, Chaldéens, etc., placent les ailes de leurs personnages mythologiques sur les épaules.

La seule différence provient du style de l'exécution. La déesse Neit est figurée par l'art égyptien. C'est un artiste grec qui a exécuté

(1) Capart : *The man*, 1901, n° 69, p. 87.

(2) « Origine et formation de la langue berbère ». (*Revue Tunisienne*, 1904, p. 425.

(3) G. Lebon : *Les premières civilisations*, p. 271.

(4) H. de Villefosse : *Les Sarcophages peints trouvés à Carthage*. Mém. Acad. Insc., 1905, p. 23.

la statue du sarcophage de Carthage. La même conception est exprimée par deux écoles artistiques différentes.

Une question se pose ici. La statue du Musée de Carthage représente-t-elle la prêtresse elle-même ou la divinité au culte de laquelle cette prêtresse était attachée ?

J'inclinerai plutôt pour la seconde hypothèse. Voici pourquoi : La figure du sarcophage est celle d'une jeune femme. Le crâne trouvé dans l'auge funéraire est celui d'une personne très âgée. La statue est orthognathe. Malgré l'atrophie sénile des deux maxillaires, il y a un prognathisme alvéolaire bien marqué des deux maxillaires supérieur et inférieur de la prêtresse. L'artiste ayant affaire à une dame de qualité a pu atténuer certains défauts naturels et masquer le prognathisme. Il a dû agir de même à l'égard du nez. Sur le squelette l'ouverture nasale a une hauteur de $0^m 052$, une largeur de $0^m 028$. Ces dimensions donnent comme indice nasal 53,8. Ce qui correspond à un nez gros et large. Il est peu en rapport avec le nez si fin de la statue. Par contre, sa face est un peu large pour les dimensions relevées sur le squelette. Un certain embonpoint pouvait avoir légitimé cet aspect. Enfin, la finesse et la gracilité des os du squelette indique une personne frêle. La statue représente une femme aux larges épaules, au bassin ample, aux extrémités un peu épaisses. En d'autres termes, autant que l'on peut en juger par les restes, la statue du sarcophage ne paraît pas être le portrait de la femme inhumée dedans celui-ci. Dans ces conditions, il est possible de se demander si l'artiste n'a pas été chargé de figurer la déesse elle-même, comme protectrice du repos de sa servante. D'ailleurs, semblable usage existait en Egypte. Les scènes mythiques y sont fréquentes sur les tombes : « On y voit revenir très souvent les figures des déesses ailées, Isis et Nephthys, qui sont ciselées ou peintes assises ou debout sur les cuves de pierre ou les caisses en cartonnage. » [1]

De ce rapide examen, il semble acquis que deux rameaux issus d'une même souche, faisant les mêmes types de poterie, possédant les mêmes rites funéraires, se servant des mêmes signes alphabétiformes, parlant la même langue, honorant les mêmes divinités, ont vécu à l'Occident en Libye, à l'Orient dans la haute Egypte.

D'où venait cette émigration préhistorique ? Les fouilles pratiquées dans les îles et sur les côtes de la mer Egée fournissent une réponse.

M. Ohnefalsch-Richter, connu par ses fouilles à Chypre et par sa collaboration avec M. Myres au catalogue du Musée de Chypre, s'exprime ainsi : « La civilisation libyque trouvée par Flinders-Petrie, dans les fouilles et les tombes de Ballas et Nagada en Egypte..... a apporté de Chypre non seulement les armes et les objets de cuivre et de

(1) Perrot et Chipiez : *Histoire de l'art*, t. I, p. 801.

bronze, mais encore la céramique et les procédés techniques des notices cypriotes. » [1]

Ces vases, comme ceux de Negada, comme ceux de Kabylie, présentent les mêmes formes : en écuelles, en bouteilles, en forme d'animaux, vases accouplés ensemble. Ces vases ont paru dans la mer Egée à une période très reculée. C'est là qu'ils ont pris naissance. L'ornementation polychrome, géométrique ou en damier se retrouve sur les premiers vases cypriotes, comme sur ceux de Negada et de Kabylie. M. Ohnefalsch-Richter conclut de ces ressemblances considérables de la céramique, des armes poinçons, fibules, etc., à des relations étroites entre Chypre et les tribus libyques de Negada. Revenant sur le sujet (p. 348), cet auteur dit en parlant de ces habitants de la haute Egypte : « Que ce peuple soit libyen, comme le pense M. Flinders-Petrie, qu'il soit égyptien des trois premières dynasties, comme le disent MM. Amelineau et de Morgan, il n'en est pas moins vrai qu'ils subissent une influence étrangère (qui disparaît avec la IIIe dynastie). Il n'est pas possible de nier que cette influence est cypriote. » Non seulement la céramique est la même, mais l'ensevelissement se fait selon les mêmes rites. Les tombes primitives de la mer Egée (îles et côtes), contiennent : 1° des squelettes accroupis (Amorgos, Milo, Paros, Siphnos, Mycènes, Hanaï-Tepe, Crète, Syra); 2° fréquemment des os dispersés (Crète, Erganos, Attique, Malte, etc.); 3° la sépulture en jarre y est d'un usage courant (Minoen ancien de Crète (Haghios Onoufrios), Hissarlik, Mysie, Assos, Thoricos, Attique, Egine); 4° les tombes en falaise y sont plus fréquentes que sur le haut Nil ou dans la Berbérie orientale (Phrygie, Lycie, Chypre, Crète, Sicile, Malte). Les tombeaux de Beni-Hassan et ceux de Phrygie ont une physionomie assez semblable.

C'est sur les rives de la mer Egée que l'on trouve les signes alphabétiformes qui deviendront à l'est l'écriture minoenne découverte par M. A. Evans, à l'ouest l'écriture libyque, en usage encore de nos jours chez les Touareg. Cet auteur a publié une étude sur les ressemblances des écritures crétoise, proto-égyptienne et libyque. On consultera avec intérêt ses tableaux de comparaisons nos 3 et 4. [2]

On peut supposer une langue semblable aux deux groupes égéen et africain. Le fondateur de la puissance crétoise se nomme Minos. Ce nom peut être rapproché de celui de Menès qui, parti de la haute Egypte, fit la conquête du delta et fonda la première dynastie égyptienne. Les Phrygiens et les Lydiens attribuaient à un héros nommé

(1) Ohnefalsch-Richter : « Uber Ausgrabungen auf Cypern ». (*Zeitschrift für Ethnologie*, 1899, p. 44.)

(2) A. Evans : « Further Discoveries of Cretan and ægean script ». *Journal of Hellenie studies*, 1898. V. XVII.

Manès la fondation de leurs dynasties nationales.[1] On peut aussi comparer ce nom à celui de Midas, fondateur d'une dynastie phrygienne.

Il est aussi un point commun entre ces divers groupes humains : la race. Les crânes trouvés dans beaucoup de stations néolithiques d'Europe ou d'Asie, dans les antiques villes égéennes, dans les sépultures pré et protohistoriques d'Egypte, à Carthage, et chez beaucoup de Berbères modernes descendant des anciens Libyens, appartiennent tous à un même type ethnique. Dans les « Années anthropologiques » que je publie dans *la Revue Tunisienne*, notamment en 1903, 1904, 1905, j'ai dans des tableaux fait ressortir l'identité des mensurations des crânes crétois, égyptiens, carthaginois, kroumirs modernes. Je développerai dans un autre travail ces affinités. Pour ne pas trop encombrer cette étude, il suffit de les signaler en indiquant des références.

Quoi qu'il en soit, une pierre trouvée à Presos et photographiée par le professeur Halbherr contient une inscription que l'on n'a pas réussi à déchiffrer. Le dernier mot de cette inscription, publiée par M. A. Evans, est NAIT ou ANAIT.[2] Voilà un point de ressemblance avec la Neith des Egyptiens et la Tanit de Carthage. Sur un autre point égéen, conquis au VIIIe siècle par les Phéniciens, dans l'île de Chypre, une inscription bilingue trouvée à Larnax est consacrée à ANAT. Le nom de Anat est rendu en grec par Athene. Rappelons que nous avons signalé la traduction de Neith par Athene, ainsi que l'affirme Platon. Enfin, d'après M. Maspero, le nom d'Anati est souvent cité dans les textes égyptiens, même populaires.[3] Est-il utile de reproduire tous les détails de la description donnée par Hérodote sur les rites de Tanit, de Libye, que le vieil historien appelle aussi Athene ? A propos d'Anat et de Tanit, MM. Perrot et Chipiez disent : « On devine, plutôt qu'on ne peut la prouver, une relation étroite entre les noms d'Anat et de Tanit. La forme intermédiaire nous manque, mais la conception est la même, et les deux mots se ressemblent trop pour ne pas avoir même origine. »[3]

Les Arméniens adoraient aussi Anahid; c'était, comme Neith et Tanit, la reine de la terre et aussi des dieux. Les Perses l'avaient aussi adoptée comme déesse suprême.

Ajoutons que Anaïtis fut assimilée à Artemis, déesse lunaire comme elle. En 1885, une inscription trouvée à Odemdsch (Asie Mi-

(1) PLUTARQUE : *Isis et Osiris*, 24; HÉRODOTE : I, 94; IV, 45.

(2) A. EVANS : *Cretan pictographs and præ-phenician script.*, 1895, p. 86.

(3) MASPERO : *Hist. anc. des peuples de l'Orient*, p. 339, note 9.
HÉRODOTE : liv. IV, CLXXXIX.

(4) *Histoire de l'Art dans l'Antiquité*, t. III, p. 73, note 1.

neure) par M. Baltezzi, donne le nom d'Artemis-Anaïtis. (Lignes 5-6 et 19-20.)[1]

Selon les apparences, une même déesse a été adorée sous un nom unique par des populations provenant d'une même origine, mais réparties sur des territoires très différents : Berbérie. haute Egypte, région égéenne. Les origines de ce culte nous reportent à une époque excessivement reculée. Il s'est prolongé, à travers les siècles, jusqu'au début de l'ère vulgaire.

Dr Bertholon.

(A suivre)

(1) S. Reinach : *Chroniques d'Orient,* 1885, t. I, p. 157.

LA CRISE ÉCONOMIQUE DE 1897

AU SAHEL TUNISIEN

SUITE

J'entendais faire ma tournée d'enquête libre de toute entrave, me déplacer à ma guise sans itinéraire immuable, m'affranchir de toute sujétion officielle, n'accepter aucune invitation ni aucun palabre. Je résolus donc de voyager militairement, à cheval. J'avais un excellent cheval de selle, qui me précéda à Sousse, où je me rendis en chemin de fer. Mon interprète eut recours à un petit cheval du pays que lui procura le caïd. J'avais une tente de l'armée tunisienne que me prêta le colonel Aurousseau. J'engageai à Tunis un arabatier au prix de 5 francs par jour et un cuisinier (Ali et Turqui) au prix de 3 francs.

On ne s'imagine pas, quand on n'a pas l'habitude de faire campagne, combien il faut d'objets de première nécessité. Pour un peu mon arabat n'y suffisait pas. En voici, par curiosité, le détail, d'après mon inventaire de route :

Campement. — Une tente, piquets, montants, caisse à piquets, maillet; deux lits de camp dans leur sac; deux matelas dans leur enveloppe avec traversins; deux couvertures; deux sièges pliants et une table pliante.

Matériel de cheval. — Selle, bride, musette à l'orge, brosses, étrille, entraves, licol et longe, lanterne, un seau en toile et un en zinc, corde de rechange.

Matériel de ménage. — Six assiettes émaillées, trois bols à déjeuner, trois gobelets, deux tasses à café, un fait tout, une soupière, un pot au lait, un moulin et un filtre au café, une lampe et un bidon à alcool, trois couverts de table et couteaux, trois coquetiers, un bidon huile d'olive, deux bougeoirs, un couteau à conserves, six serviettes, six torchons et un tablier.

Matériel de toilette. — Deux tenues dont une de cheval, chaussures, éperons, brosses à habits et à souliers, brosse à tête; chemises, caleçons, flanelle, chaussettes, mouchoirs, cravate, gandourah, ceinture, serviettes de toilette, éponge, savon, fil et aiguilles, boutons; deux cuvettes.

Vivres. — Conserves de poisson, de viande et de légumes, beurre, fromage, chocolat, lait condensé, sel, poivre, sucre, thé, café, huile, vinaigre, macaroni et pâtes, bougies, savon, allumettes. Ni vin ni alcool. Orge pour nos bêtes. Le pain sur place et la viande, s'il y en a.

Matériel de travail. — Un portefeuille, du papier, des enveloppes,

timbres-poste, encrier, plumier, carnet de notes, couteau de poche, cartes de la région, lettres de recommandation, etc.

Tout ce matériel était confié à la surveillance de mon interprète qui avait eu soin de passer la consigne à l'arabatier et au cuisinier, mais qui ne s'en désintéressait pas.

Le colonel Abria m'ayant demandé à m'accompagner dans le rayon nord de Sousse pendant ma première journée, je ne refusai pas d'accéder à son désir. Il m'avait bien recommandé de le réveiller de bon matin. Mais c'est lui qui était debout le premier. Il a conservé la bonne habitude de se lever matin, sauvegarde des hommes de bureau. Je l'entends qui donne des ordres à tous les étages de la maison. Il est trois heures et demie.

22 mai. — On a tout le temps de faire sa toilette. C'est à peine si le cuisinier est en état de nous servir deux œufs et du café quand nous apparaissons dans la salle à manger.

Sur la place, un spahi tient mon cheval; un autre tient celui du colonel et le sien.

Le colonel jette un coup d'œil général. « Sapristi, me dit-il, vous avec un cheval de général en chef! » C'était, en effet, un fort beau cheval alezan que m'avait vendu le regretté Si Hassouna Djouini, alors caïd de Teboursouk. *La Tunisie Française*, qui n'était pas tendre pour moi, prenait texte de cette origine pour insinuer que je m'étais fait donner un pur sang arabe par un caïd. Le Résident Général s'en émut et je dus lui justifier du paiement par la production des souches de mon carnet de chèques. Alors, M. Millet voulut me faire intenter des poursuites contre le journal; mais je m'en gardai bien.

A cinq heures, nous étions en selle. Mais pas d'interprète. On envoie à sa recherche et l'on apprend qu'on a omis de le réveiller. « Hé bien, marchons, dis-je, il nous rattrapera en route.» Mais le colonel est mécontent de ce premier manque d'exactitude. Il voudrait que je punisse. N'ayant pas de salle de police sous la main, j'opine pour l'indulgence. J'observe que le malheureux interprète sera mortifié et par là bien assez puni, et je fais la théorie de l'action morale et persuasive. « Punir n'est pas tout; ne vaut-il pas mieux intéresser les hommes à bien faire et les amener à y trouver de la satisfaction? » Le contrôleur ne dit ni oui ni non.

Le spahi nous suit à distance. A peine sortions-nous de Sousse qu'il vint à passer un groupe d'Arabes dont l'un, sur un bourricot, porte un fusil. Aussitôt le colonel commande au spahi d'exiger que l'homme armé exhibe son permis incontinent; mais comme l'indigène ne l'a pas sur lui son fusil est confisqué et restera déposé au contrôle jusqu'à justification du permis régulier.

La route est sillonnée de groupes se rendant au marché, et l'on

ne peut manquer d'être frappé de la densité de la population. Quel contraste avec le nord de la Régence, pourtant bien habité! De nombreuses voitures portent à Sousse des marchandises diverses et surtout des pierres destinées à la confection des blocs d'enrochement pour la jetée-abri du nouveau port. On voit que les charrois sont drus, car la route est fatiguée.

Nous passons devant quelques propriétés importantes dont le colonel me fait l'historique. L'une d'elles appartient au khalifat, une autre à un juif enrichi, etc.

Comme nous nous approchons d'Hammam-Sousse, nous nous séparons, le colonel et moi. Mon interprète m'a rejoint depuis longtemps et je fais mon entrée dans le premier village du Sahel.

Hammam-Sousse

J'ai eu beau recommander de ne faire aucune démonstration, la population, prévenue, massée à l'entrée du village, nous attendait. Rien ne saurait rendre l'attitude respectueuse et pleine de dignité des Arabes devant un chef. Pas de cris, pas de démonstrations bruyantes; chacun est rangé à sa place; tous s'inclinent et saluent, laissant les *kebar* s'approcher pour donner la main, puisque le chef roumi n'a pas droit au baiser sur la manche ou sur l'épaule. Le khalifat, frère du cadi de Monastir et signalé comme très recommandable, se présente et marque la satisfaction que lui cause ma visite; je descends de cheval. Nous entrons dans le bureau de l'autorité, petite pièce voûtée, blanchie à la chaux, renfermant une table et des banquettes recouvertes de nattes. On me présente les cheikhs et quelques notables, car le local ne peut contenir que quinze à vingt personnes en se pressant; le surplus de la population reste sur la place, qui est vaste et d'un aspect agréable.

J'entre en matière aussitôt, décidé à abréger les compliments d'usage partout où je passerai.

On compte à Hammam-Sousse 1.032 medjba et le khalifat accuse 3.000 habitants. Je lui fais observer qu'il doit se tromper, car son chiffre implique que chaque redevable a sa femme et un seul enfant pour toute famille. S'il en était ainsi, ce serait un signe de dépérissement prochain. Mais les Arabes, même instruits, sont peu ferrés en statistique; il faut prendre la déclaration du khalifat comme inexacte; lui-même n'y insiste pas, persuadé que je sais mieux que lui tout ce que je lui demande.

Le territoire est peu étendu. La majeure partie de la population se compose de gens qui vivent du travail de l'olivier. Cependant, comme l'olivier n'occupe pas toute l'année, comme d'ailleurs la situation mauvaise entraîne une sorte de chômage forcé, beaucoup d'hommes trouvent à s'employer à l'extraction et au transport de la pierre pour

la ville de Sousse. Les travaux du port rendent cette industrie particulièrement active en ce moment. Les carrières ne sont pas loin et l'extraction est facile. Les ouvriers gagnent de 1 franc à 1 fr. 20 par jour et les charretiers davantage. Il y a des fournitures à la tâche beaucoup plus rémunératrices, suivant l'habileté et le degré d'activité des hommes.

Il y a, entre le village et la mer, des jardins où la culture maraîchère est assez active; ils approvisionnent la ville de Sousse. Les ouvriers qui les travaillent sont payés au moyen d'une part du produit qui est déterminée par contrat. Quand on est allé à la ville et qu'on a vendu légumes et fruits, chacun des intéressés prend sa part du prix. Malheureusement les puits n'ont plus d'eau, de sorte qu'il y a un arrêt relatif et pas mal de misère.

Les habitants se livrent également à la grande culture. A cet effet, ils louent des terres à l'Enfida. Mais les dernières années ont été mauvaises et les producteurs sont dans un grand dénûment. Ils ont contracté des emprunts. Tous leurs biens sont hypothéqués et ils sont dans la plus vive inquiétude au sujet de la liquidation de ces emprunts qui est imminente.

Comme je leur demande comment ils espèrent pouvoir sortir de ce mauvais pas, ils répondent qu'ils ne peuvent espérer d'amélioration que du temps. Puis, se ravisant, ils déclarent qu'une banque, régie par le Gouvernement, devrait être créée pour les délivrer des emprunts usuraires qu'ils ont dû contracter dans ces dernières années. Ce qui aggrave leur situation présente, c'est qu'ils ne peuvent plus rien emprunter parce qu'ils n'ont plus rien à donner en gage.

Je prends congé des cheikhs et des notables en souhaitant, comme eux, de meilleurs temps. Mais je ne puis m'empêcher de constater combien ces gens sont imprévoyants : ils ont divers moyens de subsistance dont plusieurs sont parfois productifs; la proximité de Sousse leur assure des débouchés et de la main-d'œuvre, mais ils dépensent tout ce qu'ils gagnent, ne réservant pour les mauvais jours ni argent ni provisions, et tombent dans la pire misère, celle de l'emprunteur. Cette remarque est faite une fois pour toutes, car cet état se retrouve à peu près partout avec ses causes et ses effets.

Akouda

Il est huit heures quand nous gravissons les pentes qui mènent à la hauteur sur laquelle est édifié le village d'Akouda. Le chemin est raboteux, inégal, effondré. Des femmes montent du bois au village. Elles ne nous regardent même pas, fait assez rare, car leur réserve cède d'ordinaire aisément à leur curiosité; mais elles plient sous une charge de bourricot.

Il y a, à Akouda, un khalifat et trois cheikhs. Le nombre des contribuables à la medjba est de 1.110.

L'olivier et les céréales constituent à peu près les seules ressources locales. Les jardins sont peu nombreux et ne produisent que pour la population. Comme le territoire est peu étendu, c'est à l'Enfida que les gens du lieu vont chercher leurs terres de cultures.

Ils louent la méchia (environ dix hectares) au prix moyen de 100 francs, et ils y sèment six hectolitres et demi de blé ou la même quantité d'orge. Le surplus de la surface est réservé au pâturage des animaux. La durée des labours est d'un mois et demi au plus. Quand le moment est venu, ils partent camper à l'Enfida avec des parents ou des ouvriers. La semaille finie ils rentrent chez eux, laissant sur les lieux un gardien appartenant aux Ouled-Saïd.

Au moment de la moisson ils vont camper de nouveau sur leurs cultures, font sur place le dépiquage et rentrent chez eux avec leur grain. La paille est laissée sur place soit pour les animaux, qu'ils font garder pendant l'été par les Ouled-Saïd, soit pour s'en servir quand ils reviendront à l'automne.

Dans les bonnes années ils récoltent dix fois la semence. Mais il y a déjà longtemps qu'ils n'ont pas eu de bonne année. Ils ont remarqué une étroite connexité entre le rendement des céréales et celui des oliviers. Quand il y a des pluies d'hiver et surtout de printemps, les céréales prospèrent et la campagne suivante est assurée pour les oliviers.

Ils ont aussi quelques moutons aux Ouled-Saïd, qui sont bergers de profession et avec qui ils s'arrangent aisément. Par exemple, il faut payer *l'achaba* (droit de pâturage) à la Compagnie. L'achaba est de deux brebis par cent têtes et par an. Quant au berger, son salaire est de quatre agneaux, 320 litres d'orge, une couverture pour se vêtir et des souliers; le tout par cent têtes et par an.

La situation présente des gens d'Akouda est déplorable. Voici qu'ils traversent la quatrième année de mauvaise récolte. Ils sont rongés par les emprunts usuraires qu'ils ont contractés et qui sont échus. Autrefois ils trouvaient à emprunter à leurs coreligionnaires qui venaient à leur aide par humanité; maintenant que tout le monde est endetté, ils empruntent aux Juifs. Ils implorent le secours du Gouvernement qui seul peut les sauver. Ils n'ont confiance qu'en lui... ils le supplient!

Je leur fais remarquer que le Gouvernement ne peut se faire le prêteur universel; qu'ici ils sont mille, et qu'il y en a plus de cent mille dans leur situation, car la récolte a été mauvaise dans la moitié de la Régence, et qu'il y a des tribus qui, n'ayant ni oliviers ni jardins, sont encore plus qu'eux dans la détresse. Mais ils répondent : « Nous sommes vos fils, vous disposez de notre vie et de nos biens, nous vous appartenons, vous ne nous laisserez pas périr. »

Kalaâ-Kebira

Ce bourg important n'est pas très éloigné du précédent. Il est bâti sur un mamelon et a l'aspect d'une ville forte. On n'y compte pas moins de 1.900 contribuables à la medjba.

Ce bourg aurait été ruiné jadis par les exactions des lieutenants d'Ahmed Zarrouk. Mais de bonnes récoltes d'olives n'ont pas tardé à assurer le retour à meilleure fortune. Un petit nombre de propriétés sont restées engagées après ce désastre. Mais aujourd'hui l'absence de récolte pendant ces dernières années les a mis dans une situation semblable à celle qui a suivi l'expédition d'Ahmed Zarrouk. Comme alors, leurs olivettes sont hypothéquées et la récolte prochaine s'annonçant mal, ils ne voient aucune issue à leur détresse.

Leurs cultures sont à l'Enfida, où ils louent à raison de 40 à 200 francs la méchia, suivant que le sol est plus ou moins frais. Mais ils possèdent deux henchirs à douze kilomètres dans l'ouest, l'henchir *El-Hania* et l'henchir *Balloum*. Ces deux propriétés, dont la contenance est d'environ sept cents méchias, leur appartiennent en commun.

Il y a dans le pays deux Européens, un Italien et un Maltais; les indigènes ne s'en plaignent pas. Il n'y a de Juifs que les colporteurs de passage.

Le village renferme cinquante *massera* ou moulins à huile, ancien système, appartenant tous aux indigènes. On a établi récemment cinq moulins à nouvelle presse : quatre appartiennent à des Juifs et un à un indigène. Je leur fais comprendre que plutôt que de laisser les Juifs se substituer à eux par des engins perfectionnés, ils devraient transformer eux-mêmes leurs massera, dussent-ils s'associer pour cet objet. C'est pour une opération de ce genre que des emprunts seraient justifiés et fructueux. Ils comprennent parfaitement le danger de leur inertie, mais ils se disent impuissants à s'associer. Peut-être que si on les guidait ils y arriveraient, car ils voient bien l'avantage qu'ils en retireraient.

Ils espèrent que le Gouvernement viendra à leur secours. C'est le seul moyen de les tirer de leur situation, qui est désespérée, car ils sont tous obérés. Je leur insinue que leur désir me paraît bien chimérique. Toutefois, je leur demande si, au cas où le Gouvernement viendrait à leur aide, ils consentiraient à se cautionner réciproquement et à rester débiteurs solidaires jusqu'à libération totale des avances qui leur seraient faites. Après s'être concertés, et non sans de visibles hésitations, ils répondent affirmativement.

Le caïd, qui vient d'arriver, me sert d'interprète pendant la seconde partie de l'entrevue. Les notables qui ont été admis chez le khalifat sont fort nombreux. Ils demandent que le Gouvernement veuille bien surseoir au recouvrement des impôts; mais le caïd ne juge pas à pro-

pos de me traduire cette partie de leur requête, et il n'a pas tort, car tout atermoiement ne profite qu'aux usuriers, qui ne temporisent guère, et puis le caïd doit être laissé juge de la situation de chacun et l'on ne doit, en ces matières, ni paralyser son initiative ni atténuer sa responsabilité.

J'engage les notables à faire connaître leur situation au Gouvernement dans une requête précise qu'ils enverront au Premier Ministre par l'entremise de leur caïd. Je les avertis d'exposer leur situation vraie, sans exagération, pour que le Gouvernement puisse en juger et en délibérer. Evidemment, l'autorité ne saurait être insensible à leur détresse. S'il est possible de faire quelque chose on le fera, mais cette possibilité apparaît comme très douteuse.

En terminant, les habitants de Kalaâ-Kebira appellent mon attention sur les charges résultant pour eux du récent décret sur le régime fiscal des huiles. Ils se trouvent taxés sous trop de formes différentes. L'huile supporte tous les impôts et il est ainsi ajouté à leur misère. En outre, les formalités imposées par le décret vont leur créer, au moment de la récolte, une gêne intolérable. Comment surveiller sans vexations toutes les entrées d'olives qui se font de jour et de nuit? Comment exercer et surveiller leurs cinquante-cinq huileries ? Comment pourront-ils tenir les écritures imposées par la loi ? Ils redoutent les suites de leur ignorance et ils craignent les procès-verbaux des agents du fisc.

Je m'efforce de leur persuader qu'un impôt de 3 centimes par kilo d'huile, qui se paie dans toute la Régence, ne saurait être une charge excessive. Ils en sentent le poids plus fortement parce que leur pauvreté est grande en ce moment; mais c'est une contribution légère. Il est vrai que les formalités imposées pour assurer le paiement de l'impôt sont gênantes pour les introducteurs d'olives et pour les fabricants d'huile ; mais ils peuvent être assurés que, dans l'application, le Gouvernement se montrera facile, et d'ailleurs, d'ici la fin de l'année, s'il est possible de simplifier les formalités, on avisera à le faire.

Au fond, je touche du doigt les difficultés de la perception dans ce pays de fabrication. Nous avons remplacé le droit de *mahsoulat* sur les marchés par un droit de consommation à l'entrée. Notre nouvel impôt est scientifiquement meilleur et même parfait. Mais ici, on ne consomme pas la millième partie de l'huile qu'on fabrique, et pour atteindre ce millième, on impose aux producteurs des 999 autres millièmes une gêne de tous les jours et des formalités plus onéreuses que l'impôt lui-même. Je suis bien forcé de ne pas m'admirer dans mes œuvres et je sais gré à ces braves gens de m'ouvrir les yeux avec leur robuste bon sens. Oui, l'impôt indirect est excellent, mais à la condition d'atteindre la matière sans détours et sans formalités latérales.

Au moment où je prends congé des notables, le khalifat insiste pour me retenir à déjeuner. J'ai quelque peine à résister à ses instances.

Le caïd me prévient que je vais trouver sur ma route un chantier de prisonniers travaillant à l'ouverture d'un nouveau chemin. Ces gens profitent de mon passage pour demander un supplément de nourriture parce que, disent-ils, travaillant au grand air, ils ont besoin de manger un peu plus.

Kalaâ-Srira

La présence du caïd à Kalaâ-Kebira n'a pas abrégé mon entrevue avec les indigènes du lieu. Il est midi passé quand j'aborde Kalaâ-Srira. Le village est assis plus mollement que le précédent sur un tertre moins élevé et il s'étale davantage sur des pentes plus douces.

On y compte de 900 à 950 redevables à la medjba pour 3.500 habitants.

La première chose dont me parlent les notables, c'est de leur situation obérée. Tous sont victimes de contrats d'emprunt qui les ruinent. Ils me citent cet exemple. Tel qui a reçu un prêt de 60 francs a fait une reconnaissance de 75 francs et deux metar d'huile à payer à la récolte. Faute de paiement, le contrat est renouvelé. La nouvelle reconnaissance porte 93 francs et trois metar d'huile. S'il est fait un second renouvellement la créance devient 116 francs et quatre metar et demi d'huile. Beaucoup d'entre eux sont au troisième renouvellement. D'autres l'ont dépassé et leur ruine est imminente, car ils sont l'objet de poursuites. Le créancier ne veut plus renouveler, il poursuit et il achète. Or, la vente a toujours lieu pour un prix bien inférieur à la valeur, et même il arrive parfois que le poursuivi reste encore débiteur. Tous les notables implorent l'assistance du Gouvernement, mais il leur est impossible de préciser sous quelle forme ils l'attendent. La récolte prochaine sera nulle. Leur inquiétude égale leur misère.

Il est deux heures et demie quand je mets pied à terre sur la place du Contrôle de Sousse. Sûr que mon cheval sera en bonnes mains, je cours aux ablutions, puis au déjeuner, très désiré.

P. DUCROQUET.

(A suivre.)

DE GABÈS A NEFTA
(LE NEFZAOUA ET LE DJERID)

(SUITE)

III. — *LA PRESQU'ILE DU NEFZAOUA ET LE CHOTT DJERID*

Les Oasis du nord et le Faraoun

S'appuyant aux collines qui terminent à l'ouest le djebel Tebaga, le Nefzaoua septentrional forme une presqu'île allongée dans le chott Djerid, presqu'île sur laquelle se développent deux lignes d'oasis, au milieu de terrains marécageux dont le sol fangeux rappelle celui du chott.

Les oasis, situées sur les pentes des dernières collines du Tebaga et sur le plateau sablonneux qui prolonge cette chaîne, sont particulièrement florissantes, surtout depuis que la sécurité, assurée par l'occupation française, a permis aux indigènes de reconstruire leurs villages et de s'adonner à la culture non seulement du dattier, mais aussi d'autres arbres fruitiers et de la variété de dattiers appelée *degla,* autrefois exclusive au Djerid. Les sources nombreuses qui jaillissent de la montagne, au pied des assises rocheuses, ont facilité cette culture. Pour irriguer leurs jardins et leurs palmiers, les indigènes ont creusé des *séguia,* profondes parfois de cinq à six mètres, en partie souterraines ; ils ont rejeté la terre des déblais sur le terrain environnant, de sorte qu'en dehors des pistes les parcours sont difficiles et, la nuit, dangereux. L'eau des sources, après avoir arrosé les diverses plantations, va se perdre dans les terrains qui avoisinent le chott, d'où la formation de marais impraticables qui rendent malsain, en été, le séjour dans la région.

Tandis que dans le Nefzaoua méridional les villages sont construits en torchis *(trob),* dans le Nefzaoua septentrional ils sont bâtis en pierres, que les indigènes extraient des flancs du Tebaga, ou qu'ils ont arrachées aux ruines romaines, jadis nombreuses.

* * *

La ligne des oasis du nord s'étend des villages de Dzira et de Menchia aux palmiers qui s'élèvent à l'ouest de Debabcha. D'abord double, de part et d'autre des collines terminales de la chaîne sud du Tebaga, cette ligne forme sur une longueur de plus de quinze kilomètres un rideau continu de palmiers. Les oasis et les villages qu'on y rencontre sont les suivants :

Dzira, petit village bâti en pierres au sud du Tebaga. Ses palmiers

et ses jardins s'étendent sur une longueur de 2.500 mètres de l'est à l'ouest et une largeur moyenne de 500 mètres.

Goléa, à l'ouest de Dzira, divisé en deux parties par un ruisseau dont la source, toujours abondante, est située dans le khanguet Menchia. La partie orientale du village est bâtie autour de la koubba de Sidi-El-Hadj-ben-Abdallah-bou-Krah.

Menchia, grosse agglomération au pied des escarpements nord du djebel Hallous. Trois koubbas élèvent leurs dômes blancs au-dessus des terrasses des maisons; l'une, celle de Sidi-Ahmed-el-Hachani, est au milieu même du village; les deux autres, celles de Sidi-Touati et de Sidi-Ahmed-Srhir, sont à côté l'une de l'autre, à l'est, près du cimetière. Menchia possède une petite zaouia à côté du tombeau de Sidi Zidane.

L'oasis de Menchia commence à l'est à la source abondante appelée Aouina-Seftimia. Elle est bordée au nord par des jardins cultivés dans les terrains salés de la sebkha Manga. On y trouve de la vigne, des figuiers, des grenadiers et, arbre rare dans la région, des oliviers.

Menchia est le village le plus important de la presqu'île du Nefzaoua. Tous les deux jours un courrier indigène le met en communication avec Kebili.

Bou-Abdallah, pittoresquement étagé autour d'une colline rocheuse. Le minaret carré de sa petite mosquée, seul minaret de la presqu'île, donne au village un cachet particulier. L'oasis, prospère, se confond avec celle de Menchia.

Zaouiet-ech-Cheurfa, à un kilomètre à l'ouest, village en ruines. Trois maisons seulement sont encore debout.

Oum-Sema, construit sur la dernière colline un peu élevée (50 mètres) du djebel Tebaga. Les maisons du sommet sont ruinées. La plus grande partie du village est construite sur des strates un peu inclinées vers le sud; on trouve quelques maisons à côté de la source, au pied des escarpements faisant face au nord et à l'est.

Zaouiet-el-Hart, petit village en partie ruiné, dont l'oasis prolonge celle d'Oum-Sema.

Zaouiet-el-Hanès, au sud du village précédent, à la lisière méridionale de la palmeraie.

Oulad-Mira, quatre maisons perdues au milieu des palmiers, près d'un grand cimetière.

Bechri, village important au pied de longues dunes, à côté de la koubba de Sidi-Zoun-Zari.

Fatnassa et Debabcha, de part et d'autre de la piste qui conduit au Djerid. Ces deux villages sont les plus occidentaux du Nefzaoua. Debabcha, au nord, est formé par la réunion d'une douzaine de maisons basses, pressées contre la koubba de Sidi-Madjoub, au milieu d'une oasis peu dense et ensablée. Fatnassa, au sud, est plusim por-

tant ; bien arrosée par les eaux qui viennent de l'aïn Taouerga, source tiède et très poissonneuse, son oasis est très fertile ainsi que celle de Bechri, à laquelle elle fait suite. Les jardins de Fatnassa et de Bechri sont cultivés le long de la lisière méridionale de la palmeraie. A quatre kilomètres à vol d'oiseau au sud de Fatnassa est un puits d'eau saumâtre, Bir-bén-Aïcha, dans un îlot du chott.

* * *

Au delà de Fatnassa et de Debabcha, quelques bouquets de palmiers couronnent des dunes qui cachent de petites sources : aïn El-Adjel, aïn El-Bakouch, aïn Terech, etc.

Puis commence une zone de sables qui s'étend en bande étroite dans le chott, formant l'extrémité de la presqu'île du Nefzaoua. C'est le Tarfaïet-el-Hadjadj.

A hauteur des derniers bouquets de palmiers, ce sont d'abord de petites buttes, témoins d'érosion éolienne, couronnées d'une touffe de broussaille protectrice, striées par le frottement des sables emportés par le vent. Puis c'est un terrain fangeux, mouvant, parsemé de tamarins ; il est imprudent de s'y aventurer en dehors de la piste d'El-Oudiane. La transition avec le terrain du chott est insensible ; quand toute végétation cesse, on est dans le chott.

On retrouve cette nature de terrain, mais d'une façon plus remarquable encore, dans le Faraoun.

* * *

Le bled Faraoun s'étend à l'ouest de Seftimi, au nord du djebel Tebaga, et forme une presqu'île parallèle à celle de Menchia-Fatnassa, mais moins allongée, entre le chott El-Fedjedj et le bras du chott Djerid appelé chott Tebaga et chott Faraoun.

Le sol est formé en grande partie d'une croûte de sable et de sel durcie, craquant sous le pied, et de fonds marécageux. En de nombreux endroits, la broussaille cache des fondrières. La couche d'eau est voisine de la surface du sol ; on la trouve à moins de 40 centimètres quand le sol cède sous les pieds des chevaux ou des chameaux. Il est dangereux de passer en dehors des pistes.

Le Faraoun est parsemé de petites dunes, de buttes de sables portant des touffes de tamarins ou de petits palmiers. Dans la partie septentrionale, des palmiers morts, à moitié brûlés, semblent témoigner de l'existence d'une ancienne oasis.

Les puits du Faraoun sont des trous peu profonds, renfermant une eau saumâtre peu abondante. Tels sont : bir Bougal, à l'ouest du Faraoun, au milieu d'une île de sable ; bir Nouni, au nord, entouré de dunes ; bir El-Akhech, bir El-Hanech et un second Bir-Nouni, dans la partie centrale de la région ; bir Faraoun vers l'est. Cependant le

bir Trarfi, en plein chott El-Fedjedj, sur la piste de Seftimi à El-Ayaïcha, donne de l'eau douce, particularité que les Arabes attribuent à l'influence d'un marabout vénéré.

Au nord du Faraoun, quelques îlots de sable, couverts de broussailles, encombrent le détroit qui réunit le chott Djerid au chott El-Fedjedj.

L'origine du nom de Faraoun est obscure. Beaucoup voient dans ce mot le souvenir de la présence d'un prince égyptien aux premiers temps de l'histoire. Quelques indigènes, interrogés à ce sujet, parlent d'un ancien célèbre — un *roumane* — qui serait venu s'établir dans ce pays. [1] Mais — et c'est peut-être là la vraie solution — certains commentateurs prétendent que le nom de Faraoun vient d'une plante appelée *faraoua,* répandue dans la contrée.

Tlemine et la presqu'île de Negga

La ligne d'oasis du sud est moins continue que celle de Menchia à Debabcha. En dehors du groupe Tlemine-Rabta-Mansoura, chaque village, bien isolé des autres, est le centre de groupes de palmiers plus ou moins importants, auxquels leur isolement a fait donner par les Arabes le nom de *dzira,* [2] c'est-à-dire d'île. A côté des palmiers, on trouve quelques oliviers et d'autres arbres fruitiers assez nombreux.

A proximité de Kebili, le sol est constitué par de vastes terrains marécageux, que traverse l'oued Melah.

La première oasis qu'on rencontre est celle de Tlemine-Mansoura.

*
* *

L'oasis s'étend sur une longueur de trois kilomètres et demi du nord au sud et une largeur de trois kilomètres de l'est à l'ouest. Elle renferme plusieurs villages :

Au sud, Tlemine, construit sur un mamelon, à côté de la koubba de Sidi-bou-Kdim. Ses maisons, à moitié démolies à la suite des luttes intestines du siècle dernier, sont construites avec les débris des édifices romains. La partie du village appelée *Torra* était la capitale du Nefzaoua au moyen âge. Ce nom de *Torra,* ainsi que le nom actuel de Tlemine, outre la présence de nombreuses ruines, attestent que c'était bien là la *Turris Tamalleni* des colons romains, et nom Oum-Sema, comme le prétend Ch. Tissot. D'après le commandant Donau, le centre de *Turris Tamalleni* comprenait non seulement Tlemine, mais encore l'oasis de Kebili.

(1) Il se peut, d'ailleurs, que cette opinion leur ait été suggérée par des voyageurs européens, frappés de la similitude des mots Pharaon et Faraoun.

(2) Pour *djezira* (جزيرة).

La mosquée de Tlemine contient dans ses murs des fragments de chapiteaux et de colonnes. Certains barrages des *séguia* de l'oasis sont encore formés de pierres de taille assemblées. Une petite colline, à l'ouest du village de Mansoura, porte des traces de fondations romaines.

Rabta, à l'ouest de Tlemine, est aussi sur une hauteur. La koubba de Sidi-Nasseur est adossée à un groupe de gourbis en troncs de palmiers, non loin de la nouvelle koubba de Sidi-ben-Aïssa.

Au nord de l'oasis, les deux villages de Djdida et de Mansoura possèdent d'abondantes sources.

Un grand étang, presque à sec en été, s'étale au nord-est de Tlemine; en hiver, avec la ceinture de palmiers et les maisons du village qui s'y reflètent, le petit lac forme un site très pittoresque. Mais son voisinage et celui de vastes marais rend malsain le séjour de Tlemine, et les habitants, atteints par les fièvres, meurent jeunes. Il en est d'ailleurs de même à Kebili où, malgré les efforts des officiers des affaires indigènes pour amener les Kebiliens à venir habiter près du bordj et du souk, ceux-ci s'obstinent à demeurer dans leur ksar, au bord du chott.

* * *

Au delà de Tlemine, vers le sud, les marais de l'oued Brimba entourent le village et l'oasis de Tembib. Au sud du village, deux grandes dunes cachent d'abondantes sources qui arrosent les groupes de palmiers de dzira Taïfout et de dziret Ouled-Aïssa.

Toumbar est bâti sur un petit plateau, à côté d'une source formant lac. La koubba de Sidi-Barka occupe l'angle septentrional du village, dont les maisons sont groupées dans un carré de cinquante mètres de côté environ. L'oasis s'allonge de l'est à l'ouest au sud du village; sa largeur atteint à peine cent mètres.

* * *

A l'ouest de Toumbar s'étend une presqu'île sablonneuse présentant tous les caractères du Nefzaoua méridional : petites dunes entourant des sources et supportant des groupes de palmiers :

Om-Nakhla, Koussana, Om-Rhoraba, près de Toumbar; Chouchet-Djemna, Chouchet-el-Merazig, où la dune atteint l'altitude de cinquante mètres.

Du haut de ces dunes le regard s'étend à perte de vue sur les vastes solitudes du chott, miroitantes sous la lumière du soleil ; au sud, dans le mirage, apparaissent comme des taches noires les oasis méridionales, tandis qu'à l'est, par-dessus les palmiers de Tlemine, on aperçoit Kebili et la ligne dentelée du Tebaga.

Au sud de la presqu'île, deux îlots avec palmiers et sources : Dziret-el-Melah et Dziret-el-Berrhoutsia.

Negga a plus de la moitié de ses maisons en troncs de palmiers. Son oasis, assez vaste, occupe l'extrémité de la presqu'île. On y trouve les ruines du bordj d'Ali bou Alleg, un des chefs de l'insurrection de 1881, bordj détruit par les troupes du général Philebert. Les derniers palmiers de l'oasis sont dans le marais. Au sud de Negga, la petite oasis de Hassine est presque entièrement entourée par le chott; à l'ouest, dans le chott même, Aïn-ed-Dib est une petite source signalée par deux palmiers.

* * *

Au sud de Toumbar et de Tlemine, le chott pénètre profondément jusqu'à Kebili. Dans ce golfe de sable humide s'élève une grande île de sable, de trois kilomètres d'étendue dans tous les sens, dont les dunes atteignent une altitude moyenne de trente mètres. Deux pauvres villages occupent les deux dunes les plus septentrionales et les plus élevées : Ebenès à l'est, Guettaïa à l'ouest. Une plantation d'oliviers assez importante couvre les pentes méridionales de la dune d'Ebenès, tandis que les palmiers se dressent sur les pentes orientales autour de la source.

Les dunes de l'intérieur de l'île renferment des sources, autour desquelles vivent des palmiers, comme dans le reste du Nefzaoua. Une dune isolée forme une petite île au sud-ouest de Guettaïa, portant la petite oasis de Dziret-el-Mousbah.

Le chott Djerid

Vaste dépression de sable humide, en partie couverte de sel, le chott Djerid s'étend entre le Nefzaoua à l'est, le Dahar au sud, le Djerid à l'ouest, le pays des Ouled-Yahia et la chaîne du Cherb au nord. Sa largeur du nord au sud atteint quatre-vingts kilomètres; sa largeur de l'est à l'ouest, à hauteur de Kebili, dépasse cent dix kilomètres. Mais, si on y comprend le chott El-Fedjedj, cette longueur s'élève à environ deux cents kilomètres. La presqu'île du Nefzaoua septentrional réduit à cinquante kilomètres la largeur du chott à hauteur d'El-Oudiane. L'altitude du fond du chott, à El-Mensof, est de seize mètres; les bords sont à une altitude variant de dix-huit à vingt mètres.[1]

Les aspects du chott sont divers. Dans la plus grande partie de son étendue, c'est une surface plane, unie, monotone, recouverte de sel; vers le milieu, une légère couche d'eau couvre le sable, couche d'eau réelle, qu'il ne faut pas confondre avec celle que fait paraître à tout instant le mirage. Après les grandes pluies, la couche d'eau atteint une épaisseur de près d'un mètre dans la partie la plus profonde de la piste du Nefzaoua au Djerid.

(1) On trouve cependant des cotes n'atteignant que quatorze et quinze mètres dans le chott El-Bab, partie la plus méridionale du chott Djerid.

Près des bords on trouve de la boue, principalement le long de la rive septentrionale. Tandis qu'au nord la limite du chott est nette et assez régulière, au sud, entre Nefta et Sabria, elle est sinueuse, très découpée, pénétrant profondément dans les terrains marécageux d'où émergent quelques collines gypseuses.

Dans le voisinage du Tarfaïet-el-Hadjadj et du Faraoun, une broussaille rabougrie, jaunâtre, parsème la surface du chott et rend indécise la démarcation entre celui-ci et les terrains fangeux environnants. Ces derniers terrains, d'ailleurs parfois garnis d'un mince tapis de sel, ne diffèrent du chott proprement dit que par la broussaille plus touffue, les ajoncs et les tamarins qu'on y trouve.

En dehors des pistes bien battues, le chott est dangereux. Non seulement les fondrières nombreuses ne sont pas faciles à éviter, car rien ne révèle leur présence, mais le sable mouvant est propice aux enlisements. Souvent des indigènes, des voleurs de chameaux par exemple, qui évitent les chemins fréquentés pour ne pas être pris, disparaissent dans les vases du chott. En outre, si on abandonne les pistes, les erreurs de direction sont à craindre en plein chott, parce que les points de repère manquent et parce que la blancheur de la couche salée éblouit ; près des bords, parce que le mirage déforme les objets visibles et les fait paraître tous sur le même plan.

Certains auteurs voient dans le chott Djerid le lac Tritonide d'Hérodote et, d'après eux, la vallée de l'Igharghar actuel serait l'ancien fleuve Triton. D'autres points de la Tunisie d'ailleurs disputent au chott Djerid l'honneur d'avoir pour ancêtre le fameux lac. M. L. Pervinquière, géologue, placerait ce dernier lac — si toutefois il a réellement existé — à l'emplacement de la mer de Bou-Grara, entre la Tunisie et l'île de Djerba.[1] En 1882, un médecin militaire, le docteur Rouire, adopta l'opinion que la Tritonide était le lac Kelbia, au nord-est de Kairouan.

*
* *

Les chemins partant du Nefzaoua et traversant le chott Djerid forment trois groupes principaux : ceux du Nefzaoua à Gafsa et à El-Ayaïcha à travers le Faraoun ; ceux du Nefzaoua aux oasis du Djerid ; ceux du Nefzaoua septentrional aux oasis de la région de Douz et de celle de Sabria.

*
* *

Les chemins du premier groupe sont les suivants :

Le chemin de Kebili et de Mansoura à El-Ayaïcha. Il traverse le Tebaga au khanguet Brimba, passe à Seftimi, petite oasis à l'est du

(1) *La Tunisie au début du XXe siècle*. F. Rudeval, éditeur, Paris. — En 1875, le consul anglais à Tunis, Richard Wood, avait aussi émis cette hypothèse.

Faraoun, et traverse le chott El-Fedjedj à côté de l'aïne Trarfi. L'oasis de Seftimi possède de bonnes sources; on y trouve quelques gourbis, restes d'une petite redoute en troncs de palmier, construite en janvier 1883 par une colonne mixte française, et servant aujourd'hui d'abris aux indigènes de Menchia qui viennent entretenir les palmiers;

Le chemin de Menchia à El-Ayaïcha. Il traverse l'oasis de Menchia et l'extrémité occidentale de la sebkha Manga. Dans le Faraoun il passe à côté de trois puits;

Le chemin de Menchia à Gafsa. Il se détache du précédent au nord du chott Tebaga et passe au bir El-Hanech;

Le chemin d'Oum-Sema à Gafsa. Ce chemin traverse l'oasis d'Oum-Sema et le chott Faraoun, sort du Faraoun au delà du bir-Nouni où il se réunit à la piste qui vient de Debabcha, et atteint le pied du djebel Cherb au bir Rekeb;

Le *trik Zitouna.* Ce chemin se détache de la piste de Kebili à El-Oudiane, à l'ouest d'Oum-Sema, traverse dans le chott la piste de Debabcha au bir Nouni, passe au bir Bougal et traverse le chott au milieu d'une couche épaisse de sel.

*
* *

Il y avait autrefois deux chemins qui reliaient le Nefzaoua au Djerid. Le plus méridional, le *trik Tozeria,* partant de Fatnassa, aboutissait au delà du chott, à Tozeur même. Il n'est plus employé; il existe encore jusqu'à une dizaine de kilomètres au delà de Fatnassa à hauteur d'une île déserte, oasis abandonnée, appelée *Nakhla Rhoaïba,* dont on aperçoit les quelques palmiers brûlés à trois kilomètres au sud. Le second chemin, le seul fréquenté actuellement, est le *trik El-Oudiania.*

Partant de Kebili, il traverse les marais de l'oued Melah, l'oasis et l'étang de Tlemine, contourne ce village par le sud, et passe à côté de Toumbar. Après avoir franchi les marais de l'oued Dzira, il passe entre Dzira et Goléa et longe le pied des pentes méridionales du djebel Tebaga. Il traverse les *séguia* profondes qui ravinent ces pentes, laisse au nord Menchia, Bou-Abdallah, Oum-Sema et Zaouiet-el-Hart, et, au sud, les oasis de Zaouiet-el-Hanès et d'Ouled-Mira. Il passe ensuite au nord de Bechri, à la maison forestière d'Aïn-Taouerga, habitée par un garde forestier indigène, puis entre les villages de Debabcha au nord et de Fatnassa au sud.

De Dzira à Zaouiet-el-Hart, le sol est ferme, caillouteux. Au delà la piste est sablonneuse, mais elle est bien limitée de chaque côté par des *tabia.*

A partir de Fatnassa, des *gmaïr* (balises) jalonnent, tous les deux kilomètres environ, le *trik El-Oudiania,* qui pénètre dans le chott à

quatorze kilomètres d'Aïn-Taouerga. Aux abords d'El-Mensof, ilot de sable sec signalé par quelques pierres, restes de fourneaux de nomades, et par des amas de crottes de chameaux, le chemin disparait sous la couche de sel qui couvre le chott. Mais le sol reste ferme, même lorsqu'il y a de l'eau, et le voyageur se dirige en allant de balise en balise. En hiver, après les fortes pluies, l'eau s'étend jusqu'à près de cinq kilomètres à l'est d'El-Mensof. Près du bord occidental, le chemin devient boueux et la marche est pénible sur une longueur de près de neuf kilomètres.

Le trik El-Oudiania aboutit au nord des oasis d'El-Oudiane, entre les villages de Kriz et de Seddada.

* * *

La partie orientale du chott Djerid voisine de Kebili est traversée par une grande quantité de pistes qui réunissent entre elles les oasis séparées par des bras de chott. Des pistes vont ainsi de Kebili à Ebenès et à Bechilli, de Tlemine à Bechilli et à Djemna, de Toumbar à Ebenès, de Guettaïa et d'Ebenès à Bechilli et à Blidet, de Negga à Ebenès et à Douz.

Toutes ces pistes sont praticables même aux animaux de bât.

Le village de Negga, à l'extrémité de la petite presqu'île qui s'étend à l'ouest de Tlemine, est un nœud important de chemins de piétons. Chaque village de la presqu'île du Nefzaoua, de Fatnassa à Dzira, est réuni à Negga par une piste particulière à travers le chott Negga. Le sol de ces pistes est humide et peu ferme ; les chevaux ne peuvent les parcourir qu'au pas.

* * *

Il y a quelques années, le capitaine Roudaire avait projeté de faire du chott Djerid et des deux chotts algériens plus occidentaux, le Rharsa et le Melrhir, une vaste mer intérieure, en les réunissant à la Méditerranée au moyen d'un canal à travers le seuil de Gabès. Des ports établis sur les bords de cette mer nouvelle auraient servi de débouchés aux produits du Nefzaoua, du Djerid et du Souf. Le capitaine Roudaire basait son projet sur ce fait qu'une partie de la surface des grands chotts est au-dessous du niveau de la mer.

Nous ne rappelons ce projet qu'à titre purement documentaire, puisque « cette entreprise, qui aurait ruiné les indigènes par la destruction de leurs oasis, a fort heureusement avorté », [1] et parce que les nivellements exécutés par le capitaine Roudaire constituent par eux-mêmes un travail remarquable. [2]

(1) Dr Bertholon : « Etude géographique et économique sur la province de l'Arad. » (*Revue Tunisienne*, 1894.)

(2) Voir appendice II.

D'ailleurs, en admettant la possibilité de créer la mer intérieure, les frais énormes d'établissement auraient été hors de proportion avec l'utilité de l'entreprise. Le vrai débouché à créer pour les produits du sud tunisien est l'établissement d'un chemin de fer reliant le Djerid à Gafsa, où la ligne se souderait à celle de Sfax. En dehors de l'intérêt commercial ou militaire qu'il présenterait, ce chemin de fer faciliterait aux touristes l'accès des plus belles oasis tunisiennes. Déjà l'établissement du chemin de fer de Sfax à Gafsa, grâce à la rapidité et à la régularité des relations qu'il a créées avec le nord de la Tunisie, avec les ports et par suite avec l'Europe, a été la cause d'un accroissement d'activité dans la culture des oasis. Depuis lors, l'indigène d'El-Oudiane et du Djerid, assuré de trouver un certain profit dans l'exportation, donne tous ses soins à la culture des oranges et des citrons, et a augmenté la production des dattes renommées dites *deglat en nour*. Nul doute que la construction du chemin de fer ne rende la région plus prospère encore.

Les difficultés matérielles d'établissement de la ligne ne seraient pas considérables. Sauf dans la région de Gafsa et de Metlaoui, où le pays est montagneux, le sol est favorable à la construction rapide et économique d'une voie ferrée. Le bled Tarfaoui et la vallée de l'oued Melah sont largement ouverts et peu accidentés. Quelques marais cependant exigeraient des travaux d'affermissement du sol. Les pentes occidentales du djebel Chakmou sont douces et peu ravinées, et le Draâ-Touzer, loin d'être un obstacle, constitue au contraire un sol plat et solide exigeant peu de travaux de terrassement. La pierre nécessaire pour les travaux d'art et les stations ne serait pas éloignée, la région de Gafsa et les pentes du Cherb la fourniraient. Quant au matériel, il serait tout naturellement amené par le port de Sfax et la voie ferrée déjà existante.

IV. — *LE DJERID*

Les Oasis d'El-Oudiane

Le Djerid est la région du sud-ouest de la Tunisie située entre le chott Djerid et la frontière tunisienne, au sud de Gafsa, région en grande partie couverte de palmiers — d'où son nom de *pays des palmes*, — et comprenant principalement les oasis d'El-Oudiane, d'El-Hamma, de Tozeur et de Nefta.

Il est formé par l'isthme de sable et de roches tendres qui sépare le chott Djerid du chott Rharsa. Dans sa partie la plus étroite, à hauteur d'El-Hamma, sa largeur est de neuf kilomètres. Un dos de terrain, prolongement du Cherb, s'y étale en plateau raviné, au sud-ouest du djebel Bou-Hellal, séparé de celui-ci par le col de Kriz, peu profond. Plus au sud, sous le nom de Draâ-Touzer ou colline de Tozeur, le plateau

atteint à peine quatre-vingts mètres d'altitude, pour s'élever ensuite au-dessus de cent dans la direction de Nefta. Plus au sud encore, s'étendant en largeur, mais diminuant en hauteur, il va se confondre avec les plaines de sable et les dunes d'El-Oued, dans le sud algérien.

* *

Les oasis d'El-Oudiane s'allongent sur les bords du chott Djerid, au pied djebel Bou-Hellal et du Draâ-Touzer. Resserrées entre les marais des bords du chott et la montagne, elles forment un rideau de verdure presque ininterrompu de Seddada à Degach, sur une longueur de neuf kilomètres. Cette longueur atteint douze kilomètres si on y comprend deux petites oasis isolées au nord de Seddada.

Une multitude de ruisseaux, descendant des ravins de la montagne, parallèles entre eux, arrosent les oasis auxquelles ils donnent une fertilité extraordinaire. C'est à eux que la région doit son nom : *El-Oudiane,* les ruisseaux. Les arbres fruitiers de l'Europe méridionale vivent à l'ombre de cent vingt mille palmiers, et les oranges d'El-Oudiane sont renommées dans toute la Tunisie.

Entre l'oasis et la montagne passe la piste de Tozeur, qui continue le *trik El-Oudiania* et dessert les cinq villages d'El-Oudiane : Seddada, Kriz, Ouled-Madjed, Zaouiet-el-Arab et Degach. Ce chemin, quoique ensablé, peut être suivi par les voitures.

* *

Seddada est un grand village bâti en pierres, le plus septentrional d'El-Oudiane. Ses habitants sont d'anciens troglodytes. Une large clairière sépare ses palmiers de ceux de Kriz.

Au nord de Seddada, les flancs du djebel Bou-Hellal sont sillonnés de nombreux ravins. Certains de ces ravins, presque toujours à sec, rappellent par leur profondeur, leurs escarpements et l'horizontalité presque absolue des plateaux qui les dominent, les gorges du Minervois, dans les causses des Cévennes méridionales. C'est au-dessus de l'un d'eux, sur un banc de rocher incliné, que se dresse la pittoresque koubba de Sidi-bou-Hellal, à double étage, ornée à l'est d'une galerie à arcades. Un peu plus bas, au delà d'un ravin très profond, est la koubba de Sidi-ben-Abbès. Les deux koubbas se voient de très loin dans le chott.

* *

Kriz est plus important que Seddada, bien que ce dernier village ait été, dans le temps, la capitale d'El-Oudiane. Kriz est bâti en pierres et en briques. Il possède trois koubbas : au nord, Sidi-Saâbi ; au sud, Sidi-Hamedi, remarquable en ce que, abritant plusieurs marabouts, elle possède quatre coupoles, deux grandes et deux petites ; enfin, au milieu du village, Sidi-Mahessane, dont le marabout a la ré-

putation de découvrir les voleurs. On voit à Kriz, comme à Seddada, des restes de remparts arabes.

Un chemin, partant de Kriz, traverse le djebel Bou-Hellal et conduit à Gafsa.

* * *

Au sud de Kriz, à Seba-Biar, de grands arbres ombragent une belle source et la koubba de Sidi-El-Akra-Sani.

De Kriz à Degach, le chemin de Tozeur laisse à gauche le village d'Ouled-Madjed, que signale un grand minaret carré qui s'élève au-dessus des palmiers. A côté d'Ouled-Madjed on trouve, à Zergana, quelques vestiges de l'occupation romaine.

Zaouiet-el-Arab forme deux agglomérations distinctes séparées par un des ruisseaux qui arrosent El-Oudiane.

* * *

Degach est actuellement le centre le plus important d'El-Oudiane. De grandes sources y jaillissent. La plus considérable, aïn Berrania, est au sud du village. Degach est la résidence d'un khalifat du caïd du Djerid; c'est dans les jardins du khalifat qu'on récolte les plus belles oranges du pays, oranges dont certaines ont la grosseur d'une tête d'enfant. Le village est relié télégraphiquement à Tozeur. Un chemin pierreux conduit de Degach à El-Hamma, sur le chott Rharsa.

* * *

Les oasis d'El-Oudiane renferment quelques ruines datant de l'époque romaine. On vient de voir qu'il en existe à Zergane. Mais les plus remarquables sont dans la partie de l'oasis de Kriz appelée *Djar-Guebba*. Là, sur une longueur de quatre cents mètres, on trouve les vestiges d'une ville : restes de remparts, murs de bassin en grand appareil, débris de maisons, base d'une tour carrée, barrages dans la séguia. On ne trouve pas d'inscriptions.

Dans la montagne, exactement au nord de Kriz, sur un bras du versant oriental du Nadour, extrémité du djebel Bou-Hellal, est tracée une inscription latine grossière. Cette inscription, signalée par M. Tissot, est incrustée dans la roche même, sur une dalle naturelle inclinée vers l'est. La longueur de la dalle, qui a la forme générale d'un triangle, est de douze mètres environ.

La hauteur de certaines lettres dépasse quarante centimètres. La hauteur des lettres de la petite inscription à droite est d'environ dix centimètres. Il y a en outre, en bas et à droite, les traces d'une ligne presque effacée.

Cette inscription, la seule trouvée dans El-Oudiane et le Djerid, est disposée ainsi :

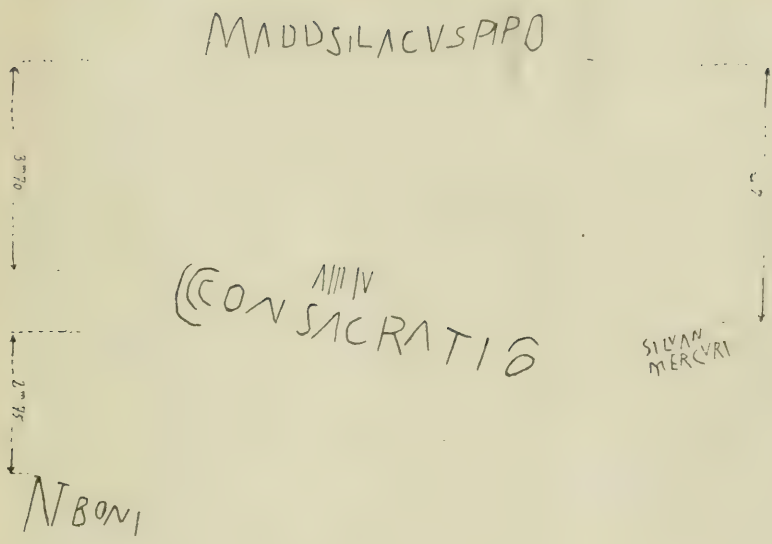

INSCRIPTION DE KRIZ SIGNALÉE PAR V. TISSOT

Le Djerid méridional

La végétation du Djerid est aussi luxuriante autour de Tozeur et de Nefta que dans El-Oudiane. Aux 300.000 palmiers de Tozeur, aux 400.000 de Nefta, viennent s'ajouter de nombreux arbres fruitiers : citronniers, orangers, figuiers, grenadiers, etc. La vigne, cultivée sous les palmiers, enlace le tronc de ceux-ci et forme des guirlandes allant d'un palmier à l'autre ; elle produit des raisins blancs à Tozeur, des raisins noirs à Nefta.

Les dattes de Tozeur, les *deglat en nour,* sont renommées pour la finesse et la transparence de leur peau. L'établissement du chemin de fer de Sfax à Gafsa et à Metlaoui a été la cause d'un développement considérable de la culture des *deglat,* culture qui s'est étendue à Nefta et commence à se répandre dans le Nefzaoua. Mais les palmiers du Djerid, de qualité supérieure, sont soumis à un *canoun* plus élevé, qui varie de 0 fr. 70 à 1 fr. 20 pour les palmiers *deglat,* de 0 fr. 35 à 0 fr. 60 pour les autres variétés de dattiers (0 fr. 90 et 0 fr. 20 dans le Nefzaoua). Quelques palmiers sont réservés à la récolte du *lagmi*

ou vin de palmier, liqueur dont s'enivrent les Djeridiens. Une entaille est pratiquée au sommet de l'arbre, entaille par laquelle on recueille la sève qu'on laisse ensuite fermenter.

Les oasis du sud du Djerid sont : El-Hamma, Tozeur et Nefta.

*
* *

L'oasis d'El-Hamma est située sur le bord oriental du chott Rharsa, sur la route de Tozeur à Gafsa. La source principale qui l'arrose, l'aïn Choua, est à côté de cette route, en face du point où débouche le sentier venant de Degach. Au nord de l'aïn Choua, des sources chaudes, dont la température atteint 39°, avaient été utilisées comme thermes par les Romains. Deux piscines rectangulaires existent encore, formées de pierres de taille cimentées. A côté des piscines s'élève la koubba de Sidi-Arkat.

L'oasis compte environ 50.000 palmiers. Trois villages en occupent la partie septentrionale : Mehareb, Msaïba avec la koubba de Sidi-Natha, et El-Erg. Entre ces deux derniers villages, la koubba de Sidi-bel-Kassem est ruinée. Maisons et koubbas sont en briques ; les villages sont pauvres et leurs maisons en partie démolies.

Il n'en est pas de même de Nemlet. Placé à la partie méridionale de l'oasis, près de la route, ce village est bien bâti : des maisons en briques, bien entretenues, le font ressembler à un quartier de Tozeur ; on y trouve de nombreuses boutiques arabes.

El-Hamma est à huit kilomètres de Tozeur.

*
* *

Centre politique le plus important du Djerid méridional, chef-lieu d'annexe du contrôle civil de Gafsa, Tozeur compte près de 10.000 habitants presque tous d'origine arabe.

Quand on arrive par la route d'El-Hamma et que, du haut du Draâ-Touzer, on aperçoit la petite ville, le regard est agréablement surpris. En avant de l'oasis, qui forme un fond vert sombre au paysage, Tozeur s'étale en une large tache brune, d'où émergent les coupoles blanches de ses nombreux marabouts et les quatre minarets de ses mosquées.

A l'entrée de Tozeur on trouve, isolée, la koubba de Sidi-Ahmed-Zriba, et, plus loin, la mosquée de Sidi-Habid avec son minaret carré à lanterneau, semblable à celui d'Ouled-Madjed. Puis commence le dédale des rues étroites, souvent voûtées, entre des maisons en briques surmontées d'un étage. Les briques sont disposées sur les façades de façon à former des dessins géométriques, presque toujours des losanges et des carrés.

Sur la grande place se trouvent le Dar-el-Bey où sont les bureaux

du Contrôle civil, à côté de la poste, la halle couverte, de nombreuses boutiques de marchands arabes ou juifs et quelques fondouks. C'est sur cette place que se tient le marché. Au milieu, un monument a été élevé à la mémoire d'un fonctionnaire français, mort victime de son dévouement au cours d'une épidémie de choléra. [1]

A l'ouest de Tozeur, Chabia forme un quartier isolé, autour de la koubba de Sidi-Ahmor-ben-Rhamdane-Cheurfa. Les maisons de ce village sont pour la plupart des gourbis en troncs de palmiers. Ses habitants sont les représentants d'une tribu maraboutique originaire de Sfax.

Tozeur, qui remplace l'antique *Thusuros*, fut très florissant au XIVe siècle, époque où sa population dépassait, dit-on, cent mille habitants. [2] Mais des dissensions intestines ont, à plusieurs reprises, porté atteinte à la prospérité du pays. Il n'y a pas longtemps encore, deux partis importants, deux *sofs* ennemis, se partageaient l'influence politique à Tozeur, les Zebda à l'ouest, les Ouled-Heladef à l'est. Les coups de fusil n'étaient pas rares entre eux; les murs des maisons étaient percés de meurtrières et des portes séparaient leurs quartiers respectifs. L'occupation française a fait cesser ces luttes intestines et les portes ont été abattues. Les deux sofs existent encore, mais les batailles ont pris fin.

* * *

L'oasis de Tozeur, qui s'étend entre la ville et le chott Djerid, est particulièrement intéressante à parcourir, non seulement à cause de la richesse de ses cultures, mais encore à cause de son système d'irrigation.

A l'encontre de ce qui existe dans El-Oudiane, où les sources nombreuses donnent naissance chacune à un ruisseau et à un système de *séguia,* dans l'oasis de Tozeur, les sources, groupées dans le ravin de Rass-el-Aïoun, se réunissent en un seul grand ruisseau qui porte successivement les noms de : oued El-Mechra, oued Bergouga, oued Zebela et oued Saboun. Sa largeur atteint, par endroits, dix mètres. De ce ruisseau, au moyen de barrages romains encore bien conservés, l'*oukil* préposé au partage des eaux envoie l'eau dans des séguia principales, d'où se détachent des séguia moins importantes qui vont irriguer les jardins. De petits barrages en bois de palmier, garnis d'encoches, répartissent les eaux entre les différents propriétaires, suivant la quantité — mesurée au temps et basée sur la superficie à irriguer — à laquelle chacun a droit.

A Rass-el-Aïoun, une pompe élévatrice dite *bélier,* actionnée par

(1) M. Canova, contrôleur civil suppléant, enterré à Nefta.

(2) *** : « Notes sur les tribus de la Régence » (*Revue Tunisienne*, 1902).

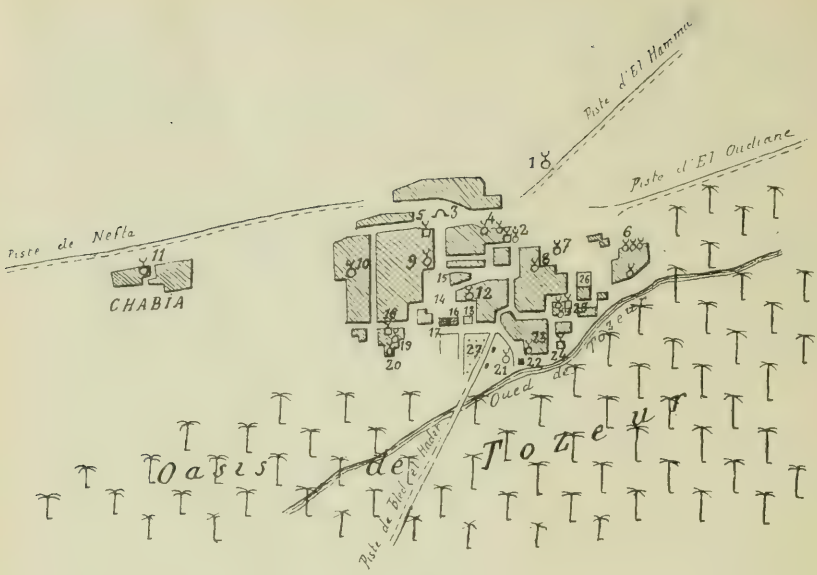

PLAN DE TOZEUR.
(Levé à vue. Mars 1904)

1 Koubba St Ahmed Zriba
2 Koubba et minaret de Sidi Abid
3 Fours à briques
4 Koubba St Hamed ben Ahmed
5 " Sidi Moulda
6 " Sidi Ahmed el Rhoudzi
7 " Sidi Havenaoui.
8 " Abd es Salem.
9 Djama el Ferkouss
10 Koubba St Moustefah.
11 " St Ahmor ben Rhamdane Cheurfa
12 " St Ali bou Thaleb.
13 Halle.
14 Place du Marché
15 Souk
16 Contrôle civil
17 Postes et telegraphes
18 Djama mta Rouarah.
19 Koubba Sidi Salem
20 " Sidi bou Ali
21 " Sidi Mimoun
22 Abattoir
23 Koubba Sidi Tsemer.
24 Minaret et Djama Sidi bou Khaleb.
25 Minaret et Djama Sidi Abd el bou Djammra
26 Zaouia et Caravansérail.
27 Jardin d'Essai

le courant même de l'oued, emmagasine dans un réservoir voisin l'eau potable destinée à Tozeur, eau qu'un conduit métallique amène à la ville.

* * *

Dans l'oasis cinq villages s'échelonnent entre Tozeur et le chott.

Le premier et le plus important est Bled-el-Hader. Formé de deux groupes voisins d'habitations, il possède quatre petites koubbas et une mosquée à coupoles. Cette mosquée est une ancienne église byzantine; son mirhab, en pierres de plusieurs couleurs, date de la fin

du XIIe siècle. Bled-el-Hader est sur l'emplacement de la ville romaine de *Thusuros*. On trouve encore actuellement, à côté de la mosquée, un puits carré maçonné et une tour ruinée en briques, servant de minaret à la mosquée, tour dont la base carrée, en pierres de taille, est romaine et identique à celle de Djar-Guebba.

Après avoir dépassé la koubba de Zaouia-Touensa, on trouve successivement les petits villages de Sahraouï, Djeïm et Abbès, et enfin les maisons et la koubba de Sidi-bou-Lifa. A côté de celle-ci, un grand jujubier — *nebeq* — détache une énorme branche parallèlement au sol ; à quelques mètres du tronc, la branche se redresse et paraît être un second arbre. Ce jujubier couvre ainsi un espace de plus de vingt mètres de diamètre ; il est marabout et la légende prétend qu'il a ses racines dans le Nefzaoua.

* * *

Séparée de Tozeur par un grand plateau dénudé, à une distance de vingt-quatre kilomètres, Nefta est le dernier centre tunisien, à trente-cinq kilomètres de la frontière d'Algérie. Plus peuplée que la capitale du Djerid — 12.000 habitants environ — l'ancienne *Aggarsel Nepte* est moins importante au point de vue politique. Ses huit cheikhs, placés sous l'autorité d'un khalifat, dépendent du caïd du Djerid et du contrôleur civil suppléant résidant tous les deux à Tozeur.

Par contre, Nefta possède encore une certaine prépondérance religieuse. Les principales confréries musulmanes de l'Afrique septentrionale y entretiennent des établissements. Les Kadria y ont une zaouia mère, au nord du quartier des Cheurfa, la zaouia de Sidi-Brahim ; les Rahmania y comptent deux maisons, dont l'une fut fondée en 1843 par Si Mohamed ben Azzouz, venu des Ziban à la suite de l'occupation de Biskra par les Français. Dans l'oasis, la koubba de Sidi-bou-Ali protège les restes d'un marabout vénéré dans tout le Djerid, ancien moqaddem des Kadria, dont les descendants, les Bou Alia, dirigent les zaouias de Nefta et de Tozeur. (1)

C'est d'ailleurs autour des nombreuses koubbas et des zaouias, dont quelques-uns portent le nom, que se sont groupés les différents quartiers :

A l'est des sources et au nord du chemin de Tozeur, les quartiers de zaouia Sidi-Ahmed-el-Hadj et de zaouiet El-Baouma ; — au sud du même chemin et autour de la grande place du souk, les quartiers des Beni-Zid, dont la partie occidentale contient la rue habitée par les Juifs ; de Msaâba, des Ouled-Chérif, des Zebda, d'Aregma ; au sud de ce dernier quartier se dresse le minaret de la djamâ Sidi-Mezoud, surmonté d'un lanterneau blanc à quatre petites coupoles, récemment restauré ;

(1) Rinn : *Marabouts et Khouan.*

A l'ouest des sources et au nord de la piste d'El-Oued, les quartiers des Cheurfa, avec les zaouias Sidi-Brahim et Sidi-Moustfa, — de Mguedmiine, avec la djamâ Sidi-ben-Abbès et la zaouia Sidi-Salem, — de Ma-Skhouna, des Beni-Ali et d'Oum-Maada, ce dernier autour de la zaouia Sidi-Miad et du souk Bayada ; — au sud de la piste, entre l'oued et la double koubba de Djouama-Magrounine, le petit quartier de Zaouia-Gdila.

Au nord des sources, sur le plateau, le bâtiment à toit rouge de la douane rappelle la proximité de la frontière. A l'est de zaouiet El-Baouma, près du chemin de Tozeur, le petit cimetière français renferme les restes de deux victimes du devoir : le contrôleur civil suppléant Canova, mort à Nefta au cours de l'épidémie de choléra de 1893, et le brigadier des douanes Albert Ferrier, tué en 1898 par des contrebandiers.

Les maisons de Nefta sont construites en pisé et en briques ; particulièrement dans les quartiers qui environnent le souk, les maisons à un étage, les façades à dessins géométriques, les rues voûtées rappellent Tozeur.

L'oasis, protégée à distance par des *tabias* et le bourrelet de dunes qui s'est formé le long de ces tabias, ne craint plus l'ensablement. Les gens de Nefta donnent tous leurs soins à leurs jardins dont la fertilité rivalise avec celle des jardins de Tozeur et dont les quatre cent mille palmiers produisent également des dattes *degla*. L'irrigation est facile, grâce à l'abondance et à la constance des eaux fournies par les sources, et les terres reçoivent l'engrais naturel fourni par les nombreuses latrines à ciel ouvert établies dans de petites tours carrées en certains points des quartiers est.

La petite palmeraie d'El-Rhitane, à l'ouest, appartient aux gens du quartier des Cheurfa. On constate depuis quelques années de nombreux achats de terrains faits par des indigènes algériens, surtout par des gens du Souf.

Au point de vue économique, Nefta a une grande importance non seulement à cause de la richesse de son oasis, mais à cause de sa situation à proximité de la frontière, au nœud des pistes du Nefzaoua méridional, du Sahara et du Souf. Il fut un temps où des caravanes s'y rendaient venant de Rhadamès et du Soudan.

Mais ce qui constitue la véritable supériorité de Nefta, c'est le pittoresque de son site. Les sources jaillissent au fond d'un vaste entonnoir naturel et l'oued qui en résulte forme un grand ravin en cercle entaillé dans le plateau qui supporte les agglomérations de Nefta, avant d'aller se perdre dans de nombreuses séguia qui sillonnent les palmeraies. Vu des hauteurs qui dominent les sources, le spectacle est inoubliable.

Le regard embrasse les villages et l'oasis : à droite et à gauche, en

amphithéâtre, les quartiers de Nefta, dont les masses sombres sont égayées par la blancheur des koubbas, étagent leurs terrasses sur les plateaux inclinés vers le chott, séparés en deux groupes par le ruban vert sombre des palmiers de l'oued. Autour des sources, dans l'entonnoir, les palmiers se pressent en masse serrée : c'est la corbeille. Puis l'oasis, resserrée dans le ravin, s'étale ensuite au delà des dernières maisons, jusqu'au chott dont la surface blanche miroite au soleil. L'ensemble de la palmeraie donne l'impression d'un vaste burnous étendu, dont la corbeille serait le capuchon.

Avec Nefta se terminent le Djerid et la partie cultivée du sud-ouest tunisien. Il faut aller à près de cent kilomètres au delà, traverser les dunes, pour retrouver les centres habités et les cultures importantes des oasis du Souf, en Algérie.

F. GENDRE.

APPENDICES

I. Liste des villages du Nefzaoua

Limaguès.	Tembib.	Djemna.
Debabcha.	Guettaïa.	El-Galaâ.
Fatnassa.	Ebenès.	Douz.
Bechri.	Rabta.	El-Aouina.
Ouled-Mira.	Tlemine.	Rhelissia.[1]
Zaouiet-el-Hanès.	Djedida.	Zaâfrane.
Zaouiet-el-Hart.	Mansoura.	Blidet.
Oum-Sema.	Kebili.	Nouïl.
Zaouiet-ech-Cheurfa.	Rahmat.	Sabria.
Bou-Abdallah.	Bazma.	Djarsine.
Menchia.	Bechilli.	Magouna.
Goléa.	Messaïd.	Gueliada.
Dzira.	Mohamed.	Touibia.
Negga.	Kelmaouni.	Berrhoutsia.
Toumbar.		

L'importance de ces villages est variable. Certains, construits en troncs de palmiers, ne sont habités que pendant une partie de l'année.

[1] Deux villages portent le nom de Rhelissia, l'un au sud de Douz, l'autre près de Blidet. A Bechilli et à Rhelissia de Blidet, on trouve des pressoirs à huile ; l'huile obtenue est vendue au souk de Kebili.

II. La Mission des Chotts et la Mer intérieure

Le capitaine Roudaire[1] ayant émis l'idée que la région des chotts, au sud de la province de Constantine et de la Tunisie, pouvait être transformée en une mer intérieure, fut chargé, en 1874, par le Ministre de l'Instruction publique, d'une mission ayant pour but de faire connaître exactement le nivellement de cette région. Cet officier avait, du 1er mai 1872 au 1er juin 1873, pris part aux opérations de la méridienne Constantine-Biskra.

Dans une première campagne, il s'appuya sur la base de Biskra pour établir son signal de départ à Chegga, à l'ouest du chott Melrhir.

Parti de Chegga en décembre 1874, il suivit le bord septentrional du chott Melrhir, par El-Feïdh. Le 6 janvier 1875, il était à Bir-Sméa, à l'est du chott. De là il se dirigeait vers le chott Rharsa, jusqu'à Bir-el-Araf, où il arrivait le 18 février.

La mission envoyait alors une reconnaissance vers El-Oued, puis vers Négrine par le seuil d'El-Asloudj, et rentrait à Chegga au mois d'avril.

Il résultait de ces opérations que le chott Melrhir est, en moyenne, à vingt-quatre mètres au-dessous du niveau de la mer et se trouve dans une dépression dont les bords se relèvent au nord, vers Négrine, à cent seize mètres, au sud, vers El-Oued, à soixante-dix-sept mètres.

L'année suivante, le capitaine Roudaire prit pour base le niveau même de la mer à Gabès. Partant de ce point le 1er mars 1876, il nivelait le cours de l'oued Akarit du 2 au 5 mars. Il se dirigeait ensuite sur Debabcha par le sud du chott El-Fedjedj et Seïtimi. Le 24 mars il campait au milieu du chott Djerid, à El-Mensof. Le 28 il était à Tozeur et le 30 à Nefta. Du 1er au 4 avril, il nivelait une partie du chott Rharsa et raccordait ses opérations à celles de 1875.

Il rentrait par Kebili à Gabès où il arrivait le 21. Du 1er au 3 mai il exécutait le nivellement du cours de l'oued Melah, au nord de Gabès.

Les résultats de cette seconde campagne étaient les suivants : le chott Rharsa est au-dessous du niveau de la mer. Le chott Djerid est un lac souterrain dont la surface supporte une croûte de sel et de sable qui repose sur des seuils de sable suivis par les pistes, croûte qui est à environ quinze mètres au-dessus du niveau de la mer.

***

Ces opérations confirmèrent le capitaine Roudaire dans son projet de mer intérieure, et le rapport qu'il adressa au Ministre est entiè-

[1] A pris part, comme lieutenant-colonel, aux opérations de la 6e brigade pendant la campagne de 1881-1882.

rement favorable à l'exécution de ce projet. Les travaux prévus auraient eu la marche suivante :

Un canal aurait été creusé dans le seuil de Kriz, un autre à travers le seuil d'El-Asloudj. Par ces canaux, le chott Djerid aurait déversé ses eaux souterraines dans les deux chotts occidentaux, ce qui aurait amené la surface des eaux des trois chotts à un niveau inférieur à celui du niveau de la mer ; de plus, la croûte superficielle du chott Djerid, n'étant plus soutenue, se serait effondrée. Ce résultat obtenu, le seuil de Gabès aurait été percé et les eaux de la mer auraient amené au niveau normal les eaux des chotts.

Les ingénieurs auraient d'ailleurs utilisé, pour faciliter le creusement des canaux de communication, le travail d'affouillement du courant qui se serait établi, en premier lieu, du chott Djerid vers le Rharsa et le Melrhir, en dernier lieu de la Méditerranée vers les chotts.

En tenant compte de diverses circonstances, telles que : évaporation des eaux sous l'action solaire, infiltrations, etc., le capitaine Roudaire estimait à neuf ans au maximum l'intervalle de temps qui s'écoulerait entre les premiers travaux et l'établissement du régime définitif de la mer intérieure.

* * *

Le projet n'a jamais reçu même un commencement d'exécution. Cependant une société avait été formée pour la création de la mer intérieure, société présidée par M. Ferdinand de Lesseps, le célèbre promoteur du canal de Suez. Elle se transforma en une société de colonisation et créa les oasis de l'oued Melah, au nord de Gabès. Le premier puits artésien fut creusé en 1885 par le commandant Landas, qui avait fait partie de la mission Roudaire. Aujourd'hui, cinq puits artésiens arrosent les 20.000 oliviers du domaine d'El-Metouia et d'El-Aouinet, et les nombreux palmiers dont une partie des fruits sert à la fabrication d'une eau-de-vie de dattes renommée.

III. Bibliographie

Ibn Khaldoun : *Histoire des Bérbères* (traduction G. de Slane, 1852-1856).

El Bekri : *Description de l'Afrique septentrionale* (traduction G. de Slane, 1858.)

Service géographique de l'Armée : *Notice descriptive et itinéraires de la Tunisie (partie sud) : 1884-1885.*

Service géographique de l'Armée : *Matériaux d'études topologiques pour l'Algérie et la Tunisie. Cahier n° 23. 1906.*

Ch. Tissot : *Exploration scientifique de la Tunisie. — Géographie comparée de la province romaine d'Afrique.*

V. Guérin : *Voyage archéologique dans la Régence de Tunis. 1860.*

Capitaine Roudaire : *Rapport au Ministre de l'Instruction publique sur la mission des chotts. — Etudes relatives au projet de mer intérieure. 1877.*

A. Pomel : *La mer intérieure d'Algérie et le seuil de Gabès.* (Revue Scientifique, 2e série, XIII, 1877.)

A. Pomel : *Géologie de la petite Syrte et de la région des chotts tunisiens.* (Bulletin de la Société Géologique de France, 3e série, VI, 1878.)

Capitaine Monlezun : *Les ruines de Tacape (Gabès).* (Bulletin Archéologique, 1885.)

Commandant Rebillet : *Le sud de la Tunisie. 1886.*

L. Baraban : *A travers la Tunisie. 1887.*

Elysée Reclus : *L'Afrique ; partie septentrionale.* (Nouvelle Géographie Universelle, tome XI.)

Général Philebert : *La 6e brigade en Tunisie.*

Général Philebert : *La conquête pacifique de l'Intérieur africain. 1889.*

E. Lecore-Carpentier : *L'Indicateur tunisien.* (Publication annuelle.)

L. Estéban : *Croquis tunisiens.*

Dr Bertholon : *Etude géographique et économique sur la province de l'Arad.* (Revue Tunisienne, 1894.)

*** : *Notes sur les tribus de la Régence.* (Revue Tunisienne, 1902.)

*** : *Les Beni-Zid et l'oasis d'El-Hamma.* (Revue Tunisienne, 1903.)

Capitaine Lebœuf : *La colonisation romaine de l'Extrême-Sud tunisien.* (Revue Tunisienne, 1903.)

Capitaine Lebœuf : *Historique de la conquête pacifique des territoires militaires de la Tunisie.* (Revue Tunisienne, 1907.)

E. Gallois : *Aux oasis d'Algérie et de Tunisie.*

Philippe Thomas : *Essai d'une description géologique de la Tunisie.* Imprimerie Nationale, 1907.

Cartographie : *Carte de reconnaissance au 200.000e, publiée par le Service géographique de l'Armée. — Feuilles* XX Nefta, XXI Tozeur, XXII Kebili, XXIII Gabès, XXV Rass-el-Kelb, XXVI Redjem-Matoug, XXVII Douz.

INSCRIPTIONS CHRÉTIENNES DE CARTHAGE

1906-1907

SUITE

338 — Fragment d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m042 :

a N N
D ∨ NONA ∨
† THEODOR
ES ∨ DP ∨ X ∨ K

Hauteur des lettres : 0m035. *Theodorus* ou *Theodora,* noms chrétiens que leur forme révèle comme tels et que nous avons déjà trouvés à Carthage. Ces deux noms se lisent souvent parmi les saints d'Afrique. Cf. plus haut nº 91.

339 — Petite lame de marbre gris à revers lisse, épaisse de 0m009 :

TVTV

Hauteur des lettres : 0m030. *Tutus.* Ce nom se lit sur une lampe chrétienne trouvée à Carthage, et nous avons trouvé aussi le nom de TVTA (nº 93).

340 — Côté gauche d'une grosse dalle de calcaire gris veiné de quartz, épaisse de 0m09, à revers lisse :

TZIN
BA
C

A la première ligne, caractères élégants. Hauteur : 0m060. Même hauteur pour les autres lignes, mais le genre de gravure n'est pas le même. Cette pierre a été employée dans une construction. Elle est percée horizontalement au-dessus de la première ligne de texte d'un trou ayant actuellement 0m011 de longueur et destiné à fixer un tenon. On l'a trouvée dans une citerne avec d'autres fragments d'inscriptions, de débris de marbre et de colonnes ; le tout couvert de charbon et de cendres.

341 — Fragment d'une dalle de calcaire gris blanc à grain tendre, épaisse de 0m023, à revers lisse :

÷ VRB *an*

Beaux caractères. Hauteur : 0m 070. Au-dessus, restes de deux lettres, probablement EG.

Urbanus ou *Urbana*. Nous avons déjà trouvé l'un et l'autre dans les cimetières chrétiens de Carthage. Tous deux ont été aussi portés par des saints africains en assez grand nombre. (Voir nº 95.)

342 — Gros morceau de calcaire gris à revers brut, à face simplement dégrossie, épais de 0m 080 :

VRBA *n* IIIIIII

Les lettres sont brisées à la partie supérieure ; hauteur : 0m 090. Il ne reste de l'A que le premier jambage. *Urbanus* ou *Urbana*.

343 — Fragment de la partie supérieure d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m 028 :

VALERIA *in*
PACE

Hauteur des lettres : 0m 050. Les cimetières chrétiens de Carthage nous ont déjà fourni ce nom, qui a été illustré par plusieurs saintes d'Afrique.

344 — Marbre blanc à grain fin, épais de 0m 047, à revers brut :

V E IIII
L A IIII

Hauteur des lettres : 0m 035.

345 — Fragment d'une plaque de marbre blanc à revers lisse, épaisse de 0m 027 :

V I II
+
FIDE *lis in pace*

Hauteur des lettres : 0m 055. Au revers, restes d'une inscription païenne. Ce fragment est encore encastré dans un morceau de mortier.

346 — Marbre blanc veiné de bleu à revers lisse, épais de 0m 050 :

V I C IIIIIII

Hauteur des lettres : 0m 045. Le revers de cette pierre, qui portait aussi une inscription, a été entaillé en forme de cuvette.

Victor ou autre nom commençant par ces six lettres. (Voir la note du nº 360.)

347 — Marbre jaune à revers lisse, épais de 0m 035 :

III V I C IIII

Les lettres sont brisées à la partie supérieure. Hauteur approximative : 0m070.

348 — Marbre blanc à revers lisse, épais de 0m030 :

VIC
MA

Hauteur des lettres : 0m050.

349 — Morceau de calcaire gris à revers brut, épais de 0m050 :

VIC
ROMAN
APERV

Caractères grossièrement gravés. Hauteur moyenne : 0m025. A la fin de la première ligne, amorce d'une lettre, peut-être un *t*. *Victor?* La dernière lettre des deuxième et troisième lignes est brisée.

A la deuxième ligne, *Romanus* ou *Romana*. (Voir plus haut le numéro 319.)

Je ne vois pas à quel nom peut appartenir ce qui reste de la troisième ligne.

350 — Calcaire gris à revers lisse, épais de 0m025 :

VICT
O[1]

Hauteur des lettres : 0m045.

351 — Petit morceau de marbre blanc à revers lisse, épais de 0m019 :

VICT

Les lettres sont brisées. Hauteur approximative : 0m045.

352 — Morceau de moulure en marbre blanc veiné de bleu, épais de 0m023 à 0m045. Sur le revers, qui a été lissé :

VICT*or*

Lettres profondément gravées. Hauteur : 0m050. En dessous, traces d'une inscription qui a été effacée.

353 — Fragment d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à revers bouchardé, épaisse de 0m026 :

VICT
INP*ace vixit an*
NOS

Hauteur des lettres : 0m060.

Au revers :

S E C V |||
D E L I S ||||
V I X I T ||||
D P V I ||||

Hauteur des lettres : 0m042. (Voir le nº 325.)

354 — Calcaire gris à revers brut, épais de 0m040 :

V I C T O *r* ||||

Hauteur des lettres : 0m070.

355 — Fragment d'une plaque de calcaire gris bleuâtre à revers lisse, épaisse de 0m025 :

||||||| S V I C T O *r* |||||||
in p A C E

Hauteur des lettres : 0m035.

356 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m040 :

V I C T O *r* |||||||

Hauteur des lettres : 0m070. Cette pierre, brisée obliquement, est usée à la partie supérieure.

357 — Angle supérieur d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu, à revers lisse, épaisse de 0m035 :

V I C T O *r* ||||||||||||||||| *in*
P A *ce*

Hauteur des lettres : 0m050.

358 — Fragment de la partie supérieure d'une plaque de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m032 :

V I C T O *r* |||||||

Hauteur des lettres : 0m 030.

359 — Morceau de moulure en marbre blanc, épaisse de 0m032 :

||| *fi* D E L I S I N P *ace*

Hauteur des lettres : 0m055.
Au revers :

V I C T O *r* |||||||

Hauteur des lettres : 0m080.

360 — Fragments d'une dalle de marbre bleuâtre à revers lisse, épaisse de 0m 032 :

VICTORI ||||||||||||

Hauteur des lettres : 0m 055. *Victoria, Victorinus* ou *Victorina,* autant de noms que nous avons trouvés dans les cimetières chrétiens de Carthage et qui ont été souvent illustrés par le martyre à Carthage même et dans le reste de l'Afrique. Parmi les saints d'Afrique on connaît des *Victorius, Victoricus,*[1] *Victorianus.*

Quant au nom de *Victor,* on le rencontre près de quarante fois dans la liste des saints d'Afrique. Aussi l'avons-nous exhumé fréquemment des cimetières chrétiens de Carthage. (Cf. nos 96 et 97.)

361 — Lamelle rectangulaire de marbre gris veiné de blanc, à revers lisse, arrondie en bas et à gauche, brisée en haut et à droite :

VICTORIA FIDE*lis in pace*

Hauteur des lettres : 0m 024. En dessus, traces d'une inscription martelée.

Nous avons déjà trouvé ce nom une dizaine de fois dans les cimetières chrétiens de Carthage et deux fois dans la *Basilica Majorum* (nos 98 et 99). Neuf ou dix saintes d'Afrique ont porté ce nom. Une d'elles, de Carthage, est fêtée le 11 février.

362 — Fragments d'une dalle de *kadel* à revers lisse, épaisse de 0m 040 :

VIN ||||||

Hauteur des lettres : 0m 075. *Vincentius* ou *Vincentia.*

A gauche, un peu au-dessous, *une colombe tenant au bec une couronne* de 0m 090 de diamètre. Cette couronne a été tracée au compas, l'instrument a laissé un trou au centre. Des débris de feuilles semblent indiquer que la colombe était perchée sur un rameau.

Un autre morceau porte *un monogramme constantinien dans une couronne* de 0m 010 de diamètre.

Le fragment suivant appartient peut-être aussi à cette inscription :

|||||| VR v ||||
|||| *in* PAC*e*

Même hauteur de lettres.

Nous avons déjà trouvé à Carthage les noms chrétiens de *Vincentius* et de *Vincentia.* A ces deux noms, on peut ajouter, comme conjecture, celui de *Vindemialis.*

Le nom de saint *Vincentius* était très honoré en Afrique. Ecoutons saint Augustin (serm. 177, 4) : « *Quae hodie regio, quaeve provincia*

(1) Voir plus haut le n° 100.

ulla, quousque vel Romanum imperium vel christianum nomen extenditur, natalem non gaudet celebrare Vincentii.»

363 — Fragment d'une dalle de calcaire gris blanc à revers lisse, épaisse de 0m037 :

VIN
DELI *S in pace vix*
ANLX

Hauteur des lettres : 0m055. Amorce d'une quatrième ligne. La pierre est effritée.

364 — Fragments d'une dalle de beau marbre blanc veiné de bleu, à grain fin, épaisse de 0m037, à revers lisse :

VINC *enti*
VS o I *n pace*

Hauteur des lettres : 0m065. En dessous de l'inscription, restes d'une *branche d'olivier portant des fruits.*

Le petit O est un signe de ponctuation.

365 — Morceau de calcaire gris vert à revers brut, épais de 0m063 :

· VIR

Les lettres sont brisées à la partie supérieure. Hauteur approximative : 0m080. Après l'R, amorce d'un I ou d'un T.

366 — Fragment d'une dalle de calcaire gris à revers lisse, épaisse de 0m035 :

VIVE

Caractères soignés. Hauteur : 0m060. Peut-être *Viventius,* comme plus haut nº 102.

* * *

Après avoir donné les inscriptions offrant un nom entier ou les premières lettres de noms, nous continuerons cette liste en publiant les marbres funéraires renfermant un titre, tel que celui de *saint,* de *prêtre,* de *clerc,* de *vierge,* de *médecin,* etc., enfin tous les textes d'un intérêt particulier.

Nous ferons suivre les textes latins des inscriptions grecques également exhumées des ruines de la *Basilica Majorum,* Basilique de sainte Perpétue et de sainte Félicité.

367-368 — Nous avons trouvé dans la *Confession* et autour de la *Confession* (1) de la *Basilica Majorum* les débris de deux grandes plaques de beau marbre blanc saccharoïde, mesurant 0m020 d'épaisseur moyenne, sur chacune desquelles a été gravée en beaux caractères peu accentués une inscription ou plutôt une liste de noms entourée d'un cercle mesurant, à en juger par ce qu'il en reste, 0m50 de diamètre environ. Dans l'une de ces inscriptions, les lettres mesurent 0m040 à 0m050 de hauteur, le nombre de noms ainsi contenus dans le cercle paraît être de quinze environ. Dans l'autre, les lettres ne mesurent que 0m030 à 0m040 et les noms ainsi donnés sont de vingt à vingt-cinq.

De ces précieux documents il ne reste que des fragments. 27 portent des lettres, 42 sont anépigraphes, mais appartiennent cependant à ces plaques :

1° ANC^r TR

Au-dessus d'A une barre transversale, qui est peut-être un signe abréviatif ou le prolongement d'un S. T et R sont liés. Après R, un jambage qui semble appartenir à un V. Ce fragment appartient à la partie supérieure de l'inscription, comme il est facile de le voir par le cercle qui passe un peu au-dessus des lettres.

2° Cinq autres fragments s'accordant ensemble appartiennent au côté droit de l'inscription et à la partie supérieure. Le cercle, en effet, passe un peu au-dessus de la première ligne. On y lit :

NI
STE v
palme
ORI v
STI v
TORI
VTI v
AT

A la fin de la dernière ligne, jambage appartenant peut-être à un I. Tous ces fragments de textes sont des fins de noms.

3° Six morceaux allant ensemble proviennent de la seconde plaque et appartiennent au côté droit :

*vic*TOR
AQVILINI
*vi*CTORIAE

Au commencement de la première ligne, amorce d'un C. Au commencement de la troisième, amorce d'un I. En dessous, partie supérieure de deux lettres, I ou E, P, B ou R. Le cercle passe un peu à droite.

(1) Crypte centrale de la basilique, sous le maître-autel.

4° Le fragment suivant doit se placer au-dessus de l'inscription précédente :

I ·
SI

La deuxième ligne est coupée à la partie inférieure. Le cercle passe à droite, un peu au-dessus des lettres.

5° Deux fragments appartiennent à la partie inférieure de l'inscription et donnent ensemble :

· C

Avant le point, amorce d'une lettre. Après le C, amorce d'un A. Une ligne se détache du cercle, qui passe un peu en dessous des lettres, et descend vers la partie supérieure de la plaque.

6° Les morceaux qui suivent n'ont pas trouvé leur place :

a) CE

b) NC ·

Amorces de lettres à la fin de la ligne et en dessous. Peut-être y a-t-il une abréviation de *Sancti ou Sanctorum?*

c) OTA
A

Les lettres sont brisées.

d) RBA

e) I

Il reste également plusieurs autres fragments avec des amorces de lettres et des portions de cercle.

Nous avons tenu à copier tous ces fragments parce qu'ils appartiennent à un double monument donnant une série de noms qui furent assurément honorés dans la basilique. *Aquilinus* qui se lit entre *Victor* et *Victoria* est connu par la liste des martyrs de Carthage de l'an 180,[2] appelés martyrs *scillitains,* du lieu de leur origine,[3] mais les noms de notre liste, malheureusement réduite en miettes, étaient peut-être ceux de Donatistes, car ces derniers, dans les premières années du IVe siècle, occupèrent la *Basilica Majorum.*

369 — Fragment de la partie supérieure d'une dalle de calcaire gris à revers brut, épaisse de 0m 35 à 0m 40 :

*c*YPRIAN
*in pa*CE VIXIT *ann*
I T A

(2) Le 17 juillet.

(3) P. Monceaux : *Histoire littéraire de l'Afrique chrétienne,* t. I, p. 63, et t. III, p. 536.

Hauteur des lettres : 0m 070. Elles ont été assez soigneusement gravées, mais la pierre est presque complètement effritée. N est brisé à la fin de la première ligne, C et T au commencement et à la fin de la seconde. A la troisième, avant I, on distingue vaguement les traits d'un N. A la fin de la ligne, sommet d'une lettre bouclée : B, P ou R.

Le fragment suivant semble appartenir à la même inscription :

|||||| P R ||||

Les lettres sont brisées.

370 — Fragment de la partie supérieure d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu à revers lisse, épaisse de 0m 028 :

|||||| S v PRES*byter* ||||||

Les lettres sont brisées à la partie inférieure. Hauteur approximative : 0m 080.

371 — Fragment d'une plaque de marbre blanc veiné de bleu à revers lisse, d'une épaisseur moyenne de 0m 020 :

|||||||||||| NVS PRES*byter* ||||||

Hauteur des lettres : 0m 048. A la fin de la ligne, amorce d'une lettre qui semble être un B. Ce débris d'inscription provient assurément de l'épitaphe d'un prêtre, comme le nº 370.

372 — Dalle de calcaire gris, large de 0m 51, épaisse de 0m 035, brisée à droite :

AGONIOSVS ACL |||||||||||||||||||| *vix ann*
XL DP XIII KAL SEPB

Hauteur des lettres : 0m 030. A la fin de la première ligne l'abréviation semble bien donner le titre *acolythus,* dont la basilique de Damous-el-Karita nous a déjà fourni un exemple. K, A et L sont liés en un monogramme de forme particulière.

Cette dalle, primitivement plus longue, puis recoupée, portait trois épitaphes, dont il reste seulement une partie :

|||||||||| *fi*DELIS IN PACE VIXI
|||||||| *fideli*S IN PACE VIXIT
|||| *fidelis* IN PACE VIXIT AN

Beaux caractères. Hauteur : 0m 060.

373 — Fragments d'une dalle de marbre rose à revers lisse, épaisse de 0m 045 :

|||||| ATVS ||||||||||||||||||
|||||| SACOL ||||||||||||||||||
|||||| VS FID*elis in pace*

Hauteur des lettres : 0m065. La première ligne est brisée à la partie supérieure. Après S, partie inférieure d'une lettre, peut-être un F commençant le mot *fidelis*. Au commencement de la seconde ligne S est brisé ; à la fin, amorce d'une lettre qui est peut-être un Y. Au commencement de la troisième ligne V, est brisé.

La seconde ligne portait le nom et le titre d'un *acolyte*.

374 — Dalle de calcaire gris à revers bouchardé, large de 0m30, épaisse de 0m040 à 0m060. Le revers est plat, mais la face est très irrégulière. Cette dalle est brisée à droite :

VINDEM*ius*
EXORCIS*ta*
IN PAC*e*

Hauteur moyenne des lettres : 0m055. Elles sont assez mal gravées. C'est la première fois que l'on trouve à Carthage l'épitaphe d'un *exorciste*.

375 — Fragments d'une dalle de marbre blanc veiné de bleu, à grain fin et tendre, épaisse de 0m030 environ, à revers brut :

CV
S FIDE *li* S IN PACE
XXXVDPIII KAL MAIAS

ITAN XL DP
D E CE B

SCLERICVS IN PACE VIXIT AN XXX
DPCI
IDMART

A la première ligne, les deux lettres sont brisées à la partie supérieure et suivies d'un débris de caractère qui semble être un S. Peut-être y avait-il le mot *Clericus*. Plus loin, on distingue encore quelques traces de lettres. En dessous de *Maias*, il reste des traces d'une inscription effacée. A la troisième ligne, la première et la cinquième lettres sont brisées à la partie supérieure. De l' S de *fidelis*, il ne reste que le bas. N et P sont liés dans *in pace*. A la fin du mot, l' E, beaucoup plus petit que les autres lettres, est placé dans le C. Vient ensuite un trait vertical dont il ne reste plus que la partie inférieure qui est légèrement recourbée en arrière. A la quatrième ligne, le P de *dp* est en grande partie brisé. Avant le D de *deceb*, partie inférieure d'une boucle, sans doute un S. A la dernière ligne, N et P sont liés dans *in pace ;* de même pour les chiffres et pour MA et RT dans *Martias*.

Les lettres de la première, de la troisième et de la quatrième lignes mesurent 0m055 de hauteur, celles de la seconde et de la cinquième 0m045.

Deux autres fragments n'ont pu trouver leur place. Le premier porte en grandes lettres : ITA et appartient à la partie supérieure de la dalle. Sur le second, on lit en petites lettres : ABA, APA ou ARA. La moitié inférieure de ces caractères manque.

C'est la première fois que l'on trouve à Carthage l'épitaphe d'un *Clericus*.

376 — Dalle de calcaire gris blanc, à revers lisse, de forme à peu près trapézoïdale, ayant 0m70 de base, 0m30 de hauteur et 0m055 d'épaisseur :

Colombe ayant au bec une branche d'olivier — IANVARIA — *Colombe ayant au bec une branche d'olivier*

MATER ❦ INPA

CE

Hauteur moyenne des lettres : première et deuxième lignes, 0m070 ; troisième ligne, 0m035.

A droite et à gauche de *Januaria*, une colombe tenant au bec un rameau d'olivier. Entre *Mater* et *in pace*, une palme debout.

La pierre est en partie usée au milieu.

Le titre de *Mater* était donné à la supérieure des communautés de vierges consacrées à Dieu.

377 — Fragment d'une plaque de marbre blanc, à revers lisse, épaisse de 0m025 :

O R I V

DAMATERQVIN

T B I N

Hauteur des lettres : première ligne, 0m042 ; deuxième ligne, 0m010 ; troisième ligne, 0m035.

A la première ligne, la première lettre est coupée en deux, les deux dernières sont brisées en haut. La seconde ligne, gravée antérieurement aux deux autres, a été martelée.[1] A la troisième ligne, toutes les lettres sont brisées à la partie inférieure.

Au revers et en sens inverse :

Q V E N

Hauteur des lettres : 0m055. Amorces d'une ligne en dessus et en dessous.

378 — Fragments d'une dalle de marbre blanc bleuâtre à revers bouchardé, épaisse de 0m028 :

ELECTA DOMINO

(1) On distingue au commencement les restes d'un D et à la fin ceux d'un Q.

Hauteur des lettres : 0m 040. La chrétienne sur la tombe de laquelle on a gravé ces deux mots devait être une religieuse, peut-être même une martyre.

379 — Fragments d'une lame de marbre blanc pailleté, large de 0m 060, épaisse de 0m 020, arrondie sur les bords :

virgo SACRA
||||||||||||||| *in* PA

Hauteur des lettres : 0m 030.
Des dessins ornaient cette épithaphe de vierge consacrée à Dieu.

380 — Fragment d'une dalle de marbre blanc à revers brut, épaisse de 0m 040 :

||||||| *vir* G O S *acra* |||||||
||||||| *virg* OSACR *a* |||||||||||||||

Hauteur des lettres : 0m 045.
Sous cette dalle ont reposé deux vierges consacrées à Dieu.

A.-L. DELATTRE,
des Pères-Blancs.

(A suivre.)

LES INSCRIPTIONS DE THUGGA

TEXTES PRIVÉS

(SUITE)

503. — Entre la plate-forme à double colonnade qui est au nord du Capitole et la place triangulaire qui est devant le dar El-Acheb, dans les déblais :

D *m s*
MARTIVS
SEMPRONI
VS PVA X
H S E

Endommagé en haut et en bas. — Haut. 0m40; larg. 0m18. — Lettres 0m035-0m04. — *Ligne 4.* Le nombre est incomplet.

A Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901* (*Bull. archéol. du Comité,* 1902, p. 381, nº 20).

504. — *Nécropole Ouest.* — Au sud-est et à quelques mètres de l'arc d'Alexandre-Sévère, près du cippe de *M. Mattius Pullaienus Bellicus,* beau cippe :

D·M·S·
C·M A T T I
VS·PVLLAI
ENVS·BELLI
CVS·P·V·A·LV
H·S·E

Haut. 1m30; larg. 0m48. — Lettres 0m09.
C. I. L., VIII, 1526. — L. P., 1901. Revu.

505. — *Nécropole Ouest.* — Au sud-est et à quelques mètres de l'arc d'Alexandre-Sévère, près du cippe de *C. Mattius Pullaienus Bellicus,* beau cippe :

D·M·S·
M·M AT TI V S
M·F·ARN·PVLLA
IENVS BELLICVS
P·V·A·LXXI·H·S·E

Haut. 1m50; larg. 0m65-0m48. — Lettres 0m07.
C. I. L., VIII, 1525. — L. P., 1901. Revu.

506. - A cinquante mètres à l'est de l'arc de Septime-Sévère, stèle à sommet pointu :

D · M · S ·
M A T I A
F O R T V N
A T A P V
A LXXXV
H I S

Haut. 1m05; larg. 0m 33. — Lettres 0m005-0m05. — Les A ne sont pas barrés. A la dernière ligne, I est pour E.

L. P., 1907. Inédit.

507. — Au sud du Capitole, près de l'angle sud-est du réduit byzantin, dans les déblais :

D M S
C L · M A X
ENTI · P · V · A
L XXXIII
H S E

Haut 0m60; larg. 0m26. — Lettres 0m04.

C'est par erreur que cette tombe d'un *Cl(audius)* n'a pas été reproduite à la suite du nº **328**.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 76).

508. — *Nécropole Ouest.* — A la limite des champs d'« Afra Burnoussa » et des oliviers qui sont au nord-ouest du temple de Caelestis : (1)

D · M · S ·
M A X I M V S
A P O T E C A S ·
P · F ·
P · V · A · LXXX
H · S · E ·

Haut. 0m80; larg. 0m29. — Lettres 0m035.

L. P., 1906. Inédit.

509. — *Nécropole Ouest.* — Dans les déblais du temple de Caelestis :

D M S
M A X I M
V S · F O T V N (*sic*)
I V S · P V A L X X
H E S

(1) Dans le même groupe de tombes que l'épitaphe d'*Aebutia Fortunata*. (Cf. nº **257**.)

Lettres 0m04.

R. Cagnat, *Chronique d'épigraphie africaine* (*Bull. archéol. du Comité*, 1894, p. 353).

510. — Stèle trouvée près du temple de Mercure dans les déblais et déposée au dar El-Acheb :

MAXIM.
MIBIRIS·
P·V·A·
LXXXI
H·S·E

Brisé en haut. — Haut. 0m30; larg. 0m33. — Lettres 0m05.

Ligne 1. — Le haut des lettres manque. Il reste peu de chose du dernier M; il peut manquer une ou deux lettres à la fin de la ligne.

L. P., 1906. Inédit.

511. — Au sud du Capitole, auprès de l'angle sud-est du mur byzantin :

. . . . .
VTORIA
MAXIMA
P·V·A·LV
h S *e*

Brisé en haut et en bas. — Haut. 0m20; larg. 0m37. — Lettres 0m03-0m035.

Ligne 1. Le haut des lettres manque. — *Ligne 4.* Il ne reste que le haut de S.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 75).

512. — Entre la plate-forme à double colonnade qui est au sud du Capitole et la place triangulaire qui est devant le dar El-Acheb :

D M S
MAXIMA
C·[illegible]
DI

Brisé en bas et à droite. — Haut. 0m38; larg. 0m28. — Lettres 0m04-0m035. — En haut un ornement en forme de croissant.

Ligne 2. Il est possible qu'il y ait eu quelque chose avant *maxima*. — *Ligne 3.* La seconde lettre est indistincte. — *Ligne 4.* D douteux.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 75).

513. — *Nécropole Nord.* — Dans l'angle formé par l'enceinte de basse époque qui est au nord de la ville et par la crête de rochers qui domine le temple de Saturne, fragment brisé de tous côtés :

R C I A . . .
MAXIMI . .
VIX · ANN . .
I I I H S *e*

Haut. et larg. 0m 15.

L. P., 1905. Inédit.

514. — *Nécropole Ouest.* — Dans un mur, à trente mètres au nord de l'arc d'Alexandre-Sévère, fragment de stèle brisée de tous côtés :

d · m · s
L · MA . . . .
SATVRV*s*
. . . . .

Haut. et larg. 0m 15. — Lettres 0m 05.

L. P., 1907. Inédit.

515. — A l'ouest du Capitole, dans un mur arabe, double tombe arrondie à la partie supérieure :

D · M · S ·
MELANTI | D M S
u S *r* OGATV
s

Brisée à la partie inférieure. — Haut. 0m 31; larg. 0m 60. — Lettres de l'inscription de gauche 0m 05-0m 04, de l'inscription de droite 0m 075.

Ligne 3. — Le bas des lettres manque.

L. P., 1907. Inédit.

516. — Au sud du Capitole, dans le dallage de basse époque d'une maison antique, stèle :

D *m s*
MEM *mius*
DONATV *s*
P V A V I
H S E

Brisée partiellement en haut. — Haut. 0m 49 ; larg. 0m 35. — Lettres 0m 02.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902 (Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 69).

517. — *Nécropole Nord.* Dans le voisinage d'un dolmen situé au nord des grandes citernes voisines du cirque, stèle en place dont la face épigraphe est tournée vers l'ouest :

D v M v S
Q v M E M M I
V S v S A T V R N
I N V S v P I S v V I X
I T v A N N I S v X X X V
H v S v E

Haut. 0m45 ; larg. 0m30. — Lettres 0m04. — A la *ligne 4, pis* pour *pius.*

L. P., 1906. Inédit.

518. — Stèle arrondie en haut trouvée au sud du Capitole, à l'ouest de l'exèdre, et déposée au dar El-Acheb :

D M S
MEMIA · CA

Brisée en bas. — Haut. 0m18 ; larg. 0m30. — Lettres : 0m035.

A. Merlin, *Fouilles à Dougga* (*Bull. arch. du Comité,* 1901, p. 401). — **L. P.**, 1901. Revu.

519. — Fragment de stèle trouvé au sud-est du Capitole dans les déblais et déposé au dar El-Acheb :

d · m · s
m E M M I A
d O N A T A
*p*V A LXXV
H S E

Brisé de tous côtés. — Haut. 0m28 ; larg. 0m30. — Lettres 0m045.

On a restitué *memmia* plutôt que *remmia* à cause de la tombe de *Memmius Donatus,* trouvée dans le voisinage et prise sans doute au même endroit (cf. nº 516).

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 68). — **L. P.**, 1903. Revu.

520. — *Nécropole Ouest.* — A vingt mètres au nord des citernes voisines de l'arc d'Alexandre-Sévère, cippe :

MEMMIA · LVCI · FIL
SECVNDA
PIA · VIXIT · ANN · XXVII
H S E

Larg. 0m55-0m40. — Lettres 0m06.

Dr Carton et lieut. Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 172). —L. P., 1901. Revu.

521. — A l'est du Capitole, au milieu des déblais :

D M S
MINDIVS
FORTVNA
TVS·V·A·
LV H S E

Haut. 0m40; larg. 0m28. — Lettres 0m03-0m035. — Au début des *lignes 2* et 5 la pierre est usée; la lecture LV est douteuse.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 76).

522. — Stèle trouvée dans une maison arabe à l'ouest du dar El-Acheb et déposée au dar El-Acheb :

D·M·S·
MINDIA·
FORTVNA
TA·P·V·
A·LXXXXII
H·S·E·

Haut. 0m60; larg. 0m25. — Lettres 0m04-0m03.

L. P., 1907. Inédit.

523.

D·M·S
*m*INVCIA
PRIMOSA
P·V·A·XXXV
H·S·E

Ligne 2. — Les copies portent au début R, sans doute par erreur.

L'inscription a été vue à Dougga par Guérin et par Wilmanns. Le *Corpus* l'a identifiée avec une inscription conservée au musée de Vienne et provenant des collections du prince Mohammed à La Manouba, qui avait été attribuée à Carthage. Cette identification est loin d'être certaine, malgré la grande ressemblance des copies prises à Dougga et Vienne, car le passage de Wilmanns à Dougga parait postérieur à l'époque où fut transportée à Vienne une partie des collections du prince Mohammed. (1)

(1) L. Poinssot : *Les stèles de la Ghorfa* (*Bull. arch. du Comité*, 1905, p. 398).

C. I. L., VIII, 1534. — Cf. *ibid*, 1154, et p. 979 *ad* 1534.

524. — *Nécropole Est.* — Au sud-est du théâtre, dans un mur en pierres sèches, beau cippe surmonté d'un pyramidion :

D M S
L · MODIVS FIRMVS
PIVS · VIXIT · AN · LXII
H · S · E ·

Haut. 1m90; larg. 0m75-0m45. — Lettres 0m06-0m055.
Ligne 2, MV liés.

Dr Carton et lieut. Denis, *Quelques inscriptions latines de Dougga* (*Bull. arch. du Comité*, 1892, p. 171). — L. P., 1905. Revu.

525. — Stèle trouvée au sud du Capitole, auprès du réduit byzantin, dans les déblais, et déposée au dar El-Acheb :

D M *l s*
M O D I *u s*
MVSTV *s p.*
V I X A *n*
h s e

Brisée en bas et à droite. — Haut. 0m27; larg. 0m23. — Lettres 0m05. — L'M de la *ligne 1* et l'V final de la *ligne 3* sont endommagés.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 65). — L. P., 1906. Revu.

526. — Stèle trouvée au sud du Capitole, entre la plate-forme à double colonnade et la place triangulaire, et déposée au dar El-Acheb :

D M S
= MO
D I · V I C
TO · RI · CI
P · V · A · V

Brisée en bas. — Haut. 0m32; larg. 0m28. — Lettres : *lignes 1* et *3*, 0m05 ; *lignes 4* et *5*, 0m035.

Ligne 2. Au début, un trou dans la pierre. — *Ligne 5.* Après A, qui est mutilé en bas, V plutôt que X.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en octobre-novembre 1901* (*Bull. arch. du Comité*, 1902, p. 379, nº 8). — L. P., 1906. Revu.

527. — Sur une pierre plate servant de seuil :

D M S
MODIA CLYMENA PVA
XXV H S E . . . . . .
. COMI . . INIHOCS . MINISI
MONVMENTO . . HONI . . .
. . . . B . . . . . .
. . . . . B . . . . . .
. . . . INO . . . . . .
. . . . . ME . . . . . .
. . . . . .
. . . . . BONO
ALS . . . . . OBI . .

Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie*, 1895, p. 170, nº 315.

528. — A l'ouest du Capitole, dans les déblais :

D c M c S
M O D I c A
O N O R A
T A · P · V · A
NN c LX · H · S · E

Haut. 0m50; larg. 0m27. — Lettres 0m04. — Certains points séparatifs affectent la forme d'un croissant; au-dessus de l'I de *modia* un petit croissant.

L. P., 1907. Inédit.

529. — A l'est du Capitole, dans une maison arabe :

D M S
M O D I A
s A T V R N
i N A P V
an . . H S E

Brisée en bas et partiellement à gauche. — Haut. 0m35; larg. 0m34. Lettres 0m045-0m05. — *Ligne* 5. Le bas des lettres manque.

A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 107).

530. — Stèle trouvée à l'ouest du dar El-Acheb, dans une maison arabe, et déposée au dar El-Acheb :

d · m · s ·
MORASI
VS CRES
CENS
P · V · A ·
LXXVV
H · S · E ·

Brisée en haut et en bas. — Haut. 0m28; larg. 0m29. — Lettres 0m03.
L. P., 1903. Inédit.

531. — Stèle trouvée au sud du Capitole, près du réduit byzantin, et déposée au dar El-Acheb :

D M S
M O R A S I A
P R I M I T I V A
P V X T A N X L
h S E

Brisée en bas. — Haut. 0m34; larg. 0m35. — Lettres 0m06-0m035.
A. Merlin, *Les fouilles de Dougga en 1902* (*Nouv. archives des miss.*, XI, 1903, p. 66). — **L. P.**, 1903. Nouvelle lecture.

532. — *Nécropole Ouest.* — A soixante mètres environ au nord-ouest du temple de Caelestis, cippe à quatre cartouches dont le premier est vide :

D M S	D M S	D M S
Q M V C I V	R E M M I A	M V C I A
S A G R A S I	F R V C T V O	V E N E R I A
V S P I V S	S A · P · V · A ·	P · V · A ·
V I X I T A N	L X I I I	X I I I I · M · V I · D · X I
N I S L X		
H S E		

Haut. 1m; larg. 1m30. — Lettres 0m08.
On remarquera « *Remmia Fructuosa* ». La tombe est à une faible distance du mausolée des *Remmii*. C'est dans la même région que *L. Magnius Felix Remmianus* éleva un *exhedra Junonis Reginae*. (Cf. nº **492**.)
Dr Carton, *Découvertes épig. et arch. en Tunisie*, 1895, p. 187. — **L. P.**, 1901. Revu.

POINSSOT.

(A suivre.)

POUR APPRENDRE LE PUNIQUE

Phönikische Sprachlehre und Epigraphik, von (Grammaire et épigraphie phéniciennes, par) J. Rosenberg. Vienne et Leipzig, sans date (1907). In-16 de VIII-173 pages et 4 planches.

Un éditeur de Vienne et Leipzig, M. A. Hartleben, a eu il y a quelques années l'heureuse idée d'entreprendre la publication d'une bibliothèque de linguistique *(Bibliothek der Sprachenkunde)*, composée de traités concis et substantiels, à un prix uniforme qui les met à la portée de toutes les bourses; il ne semble pas avoir eu à s'en repentir.

Déjà près d'une centaine de volumes ont vu le jour, parmi lesquels un certain nombre en sont à leur troisième, à leur cinquième, voire à leur septième édition, ce qui montre, soit dit en passant, combien la science des langues est plus en honneur de l'autre côté des Vosges.

Je signale en particulier aux lecteurs de la *Revue Tunisienne* la série sémitique, laquelle embrasse actuellement l'arabe, l'arabe vulgaire, l'arabe de Syrie, la conversation en hébreu, l'assyrien, le samaritain, le néo-syriaque, enfin le phénicien — *though last, not least.*

En dépit du rôle si important pour l'évolution de l'humanité qu'ont rempli Sidon, Tyr et leur grande héritière Carthage, l'étude de la dernière des langues mentionnées ou du punique, ce qui est tout un, est encore déplorablement négligée. Ainsi, en Tunisie, où chaque année voit exhumer des inscriptions précieuses, mais souvent énigmatiques, deux habitants seulement, à ma connaissance, notre célèbre collaborateur le R. P. Delattre et l'obscur signataire de la présente note, sont en état d'essayer la traduction d'un texte autre que l'épitaphe rudimentaire ou la sempiternelle dédicace à Tanit et Baal-Hammon, ou même de le déchiffrer. C'est que jusqu'ici les commencements étaient pénibles, faute d'un manuel élémentaire, outre que les livres à employer nécessairement coûtaient fort cher; il fallait le feu sacré pour passer outre.

La méthode récemment publiée ouvre-t-elle une ère nouvelle? Peut-être. J'ai lu très attentivement ce petit livre, et mon impression est qu'il comble une lacune. Certes, il n'a pas l'outrecuidante prétention de rendre inutiles l'œuvre magistrale de Schröder, *Die phönizische Sprache*, et le *Corpus*, et le *Répertoire d'épigraphie sémitique;* mais le débutant, mais le philologue qui borne ses désirs à se faire une idée nette de l'idiome phénicien ont à présent le résumé clair et pratique qui leur faisait défaut, et l'initié lui-même trouvera souvent profit à y recourir comme à un aide-mémoire. Ajoutons que *Phönikische Sprachlehre* est postérieur de trente-huit ans à *Die phönizische Sprache*, et que la Science avait fait quelques pas dans l'intervalle.

La rédaction du nouveau manuel a été confiée à un sémitisant qui

avait déjà fait ses preuves. La forme matérielle est soignée. Contrairement à ce qui se pratique d'habitude à cause du dénuement des imprimeries, le phénicien est imprimé en phénicien ; voilà qui est excellent. Peut-être, toutefois, y a-t-il une réserve à faire sur le choix du caractère, un peu trop archaïque ; un type plus classique, celui, par exemple, du fameux sarcophage d'Eschmounazar (— IVe siècle), eût, semble-t-il, mieux convenu à un ouvrage de vulgarisation.

Phönikische Sprachlehre, après une courte notice géographique, historique et ethnographique sur la Phénicie, se divise en deux parties comme l'indiquait son titre ; à la seconde est annexée une petite chrestomathie (six inscriptions phéniciennes, trois puniques et six néopuniques choisies parmi les plus importantes) ; chaque texte, présenté en caractères phéniciens, est accompagné d'une *translittération* en hébreu carré, d'une transcription phonétique en lettres latines, d'une traduction allemande et de notes. Les planches fournissent un tableau des différentes formes des lettres et huit fac-similés d'épigraphes.

Maintenant, qu'on me permette un peu de critique. L'auteur montre parfois une tendance fâcheuse à présenter comme faits établis de simples conjectures ; ainsi, il nous fixe (page 15) la chronologie des rois de Tyr, Hiram, 969-936 av. J.-C., Baal-Azar, 935-919, Abd-Astoreth, 918-910, etc. : or, dans certains cas, il eût été sage d'ajouter *à moins d'un siècle près ;* on ne s'explique pas bien, d'ailleurs, pourquoi chaque règne débute non l'année même qui met fin à un autre, mais la suivante. Deux ou trois points de la grammaire prêteraient à controverse. Dans la prononciation figurée du phénicien, on trouve également quelque fantaisie. Mais ce sont là de légères imperfections de détail qui n'ôtent rien à la valeur pratique du livre.

Par exemple, je voudrais bien savoir où M. Rosenberg a pris (page 109) que l'Institut de Carthage est possesseur d'une collection d'inscriptions néopuniques plus riche que celles du British Museum et d'Oxford ! *(Eine grössere Sammlung neupunischer Inschriften befindet sich in Tunis, im Institut de Carthage.)* Hélas ! trois fois hélas ! on nous fait une réputation bien flatteuse, mais tout à fait imméritée.

Je signalerai à l'éditeur une faute d'impression : page 128, à la ligne 21 de l'inscription, il faut ואל au lieu ועל.

A présent que nous voici dotés d'une grammaire *scolaire* phénico-punique, formons le vœu que quelque savant patient (mais je commets presque un pléonasme) et, chose plus rare, en position de dépouiller les sources diverses, nous mette à jour l'excellent glossaire publié à Berlin en 1891 par A. Bloch : il n'en faudrait pas davantage pour permettre à tout hébraïsant comprenant l'allemand de devenir phénicisant en quelques jours.

EUSÈBE VASSEL.

Maxula-Radès, octobre 1908.

MAHDIA (TUNISIE)

SUITE ET FIN

ANNEXE

Principaux documents consultés sur Mahdia

Abou ben Feda : *Géographie* (xive siècle).

Bekri (El) : *Histoire et Géographie* (xie siècle).

Brantôme : *Mémoires* (xvie siècle).

Dapper : *Description de l'Afrique* (en flamand). 1686.

Davity : *Voyages en Afrique vers 1600.*

Delaville Leroux : *La France en Orient au XIVe siècle.*

Edrisy : *Géographie* (xiie siècle).

Epinat (Alex.) : *Notes diverses.*

Fournel (H.) : *Les Berbères.* 1881.

Froissart : *Chroniques* (xive siècle).

Guérin : *Voyage archéologique en Tunisie.* 1862.

Haukal (Ibn) : *Géographie* (xe siècle).

Kairouani (El) : *Histoire.* 1681.

Khaldoun (Ibn) : *Histoire* (xive siècle).

Léon l'Africain : *Description de l'Afrique* (xvie siècle).

Louis de Bourbon (Duc) : *Chroniques* (xive siècle).

Mas-Latrie (De) : *Traités de paix au moyen âge.*

Marmol (Luys) : *Histoire* (xvie siècle).

Mercier : *Histoire de l'établissement des Arabes dans l'Afrique septentrionale.* 1875.

Mercier : *Histoire de l'Afrique septentrionale.* 1888.

Pellissier : *Description de la Régence de Tunis.* 1857.

Pavy : *Histoire de la Tunisie.* 1894.

Tidjani (El) : *Voyage et Histoire* (xive siècle).

Thou (De) : *Histoire* (xvie siècle).

Tissot : *Exploration scientifique de la Tunisie.* 1881.

Journal Asiatique.

Revue Tunisienne.

Commandant HANNEZO.

IVe CONGRÈS ESPÉRANTISTE UNIVERSEL

(DRESDE, DU 16 AU 22 AOUT 1908.)

L'Institut de Carthage, qui se plaît à suivre les manifestations de l'activité intellectuelle dans tous les domaines, avait bien voulu nous renouveler, pour le Congrès de Dresde, la délégation qu'il nous avait déjà confiée aux Congrès antérieurs. C'est ce qui nous vaut l'honneur de lui apporter nos impressions de congressiste.

La manifestation de Dresde à encore marqué un pas sur la précédente, celle de Cambridge. Pour la première fois, le gouvernement d'un Etat a reçu les espérantistes : S. M. Frédéric-Auguste, roi de Saxe, s'est en effet déclaré le protecteur du Congrès ; et c'est entre le Grand Chambellan de la Cour, représentant les ministres, et le maire de Dresde que Zamenhof a ouvert la première séance au Vereinshaus, devant une brillante assistance, où l'on voyait, mêlés aux espérantistes de marque, venus de toute part, même du Japon, les représentants du monde officiel, des consuls, des officiers, des officiers supérieurs, avec les colliers et les ornements de leurs ordres.

Le clou du Congrès devait être la représentation, à l'Opéra, avec le concours de l'orchestre, de *l'Iphigénie en Tauride,* de Gœthe, traduite pas Zemenhof en espéranto. Ce fut là, sans doute, un des plus beaux succès de la carrière des éminents artistes, interprètes de l'œuvre : Reicher du théâtre de Leipzig, Mlle Reicher sa fille et leurs camarades. Superbes de jeu et d'allure, ils firent bien voir les ressources de cette langue harmonieuse. D'enthousiastes applaudissements, les remercièrent de leur initiative si hardie, si belle, et si bien réussie.

La Municipalité avait, de son côté, grandement fait les choses. Propriétaire des tramways et des bateaux de l'Elbe, elle les avait mis généreusement à la disposition des congressistes. Pendant tout notre séjour, sans bourse délier, nous pûmes nous rendre de l'Ecole Technique, vaste édifice où on nous avait mis chez nous, au Vereinshaus, où se tenaient les séances solennelles, puis aux débarcadères, aux pittoresques alentours de l'hospitalière et grande ville de Dresde qui compte son demi-million d'habitants.

Nous allâmes, ensemble, sur une flottille de trois bateaux, ornés du grand pavois, et battant le papillon vert de l'Espérance, voir Meissen, où se fait la fameuse porcelaine de Saxe. Délicieuse après-midi, accueil des plus aimables, vin d'honneur, visite de la fabrique et du vieux château. Du haut des remparts d'éclatantes fanfares nous saluent ; ce sont des hérauts d'armes postés dans les créneaux... La nuit

nous enveloppait déjà lorsque, en partant, nous jetions un dernier regard vers Meissen. Soudain l'entrée d'une caverne, un vieux moulin dans la forêt, puis le château lui-même, enfin ça et là d'autres édifices se dressent, rouges, dans les reflets d'un embrasement superbe... Alors, dans la nuit silencieuse, une voix s'élève ; lointaine d'abord, elle s'approche, comme portée dans une course rapide, remplit l'espace, puis s'apaise : c'est un cor qui clame les âpres émotions de la poursuite... de la poursuite de l'idéal à travers les ténèbres où luisent quelques espoirs.

Après l'art, la nature. Après Meissen, Vehlen et la Suisse saxone. Pour la visite à la Suisse saxone, notre flottille avait dû être augmentée d'une unité. Partis le matin, nous suivons les méandres de l'Elbe jusqu'à Vehlen, capitale de cette miniature de région montagneuse, résultat du travail millénaire des torrents, aujourd'hui disparus des vallées devenues silencieuses. Ces torrents ont attaqué l'immense table de grès qui occupait la contrée aux temps géologiques, l'ont débitée, façonnée, laissant ensuite aux agents de l'atmosphère le soin d'achever le relief capricieux, d'un effet souvent étrange, que l'on voit aujourd'hui.

Le dîner nous attendait sur un plateau culminant. Une charmante promenade, sous les frais ombrages des pins, sapins, hêtres, mélèzes, nous ramena sur la grande place de Vehlen, en fête, où le maire nous adressa, du haut du balcon du Rathaus, en espéranto, son discours de bienvenue. Le soir nous reprenions le fil de l'Elbe, où un nouveau spectacle nous attendait. Tout le long des vingt-cinq kilomètres de notre parcours surgissaient, sur les collines, dans des feux de Bengale multicolores, villas et châteaux ; de grandes ombres aux gestes d'applaudissement se projetaient sur les murs. Des feux d'artifices jaillissaient par-dessus les terrasses illuminées des casinos... Ailleurs, c'étaient des promenades aux torches flambantes. Partout, des vivats qui trouvaient chez nous un vibrant écho.,. N'est-ce pas là l'idée en marche allumant sous ces pas ces foyers d'intercompréhension qui iront s'éparpillant ensuite au travers de l'humanité pensante ?

Passons sur les autres manifestations de ce merveilleux Congrès : concerts par les artistes les plus réputés, bals en costumes nationaux, séances du « Scienca Asocio » où l'on voit les savants échanger, en espéranto, leurs idées sur les questions les plus ardues.

Les espérantistes se sont séparés réconfortés et pleins d'espoir. Ils se sont sentis compris et encouragés. Ils ont pu voir en œuvre les deux facteurs par lesquels ils sont eux-mêmes unis et dont le jeu assure la durée des évolutions : une conviction et un désir. (Tarde-oppositions.) La conviction des espérantistes est que la solution du problème de la langue internationale auxiliaire, qui se pose aujourd'hui

d'une manière si pressante, est trouvée : c'est l'espéranto. Leur désir est de faire partager cette conviction par le monde civilisé.

On peut le dire, cette conviction s'est affirmée au congrès comme une force cohésive assez puissante pour résister aux agents de dissolution agissant à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur. Ce désir, lui aussi, s'est montré force expansive, prenant corps dans la propagande, et faisant grandir le nombre de ceux qui se comprennent, qui s'entendent.

Deux Congrès, le Ve et le VIe, se tiendront l'an prochain : le Ve sur l'ancien continent, en Espagne, le VIe sur le nouveau, à New York.

COMBET,

Délégué de l'Institut de Carthage.

PRI PATOLOGIO DE LA TUNISAJ ENLANDULOJ

SEKVO KAJ FINO

La konkludo de tui verketo, pri loka patologio, estas ke la malsanoj de la tunisaj enlanduloj devenas ĉu de la klimato, ĉu de maltauga nutrado aŭ de mlabone komprenita higieno, sed neniel de raso. Plie, la antaŭzorgema ludas gravan rolon ĉe la hebreoj, sed lacigadas lian nervan sistemon. Oni devas do, por plibonigi la farton de la enlanduloj, instrui ilin pri higieno, reguli la cerban laboron. Tiel oni celos a tempon kiam la kuracisto farigos nur higienisto antaŭpelanta la suferon el la bonfartuloj.

Dro SCIALOM.

INSTITUT DE CARTHAGE

Assemblée générale du 30 octobre 1908

Une nombreuse assistance s'est réunie pour la reprise des travaux de l'Institut de Carthage.

La séance est ouverte par M. Tauchon, vice-président.

Le secrétaire général expose que le Comité directeur a pensé qu'il y avait lieu de préciser les attributions des divers secrétaires de la Société. Aussi propose-t-il à l'assemblée de fixer de la façon suivante le rôle de chaque secrétaire :

1° Secrétaire général, secrétaire de la *Revue Tunisienne ;*
2° Secrétaire des conférences et réunions ;
3° Secrétaire du Comité et de la publicité.

Cette proposition est adoptée.

M. Combet expose ensuite *trois questions internationales :*

1° *l'heure ;* 2° *la monnaie ;* 3° *le mètre.*

L'heure. – Il ne s'agit pas d'imposer dans la vie courante la même heures à des sociétés vivant sous des méridiens différents.

Il ne faut pas qu'on puisse lire une phrase comme celle-ci : « Il était minuit, et le soleil dardait ses rayons les plus vifs, etc. »

L'heure internationale ne s'appliquerait qu'aux événements ou faits ayant un intérêt international. Les faits locaux secondaires pourraient relever de l'heure du lieu. La seule difficulté est de trouver un méridien international. Parmi les chercheurs de ce méridien, M. Bouquet de la Grye propose le pic de Ténériffe. Chaque jour on pourrait par la télégraphie sans fil, envoyer aux navires de l'Océan l'heure de ce méridien.

La monnaie. — La question de la monnaie internationale est aussi importante que celle de l'heure. Quand on voyage, rien n'est plus gênant que la différence de monnaie. Cette différence est également une entrave aux paiements commerciaux. Les espérantistes ont, dans le but de faire disparaître cet obstacle, créé un chèque international *(ceko internacia).* La valeur est marquée en monnaie fictive pouvant s'adapter aux diverses monnaies du monde. M. de Saussure (de Genève) a créé cette monnaie, dont l'étalon serait représenté par huit grammes d'or.

Le mètre. — Le mètre est devenu mesure internationale. Le mètre adopté n'est plus le mètre primitif, la règle de platine déposée au Pavillon de Flore. C'est une barre en platine iridé sur laquelle ont

été tracés deux traits distants exactement d'un mètre l'un de l'autre. C'est grâce à cet étalon que sont établis les mètres-types que l'on peut livrer aux intéressés. Ces mètres sont égaux à un dixième de millimètre près.

Telles sont les trois questions internationales actuelles. La solution de celle-ci sera d'autant plus facile que l'on créera des types nouveaux, non encore en usage, pour ne pas éveiller de susceptibilités nationales.

M. Ginestous prend la parole. *Sur la prévision du temps en Tunisie et en Algérie*, d'après une brochure de M. Thevenet, d'Alger. Il avait lui-même poursuivi des recherches sur ce sujet intéressant. La lecture des dépêches provenant des diverses stations météorologiques permet de prévoir au moins deux jours à l'avance le temps probable. Pour cela, il faut savoir que les perturbations atmosphériques abordent l'Europe surtout par l'Espagne et l'Irlande. Il se forme des tourbillons qui longent la côte d'Afrique et provoquent la pluie. Ces tourbillons se produisent dans les conditions favorables pour la pluie si les pressions sont élevées en Russie et moyennes en Angleterre. Comme autre cause de temps différent, M. Ginestous cite le cas de basses pressions en Europe, de hautes pressions en Afrique. Dans ce cas, le vent saharien souffle. Il est chaud et amène la sécheresse. Ces conditions montrent tout l'intérêt des recherches de M. Thevenet.

M. Bertholon donne quelques aperçus sur la population carthaginoise au IVe siècle de notre ère. Cette étude a été faite d'après les ossements provenant des nécropoles carthaginoises fouillées par le P. Delattre et aussi le Service des Antiquités. Il résulte de ces recherches qu'à cette époque le type phénicien ne se rencontrait plus qu'à l'état sporadique. La population dominante rappelait les indigènes actuels du nord de l'Afrique, aussi bien par la forme du crâne que par la taille qui était très élevée. La Carthage de cette époque était un cité berbère. Ce sont en réalité des Berbères qui, sous le nom de Carthaginois, ont créé le puissant empire méditerranéen qui mit Rome en péril.

Le Président,
G. Loth.

Le Secrétaire général,
Dr Bertholon.

TABLE DES MATIÈRES

du tome XV de la "Revue Tunisienne"

I — MÉMOIRES ORIGINAUX

Archéologie

Pages

J. Bureau : L'exhumation d'une ville (Thyna)..... 205
Dr Carton : Chronique d'archéologie nord-africaine (année 1907)..... 180
Dr Carton : Notes d'archéologie tunisienne..... 223
Dr Carton : Contribution à l'épigraphie de Colonia Thuburnica. 342
A.-L. Delattre : Inscriptions chrétiennes de Carthage, 1906-1907 *(suite)*.....37, 169, 225, 348, 435, 521
A. Merlin : Municipium Furnitanum..... 22
Poinssot : Les inscriptions de Thugga : textes privés *(suite)* 28, 160, 232, 358, 428, 533
J. Renault : Quelques mots d'archéologie et d'épigraphie..... 217

Histoire

Général Dolot : Note sur la caserne Saussier..... 293
Commt Hannezo : Mahdia (notes historiques) *(suite)* 46, 149, 244 365, 412, 544
G. Medina : Les origines des peuples égéens alliés des Libyens, d'après les inscriptions égyptiennes et les monuments figurés de l'Asie Mineure..... 299
A. Winkler : Précis des campagnes d'Afrique de Théodose contre Firmus (372-375)..... 137
A. Winkler : La campagne de Marius qui termine les guerres de Jugurtha (de 107 à 106 avant l'ère vulgaire)..... 333

Géographie

Capne Gendre : L'île de Djerba..... 60
Capne Gendre : La carte de Tunisie..... 314
Capne Gendre : De Gabès à Nefta (le Nefzaoua et le Djerid) 383, 499
*** : Reconstitution des segments africains de la carte de Peutinger par M. Winkler..... 473

Ethnographie — Anthropologie

Dr Bertholon : Essai sur la religion des Libyens..... 480
Dr Bertholon : Les populations de la Byzacène à propos de l'étymologie du nom de Thyna..... 213

Pages

Dr Bertholon : L'année anthropologique nord-africaine (1907-1908) 445
Ch. Monchicourt : Mœurs indigènes; répugnance ou respect relatifs à certaines paroles ou à certains animaux 5, 81
E. Poivre : Mœurs indigènes; répugnances ou respect relatifs à certaines paroles ou à certains animaux 269

Orientalisme

Miguel Asin Palacios : La logique d'Ibn Toumloûs d'Alcira... 474
H. Camussi : Réflexion sur une note de l'histoire de la civilisation musulmane de G. Zaïdan, traduction de M. Is. Cattan. 370
E. Vassel : Satire judéo-tunisienne contre les Juifs de Djerba . 121
E. Vassel : Pour apprendre le punique 542
Georgi Zaïdan : Histoire de la civilisation musulmane, traduction de M. Isaac Cattan 105, 253

Espéranto

Ad. Béchis : La Kabila hundo 277
C. Combet : IVe Congrès espérantiste international (Dresde, du 16 au 22 août 1908) 545
C. C : Pri la deveno de la nomo Sfakso — Verajo 80
C. C : La Fenikoptero 179
C. C : Al la Sinjoro Kodura, Tokio, Japanujo 373
Dr Scialom : Pri patologio de la Tunisaj enlanduloj 462, 547

Sciences agricoles et économiques

Ducroquet : La Crise économique de 1897 au Sahel tunisien 377, 491

Sciences naturelles

A. A.-Martin : Un aquarium maritime à La Goulette 135
C. Combet : La dune de Saint-Germain 146

Comptes rendus et Conférences

Bigot : Importance pédagogique d'une prononciation exacte de la langue latine 374
J. Bureau : Une page d'histoire de la Troisième République : Jules Ferry et l'expansion coloniale de la France 463
Combet : La coloration des verres enfouis dans le sol de la Tunisie et les émanations radio-actives 200
Combet : Utilisation de l'énergie solaire (expériences de M. Shuman en Amérique) 201
J. Faïtlowitz : Proverbes abyssins (comptes rendus de M. Spiro) 275
Ginestous : Aperçu sur la géographie physique de la Tunisie.. 200

Pages

GINESTOUS : Les travaux de M. Allemand-Martin sur la spongiculture 202
Dr NIEWENGLOWSKI : Conférence sur la photographie des couleurs 285
SÉCHERESSE : De la valeur scientifique de la prononciation restituée du latin 374

II — INSTITUT DE CARTHAGE

Assemblées générales 82, 200, 278, 374, 548
Banquet 278
Section artistique 85, 203, 285
Section espérantiste 203
Section scientifique 203, 284
Admissions 86, 204
Réception du Comité directeur 87
Nécrologie :
CH. BRAQUEHAYE 88
Dr BRESSON 291
Annuaire des membres 89
Congrès internationaux 471

III — CARTES ET PLANCHES
publiées dans le tome XV de la "Revue Tunisienne"

Fac-similé d'un plan de Mahdia en 1554 49
Fac-similé d'une gravure d'un ouvrage espagnol devant Mahdia. 49
Carte pour suivre les campagnes de Théodose 141
Segment de carte antique de la région d'Auzia 143
Fragment de stèle punique 217
Inscription de Korbous 220
Plan de la ville de Mahdia 251
Vues de la caserne Saussier 294, 295, 296
Planches indiquant le système de projection adopté pour la carte de Tunisie 316
Carte de la triangulation de la Tunisie 318
Carte de l'oasis de Gabès 386
Carte du Sud tunisien (de Gabès à Nefta) 396
Carte du Nefzaoua 404

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY

DT
241
R45
t.15

Revue tunisienne
t. 15